

JOURNAUX

CHAMBRE DES COMMUNES

CANADA

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA

Depuis le jeudi 20 novembre 1952 jusqu'au jeudi 14 mai 1953, inclusivement, durant les première et deuxième années de Notre Souveraine Dame, la Reine Elizabeth II

SEPTIÈME SESSION DU VINGT ET UNIÈME PARLEMENT DU CANADA

L'honorable W. ROSS MACDONALD, ORATEUR

SESSION DE 1952-1953

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1953

VOLUME XCVII — 97e VOLUME

68111—A

TABLE DES MATIÈRES

PROCLAMATION



VINCENT MASSEY
[L.S.]

CANADA

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE de Grande-Bretagne, d'Irlande et des territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi.

A Nos bien-aimés et fidèles Sénateurs du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des communes du Canada, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

VU le fait que Notre Parlement du Canada est prorogé jusqu'au jeudi vingtième jour de novembre 1952, les présentes commandent et enjoignent à vous et à chacun de vous ainsi qu'à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa, le jeudi vingtième jour de novembre 1952, à trois heures de l'après-midi, pour L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y étudier, délibérer et décider les questions qui, par la faveur de Dieu en Notredit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil commun du Canada, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre Cité d'Ottawa, ce vingtième jour de novembre en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-deux, le premier de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État,

C. STEIN.

N° 1

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 20 NOVEMBRE 1952

Les membres de la Chambre des communes, convoqués par proclamation du Gouverneur général, se réunissent aujourd'hui, date fixée par ladite proclamation, pour l'expédition des affaires.

PRIÈRE.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT

OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 4 novembre 1952.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale de l'Hôtel du Parlement à trois heures de l'après-midi, le 20 novembre 1952. Lorsqu'on l'aura informé que tout est prêt, Son Excellence se rendra dans la salle des séances du Sénat pour ouvrir la septième session du vingt et unième Parlement du Canada.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre humble serviteur,

Le Secrétaire du Gouverneur général
(à l'Administration),
J.-F. DELAUTE.

L'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

M. l'Orateur,

Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de l'honorable Chambre dans la salle des séances de l'honorable Sénat.

La Chambre, en conséquence, se rend au Sénat;

Et au retour;

Les député suivants, ayant au préalable prêté le serment requis par la loi et signé le rôle qui le contient, prennent leur siège à la Chambre:

M. Romuald Bourque, député du district électoral d'Outremont-St-Jean.

M. Lucien Cardin, député du district électoral de Richelieu-Verchères.

M. St-Laurent présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 1, Loi concernant la prestation des serments d'office, qui est lu une première fois.

M. l'Orateur fait savoir que lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général, aujourd'hui, dans la salle des séances du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux deux Chambres du Parlement, et qu'afin d'éviter les erreurs il en a obtenu le texte, qui est ainsi conçu:

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Vous reprenez vos travaux comme représentants du peuple canadien à un moment où la tension internationale continue à se faire sentir. Néanmoins, grâce à la ferme résistance de nos troupes et de celles qui combattent à leurs côtés en Corée, grâce aussi à la puissance croissante des forces de la liberté en Europe, il existe certains indices d'une diminution du danger d'un conflit mondial.

Mes ministres sont persuadés qu'une paix durable ne peut être assurée qu'aussi longtemps que les forces réunies du monde libre continueront de s'accroître et de se maintenir.

Les sacrifices de ceux qui participent directement aux opérations de police des Nations Unies en Corée et les angoisses de leurs familles représentent un élément inévitable,—et des plus déplorables,—du prix que nous devons payer pour empêcher une autre guerre mondiale.

Pour faire face aux responsabilités internationales de notre pays, certains de mes ministres prennent part à la septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Comme la tension internationale persiste, vous serez appelés à approuver une mesure législative prorogeant la loi sur les pouvoirs d'urgence et vous serez appelés également à pourvoir à la nomination d'un ministre associé de la Défense nationale.

Mon premier ministre et mon ministre des Finances participeront à une réunion des premiers ministres du Commonwealth qui doit s'ouvrir à Londres à la fin du mois pour l'examen d'importants problèmes économiques et monétaires.

Il a plu à Sa Majesté la Reine de fixer la date de Son couronnement au 2 juin prochain.

Des mesures seront prises pour assurer la représentation du Canada aux cérémonies; on élabore actuellement des plans en vue de la célébration, au Canada, de cet événement historique.

Le Canada jouit, cette année, d'une récolte exceptionnelle de céréales.

La situation économique reste bonne et le niveau du commerce extérieur est élevé. Si les dangers d'inflation n'ont pas disparu, les pressions ont diminué et on a pu suspendre l'application de certaines mesures anti-inflationnistes.

En vertu d'une modification aux règlements de l'impôt sur le revenu, les dispositions relatives à la dépréciation différée qui sont en vigueur depuis le 11 avril 1951, ne s'appliqueront pas aux propriétés acquises après le 31 décembre 1952 ni aux années fiscales commençant après cette date.

Des négociations auront lieu à Washington, au début de 1953, en vue de remplacer par un nouvel accord international sur le blé celui qui est présentement en vigueur et qui expirera le 31 juillet prochain. Vous serez priés d'étudier des modifications à la loi sur la Commission canadienne du blé.

La Commission mixte internationale a émis un ordre comportant approbation de la mise en valeur de l'énergie hydro-électrique de la section internationale des rapides du fleuve Saint-Laurent.

Par suite de cette dernière mesure, le Gouvernement du Canada a informé le Gouvernement des États-Unis qu'il tient désormais pour périmé l'accord conclu en 1941 au sujet de la voie maritime du Saint-Laurent.

Jusqu'à ce que soit constituée la corporation appelée l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, on a établi, à Montréal, un bureau d'études techniques chargé de la préparation des plans détaillés de cette voie maritime. Déjà des travaux ont été entrepris en vue de l'enlèvement du barrage dit "Gut Dam" sur le fleuve, près d'Iroquois.

Vous serez invités à prendre des dispositions financières en vue d'améliorations au port de Vancouver, ainsi que d'études techniques relatives tant à ce port qu'à d'éventuels aménagements destinés à l'amélioration de la navigation sur le littoral du Pacifique.

Vous serez également invités à voter de nouveaux crédits pour la chaussée de Canso, le bac transbordeur North Sydney-Port aux Basques, la gare maritime de ce dernier endroit, et le nouveau bac transbordeur reliant Yarmouth (Nouvelle-Écosse) à Bar Harbour (Maine).

Vous serez invités à étudier une mesure prévoyant la collaboration du gouvernement fédéral et des provinces à l'œuvre de la conservation des ressources hydrauliques du Canada.

En vue de donner suite à des recommandations formulées, lors de la dernière session du Parlement, par le comité permanent de la banque et du commerce, et afin d'en étendre la portée, on vous demandera d'approuver une modification à la loi nationale sur l'habitation.

On a pris des dispositions en vue d'insérer, dans tous les contrats accordés par le gouvernement fédéral, des clauses interdisant à l'entrepreneur de créer, en ce qui concerne l'emploi, des distinctions au détriment de toute personne en raison de la race, de l'origine nationale, de la couleur ou de la religion de cette personne.

Vous serez priés d'étudier un projet de loi tendant à établir des dispositions semblables relativement à l'emploi accordé à l'égard de tout ouvrage, de toute entreprise ou tout commerce qui ressortit à l'autorité législative du Parlement du Canada.

Vous serez saisis d'un bill visant à assurer de plus grands avantages en matière d'instruction à l'enfant dont le père est mort par suite de son service de guerre.

Vous serez également priés d'approuver un projet de loi autorisant la prorogation de la loi sur les avantages destinés aux anciens combattants.

Les réalisations ont été nombreuses depuis qu'a été inauguré, en 1948, le programme national quinquennal de subventions en matière de santé, dont l'objet est de consolider et d'améliorer, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, les services de santé et d'hospitalisation mis à la disposition de nos gens. Afin d'assurer l'expansion continue de cette œuvre importante, mon Gouvernement se propose de vous demander la prolongation, sous réserve de certains changements, de ce programme de collaboration avec les gouvernements provinciaux.

C'est avec regret que vous aurez appris que la Bibliothèque du Parlement a été endommagée par le feu. Pour empêcher que pareil désastre ne se renouvelle, il faudra d'ici peu vider les lieux et procéder à d'importants travaux de reconstruction. Il s'ensuit que le besoin d'une bibliothèque nationale apparaît de plus en plus immédiat et pressant. C'est pourquoi mes Ministres ont pris certaines mesures destinées à assurer, dans les délais les plus brefs, la création de cette bibliothèque. Un emplacement a déjà été choisi et vous serez priés de pourvoir à l'élaboration des plans et aux travaux préliminaires indispensables.

En septembre, au moment de l'inauguration des émissions de télévision à Toronto et à Montréal, le premier ministre annonçait que le Parlement serait prié de pourvoir à l'aménagement de trois nouveaux postes publics de télévision, dont l'un serait situé dans les provinces Maritimes, l'autre dans les Prairies et le troisième sur le littoral du Pacifique. Il ajoutait que le rôle que pourrait être appelée à jouer l'entreprise privée dans le domaine des émissions télévisées faisait l'objet d'une étude sérieuse.

Vous allez, en effet, être priés de voter des crédits pour que la Société Radio-Canada puisse installer des postes émetteurs de télévision dans les régions de Halifax, Winnipeg et Vancouver. Mes Ministres ont fait savoir à Radio-Canada qu'ils sont désormais disposés à examiner les demandes de permis pour certains postes émetteurs privés dont Radio-Canada recommanderait l'établissement afin de desservir certaines régions situées, pour l'instant, en dehors du rayon de diffusion des postes de la Société, en vue d'assurer à la télévision une diffusion aussi intégrale que possible sur l'ensemble du territoire, grâce à la collaboration de Radio-Canada et de l'entreprise privée.

Une mesure sera déposée, visant à placer la Couronne dans la même situation, en substance, que les particuliers, quant à la responsabilité des actes commis par ses fonctionnaires, des manquements au devoir découlant de la

propriété ou de l'occupation d'immeubles, et des réclamations de sauvetage, ainsi qu'à conférer aux tribunaux provinciaux une compétence, concurrente avec celle de la Cour d'échiquier du Canada, leur permettant de connaître de certaines réclamations s'y rapportant.

Vous serez saisis de mesures relatives à la rétribution des courriers à l'entreprise du service des Postes.

Par suite des circonstances qui résultent de l'entrée de la province de Terre-Neuve dans la Confédération et de l'institution de nouvelles méthodes de pêche sur le littoral atlantique, vous serez saisis d'un projet de loi tendant à reviser la Loi de la protection des douanes et des pêcheries. On vous invitera également à étudier une mesure visant à donner suite à la convention internationale relative aux pêcheries hauturières de l'océan Pacifique-Nord.

Un projet de loi vous sera présenté tendant à fixer par statut la constitution de la Commission des lieux et monuments historiques.

Le projet de revision et de codification du Code criminel sera présenté de nouveau au cours de la présente session.

Vous serez invités à étudier des mesures législatives visant à modifier la loi des compagnies fiduciaires et la loi des compagnies de prêt en vue d'autoriser les sociétés constituées en corporation en vertu de ces lois à placer des fonds dans les obligations émises par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

Vous serez aussi appelés à étudier une mesure prévoyant la constitution en corporation par le Parlement et l'assujétissement à la surveillance fédérale des sociétés coopératives de crédit qui désirent exercer leur activité dans plus d'une province aux termes d'une telle mesure.

Vous serez appelés à reviser la loi de la pension du service civil, la loi des aliments et drogues, la loi du Yukon et la loi relative aux marques de commerce.

Vous serez saisis d'autres mesures comprenant des modifications aux lois suivantes: loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, loi sur l'indemnisation des marins marchands, loi sur la citoyenneté canadienne, loi de la statistique, loi des Indiens, loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, loi des prisons et des maisons de correction, loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, loi de la preuve en Canada, loi des juges, loi de la marine marchande du Canada, loi de l'assurance du service civil, loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines, loi sur les terres territoriales.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez priés de pourvoir, pour la prochaine année financière, à tous les services essentiels, à la défense nationale, ainsi qu'à l'exécution des engagements que nous avons contractés sous l'empire de la Charte des Nations Unies et du Traité de l'Atlantique-Nord.

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence bénir vos délibérations.

M. l'Orateur présente le rapport des Cobibliothécaires du Parlement, dont voici la teneur:

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes.

Les cobibliothécaires du Parlement ont l'honneur de présenter leur rapport pour l'année 1952.

Le regrettable incendie qui a éclaté à la bibliothèque, le 4 août, aurait pu atteindre les proportions d'un véritable désastre, sans la haute compétence du Service des incendies d'Ottawa et la façon experte dont les flammes ont été enrayées. Le feu ayant éclaté dans un endroit très difficile d'accès et, par conséquent, dangereux, les pompiers ont dû faire preuve d'une habileté et d'un courage remarquables. Tout l'édifice de la bibliothèque était menacé de destruction complète, mais seuls le toit et la voûte ont été endommagés par le feu. Même si la vaste collection de livres, journaux et documents a failli y passer, on est parvenu à réduire les pertes au minimum, à tel point qu'aucun de ces articles n'a brûlé, quoique des milliers aient été endommagés par l'eau, l'humidité et la moisissure.

On estime que les appareils d'arrosage ont déversé environ 200,000 gallons d'eau dans la bibliothèque. Ce déluge a endommagé, à des degrés divers, environ 150,000 volumes traitant de sujets variés. La plupart ont été enlevés des rayons pour être séchés et reliés de nouveau. Nous estimons qu'il n'y aura à remplacer que quelques centaines de volumes. Le 15 novembre, 27,000 livres avaient été envoyés chez les relieurs et il faudra probablement leur en confier 18,000 autres. Ces volumes, lorsqu'ils reviennent des ateliers de reliure, sont placés en entrepôt en attendant la restauration de l'édifice de la bibliothèque et la construction possible d'une bibliothèque nationale. Il est probable que plusieurs milliers de volumes seront transférés à cette bibliothèque en temps opportun.

Une entente a été conclue avec la *Harpell's Press Co-operative*, de Gardenvale (P.Q.), en vertu de laquelle la plupart des livres endommagés seront réparés ou reliés à un prix approximatif moyen de $2.50 chacun. Quatre cents volumes de journaux sont actuellement réparés ou reliés chez Laflamme Frères Enregistré, relieurs d'Ottawa, au coût moyen de $14 le volume. Il est probable que de nombreux livres seront bientôt confiés à l'Imprimeur de la Reine pour des travaux spéciaux de réparation et de reliure.

Au cours de la présente session, les services de la bibliothèque dans l'édifice actuel seront plutôt limités. Les cobibliothécaires ont pris les mesures nécessaires pour fournir un service de référence restreint aux membres du Parlement et ont à cette fin replacé sur les rayons les catégories suivantes de livres et journaux: manuels de référence générale; statuts, documents parlementaires, Journaux du Parlement et des Législatures, livres de droit, manuels de procédure parlementaire, d'histoire et de droit constitutionnel, journaux, périodiques, traités de finance, manuels d'impôt, de sciences économiques, d'histoire du Canada et autres. Plusieurs de ces séries seront incomplètes d'ici à ce que les journaux et livres endommagés reviennent des ateliers de reliure, dans quelques mois.

Les cobibliothécaires profitent de l'occasion pour reconnaître publiquement les services rendus, lors de cet incendie, par les personnes et les organismes suivants et leur offrir des remerciements: l'honorable Président du Sénat, l'honorable Président de la Chambre des communes, le sergent d'armes, le chef, les fonctionnaires et les agents du Service de protection, le Registraire et les fonctionnaires de la Cour suprême, les fonctionnaires du ministère des Travaux

publics, du ministère de la Défense nationale, des Archives publiques du Canada, du Conseil national de recherches, du laboratoire des produits forestiers du ministère des Ressources et du développement économique, de l'Imprimeur de la Reine, ainsi que le secrétaire exécutif de l'Association canadienne des Bibliothèques. Les cobibliothécaires ont adressé des centaines de lettres de remerciements à des particuliers et à des organisations d'Ottawa et de Hull, dont les services bénévoles rendus sans compter nous ont été d'un précieux secours pendant les travaux de sauvetage.

Les cobibliothécaires rappellent avec fierté aux honorables sénateurs et aux membres du Parlement l'énergie et le dévouement dont le personnel de la bibliothèque a fait preuve au cours de cette circonstance critique en travaillant ardûment et sans répit. Lors de l'incendie et longtemps après, le bibliothécaire parlementaire a été absent par suite d'une grave maladie, et, de concert avec le bibliothécaire général, il désire exprimer sa gratitude au bibliothécaire adjoint, M. Robert M. Hamilton, pour les services insignes qu'il a rendus en contribuant à restaurer l'ordre dans la bibliothèque.

Les cobibliothécaires ont eu l'avange d'obtenir les bons services et les conseils d'expert de M. Alvin W. Kremer, conservateur des collections de la bibliothèque du Congrès, de Washington, au cours des quatre journées les plus critiques. Les services de M. Kremer ont été mis gratuitement à notre disposition par le bibliothécaire du Congrès, M. Luther Evans. Les cobibliothécaires soulignent avec plaisir cet acte de courtoisie et de générosité internationales.

Une demande de crédits a été présentée le 10 septembre au Conseil du Trésor afin d'obtenir les fonds nécessaires pour payer les dépenses résultant de l'incendie. Le 17 septembre, le Conseil autorisait une affectation de $90,000 sur le crédit général des traitements et le crédit des dépenses diverses et imprévues.

Les détails concernant ces crédits sont contenus dans une lettre du secrétaire du Conseil du Trésor annexée au présent rapport à titre d'Appendice numéro 8. Les demandes de fonds destinés au remboursement de ces crédits généraux seront présentées au Parlement par les cobibliothécaires afin qu'elles soient approuvées par les honorables sénateurs et les honorables membres de la Chambre des communes, dans l'autre budget supplémentaire de 1952-1953, au cours de la présente session.

Les cobibliothécaires ont été désignés en septembre pour représenter la Bibliothèque auprès du Comité consultatif de la Bibliothèque du Parlement et de la Bibliothèque nationale, et ont approuvé le rapport présenté au Cabinet.

Estimant que les honorables sénateurs et les députés voudront se renseigner sur les divers aspects de l'incendie de la bibliothèque qu'il est impossible d'exposer en détail dans le présent rapport, les cobibliothécaires désirent porter à leur attention, et demandent la permission de déposer en forme d'appendices les copies des rapports relatifs aux sujets suivants: la cause probable de l'incendie, l'étendue des dommages à l'édifice même, les actes accomplis dans les circonstances par les divers fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions, un résumé des mesures prises par le personnel de la Bibliothèque et les employés d'autres ministères pour préserver les livres endommagés, ainsi qu'un aperçu de la question financière.

APPENDICE:

1. Rapport de la Gendarmerie royale, poste urbain d'Ottawa, par le gendarme J. H. Carroll. (5 août 1952.)

2. Rapport de la Gendarmerie royale, Service de prévention des incendies, par le sergent d'état-major intérimaire E. Scholfield. (6 août 1952.)

3. Rapport du Service de protection de la Chambre des communes, par le chef P.-J. Jeanvenne et l'agent R. B. P. Lybbe. (6 août 1952.)

4. Rapport du Service des incendies d'Ottawa, par le chef du district F. Cooksey. (6 août 1952.)

5. Rapport de la Commission hydro-électrique d'Ontario, par M. A. L. Goold, inspecteur électricien régional, Ottawa. (26 septembre 1952.)

6. Rapport du Bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, par M. E. A. Gardner, architecte en chef. (11 août 1952.)

7. "L'incendie de la Bibliothèque du Parlement", par le bibliothécaire adjoint, M. Robert M. Hamilton, extrait du *Bulletin* de l'Association canadienne des bibliothèques, novembre 1952.

8. Lettre du Conseil du Trésor portant la signature du secrétaire, M. R. B. Bryce. (17 septembre 1952.)

Respectueusement soumis,
FELIX DESROCHERS
F. A. HARDY
Cobibliothécaires.

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, ce 20 novembre 1952.

(Au sujet des appendices qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 1 des Journaux.)

M. l'Orateur présente à la Chambre,—Compte rendu des délibérations de la Commission de la régie intérieure, pour la période du 1er janvier au 20 novembre 1952, conformément aux dispositions de l'article 80 du Règlement.

Et aussi,—Rapport du Directeur général des élections concernant certaines élections partielles tenues le 26 mai et le 6 octobre 1952, conformément à l'article cinquante-huit de la Loi électorale du Canada.

Sur motion de M. St-Laurent, il est ordonné,—Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération vendredi prochain et que, à moins que la Chambre n'en ordonne autrement, cet ordre ait priorité sur tous les autres travaux, sauf la présentation de bills et les avis de motions du Gouvernement, jusqu'à conclusion du débat.

Sur motion de M. St-Laurent, il est ordonné,—Qu'un comité spécial soit institué aux fins de dresser et de remettre, avec toute la diligence voulue, les listes des députés appelés à faire partie des comités permanents de la Chambre, sous le régime de l'article 63 du Règlement, et que ledit comité se compose de MM. Fournier (*Hull*), Harris, Casselman, Knowles et Weir.

M. St-Laurent remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, que M. l'Orateur lit ainsi qu'il suit:

VINCENT MASSEY:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes une copie authentique d'une délibération approuvée du Conseil nommant l'honorable Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics, l'honorable Douglas Abbott, ministre des Finances, l'honorable J. J. McCann, ministre du Revenu national et l'honorable F. G. Bradley, secrétaire d'État, pour agir, avec l'Orateur de la Chambres des communes, à titre de commissaires aux fins et en vertu des dispositions du chapitre 145 des Statuts revisés du Canada 1927, intitulé: Loi de la Chambre des communes.

Hôtel du Gouvernement,
Ottawa,
le 20 novembre 1952.

Sur motion de M. St-Laurent, M. William Alfred Robinson, député du district électoral de Simcoe-Est, est nommé vice-président des comités pléniers de la Chambre.

Sur motion de M. St-Laurent, la Chambre s'ajourne, à 4h.15 de l'après-midi, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 2

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 21 NOVEMBRE 1952

PRIÈRE.

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Classement des prêts dans les banques à charte du Canada à la date du 29 septembre 1952. Statuts du Canada, 1944-1945, chapitre 30, article 118(3).

Aussi,—Classement des dépôts dans les banques à charte du Canada à la date du 29 septembre 1952. Statuts du Canada, 1944-1945, chapitre 30, article 118(3).

Aussi,—Rapport du surintendant des assurances sur les opérations découlant de la Loi de l'assurance du service civil pour l'année financière terminée le 31 mars 1952. Statuts revisés du Canada, 1927, chapitre 23, article 21.

Aussi,—Rapport des vérificateurs concernant les comptes de la Commission du prêt agricole canadien pour l'année financière terminée le 31 mars 1952. Statuts du Canada, 1935, chapitre 16, article 13.

Aussi,—Rapport du directeur de la Monnaie royale du Canada pour l'année civile 1951.

Et aussi,—Rapport annuel de la Commission du prêt agricole canadien sur les opérations découlant de la Loi du prêt agricole canadien et de la Loi sur les prêts aux pêcheurs canadiens pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

M. Claxton, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 juin 1952,—État indiquant:—1. Au cours du mois dernier, dans combien de camps ou d'établissements a-t-on découvert des vols de biens ou de matériel appartenant aux services armés?

2. Où sont situés les camps ou les établissements dans lesquels les prétendus vols ont eu lieu, et quelle est la valeur estimative de ces vols dans chaque cas?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 juillet 1952,—État indiquant:—1. En quelles occasions, depuis le 1er janvier 1951, l'avion C-5, portant le numéro matricule A.O.P.-10,000, a-t-il effectué des envolées à l'extérieur du Canada?

2. Quels ont été le parcours, la destination et la distance de chaque envolée?

3. L'avion transportait-il d'autres voyageurs que des membres du Corps d'aviation royal canadien au cours de ces envolées?

4. Dans le cas de l'affirmative, quel est le nom de ces voyageurs et, dans chaque cas, à quel titre et pour quelle raison voyageaient-ils?

5. Ces voyageurs ont-ils effectué le trajet complet et, sinon, entre quels endroits chacun a-t-il voyagé?

6. Relativement au nombre des voyageurs transportés et au coût global d'exploitation de l'avion, par mille, quel a été le coût estimatif de ces voyages à l'égard de chaque voyageur mentionné?

7. Quelle somme a été versée par chacun des voyageurs mentionnés au cours de ces envolées?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 juillet 1952,—État indiquant:—1. Combien d'officiers des troupes de réserve dans la région de l'Atlantique ont reçu une solde et des indemnités de plus de $800 au cours de l'année civile 1951?

2. Quels sont leurs noms et quels montants chacun a-t-il reçus?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 juillet 1952,—État indiquant:—1. Combien d'officiers des troupes de réserve dans la région du Pacifique ont reçu une solde et des indemnités de plus de $800 au cours de l'année civile 1951?

2. Quels sont leurs noms et quels montants chacun a-t-il reçus?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 juillet 1952,—État indiquant:—1. Combien d'officiers des troupes de réserve dans la région du Centre ont reçu une solde et des indemnités de plus de $800 au cours de l'année civile 1951?

2. Quels sont leurs noms et quels montants chacun a-t-il reçus?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 juillet 1952,—État indiquant:—1. Combien d'officiers des troupes de réserve dans la région des Prairies ont reçu une solde et des indemnités de plus de $800 au cours de l'année civile 1951?

2. Quels sont leurs noms et quels montants chacun a-t-il reçus?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du Secrétaire d'État du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

Il présente aussi à la Chambre,—Exemplaire des ordonnances du Yukon, datées du 23 octobre 1952, rendues par le conseil du Yukon. Statuts revisés du Canada, 1927, chapitre 215, article 29.

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 mai 1952,—État indiquant:—1. De quelle manière se fait l'achat des nouvelles automobiles destinées aux divers ministères du gouvernement?

2. Achète-t-on ces automobiles directement des usines ou de vendeurs au détail?

3. Si on les achète de vendeurs au détail, demande-t-on des soumissions?

4. Si on demande des soumissions, de quelle façon renseigne-t-on les marchands afin que tous les intéressés puissent avoir l'occasion de soumissionner?

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'une ordonnance édictée par les juges de la Cour suprême du Canada le 2 octobre 1952, modifiant les règles de pratique de la Cour suprême du Canada, conformément à l'article 104 du chapitre 35, modifié, des Statuts revisés du Canada, 1927 (en anglais et en français).

Aussi,—Copie d'une ordonnance édictée par les juges de la Cour de l'Échiquier du Canada le 7 juillet 1952, modifiant les règles et ordonnances de la Cour de l'Échiquier du Canada, conformément à l'article 88 du chapitre 34 des Statuts revisés du Canada, 1927.

Aussi,—Rapport annuel du commissaire de la Loi des enquêtes sur les coalitions pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en anglais et en français).

Aussi,—Rapport du commissaire de la Loi des enquêtes sur les coalitions, en date du 7 juillet 1952, à la suite d'une enquête sur une prétendue coalition dans la distribution et la vente du pain et d'autres produits de la boulangerie dans la région de Winnipeg Manitoba, (en anglais et en français).

Et aussi,—Rapport du commissaire de la Loi des enquêtes sur les coalitions sur une prétendue coalition ou de prétendues coalitions dans la fabrication, la distribution et la vente des papiers fins (en anglais et en français).

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'un état indiquant les terres vendues par la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien au cours de l'année terminée le 30 septembre 1952.

Et aussi,—Exemplaire d'un rapport, intitulé *Canadian Air Carriers, Transportation Trends,* pour l'année terminée le 31 décembre 1951, préparé par l'Office des recherches économiques en matière de transport pour le compte de la Commission des transports aériens.

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère du Revenu national, contenant des relevés relatifs aux revenus des douanes et de l'accise et à d'autres services, par bureaux secondaires et principaux; accise et impôt sur le revenu du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, (en anglais et en français).

Il présente aussi à la Chambre,—Copie d'une déclaration concernant les règlements relatifs au pétrole et au bois à pâte.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère de l'Agriculture pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

Il présente aussi à la Chambre,—Copie d'un rapport sur les contrats conclus en vertu de la Loi de 1939 sur la vente coopérative des produits agricoles pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, (en anglais et en français).

M. Mutch, adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel sur l'activité du ministère des Affaires des anciens combattants, y compris les rapports de la Commission canadienne des pensions et de la Commission des allocations aux anciens combattants, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

M. McCusker, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel sur l'administration des pensions de vieillesse et des pensions aux aveugles au Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952. Statuts revisés du Canada, 1927, chapitre 156, modifié (en anglais et en français).

Il présente aussi à la Chambre,—Copie du rapport annuel sur les dépenses et l'application de la Loi sur la sécurité de la vieillesse, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, préparé par la division de la sécurité de la vieillesse du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (en anglais et en français).

Aussi,—Copies d'arrêtés en conseil rendus en vertu des dispositions de la Loi des aliments et drogues, comme il suit:—

Arrêté en conseil C.P. 3456, approuvé le 30 juin 1952: modifiant de nouveau les règlements des aliments et drogues, établis et édictés par l'arrêté en conseil C.P. 5670 du 8 novembre 1949, modifié (en anglais et en français).

Arrêté en conseil C.P. 3572, approuvé le 15 juillet 1952: modifiant de nouveau les règlements des aliments et drogues, établis et édictés par l'arrêté en conseil C.P. 5670 du 8 novembre 1949, modifié (en anglais et en français).

Arrêté en conseil C.P. 4197, approuvé le 1er octobre 1952: modifiant de nouveau les règlements des aliments et drogues, établis et édictés par l'arrêté en conseil C.P. 5670 du 8 novembre 1949, modifié (en anglais et en français).

Arrêté en conseil C.P. 3445, approuvé le 4 juillet 1952: modifiant la partie II de l'Annexe B de la Loi des aliments et drogues.

Et aussi,—Copie d'un arrêté en conseil rendu en vertu des dispositions de la Loi de la quarantaine, comme il suit:

Arrêté en conseil C.P. 3396, approuvé le 28 juin 1952: modifiant de nouveau les règlements de la quarantaine rendus et édictés par l'arrêté en conseil C.P. 3931 du 2 septembre 1948, modifié (en anglais et en français).

Il présente aussi à la Chambre,—Copie du rapport annuel sur les dépenses et l'application de la Loi sur les allocations familiales pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, préparé par la division des allocations familiales du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (en anglais et en français).

Et aussi,—Copie d'un relevé des recettes et des dépenses sous le régime de la Partie V de la Loi de la marine marchande du Canada (marins malades), pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en anglais et en français).

A l'appel de l'ordre portant la prise en considération de la motion tendant à présenter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session:—

M. Deslières, appuyé par M. Schneider, propose:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné, sur motion de M. Drew.

Sur motion de M. St-Laurent, la Chambre s'ajourne, à 3 h. 40 de l'après-midi, à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 3

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 1952

PRIÈRE.

Vingt-huit pétitions sont déposées sur le bureau.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'un arrêté en conseil rendu en vertu des dispositions de la Loi sur la défense nationale, comme il suit:

Arrêté en conseil C.P. 4553, approuvé le 24 novembre 1952: désignant le Solliciteur général du Canada comme la personne qui, en sus du ministre de la Défense nationale, peut exercer les pouvoirs ou remplir les fonctions ou attributions qui sont dévolus au ministre de la Défense nationale ou peuvent être exercés ou accomplis par ce dernier sous le régime de la Loi sur la Défense nationale, pourvu que l'exercice de ces pouvoirs ou l'accomplissement de ces fonctions ou attributions ne déroge pas à la manière, antérieurement déterminée par le ministre de la Défense nationale, dont ces pouvoirs devraient être exercés ou ces fonctions ou attributions remplies (en anglais et en français).

M. Claxton, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère de la Défense nationale pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

Il présente aussi à la Chambre,—État annuel relatif au remplacement de matériel pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, conformément à l'article 11 de la Loi sur la Défense nationale, chapitre 43 des Statuts du Canada de 1950.

Et aussi,—État annuel des pensions et gratifications versées au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1952, et état des soldes de comptes au 31 mars 1952, conformément à l'article 57(1) de la Loi sur les pensions des services de défense, chapitre 32 des Statuts du Canada de 1950.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 mai 1952:—Copie de toutes lettres et correspondance, depuis le 1er juillet 1951, ainsi que de tout rapport ou toute recommandation d'entrepreneurs relativement à la réparation du mur de l'édifice des douanes à Halifax (Nouvelle-Écosse).

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie du rapport relatif à l'application de la Partie V de la Loi de 1948 sur la Gendarmerie royale du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, concernant les pensions, contributions, gratifications et allocations de retraite, conformément à l'article 106 du chapitre 28 des Statuts du Canada de 1948.

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel sur l'activité et les opérations découlant de l'application de la Loi de 1943 sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers pour l'année financière terminée le 31 mars 1952. Statuts du Canada de 1943, chapitre 26, article 42.

Il présente aussi à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 4525, approuvé le 19 novembre 1952: abrogeant l'arrêté en conseil 1608 du 4 avril 1951, rendu en vertu de la Loi sur les pouvoirs d'urgence, qui autorisait la frappe d'une nouvelle pièce de cinq cents en acier fini chrome, arrêté devant entrer en vigueur le 25 novembre 1952.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Transports pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

M. Knowles, appuyé par M. Wright, présente avec la permission de la Chambre, le Bill nº 2, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable volontaire des cotisations), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Knowles, appuyé par M. Wright, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 3, Loi pourvoyant à la juridiction de la Cour de l'Échiquier du Canada en matière de divorce, qui est lu une première fois, sur division, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Mme Fairclough, appuyée par M. Casselman, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 4, Loi favorisant les justes méthodes d'emploi au Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Deslières, appuyé par M. Schneider:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et comme le débat se poursuit;

M. Drew, appuyé par M. Graydon, propose en amendement: Que l'on ajoute ce qui suit à l'Adresse:

"Nous regrettons que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas su

a) soulager les contribuables canadiens du fardeau de charges fiscales excessives et injustes;

b) supprimer le gaspillage et les prodigalités de façon à abaisser les impôts et le coût de la vie;

c) prendre des mesures efficaces afin de reconquérir les marchés du Commonwealth pour nos denrées alimentaires et autres produits auxquels est directement liée la prospérité de nos agriculteurs et d'autres producteurs primaires;

d) faire enquête, de concert avec les autorités provinciales, afin de recueillir les renseignements dont les gouvernements fédéral et provinciaux ont besoin en vue d'une étude conjointe d'un programme national d'assurance-santé;

e) en venir à une entente avec les gouvernements provinciaux en vue d'une nouvelle répartition, clairement définie, des pouvoirs d'imposition assurant aux gouvernements provinciaux et aux conseils municipaux des ressources financières suffisantes pour leur permettre de s'acquitter de leurs obligations qui deviennent rapidement plus onéreuses."

Et comme il s'élève un débat;

M. Coldwell, appuyé par M. MacInnis, propose en sous-amendement: Que le projet d'amendement soit modifié par la suppression des paragraphes *d*) et *e*) et leur remplacement par les mots suivants:

"Nous déplorons, en outre, que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas

a) recommandé une mesure tendant à établir un programme national d'assurance-santé administré par les provinces;

b) donné suite aux propositions qu'ils ont formulées lors de la conférence fédérale-provinciale de 1945."

Et un débat s'élevant et se poursuivant; ledit débat est ajourné sur motion de M. Low.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 4

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 25 NOVEMBRE 1952

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le premier rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié la pétition suivante, présentée le 24 novembre, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées:

De Paul-Henri Bouffard, de Québec (P.Q.), et d'autres personnes d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Mercantile Bank of Canada*.—M. *Macnaughton.*

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le deuxième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 24 novembre, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Jean Davis Brady, épouse de William Joseph Leon Brady, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De James Arthur Bruce, de Westmount (P.Q.), époux d'Eunice Mary Cain Bruce, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique.—M. *Winkler.*

De Norma Bernstein Cohen, épouse de Milton Cohen, de Montréal (P.Q.). —M. *Winkler.*

De Nicole Jeanne Marion Comys, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Joris Willem Comys, de Westmount (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Barbara Carrique Cordeau, demeurant présentement à Westmount (P.Q.), épouse de Joseph Raymond Roger Cordeau, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Anna Madeline Patterson Cotter, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse d'Edward John Cotter, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Gaston Courtemanche, de Lachine (P.Q.), époux de Simonne Sansoucy Courtemanche, demeurant présentement à St-Hyacinthe (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Murray Day, de Verdun (P.Q.), époux de Vera Butler Day.—M. *Winkler.*

De Marie Claude Audette Isabelle Boulanger Douglas, épouse de Thomas Robert Douglas, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Dominique Fiorito, de Montréal (P.Q.), époux de Kathleen Whistler Gamble Fiorito.—M. *Winkler.*

De John Joseph Francis, présentement dans les forces armées, époux de Mary Kathleen Maureen Francis, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Lois Hattie Adelstein Green, épouse d'Irving I. Green, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Winnifred Ann Maltby Gurlevitch, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Hyman Gurlevitch, de Beauharnois (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Elizabeth Florence Robson Hamilton, épouse de William McLean Hamilton, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Mary Ethel Flood Harding, demeurant présentement à Victoria (Colombie-Britannique), épouse de Robert Harding, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Frederick Kenneth Hare, de Montréal (P.Q.), époux de Suzanne Alice Bates Hare, demeurant présentement en Angleterre.—M. *Winkler.*

De Charles Snoade Hilder, de Montréal (P.Q.), époux d'Audrie Gertrude Warren Hilder, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique.—M. *Winkler.*

D'Elia Kuczerian, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Yvette Cliche Kuczerian.—M. *Winkler.*

De Sarah Cohen Lintz, épouse de Sam Lintz, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Joseph Mattioli, de Montréal (P.Q.), époux d'Agnes Waugh Morrison Mattioli, demeurant présentement au Sault-Ste-Marie (Ontario).—M. *Winkler.*

De Maxwell Monieson, de Montréal (P.Q.), époux de Patricia Annie Morgan Monieson.—M. *Winkler.*

De Katherine Jessie Berliner McArthur, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de James Henry Gordon McArthur, présentement dans les forces armées.—M. *Winkler.*

De Frances Wavertree Harris McClure, demeurant présentement à Oakville (Ontario), épouse de Marlin Hassard McClure, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Nellie Slade McCue, épouse de Francis John McCue, de Verdun (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Bernice Rosen Rapps, épouse de Louis Rapps, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Pearl Elmeda Clarke Staples, demeurant présentement à Lennoxville (P.Q.), épouse de James Henry Staples, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Fernande Robitaille Viel, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Réal Viel, de St-Laurent (P.Q.).—M. *Winkler*.

M. MacNaught, adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries, présente à la Chambre,—Cinquième rapport annuel de l'Office de soutien des prix des produits de la pêche pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, (en français).

M. Langlois (*Gaspé*), adjoint parlementaire au ministre des Postes, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministre des Postes pour l'année terminée le 31 mars 1952: Partie I—Activité générale du ministère des Postes, y compris un état relatif à la Caisse d'épargne postale; Partie II—Liste alphabétique des bureaux de poste du Canada avec indication de leurs recettes (en anglais et en français).

M. Argue, appuyé par M. Bryce, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935. (Paiement au titre de l'emmagasinage dans les fermes.), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Argue, appuyé par M. Bryce, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 6, Loi modifiant le Code criminel et la Loi des enquêtes sur les coalitions (Responsabilité des administrateurs), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Deslières tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Shaw.

Sur motion de M. Howe, la Chambre s'ajourne, à 9 h. 55 du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 5

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 26 NOVEMBRE 1952

PRIÈRE.

Trente-six pétitions sont déposées sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le premier rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés. Le rapport est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de premier rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Jean Davis Brady, épouse de William Joseph Leon Brady, de Montréal (P.Q.).
De James Arthur Bruce, de Westmount (P.Q.), époux d'Eunice Mary Cain Bruce.
De Norma Bernstein Cohen, épouse de Milton Cohen, de Montréal (P.Q.).
De Nicole Jeanne Marion Comys, épouse de Joris Willem Comys, de Westmount (P.Q.).
De Barbara Carrique Cordeau, épouse de Joseph Raymond Roger Cordeau, de Montréal (P.Q.).
D'Anna Madeline Patterson Cotter, épouse d'Edward John Cotter, de Montréal (P.Q.).
De Gaston Courtemanche, de Lachine (P.Q.), époux de Simonne Sansoucy Courtemanche.
De Murray Day, de Verdun (P.Q.), époux de Vera Butler Day.

De Marie Claude Audette Isabelle Boulanger Douglas, épouse de Thomas Robert Douglas, de Montréal (P.Q.).

De Dominique Fiorito, de Montréal (P.Q.), époux de Kathleen Whistler Gamble Fiorito.

De John Joseph Francis, présentement dans les forces armées, époux de Mary Kathleen Maureen Francis, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).

De Lois Hattie Adelstein Green, épouse d'Irving I. Green, de Montréal (P.Q.).

De Winnifred Ann Maltby Gurlevitch, épouse de Hyman Gurlevitch, de Beauharnois (P.Q.).

D'Elizabeth Florence Robson Hamilton, épouse de William McLean Hamilton, de Montréal (P.Q.).

De Mary Ethel Flood Harding, épouse de Robert Harding, de Montréal (P.Q.).

De Frederick Kenneth Hare, de Montréal (P.Q.), époux de Suzanne Alice Bates Hare.

De Charles Snoade Hilder, de Montréal (P.Q.), époux d'Audrie Gertrude Warren Hilder.

D'Elia Kuczerian, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Yvette Cliche Kuczerian.

De Sarah Cohen Lintz, épouse de Sam Lintz, de Montréal (P.Q.).

De Joseph Mattioli, de Montréal (P.Q.), époux d'Agnes Waugh Morrison Mattioli.

De Maxwell Monieson, de Montréal (P.Q.), époux de Patricia Annie Morgan Monieson.

De Katherine Jessie Berliner McArthur, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de James Henry Gordon McArthur, présentement dans les forces armées.

De Frances Wavertree Harris McClure, épouse de Marlin Hassard McClure, de Montréal (P.Q.).

De Nellie Slade McCue, épouse de Francis John McCue, de Verdun (P.Q.).

De Bernice Rosen Rapps, épouse de Louis Rapps, de Montréal (P.Q.).

De Pearl Elmeda Clarke Staples, épouse de James Henry Staples, de Montréal (P.Q.).

De Fernande Robitaille Viel, épouse de Réal Viel, de St-Laurent (P.Q.).

M. Claxton, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport intitulé: "Le Canada et les Nations Unies, 1951-1952", publié par le ministère des Affaires extérieures, à Ottawa. Recueil des conférences 1951, nº 1.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Deslières tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Poulin.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que l'honorable Président et les honorables sénateurs Aseltine, Blais, Burke, David, Fallis, Gershaw, Gouin, Lambert, McLennan, McDonald, Reid, Vien et Wilson ont été

constitués en un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir au nom du Sénat, comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de ladite Bibliothèque.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que les honorables sénateurs Barbour, Blais, Bouffard, Burke, Comeau, Davies, Dennis, Euler, Fallis, Isnor, Lacasse, Nicol, Stambaugh, Stevenson, Turgeon et Wood ont été constitués en un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat, pendant la présente session, et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet desdits travaux d'impression du Parlement.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que l'honorable Président et les honorables sénateurs Beaubien, Doone, Fallis, Haig, Howard et McLean ont été constitués en un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration du Restaurant du Parlement, en ce qui concerne les intérêts du Sénat et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit Restaurant.

Sur motion de M. Howe, la Chambre s'ajourne, à 5 h. 55 du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 6

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 27 NOVEMBRE 1952

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le troisième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 26 novembre, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Issie Adler, de Montréal (P.Q.), époux de Lily Seller Adler.—M. *Winkler.*

D'Helen Annie Stephen Suttie Allan, épouse de John Pennycuick Allan, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Anne Reddie Banks Carruthers Beaudoin, épouse de Myron Armand Beaudoin, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Laurence Christopher Bell, de Montréal (P.Q.), époux d'Elsie Louise Osborne Bell.—M. *Winkler.*

De Paul Eugène Blais, de Montréal (P.Q.), époux d'Anna Martha Louise Spriestersbach Wollmitz Blais.—M. *Winkler.*

D'Ida Hier Blant, épouse de Samuel Blant, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Minnie Gruhn Boon, épouse de William John Boon, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Florence Brown Boyaner, épouse de Melvin Boyaner, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Joseph Brennan, de Montréal (P.Q.), époux de Gwendolyn Neath Hatton Brennan, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique.—M. *Winkler.*

De Bessie Newhirter Mitchell Cameron, épouse d'Edward William John Cameron, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Doris Edgar Choquette, de Montréal (P.Q.), époux de Simone Alice Ducharme Choquette, demeurant présentement à St-André d'Argenteuil (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Henry Collingwood, de St-Jean (Terre-Neuve), époux de Phyllis Beatrice Hickman Collingwood, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Walter Critch, de St-Jean (Terre-Neuve), époux de Viola Gauthier Critch.—M. *Winkler.*

De John Arthur Dorsay, de Montréal (P.Q.), époux de Lydia Filion Dorsay.—M. *Winkler.*

De Françoise Ernout Fisher, demeurant présentement en France, épouse de Sidney Thomson Fisher, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Lillian Baron Goodman, épouse d'Irving Goodman, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Robert Gordon, de Montréal (P.Q.), époux de Grace McCausland Gordon.—M. *Winkler.*

De Georgette Mertens Herscovitch, épouse de Samuel Herscovitch, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Anna Shulemson Heymann, épouse de Gunter Heymann, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Ruth Audrey Lorraine Beauchamp Ladéroute, épouse de Joseph Raymond Ladéroute, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Molly Klau Lust, épouse de Peter Clark Lust, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Peter Lust, de Montréal (P.Q.), époux de Molly Klau Lust.—M. *Winkler.*

De Shirley Livingston Marson, de Montréal (P.Q.), époux d'Olive May Garrard Marson.—M. *Winkler.*

D'Edna Bristol Marzitelli, épouse de Nicola Marzitelli, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Sender Mines, de Montréal (P.Q.), époux de Chaja Mines.—M. *Winkler.*

D'Alice Martha Sharkey MacInnes, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Walter Scott MacInnes, demeurant présentement en Angleterre.—M. *Winkler.*

De Charles Pichette, de Montréal (P.Q.), époux d'Yvette Champagne Pichette.—M. *Winkler.*

D'Eileen Arthur Osborne Prescott, épouse de Robert Joseph Prescott, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Madeleine McCartney Ratcliff, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse d'Edward Ray Ratcliff, présentement dans les forces armées.—M. *Winkler.*

De Fernand Ratelle, de Montréal (P.Q.), époux de Rachel Lepine Ratelle.—M. *Winkler.*

De Mina Eisenthal Hamerman Segal, autrement connue sous le nom de Mina Eisenthal Segall, épouse de Samoil Glicman Segal, autrement connu sous le nom de Samuel Glickman Segall, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Edna Gladys Tock Sykes, épouse de Robert Edward Sykes, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Teodora Szablity Szentirmai, épouse de Joseph Szentirmai, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Dessie Fowler Taylor, demeurant présentement à Orangeville (Ontario), épouse de Rex Taylor de Topsail (Terre-Neuve).—M. *Winkler.*

De Tillie Tietlebaum Victor, épouse de Marcus Victor, de Montréal (P.Q.). —M. *Winkler.*

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le quatrième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié la pétition suivante, présentée le 26 novembre, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées:

De *Beaver Fire Insurance Company*, de Toronto (Ontario), demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.—M. *Rooney.*

M. l'Orateur dépose sur le bureau de la Chambre,—Rapport du directeur général des élections, présenté en conformité de l'article quatre de la Loi de 1952 sur la députation, chapitre 48 des Statuts du Canada de 1952, (en anglais et en français).

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Deslières tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Dupuis.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 7

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 28 NOVEMBRE 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le deuxième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés. Le rapport est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de deuxième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Issie Adler, de Montréal (P.Q.), époux de Lily Seller Adler.

D'Helen Annie Stephen Suttie Allan, épouse de John Pennycuick Allan, de Montréal (P.Q.).

D'Anne Reddie Banks Carruthers Beaudoin, épouse de Myron Armand Beaudoin, de Montréal (P.Q.).

De Laurence Christopher Bell, de Montréal (P.Q.), époux d'Elsie Louise Osborne Bell.

De Paul Eugène Blais, de Montréal (P.Q.), époux d'Anna Martha Louise Spriestersbach Wollmitz Blais.

D'Ida Hier Blant, épouse de Samuel Blant, de Montréal (P.Q.).

De Minnie Gruhn Boon, épouse de William John Boon, de Montréal (P.Q.).

De Florence Brown Boyaner, épouse de Melvin Boyaner, de Montréal (P.Q.).

De Doris Edgar Choquette, de Montréal (P.Q.), époux de Simone Alice Ducharme Choquette.

D'Henry Collingwood, de St-Jean (Terre-Neuve), époux de Phyllis Beatrice Hickman Collingwood.

De John Arthur Dorsay, de Montréal (P.Q.), époux de Lydia Filion Dorsay.

De Françoise Ernout Fisher, épouse de Sidney Thomson Fisher, de Montréal (P.Q.).

De Lillian Baron Goodman, épouse d'Irving Goodman, de Montréal (P.Q.).

De Robert Gordon, de Montréal (P.Q.), époux de Grace McCausland Gordon.

De Ruth Audrey Lorraine Beauchamp Ladéroute, épouse de Joseph Raymond Ladéroute, de Montréal (P.Q.).

De Shirley Livingston Marson, de Montréal (P.Q.), époux d'Olive May Garrard Marson.

D'Edna Bristol Marzitelli, épouse de Nicola Marzitelli, de Montréal (P.Q.).

De Sender Mines, de Montréal (P.Q.), époux de Chaja Mines.

De Madeleine McCartney Ratcliff, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse d'Edward Ray Ratcliff, présentement dans les forces armées.

De Fernand Ratelle, de Montréal (P.Q.), époux de Rachel Lepine Ratelle.

De Mina Eisenthal Hamerman Segal, autrement connue sous le nom de Mina Eisenthal Segall, épouse de Samoil Glicman Segal, autrement connu sous le nom de Samuel Glickman Segall, de Montréal, (P.Q.).

De Teodora Szablity Szentirmai, épouse de Joseph Szentirmai, de Montréal (P.Q.).

De Dessie Fowler Taylor, épouse de Rex Taylor, de Topsail (Terre-Neuve).

De Tillie Tietlebaum Victor, épouse de Marcus Victor, de Montréal (P.Q.).

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le troisième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés. Le rapport est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de troisième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Paul Henri Bouffard, de Québec (P.Q.), et autres d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Mercantile Bank of Canada.*

De *Beaver Fire Insurance Company,* de Toronto (Ontario), demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie du rapport de l'Auditeur général du Canada concernant les comptes de la Commission nationale des champs de bataille pour l'année financière terminée le 31 mars 1952. Statuts du Canada de 1908, chapitre 57, article 12.

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, pour M. Abbott, présente à la Chambre,—Copie d'une lettre, en date du 25 novembre 1952, adressée par le ministre des Finances à M. K. W. Taylor, président du Conseil mixte national du service public du Canada, Ottawa, concernant l'adoption de la semaine de travail de cinq jours dans le service public du Canada.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Deslières tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Ferrie.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne ensuite, à 6 heures du soir, à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 8

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 1er DÉCEMBRE 1952

PRIÈRE.

Quarante et une pétitions sont déposées sur le bureau.

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie du rapport annuel de la Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Copie du rapport annuel du commissaire des pénitenciers pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Deslières tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Fulford.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 9

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 2 DÉCEMBRE 1952

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le cinquième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié la pétition suivante, présentée le 1er décembre, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées:

De l'*Interprovincial Pipe Line Company,* d'Edmonton (Alberta), demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.—M. *Bennett.*

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le sixième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 1er décembre, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Eric Ernest Auclair, de Marieville (P.Q.), époux de Thérèse Gauthier Auclair, demeurant présentement à St-Jean (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Alena Estella Welch Ball, épouse de William Rex Ball, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Beatrice Miriam Kert Beloff, épouse de H. Benjamin Beloff, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Doris Isabell Dalzell Bennett, épouse de Claude Louis Bennett, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Lily Belzberg Bigman, demeurant présentement à Québec (P.Q.), épouse de Sidney Bigman, de Valcartier (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Costanza Marzitelli Boisvert, épouse de Mario Boisvert, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Margaret Eadie Kerr Britton, épouse de Gordon William Britton, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Pauline Liliane Baron Brumby, épouse de Walter Lyon Keith Brumby, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Zoe Audrey Birch Butler, épouse de Robert George Butler, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Marie Gilberte Bélanger Byrne, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Michael John Byrne, de Québec (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Georges Chaput, de Montréal (P.Q.), époux de Véronique Boileau Chaput.—M. *Winkler.*

De Mary Katherine Randell Clarke, épouse de Derry Rae Clarke, de St-Jean (Terre-Neuve).—M. *Winkler.*

D'Annie Mislovitch Cohen, épouse de Harry Cohen, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Doreen Mae Walmough Colson, autrement connue sous le nom de Doreen Mae Watmough Colson, épouse de Raymond Pierre Joseph Colson, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Madeleine Blain Cousineau, épouse de Claude Cousineau, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Helen Doreen Cave Crawshaw, épouse de Robert Frederick Crawshaw, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Dezso Ferenc Cross, de Montréal (P.Q.), époux de Veronica Iris Collier Cross.—M. *Winkler.*

De Margaret Elizabeth Thelma Webb Crothers, épouse de Gerald Allan Crothers, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Elina Iacurto Floyd, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de John Floyd, présentement dans les forces armées.—M. *Winkler.*

D'Armand Frenette, de Montréal (P.Q.), époux de Reine Estelle Lafond Frenette.—M. *Winkler.*

De William Oscar Gilbert, de Montréal (P.Q.), époux de Violet Cecilia Black Gilbert, demeurant présentement à Brockville (Ontario).—M. *Winkler.*

De Ralph Wellington Goodyear, de Musgrave-Harbour (Terre-Neuve), époux de Doris Cuff Goodyear, demeurant présentement à St-Jean (Terre-Neuve).—M. *Winkler.*

De George Robert Stirling Henry, de Montréal (P.Q.), époux de Theo Alice Lamb Henry.—M. *Winkler.*

D'Agnes Charlotte Quamme Higgins, demeurant présentement à Lachine (P.Q.), épouse de Benjamin Howard Higgins, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Alexander Jakobszak, de Montréal (P.Q.), époux d'Alexandra Safulko Jakobszak.—M. *Winkler.*

De Mabel Audrey Holder Jemmott, épouse d'Edward Arthur Jemmott, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Pearl Balogh Katona, demeurant présentement à Brantford (Ontario), épouse de Leslie Katona, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Muriel Luella Sproston Kerr, épouse de Laurin Jacques Kerr, aussi connu sous le nom de James Lawrence Kerr, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Lily Isenberg Kwavnick, épouse de Bennie Kwavnick, de Montréal (P.Q.)—M. *Winkler.*

De Florence Anna Carsh Laing, épouse de William Laing, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Claudia Marie Boudreau Leblanc, épouse de Martin Willard Leblanc, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Joseph Arthur Lesage, de la ville de Québec (P.Q.), époux de Mary Noella Irene Bedard Lesage, demeurant présentement à Ottawa (Ontario).—M. *Winkler.*

De Maurice Léveillé, de Montréal (P.Q.), époux de Jacqueline Lefebvre Léveillé.—M. *Winkler.*

De Phyllis Newman Lunan, épouse de David Gordon Lunan, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De George Magner, de Montréal (P.Q.), époux de Lily Murray Magner.—M. *Winkler.*

De Rosalia Marie Sepchuk Maniloff, demeurant présentement à St-Adèle (P.Q.), épouse de Victor Maniloff, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Olga Andrews Martin, épouse d'Albert Martin, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Queenie Isabel Brambell Muchan, demeurant présentement à Westmount (P.Q.), épouse de Gordon Muchan, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Irene Toth Nagy, épouse d'Andrew Nagy, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 26 novembre 1952, selon les dispositions de l'article six de la Loi sur les règlements, chapitre trente des Statuts du Canada de 1950 (1re session), (versions anglaise et française).

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport des Archives publiques pour l'année 1951 (en français).

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie de la liste de répartitions et de mises au point des dettes contractées pour avances de graines de semences, de fourrage pour les animaux et pour aide sous toute autre forme, au cours de la période du 26 février au 19 novembre 1952, aux termes de l'article deux, chapitre 51 des Statuts du Canada de 1926-1927, Loi concernant certaines créances de la Couronne.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Deslières tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Casselman.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures et huit minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 10

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 3 DÉCEMBRE 1952

PRIÈRE.

Vingt-cinq pétitions sont déposées sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le quatrième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de quatrième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Eric Ernest Auclair, de Marieville (P.Q.), époux de Thérèse Gauthier Auclair.

D'Alena Estella Welch Ball, épouse de William Rex Ball, de Montréal (P.Q.).

De Beatrice Miriam Kert Beloff, épouse de H. Benjamin Beloff, de Montréal (P.Q.).

De Doris Isabell Dalzell Bennett, épouse de Claude Louis Bennett, de Montréal (P.Q.).

De Lily Belzberg Bigman, épouse de Sidney Bigman, de Valcartier (P.Q.).

De Costanza Marzitelli Boisvert, épouse de Mario Boisvert, de Montréal (P.Q.).

De Margaret Eadie Kerr Britton, épouse de Gordon William Britton, de Montréal (P.Q.).

De Pauline Liliane Baron Brumby, épouse de Walter Lyon Keith Brumby, de Montréal (P.Q.).

De Zoe Audrey Birch Butler, épouse de Robert George Butler, de Montréal (P.Q.).

De Marie Gilberte Bélanger Byrne, épouse de Michael John Byrne, de Québec (P.Q.).

De Georges Chaput, de Montréal (P.Q.), époux de Véronique Boileau Chaput.

De Mary Katherine Randell Clarke, épouse de Derry Rae Clarke, de St-Jean (Terre-Neuve).

D'Annie Mislovitch Cohen, épouse d'Harry Cohen, de Montréal (P.Q.).

De Doreen Mae Walmough Colson, autrement connue sous le nom de Doreen Mae Watmough Colson, épouse de Raymond Pierre Joseph Colson, de Montréal (P.Q.).

De Madeleine Blain Cousineau, épouse de Claude Cousineau, de Montréal (P.Q.).

D'Helen Doreen Cave Crawshaw, épouse de Robert Frederick Crawshaw, de Montréal (P.Q.).

De Dezso Ferenc Cross, de Montréal (P.Q.), époux de Veronica Iris Collier Cross.

De Margaret Elizabeth Thelma Webb Crothers, épouse de Gerald Allan Crothers, de Montréal (P.Q.).

D'Elina Iacurto Floyd, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de John Floyd, présentement dans les forces armées.

D'Armand Frenette, de Montréal (P.Q.), époux de Reine Estelle Lafond Frenette.

De William Oscar Gilbert, de Montréal (P.Q.), époux de Violet Cecilia Black Gilbert.

De Ralph Wellington Goodyear, de Musgrave-Harbour (Terre-Neuve), époux de Doris Cuff Goodyear.

De George Robert Stirling Henry, de Montréal (P.Q.), époux de Theo Alice Lamb Henry.

D'Agnes Charlotte Quamme Higgins, épouse de Benjamin Howard Higgins, de Montréal (P.Q.).

De Margaret Girvan Hill, épouse de Lewis Cogger Hill, de Montréal (P.Q.).

De Mabel Audrey Holder Jemmott, épouse d'Edward Arthur Jemmott, de Montréal (P.Q.).

M. McCusker, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport (en deux volumes) de l'enquête sur les services de santé en Saskatchewan, daté du 30 septembre 1951, présenté par le comité d'enquête sur les services de santé de la Saskatchewan au gouvernement de cette province, aux termes des subventions fédérales pour les relevés sur les services de santé.

Aussi,—Exemplaire d'un rapport sur les services de santé en Alberta, daté de 1950, préparé par le comité d'enquête sur les services de santé de l'Alberta en vue de sa présentation au gouvernement de cette province, aux termes des subventions fédérales pour les relevés sur les services de santé.

Aussi,—Exemplaire du rapport de l'enquête sur les services de santé (en douze volumes), daté du 15 août 1951, préparé par le directeur général de l'enquête sur les services de santé de Québec en vue de sa présentation au gouvernement de cette province, aux termes des subventions fédérales aux relevés sur les services de santé (en français).

Et aussi,—Exemplaire d'un rapport (en trois volumes) du comité d'enquête sur les services de santé du Manitoba, daté du 12 mai 1952, préparé en vue de sa présentation au gouvernement du Manitoba, aux termes des subventions fédérales pour les relevés sur les services de santé.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Deslières tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Jutras.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 11

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 4 DÉCEMBRE 1952

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le septième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 3 décembre, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Gabrielle Bertrand McCullough, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Murwood Cyril McCullough, de Beaurepaire (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Harold Gordon McFarlane, de Montréal (P.Q.), époux de Gladys Patricia Hopley McFarlane.—M. *Winkler.*

De Kathleen Mary Wilkinson Paraskiewicz, épouse de Mikolaj Paraskiewicz, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Agnes Mary Perkins Pereira, épouse de Kenneth Pereira, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Antonio Proietti, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Staiguill Proietti.—M. *Winkler.*

De Margaret E. Heal Redpath, épouse de Huntly Roddick Redpath, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Cécile Léa Sauvé Rhéaume, épouse de Jean Rhéaume, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Gordon Dampierre Ross, de Québec (P.Q.), époux de Marie Éva Fernande Bastien Ross, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Fernande Bastien Ross, épouse de Gordon Dampierre Ross, de Québec (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Charles Meela Voyinovitch Seifert, épouse de Hyman Seifert, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Jennie Miller Solomon, épouse de Jack Solomon, de Montréal (P.Q.). —M. *Winkler.*

De Nina Difiore Statner, épouse d'Allan Statner, de Montréal (P.Q.). —M. *Winkler.*

De John Alexander Stronach, de Montréal (P.Q.), époux de Shirley Florence June Carter Stronach.—M. *Winkler.*

De Marguerite Irène Bastien Taschereau, demeurant présentement à Québec (P.Q.), épouse de Henry Edward Taschereau, de Granby (P.Q.). —M. *Winkler.*

De Mary Lane Taylor, demeurant présentement à Catalina (Terre-Neuve), épouse de Frederick Taylor, de St-Jean (Terre-Neuve).—M. *Winkler.*

De Marcel Roland Veilleux, de Shawinigan-Falls (P.Q.), époux de Ghislaine Rochette Veilleux.—M. *Winkler.*

De Marie Renée Emond Walker, épouse de Constantin Phillip Walker, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Valorie Leslie Hylda Carson Wallis, demeurant présentement à Como (P.Q.), épouse de Hugh Macdonell Wallis, de Senneville (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Eileen Mercedes Hudson Walsh, épouse d'Arthur Walsh, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Catherine Maine McKenzie Woods, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Norman Woods, présentement dans les forces armées.—M. *Winkler.*

De Phyllis Violet Perlson Wright, épouse d'Andrew Paul Wright, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Christina Pollock Yetman, épouse de Kenneth Yetman, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Gladys Emily Miller Young, demeurant présentement à Hampstead (P.Q.), épouse de Robert Harold Young, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le huitième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 3 décembre, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées:

De Jacob Rollwagen, de Winnipeg (Manitoba), et autres de l'Ouest du Canada, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Apostolic Trustees of the Friars Minor or Franciscans of Western Canada.*—M. *Dechêne.*

De Frank Murray McMahon et autres, de Calgary (Alberta), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Peace River Transmission Company Limited.*—M. *Murray* (Cariboo).

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le cinquième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de cinquième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Pearl Balogh Katona, épouse de Leslie Katona, de Montréal (P.Q.).

De Lily Isenberg Kwavnick, épouse de Bennie Kwavnick, de Montréal (P.Q.).

De Florence Anna Carsh Laing, épouse de William Symon Laing, de Montréal (P.Q.).

De Claudia Marie Boudreau Leblanc, épouse de Martin Willard Leblanc, de Montréal (P.Q.).

De Joseph Arthur Lesage, de Québec (P.Q.), époux de Mary Noella Irene Bedard Lesage.

De Maurice Léveillé, de Montréal (P.Q.), époux de Jacqueline Lefebvre Léveillé.

De Phyllis Newman Lunan, épouse de David Gordon Lunan, de Montréal (P.Q.).

De George Magner, de Montréal (P.Q.), époux de Lily Murray Magner.

De Rosalia Marie Sepchuk Maniloff, épouse de Victor Maniloff, de Montréal (P.Q.).

D'Olga Andrews Martin, épouse d'Albert Martin, de Montréal (P.Q.).

De Queenie Isabel Brambell Muchan, épouse de Gordon Muchan, de Montréal (P.Q.).

D'Irene Toth Nagy, épouse d'Andrew Nagy, de Montréal (P.Q.).

D'Alice Martha Sharkey MacInnes, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Walter Scott MacInnes, demeurant présentement en Angleterre.

De Gabrielle Bertrand McCullough, épouse de Murwood Cyril McCullough, de Beaurepaire (P.Q.).

De Harold Gordon McFarlane, de Montréal (P.Q.), époux de Gladys Patricia Hopley McFarlane.

De Kathleen Mary Wilkinson Paraskiewicz, épouse de Mikolaj Paraskiewicz, de Montréal (P.Q.).

D'Agnes Mary Perkins Pereira, épouse de Kenneth Pereira, de Montréal (P.Q.).

D'Antonio Proietti, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Staiguill Proietti.

De Margaret E. Heal Redpath, épouse de Huntly Roddick Redpath, de Montréal (P.Q.).

De Cécile Léa Sauvé Rhéaume, épouse de Jean Rhéaume, de Montréal (P.Q.).

De Gordon Dampierre Ross, de Québec (P.Q.), époux de Marie Éva Fernande Bastien Ross.

De Fernande Bastien Ross, épouse de Gordon Dampierre Ross, de Québec (P.Q.).

De Charles Meela Voyinovitch Seifert, épouse de Hyman Seifert, de Montréal (P.Q.).

De Jennie Miller Solomon, épouse de Jack Solomon, de Montréal (P.Q.).

De Nina Difiore Statner, épouse d'Allan Statner, de Montréal (P.Q.).

De John Alexander Stronach, de Montréal (P.Q.), époux de Shirley Florence June Carter Stronach.

De Marguerite Irène Bastien Taschereau, épouse de Henry Edward Taschereau, de Granby (P.Q.).

De Mary Lane Taylor, épouse de Frederick Taylor, de St-Jean (Terre-Neuve).

De Marcel Roland Veilleux, de Shawinigan-Falls (P.Q.), époux de Ghislaine Rochette Veilleux.

De Marie Renée Emond Walker, épouse de Constantin Phillip Walker, de Montréal (P.Q.).

De Valorie Leslie Hylda Carson Wallis, épouse de Hugh Macdonell Wallis, de Senneville (P.Q.).

D'Eileen Mercedes Hudson Walsh, épouse d'Arthur Walsh, de Montréal (P.Q.).

De Catherine Maine McKenzie Woods, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Norman Woods, présentement dans les forces armées.

De Phyllis Violet Perlson Wright, épouse d'Andrew Paul Wright, de Montréal (P.Q.).

De Christina Pollock Yetman, épouse de Kenneth Yetman, de Montréal (P.Q.).

De Gladys Emily Miller Young, épouse de Robert Harold Young, de Montréal (P.Q.).

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 7 (C du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt".

Bill nº 8 (D du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires".

Bill nº 9 (F du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la preuve au Canada".

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des ordonnances rendues par le commissaire en conseil des territoires du Nord-Ouest au cours de la période du 26 décembre 1951 au 20 novembre 1952, aux termes de l'article 13 de la Loi des territoires du Nord-Ouest, chapitre 142, Statuts revisés du Canada, 1927.

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'un arrêté en conseil rendu en vertu des dispositions de la Loi sur l'administration financière, comme il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1/4598, approuvé le 4 décembre 1952: concernant la remise des intérêts, jusqu'au 31 décembre 1952 inclusivement, sur toute somme à l'égard de laquelle les versements acquittés, conformément aux dispositions de l'article 47 de la Loi de l'impôt sur le revenu (chapitre 52, Statuts de 1948, modifié) et pour les périodes fiscales se terminant avant le 1er mai 1953, par les corporations assujéties à un impôt à l'égard de leur revenu net aux termes de la Loi de l'impôt sur les corporations, 1939, (Ontario), sont insuffisants par suite de la déduction du montant ou des montants calculés en vertu des dispositions de l'article 37 de ladite Loi de l'impôt sur le revenu.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Deslières tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Laing.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne, à 9 h. 55 du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 12

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 5 DÉCEMBRE 1952

PRIÈRE.

Trente-neuf pétitions sont déposées sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 10 (G du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prisons et les maisons de correction".

Bill n° 11 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Carrique Cordeau".

Bill n° 12 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Kenneth Hare".

Bill n° 13 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Wavertree Harris McClure".

Bill n° 14 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nicole Jeanne Andrée Marion Comys".

Bill n° 15 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Mattioli".

Bill n° 16 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Bertrand McCullough".

Bill n° 17 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Jessie McArthur".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions en obtention de bills de divorce et sur lesquelles reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, pour M. Bradley, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du secrétaire d'État du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en français).

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport annuel de la Commission d'énergie des territoires du Nord-Ouest pour l'année financière terminée le 31 mars 1952. Statuts du Canada, 1948, chapitre 64, article 26.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 7 (C du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt".—M. *Abbott*.

Bill nº 8 (D du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires".—M. *Abbott*.

Bill nº 9 (F du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la preuve au Canada".—M. *Garson*.

M. Howe, pour M. St-Laurent, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur les pouvoirs d'urgence afin de prescrire le maintien en vigueur de ladite loi pendant une période supplémentaire d'un an, à compter du premier mai mil neuf cent cinquante-trois jusqu'au trente et un mai mil neuf cent cinquante-quatre.

Sur ce, M. Howe, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Garson, pour M. Abbott propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, afin de prolonger l'application de ladite loi pendant une période supplémentaire, en faisant expirer le 31 mars 1953, au lieu du 28 février 1954, la période de trois ans présentement prévue pour les prêts garantis par le Gouvernement en vertu de la loi et en décrétant une nouvelle période de trois ans commençant le 1er avril 1953 et expirant le 31 mars 1956; de prescrire, en outre, que le montant maximum des prêts consentis par les banques au cours de la nouvelle période et garantis en vertu de la loi sera de trois cents millions de dollars.

Sur ce, M. Garson, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Sinclair propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi prévoyant l'approbation et la confirmation de la Convention internationale relative aux pêcheries hauturières de l'océan Pacifique-Nord, signée par le Canada, les États-Unis et le Japon, à Tokyo, le 9 mai 1952, et prescrivant l'exécution des obligations du Canada découlant de la convention.

Sur ce, M. Sinclair, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Garson propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi de 1946 sur les juges en vue d'autoriser le paiement du traitement d'un autre juge de la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

Sur ce, M. Garson, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Winters propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi nationale de 1944 sur l'habitation afin d'augmenter les crédits alloués pour des prêts par l'article sept, sous le régime de la Partie I, de $300,000,000 à $500,000,000, et les crédits alloués pour des prêts par l'article treize, sous le régime de la Partie II, de $150,000,000 à $250,000,000; et, en outre, relativement aux subventions pour le déblaiement des taudis et à certaines autres questions jugées nécessaires pour l'application appropriée de la loi.

Sur ce, M. Winters, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Winters propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour autoriser l'octroi d'une aide financière aux provinces en vue de la conservation des ressources hydrauliques selon les conditions énoncées dans ladite mesure, lesdites subventions ne devant pas dépasser trente-sept et demi pour cent du coût des entreprises et devant être attribuées à même les sommes votées par le Parlement aux fins susdites; et pour prescrire que tous les fonctionnaires, commis et préposés requis pour l'application des dispositions de ladite loi seront nommés en conformité des dispositions de la Loi du service civil.

Sur ce, M. Winters, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Winters propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de constituer par statut la Commission des lieux et monuments historiques du Canada; de prescrire que la Commission se composera de douze membres et de pourvoir à ses pouvoirs et devoirs; de décréter, en outre, qu'il sera versé aux membres nommés des honoraires à l'occasion de leur présence à chaque séance ainsi que les frais de voyages et de subsistance subis en rapport avec les travaux de la Commission; et, de pourvoir, en outre, à la nomination et à la rémunération d'un secrétaire de la Commission; et, de prescrire, enfin, que toutes les dépenses relatives à l'application de la loi seront versées à même les deniers votés par le Parlement à cette fin.

Sur ce, M. Winters, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre, que Son Excellence le Gouverneur général en conseil, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Howe propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, 1937, en vue de prescrire que la corporation sera placée sous la gestion d'un conseil d'administration composé de neuf membres au lieu de sept; d'augmenter les pouvoirs de la corporation et de rajuster la composition du capital de façon à la rendre conforme à la pratique commerciale normale.

Sur ce, M. Howe, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Lapointe propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants en vue de prescrire que la loi expirera le dernier jour de la première session du Parlement en mil neuf cent cinquante-quatre au lieu du dernier jour de la session du Parlement en mil neuf cent cinquante-trois.

Sur ce, M. Lapointe, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Lapointe propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi prévoyant une assistance pour l'instruction supérieure des enfants de certains membres décédés des forces armées et d'autres personnes, toutes allocations et tous frais payables sous le régime de la loi devant être attribués sur les deniers votés par le Parlement.

Sur ce, M. Lapointe, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Deslières tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Weir.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 13

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 8 DÉCEMBRE 1952

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le neuvième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 5 décembre, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Mildred Isabel Lunan Aspell, épouse de Ralph William Joseph Aspell, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Léon Honoré Beauregard, de Montréal (P.Q.), époux de Flora Lilly Turner Beauregard.—M. *Winkler*.

De Rita Lowsky Blatt, épouse de Morris Blatt, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Nathan Bodanis, de Montréal (P.Q.), époux de Dinah Serlin Bodanis, demeurant présentement à Toronto (Ontario).—M. *Winkler*.

De Lottie Mendelman Brand, épouse de Milton Brand, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Sidney William Donald Butler, de St-Jean (Terre-Neuve), époux de Florence Grace Oke Butler.—M. *Winkler*.

D'Edwin George Chafe, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Aimée Béatrice Henriette Cinq-Mars Chafe.—M. *Winkler*.

De Napoléon-Jean-Paul Chayer, de Montréal (P.Q.), époux de Suzanne Durocher Chayer.—M. *Winkler*.

De Carrie Ruth Morbey Chenoy, épouse de David Chenoy, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Marcel Clark, de Montréal (P.Q.), époux de Pauline Dussault Clark. —M. *Winkler.*

De Ruth Schwartz Cohen, épouse de Seymour Cohen, de Montréal (P.Q.). —M. *Winkler.*

De Marie Sylvaine Alain Dahlstrom, épouse de Sven Godfrid Dahlstrom, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Hazel Loisette Robinson Darby, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Richard Tedder Darby, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique.—M. *Winkler.*

De Berniece Gertrude Lynn Doran, de Montréal (P.Q.), demeurant présentement à Prince Albert (Saskatchewan), épouse de James John Doran, présentement dans les forces armées.—M. *Winkler.*

De Jane Louttit Dormer, demeurant présentement à Point-La-Nim (Nouveau-Brunswick), épouse de Charles Henry Dormer, de Montréal (P.Q.). —M. *Winkler.*

De William James Dunn, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Madeleine Dufeignies Dunn, demeurant présentement en Belgique.—M. *Winkler.*

D'Anne Agnes Costigan Entwistle, épouse de Desmond Arthur Entwistle, de St-Eustache (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Ruth Steirman Fernley, épouse de Harris Fernley, de Montréal (P.Q.). —M. *Winkler.*

D'Agnes Kathleen Small Finlayson, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Harold Musgrave Finlayson, de Montréal (P.Q.).— M. *Winkler.*

De Barney Flegal, de Montréal (P.Q.), époux de Ruth Marie Isabelle Leonora Miller Flegal.—M. *Winkler.*

De Donalda Gagnon Fontaine, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Joseph Fontaine, d'Abestos (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Hilda Irene Roddis Galbraith, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de John Galbraith, de Verdun (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Raymond Gélinas, de Montréal (P.Q.), époux de Thérèse Bouchard Gélinas.—M. *Winkler.*

D'Angelina Maria Di Battista Gill, demeurant présentement à Lachine (P.Q.), épouse de Charles Leo Gill, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Edwin George Godden, de St-Jean (Terre-Neuve), époux de Muriel Noelle Palliser Godden.—M. *Winkler.*

De Jack Gold, de Montréal (P.Q.), époux de Rita Steiner Gold, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique.—M. *Winkler.*

D'Elizabeth Rogers Guérin, épouse de Moïse Léo-Paul Guérin, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Alexander Hillcoat, de Longueuil (P.Q.), présentement dans les forces armées, époux de Mary Constance Reilly Hillcoat, demeurant présentement à St. Catharines (Ontario).—M. *Winkler.*

D'Alfred Roger Holder, de Montréal (P.Q.), époux de Marie-Paule Dufresne Holder.—M. *Winkler.*

De Hazel Margaret MacRury Jordan, épouse de Norman Howard Jordan, de Verdun (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Jean Marion Oickle Joudrey, demeurant présentement à Bridgewater (Nouvelle-Écosse), épouse de Cecil Owen Joudrey, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Minnie Martz Kurtzman, épouse de Matthew Kurtzman, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Kathleen Ada Styles Labonté, épouse de Josua Aimé George Labonté, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Rolph Julian LaFrance, de Montréal (P.Q.), époux de Doris Jean McArthur LaFrance.—M. *Winkler.*

De Carmen Archambault Lebrasseur, épouse d'Aurèle Lebrasseur, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Julia Hut Lutterman, épouse de Harry Lutterman, de Montréal (P.Q.). —M. *Winkler.*

D'Eileen Doris Martin Martin, demeurant présentement à Waterloo (P.Q.), épouse d'Erle Marvin Martin, de Ste-Rose (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Audrey Jane Clements Patterson, épouse d'Eric Thomas Patterson, de Verdun (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Yvon Perras, de Montréal (P.Q.), époux de Pauline Fontaine Perras. —M. *Winkler.*

M. Knowles, appuyé par M. Wright, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 18, Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1952) en ce qui concerne le quorum de la Chambre des communes, qui est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Chevrier, appuyé par M. Winters, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 20, Loi modifiant la Loi aidant à la construction des navires au Canada, qui est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 10 (G du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prisons et les maisons de correction".—M. *Garson.*

Bill n° 11 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Carrique Cordeau".—M. *Winkler.*

Bill n° 12 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Kenneth Hare".—M. *Winkler.*

Bill n° 13 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Wavertree Harris McClure".—M. *Winkler.*

Bill n° 14 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nicole Jeanne Andrée Marion Comys".—M. *Winkler.*

Bill n° 15 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Mattioli". —M. *Winkler.*

Bill n° 16 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Bertrand McCullough".—M. *Winkler.*

Bill n° 17 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Jessie McArthur".—M. *Winkler.*

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Deslières tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. MacInnis.

Sur motion de M. Howe, la Chambre s'ajourne, à 9 h. 55 du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 14

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 9 DÉCEMBRE 1952

PRIÈRE.

Vingt-sept pétitions sont déposées sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le sixième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de sixième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Léon Honoré Beauregard, de Montréal (P.Q.), époux de Flora Lilly Turner Beauregard.

De Nathan Bodanis, de Montréal (P.Q.), époux de Dinah Serlin Bodanis.

De Lottie Mendelman Brand, épouse de Milton Brand, de Montréal (P.Q.).

De Joseph Brennan, de Montréal (P.Q.), épouse de Gwendolyn Neath Hatton Brennan.

D'Edwin George Chafe, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Aimée Béatrice Henriette Cinq-Mars Chafe.

De Napoléon-Jean-Paul Chayer, de Montréal (P.Q.), époux de Suzanne Durocher Chayer.

De Marcel Clark, de Montréal (P.Q.), époux de Pauline Dussault Clark.

De Marie Sylvaine Alain Dahlstrom, épouse de Sven Godfrid Dahlstrom, de Montréal (P.Q.).

De Jane Louttit Dormer, épouse de Charles Henry Dormer, de Montréal (P.Q.).

De Barney Flegal, de Montréal (P.Q.), époux de Ruth Marie Isabelle Leonora Miller Flegal.

De Donalda Gagnon Fontaine, épouse de Joseph Fontaine, d'Abestos (P.Q.).

De Raymond Gélinas, de Montréal (P.Q.), époux de Thérèse Bouchard Gélinas.

D'Angelina Maria Di Battista Gill, épouse de Charles Leo Gill, de Montréal (P.Q.).

De Minnie Martz Kurtzman, épouse de Matthew Kurtzman, de Montréal (P.Q.).

D'Audrey Jane Clements Patterson, épouse d'Eric Thomas Patterson, de Verdun (P.Q.).

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le septième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de septième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De l'*Interprovincial Pipe Line Company*, d'Edmonton (Alberta), demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.

De Frank Murray McMahon et autres, de Calgary (Alberta), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation la *Peace River Transmission Company Limited.*

M. Garson propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en ce qui concerne la responsabilité de la Couronne en matière d'actes préjudiciables et d'indemnité de sauvetage civil afin de placer la Couronne dans une situation sensiblement analogue à celle d'un particulier pour ce qui concerne sa responsabilité à l'égard

a) d'actes préjudiciables commis par des préposés;

b) d'actes préjudiciables nés d'un manquement au devoir afférent à la propriété, l'occupation, la possession ou le contrôle de biens;

c) de dommages causés par un véhicule à moteur sur une grande route, et

d) de l'indemnité de sauvetage civil,

et afin de permettre l'introduction de certaines actions contre la Couronne devant les cours provinciales.

Sur ce, M. Garson, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Deslières tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Drew.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 15

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 10 DÉCEMBRE 1952

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le dixième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 9 décembre, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Andrew Percy Belle, de Verdun (P.Q.), époux de Helen Aline Bell. —M. *Winkler.*

De Lena Herman Besner, épouse de Nicholas Besner, de Lachine (P.Q.). —M. *Winkler.*

De Leonard James Chadwick, de Verdun (P.Q.), époux de Thérèse Pouliot Chadwick, demeurant présentement à Outremont (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Helen Isabelle Hammond Dadson, épouse de William James Dadson, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Hellon May Dreany English, demeurant présentement à Ottawa (Ontario), épouse de Denzil Howard English, de Wrightville (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Adélard Gilbert, de Montréal (P.Q.), époux de Zélia Dufour Gilbert. demeurant présentement à Jonquière (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Patricia Mary Kearney Hollett, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Walter Sydney Allan Hollett, de Verdun (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Vincent John Laviolette, de St-Hubert (P.Q.), époux de Dorothy Seems Laviolette, demeurant à Hamilton (Ontario).—M. *Winkler.*

De Rebecca Bowman, Lefloch, épouse de Joseph Gerard Lefloch, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Roger Loiselle, de Montréal (P.Q.), époux d'Odélie Côté Loiselle. —M. *Winkler.*

De Gordon Earl Page, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Mary O'Neill Page, demeurant présentement à Calgary (Alberta).—M. *Winkler.*

De William Gordon Quinn, de St-Lambert (P.Q.), époux de Dorothy Machin Quinn, demeurant présentement dans le pays de Galles.—M. *Winkler.*

De Gérard Richer, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Rose Galasso Richer. —M. *Winkler.*

De Barbara Bennett Roach, épouse de Wilfred John Roach, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Aimé-Arthur Roy, de Rock Island (P.Q.), époux d'Ethel Elizabeth Smith Roy.—M. *Winkler.*

De Mary Viola Yolanda Decorata Roy, autrement connue sous le nom de King, épouse d'Émile Roy, autrement connu sous le nom de King, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De George Frederick Shaw, de Verdun (P.Q.), époux de Mary Ruth Barry Shaw.—M. *Winkler.*

De William John Shaw, de Verdun (P.Q.), époux de Kathleen Mary Bowring Shaw, demeurant présentement à Toronto (Ontario).—M. *Winkler.*

De Rachel Sturman Spirer, épouse d'Elias Spirer, de Montréal (P.Q.). —M. *Winkler.*

D'Ivy Helen Jean Morton Starke, demeurant présentement à Ste-Marguerite-Station (P.Q.), épouse d'Andrew Drake Starke, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Douglas Malcolm Stephen, de Verdun (P.Q.), époux d'Electra Mary Thompson Stephen, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Richard Alfred Sutton, de Montréal (P.Q.), époux de Frances Matilda David Sutton.—M. *Winkler.*

De Frederick Arthur Tait, de Montréal (P.Q.), époux de Joan Blanche Andrew Tait.—M. *Winkler.*

De Jacob Titsch, de Montréal (P.Q.), époux de Magdalena Kemerle Titsch, demeurant présentement à Toronto (Ontario).—M. *Winkler.*

D'Ethel Florence Flack Towne, épouse de William Henry Towne, de Montréal (P.Q.), demeurant présentement à Ottawa (Ontario).—M. *Winkler.*

De Minnie Miki Simon Werkzeig, autrement connue sous le nom de Werk, épouse de Sam Werkzeig, autrement connu sous le nom de Werk, de Montréal (P.Q.).—M. Winkler.

D'Annie Moulard Cumming Wright, épouse de Robin Wright, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

M. Lesage, adjoint parlementaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport conjoint de la Commission de la frontière internationale, en date du 26 novembre 1951, concernant l'arpentage et l'abornement de la frontière entre le Canada et les États-Unis d'Amérique depuis Tongass-Passage jusqu'au Mont St-Elias; ainsi qu'un exemplaire de l'Atlas accompagnant ledit rapport.

Et aussi,—Liste de documents diplomatiques, Recueil des traités du Canada, comme il suit:

Acte Final de la deuxième Conférence de l'assistance technique des Nations Unies. Signé à Paris le 7 février 1952.

Accord pour le règlement des différends résultant de l'application des dispositions de l'Article 15 (a) du Traité de Paix avec le Japon. Signé à Washington le 13 juin 1952.

Protocole prolongeant la durée de l'Accord sur les stations météorologiques flottantes de l'Atlantique du Nord du 12 mai 1949. Signé à Montréal le 19 juin 1952. (Recueil des traités, 1952, nº 10).

Échange de notes remettant en vigueur la Convention entre Sa Majesté et le Président Fédéral de la République d'Autriche, relative aux Actes de procédure en matière civile et commerciale, signée à Londres le 31 mars 1931. Signées à Vienne le 18 janvier 1952.

Échange de lettres entre le Canada et les Pays-Bas constituant un accord visant à sauvegarder les droits des détenteurs de bonne foi d'obligations du Canada qui ont été volées à leurs propriétaires néerlandais pendant la seconde guerre mondiale. Signées à Ottawa le 10 avril 1952.

Échange de notes entre le Canada et la Nouvelle-Zélande constituant un accord modifiant l'Accord du 16 août 1950 relatif aux services aériens reliant les deux pays. Signées à Wellington le 29 septembre 1952.

Échange de notes entre le Canada et l'Espagne constituant un accord relatif au règlement de créances commerciales. Signées à Madrid le 29 janvier 1952. (Recueil des traités, 1952, nº 2).

Échange de notes entre le Canada et le Royaume-Uni ayant pour objet d'étendre à la Guyane Anglaise et à Sainte-Lucie l'Accord conclu le 6 juin 1946 à l'égard de la double imposition en matière d'impôt sur le revenu. Signées à Ottawa les 9 et 22 mai 1952.

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique constituant un accord relatif à l'établissement d'un secteur de tir sur le Lac Érié. Signées à Ottawa les 26 avril, 22 octobre et 15 novembre 1951.

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant le C.A.R.C. et la U.S.A.F. et relatif au ravitaillement des stations météorologiques mixtes de l'Arctique. Signées à Ottawa les 9 octobre et 12 décembre 1951 et le 7 février 1952.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Tustin*—1. Au 31 mars 1952, combien de personnes employées par le gouvernement du Canada relevaient de la Loi de la pension du service civil et versaient des contributions au Compte de pension du Fonds du revenu consolidé?

2. Au 31 mars 1952, combien de personnes étaient à l'emploi du gouvernement du Canada et versaient des contributions au Fonds de retraite des employés temporaires, mais qui n'avaient pas droit à des allocations aux termes de la Loi de la pension du service civil?

3. Au 31 mars 1952, quel était le nombre des personnes employées par le gouvernement du Canada auxquelles ne s'appliquait pas un régime de retraite pour les employés?

4. Sur le nombre des personnes non comprises dans quelque régime de retraite, combien ont été régulièrement employées durant des périodes *a*) d'un an à trois ans, *b*) de trois à cinq ans, *c*) de cinq à dix ans, *d*) de dix ans ou plus?

Par M. *Wright*—1. Le Gouvernement a-t-il conclu quelque accord ou arrangement relativement à l'achat de conserves de bœuf désossé des salaisons canadiennes?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelles sont les conditions et les sommes stipulées dans toute entente de ce genre?

Par M. *Thatcher*— 1. Depuis le 1er janvier 1951, le ministère de la Production de défense ou tout autre ministère du Gouvernement a-t-il octroyé des contrats de construction (supérieurs à $100,000) en régie intéressée?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle était la nature de chacun de ces contrats et quelle y était la somme stipulée?

Par M. *Gagnon*—1. Quels sont les noms des avocats et des notaires demeurant dans le comté de Chicoutimi qui ont agi en qualité de représentants des divers ministères ou commissions du gouvernement fédéral, au cours de chaque année civile, depuis 1948 jusqu'à ce jour?

2. Quelle somme a-t-on versée en honoraires à chacun d'eux et à l'égard de quels services a-t-on versé cette somme?

Par M. *Gagnon*—1. Combien y a-t-il actuellement de services de transport postal rural dans le comté de Chicoutimi et combien d'entrepreneurs transportent le courrier du point d'arrivée aux divers bureaux de poste?

2. Quel est le nom de chacun de ces entrepreneurs?

3. Quel est son salaire?

4. Quelle distance doit-il parcourir pour faire son travail?

5. Quand expire son contrat?

M. Langlois (*Gaspé*), adjoint parlementaire au ministre des Postes, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Thatcher*—1. Depuis le mois de juin dernier, le Gouvernement a-t-il tenté de diminuer la quantité des brochures, périodiques, bulletins ou autres publications publiés par l'Imprimeur de la Reine?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels résultats a-t-il obtenus?

3. Depuis le mois de juin dernier, de quels bulletins, brochures, périodiques, etc., s'il en est, antérieurement mis en circulation par quelque ministère du Gouvernement, a-t-on cessé la publication?

4. Le Gouvernement a-t-il étudié la recommandation du comité permanent des Finances du Sénat, faite le 23 juin dernier, en vue d'exiger un prix équitable pour les publications gouvernementales nécessaires, comme par exemple, les levées géologiques, les cartes, les documents scientifiques, et ainsi de suite?

5. Dans le cas de l'affirmative, des mesures particulières ont-elles été prises en vue de donner suite à cette recommandation?

Par M. *Dubé*—1. Quels sont les noms des avocats et des notaires demeurant dans le comté de Restigouche-Madawaska qui ont agi en qualité de représentants de divers ministères ou commissions du gouvernement fédéral, au cours de chaque année civile, depuis 1949 jusqu'à ce jour en 1952?

2. Quelle somme a-t-on versée en honoraires à chacun d'eux et à l'égard de quels services a-t-on versé cette somme?

Par M. *Fair*—1. Au cours des treize dernières années, quelles subventions et quelle autre aide financière a-t-on versées aux agriculteurs?

2. Au cours de chaque année, à l'égard de quels produits en particulier a-t-on versé ces subventions et quelle en a été la somme à l'égard de chaque produit?

3. Au cours de la même période, quelles subventions et quelle autre aide financière a-t-on versées aux exploitants de mines d'or?

Par M. *Higgins*—1. Quel est le coût d'entretien des aéroports *a*) de Gander, *b*) de Torbay, *c*) de Goose-Bay?

2. Quelle est la recette à chacun de ces aéroports?

3. Quel est le nombre moyen quotidien d'atterrissages d'avions commerciaux aux aéroports suivants: *a*) Gander, *b*) Goose-Bay, *c*) Harmon, *d*) Dorval?

4. Quel est le coût d'exploitation de l'aéroport de Dorval?

5. Quelle est la recette à l'aéroport de Dorval?

Les adresses suivantes sont votées à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. *Fulton*, pour M. *Diefenbaker*—ADRESSE à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance échangée entre les ministères des Procureurs généraux des provinces et/ou des associations de barreaux et le ministère de la Justice, dans laquelle on a recommandé d'apporter des modifications ou des corrections à l'avant-projet de loi du Code criminel, depuis le 1er juillet 1952.

Par M. *Fulton*, pour M. *Diefenbaker*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes lettres reçues par le ministère des Transports relativement à la permutation de M. Robert Pitt de l'hôtel Fort-Garry, de Winnipeg, depuis le 1er septembre 1952.

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Transports, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Wright*—ADRESSE à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous arrêtés en conseil, règlements et de toutes directives, instructions ou circulaires du Gouvernement relativement au prix minimum du bœuf, datés depuis le 1er janvier 1952.

Par M. *Murphy*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de l'accord conclu entre le Canada et Cuba, rendu public par le ministre du Commerce, le 8 mai 1951, en vertu duquel le Canada a consenti à acheter 75,000 tonnes de sucre brut au cours de chacune des années 1951, 1952, 1953.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Deslières, appuyé par M. Schneider:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Drew, appuyé par M. Graydon: Que l'on ajoute ce qui suit à l'Adresse:

"Nous regrettons que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas su

a) soulager les contribuables canadiens du fardeau de charges fiscales excessives et injustes;

b) supprimer le gaspillage et les prodigalités de façon à abaisser les impôts et le coût de la vie;

c) prendre des mesures efficaces afin de reconquérir les marchés du Commonwealth pour nos denrées alimentaires et autres produits auxquels est directement liée la prospérité de nos agriculteurs et d'autres producteurs primaires;

d) faire enquête, de concert avec les autorités provinciales, afin de recueillir les renseignements dont les gouvernements fédéral et provinciaux ont besoin en vue d'une étude conjointe d'un programme national d'assurance-santé;

e) en venir à une entente avec les gouvernements provinciaux en vue d'une nouvelle répartition, clairement définie, des pouvoirs d'imposition assurant aux gouvernements provinciaux et aux conseils municipaux des ressources financières suffisantes pour leur permettre de s'acquitter de leurs obligations qui deviennent rapidement plus onéreuses."

M. Coldwell, appuyé par M. MacInnis, propose en sous-amendement: Que le projet d'amendement soit modifié par la suppression des paragraphes *d*) et *e*) et leur remplacement par les mots suivants:

"Nous déplorons, en outre, que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas

a) recommandé une mesure tendant à établir un programme national d'assurance-santé administré par les provinces;

b) donné suite aux propositions qu'ils ont formulées lors de la conférence fédérale-provinciale de 1945."

Et après plus ample discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,	Gillis,	Knight,	Quelch,
Blackmore,	Hansell,	Knowles,	Shaw,
Bryce,	Herridge,	Low,	Thatcher,
Coldwell,	Johnston,	MacInnis,	Thomas,
Fair,	Jones,	Noseworthy,	Wright,
			Wylie—21.

NON:

Messieurs

Adamson,
Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcer,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Black (Cumberland),
Blair,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Bradette,
Breton,
Brisson,
Brooks,
Brown (Essex-Ouest),
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Cannon,
Cardiff,
Cardin,
Carter,
Casselman,
Catherwood,
Cauchon,
Cavers,
Charlton,
Churchill,
Cleaver,
Cloutier,
Corry,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Verdun-La Salle),
Courtemanche,
Coyle,
Crestohl,
Cruickshank,
Darroch,
Dechêne,
Decore,
Demers,
Denis,
Deslières,
Dewar,
Dickey,
Drew,
Dubé,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Eyre,
Fairclough (Mme),
Ferrie,
Follwell,
Fournier (Hull),
Fraser,
Fulford,
Fulton,
Gagnon,
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gibson,
Gingras,
Gingues,
Goode,
Gour (Russell),
Graydon,
Green,
Gregg,
Harkness,
Harris,
Harrison,
Hees,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Higgins,
Hodgson,
Hosking,
Howe,
Huffman,
Hunter,
Jeffery,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
LaCroix,
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Lennard,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
Macdonnell (Greenwood),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord-Victoria),
MacLean (Queens),
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McCusker,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McLure,
McMillan,
McWilliam,
Major,
Massé,
Monette,
Montgomery,
Mott,
Murphy,
Murray (Cariboo),
Murray (Oxford),
Mutch,
Nickle,
Nixon,
Nowlan,
Pearkes,
Pinard,
Poulin,
Power,
Proudfoot,
Prudham,
Richard (Ottawa-Est),
Roberge,
Robertson,
Robichaud,
Robinson,
Rooney,
Ross (Hamilton-Est),
Ross (Souris),
Rousseau,
Rowe,
Schneider,
Simmons,
Sinclair,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (York-Nord),
Stanfield,
Starr,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tremblay,
Valois,
Viau,
Ward,
Warren,
Weaver,
Weir,
Welbourn,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est),
Whiteside,
Whitman,
Winkler,
Wood—185.

Et le débat se poursuivant sur la proposition d'amendement, à la motion principale, ledit débat est ajourné sur motion de M. Blackmore.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 20 (B-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Cohen Lintz".

Bill nº 21 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernande Robitaille Viel".

Bill nº 22 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Joseph Francis".

Bill nº 23 (E-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Andrews Martin".

Bill nº 24 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Hattie Adelstein Green".

Bill nº 25 (G-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Slade McCue".

Bill nº 26 (H-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Davis Brady".

Bill nº 27 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dominique Fiorito".

Bill nº 28 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Elmeda Clarke Staples".

Bill nº 29 (K-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Arthur Bruce".

Bill nº 30 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Rosen Rapps".

Bill nº 31 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Murray Cecil Day".

Bill nº 32 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Florence Robson Hamilton".

Bill nº 33 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Ann Maltby Gurlevitch".

Bill nº 34 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Claude Audette Isabelle Boulanger Douglas".

Bill nº 35 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Courtemanche".

Bill nº 36 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Bernstein Cohen".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions en obtention de bills de divorce et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 16

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 11 DÉCEMBRE 1952

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le huitième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de huitième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Andrew Percy Belle, de Verdun (P.Q.), époux de Helen Aline Bell.

De Ruth Schwartz Cohen, épouse de Seymour Cohen, de Montréal (P.Q.).

De Helen Isabelle Hammond Dadson, épouse de William James Dadson, de Montréal (P.Q.).

De Roger Loiselle, de Montréal (P.Q.), époux d'Odélie Côté Loiselle.

D'Yvon Perras, de Montréal (P.Q.), époux de Pauline Fontaine Perras.

De Douglas Malcolm Stephen, de Verdun (P.Q.), époux d'Electra Mary Thompson Stephen.

D'Ethel Florence Flack Towne, épouse de William Henry Towne, de Montréal (P.Q.).

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Sommaire des arrêtés en conseil rendus au cours de la période du 1er au 30 novembre 1952.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 20 (B-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Cohen Lintz".—M. *Winkler.*

Bill nº 21 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernande Robitaille Viel".—M. *Winkler.*

Bill nº 22 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Joseph Francis".—M. *Winkler.*

Bill nº 23 (E-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Andrews Martin".—M. *Winkler.*

Bill nº 24 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Hattie Adelstein Green".—M. *Winkler.*

Bill nº 25 (G-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Slade McCue".—M. *Winkler.*

Bill nº 26 (H-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Davis Brady".—M. *Winkler.*

Bill nº 27 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dominique Fiorito".—M. *Winkler.*

Bill nº 28 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Elmeda Clarke Staples".—M. *Winkler.*

Bill nº 29 (K-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Arthur Bruce".—M. *Winkler.*

Bill nº 30 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Rosen Rapps".—M. *Winkler.*

Bill nº 31 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Murray Cecil Day".—M. *Winkler.*

Bill nº 32 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Florence Robson Hamilton".—M. *Winkler.*

Bill nº 33 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Ann Maltby Gurlevitch".—M. *Winkler.*

Bill nº 34 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Claude Audette Isabelle Boulanger Douglas".—M. *Winkler.*

Bill nº 35 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Courtemanche".—M. *Winkler.*

Bill nº 36 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Bernstein Cohen".—M. *Winkler.*

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Deslières, appuyé par M. Schneider:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

"Nous regrettons que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas su

a) soulager les contribuables canadiens du fardeau de charges fiscales excessives et injustes;

b) supprimer le gaspillage et les prodigalités de façon à abaisser les impôts et le coût de la vie;

c) prendre des mesures efficaces afin de reconquérir les marchés du Commonwealth pour nos denrées alimentaires et autres produits auxquels est directement liée la prospérité de nos agriculteurs et d'autres producteurs primaires;

d) faire enquête, de concert avec les autorités provinciales, afin de recueillir les renseignements dont les gouvernements fédéral et provinciaux ont besoin en vue d'une étude conjointe d'un programme national d'assurance-santé;

e) en venir à une entente avec les gouvernements provinciaux en vue d'une nouvelle répartition, clairement définie, des pouvoirs d'imposition assurant aux gouvernements provinciaux et aux conseils municipaux des ressources financières suffisantes pour leur permettre de s'acquitter de leurs obligations qui deviennent rapidement plus onéreuses."

Et comme le débat se poursuit;

M. Blackmore, appuyé par M. Low, propose en amendement: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction de l'alinéa suivant:

"*f*) proposer à la Chambre un programme financier et économique qui, tenant compte des faits, assurerait la mise en valeur rationnelle des ressources du Canada, garantirait aux producteurs des marchés suffisants, à des prix rémunérateurs, et fournirait à chaque Canadien sa juste part des richesses qu'on peut tirer de nos ressources."

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Rousseau.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 37 (B du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les Indiens".

Bill nº 38 (L du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Saint-John Bridge and Railway Extension Company (Compagnie de pont et de prolongement de chemin de fer de Saint-Jean)".

Bill n° 39 (M du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines".

Bill n° 40 (N du Sénat), intitulé: "Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux".

Bill n° 41 (P du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "Interprovincial Pipe Line Company".

Bill n° 42 (Q du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la "Peace River Transmission Company Limited".

Bill n° 43 (R du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "Beaver Fire Insurance Company".

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures et quatre minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 17

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 12 DÉCEMBRE 1952

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le onzième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné la pétition suivante, présentée le 11 décembre par M. Higgins:

De B. W. Tucker et d'environ 3,900 autres personnes, de la localité de Bell Island (Terre-Neuve), demandant que cette honorable Chambre veuille bien étudier l'opportunité de construire des quais aux terminus de Bell Island et de Portugal Cove et d'établir un service de traversier approprié aux besoins de Bell Island, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées.

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport sur l'application de la Loi de la pension du service civil pour l'année financière terminée le 31 mars 1952. Statuts du Canada, 1947, chapitre 54, article 12.

M. Howe, pour M. St-Laurent, propose,—Que, le lundi 15 décembre 1952 et chaque jour de séance subséquent, jusqu'à ce que le débat sur la motion concernant une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son discours prononcé à l'ouverture de la session soit terminé, la Chambre se réunisse à onze heures du matin et continue à siéger jusqu'à onze heures du soir; et que, en plus de l'interruption habituelle de six heures à huit heures du soir, il y ait une autre interruption de une heure à deux heures et demie de l'après-midi; et que les dispositions des articles 2, 6 et 7 du Règlement soient suspendues à cet égard.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 37 (B du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les Indiens".—M. *Harris.*

Bill nº 38 (L du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Saint John Bridge and Railway Extension Company (Compagnie de pont et de prolongement de chemin de fer de Saint-Jean)"—M. *Chevrier.*

Bill nº 39 (M du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines".—M. *Chevrier.*

Bill nº 40 (N du Sénat), intitulé: "Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux".—M. *Chevrier.*

Bill nº 41 (P du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "Interprovincial Pipe Line Company".—M. *Bennett.*

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Deslières tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Blackmore.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Higgins.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 44 (E du Sénat), intitulé: "Loi tendant à assurer la protection des pêcheries côtières."

Bill nº 45 (H du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, 1933."

Bill nº 46 (I du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands."

Bill nº 47 (K du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales et abrogeant la Loi de l'extraction du quartz dans le Yukon, ainsi que la Loi de l'extraction de l'or dans le Yukon."

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté aujourd'hui.

N° 18

JOURNAUX

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 1952

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'un communiqué de presse publié le 12 décembre 1952 par les premiers ministres et autres représentants du Commonwealth réunis à Londres pour la Conférence économique du Commonwealth recommandant des changements dans la désignation du titre royal (en anglais et en français).

Aussi,—Copie du communiqué publié par la Conférence économique du Commonwealth, tenue à Londres, et qui s'est terminée le 11 décembre 1952.

Et aussi,—Exemplaire d'un rapport sur les services des travaux de l'armée canadienne, en tenant compte particulièrement des irrégularités découvertes au camp de Petawawa, présenté par M. G. S. Currie, expert-comptable breveté, à l'honorable Brooke Claxton, M.P., ministre de la Défense nationale, Ottawa.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 42 (Q du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la "Peace River Transmission Company Limited".—M. *Murray* (Cariboo).

Bill n° 44 (E du Sénat), intitulé: "Loi tendant à assurer la protection des pêcheries côtières."—M. *Sinclair*.

Bill n° 45 (H du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, 1933."—M. *Garson*.

Bill n° 46 (I du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands."—M. *Gregg.*

Bill n° 47 (K du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales et abrogeant la Loi de l'extraction du quartz dans le Yukon, ainsi que la Loi de l'extraction de l'or dans le Yukon."—M. *Winters.*

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Deslières tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Blackmore.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Higgins.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 48 (J du Sénat), intitulé: "Loi concernant les aliments, drogues, cosmétiques et instruments thérapeutiques".

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne, à 10 h. 55 du soir, à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 12 décembre 1952.

N° 19

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 16 DÉCEMBRE 1952

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

Quinze pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le douzième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié la pétition suivante, présentée le 15 décembre, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées:

De Julius Bergbusch, de Saskatoon (Saskatchewan), et d'autres personnes de l'Ouest du Canada, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Evangelical Lutheran Synod of Western Canada.*—M. *Knight.*

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 10 décembre 1952, selon les dispositions de l'article six de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada de 1950 (1re session), (versions anglaise et française).

M. Harris, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire d'un instrument diplomatique, Recueil des traités du Canada, comme il suit:

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique comportant un accord concernant la location à bail de certains terrains situés à Goose-Bay, signées à Ottawa le 5 décembre 1952, (en anglais et en français).

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, pour M. Abbott, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de la Banque d'expansion industrielle pour l'année financière terminée le 30 septembre 1952. Statuts du Canada de 1944-1945, chapitre 44, article 39(4).

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 décembre 1952:—Copie de l'accord conclu entre le Canada et Cuba, rendu public par le ministre du Commerce, le 8 mai 1951, en vertu duquel le Canada a consenti à acheter 75,000 tonnes de sucre brut au cours de chacune des années 1951, 1952, 1953.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 43 (R du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "Beaver Fire Insurance Company".—M. *Rooney.*

Bill nº 48 (J du Sénat), intitulé: "Loi concernant les aliments, drogues, cosmétiques et instruments thérapeutiques".—M. *Martin.*

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Deslières tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Blackmore.

Et comme le débat se poursuit;

Du consentement unanime, la Chambre revient aux *Motions*, à la rubrique *Affaires de routine.*

Sur ce, M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'un mémoire, en date du 15 décembre 1952, adressé au ministre par le lieutenant-général G. G. Simonds, chef d'état-major général de l'armée, relativement au rapport de M. G. S. Currie, expert-comptable breveté, de Montréal (P.Q.), sur les services des travaux de l'armée canadienne, se rapportant particulièrement aux irrégularités découvertes au camp de Petawawa.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Deslières, appuyé par M. Schneider:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Drew, appuyé par M. Graydon: Que l'on ajoute ce qui suit à l'Adresse:

"Nous regrettons que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas su

a) soulager les contribuables canadiens du fardeau de charges fiscales excessives et injustes;

b) supprimer le gaspillage et les prodigalités de façon à abaisser les impôts et le coût de la vie;

c) prendre des mesures efficaces afin de reconquérir les marchés du Commonwealth pour nos denrées alimentaires et autres produits auxquels est directement liée la prospérité de nos agriculteurs et d'autres producteurs primaires;

d) faire enquête, de concert avec les autorités provinciales, afin de recueillir les renseignements dont les gouvernements fédéral et provinciaux ont besoin en vue d'une étude conjointe d'un programme national d'assurance-santé;

e) en venir à une entente avec les gouvernements provinciaux en vue d'une nouvelle répartition, clairement définie, des pouvoirs d'imposition assurant aux gouvernements provinciaux et aux conseils municipaux des ressources financières suffisantes pour leur permettre de s'acquitter de leurs obligations qui deviennent rapidement plus onéreuses."

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Blackmore, appuyé par M. Low: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction de l'alinéa suivant:

"*f*) proposer à la Chambre un programme financier et économique qui, tenant compte des faits, assurerait la mise en valeur rationnelle des ressources du Canada, garantirait aux producteurs des marchés suffisants, à des prix rémunérateurs, et fournirait à chaque Canadien sa juste part des richesses qu'on peut tirer de nos ressources."

Et après plus ample discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,	Gillis,	Knight,	Poulin,
Blackmore,	Hansell,	Knowles,	Quelch,
Bryce,	Herridge,	Low,	Thomas,
Fair,	Johnston,	MacInnis,	Wright,
Gagnon,	Jones,	Noseworthy,	Wylie—20.

NON:

Messieurs

Adamson,	Blair,	Brooks,	Catherwood,
Anderson,	Blanchette,	Brown (Essex-Ouest),	Cauchon,
Applewhaite,	Blue,	Browne (Saint-Jean-Ouest),	Cavers,
Arsenault,	Boisvert,	Bruneau,	Charlton,
Balcer,	Boivin,	Cameron,	Chevrier,
Balcom,	Bonnier,	Campney,	Churchill,
Bater,	Boucher,	Cardiff,	Clark,
Beaudoin,	Bourget,	Cardin,	Cleaver,
Bennett,	Bourque,	Carroll,	Cloutier,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),	Bradette,	Casselman,	Conacher,
	Breton,		Corry,
	Brisson,		

Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), Côté (Verdun-La Salle), Courtemanche, Coyle, Croll, Cruickshank, Darroch, Dechêne, Decore, Deslières, Dickey, Dinsdale, Drew, Dubé, Dumas, Dupuis, Eyre, Fairclough (Mme), Ferguson, Ferrie, Fleming, Follwell, Fournier (Hull), Fournier (Maisonneuve-Rosemont), Fraser, Fulford, Fulton, Garland, Garson, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Lapointe), Gauthier (Portneuf), Gauthier (Sudbury), Gibson, Gingras, Gingues, Gour (Russell) Gourd (Chapleau), Graydon, Green, Harkness, Harris, Harrison, Hellyer, Helme, Henderson, Henry, Hetland, Hodgson, Hosking, Howe, Huffman, Hunter, James, Jeffery, Jutras, Kickham, Kirk (Antigonish-Guysborough), Lafontaine, Langlois (Berthier-Maskinongé), Langlois (Gaspé), Lapointe, Larson, Leduc, Lefrançois, Léger, Lennard, Lesage, Little, Macdonald (Edmonton-Est), Macdonnell (Greenwood), MacKenzie, MacLean (Cap-Breton-Nord, Victoria), MacLean (Queens), MacNaught, Macnaughton, McCubbin, McCulloch, McCusker McGregor, McIlraith, McIvor, McLean (Huron-Perth), McLure, McMillan, McWilliam, Major, Massé, Monette, Montgomery, Mott, Murphy, Murray (Cariboo), Mutch, Nickle, Nixon, Nowlan, Parent, Pearkes, Picard, Pouliot, Power, Proudfoot, Prudham, Ratelle, Richard (Ottawa-Est), Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Riley, Roberge, Robertson, Robichaud, Robinson, Rochefort, Rooney, Ross (Hamilton-Est), Ross (Souris), Rousseau, St-Laurent, Schneider, Sinclair, Smith (Moose-Mountain), Smith (York-Nord), Starr, Stuart (Charlotte), Studer, Tremblay, Tustin, Valois, Warren, Weaver, Welbourn, White (Hastings-Peterborough), White (Middlesex-Est), Whiteside, Whitman, Winkler, Winters—180.

Et comme le débat se poursuit sur la proposition d'amendement à la motion principale;

M. Argue, appuyé par M. Wright, propose en amendement: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction de ce qui suit:

"*f*) recommander l'adoption d'une mesure visant à assurer le versement aux producteurs, à l'égard des céréales entreposées dans les fermes, d'une avance d'un montant égal à 75 p. 100 du prix initial établi le 1er août de chaque année-récolte."

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Roberge.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 49 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mina Eisenthal Hamerman Segal, autrement connue sous le nom de Mina Eisenthal Segall".

Bill n° 50 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Charlotte Quamme Higgins".

Bill n° 51 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Mary Perkins Pereira".

Bill n° 52 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosalia Marie Sepchuk Maniloff".

Bill n° 53 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Reddie Banks Carruthers Beaudoin".

Bill n° 54 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Isabell Dalzell Bennett".

Bill n° 55 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Costanza Marzitelli Boisvert".

Bill n° 56 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Emily Miller Young".

Bill n° 57 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise Ernout Fisher".

Bill n° 58 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Girvan Hill".

Bill n° 59 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Ratelle".

Bill n° 60 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Meela Voyinovitch Seifert".

Bill n° 61 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Isenberg Kwavnich".

Bill n° 62 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doreen Mae Walmough, dite Watmough Colson".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions en obtention de bills de divorce et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne, à 10 h. 55 du soir, à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 12 décembre 1952.

N° 20

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 17 DÉCEMBRE 1952

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

Trois pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le treizième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 16 décembre, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Milorad Aragian, de Montréal (P.Q.), époux de Mara Menicanin Aragian, demeurant présentement à Hamilton (Ontario).—M. *Winkler.*

De Shirley William Bales, de Montréal (P.Q.), époux de Dorothy Kerr Bales.—M. *Winkler.*

De Florence Trudy Nugent Barnett, épouse de Walter Thomas Barnett, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Joseph Edgar Roger Roland Bisaillon, de Montréal (P.Q.), époux de Marie-Berthe-Laurette Baril Bisaillon.—M. *Winkler.*

De Georgina Julia Rose Charland, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Joseph Jules Lauréat Charland, de Val-Morin (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Margaret Bell Favreau, épouse de Bennet Favreau, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Stanley Gordon Fowler, de Montréal (P.Q.), époux de Lillian Josephine Murphy Fowler, autrement connue sous le nom de Mary Lillian Murphy Fowler.—M. *Winkler.*

De Pauline Tratenberg Goldman, épouse de Max Goldman, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Anna Kobitowich Gordon, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Bernard Gordon, de Verdun (P.Q.), présentement dans les forces armées.—M. *Winkler.*

De Kenneth Angus Eaton Hewitt, de Montréal (P.Q.), époux de Kathleen Meloche Hewitt.—M. *Winkler.*

D'Yaroslava Glucka Levandosky, épouse de Vladmir Levandosky, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Merle Minnie Esther Hoffman Nevard, épouse de Robert Herbert Nevard, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Arthur Piché, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Morris Piché. —M. *Winkler.*

De Blima Blossom Wendy Weitzman Thompson, épouse de Bruce Leslie Thompson, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Paul Edward Tremblay, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Julia Audrey Oliver Tremblay.—M. *Winkler.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le neuvième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de neuvième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Anne Agnes Costigan Entwistle, épouse de Desmond Arthur Entwistle, de St-Eustache (P.Q.).

De Patricia Mary Kearney Hollett, épouse de Walter Sydney Allan Hollett, de Verdun (P.Q.).

De Hazel Margaret MacRury Jordan, épouse de Norman Howard Jordan, de Verdun (P.Q.).

De Kathleen Ada Styles Labonté, épouse de Josua Aimé George Labonté, de Montréal (P.Q.).

De William Gordon Quinn, de St-Lambert (P.Q.), époux de Dorothy Machin Quinn.

De George Frederick Shaw, de Verdun (P.Q.), époux de Mary Ruth Barry Shaw.

M. Harris, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport annuel des permis délivrés aux termes du paragraphe deux de l'article quatre de la Loi sur l'immigration, indiquant les personnes admises au Canada au cours de la période du 1er janvier au 15 novembre 1952.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 49 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mina Eisenthal Hamerman Segal, autrement connue sous le nom de Mina Eisenthal Segall". —M. *Winkler.*

Bill nº 50 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Charlotte Quamme Higgins".—M. *Winkler.*

Bill nº 51 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Mary Perkins Pereira".—M. *Winkler.*

Bill nº 52 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosalia Marie Sepchuk Maniloff".—M. *Winkler.*

Bill nº 53 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Reddie Banks Carruthers Beaudoin".—M. *Winkler.*

Bill nº 54 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Isabell Dalzell Bennett".—M. *Winkler.*

Bill nº 55 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Costanza Marzitelli Boisvert".—M. *Winkler.*

Bill nº 56 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Emily Miller Young".—M. *Winkler.*

Bill nº 57 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise Ernout Fisher".—M. *Winkler.*

Bill nº 58 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Girvan Hill".—M. *Winkler.*

Bill nº 59 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Ratelle".—M. *Winkler.*

Bill nº 60 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Meela Voyinovitch Seifert".—M. *Winkler.*

Bill nº 61 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Isenberg Kwavnich".—M. *Winkler.*

Bill nº 62 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doreen Mae Walmough, dite Watmough Colson".—M. *Winkler.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Hodgson*—Quelles divisions ou quels organismes du Gouvernement ont demandé et obtenu l'aide du service d'organisation et de fonctionnement de la Commission du service civil?

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Thatcher*—Quelles mesures, s'il y a lieu, le Gouvernement a-t-il prises pour donner suite à la recommandation n° 2 du comité permanent des Finances du Sénat, faite le 23 juin dernier?

Par M. *Fulton*—1. A-t-on octroyé un contrat à la *Enamel and Heating Products Limited*, de Sackville (Nouveau-Brunswick), pour la fabrication d'empennages destinés aux avions à réaction Sabre F86?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quand a-t-on octroyé ce contrat, *b*) pour quel nombre de pièces, *c*) quel était le montant global du contrat?

3. A-t-on fabriqué des empennages en vertu de ce contrat?

4. Le contrat est-il encore en vigueur?

5. Dans le cas de l'affirmative, quand en prévoit-on la livraison?

6. Jusqu'à ce jour, quelle somme d'argent a-t-on versée en vertu ou par suite de ce contrat?

Par M. *Fulton*—1. A-t-on octroyé un contrat à la *Ford Motor Company of Canada*, de Windsor (Ontario), pour la fabrication des travées de l'aile destinées aux avions à réaction Sabre F86?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quand a-t-on octroyé ce contrat, *b*) pour quel nombre de pièces, *c*) quel était le montant global du contrat?

3. A-t-on fabriqué de ces travées de l'aile en vertu de ce contrat?

4. Le contrat est-il encore en vigueur?

5. Dans le cas de l'affirmative, quand en prévoit-on livraison?

6. Sinon, quand le contrat a-t-il été annulé?

7. Jusqu'à ce jour, quelle somme d'argent a-t-on versée en vertu ou par suite de ce contrat?

8. A-t-on octroyé un contrat à toute autre personne ou société pour la fabrication de travées de l'aile destinées aux avions à réaction Sabre?

9. Dans le cas de l'affirmative, à qui?

Par M. *Low*—1. Quelles sommes le gouvernement du Canada a-t-il versées en honoraires, gratifications, indemnité de subsistance et remboursement de tous autres frais, à chaque membre de la Commission royale des relations entre le Dominion et les provinces (dite Commission Rowell-Sirois)?

2. Quelles sommes le gouvernement du Canada a-t-il versées en honoraires, gratifications, indemnité de subsistance et remboursement de tous autres frais, à chaque membre de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences (dite Commission Massey)?

Par M. *Murphy*—1. Au cours de 1952, de quelles agences ou sociétés de publicité chaque ministère du Gouvernement a-t-il retenu les services?

2. Quelles sommes a-t-on versées à chaque agence ou société?

Par M. *Robichaud*—1. En quelle année a-t-on construit le bureau de poste à Bouctouche (Nouveau-Brunswick)?

2. Quel avait été le coût de cet édifice?

3. Quels ont été les revenus annuels du bureau de poste de Bouctouche (Nouveau-Brunswick), pour: *a*) 1945, *b*) 1946, *c*) 1947, *d*) 1948, *e*) 1949, *f*) 1950, *g*) 1951?

Par M. *Robichaud*—1. En quelle année a été construit le bureau de poste à Rogersville (Nouveau-Brunswick)?

2. Quel avait été le coût de cet édifice?

3. Quels ont été les revenus annuels du bureau de poste de Rogersville (Nouveau-Brunswick) pour: *a*) 1945, *b*) 1946, *c*) 1947, *d*) 1948, *e*) 1949, *f*) 1950, *g*) 1951?

Par M. *Robichaud*—1. En quelle année a été construit le bureau de poste à Rexton (Nouveau-Brunswick)?

2. Quel avait été le coût de cet édifice?

3. Quels ont été les revenus annuels du bureau de poste de Rexton (Nouveau-Brunswick) pour: *a*) 1945, *b*) 1946, *c*) 1947, *d*) 1948, *e*) 1949, *f*) 1950, *g*) 1951?

Par M. *Hansell*—1. Au cours des cinq dernières années, combien de fois a-t-on autorisé des procureurs des États-Unis ou de tout autre pays à plaider ou à agir à titre d'avocat défenseur dans des cours canadiennes?

2. Quels sont les noms des procureurs ainsi autorisés et dans quelles causes ont-ils plaidé?

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Brooks*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous rapports datés depuis le 1er janvier 1951 jusqu'à ce jour et reçus par le ministère de la Défense nationale, relativement aux relevés et aux visites effectués par des fonctionnaires du ministère et par d'autres personnes dans les régions d'Utopia et de Queens-Sunbury, au Nouveau-Brunswick, concernant le projet d'établissement d'un secteur d'instruction militaire.

Par M. *Hees*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous contrats ou accords relatifs à l'achat de cravates, conclus par tout ministère ou toute division du gouvernement fédéral depuis le 1er janvier 1951.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Deslières, appuyé par M. Schneider:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Drew, appuyé par M. Graydon: Que l'on ajoute ce qui suit à l'Adresse:

"Nous regrettons que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas su

a) soulager les contribuables canadiens du fardeau de charges fiscales excessives et injustes;

b) supprimer le gaspillage et les prodigalités de façon à abaisser les impôts et le coût de la vie;

c) prendre des mesures efficaces afin de reconquérir les marchés du Commonwealth pour nos denrées alimentaires et autres produits auxquels est directement liée la prospérité de nos agriculteurs et d'autres producteurs primaires;

d) faire enquête, de concert avec les autorités provinciales, afin de recueillir les renseignements dont les gouvernements fédéral et provinciaux ont besoin en vue d'une étude conjointe d'un programme national d'assurance-santé;

e) en venir à une entente avec les gouvernements provinciaux en vue d'une nouvelle répartition, clairement définie, des pouvoirs d'imposition assurant aux gouvernements provinciaux et aux conseils municipaux des ressources financières suffisantes pour leur permettre de s'acquitter de leurs obligations qui deviennent rapidement plus onéreuses."

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Argue, appuyé par M. Wright: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction de ce qui suit:

"*f*) recommander l'adoption d'une mesure visant à assurer le versement aux producteurs, à l'égard des céréales entreposées dans les fermes, d'une avance d'un montant égal à 75 p. 100 du prix initial établi le 1er août de chaque année-récolte."

Et après plus ample discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Balcer,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Churchill,
Courtemanche,
Coyle,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drew,
Fair,
Fairclough (Mme),
Ferguson,
Fleming,
Fraser,
Fulton,
Gillis,
Graydon,
Green,
Hansell,
Harkness,
Hees,
Herridge,
Higgins,
Hodgson,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
MacLean (Queens),
McGregor,
McLure,
Montgomery,
Murphy,
Nickle,
Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Quelch,
Robichaud,
Spence,
Starr,
Thomas,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
Wright,
Wylie—57.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Balcom,
Beaudoin,
Benidickson,
Bennett,
Bertrand,
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Boucher,
Bourget,
Bradette,
Breton,
Brisson,
Bruneau,
Cameron,
Campney,
Cannon,
Cardin,
Cauchon,
Chevrier,
Cleaver,
Cloutier,
Corry,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Verdun-La Salle),
Croll,
Cruickshank,
Darroch,
Dechêne,
Decore,
Demers,
Denis,
Deslières,
Dickey,
Dubé,
Dumas,
Eyre,
Ferrie,
Fontaine,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Gagnon,
Garland,

Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
Gauthier (Sudbury),
Gibson,
Gingras,
Gingues,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Harris,
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Hosking,
Howe,
Huffman,
Hunter,
Jeffery,
Jutras,
Kickham,
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacKenzie
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCusker,
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McMillan,
McWilliam,
Major,
Maltais,
Massé,
Monette,
Mott,
Murray (Cariboo),
Mutch,
Nixon,
Pouliot,
Power,
Proudfoot,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Riley,
Roberge,
Robertson,
Robinson,
Rochefort,
Rooney,
Rousseau,
St-Laurent,
Schneider,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tremblay,
Valois,
Warren,
Weaver,
Weir,
Whiteside,
Whitman,
Winkler,
Winters—127.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 63 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Gordon".

Bill nº 64 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Isabelle Hammond Dadson".

Bill nº 65 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Gordon McFarlane".

Bill nº 66 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dezso Ferenc Cross".

Bill nº 67 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Ernest Auclair.

Bill nº 68 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Napoléon-Jean-Paul Chayer".

Bill nº 69 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Josephte Gilberte Bélanger Byrne".

Bill nº 70 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nina Difiore Statner".

Bill nº 71 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Tillie Tietlebaum Victor".

Bill nº 72 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elina Iacurto Floyd".

Bill nº 73 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Miller Solomon".

Bill nº 74 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elia Kuczerian".

Bill nº 75 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Audrey Lorraine Beauchamp Laderoute".

Bill nº 76 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Newman Lunan".

Bill nº 77 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Doreen Cave Crawshaw".

Bill nº 78 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Armand Frenette".

Bill nº 79 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Brown Boyaner".

Bill nº 80 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Mercedes Hudson Walsh".

Bill nº 81 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine McCartney Ratcliff".

Bill nº 82 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Mary Wilkinson Paraskiewicz".

Bill nº 83 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georges Chaput".

Bill nº 84 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Anna Carsh Laing".

Bill nº 85 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Miriam Kert Beloff".

Bill nº 86 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Alexander Stronach".

Bill nº 87 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Gélinas".

Bill nº 88 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Madeline Patterson Cotter".

Bill nº 89 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claudia Marie Boudreau Leblanc".

Bill nº 90 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Belzberg Bigman".

Bill nº 91 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Arthur Lesage".

Bill nº 92 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Gruhn Boon".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions en obtention de bills de divorce et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Deslières, appuyé par M. Schneider:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la proposition d'amendement de M. Drew, appuyé par M. Graydon: Que l'on ajoute ce qui suit à l'Adresse:

"Nous regrettons que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas su

a) soulager les contribuables canadiens du fardeau de charges fiscales excessives et injustes;

b) supprimer le gaspillage et les prodigalités de façon à abaisser les impôts et le coût de la vie;

c) prendre des mesures efficaces afin de reconquérir les marchés du Commonwealth pour nos denrées alimentaires et autres produits auxquels est directement liée la prospérité de nos agriculteurs et d'autres producteurs primaires;

d) faire enquête, de concert avec les autorités provinciales, afin de recueillir les renseignements dont les gouvernements fédéral et provinciaux ont besoin en vue d'une étude conjointe d'un programme national d'assurance-santé;

e) en venir à une entente avec les gouvernements provinciaux en vue d'une nouvelle répartition, clairement définie, des pouvoirs d'imposition assurant aux gouvernements provinciaux et aux conseils municipaux des ressources financières suffisantes pour leur permettre de s'acquitter de leurs obligations qui deviennent rapidement plus onéreuses."

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement à la motion principale, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Balcer,
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Churchill,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drew,
Fair,
Fairclough (Mme),
Ferguson,
Fleming,
Fraser,
Fulton,
Gagnon,
Gillis,
Graydon,
Green,
Hees,
Herridge,
Higgins,
Hodgson,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
MacLean (Queens),
McGregor,
McLure,
Montgomery,
Noseworthy,
Nowlan,
Robichaud,
Spence,
Starr,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
Wright—47.

NON:

Messieurs

Anderson, Applewhaite, Arsenault, Balcom, Beaudoin, Benidickson, Bennett, Blanchette, Blue, Boivin, Bonnier, Boucher, Bourget, Bradette, Breton, Brisson, Bruneau, Cameron, Campney, Cannon, Cardin, Cauchon, Chevrier, Cleaver, Cloutier, Corry, Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), Côté (Verdun-La Salle), Croll, Darroch, Decore, Deslières, Dickey, Dubé, Dumas, Eyre, Fournier (Hull), Fulford, Garland, Garson, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Lapointe), Gauthier (Portneuf), Gauthier (Sudbury), Gibson, Gingras, Gingues, Gour (Russell), Harris, Harrison, Healy, Hellyer, Helme, Henderson, Henry, Hosking, Howe, Huffman, Hunter, Jeffery, Jutras, Kickham, Lafontaine, Langlois (Berthier-Maskinongé), Langlois (Gaspé), Lapointe, Leduc, Lefrançois, Léger, Lesage, Little, Macdonald (Edmonton-Est), MacNaught, Macnaughton, McCann, McCusker, McIlraith, McIvor, McLean (Huron-Perth), McMillan, McWilliam, Major, Maltais, Massé, Monette, Mott, Murray (Cariboo), Mutch, Nixon, Parent, Pouliot, Proudfoot, Prudham, Ratelle, Richard (Ottawa-Est), Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Riley, Roberge, Robertson, Robinson, Rochefort, Rooney, Rousseau, St-Laurent, Schneider, Smith (Moose-Mountain), Stuart (Charlotte), Studer, Tremblay, Valois, Weir, Whiteside, Whitman, Winkler—114

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée, sur division.

Sur motion de M. St-Laurent, il est ordonné que ladite Adresse soit grossoyée et qu'elle soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par les membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil privé.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se formera en comité pour examiner les subsides à accorder à Sa Majesté.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se formera en comité pour examiner les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera aujourd'hui, reste ajournée au 12 janvier 1953.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. St-Laurent, il est ordonné,—Qu'en raison du prochain ajournement de la Chambre, la période de six semaines prévue par l'article 92 du Règlement pour la présentation de petitions à l'égard des bills d'intérêt privé soit censée expirer le lundi 26 janvier 1953, au lieu du mercredi 31 décembre 1952.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne, conformément à l'ordre spécial adopté aujourd'hui, au lundi 12 janvier 1953, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 21

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 12 JANVIER 1953

PRIÈRE.

Quarante et une pétitions sont déposées sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 93 (O du Sénat), intitulé: "Loi concernant le droit criminel".

Bill n° 94 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Louttit Dormer".

Bill n° 95 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Loiselle".

Bill n° 96 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Oscar Gilbert".

Bill n° 97 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Magner".

Bill n° 98 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Teodora Szablity Szentirmai".

Bill n° 99 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Piché".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions en obtention de bills de divorce et sur lesquelles reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le quatorzième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 17 décembre 1952, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Alice Beatrice Cutler Murdoch, épouse de Samuel Alexander Murdoch, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Catherine Lois MacLeod McPhee, épouse de Bruce McPhee, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Doris Esther Kimel Schwartz, épouse de Moisha Schwartz, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le dixième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de dixième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Milorad Aragian, de Montréal (P.Q.), époux de Mara Menicanin Aragian.

De Mildred Isabel Lunan Aspell, épouse de Ralph William Joseph Aspell, de Montréal (P.Q.).

De Florence Trudy Nugent Barnett, épouse de Walter Thomas Barnett, de Montréal (P.Q.).

De Joseph Edgar Roger Roland Bisaillon, de Montréal (P.Q.), époux de Marie-Berthe-Laurette Baril Bisaillon.

De Rita Lowsky Blatt, épouse de Morris Blatt, de Montréal (P.Q.).

De Bessie Mewhirter Mitchell Cameron, épouse d'Edward William John Cameron, de Montréal (P.Q.).

De Carrie Ruth Morbey Chenoy, épouse de David Chenoy, de Montréal (P.Q.).

D'Agnes Kathleen Small Finlayson, épouse de Harold Musgrave Finlayson, de Montréal (P.Q.).

De Stanley Gordon Fowler, de Montréal (P.Q.), époux de Lillian Josephine Murphy Fowler, autrement connue sous le nom de Mary Lillian Murphy Fowler.

De Hilda Irene Roddis Galbraith, épouse de John Galbraith, de Verdun (P.Q.).

D'Anna Kobitowich Gordon, épouse de Bernard Gordon, de Verdun (P.Q.).

De Jean Marion Oickle Joudrey, épouse de Cecil Owen Joudrey, de Montréal (P.Q.).

De Rolph Julian LaFrance, de Montréal (P.Q.), époux de Doris Jean McArthur LaFrance.

De Julia Hut Lutterman, épouse de Harry Lutterman, de Montréal (P.Q.).

De Charles Pichette, de Montréal (P.Q.), époux d'Yvette Champagne Pichette.

D'Arthur Piché, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Morris Piché.

D'Ivy Helen Jean Marton Starke, épouse d'Andrew Drake Starke, de Montréal (P.Q.).

De Blima Blossom Wendy Weitzman Thompson, épouse de Bruce Leslie Thompson, de Montréal (P.Q.).

M. Weir, du comité spécial institué pour dresser et présenter les listes des députés qui doivent composer les comités permanents de la Chambre, sous le régime de l'article 63 du Règlement, présente le rapport suivant:

Votre comité propose que les députés dont les noms figurent dans les listes ci-jointes fassent partie des comités permanents de la Chambre, sous le régime de l'article 63 du Règlement:

Nº 1

Privilèges et Élections

Messieurs

Benidickson,
Boisvert,
Brooks,
Cardiff,
Carter,
Coldwell,
Côté (*Matapédia-Matane*),
Courtemanche,
Crestohl,
Dickey,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Fair,
Fulford,
Goode,
Gour (*Russell*),
Harris
Knowles,
Leduc,
Lefrançois,
Macdonald (*Edmonton-Est*),
MacKenzie,
Murphy,
Parent,
Pouliot,
Richard (*Ottawa-Est*),
Stewart (*Yorkton*),
Stuart (*Charlotte*),
Viau,—29

(Quorum 10)

Nº 2

Chemins de fer, Canaux et Lignes télégraphiques

Messieurs

Applewhaite,
Beaudry,
Bertrand,
Beyerstein,
Bonnier,
Bourget,
Browne (*St-Jean-Ouest*),
Cannon,
Carroll,
Carter,
Casselman,
Cauchon,
Cavers,
Chevrier,
Churchill,
Clark,
Conacher,
Darroch,
Dewar,
Eudes,
Ferguson,
Follwell,
Fulton,
Garland,
Gillis,
Gourd (*Chapleau*),
Green,
Harkness,
Harrison,
Healey,
Herridge,
Hodgson,
James,
Lafontaine,
Low,
Macdonald (*Edmonton-Est*),
MacNaught,
McCulloch,
McGregor,
McIvor,
Mott,
Murphy,
Murray (*Cariboo*),
Mutch,
Nickle,
Nixon,
Noseworthy,
Pouliot,
Richard (*St-Maurice-Laflèche*),
Riley,
Robinson,
Rooney,
Ross (*Hamilton-Est*),
Shaw,
Spence,
Stuart (*Charlotte*),
Thatcher,
Weaver,
Whiteside,
Whitman,—60

(Quorum 20)

Nº 3

Bills privés en général

Messieurs

Argue,
Balcer,
Balcom,
Bater,
Beyerstein,
Bonnier,
Brooks,
Cameron,
Cauchon,
Churchill,
Cleaver,
Cournoyer,
Croll,
Decore,
Demers,
Dinsdale,
Eyre,
Ferguson,
Fournier (*Maisonneuve-Rosemont*),
Gauthier (*Lapointe*),
George,
Hansell,
Hees,
Hosking,
Hunter,
Jeffery,
Kent,
Knight,
Langlois (*Berthier-Maskinongé*),
Lefrançois,
Lennard,
Little,
MacDougall,
MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*),
Macnaughton,
McLean (*Huron-Perth*),
Meeker,
Montgomery,
Noseworthy,
Roberge,
Robertson,
Simmons,
Starr,
Stewart (*Yorkton*),
Studer,
Valois,
White (*Middlesex-Est*),
Whitman,
Winkler,
Wood,
Wylie,—50.

(Quorum 15)

Nº 4

Banque et Commerce

Messieurs

Adamson, Argue, Arsenault, Ashbourne, Balcom, Bennett, Blackmore, Brooks, Cameron, Cannon, Carroll, Cleaver, Crestohl, Dumas, Fleming, Fournier (*Maisonneuve-Rosemont*), Fraser, Fulford, Fulton, Gibson, Gingras, Gour (*Russell*), Harkness, Hees, Hellyer, Helme, Henry, Hunter, Jeffery, Laing, Leduc, Low, Macdonnell (*Greenwood*), Macnaughton, Maltais, McCusker, Nickle, Nowlan, Picard, Quelch, Richard (*Ottawa-Est*), Riley, Smith (*York-Nord*), Smith (*Moose-Mountain*), Stewart (*Winnipeg-Nord*), Thatcher, Viau, Ward, Welbourn, White (*Hastings-Peterborough*),—50.

(Quorum 15)

Nº 5

Comptes publics

Messieurs

Anderson, Applewhaite, Ashbourne, Balcer, Beaudry, Benidickson, Beyerstein, Blue, Boisvert, Boivin, Brisson, Browne (*St-Jean-Ouest*), Cauchon, Cavers, Churchill, Cleaver, Cloutier, Croll, Denis, Fleming, Fournier (*Maisonneuve-Rosemont*), Fraser, Fulford, Fulton, Gauthier (*Portneuf*), Gibson, Green, Harkness, Helme, Johnston, Jutras, Kirk (*Antigonish-Guysborough*), Kirk (*Digby-Yarmouth*), Larson, Macdonald (*Edmonton-Est*), Macdonnell (*Greenwood*), Major, Maltais, McCusker, Nowlan, Pearkes, Picard, Pinard, Richard (*Ottawa-Est*), Riley, Shaw, Sinnott, Stewart (*Winnipeg-Nord*), Thatcher, Wright,—50.

(Quorum 15)

Nº 6

Agriculture et Colonisation

Messieurs

Anderson,
Arsenault,
Aylesworth,
Bater,
Bennett,
Black (*Châteauguay-Huntington-Laprairie*),
Blue,
Breton,
Browne (*St-Jean-Ouest*),
Bruneau,
Bryce,
Cardiff,
Catherwood,
Charlton,
Clark,
Corry,
Courtemanche,
Cruickshank,
Darroch,
Demers,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dumas,
Fair,
Fontaine,
Gauthier (*Lapointe*),
George,
Gour (*Russell*),
Harkness,
Herridge,
Hetland,
Jones,
Jutras,
Kent,
Kickham,
Kirk (*Antigonish-Guysborough*),
Kirk (*Digby-Yarmouth*),
Laing,
MacKenzie,
MacLean (*Queens*),
Major,
Massé,
McCubbin,
McLean (*Huron-Perth*),
McWilliam,
Murray (*Cariboo*),
Murray (*Oxford*),
Proudfoot,
Quelch,
Richard (*St-Maurice-Laflèche*),
Roberge,
Ross (*Souris*),
Spence,
Studer,
Welbourn,
White (*Middlesex-Est*),
Whitman,
Wood,
Wright,
Wylie,—60.

(Quorum 20)

Nº 7

Règlement

Messieurs

Boisvert,
Boucher,
Breton,
Casselman,
Denis,
Gibson,
Green,
Henry,
Huffman,
Knowles,
MacLean (*Cap Breton-Nord et Victoria*),
Meeker,
Monette,
Pinard,
Quelch,
Robinson,
Ross (*Souris*),
Smith (*York-Nord*),
Stuart (*Charlotte*),
Viau,—20.

(Quorum 8)

N° 8

Marine et Pêcheries

Messieurs

Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Bennett,
Black (*Cumberland*),
Blackmore,
Breton,
Cannon,
Catherwood,
Côté (*Matapédia-Matane*),
Fulford,
Gibson,
Gillis,
Harrison,
Henderson,
Higgins,
James,
Kirk (*Antigonish-Guysborough*),
Langlois (*Gaspé*),
Léger,
Macdonald (*Edmonton-Est*),
MacInnis,
MacLean (*Queens*),
MacNaught,
Maltais,
McLean (*Huron-Perth*),
McLure,
Mott,
Pearkes,
Robichaud,
Stick,
Stuart (*Charlotte*),
Thomas,
Wood,—35.

(Quorum 10)

N° 9

Mines, Forêts et Cours d'eau

Messieurs

Adamson,
Applewhaite,
Benidickson,
Black (*Cumberland*),
Boivin,
Brisson,
Byrne,
Dickey,
Dumas,
Eyre,
Ferrie,
Gauthier (*Lapointe*),
Gauthier (*Sudbury*),
Gourd (*Chapleau*),
Harkness,
Herridge,
Higgins,
Hosking,
Hunter,
Jones,
LaCroix,
Lafontaine,
Larson,
Little,
MacLean (*Queens*),
McIvor,
McWilliam,
Nickle,
Pearkes,
Proudfoot,
Stick,
Thomas,
Weaver,
Welbourn,
Wylie,—35.

(Quorum 10)

Nº 10

Relations industrielles

Messieurs

Balcer,
Beaudoin,
Black (*Cumberland*),
Boucher,
Bourget,
Breton,
Brown (*Essex-Ouest*),
Byrne,
Carroll,
Churchill,
Clark,
Cloutier,
Conacher,
Côté (*Verdun-La Salle*),
Croll,
Fairclough, Mme,
Gauthier (*Lac St-Jean*),
Gauthier (*Sudbury*),
Gillis,
Higgins,
Johnston,
Knowles,
Lennard,
Macdonald (*Edmonton-Est*),
MacInnis,
McWilliam,
Mott,
Murphy,
Nixon,
Pouliot,
Ross (*Hamilton-Est*),
Starr,
Stewart (*Yorkton*),
Viau,
Weaver,—35.

(Quorum 10)

Nº 11

Débats

Messieurs

Boucher,
Casselman,
Crestohl,
Hees,
Henry,
Johnston,
Knowles,
Murray (*Oxford*),
Pouliot,
Simmons,
Valois,
Viau,—12.

(Quorum 7)

N° 12

Affaires extérieures

Messieurs

Bater,
Benidickson,
Bennett,
Bradette,
Coldwell,
Côté (*Matapédia-Matane*),
Croll,
Decore,
Diefenbaker,
Fleming,
Fournier (*Maisonneuve-Rosemont*),
Fraser,
Fulford,
Gauthier (*Lac St-Jean*),
Gauthier (*Portneuf*),
Goode,
Graydon,
Green,
Higgins,
Jutras,
Kirk (*Digby-Yarmouth*),
Lesage,
Low,
MacDougall,
MacInnis,
MacKenzie,
Macnaughton,
McCusker,
Picard,
Pinard,
Quelch,
Richard (*Ottawa-Est*),
Riley,
Robinson,
Stick,—35.

(Quorum 10)

N° 13

Impressions

(Membres représentant les Communes)

Messieurs

Argue,
Ashbourne,
Bertrand,
Beyerstein,
Black (*Châteauguay-Huntingdon-Laprairie*),
Blackmore,
Boivin,
Bonnier,
Breton,
Bryce,
Cameron,
Cardiff,
Cauchon,
Cavers,
Charlton,
Cruickshank,
Darroch,
Dechêne,
Dickey,
Fairclough, Mme,
Ferguson,
Ferrie,
Follwell,
Fontaine,
Gingras,
Gour (*Russell*),
Harkness,
Healy,
Hees,
Hetland,
Hodgson,
Hunter,
Lefrançois,
MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*),
Maltais,
McDonald (*Parry-Sound-Muskoka*),
McIvor,
McLean (*Huron-Perth*),
McWilliam,
Montgomery,
Murray (*Oxford*),
Robertson,
Rochefort,
Rowe,
Shaw,
Simmons,
Sinnott,
Stanfield,
Stuart (*Charlotte*),
Studer,
Tustin,
Weaver,
Whitman,
Wright,—54.

(Quorum—)

N° 14

Bibliothèque

(Membres représentant les Communes)

Monsieur l'Orateur et messieurs

Beyerstein,
Blackmore,
Brown (*Essex-Ouest*),
Carroll,
Carter,
Conacher,
Coyle,
Dechêne,
Demers,
Dinsdale,
Eudes,
Gauthier (*Lapointe*),
Gingues,
Goode,
Hellyer,
Henderson,
Higgins,
Hunter,
Jones,
Kirk (*Antigonish-Guysborough*),
Knight,
LaCroix,
Laing,
Léger,
MacLean (*Queens*),
MacNaught,
McIlraith,
McMillan,
Meeker,
Noseworthy,
Pearkes,
Proudfoot,
Ratelle,
Rochefort,
Ross (*Hamilton-Est*),
Rowe,
Smith (*Moose-Mountain*),
Smith (*York-Nord*),
Tustin,
Valois,
Ward,
White (*Middlesex-Est*),
Whiteside,
Winkler,—44.

(Quorum—)

N° 15

Restaurant

(Membres représentant les Communes)

Monsieur l'Orateur et messieurs

Casselman,
Cruickshank,
Dewar,
Ferguson,
Gauthier (*Sudbury*),
Gour (*Russell*),
Hansell,
Harkness,
Langlois (*Berthier-Maskinongé*),
Little,
Macdonald (*Edmonton-Est*),
MacNaught,
Massé,
McCulloch,
McGregor,
Ratelle,
Richard (*Ottawa-Est*),
Riley,
Rochefort,
Stewart (*Winnipeg-Nord*),
Stick,
Ward,
Warren,
White (*Hastings-Peterborough*),—24.

(Quorum—)

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Weir, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que les comités permanents de la Chambre soient autorisés à délibérer et à s'enquérir de toutes les affaires et de toutes les matières que la Chambre leur aura renvoyées, à faire de temps à autre des rapports exprimant leurs observations et vues sur ces affaires et ces matières, à assigner des témoins et ordonner la production de pièces et dossiers.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre se joindra à eux pour former un comité mixte des deux Chambres à l'égard des travaux d'impression du Parlement et que les membres suivants: Messieurs Argue, Ashbourne, Bertrand, Beyerstein, Black (*Châteauguay-Huntingdon-Laprairie*), Blackmore, Boivin, Bonnier, Breton, Bryce, Cameron, Cardiff, Cauchon, Cavers, Charlton, Cruickshank, Darrock, Dechêne, Dickey, M[me] Fairclough, Messieurs Ferguson, Ferrie, Follwell, Fontaine, Gingras, Gour (*Russell*), Harkness, Healy, Hees, Hetland, Hodgson, Hunter, Lefrançois, MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), Maltais, McDonald, (*Parry-Sound-Muskoka*), McIvor, McLean (*Huron-Perth*), McWilliam, Montgomery, Murray (*Oxford*), Robertson, Rochefort, Rowe, Shaw, Simmons, Sinnott, Stanfield, Stuart (*Charlotte*), Studer, Tustin, Weaver, Whitman et Wright représenteront la Chambre audit comité mixte des travaux d'impression du Parlement.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que M. l'Orateur et Messieurs Beyerstein, Blackmore, Brown (*Essex-Ouest*), Carroll, Carter, Conacher, Coyle, Dechêne, Demers, Dinsdale, Eudes, Gauthier (*Lapointe*), Gingues, Goode, Hellyer, Henderson, Higgins, Hunter, Jones, Kirk (*Antigonish-Guysboro*), Knight, LaCroix, Laing, Léger, MacLean (*Queens*), MacNaught, McIlraith, McMillan, Meeker, Noseworthy, Pearkes, Proudfoot, Ratelle, Rochefort, Ross (*Hamilton-Est*), Rowe, Smith (*Moose-Mountain*), Smith (*York-Nord*), Tustin, Valois, Ward, White (*Middlesex-Est*), Whiteside et Winkler ont été constitués en un comité chargé d'aider Son Honneur l'Orateur dans la régie de la Bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des communes, et pour représenter la Chambre des communes au sein du comité mixte des deux Chambres à l'égard de la Bibliothèque.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Son Honneur M. l'Orateur et Messieurs Casselman, Cruickshank, Dewar, Ferguson, Gauthier (*Sudbury*), Gour (*Russell*), Hansell, Harkness, Langlois (*Berthier-Maskinongé*), Little, McDonald (*Edmonton-Est*), MacNaught, Massé, McCulloch, McGregor, Ratelle, Richard (*Ottawa-Est*), Riley, Rochefort, Simmons, Stewart (*Winnipeg-Nord*), Stick, Ward, Warren et White (*Hastings-Peterborough*) pour assister Son Honneur l'Orateur dans la régie du Restaurant, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des communes, et pour représenter la Chambre des communes dans le comité mixte des deux Chambres à l'égard du Restaurant.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 décembre 1952,—État indiquant:—1. Quels sont les noms des avocats et des notaires demeurant dans le comté de

Restigouche-Madawaska qui ont agi en qualité de représentants de divers ministères ou commissions du gouvernement fédéral, au cours de chaque année civile, depuis 1949 jusqu'à ce jour en 1952?

2. Quelle somme a-t-on versée en honoraires à chacun d'eux et à l'égard de quels services a-t-on versé cette somme?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 décembre 1952,—État indiquant:—1. Quelles sommes le gouvernement du Canada a-t-il versées en honoraires, gratifications, indemnité de subsistance et remboursement de tous autres frais, à chaque membre de la Commission royale des relations entre le Dominion et les provinces (dite Commission Rowell-Sirois)?

2. Quelles sommes le gouvernement du Canada a-t-il versées en honoraires, gratifications, indemnité de subsistance et remboursement de tous autres frais, à chaque membre de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences (dite Commission Massey)?

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire des comptes publics du Canada et rapport de l'Auditeur général, comprenant les états financiers des corporations de la Couronne (volume II), pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 24 décembre 1952, selon les dispositions de l'article six de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada de 1950 (1re session), (versions anglaise et française).

Et aussi,—Sommaire des arrêtés en conseil rendus au cours de la période du 1er au 31 décembre 1952.

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 décembre 1952:—1. Au cours des cinq dernières années, combien de fois a-t-on autorisé des procureurs des États-Unis ou de tout autre pays à plaider ou à agir à titre d'avocat de la défense devant des cours canadiennes?

2. Quels sont les noms des procureurs ainsi autorisés et dans quelles causes ont-ils plaidé?

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 décembre 1952,—État indiquant:—1. Le Gouvernement a-t-il conclu quelque accord ou arrangement relativement à l'achat de conserves de bœuf désossé des salaisons canadiennes?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelles sont les conditions et les sommes stipulées dans toute entente de ce genre?

Les bills de divorce suivants, émanés du Sénat, sont lus la première fois, respectivement, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 63 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Gordon". —M. *Winkler*.

Bill nº 64 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Isabelle Hammond Dadson".—M. *Winkler.*

Bill nº 65 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Gordon McFarlane".—M. *Winkler.*

Bill nº 66 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dezso Ferenc Cross".—M. *Winkler.*

Bill nº 67 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Ernest Auclair.—M. *Winkler.*

Bill nº 68 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Napoléon-Jean-Paul Chayer".—M. *Winkler.*

Bill nº 69 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Josephte Gilberte Bélanger Byrne".—M. *Winkler.*

Bill nº 70 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nina Difiore Statner".—M. *Winkler.*

Bill nº 71 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Tillie Tietlebaum Victor".—M. *Winkler.*

Bill nº 72 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elina Iacurto Floyd".—M. *Winkler.*

Bill nº 73 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Miller Solomon".—M. *Winkler.*

Bill nº 74 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elia Kuczerian". —M. *Winkler.*

Bill nº 75 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Audrey Lorraine Beauchamp Ladéroute".—M. *Winkler.*

Bill nº 76 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Newman Lunan".—M. *Winkler.*

Bill nº 77 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Doreen Cave Crawshaw".—M. *Winkler.*

Bill nº 78 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Armand Frenette".—M. *Winkler.*

Bill nº 79 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Brown Boyaner".—M. *Winkler.*

Bill nº 80 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Mercedes Hudson Walsh".—M. *Winkler.*

Bill nº 81 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine McCartney Ratcliff".—M. *Winkler.*

Bill nº 82 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Mary Wilkinson Paraskiewicz".—M. *Winkler.*

Bill nº 83 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georges Chaput".—M. *Winkler.*

Bill nº 84 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Anna Carsh Laing".—M. *Winkler.*

Bill nº 85 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Miriam Kert Beloff".—M. *Winkler.*

Bill nº 86 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Alexander Stronach".—M. *Winkler.*

Bill nº 87 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Gélinas".—M. *Winkler.*

Bill nº 88 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Madeline Patterson Cotter".—M. *Winkler.*

Bill nº 89 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claudia Marie Boudreau Leblanc".—M. *Winkler.*

Bill nº 90 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Belzberg Bigman".—M. *Winkler.*

Bill nº 91 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Arthur Lesage".—M. *Winkler.*

Bill nº 92 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Gruhn Boon".—M. *Winkler.*

M. Winkler, appuyé par M. Croll, propose,—Que les bills de divorce suivants, émanés du Sénat, soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill nº 11 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Carrique Cordeau".

Bill nº 12 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Kenneth Hare".

Bill nº 13 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Wavertree Harris McClure".

Bill nº 14 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nicole Jeanne Andrée Marion Comys".

Bill nº 15 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Mattioli".

Bill nº 16 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Bertrand McCullough".

Bill nº 17 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Jessie McArthur".

Bill nº 20 (B-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Cohen Lintz".

Bill nº 21 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernande Robitaille Viel".

Bill nº 22 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Joseph Francis".

Bill nº 23 (E-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Andrews Martin".

Bill nº 24 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Hattie Adelstein Green".

Bill nº 25 (G-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Slade McCue".

Bill nº 26 (H-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Davis Brady".

Bill nº 27 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dominique Fiorito".

Bill nº 28 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Elmeda Clarke Staples".

Bill nº 29 (K-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Arthur Bruce".

Bill nº 30 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Rosen Rapps".

Bill nº 31 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Murray Cecil Day".

Bill nº 32 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Florence Robson Hamilton".

Bill nº 33 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Ann Maltby Gurlevitch".

Bill nº 34 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Claude Audette Isabelle Boulanger Douglas".

Bill nº 35 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Courtemanche".

Bill nº 36 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Bernstein Cohen".

Bill nº 49 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mina Eisenthal Hamerman Segal, autrement connue sous le nom de Mina Eisenthal Segall".

Bill nº 50 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Charlotte Quamme Higgins".

Bill nº 51 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Mary Perkins Pereira".

Bill nº 52 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosalia Marie Sepchuk Maniloff".

Bill nº 53 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Reddie Banks Carruthers Beaudoin".

Bill nº 54 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Isabell Dalzell Bennett".

Bill nº 55 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Costanza Marzitelli Boisvert".

Bill nº 56 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Emily Miller Young".

Bill nº 57 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise Ernout Fisher".

Bill nº 58 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Girvan Hill".

Bill nº 59 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Ratelle".

Bill nº 60 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Meela Voyinovitch Seifert".

Bill n° 61 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Isenberg Kwavnich".

Bill n° 62 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doreen Mae Walmough, dite Watmough Colson".

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Lesdits bills sont, en conséquence, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills).

L'ordre relatif à la deuxième lecture du Bill n° 41 (P du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la "Interprovincial Pipe Line Company", est appelé et réservé.

Les bills suivants sont lus une deuxième fois, respectivement, et renvoyés à leurs comités respectifs, comme il suit:

Au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques:
Bill n° 42 (Q du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la "Peace River Transmission Company Limited".

Au comité permanent de la banque et du commerce:
Bill n° 43 (R du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "Beaver Fire Insurance Company".

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Murphy*—1. Au cours de 1951 et 1952, quelle quantité de cigarettes a-t-on importée au Canada?

2. Quelle était la marque de ces cigarettes et quelle quantité de chaque marque a-t-on importée?

3. Quelle somme ces cigarettes ont-elles rapportée au Canada?

4. Quelle quantité de tabac contenaient ces cigarettes importées?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Lennard*—1. Quel a été, jusqu'à ce jour, le nombre de formules
E60 A et E49
30M-4-51 25M-1-51 imprimées pour le compte du Bureau fédéral de la statistique?

2. Quel en a été le coût?

3. Quand a-t-on mis ces formules en usage?

4. Combien ont été déposées aux dossiers?

5. Quel avantage tire-t-on de ces dossiers?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

M. Knowles, appuyé par M. Wright, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos de présenter un projet de loi en vue de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu afin de rayer la restriction de quatre pour cent des dispositions de l'article qui prévoit la déduction de frais médicaux aux fins de l'impôt sur le revenu.

Et comme il s'élève un débat;

M. Abbott, appuyé par M. Fournier (*Hull*), propose,—Que ledit débat soit maintenant ajourné.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott, Anderson, Applewhaite, Balcom, Bater, Beaudoin, Benidickson, Bennett, Bertrand, Blanchette, Blue, Boisvert, Boivin, Bonnier, Boucher, Bourget, Bourque, Bradette, Bradley, Brown (Essex-Ouest), Cameron, Campney, Cannon, Cardin, Cavers, Chevrier, Claxton, Cleaver, Cloutier, Côté (Matapédia-Matane), Côté (Verdun-La Salle), Croll, Darroch, Dechêne, Decore, Deslières, Dewar, Dickey, Dumas, Dupuis, Eyre, Ferrie, Fournier (Hull), Fulford, Garson, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Lapointe), Gauthier (Portneuf), George, Gingras, Gour (Russell), Harris, Harrison, Healy, Hellyer, Helme, Hetland, Huffman, James, Jutras, Lafontaine, Langlois (Gaspé), Leduc, Lesage, Macdonald (Edmonton-Est), MacKenzie, MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), MacNaught, McCann, McCubbin, McCulloch, McCusker, McDonald (Parry-Sound-Muskoka), McIlraith, McIvor, McLean (Huron-Perth), McMillan, McWilliam, Major, Maltais, Martin, Massé, Monette, Murray (Cariboo), Murray (Oxford), Mutch, Nixon, Parent, Pearson, Pouliot, Richard (Ottawa-Est), Robertson, Robinson, Rooney, Ross (Hamilton-Est), Rousseau, St-Laurent, Schneider, Simmons, Sinnott, Smith (Moose-Mountain), Stick, Studer, Tremblay, Valois, Warren, Weir, Whiteside, Winkler—109.

NON:

Messieurs

Adamson, Argue, Aylesworth, Blackmore, Blair, Brooks, Brown (Saint-Jean-Ouest), Bryce, Casselman, Catherwood, Charlton, Churchill, Diefenbaker, Drew, Fair, Fairclough (Mme), Fraser, Gibson, Gillis, Graydon, Harkness, Hees, Herridge, Jones, Knight, Knowles, Lennard, Low, Macdonnell (Greenwood), McGregor, McLure, Montgomery, Nickle, Noseworthy, Robichaud, Ross (Souris), Rowe, Shaw, Spence, Thomas, White (Middlesex-Est), Wright—42.

M. Herridge, appuyé par M. Jones, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos de convoquer une conférence fédérale-provinciale au sujet de la conservation en vue d'instituer pour le Canada une politique nationale en matière de conservation du sol, des forêts et des eaux et d'utilisation des terres.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Hodgson.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 22

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 13 JANVIER 1953

PRIÈRE.

Quarante et une pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le quinzième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 12 janvier, demandant chacune l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Rita Rabinovitch Abrams, épouse de Barney Abrams, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Jean Shelvington Parnell Adams, épouse de James Leslie Adams, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Thomasine Elaine Mansfield Black, épouse d'Edward Black, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Joseph Willie Brais, de Lachine (P.Q.), époux de Marie-Rose Delima Montpetit Brais, demeurant présentement à Île Bizard (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Mary Elizabeth Irene Gray Brideau, épouse de Robert Joseph Brideau, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Marilyn Irene Damer Brophey, épouse de John Allard Brophey, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Freda Smolar Brown, épouse de Jack Brown, de Montréal (P.Q.), dont l'adresse est actuellement inconnue.—M. *Winkler*.

De Robert Edward Francis Clements, de Montréal (P.Q.), époux de Sarah Teresa Tillett Clements.—M. *Winkler*.

De Jessie Hazel Kerr Coolon, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de John Milton Forest Coolon, de Verdun (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Marguerita Downie Couture, épouse de Joseph Couture, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Bernice Catherine MacDonald Crawford, demeurant présentement à Beebe (P.Q.), épouse de Godfrey John Crawford, de Verdun (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Verna Kirstine Dam Credico, épouse de Nicholas Credico, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Florence Mildred Fine Crelinsten, épouse d'Edward Crelinsten, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Joseph Georges Roger Dufort, de Montréal (P.Q.), présentement dans les forces armées, époux de Marie Georgianna Rosina Decarie Dufort.—M. *Winkler.*

De Mildred Hannah Earle, épouse d'Eric Guy Earle, de Carbonear (Terre-Neuve).—M. *Winkler.*

De Celia Tarnofsky Edgar, épouse d'Isaac Edgar, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Clarence Albert Edwards, de Montréal (P.Q.), époux d'Eleanor Moore Kerr Edwards, demeurant présentement à Toronto (Ontario).—M. *Winkler.*

De Bessie Mabel Witcomb Elson, épouse de George Herman Elson, de Verdun (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Thelma Heinz Finlay, épouse de Leslie Finlay, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De William Flookes, de Montréal (P.Q.), époux d'Eileen Mary Harney Flookes.—M. *Winkler.*

De Jean-Paul Gauthier, de Montréal (P.Q.), époux de Rita Lacombe Gauthier.—M. *Winkler.*

De Margaret Parker Graves, épouse de John Arthur Graves, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Elsie Smith Gray, épouse de William Francis Gray, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De John Stewart Hannah, de Montréal (P.Q.), époux de Joyce Barton (Launceton) Hannah.—M. *Winkler.*

De Mayo Arthur Perrin Harrigan, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Newcombe Layton Harrigan, demeurant présentement à Great Village (Nouvelle-Écosse).—M. *Winkler.*

D'Annie Bray Hodgson, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse de Lorne Andrew Frazer Hodgson, de St-Eustache (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Adele Roberta Fleck Jeffrey, demeurant présentement à Ottawa (Ontario), épouse de Gordon Kennedy Jeffrey, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Lionel Jobin, de Montréal (P.Q.), époux d'Emilia Thibert Jobin.—M. *Winkler.*

De Ruth Sanel Kolofsky, épouse de Julius Kolofsky, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Mary Rose Anne Rihel Kowalski, épouse de Michael R. Kowalski, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Marguerite Rita Stevenson LaFerme, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Robert Léo LaFerme, de Ste-Anne-de-Bellevue (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Thérèse Monette Lax, épouse de Jack Lax, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Diane Parent Leblanc, épouse de Gilbert Leblanc, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Beryl Mildred Taylor Leckie, demeurant présentement à Shawinigan-Falls (P.Q.), épouse de Hugh Alan Leckie, de Parent (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Domina Emerius Lefebvre, de Longueuil (P.Q.), époux de Marie-Jeanne Jeannette Mercille Lefebvre.—M. *Winkler.*

De Delia Fleurette Ayotte Martin, épouse d'Alexander James Martin, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Roland Masson, de Montréal (P.Q.), époux de Madeleine Morin Masson.—M. *Winkler.*

De Marjorie Euretta Adams Mattinson, demeurant présentement à Hamilton (Ontario), épouse d'Arthur Steel Mattinson, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Henry George Maxham, de Montréal (P.Q.), époux de Joan Elizabeth Crossley Maxham.—M. *Winkler.*

D'Elizabeth Smaga Melnitzky, épouse de Michael Melnitzky, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le seizième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié la pétition suivante, présentée le 12 janvier, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées:

De *The Detroit and Windsor Subway Company*, de Windsor, Ontario, demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.—M. *Brown* (Essex-Ouest).

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 10 décembre 1952:—Copie de toute correspondance échangée entre les ministères des Procureurs généraux des provinces et/ou des associations de barreaux et le ministère de la Justice, dans laquelle on a recommandé d'apporter des modifications ou des corrections à l'avant-projet de loi du Code criminel, depuis le 1er juillet 1952.

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport annuel du ministère des Ressources et du Développement économique pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 décembre 1952,—État indiquant:—1. Quels sont les noms des avocats et des notaires demeurant dans le comté de Chicoutimi qui ont agi en qualité de représentants des divers ministères ou commissions du gouvernement fédéral, au cours de chaque année civile, depuis 1948 jusqu'à ce jour?

2. Quelle somme a-t-on versée en honoraires à chacun d'eux et à l'égard de quels services a-t-on versé cette somme?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 décembre 1952,—État indiquant:—1. Quel est le coût d'entretien des aéroports *a*) de Gander, *b*) de Torbay, *c*) de Goose-Bay?

2. Quelle est la recette à chacun de ces aéroports?

3. Quel est le nombre moyen quotidien d'atterrissages d'avions commerciaux aux aéroports suivants: *a*) Gander, *b*) Goose-Bay, *c*) Harmon, *d*) Dorval?

4. Quel est le coût d'exploitation de l'aéroport de Dorval?

5. Quelle est la recette à l'aéroport de Dorval?

M. Gregg, appuyé par M. Garson, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 100, Loi ayant pour objet d'empêcher toute distinction injuste en matière d'emploi et d'affiliation syndicale pour raison de race, d'origine nationale, de couleur ou de religion, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 93 (O du Sénat), intitulé: "Loi concernant le droit criminel".—M. *Garson.*

Bill nº 94 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Louttit Dormer".—M. *Winkler.*

Bill n 95 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Loiselle". —M. *Winkler.*

Bill nº 96 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Oscar Gilbert".—M. *Winkler.*

Bill nº 97 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Magner". —M. *Winkler.*

Bill nº 98 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Teodora Szablity Szentirmai".—M. *Winkler.*

Bill nº 99 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Piché". —M. *Winkler.*

M. St-Laurent, appuyé par M. Abbott, propose,—Qu'un comité soit institué en vue de poursuivre l'examen de toute dépense de deniers publics aux fins de la défense nationale et de tous engagements de dépense auxdites fins depuis le 31 mars 1950, et de faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues à ce sujet et indiquant, notamment, quelles économies compatibles avec l'exécution de la politique décidée par le Gouvernement peuvent,

s'il y a lieu, y être faites; que le comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers et à interroger des témoins; et que, par dérogation à l'article 65 du Règlement, le comité se compose de vingt-six membres, que la Chambre désignera à une date ultérieure.

Et comme il s'élève un débat;

M. Claxton, appuyé par M. Pearson, propose en amendement: Que la motion soit modifiée par l'addition, après les mots "le 31 mars 1950", à la quatrième ligne, des mots suivants:

> "et, en premier lieu, d'accorder priorité, au cours de son examen, aux dépenses et aux engagements qui ont trait aux services des travaux de l'armée canadienne et dont il est question dans le rapport de M. G. S. Currie, comptable agréé, déposé à la Chambre des communes le 15 décembre 1952,"

Et comme la question est mise en délibération;

M. Knowles fait appel au Règlement, à l'effet que le projet d'amendement est irrecevable parce qu'il n'y a pas eu préavis et que l'amendement est inutile parce que la motion proposée par le premier ministre fait mention du pouvoir d'assigner des témoins et d'ordonner la production de documents et dossiers.

M. l'Orateur décide que l'objection n'est pas fondée, vu que l'amendement, s'il était adopté, n'autoriserait pas le comité à accomplir une chose qu'il ne pourrait pas faire autrement, mais il enjoindrait au comité d'examiner certaines dépenses et certains engagements financiers mentionnés dans le rapport "Currie" et que le comité ne pourrait pas examiner autrement, et que de telles directives peuvent être données à ce stade.

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill n° 41 (P du Sénat) intitulé: "Loi constituant en corporation la "Interprovincial Pipe Line Company", est lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

M. Croll, pour M. Winkler, appuyé par M. Applewhaite, propose,—Que les bills de divorce suivants, émanés du Sénat, soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill n° 63 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Gordon".

Bill n° 64 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Isabelle Hammond Dadson".

Bill n° 65 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Gordon McFarlane".

Bill n° 66 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dezso Ferenc Cross".

Bill nº 67 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Ernest Auclair.

Bill nº 68 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Napoléon-Jean-Paul Chayer".

Bill nº 69 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Josephte Gilberte Bélanger Byrne".

Bill nº 70 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nina Difiore Statner".

Bill nº 71 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Tillie Tietlebaum Victor".

Bill nº 72 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elina Iacurto Floyd".

Bill nº 73 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Miller Solomon".

Bill nº 74 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elia Kuczerian".

Bill nº 75 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Audrey Lorraine Beauchamp Ladéroute".

Bill nº 76 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Newman Lunan".

Bill nº 77 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Doreen Cave Crawshaw".

Bill nº 78 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Armand Frenette".

Bill nº 79 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Brown Boyaner".

Bill nº 80 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Mercedes Hudson Walsh".

Bill nº 81 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine McCartney Ratcliff".

Bill nº 82 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Mary Wilkinson Paraskiewicz".

Bill nº 83 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georges Chaput".

Bill nº 84 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Anna Carsh Laing".

Bill nº 85 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Miriam Kert Beloff".

Bill nº 86 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Alexander Stronach".

Bill nº 87 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Gélinas".

Bill nº 88 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Madeline Patterson Cotter".

Bill nº 89 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claudia Marie Boudreau Leblanc".

Bill nº 90 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Belzberg Bigman".

Bill nº 91 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Arthur Lesage".

Bill nº 92 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Gruhn Boon".

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Lesdits bills sont, en conséquence, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills).

(Bills publics)

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 2, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable volontaire des cotisations);

M. Knowles, appuyé par M. Wright, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois;

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend ensuite le débat sur la motion proposée par M. St-Laurent, appuyé par M. Abbott: Qu'un comité soit institué en vue de poursuivre l'examen de toute dépense de deniers publics aux fins de la défense nationale et de tous engagements de dépense auxdites fins depuis le 31 mars 1950, et de faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues à ce sujet et indiquant, notamment, quelles économies compatibles avec l'exécution de la politique décidée par le Gouvernement peuvent, s'il y a lieu, y être faites; que le comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers et à interroger des témoins; et que, par dérogation à l'article 65 du Règlement, le comité se compose de vingt-six membres, que la Chambre désignera à une date ultérieure.

Et sur la motion d'amendement proposée par M. Claxton, appuyé par M. Pearson: Que la motion soit modifiée par l'addition, après les mots "le 31 mars 1950", à la quatrième ligne, des mots suivants:

> "et, en premier lieu, d'accorder priorité, au cours de son examen, aux dépenses et aux engagements qui ont trait aux services des travaux de l'armée canadienne et dont il est question dans le rapport de M. G. S. Currie, comptable agréé, déposé à la Chambre des communes le 15 décembre 1952,"

Et comme le débat se poursuit;

M. Pearkes, appuyé par M. Harkness, propose en amendement: Que la motion ainsi modifiée soit de nouveau modifiée comme il suit:

a) Par la radiation des mots de l'amendement, soit:

"et, en premier lieu, d'accorder priorité, au cours de son examen, aux dépenses et aux engagements qui ont trait aux services des travaux de l'armée canadienne et dont il est question dans le rapport de M. G. S. Currie, comptable agréé, déposé à la Chambre des communes le 15 décembre 1952"; et

b) Par l'inclusion, à la fin de la motion ainsi modifiée, des mots suivants:

"et, puisque le rapport de M. G. S. Currie à l'égard du ministère de la Défense nationale est une question de première importance pour la population du Canada, la Chambre est d'avis que ledit M. G. S. Currie devrait être autorisé à poursuivre ses investigations et à mener une enquête analogue à celle qui a déjà été entreprise à l'égard de tous les aspects relatifs à l'organisation, à la comptabilité et à l'administration du ministère de la Défense nationale."

M. St-Laurent fait appel au Règlement, à l'effet que la partie *a*) du sous-amendement constitue une négation amplifiée et que la partie *b*) offre, au lieu de la création d'un comité, une contre-proposition qui ne peut être soumise à la Chambre sous forme d'amendement.

M. l'Orateur déclare le sous-amendement irrecevable parce que le paragraphe *a*) propose la radiation de tous les mots de l'amendement et la substitution d'autre mots qui n'ont aucun rapport avec les mots supprimés, et parce que, en outre, le paragraphe *b*) n'a pas trait à la motion dont est saisie la Chambre, vu qu'il propose que ledit G. S. Currie soit autorisé à poursuivre ses recherches alors que la motion étudiée par la Chambre instituerait un comité en vue d'exécuter certaines choses.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Knowles.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 23

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 14 JANVIER 1953

PRIÈRE.

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: J'estime devoir informer la Chambre qu'hier après-midi le greffier en chef des ordres et avis a reçu de l'honorable député d'Eglinton (M. Fleming) un avis d'amendement à la motion tendant à la création d'un comité des dépenses aux fins de la défense. L'amendement m'a été transmis, mais je ne peux rien trouver ni dans notre Règlement, ni dans nos usages, qui m'autoriserait à publier cet avis soit dans les *Procès-Verbaux*, soit au *Feuilleton*. En conséquence, je n'ai pu ordonner que l'avis soit publié. J'ai cru que je devais cette explication à l'honorable député d'Eglinton.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le dix-septième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 13 janvier, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Susan Klamka Migicovsky, épouse de Joel Migicovsky, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Mildred Ermine Bradshaw Moore, épouse de William Francis Fitzgibbon Moore, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Lillian Mary Caluori Morris, épouse d'Arthur Graham Morris, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Hans (Johann) Mueller, de Montréal (P.Q.), époux de Monique Paquette Mueller, demeurant présentement à Hamilton (Ontario).—M. *Winkler.*

De Peggy Louise Miller McCallum, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse de Roderick William McCallum, de Lachine (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Jessie Allan Purdie McCulloch, demeurant présentement à Glasgow (Écosse), épouse d'Aaron McCulloch, de Shawinigan-Falls (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Margaret Violet Creasor McKenna, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Francis James McKenna, aussi connu sous le nom de Frank James McKenna, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Gordon Hamilton McKinney, de Montréal (P.Q.), époux d'Isabella May Robinson McKinney, demeurant présentement en Angleterre.—M. *Winkler.*

De Joseph McLish, de Montréal (P.Q.), époux de Valeda Desjardins McLish. —M. *Winkler.*

De Joseph Nagy, de Montréal (P.Q.), époux d'Elizabeth Moran Nagy, demeurant présentement à Hamilton (Ontario).—M. *Winkler.*

De Sarah Ida Rishikof Neidik, épouse de Ben Neidik, aussi connu sous le nom de Simcha Benny Neidik, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Rolande Lortie Nugent, épouse de Lorne Henry Nugent, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Marthe Rolland Paquette, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Jean Paquette, de Rosemere (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Alice Cecilia Anne Magniac Parker, épouse de John Alexander Parker, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Paul Roy Portelance, de Montréal (P.Q.), époux de Marcelle Gauthier, Portelance.—M. *Winkler.*

De Margot Fairbanks Duff Pratt, épouse de Frank Joseph Pratt, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Robert Pratte, de Montréal (P.Q.), époux de Louise Fowler Pratte.—M. *Winkler.*

De Hazel Irene McKay Puttee, épouse de Ronald Kenneth Puttee, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Joseph Octave Léopold Richer, de Montréal (P.Q.), époux d'Hélène Marshall Richer.—M. *Winkler.*

De Thomas John Rivet, de Montréal (P.Q.), époux d'Agnès Ethel Prudence Rivet.—M. *Winkler.*

D'Edith Lorraine McBurney Robinson, épouse d'Allan Reginald Robinson, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Sadie Denenberg Rockman, épouse de Saul David Rockman, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Taschereau Pierre Charles Joseph Rodier, de Montréal (P.Q.), époux de Joan Elizabeth Gray Rodier.—M. *Winkler.*

De Margaret Aziz Salhany, épouse de Gergie Salhany, de Montréal (P.Q.). —M. *Winkler.*

De Nick Sauchuk, de Montréal (P.Q.), époux de Yaraslawe (Slouca) Senyk Sauchuk.—M. *Winkler.*

D'Anne O'Connor Shapiro, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse d'Abraham Shapiro, de Québec (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Clara Doris Jacobovitch Shepherd, épouse de Ralph Shepherd, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Rita Frost Siversky, épouse de Frank Siversky, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Beatrice Gotlieb Slobotsky, épouse de Sam Slobotsky, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Harold Speevak, de Montréal (P.Q.), époux de Toba Bluma Zimman Speevak, aussi connue sous le nom de Bernice Zimman Speevak.—M. *Winkler.*

De Marjorie Evelyn Lee Stevens, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Melville Henry Stevens, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Beatrice Sylvia Aston Sutton, demeurant présentement en Angleterre, épouse de Maurice Edward Sutton, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Marjorie Joy Hartley Tanner, épouse de Lawrence Allen Tanner, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Doris Ethel Taylor, épouse de William Ord Taylor, de Montréal (P.Q.). —M. *Winkler.*

D'Eileen Margaret Amos Trudeau, épouse de Joseph Charles Aurèle Trudeau, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Dorothy Green Wainer, épouse de Lawrence Wainer, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Audrey Madeleine Crothers Walklate, épouse de William Thomas Walklate, de Valois (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Dorina Perelroizen Wallerstein, aussi connue sous le nom de Dorina Perlraizen Wallerstein, épouse de Laszlo Wallerstein, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Horst Wilhelm Wossidlo, de Granby (P.Q.), époux de Jeanne d'Arc Catudal Wossidlo.—M. *Winkler.*

D'Alice Mary Barakett Zion, demeurant présentement à Trois-Rivières (P.Q.), épouse d'Abraham Beverley Zion, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le dix-huitième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié la pétition suivante, présentée le 13 janvier, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées:

Des Syndics apostoliques des Frères Mineurs ou Franciscains, de Montréal (P.Q.), demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi qui les constitue en corporation.—M. *Pinard.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le onzième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de onzième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Lena Herman Besner, épouse de Nicholas Besner, de Lachine (P.Q.).

De Leonard James Chadwick, de Verdun (P.Q.), époux de Thérèse Pouliot Chadwick.

De Walter Critch, de St-Jean (Terre-Neuve), époux de Viola Gauthier Critch.

D'Edwin George Godden, de St-Jean (Terre-Neuve), époux de Muriel Noelle Palliser Godden.

De Jack Gold, de Montréal (P.Q.), époux de Rita Steiner Gold.

D'Alfred Roger Holder, de Montréal (P.Q.), époux de Marie-Paule Dufresne Holder.

D'Anna Shulemson Heymann, épouse de Gunter Heymann, de Montréal (P.Q.).

De Catherine Lois MacLeod McPhee, épouse de Bruce McPhee, de Montréal (P.Q.).

De Merle Minnie Esther Hoffman Nevard, épouse de Robert Herbert Nevard, de Montréal (P.Q.).

De Doris Esther Kimel Schwartz, épouse de Moisha Schwartz, de Montréal (P.Q.).

De Rachel Sturman Spirer, épouse d'Elias Spirer, de Montréal (P.Q.).

De Frederick Arthur Tait, de Montréal (P.Q.), époux de Joan Blanche Andrew Tait.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le douzième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de douzième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié la pétition suivante en obtention de bill privé, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées:

De *The Detroit and Windsor Subway Company*, de Windsor (Ontario), demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'un arrêté en conseil rendu en vertu des dispositions de la Loi des chemins de fer, comme il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1952-53, approuvé le 14 janvier 1953: ordonnant à la Commission des transports du Canada d'entreprendre une enquête et de présenter un rapport sur tous les aspects de la question des passages à niveau des chemins de fer et des routes qui relèvent du Parlement du Canada, en autant que cette question intéresse les besoins actuels et futurs de protection, de sécurité et de commodité publiques.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 décembre 1952,—État indiquant:—1. En quelle année a-t-on construit le bureau de poste à Bouctouche (Nouveau-Brunswick)?

2. Quel avait été le coût de cet édifice?

3. Quels ont été les revenus annuels du bureau de poste de Bouctouche (Nouveau-Brunswick) pour: *a*) 1945, *b*) 1946, *c*) 1947, *d*) 1948, *e*) 1949, *f*) 1950, *g*) 1951?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 décembre 1952,—État indiquant:—1. En quelle année a été construit le bureau de poste à Rogersville (Nouveau-Brunswick)?

2. Quel avait été le coût de cet édifice?

3. Quels ont été les revenus annuels du bureau de poste de Rogersville (Nouveau-Brunswick) pour: *a*) 1945, *b*) 1946, *c*) 1947, *d*) 1948, *e*) 1949, *f*) 1950, *g*) 1951?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 décembre 1952,—État indiquant:—1. En quelle année a été construit le bureau de poste à Rexton (Nouveau-Brunswick)?

2. Quel avait été le coût de cet édifice?

3. Quels ont été les revenus annuels du bureau de poste de Rexton (Nouveau-Brunswick) pour: *a*) 1945, *b*) 1946, *c*) 1947, *d*) 1948, *e*) 1949, *f*) 1950, *g*) 1951?

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport de la Gendarmerie royale du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en anglais et en français).

M. Studer, appuyé par M. Smith (*Moose Mountain*), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 101, Loi modifiant la Loi de 1952 sur la députation, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. *Murphy*—1. Combien est-il venu de touristes des États-Unis au Canada au cours de 1952 jusqu'à ce jour?

2. Le gouvernement possède-t-il une statistique sur la durée du séjour des visiteurs américains au Canada? Dans le cas de l'affirmative, quel est le nombre de visiteurs qui y ont séjourné pendant une semaine ou plus?

3. La statistique des touristes américains venus au Canada comprend-elle les personnes qui habitent les États-Unis et travaillent au Canada?

4. A combien évalue-t-on le revenu qu'a rapporté le tourisme au Canada au cours de 1952 jusqu'à ce jour?

5. Le gouvernement possède-t-il une statistique du revenu dans chaque province? Dans le cas de l'affirmative, quelles ont été ces sommes?

6. Dans quelles revues et quels journaux a-t-on fait paraître des annonces de publicité au Canada et aux États-Unis au cours de l'année 1952 jusqu'à ce jour, et quel a été le nombre de ces annonces dans chaque journal ou chaque revue?

7. Quelle somme a-t-on versée à chaque revue ou à chaque journal pour une telle publicité?

8. Le gouvernement possède-t-il une statistique des demandes de renseignements reçues à la suite de ces annonces? Dans le cas de l'affirmative, quel en a été le nombre?

9. Quels films a-t-on distribués aux États-Unis en vue d'encourager le tourisme au Canada, et où ces films ont-ils été représentés et quel a été le nombre de représentations?

10. L'Office du Tourisme possède-t-il des succursales aux États-Unis en vue de favoriser l'expansion du tourisme au Canada?

11. Dans le cas de l'affirmative, à quels endroits, et quels ont été, au cours de 1952, les frais d'exploitation et les frais de location de chacune de ces succursales?

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général:—

Par M. *Brooks*—ADRESSE à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance, depuis le 1er janvier 1951 jusqu'à ce jour, échangée entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses ministères et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick ou l'un de ses ministères, relativement à l'acquisition d'une zone dans les comtés de Queens et de Sunbury, au Nouveau-Brunswick, destinée à être utilisée comme secteur d'instruction militaire.

M. McIvor, appuyé par M. Ward, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait examiner l'opportunité d'obtenir la collaboration des gouvernements provinciaux en vue d'assurer à tous les invalides incapables de gagner leur vie, sans tenir compte de leur âge, une pension équivalente à la pension de vieillesse.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Fournier (*Hull*).

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 24

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 15 JANVIER 1953

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

le 15 janvier 1953.

Membres de la Chambre des communes:

J'ai reçu avec grand plaisir l'Adresse que vous avez votée en réponse au discours que j'ai prononcé à l'ouverture de la session du Parlement. Je vous remercie bien sincèrement de cette Adresse.

VINCENT MASSEY.

M. McCullough, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le premier rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.
2. Que son quorum soit réduit de 20 à 12 membres et que l'application de l'alinéa *b*) du paragraphe (1) de l'article 63 du Règlement soit suspendue à cet égard.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. McCulloch, ledit rapport est agréé.

M. McCulloch, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité ayant étudié les bills suivants convient d'en faire rapport sans amendement:

Bill n° 41 (P du Sénat), intitulé: "Loi concernant l'"Interprovincial Pipe Line Company".

Bill n° 42 (Q du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la "Peace River Transmission Company Limited".

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie des ordonnances rendues par le commissaire en conseil des territoires du Nord-Ouest au cours de la période du 20 novembre 1952 au 12 janvier 1953, conformément aux dispositions de l'article treize de la Loi des territoires du Nord-Ouest, chapitre 142, S.R.C. 1927.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport annuel sur les opérations de l'administration du rétablissement agricole des Prairies et ses opérations connexes pour l'année terminée le 31 mars 1952.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. *Goode*—1. Quelle valeur (en dollars) représentent les stocks actuels du saumon mis en boîtes au cours de 1950?

2. Quelle quantité de saumon mis en boîtes au cours de 1950 y a-t-il en entrepôt au Canada: *a*) sockeye, *b*) argenté, c) du printemps, *d*) d'autres espèces?

3. Quelle est, en dollars, la valeur des stocks actuels de saumon canadien mis en boîtes au cours de 1951?

4. Le saumon sockeye du Canada est-il vendu sur le marché britannique à un prix inférieur au saumon provenant *a*) de la Russie, *b*) de la Norvège? S'il en est ainsi, quel en est le montant en dollars?

5. Quelle a été la valeur (en dollars) des ventes de saumon canadien en boîtes à la Grande-Bretagne en *a*) 1950, *b*) 1951, c) 1952?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Stanfield*—1. Combien de huttes ou de maisons préfabriquées et érigées au camp d'instruction militaire et à l'aéroport de Debert le Gouvernement a-t-il achetées de la *Eastern Wood Workers Limited*, de New-Glasgow (Nouvelle-Écosse)?

2. Quel est le coût global de chaque hutte ou de chaque maison parachevée?

3. Combien de ces huttes ou de ces maisons le Gouvernement a-t-il convenu d'acheter de la *Eastern Wood Workers Limited*?

4. A quelles fins le Gouvernement se propose-t-il d'utiliser ces huttes ou ces maisons préfabriquées?

Par M. *Fraser*—1. Le ministère de la Défense nationale ou tout organisme relevant de ce ministère, ou le ministère de la Production de défense ou tout organisme relevant de ce ministère, loue-t-il de l'espace lui servant de local d'entreposage?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) où sont situés ces locaux, *b*) à quelle catégorie appartient chaque local d'entreposage, *c*) que met-on dans chaque local d'entreposage, *d*) quel est le prix de location de chaque local?

Par M. *White* (Middlesex-Est)—1. Quel est le nombre d'hôpitaux d'anciens combattants au Canada?

2. Quels sont les noms de ces hôpitaux et dans quelles provinces sont-ils situés?

3. Quel est, par hôpital, le nombre de lits à la disposition des anciens combattants dans chaque hôpital d'anciens combattants au Canada?

4. Quel est, *a*) par province, *b*) par hôpital, le nombre d'anciens combattants dans des sanatoriums au Canada?

5. Quel est, *a*) par province, *b*) par hôpital, le nombre d'anciens combattants hospitalisés dans des hôpitaux autres que des hôpitaux ou des sanatoriums d'anciens combattants?

6. L'un ou l'autre des ministères du gouvernement fédéral verse-t-il des sommes à des sanatoriums pour le traitement d'anciens combattants tuberculeux? Dans le cas de l'affirmative, à combien s'élèvent les frais?

7. L'un ou l'autre des ministères du gouvernement fédéral verse-t-il des sommes à d'autres hôpitaux pour le traitement d'anciens combattants? Dans le cas de l'affirmative, à combien s'élèvent les frais?

8. Y a-t-il des employés d'hôpitaux d'anciens combattants, devenus tuberculeux pendant qu'ils étaient à l'emploi du ministère des Affaires des anciens combattants, hospitalisés aux frais du gouvernement fédéral? Sinon, par qui le sont-ils?

9. Quel était, au 31 décembre 1952, le nombre de malades hospitalisés à l'hôpital de Westminster, à London (Ontario), dans tous les départements de l'hôpital?

M. Winters, pour M. Prudham, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or en vue d'aider davantage l'industrie minière en modifiant la définition du taux d'assistance afin que ce taux devienne la moitié de la partie des frais de production qui dépasse $18.00 l'once, avec un maximum de $13.50; de stipuler, en outre, que le nouveau taux d'assistance s'appliquera au nombre d'onces d'or obtenues d'une mine en 1953 au delà de la moitié de la production de l'année de base, ou de la moitié de la production de 1953, selon le chiffre le plus élevé.

Sur ce, M. Winters, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Winters propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi afin de reviser et de codifier la Loi du Yukon et, notamment, d'abandonner un certain nombre de dispositions que renferme la loi actuelle, vu qu'elles relèveront de la juridiction législative du conseil territorial; d'augmenter les montants de l'indemnité et des frais de subsistance des membres du Conseil du territoire du Yukon afin de les faire concorder avec ceux qui peuvent être versés aux membres du Conseil des territoires du Nord-Ouest; de définir davantage les pouvoirs législatifs du commissaire en conseil; de pourvoir à l'administration de la justice de la manière dont l'administration de la justice dans les territoires du Nord-Ouest a été prévue par la Loi des territoires du Nord-Ouest; et, enfin, de prescrire que la jouissance bénéficiaire de certains biens-fonds soit attribuée au territoire et assujétie au contrôle du commissaire en conseil.

Sur ce, M. Winters, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Côté (*Saint-Jean-d'Iberville-Napierville*) propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur les postes pour permettre au ministre des Postes de passer, dans certains cas, des contrats de transport postal entraînant une dépense annuelle de mille dollars, ou d'une somme inférieure, et d'augmenter aussi, à certaines conditions, pendant la durée d'un contrat, la somme payable en vertu de ce contrat, jusqu'à l'échéance dudit contrat.

Sur ce, M. Côté, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. St-Laurent propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi de la défense nationale afin de prescrire que le Gouverneur général peut, en tout temps, nommer un ministre associé de la Défense nationale au traitement annuel de dix mille dollars.

Sur ce, M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. St-Laurent, appuyé par M. Abbott: Qu'un comité soit institué en vue de poursuivre l'examen de toute dépense de deniers publics aux fins de la défense nationale et de tous engagements de dépense auxdites fins depuis le 31 mars 1950, et de faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues à ce sujet et indiquant, notamment, quelles économies compatibles avec l'exécution de la politique décidée par le Gouvernement peuvent, s'il y a lieu, y être faites; que le comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers et à interroger des témoins; et que, par dérogation à l'article 65 du Règlement, le comité se compose de vingt-six membres, que la Chambre désignera à une date ultérieure.

Et sur la motion d'amendement proposée par M. Claxton, appuyée par M. Pearson: Que la motion soit modifiée par l'addition, après les mots "le 31 mars 1950", à la quatrième ligne, des mots suivants:

> "et, en premier lieu, d'accorder priorité, au cours de son examen, aux dépenses et aux engagements qui ont trait aux services des travaux de l'armée canadienne et dont il est question dans le rapport de M. G. S. Currie, comptable agréé, déposé à la Chambre des communes le 15 décembre 1952,"

Et comme le débat se poursuit;

M. Knowles, appuyé par M. Wright, propose en sous-amendement: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots suivants:

> "et d'examiner s'il serait opportun de recommander que M. Currie soit chargé de mener une autre enquête sur toutes autres dépenses et tous autres engagements de dépenses prévus aux termes du projet de résolution à l'étude."

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Cruickshank.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures et cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 25

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 16 JANVIER 1953

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le dix-neuvième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié la pétition suivante, présentée le 15 janvier, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées:

De Walter Callow et autres, d'Halifax (Nouvelle-Écosse), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Callow Veterans' and Invalids' Welfare League.*—*M. Balcom.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le treizième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de treizième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié la pétition suivante en obtention de bill privé, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées:

Des Syndics apostoliques des Frères Mineurs ou Franciscains, demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi qui les constitue en corporation.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le quatorzième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de quatorzième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de

dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Sidney William Donald Butler, de St-Jean (Terre-Neuve), époux de Florence Grace Oke Butler.

De Jessie Hazel Kerr Coolon, épouse de John Milton Forest Coolon, de Verdun (P.Q.).

De Verna Kirstine Dam Credico, épouse de Nicholas Credico, de Montréal (P.Q.).

D'Elsie Smith Gray, épouse de William Francis Gray, de Montréal (P.Q.).

De William Flookes, de Montréal (P.Q.), époux d'Eileen Mary Harney Flookes.

D'Elizabeth Rogers Guerin, épouse de Moïse Léo-Paul Guerin, de Montréal (P.Q.).

D'Alexander Hillcoat, de Longueuil (P.Q.), époux de Mary Constance Reilly Hillcoat.

De Ruth Sanel Kolofsky, épouse de Julius Kolofsky, de Montréal (P.Q.).

De Vincent John Laviolette, de St-Hubert (P.Q.), époux de Dorothy Seems Laviolette.

De Diane Parent Leblanc, épouse de Gilbert Leblanc, de Montréal (P.Q.).

D'Yaroslava Glucka Levandosky, épouse de Vladmir Levandosky, de Montréal (P.Q.).

De Delia Fleurette Ayotte Martin, épouse d'Alexander James Martin, de Montréal (P.Q.).

D'Elizabeth Smaga Melnitzky, épouse de Michael Melnitzky, de Montréal (P.Q.).

De Richard Alfred Sutton, de Montréal (P.Q.), époux de Frances Matilda David Sutton.

De Jacob Titsch, de Montréal (P.Q.), époux de Magdalena Kemerle Titsch.

De Minnie Miki Simon Werkzeig, dit Werk, épouse de Sam Werkzeig, dit Werk, de Montréal (P.Q.).

D'Annie Moulard Cumming Wright, épouse de Robin Wright, de Montréal (P.Q.).

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 14 janvier 1953, selon les dispositions de l'article six de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada de 1950 (1re session), (versions anglaise et française).

M. Harris, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en anglais et en français).

Et aussi,—Exemplaire du rapport du conseil d'administration de la Galerie nationale du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en anglais et en français).

M. Martin, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

M. St-Laurent, appuyé par M. Fournier (*Hull*), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 102, Loi sur la désignation et les titres royaux, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. St-Laurent, appuyé par M. Abbott: Qu'un comité soit institué en vue de poursuivre l'examen de toute dépense de deniers publics aux fins de la défense nationale et de tous engagements de dépense auxdites fins depuis le 31 mars 1950, et de faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues à ce sujet et indiquant, notamment, quelles économies compatibles avec l'exécution de la politique décidée par le Gouvernement peuvent, s'il y a lieu, y être faites; que le comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers et à interroger des témoins; et que, par dérogation à l'article 65 du Règlement, le comité se compose de vingt-six membres, que la Chambre désignera à une date ultérieure.

Et sur la motion d'amendement proposée par M. Claxton, appuyé par M. Pearson: Que la motion soit modifiée par l'addition, après les mots "le 31 mars 1950", à la quatrième ligne, des mots suivants:

> "et, en premier lieu, d'accorder priorité, au cours de son examen, aux dépenses et aux engagements qui ont trait aux services des travaux de l'armée canadienne et dont il est question dans le rapport de M. G. S. Currie, comptable agréé, déposé à la Chambre des communes le 15 décembre 1952,"

Et sur la motion de sous-amendement, proposée par M. Knowles, appuyé par M. Wright: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots suivants:

> "et d'examiner s'il serait opportun de recommander que M. Currie soit chargé de mener une autre enquête sur toutes autres dépenses et tous autres engagements de dépenses prévus aux termes du projet de résolution à l'étude."

Et comme le débat se poursuit;

Cinq heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

M. Bennett propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (en conformité de l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois et adoptés:

Bill nº 41 (P du Sénat), intitulé: "Loi concernant la "Interprovincial Pipe Line Company".

Bill nº 42 (Q du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la "Peace River Transmission Company Limited".

Les bills suivants sont lus une deuxième fois, respectivement, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills).

Bill nº 94 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Louttit Dormer".

Bill nº 95 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Loiselle".

Bill nº 96 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Oscar Gilbert".

Bill nº 97 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Magner".

Bill nº 98 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Teodora Szablity Szentirmai".

Bill nº 99 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Piché".

(*Bills publics*)

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 3, Loi pourvoyant à la juridiction de la Cour de l'Échiquier du Canada en matière de divorce;

M. Knowles, appuyé par M. Wright, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois;

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

Le débat reprend sur la motion proposée par M. St-Laurent, appuyé par M. Abbott: Qu'un comité soit institué en vue de poursuivre l'examen de toute dépense de deniers publics aux fins de la défense nationale et de tous engagements de dépense auxdites fins depuis le 31 mars 1950, et de faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues à ce sujet et indiquant, notamment, quelles économies compatibles avec l'exécution de la politique décidée par le Gouvernement peuvent, s'il y a lieu, y être faites; que le comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers et à interroger des témoins; et que, par dérogation à l'article 65 du Règlement, le comité se compose de vingt-six membres, que la Chambre désignera à une date ultérieure.

Et sur la motion d'amendement proposée par M. Claxton, appuyé par M. Pearson: Que la motion soit modifiée par l'addition, après les mots "le 31 mars 1950", à la quatrième ligne, des mots suivants:

> "et, en premier lieu, d'accorder priorité, au cours de son examen, aux dépenses et aux engagements qui ont trait aux services des travaux de l'armée canadienne et dont il est question dans le rapport de M. G. S. Currie, comptable agréé, déposé à la Chambre des communes le 15 décembre 1952,"

Et sur la motion de sous-amendement, proposée par M. Knowles, appuyé par M. Wright: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots suivants:

> "et d'examiner s'il serait opportun de recommander que M. Currie soit chargé de mener une autre enquête sur toutes autres dépenses et tous autres engagements de dépenses prévus aux termes du projet de résolution à l'étude."

Et le débat se poursuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Nowlan.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne à 9 h. 50 du soir, à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 26

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 19 JANVIER 1953

PRIÈRE.

Quinze pétitions sont déposées sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le quinzième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de quinzième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Jacob Rollwagen, de Winnipeg (Manitoba), et autres, de l'Ouest du Canada, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation Les Syndics apostoliques des Frères mineurs ou Franciscains de l'Ouest du Canada.

De Julius E. Bergbusch, de Saskatoon (Saskatchewan), et autres, de l'Ouest du Canada, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Evangelical Lutheran Synod of Western Canada.*

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport de la commission royale d'enquête sur l'entreprise de la rivière Saskatchewan-Sud, 1952, commission composée du D[r] T. H. Hogg, président, et de M. G. A. Gaherty et du D[r] John A. Widtsoe, commissaires, et nommée par l'arrêté en conseil C.P. 4435, approuvé le 24 août 1951.

M. St-Laurent présente aussi à la Chambre,—Cinquante-troisième rapport annuel de la Commission du district fédéral pour l'année terminée le 31 décembre 1952. Statuts du Canada, 1926-1927, chapitre 55, articles 15 et 13, modifié, (versions anglaise et française).

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 décembre 1952,—État indiquant:—1. Depuis le 1er janvier 1951, le ministère de la Production de défense, ou tout autre ministère du Gouvernement, a-t-il octroyé des contrats de construction (supérieurs à $100,000) en régie intéressée?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle était la nature de chacun de ces contrats et quelle y était la somme stipulée?

M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 10 décembre 1952:—Copie de tous arrêtés en conseil, règlements et de toutes directives, instructions ou circulaires du Gouvernement relativement au prix minimum du bœuf, datés depuis le 1er janvier 1952.

M. Lesage, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Rapport du surintendant des assurances sur les compagnies de prêts et de fiducie pour l'année terminée le 31 décembre 1951.

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Catherwood*, pour M. *Courtemanche*—Ordre de la Chambre—Copie de l'original des chèques de paie relatifs aux travaux de construction ou de réparation exécutés au quai de Ste-Anne-du-Lac, comté de Labelle, entre juin 1949 et novembre 1952.

Par M. *Catherwood*, pour M. *Courtemanche*—Ordre de la Chambre—Copie des feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour l'exécution des travaux au quai de Ste-Anne-du-Lac, comté de Labelle, depuis juin 1949 jusqu'à novembre 1952.

Par M. *Wright*—Ordre de la Chambre—Copie de tous accords conclus entre le gouvernement du Canada et l'*Imperial Oil Company* relativement à l'exploration pour la recherche du pétrole ou à l'exploitation et à la production du pétrole par quelque unité aux environs des puits Norman.

M. Argue, appuyé par M. Bryce, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos de présenter une mesure législative en vue de majorer les sommes versées sous le régime de la Loi des allocations familiales de façon à compenser la hausse survenue dans le coût de la vie depuis que ladite loi a été adoptée pour la première fois.

Et comme il s'élève un débat;

M. Martin, appuyé par M. Fournier (*Hull*), propose,—Que ledit débat soit maintenant ajourné.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Anderson, Applewhaite, Ashbourne, Bater, Beaudoin, Benidickson, Blue, Boucher, Bourget, Bradette, Bradley, Brown (Essex-Ouest), Campney, Cardin, Carroll, Carter, Cavers, Chevrier, Cloutier, Croll, Dechêne, Decore, Dewar, Dickey, Dupuis, Eyre, Ferrie, Fournier (Hull), Fulford, Gardiner, Garson, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Lapointe), George, Gibson, Gingras, Gour (Russell), Gregg, Harris, Harrison, Hellyer, Henderson, Henry, Hetland, Huffman, Jutras, Kickham, Kirk (Antigonish-Guysborough), Kirk (Digby-Yarmouth), Lafontaine, Laing, Langlois (Gaspé), Larson, Léger, Lesage, Macdonald (Edmonton-Est), MacDougall, MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), MacNaught, McCann, McCusker, McIlraith, McIvor, McLean (Huron-Perth), McWilliam, Major, Martin, Murray (Cariboo), Parent, Pearson, Pouliot, Proudfoot, Riley, Rooney, Ross (Hamilton-Est), Rousseau, St-Laurent, Schneider, Simmons, Smith (Moose-Mountain), Stick, Stuart (Charlotte), Studer, Tremblay, Ward, Warren, Weir, Whiteside, Whitman, Winkler, Wood—91.

NON:

Messieurs

Argue, Aylesworth, Beyerstein, Blackmore, Blair, Brooks, Browne (Saint-Jean-Ouest), Bryce, Catherwood, Churchill, Fair, Fraser, Fulton, Gagnon, Graydon, Harkness, Hees, Herridge, Hodgson, Johnston, Jones, Knight, Knowles, Lennard, Low, Macdonnell (Greenwood), MacLean (Queens), McLure, Meeker, Nickle, Nowlan, Pearkes, Quelch, Ross (Souris), Shaw, Starr, Stewart (Winnipeg-Nord), Tustin, White (Hastings-Peterborough), Wright—40.

M. Fair, appuyé par M. Blackmore, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos d'accorder des titres de propriété incontestés à tous les soldats-colons de la première guerre mondiale qui possèdent une terre en vertu d'un contrat avec la Commission d'établissement de soldats.

Et après discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue, Aylesworth, Beyerstein, Blackmore, Blair, Brooks, Bryce, Casselman, Catherwood, Churchill, Drew, Fair, Fleming, Fraser, Fulton, Gagnon, Graydon, Green, Harkness, Hees, Herridge, Hodgson, Johnston, Jones, Knight, Knowles, Lennard, Macdonnell (Greenwood), MacLean (Queens), McLure, Meeker, Nickle, Nowlan, Pearkes, Quelch, Shaw, Starr, Stewart (Winnipeg-Nord), Thatcher, Thomas, Tustin, White (Hastings-Peterborough), Wright, Wylie—44.

NON:

Messieurs

Anderson, Applewhaite, Ashbourne, Bater, Beaudoin, Benidickson, Blue, Boisvert, Boivin, Bonnier, Boucher, Bourget, Bourque, Bradette, Bradley, Brown (Essex-Ouest), Byrne, Cameron, Campney, Cardin, Carroll, Carter, Cavers, Cloutier, Côté (Verdun-La Salle), Crestohl, Decore, Dickey, Dubé, Dupuis, Eyre, Ferrie, Fournier (Hull), Fulford, Garson, Gauthier (Lac-Saint-Jean), George, Gingras, Gour (Russell), Gregg, Harris, Harrison, Hellyer, Helme, Henderson, Henry, Huffman, Jeffery, Kickham, Kirk (Antigonish-Guysborough), Kirk (Digby-Yarmouth), Lafontaine, Laing, Langlois (Gaspé), Larson, Léger, Lesage, Macdonald (Edmonton-Est), MacDougall, MacNaught, McCann, McCulloch, McCusker, McIlraith, McLean (Huron-Perth), McWilliam, Martin, Murray (Cariboo), Mutch, Parent, Pearson, Pouliot, Proudfoo,t Richard (Ottawa-Est), Rooney, Ross (Hamilton-Est), Rousseau, St-Laurent, Schneider, Smith (Moose-Mountain), Stuart (Charlotte), Studer, Tremblay, Ward, Weir, Whiteside, Whitman, Wood—88.

M. Wright, appuyé par M. Bryce, propose,—Que l'article 63 du Règlement soit modifié par l'insertion, immédiatement après le paragraphe *l*), du nouveau paragraphe suivant:

"*m*) les affaires des anciens combattants (nombre des membres: 35; quorum: 10).

Et comme il s'élève un débat, ledit débat est ajourné, sur motion de M. Mutch.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne à 9 h. 55 du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 27

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 20 JANVIER 1953

PRIÈRE.

Deux pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingtième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'après avoir étudié la pétition suivante, que M. Fulton a présentée le 19 janvier, savoir:

> De la part de Joseph Rota et de treize autres personnes, de Revelstoke (C.-B.), priant cette Honorable Chambre de bien vouloir, au cours de la présente session du Parlement, étudier l'opportunité d'établir, en consultation avec les gouvernements provinciaux, un service d'hygiène complet, propre à assurer à tous les citoyens, quel que soit leur état de fortune, l'hospitalisation et tous les soins médicaux, dentaires, optiques et autres,

il constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt et unième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 19 janvier, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Florence Mae Mitchell Anderson, épouse de Robert James Anderson de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Georgina Gibbons Bastien, demeurant présentement à Rawdon (P.Q.), épouse de Gérald Bastien de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Marie Claire Marcelle Suzanne Langlois Crowe, dit Cockell, épouse de Lester Ellwood Crowe, dit Cockell, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Frances Louise Fraser Devenish, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Alfred Frederick Devenish de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Theresa Hynes Gnatiuk, demeurant présentement à Sydney, (N.-É.), épouse de Victor Gnatiuk de Ville St. Pierre (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Diana Barbara Boone Guinness, épouse de Anthony W. Guinness de Westmount (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Rose Brownstein Lazarus, épouse de Harry Lazarus de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Kathleen Snell Meloche, épouse de Joseph-Jean-Charles Meloche de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Helen Vera Cater Morgan, épouse de William Cameron Morgan de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Dorothy Sanger Anderson Morris, épouse de Aubrey Benning Morris de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Charlotte Freeman Pelletier, épouse de Edgar Ahuntsic Pelletier de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Janina Jenny Spaiches Remeikis, épouse de Stasys Remeikis de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Bernard Gordon Smith de Verdun (P.Q.), époux de Anita Grenier Smith.—M. *Winkler.*

D'Olive Spencer Thompson, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse d'Alfred Thompson de Westmount (P.Q.).—M. *Winkler.*

M. Côté (*Verdun-La Salle*), adjoint parlementaire au ministre du Travail, présente à la Chambre,—Exemplaires des textes authentiques des conventions et recommandations adoptées à la trente-cinquième session de la Conférence internationale du Travail, tenue à Genève en juin 1952; ainsi que la copie d'une lettre (4 novembre 1952) du sous-procureur général suppléant du Canada, exposant la compétence législative à l'égard de chacune des conventions et recommandations suivantes:

Convention 101 concernant les congés payés dans l'agriculture, 1952, (en anglais et en français).

Convention 102 concernant la norme minimum de la sécurité sociale (en anglais et en français).

Convention 103 concernant la protection de la maternité (revisée en 1952) (en anglais et en français).

Recommandation 93 concernant les congés payés dans l'agriculture (en anglais et en français).

Recommandation 94 concernant la consultation et la collaboration entre employeurs et travailleurs sur le plan de l'entreprise, 1952, (en anglais et en français).

Recommandation 95 concernant la protection de la maternité, 1952, (en anglais et en français).

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de la Commission canadienne du blé pour la campagne agricole 1951-1952.

De son siège en Chambre, M. Argue demande la permission de proposer l'ajournement de la Chambre, conformément à l'article 31 du Règlement, afin de discuter une affaire déterminée d'importance publique pressante, et en fait ainsi connaître l'objet:—

> "que le rapport de la commission royale déposé, hier, à la Chambre puisse amener le Gouvernement à ne pas entreprendre immédiatement l'exécution de l'utile projet d'aménagement de la rivière Saskatchewan-Sud qui n'ont cessé de lui recommander ses propres fonctionnaires chargés de l'application de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies et qu'ont maintes fois promis les porte-paroles du gouvernement fédéral à la population de l'Ouest du Canada."

M. l'Orateur déclare la proposition de motion irrecevable, parce que la question ne possède pas cette urgence prévue à l'article 31 (3) du Règlement, et que, en vertu du Règlement de la Chambre, l'occasion de discuter cette question se présentera prochainement.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. St-Laurent, appuyé par M. Abbott: Qu'un comité soit institué en vue de poursuivre l'examen de toute dépense de deniers publics aux fins de la défense nationale et de tous engagements de dépense auxdites fins depuis le 31 mars 1950, et de faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues à ce sujet et indiquant, notamment, quelles économies compatibles avec l'exécution de la politique décidée par le Gouvernement peuvent, s'il y a lieu, y être faites; que le comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers et à interroger des témoins; et que, par dérogation à l'article 65 du Règlement, le comité se compose de vingt-six membres, que la Chambre désignera à une date ultérieure.

Et sur la motion d'amendement proposée par M. Claxton, appuyé par M. Pearson: Que la motion soit modifiée par l'addition, après les mots "le 31 mars 1950", à la quatrième ligne, des mots suivants:

> "et, en premier lieu, d'accorder priorité, au cours de son examen, aux dépenses et aux engagements qui ont trait aux services des travaux de l'armée canadienne et dont il est question dans le rapport de M. G. S. Currie, comptable agréé, déposé à la Chambre des communes le 15 décembre 1952,"

Et sur la motion de sous-amendement, proposée par M. Knowles, appuyé par M. Wright: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots suivants:

> "et d'examiner s'il serait opportun de recommander que M. Currie soit chargé de mener une autre enquête sur toutes autres dépenses et tous autres engagements de dépenses prévus aux termes du projet de résolution à l'étude."

Et comme le débat se poursuit;

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 4, Loi favorisant les justes méthodes d'emploi au Canada, est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, (Paiement au titre de l'emmagasinage dans les fermes), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 6, Loi modifiant le Code criminel et la Loi des enquêtes sur les coalitions (Responsabilité des administrateurs), est appelé et réservé.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 18, Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1952) en ce qui concerne le quorum de la Chambre des communes;

M. Knowles, appuyé par M. Wright, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme il s'élève un débat, ledit débat est ajourné sur motion de M. McIlraith.

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Knowles, appuyé par M. Wright: Que le Bill nº 2, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable volontaire des cotisations), soit maintenant lu une deuxième fois;

Et le débat se poursuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Côté (*Verdun-La Salle*).

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

Le débat reprend sur la motion proposée par M. St-Laurent, appuyé par M. Abbott: Qu'un comité soit institué en vue de poursuivre l'examen de toute dépense de deniers publics aux fins de la défense nationale et de tous engagements de dépense auxdites fins depuis le 31 mars 1950, et de faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues à ce sujet et indiquant, notamment, quelles économies compatibles avec l'exécution de la politique décidée par le Gouvernement peuvent, s'il y a lieu, y être faites; que le comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers et à interroger des témoins; et que, par dérogation à l'article 65 du Règlement, le comité se compose de vingt-six membres, que la Chambre désignera à une date ultérieure.

Et sur la motion d'amendement proposée par M. Claxton, appuyé par M. Pearson: Que la motion soit modifiée par l'addition, après les mots "le 31 mars 1950", à la quatrième ligne, des mots suivants:

"et, en premier lieu, d'accorder priorité, au cours de son examen, aux dépenses et aux engagements qui ont trait aux services des travaux de l'armée canadienne et dont il est question dans le rapport de M. G. S. Currie, comptable agréé, déposé à la Chambre des communes le 15 décembre 1952,"

Et sur la motion de sous-amendement, proposée par M. Knowles, appuyé par M. Wright: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots suivants:

"et d'examiner s'il serait opportun de recommander que M. Currie soit chargé de mener une autre enquête sur toutes autres dépenses et tous autres engagements de dépenses prévus aux termes du projet de résolution à l'étude."

Et le débat se poursuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Noseworthy.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne à 9 h. 55 du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 28

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 21 JANVIER 1953

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-deuxième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 20 janvier et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Frank Breadon Common, Jr., et autres, de Montréal (P.Q.), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Canadian Reinsurance Company*.—M. *Cameron*.

D'Abram W. Friesen, de Rosthern (Saskatchewan), et autres, d'autres lieux, y compris certaines sociétés de coopératives de crédit des provinces de Saskatchewan, Nouvelle-Écosse, Colombie-Britannique, Manitoba et Ontario, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Canadian Co-operative Credit Society Limited*.—M. *Bater*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le seizième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de seizième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Florence Mae Mitchell Anderson, épouse de Robert James Anderson, de Montréal (P.Q.).

De Shirley William Bales, de Montréal (P.Q.), époux de Dorothy Kerr Bales.

De Georgina Gibbons Bastien, épouse de Gérald Bastien, de Montréal (P.Q.).

De Frances Louise Fraser Devenish, épouse d'Alfred Frederick Devenish, de Montréal (P.Q.).

De William James Dunn, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Madeleine Dufeignies Dunn.

De Celia Tarnofsky Edgar, épouse d'Isaac Edgar, de Montréal (P.Q.).

D'Adelard Gilbert, de Montréal (P.Q.), époux de Zelia Dufour Gilbert.

De Theresa Hynes Gnatiuk, épouse de Victor Gnatiuk, de Ville St-Pierre (P.Q.).

De Muriel Luella Sproston Kerr, épouse de Laurin Jacques Kerr dit James Lawrence Kerr, de Montréal (P.Q.).

De Mary Rose Anne Rihel Kowalski, épouse de Michael R. Kowalski, de Montréal (P.Q.).

De Molly Klau Lust, de Montréal (P.Q.), épouse de Peter Clark Lust.

D'Eileen Doris Martin Martin, épouse d'Erle Marvin Martin, de Ste-Rose (P.Q.).

De Lillian Mary Caluori Morris, épouse d'Arthur Graham Morris, de Montréal (P.Q.).

De Jessie Allan Purdie McCulloch, épouse d'Aaron McCulloch, de Shawinigan-Falls (P.Q.).

De Margaret Violet Creasor McKenna, épouse de Francis James McKenna, dit Frank James McKenna, de Montréal (P.Q.).

De Joseph McLish, de Montréal (P.Q.), époux de Valeda Desjardins McLish.

De Marthe Rolland Paquette, épouse de Jean Paquette, de Rosemere (P.Q.).

De Joseph Octave Léopold Richer, de Montréal (P.Q.), époux d'Helene Marshall Richer.

D'Anne O'Connor Shapiro, épouse d'Abraham Shapiro, de Québec (P.Q.).

De Bernard Gordon Smith, de Verdun (P.Q.), époux d'Anita Grenier Smith.

De Paul Edward Tremblay, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Julia Audrey Oliver Tremblay.

D'Eileen Margaret Amos Trudeau, épouse de Joseph Charles Aurèle Trudeau, de Montréal (P.Q.).

De Dorothy Green Wainer, épouse de Lawrence Wainer, de Montréal (P.Q.).

D'Alice Mary Barakett Zion, épouse d'Abraham Beverley Zion, de Montréal (P.Q.).

Les questions suivantes figurant au Feuilleton, sont transformées en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. *Gillis*—1. Par province, quelle a été la quantité globale de la production de charbon au Canada au cours de l'année 1952?

2. Quel a été, en 1952, le nombre total de tonnes de charbon importé des États-Unis au Canada?

3. Quel a été le nombre total de tonnes de charbon importé des États-Unis et utilisé ou stocké par le National-Canadien dans les provinces *a*) d'Ontario, *b*) de Québec, *c*) du Nouveau-Brunswick, *d*) de la Nouvelle-Écosse?

4. Quels sont les noms des sociétés qui, au Canada, importent du charbon des États-Unis?

Par M. *Diefenbaker*—1. Depuis le 1er janvier 1948, combien de contrats pour des édifices ou des entreprises ont été octroyés par quelque ministère du Gouvernement, autre que le ministère des Travaux publics, à la *Lunan Construction,* en Saskatchewan?

2. Quelle somme devait-on verser à ladite société pour le parachèvement de chacun desdits édifices ou entreprises?

3. Quelle somme a-t-on versée à ladite société à l'égard de chacun desdits édifices ou entreprises?

4. Cette société est-elle devenue insolvable? Dans le cas de l'affirmative, quand?

5. Depuis son insolvabilité, quelle somme ladite société devait-elle *a*) en gages, *b*) pour les matériaux, *c*) pour les autres services, à l'égard de chacun desdits édifices ou entreprises?

6. Quelle somme a été versée par quelque ministère du Gouvernement, autre que le ministère des Travaux publics, à l'égard de ces sommes dues par la société?

Avec la permission de la Chambre, M. Fulton, pour M. Diefenbaker, appuyé par M. Fraser, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, l'on devrait étudier immédiatement l'à-propos de présenter un Bill ou une Déclaration des droits en vue d'assurer, entre autres droits:

1. La liberté de religion, la liberté de parole, la liberté de la presse et de la radiodiffusion;

2. Que l'*habeas corpus* ne puisse être abrogé ou suspendu que par la Parlement;

3. Que personne ne soit privé de sa liberté ou de ses biens sans le recours régulier à la justice ni, en aucun cas, par suite d'un décret du conseil;

4. Qu'aucun tribunal ou aucune commission n'ait le pouvoir d'obliger qui que ce soit à rendre témoignage, si on lui refuse les services d'un avocat ou les autres garanties constitutionnelles;

Et que, à titre de démarches préliminaires, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos de soumettre à la Cour suprême du Canada, afin d'obtenir son avis, la question de savoir dans quelle mesure les libertés fondamentales de religion, de parole et de presse et le maintien des droits constitutionnels des particuliers relèvent de la compétence fédérale ou de la compétence provinciale.

Et comme il s'élève un débat, ledit débat est ajourné sur motion de M. Fulton.

M. Fulton, appuyé par M. Fraser, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, l'on devrait étudier l'à-propos d'instituer un comité mixte des deux Chambres du Parlement afin d'étudier et de proposer des mesures législatives ou autres pour s'occuper effectivement du nombre croissant de publications obscènes répandues au Canada, sans, pour autant, restreindre indûment la liberté de la presse ou d'authentique expression littéraire ou artistique.

Et après discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Beyerstein,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Brisson,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Byrne,
Cardiff,
Casselman,
Catherwood,
Churchill,
Courtemanche,
Coyle,
Deslières,
Dinsdale,
Fair,
Ferguson,
Fleming,
Fraser,
Fulton,
Gagnon,
Goode,
Graydon,
Green,
Harkness,
Hees,
Herridge,
Hodgson,
James,
Johnston,
Kickham,
Knight,
Leduc,
Lennard,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
McGregor,
McLure,
Nickle,
Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Poulin,
Pouliot,
Quelch,
Riley,
Robertson,
Ross (Souris),
Rowe,
Schneider,
Shaw,
Spence,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thomas,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
Wright,
Wylie—64.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Bennett,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blanchette,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Bradley,
Cameron,
Campney,
Cannon,
Cardin,
Carter,
Cauchon,
Chevrier,
Claxton,
Conacher,
Corry,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Crestohl,
Croll,
Decore,
Demers,
Denis,
Dickey,
Eudes,
Eyre,
Ferrie,
Fontaine,
Fournier (Hull),
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
George,
Gingras,
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Harris,
Healy,
Hellyer,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Hunter,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Lefrançois,
Lesage,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCann,
McCulloch,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McLean (Huron-Perth),
McMillan,
Massé,
Monette,
Mott,
Nadon,
Nixon,
Pinard,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Rochefort,
Ross (Hamilton-Est),
Sinnott,
Stuart (Charlotte),
Tremblay,
Valois,
Ward,
Warren,
Whiteside,
Whitman,
Winkler,
Wood—96.

Comme il est passé six heures du soir, exactement six heures et quinze minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 29

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 22 JANVIER 1953

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-troisième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié la pétition suivante, présentée le 21 janvier, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées:

De Florence F. Loudon, de Toronto (Ontario), demandant l'adoption d'une loi décrétant l'abandon d'un brevet d'invention portant le numéro 474,716, qui lui fut accordé le 26 juin 1951, et le rétablissement de sa demande pour ledit brevet d'invention déposée le 31 mai 1945 et portant le numéro 527,454.—M. *Cavers*.

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité recommande:

1. Que son quorum soit réduit de 15 à 10 membres et que l'application de l'alinéa *d*) du paragraphe (1) de l'article 63 du Règlement soit suspendue à cet égard.

2. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

3. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, les documents et témoignages qu'il pourra désigner, et que l'application de l'article 64 du Règlement soit suspendue à cet égard.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Cleaver, ledit rapport est agréé.

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le deuxième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre Comité a étudié le Bill n° 43 (R du Sénat) intitulé: "Loi concernant la "Beaver Fire Insurance Company", et convient d'en faire rapport sans amendement.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité recommande:

1. Que son quorum soit réduit de 15 à 10 membres et que l'application de l'alinéa (c) du paragraphe (1) de l'article 63 du Règlement soit suspendue à cet égard.

2. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Winkler, ledit rapport est agréé.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le deuxième raport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans modification:

Bill n° 11 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Carrique Cordeau".

Bill n° 12 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Kenneth Hare".

Bill n° 13 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Wavertree Harris McClure".

Bill n° 14 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nicole Jeanne Andrée Marion Comys".

Bill n° 15 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Mattioli".

Bill n° 16 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Bertrand McCullough".

Bill n° 17 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Jessie McArthur".

Bill n° 20 (B-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Cohen Lintz".

Bill n° 21 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernande Robitaille Viel".

Bill n° 22 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Joseph Francis".

Bill n° 23 (E-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Andrews Martin".

Bill n° 24 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Hattie Adelstein Green".

Bill n° 25 (G-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Slade McCue".

Bill nº 26 (H-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Davis Brady".

Bill nº 27 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dominique Fiorito".

Bill nº 28 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Elmeda Clarke Staples".

Bill nº 29 (K-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Arthur Bruce".

Bill nº 30 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Rosen Rapps".

Bill nº 31 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Murray Cecil Day".

Bill nº 32 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Florence Robson Hamilton".

Bill nº 33 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Ann Maltby Gurlevitch".

Bill nº 34 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Claude Audette Isabelle Boulanger Douglas".

Bill nº 35 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Courtemanche".

Bill nº 36 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Bernstein Cohen".

Bill nº 49 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mina Eisenthal Hamerman Segal, autrement connue sous le nom de Mina Eisenthal Segall".

Bill nº 50 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Charlotte Quamme Higgins".

Bill nº 51 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Mary Perkins Pereira".

Bill nº 52 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosalia Marie Sepchuk Maniloff".

Bill nº 53 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Reddie Banks Carruthers Beaudoin".

Bill nº 54 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Isabell Dalzell Bennett".

Bill nº 55 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Costanza Marzitelli Boisvert".

Bill nº 56 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Emily Miller Young".

Bill nº 57 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise Ernout Fisher".

Bill nº 58 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Girvan Hill".

Bill nº 59 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Ratelle".

Bill nº 60 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Meela Voyinovitch Seifert".

Bill nº 61 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Isenberg Kwavnich".

Bill nº 62 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doreen Mae Walmough Colson, dit Watmough Colson".

Bill nº 63 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Gordon".

Bill nº 64 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Isabelle Hammond Dadson".

Bill nº 65 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Gordon McFarlane".

Bill nº 66 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dezso Ferenc Cross".

Bill nº 67 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Ernest Auclair".

Bill nº 68 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Napoléon-Jean-Paul Chayer".

Bill nº 69 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Josephte Gilberte Bélanger Byrne".

Bill nº 70 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nina Difiore Statner".

Bill nº 71 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Tillie Tietlebaum Victor".

Bill nº 72 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elina Iacurto Floyd".

Bill nº 73 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Miller Solomon".

Bill nº 74 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elia Kuczerian".

Bill nº 75 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Audrey Lorraine Beauchamp Ladéroute".

Bill nº 76 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Newman Lunan".

Bill nº 77 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Doreen Cave Crawshaw".

Bill nº 78 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Armand Frenette".

Bill nº 79 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Brown Boyaner".

Bill nº 80 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Mercedes Hudson Walsh".

Bill nº 81 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine McCartney Ratcliff".

Bill nº 82 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Mary Wilkinson Paraskiewicz".

Bill nº 83 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georges Chaput".

Bill nº 84 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Anna Carsh Laing".

Bill nº 85 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Miriam Kert Beloff".

Bill nº 86 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Alexander Stronach".

Bill nº 87 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Gélinas".

Bill nº 88 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Madeline Patterson Cotter".

Bill nº 89 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claudia Marie Boudreau Leblanc".

Bill nº 90 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Belzberg Bigman".

Bill nº 91 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Arthur Lesage".

Bill nº 92 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Gruhn Boon".

Bill nº 94 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Louttit Dormer".

Bill nº 95 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Loiselle".

Bill nº 96 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Oscar Gilbert".

Bill nº 97 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Magner".

Bill nº 98 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Teodora Szablity Szentirmai".

Bill nº 99 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Piché".

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 janvier 1953:—Copie des feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour l'exécution des travaux au quai de Ste-Anne-du-Lac, comté de Labelle, depuis juin 1949 jusqu'à novembre 1952.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 décembre 1952,—État indiquant:—1. A-t-on octroyé un contrat à la *Enamel and Heating Products Limited*, de Sackville (Nouveau-Brunswick), pour la fabrication d'empennages destinés aux avions à réaction Sabre F86E?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quand a-t-on octroyé ce contrat, *b*) pour quel nombre de pièces, *c*) quel était le montant global du contrat?

3. A-t-on fabriqué des empennages en vertu de ce contrat?

4. Le contrat est-il encore en vigueur?

5. Dans le cas de l'affirmative, quand en prévoit-on la livraison?

6. Jusqu'à ce jour, quelle somme d'argent a-t-on versée en vertu ou par suite de ce contrat?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 décembre 1952,—État indiquant:—1. A-t-on octroyé un contrat à la *Ford Motor Company of Canada*, de Windsor (Ontario), pour la fabrication des travées de l'aile destinées aux avions à réaction Sabre F86E?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quand a-t-on octroyé ce contrat, *b*) pour quel nombre de pièces, *c*) quel était le montant global du contrat?

3. A-t-on fabriqué de ces travées de l'aile en vertu de ce contrat?

4. Le contrat est-il encore en vigueur?

5. Dans le cas de l'affirmative, quand en prévoit-on livraison?

6. Sinon, quand le contrat a-t-il été annulé?

7. Jusqu'à ce jour, quelle somme d'argent a-t-on versée en vertu ou par suite de ce contrat?

8. A-t-on octroyé un contrat à toute autre personne ou société pour la fabrication de travées de l'aile destinées aux avions à réaction Sabre?

9. Dans le cas de l'affirmative, à qui?

La question suivante figurant au Feuilleton, est tranformée en ordre de dépôt de document, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. *Balcom*—Quels contrats pour des fournitures sanitaires ou de chirurgie, supérieurs à $100, la Corporation commerciale canadienne a-t-elle adjugés à la *Nova Scotia Drug* ou à des sociétés d'instruments de chirurgie?

M. St-Laurent, appuyé par M. Fournier (*Hull*), propose,—Qu'un comité spécial, dont les membres devront être désignés, soit institué afin d'étudier, de concert avec M. l'Orateur, la procédure de la Chambre, en vue de proposer toutes les modifications qu'il jugera désirables pour assurer l'expédition plus rapide des affaires publiques; que le comité soit autorisé à convoquer des personnes et à ordonner la production de documents et à faire rapport à la Chambre, de temps à autre, de ses conclusions et de ses recommandations.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. St-Laurent, appuyé par M. Abbott: Qu'un comité soit institué en vue de poursuivre l'examen de toute dépense de deniers publics aux fins de la défense nationale et de tous engagements de dépense auxdites fins depuis le 31 mars 1950, et de faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues à ce sujet et indiquant, notamment, quelles économies compatibles avec l'exécution de la politique décidée par le Gouvernement peuvent, s'il y a lieu, y être faites; que le comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers et à interroger des témoins; et que, par dérogation à l'article 65 du Règlement, le comité se compose de vingt-six membres, que la Chambre désignera à une date ultérieure.

Et sur la motion d'amendement proposée par M. Claxton, appuyé par M. Pearson: Que la motion soit modifiée par l'addition, après les mots "le 31 mars 1950", à la quatrième ligne, des mots suivants:

"et, en premier lieu, d'accorder priorité, au cours de son examen, aux dépenses et aux engagements qui ont trait aux services des travaux de l'armée canadienne et dont il est question dans le rapport de M. G. S. Currie, comptable agréé, déposé à la Chambre des communes le 15 décembre 1952,"

Et sur la motion de sous-amendement, proposée par M. Knowles, appuyé par M. Wright: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots suivants:

"et d'examiner s'il serait opportun de recommander que M. Currie soit chargé de mener une autre enquête sur toutes autres dépenses et tous autres engagements de dépenses prévus aux termes du projet de résolution à l'étude."

Après plus ample discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Aylesworth,
Beyerstein,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Casselman,
Catherwood,
Churchill,
Courtemanche,
Dinsdale,
Drew,
Fair,
Fairclough (Mme),
Ferguson,
Fleming,
Fraser,
Fulton,
Gagnon,
Gibson,
Graydon,
Green,
Harkness,
Hees,
Herridge,
Hodgson,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
MacLean (Queens),
McGregor,
McLure,
Nickle,
Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Poulin,
Quelch,
Ross (Souris),
Rowe,
Shaw,
Spence,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
Wright—58.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhite,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Bennett,
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bourque,
Bradette,
Bradley,
Breton,
Brisson,
Bruneau,
Byrne,
Cameron,
Campney,
Cardin,
Carroll,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Chevrier,
Clark,
Claxton,
Cleaver,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Crestohl,
Darroch,
Dechêne,
Decore,
Demers,
Deslières,
Dewar,
Dickey,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Eyre,
Ferrie,
Fontaine,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
Gauthier (Sudbury),

68111—12

Gingras,
Goode,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Harris,
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Huffman,
Hunter,
James,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
LaCroix,
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCulloch,
McCusker,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McMillan,
Major,
Massé,
Monette,
Mott,
Murray (Cariboo),
Murray (Oxford),
Pearson,
Picard,
Proudfoot,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Ottawa-Est),
Riley,
Robertson,
Robinson,
Rochefort,
Rooney,
Ross (Hamilton-Est),
Rousseau,
St-Laurent,
Schneider,
Simmons,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tremblay,
Valois,
Viau,
Ward,
Warren,
Weir,
Welbourn,
Whiteside,
Whitman,
Winkler,
Wood—140.

Et après plus ample discussion, ledit projet d'amendement, mis aux voix, est agréé, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Bennett,
Blanchette,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bourque,
Bradette,
Bradley,
Breton,
Brisson,
Bruneau,
Byrne,
Cameron,
Campney,
Cardin,
Carroll,
Carter,
Clark,
Claxton,
Cleaver,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Crestohl,
Croll,
Darroch,
Dechêne,
Decore,
Demers,
Denis,
Deslières,
Dewar,
Dickey,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Eyre,
Ferrie,
Fontaine,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Gardiner,
Garland,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gibson,
Gingras,
Goode,
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Harris,
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Huffman,
Hunter,
James,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
LaCroix,
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCusker,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McMillan,
Major,
Massé,
Monette,
Mott,
Murray (Cariboo),
Murray (Oxford),
Pearson,
Picard,
Power,
Proudfoot,
Prudham,
Ratelle,
Riley,
Robertson,
Robinson,

Rochefort, Rooney, Ross (Hamilton-Est), Rousseau, St-Laurent, Schneider, Simmons, Sinclair, Sinnott, Smith (Moose-Mountain), Stick, Stuart (Charlotte), Studer, Tremblay, Valois, Viau, Ward, Warren, Weir, Welbourn, Whiteside, Whitman, Winkler, Wood—136.

NON:

Messieurs

Adamson, Argue, Aylesworth, Beyerstein, Black (Cumberland), Blackmore, Blair, Brooks, Browne (Saint-Jean-Ouest), Bryce, Casselman, Catherwood, Churchill, Courtemanche, Dinsdale, Drew, Fair, Fairclough (Mme), Ferguson, Fleming, Fraser, Fulton, Gagnon, Graydon, Green, Harkness, Hees, Herridge, Hodgson, Johnston, Jones, Knight, Knowles, Lennard, Low, Macdonnell (Greenwood), MacInnis, MacLean (Queens), McGregor, McLure, Nickle, Noseworthy, Nowlan, Pearkes, Poulin, Quelch, Ross (Souris), Rowe, Shaw, Spence, Starr, Stewart (Winnipeg-Nord), Thatcher, Thomas, Tustin, White (Hastings-Peterborough), Wright—57.

Et après plus ample discussion, la motion principale, telle qu'elle a été modifiée, est mise aux voix et agréée.

La motion ainsi modifiée se lit comme il suit: Qu'un comité soit institué en vue de poursuivre l'examen de toute dépense de deniers publics aux fins de la défense nationale et de tous engagements de dépense auxdites fins depuis le 31 mars 1950, et, en premier lieu, d'accorder priorité, au cours de son examen, aux dépenses et aux engagements qui ont trait aux services des travaux de l'armée canadienne et dont il est question dans le rapport de M. G. S. Currie, comptable agréé, déposé à la Chambre des communes le 15 décembre 1952, et de faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues à ce sujet et indiquant, notamment, quelles économies compatibles avec l'exécution de la politique décidée par le Gouvernement peuvent, s'il y a lieu, y être faites; que le comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers et à interroger des témoins; et que, par dérogation à l'article 65 du Règlement, le comité se compose de vingt-six membres, que la Chambre désignera à une date ultérieure.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Weir, il est résolu: Que le comité spécial des dépenses aux fins de la défense, institué aujourd'hui, se compose des membres suivants: Messieurs Adamson, Applewhaite, Benidickson, Bennett, Blanchette, Boisvert, Cannon, Cavers, Crestohl, Croll, Dickey, Fleming, Fulton, George, Gillis, Harkness, Henderson, Jutras, Larson, Macdonnell (*Greenwood*), McIlraith, Pearkes, Power, Stick, Thomas et Wright.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier afin d'étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi de la Défense nationale;

M. St-Laurent propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(En comité)

La résolution suivante est rapportée.

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi de la défense nationale afin de prescrire que le Gouverneur général peut, en tout temps, nommer un ministre associé de la Défense nationale au traitement annuel de dix mille dollars.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. St-Laurent présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 103, Loi modifiant la Loi de la Défense nationale, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi des juges.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi de 1946 sur les juges en vue d'autoriser le paiement du traitement d'un autre juge de la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Garson présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 104, Loi modifiant la Loi de 1946 sur les juges, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 9 (F du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve au Canada", est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures et trois minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 30

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 23 JANVIER 1953

PRIÈRE.

Huit pétitions sont déposées sur le bureau.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, présente à la Chambre,—Rapport du ministre du Commerce sur les opérations prévues dans la Loi sur les permis d'exportation et d'importation pour l'année 1952. Statuts du Canada, 1947, chapitre 17, article 15, modifié (en anglais et en français).

Le Bill n° 9 (F du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve au Canada", est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 10 (G du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les prisons et les maisons de correction";

M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 45 (H du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, 1933";

M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant la responsabilité de la Couronne en matière d'actes préjudiciables et de sauvetage civil.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en ce qui concerne la responsabilité de la Couronne en matière d'actes préjudiciables et de sauvetage civil afin de placer la Couronne dans une situation sensiblement analogue à celle d'un particulier pour ce qui concerne sa responsabilité à l'égard

a) d'actes préjudiciables commis par des préposés;

b) d'actes préjudiciables nés d'un manquement au devoir afférent à la propriété, l'occupation, la possession ou le contrôle de biens;

c) de dommages causés par un véhicule à moteur sur une grande route, et

d) de l'indemnité de sauvetage civil,

et afin de permettre l'introduction de certaines actions contre la Couronne devant les cours provinciales.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Garson présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 105, Loi sur la responsabilité de la Couronne en matière d'actes préjudiciables et de sauvetage civil;

M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une première fois.

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, informé de la teneur dudit bill, consent, en ce qui concerne les intérêts de Sa Majesté, à ce que la Chambre inclue dans cette mesure les dispositions qu'elle jugera bon d'y insérer.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 93 (O du Sénat), intitulé: "Loi concernant le droit criminel";

M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill nº 43 (R du Sénat) intitulé: "Loi concernant la "Beaver Fire Insurance Company", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

M. Winkler propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (conformément à l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés:

Bill nº 11 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Carrique Cordeau".

Bill nº 12 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Kenneth Hare".

Bill nº 13 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Wavertree Harris McClure".

Bill nº 14 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nicole Jeanne Andrée Marion Comys".

Bill nº 15 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Mattioli".

Bill nº 16 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Bertrand McCullough".

Bill nº 17 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Jessie McArthur".

Bill nº 20 (B-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Cohen Lintz".

Bill nº 21 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernande Robitaille Viel".

Bill nº 22 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Joseph Francis".

Bill nº 23 (E-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Andrews Martin".

Bill nº 24 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Hattie Adelstein Green".

Bill nº 25 (G-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Slade McCue".

Bill nº 26 (H-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Davis Brady".

Bill nº 27 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dominique Fiorito".

Bill nº 28 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Elmeda Clarke Staples".

Bill nº 29 (K-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Arthur Bruce".

Bill nº 30 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Rosen Rapps".

Bill nº 31 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Murray Cecil Day".

Bill nº 32 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Florence Robson Hamilton".

Bill nº 33 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Ann Maltby Gurlevitch".

Bill nº 34 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Claude Audette Isabelle Boulanger Douglas".

Bill nº 35 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gaston Courtemanche".

Bill nº 36 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Bernstein Cohen".

Bill nº 49 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mina Eisenthal Hamerman Segal, autrement connue sous le nom de Mina Eisenthal Segall".

Bill nº 50 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Charlotte Quamme Higgins".

Bill nº 51 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Mary Perkins Pereira".

Bill nº 52 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosalia Marie Sepchuk Maniloff".

Bill nº 53 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Reddie Banks Carruthers Beaudoin".

Bill nº 54 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Isabell Dalzell Bennett".

Bill nº 55 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Costanza Marzitelli Boisvert".

Bill nº 56 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Emily Miller Young".

Bill nº 57 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise Ernout Fisher".

Bill nº 58 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Girvan Hill".

Bill nº 59 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Ratelle".

Bill nº 60 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Meela Voyinovitch Seifert".

Bill nº 61 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Isenberg Kwavnich".

Bill nº 62 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doreen Mae Walmough, dit Watmough Colson".

Bill nº 63 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Gordon".

Bill nº 64 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Isabelle Hammond Dadson".

Bill nº 65 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Gordon McFarlane".

Bill nº 66 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dezso Ferenc Cross".

Bill nº 67 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Ernest Auclair.

Bill nº 68 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Napoléon-Jean-Paul Chayer".

Bill nº 69 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Josephte Gilberte Bélanger Byrne".

Bill nº 70 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nina Difiore Statner".

Bill nº 71 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Tillie Tietlebaum Victor".

Bill nº 72 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elina Iacurto Floyd".

Bill nº 73 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Miller Solomon".

Bill nº 74 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elia Kuczerian".

Bill nº 75 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Audrey Lorraine Beauchamp Ladéroute".

Bill nº 76 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Newman Lunan".

Bill nº 77 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Doreen Cave Crawshaw".

Bill nº 78 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Armand Frenette".

Bill nº 79 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Brown Boyaner".

Bill nº 80 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Mercedes Hudson Walsh".

Bill nº 81 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine McCartney Ratcliff".

Bill nº 82 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Mary Wilkinson Paraskiewicz".

Bill nº 83 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georges Chaput".

Bill nº 84 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Anna Carsh Laing".

Bill nº 85 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Miriam Kert Beloff".

Bill nº 86 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Alexander Stronach".

Bill nº 87 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Gélinas".

Bill nº 88 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Madeline Patterson Cotter".

Bill nº 89 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claudia Marie Boudreau Leblanc".

Bill nº 90 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Belzberg Bigman".

Bill nº 91 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Arthur Lesage".

Bill nº 92 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Gruhn Boon".

Bill nº 94 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Louttit Dormer".

Bill nº 95 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Loiselle".

Bill nº 96 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Oscar Gilbert".

Bill nº 97 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Magner".

Bill nº 98 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Teodora Szablity Szentirmai".

Bill nº 99 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Piché".

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages, etc., recueillis devant le comité des divorces du Sénat, auquel avaient été renvoyées les pétitions ayant servi de fondement aux bills ci-dessus mentionnés.

(Bills publics)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 4, Loi favorisant les justes méthodes d'emploi au Canada, est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, (Paiement au titre de l'emmagasinage dans les fermes), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 6, Loi modifiant le Code criminel et la Loi des enquêtes sur les coalitions (Responsabilité des administrateurs), est appelé et réservé.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 101, Loi modifiant la Loi de 1952 sur la députation;

M. Studer, appuyé par M. Bater, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Knowles, appuyé par M. Wright: Que le Bill n° 3, Loi pourvoyant à la juridiction de la Cour de l'Échiquier du Canada en matière de divorce, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est rejetée, sur division.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Knowles, appuyé par M. Wright: Que le Bill n° 18, Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1952) en ce qui concerne le quorum de la Chambre des communes, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme le débat se poursuit;

M. Harris, appuyé par M. Fournier (*Hull*), propose,—Que ledit bill ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais que soit déférée la question dont le bill fait l'objet au comité spécial de la procédure de la Chambre.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, n'est pas lu une deuxième fois, mais la question dont il fait l'objet est déférée au *comité spécial de la procédure de la Chambre.*

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Knowles, appuyé par M. Wright: Que le Bill n° 2, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable volontaire des cotisations), soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuivant, ledit débat est ajourné, sur motion de M. Dickey.

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Garson: Que le Bill n° 93 (O du Sénat), intitulé: "Loi concernant le droit criminel", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois.

Du consentement unanime, M. Garson, appuyé par M. Fournier (*Hull*), propose,—Qu'un comité spécial soit institué aux fins d'étudier le Bill nº 93 (O du Sénat), intitulé: "Loi concernant le droit criminel", et tous les problèmes qui s'y rattachent; que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à se procurer des documents et dossiers, à interroger des témoins, à faire imprimer ses témoignages et délibérations, et à faire rapport, à l'occasion, de ses observations et de ses vues à ce sujet; que ledit comité se compose de dix-sept membres qui seront désignés ultérieurement; et que l'article 65 du Règlement soit suspendue à cet égard.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Sur motion de M. Garson, le Bill nº 93 (O du Sénat), intitulé: "Loi concernant le droit criminel", est renvoyé au *comité spécial institué aux fins d'étudier ledit bill.*

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 38 (L du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Saint-John Bridge and Railway Extension Company (Compagnie de pont et de prolongement de chemin de fer de Saint-Jean)":

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme il s'élève un débat, ledit débat est ajourné sur motion de M. Chevrier.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 31

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 26 JANVIER 1953

PRIÈRE.

Seize pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-quatrième rapport du greffier des pétitions, exposant quil a étudié les pétitions suivantes, présentée le 23 janvier, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées:

De J. L. Ilsley, et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Canadian Disaster Relief Fund, Incorporated.*—M. *Weir.*

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-cinquième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 23 janvier, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder le divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Cecilia Rachel Morin Baird, épouse de William Baird, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

D'Annie Smilovitch King, épouse de Kenneth M. King, de Montréal (P.Q.). —M. *Winkler.*

De Joseph Henri Jacques Gaston Lareault, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Thérèse Louise Françoise Flageol Lareault.—M. *Winkler.*

De Gladys Ola Taylor McLellan, demeurant présentement à Farnham (P.Q.), épouse de Malcolm Cecil McLellan, de Sherbrooke (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Sarah Juliet Montgomery Scott, épouse de James Haston Scott, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Myrtle Norma Epps Stewart, épouse de Ronald MacLean Stewart, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Howard Douglas Wardle, de Montréal (P.Q.), époux de June Shelagh Flindall Wardle.—M. *Winkler.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le dix-septième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de dix-septième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du réquérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Cecilia Rachel Morin Baird, épouse de William Baird, de Montréal (P.Q.).

De Kenneth Angus Eaton Hewith, de Montréal (P.Q.), époux de Kathleen Meloche Hewith.

D'Adele Roberta Fleck Jeffrey, épouse de Gordon Kennedy Jeffrey, de Montréal (P.Q.).

De Doris Ethel Taylor, épouse de William Ord Taylor, de Montréal (P.Q.).

De Dorina Perelroizen Wallerstein, dit Dorina Perlraizen Wallerstein, épouse de Laszlo Wallerstein, de Montréal (P.Q.).

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 décembre 1952,—État indiquant:—1. Au cours de 1952, de quelles agences ou sociétés de publicité chaque ministère du Gouvernement a-t-il retenu les services?

2. Quelles sommes a-t-on versées à chaque agence ou société?

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 janvier 1953:—Copie de l'original des chèques de paie relatifs aux travaux de construction ou de réparation exécutés au quai de Ste-Anne-du-Lac, comté de Labelle, entre juin 1949 et novembre 1952.

M. Martin, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre:

Copie d'un arrêté en conseil rendu en vertu des dispositions de la Loi des spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés, ainsi qu'il suit:

Arrêté en conseil C.P. 4505, approuvé le 19 novembre 1952: ajoutant les mots "Chlorate de sodium" à l'Annexe de la Loi des spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés (en anglais et en français).

Et aussi,—Copie d'un arrêté en conseil rendu en vertu des dispositions de la Loi sur les aliments et drogues, ainsi qu'il suit:

Arrêté en conseil C.P. 4619, approuvé le 10 décembre 1952: modifiant de nouveau les règlements édictés en vertu de la Loi sur les aliments et drogues (en français et en anglais).

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, État relatif aux permis de boissons alcooliques délivrés au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 1952, aux termes de l'article 93 de la Loi des territoires du Nord-Ouest, chapitre 142, S.R.C. 1927.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Hunter soit substitué à celui de M. Bennett;

Que le nom de M. James soit substitué à celui de M. Crestohl, et

Que le nom de M. Decore soit substitué à celui de M. Cannon, sur la liste des membres du comité spécial des dépenses aux fins de la défense.

Sur motion de M. Weir, il est résolu,—Que les députés suivants fassent partie du comité spécial institué le 22 janvier 1953 aux fins d'étudier la procédure de la Chambre: Messieurs Bradette, Churchill, Fleming, Fournier (*Hull*), Fulton, Harris, Knowles, MacNaught, Pouliot, Quelch et Weir.

M. Gibson, pour M. Murray (*Cariboo*), appuyé par M. Bater, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 106, Loi modifiant la Loi des chemins de fer, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les questions suivantes figurant au Feuilleton, sont transformées en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. *Cardiff*—1. Depuis juin 1950, quel a été le nombre d'incendies dans les immeubles appartenant au ministère de la Défense nationale?

2. Où ces incendies ont-ils eu lieu?

3. Quelle a été la perte estimative dans chaque cas?

4. A-t-on déterminé la cause d'incendie dans chaque cas et, dans le cas de l'affirmative, quelle en a été la cause?

5. Combien de poursuites a-t-on instituées à la suite d'incendies dans les immeubles de la Défense nationale depuis juin 1950?

Par M. *Fraser*—1. Au cours de 1952, le ministère de la Défense nationale a-t-il loué des immeubles au Canada pour des fins militaires ou autres?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) où sont situés ces immeubles, *b*) à quelle date les baux sont-ils entrés en vigueur, *c*) quel est le loyer mensuel exigé par chaque bail, *d*) ces immeubles ont-ils toujours été utilisés depuis leur location?

Par M. *Shaw*—1. A quelle date, la Commission d'établissement de soldats a-t-elle acheté certains terrains situés dans le township 44, rang 25, à l'ouest du quatrième méridien?

2. De qui la Commission d'établissement de soldats a-t-elle acheté les terrains ci-haut mentionnés?

3. Lors de l'achat de ces terrains, la Commission d'établissement de soldats a-t-elle acquis les mines et minéraux sur lesdits terrains?

4. Ces mines et minéraux sont-ils détenus au nom de quelque ministère du gouvernement fédéral?

5. A-t-on étudié la question de transférer les titres des mines et minéraux aux ex-militaires qui ont acheté un terrain de la Commission d'établissement de soldats dans le township 44, rang 25?

Par M. *Hees*—1. Qui dirige le service international de la Société Radio-Canada?

2. Quel est son traitement annuel?

3. Au cours de l'année civile 1952, quelle somme lui a-t-on versée pour frais de déplacement ou autres?

4. Est-il employé en vertu d'un contrat? Dans le cas de l'affirmative, quand ce contrat prend-il fin?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Knight*—1. A compter de 1942 jusqu'à ce jour, quelle somme globale l'administration du rétablissement agricole des Prairies a-t-elle dépensée pour les études ou les levés relatifs à l'entreprise de la rivière Saskatchewan-Sud?

2. Quelle somme a-t-elle dépensée au cours de chacune des années mentionnées à la question 1?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général:

Par M. *Knowles*—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute communication reçue par le premier ministre, ou le gouvernement fédéral, de la part du gouvernement de la Saskatchewan, ou l'un de ses ministres, concernant des renseignements anticipés sur le contenu du rapport de la commission royale d'enquête sur l'entreprise de la rivière Saskatchewan-Sud, ainsi que copie de toute réponse à cette communication.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

M. Knight, appuyé par M. Stewart (*Winnipeg-Nord*), propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos d'accroître et de répartir également les avantages de l'instruction au Canada en octroyant à cette fin une aide financière aux diverses provinces.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 32

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 27 JANVIER 1953

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-sixième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 26 janvier, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De George Herbert Barr, et autres, de Regina (Saskatchewan), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Canadian Pipelines Limited*.—M. *Larson*.

De Stanley Frank Konopka, et autres, de Toronto (Ontario), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Polish Alliance of Canada*.—M. *Croll*.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-septième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 26 janvier, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder le divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Henryka Ziernicka Bogdan, épouse de Waldemar Jan Bogdan, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Reine Césarine Berthe Leborgne Deyglun, de Westmount (P.Q.), épouse d'Henry Deyglun, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler*.

De James Alexander Dougherty, de Montréal (P.Q.), époux de Shirley Frances McKnight Dougherty.—M. *Winkler*.

De Marjorie Joan LeRiche Dunphy, demeurant présentement à Hampstead (P.Q.), épouse de Donald Murdoch Dunphy, de Granby (P.Q.).—M. *Winkler*.

De Muriel Doreen Southall Fisher, demeurant présentement à Verdun (P.Q.), épouse de Terence Oliver Fisher, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Morris Fishman, de Montréal (P.Q.), époux d'Irene Alice Ruth Ward Fishman.—M. *Winkler.*

De Joseph Victor Gérard Fontaine, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Emma Cecilia Bertrand Fontaine.—M. *Winkler.*

De Gittel Gershonowitch Hammer, épouse de Moses Hammer, dit Morris Hammer, dit Maurice Hammer, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Joyce Elizabeth Purves Jones, demeurant présentement à Ville LaSalle (P.Q.), épouse de Richard Emrys Jones, de Verdun (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Mary Gordon Wilson LaForest, demeurant présentement à Ville Mont-Royal (P.Q.), épouse d'Alfred Maurice LaForest, d'Outremont (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Pearle Elilzabeth McLeod Martin, épouse d'Herbert Ian Martin, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Marguerite Evelyn Lucy Watts Paterson, demeurant présentement à Ottawa (Ontario), épouse de Ross Herbert Paterson, de Montréal (P.Q.).—M. *Winkler.*

De Joseph-Marcel Plourde, de Joliette (P.Q.), époux d'Aline Beaudry Plourde.—M. *Winkler.*

De Gabrielle Laure Josephine Girard Steinbach, épouse d'Ernst Friedrich Martin Arnold Steinbach, de Québec (P.Q.).—M. *Winkler.*

M. Croll, du comité spécial des dépenses aux fins de la défense, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité recommande

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer au jour le jour, 750 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses procès-verbaux et témoignages, et de tous papiers et documents dont le Comité ordonnera l'impression, et que soit suspendue à cet égard l'application de l'article 64 du Règlement;

2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, M. Croll, appuyé par M. Benidickson, propose,—Que ledit rapport soit maintenant agréé.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. St-Laurent propose,—Que, le lundi 2 février et le mercredi 4 février 1953, et chaque lundi et mercredi subséquent, jusqu'à la fin de la session, les avis de motions du Gouvernement et les mesures du Gouvernement aient la priorité sur tous les autres travaux, sauf la présentation de bills, les questions des députés et les avis de motion portant production de documents.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. McCann propose,—Qu'un comité spécial de la diffusion soit institué afin d'étudier le rapport annuel de la Société Radio-Canada, revoir les méthodes et les buts de la Société, ainsi que ses règlements, ses recettes, ses dépenses et

son développement, et qu'il soit autorisé à étudier et à examiner les questions et les sujets dont il vient d'être fait mention, à faire rapport, à l'occasion, de ses observations et de ses opinions à ce sujet, et à convoquer des témoins et faire produire des documents et des dossiers; que le comité soit autorisé à faire imprimer les témoignages et documents au jour le jour, selon qu'il le jugera opportun ou nécessaire; que le comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre; que le comité se compose des membres suivants: Messieurs Beaudry, Boisvert, Breton, Carter, Courtemanche, Decore, Diefenbaker, Dinsdale, Fleming, Fulton, Gauthier (Portneuf), Gauthier (Sudbury), Hansell, Henry, Jones, Kirk (Digby-Yarmouth), Knight, MacLean (Queens, Î. du P.-É.), McCann, Murray (Cariboo), Mutch, Richard (Ottawa-Est), Riley, Robinson, Smith (Moose Mountain), et Whitman; et que les dispositions des articles 64 et 65 du Règlement soient suspendues à l'égard de ce comité.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 4, Loi favorisant les justes méthodes d'emploi au Canada;

Mme Fairclough, appuyée par M. McLure, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion est retirée, avec la permission de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, ledit ordre est alors révoqué et le bill est retiré.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, (Paiement au titre de l'emmagasinage dans les fermes), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 6, Loi modifiant le Code criminel et la Loi des enquêtes sur les coalitions (Responsabilité des administrateurs), est appelé et réservé.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Knowles, appuyé par M. Wright: Que le Bill n° 2, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable volontaire des cotisations), soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuivant, ledit débat est ajourné, sur motion de M. Gregg.

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

Le débat reprend sur le projet de motion de M. McCann:—Qu'un comité spécial de la diffusion soit institué afin d'étudier le rapport annuel de la Société Radio-Canada, revoir les méthodes et les buts de la Société, ainsi que ses règlements, ses recettes, ses dépenses et son développement, et qu'il soit autorisé à étudier et à examiner les questions et les sujets dont il vient d'être fait mention, à faire rapport, à l'occasion, de ses observations et de ses opinions à ce sujet, et à convoquer des témoins et faire produire des documents et des dossiers; que le comité soit autorisé à faire imprimer les témoignages et documents au jour le jour, selon qu'il le jugera opportun ou nécessaire; que le comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre; que le comité se compose des membres suivants: Messieurs Beaudry, Boisvert, Breton, Carter, Courtemanche, Decore, Diefenbaker, Dinsdale, Fleming, Fulton, Gauthier (Portneuf), Gauthier (Sudbury), Hansell, Henry, Jones, Kirk (Digby-Yarmouth), Knight, MacLean (Queens, Î. du P.-É.), McCann, Murray (Cariboo), Mutch, Richard (Ottawa-Est), Riley, Robinson, Smith (Moose Mountain), et Whitman; et que les dispositions des articles 64 et 65 du Règlement soient suspendues à l'égard de ce comité.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Diefenbaker.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 33

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 28 JANVIER 1953

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le dix-huitième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de dix-huitième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié la pétition de J. L. Ilsley et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Canadian Disaster Relief Fund, Incorporated,* et il constate que cette demande n'a pas été annoncée dans la *Gazette du Canada* et, qu'en conséquence, les prescriptions de l'article 95 du Règlement n'ont pas été observées.

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel message est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

VINCENT MASSEY:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'année financière expirant le 31 mars 1954 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 28 janvier 1953.

Sur motion de M. Abbott, lesdits message et budget sont renvoyés au comité des subsides.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents: —

Par M. *Noseworthy*—1. Le ministère de la Production de défense a-t-il demandé des soumissions à l'égard du contrat d'achat de camions, de tracteurs et de pièces automotrices, adjugé à l'*International Harvester Company*, entre le 17 et le 30 novembre 1952?

2. Les sociétés adjudicatrices devaient-elles soumissionner en bloc ou, séparément, à l'égard des camions, des tracteurs et des pièces de rechange?

3. Dans le cas de l'affirmative, combien de camions a-t-on achetés en vertu de ce contrat?

4. A quelles sociétés a-t-on demandé des soumissions pour ces camions?

5. Quelles sociétés ont soumissionné pour ces camions?

6. Quel prix chaque société soumissionnaire a-t-elle fixé pour ces camions?

7. A-t-on demandé à toutes les sociétés soumissionnaires ou à chacune d'elles de soumissionner de nouveau pour les mêmes camions?

8. Dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison?

9. A quelles sociétés soumissionnaires a-t-on demandé de soumissionner de nouveau?

10. Quel a été, dans la deuxième soumission, le prix fait par chaque société ayant soumissionné de nouveau pour ces camions?

11. A-t-on adjugé le contrat au plus bas soumissionnaire?

12. Sinon, pour quelle raison a-t-on rejeté la plus basse soumission et a-t-on accordé préférence à la plus élevée?

Par M. *Lennard*—1. Combien de contrats de cravates destinées aux forces armées a-t-on octroyés, depuis le 1er janvier 1950 jusqu'au 31 décembre 1952?

2. Quel était le nombre de cravates que stipulait le contrat et quel en a été le prix?

Par M. *Fulton*—1. Quand, pour la première fois, a-t-on décidé de tracer les plans d'un avion à réaction entièrement canadien et d'en entreprendre la construction?

2. Quand, pour la première fois, a-t-on pris des mesures en vue de retenir les services d'ingénieurs, de dessinateurs, etc., ou de passer des contrats pour la fabrication d'un tel avion?

3. A quelles conditions a-t-on retenu les services des personnes ci-dessus et quelles étaient les conditions de ces contrats?

4. Quand a-t-on terminé la fabrication du fuselage complet du premier avion CF-100?

5. Combien de fuselages complets de CF-100 a-t-on fabriqués jusqu'à ce jour?

6. Quelles sommes a-t-on avancées à la AVRO du Canada pour le plan et/ou la fabrication du CF-100 (s'il n'est pas possible d'indiquer séparément les avances effectuées pour les moteurs du CF-100 et de l'Orenda, quelles sont les avances globales effectuées pour l'un et l'autre)?

7. A-t-on reçu des demandes de tout autre pays ou de toute autre société pour la fabrication, en vertu de permis, de fuselages ou d'avion complet CF-100? Dans le cas de l'affirmative, de qui?

8. A-t-on octroyé des contrats pour une telle fabrication en vertu de permis?

Par M. *Fulton*—1. Quand, pour la première fois, a-t-on décidé de tracer les plans d'un moteur à réaction entièrement canadien et d'en entreprendre la fabrication?

2. Quand, pour la première fois, a-t-on pris des mesures en vue de retenir les services d'ingénieurs, de dessinateurs, etc., ou de passer des contrats pour la fabrication d'un tel moteur?

3. A quelles conditions a-t-on retenu les services des personnes ci-dessus et quelles étaient les conditions de ces contrats?

4. Quand a-t-on terminé la fabrication du premier moteur à réaction Orenda?

5. Combien de moteurs complets Orenda a-t-on fabriqués jusqu'à ce jour?

6. Quelles sommes a-t-on avancées à la AVRO du Canada pour le plan et/ou la fabrication du moteur Orenda (s'il n'est pas possible d'indiquer séparément les avances effectuées pour les moteurs du CF-100 et de l'Orenda, quelles sont les avances globales effectuées pour l'un et l'autre)?

7. A-t-on reçu des demandes de tout autre pays ou de toute autre société pour la fabrication de moteurs Orenda en vertu d'un permis? Dans le cas de l'affirmative, de qui?

8. A-t-on octroyé des contrats pour une telle fabrication en vertu de permis?

Par M. *Knowles*—1. Depuis le 1er janvier 1948, la *Canadian Junk Company* a-t-elle obtenu *a*) des chemises, *b*) toutes autres marchandises ou fournitures provenant de l'Armée canadienne ou de tout ministère ou organisme du Gouvernement?

2. Dans le cas de l'affirmative, en quelles quantités et à quel prix?

Par M. *Lennard*—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de débarbouilloirs, *b*) de serviettes, *c*) de nappes, *d*) de couvertures de matelas, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Par M. *Lennard*—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de parkas en nylon, *b*) de pantalons imperméables au vent en nylon, *c*) de chemises de combat, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Par M. *Lennard*—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de chaussures en cuir, *b*) de chaussures en caoutchouc, *c*) d'autres sortes de chaussures, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Par M. *Lennard*—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats de sacs à trousseau, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Par M. *Lennard*—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de mallettes, *b*) de malles, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Par M. *Lennard*—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de manteaux de pluie pour hommes, *b*) de manteaux imperméables pour hommes, *c*) de capotes pour hommes, *d*) de manteaux de pluie pour dames, *e*) de manteaux pour dames, *f*) de tuniques pour dames, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Par M. *Lennard*—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats de havresacs, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Par M. *Lennard*—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de vareuses de tenue de combat, *b*) de pantalons de tenue de combat, *c*) de pantalons d'été, *d*) de tuniques d'été, *e*) de chaussettes, *f*) de mouchoirs, *g*) de sous-vêtements d'hiver, *h*) de sous-vêtements d'été, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Par M. *Lennard*—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de ceintures en cuir, *b*) de ceintures en toile, *c*) de ceintures en toile et cuir, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Par M. *Lennard*—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de couteaux à découper, *b*) de fourchettes à servir, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Par M. *Lennard*—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de bérets, *b*) de casquettes de tenue de campagne, *c*) de casquettes d'hiver à visière, *d*) de bérets de dames, *e*) de chapeaux de dames, *f*) de bonnets de cuisiniers, *g*) de casques antiéclats, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Par M. *Lennard*—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de tapis pour planchers, *b*) de dessous de tapis, *c*) de carpettes, *d*) de thibaude en ozite, *e*) d'essuie-pieds, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Par M. *Lennard*—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de lampes de boudoir, *b*) de lampes de bridge, *c*) de lampes de table, *d*) de lampes à trois intensités, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Par M. *Lennard*—Quel a été le coût global d'emballage et d'estampillage des stocks dans les dépôts, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Par M. *Lennard*—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de salopettes pour hommes, *b*) de combinaisons de travail pour dames, *c*) de mitaines, *d*) de gants, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Par M. *Poulin*—1. Quels sont les noms des avocats et notaires, demeurant dans le comté de Beauce, qui ont agi comme représentants des divers ministères ou commissions du gouvernement fédéral, pour les années financières 1947-1948, 1948-1949, 1949-1950, 1950-1951 et 1951-1952, et depuis le 1er avril jusqu'au 31 décembre 1952?

2. Quelles sommes ont été versées en honoraires à chacun d'eux, pour chacune des années précitées, et à l'égard de quels services ces sommes ont-elles été versées?

Par M. *Lennard*—En indiquant le coût, les quantités, les sortes et le vendeur, quel a été le total des achats de rasoirs, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Par M. *Lennard*—En indiquant le coût, les quantités, les sortes et le vendeur, quel a été le total des achats de blaireaux, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Par M. *Lennard*—En indiquant le coût, les quantités et le vendeur, quel a été le total des achats de lavettes, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:

Par M. *Robichaud*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral, ou l'un de ses ministères, et toute personne, relativement à l'enseignement religieux et à l'enseignement de la langue française aux élèves de langue française, à l'école de Woodfalle, poste du Corps d'aviation royal canadien, Rockcliffe (Ontario).

M. Stuart (Charlotte), appuyé par M. Pinard, propose,—Que de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos d'enquêter sur la situation économique de l'industrie de la pêche au Canada en vue de proposer des mesures législatives propres à aider financièrement cette industrie et semblables aux mesures déjà en vigueur qui accordent une aide financière à l'agriculture.

Après discussion, ladite motion est retirée, avec la permission de la Chambre.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 34

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 29 JANVIER 1953

PRIÈRE.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 décembre 1952,—État indiquant:—1. Au 31 mars 1952, combien de personnes employées par le gouvernement du Canada relevaient de la Loi de la pension du service civil et versaient des contributions au Compte de pension du Fonds du revenu consolidé?

2. Au 31 mars 1952, combien de personnes étaient à l'emploi du gouvernement du Canada et versaient des contributions au Fonds de retraite des employés temporaires, mais qui n'avaient pas droit à des allocations aux termes de la Loi de la pension du service civil?

3. Au 31 mars 1952, quel était le nombre des personnes employées par le gouvernement du Canada auxquelles ne s'appliquait pas un régime de retraite pour les employés?

4. Sur le nombre des personnes non comprises dans quelque régime de retraite, combien ont été régulièrement employées durant des périodes *a*) d'un an à trois ans, *b*) de trois à cinq ans, *c*) de cinq à dix ans, *d*) de dix ans ou plus?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Brown* (Essex-Ouest)—1. A quelles restrictions est assujétie l'importation de la bière au Canada?

2. A-t-on importé de la bière dite *Malzbier*, préparée spécialement pour les enfants? Dans le cas de l'affirmative, de quel pays et en quelles quantités?

3. L'importation d'Allemagne ou de tout autre pays d'un breuvage légèrement sucré dit *Malzbier* et contenant de l'alcool est-elle assujétie à certaines restrictions?

4. L'importation de tout sirop ou de toute boisson provenant de l'orge, du houblon, de la levure et de l'eau, ou de l'un ou l'autre, ou de tout mélange de l'un de ces produits, est-elle assujétie à certaines restrictions?

5. A-t-on importé de la boisson dite bière *Lollipop* et contenant de l'alcool? Dans le cas de l'affirmative, de quel pays et en quelle quantité?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Laing*—1. Depuis 1930 jusqu'à ce jour, quelle a été, au cours de chaque année financière, la valeur *a*) des exportations canadiennes, *b*) des importations canadiennes?

2. Depuis 1930 jusqu'à ce jour, quel a été, au cours de chaque année financière, l'excédent ou le déficit budgétaire?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Bryce*—Quels gages touchent actuellement les servantes de salle d'hôpital et de cuisine, aux hôpitaux suivants: *a*) Camphill, *b*) Sunnybrook, *c*) Deer-Lodge, *d*) Shaughnessy?

Le Bill n° 45 (H du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, 1933", est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier afin d'étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les postes;

M. Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur les postes pour permettre au ministre des Postes de passer, dans certains cas, des contrats de transport postal entraînant une dépense annuelle de mille dollars, ou d'une somme inférieure, et d'augmenter aussi, à certaines conditions, pendant la durée d'un contrat, la somme payable en vertu de ce contrat, jusqu'à l'échéance dudit contrat.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville) présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 107, Loi modifiant la Loi sur les postes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre retourne aux *Avis de motions du Gouvernement.*

M. Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville) propose,—Qu'un comité spécial soit institué aux fins d'étudier le bill intitulé *Loi modifiant la Loi sur les postes*, ainsi que les règlements, l'administration générale et le fonctionnement du service de la livraison postale rurale; que le comité soit autorisé à assigner des personnes et à faire produire des documents et dossiers, à interroger des témoins, à faire imprimer ses témoignages et ses délibérations au jour le jour, à faire rapport, à l'occasion, de ses observations et ses vues et que, par dérogation aux dispositions de l'article 65 du Règlement, le comité se compose de vingt-sept membres, que la Chambre désignera à une date ultérieure.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), il est résolu,—Que les membres dudit comité soient les suivants: Messieurs Ashbourne, Beyerstein, Boucher, Brisson, Bryce, Cardiff, Cardin, Coyle, Cruickshank, Dinsdale, Dumas, Dupuis, Garland, Gour (Russell), Green, Hosking, Langlois (Gaspé), MacKenzie, MacLean (Queens, Î. du P.-É.), McCulloch, McWilliam, Noseworthy, Robertson, Robichaud, Spence, Ward et Welbourn.

La Chambre revient aux *Mesures du Gouvernement.*

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 105, Loi concernant la responsabilité de la Couronne en matière d'actes préjudiciables et de sauvetage civil;

M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme il s'élève un débat, ledit débat est ajourné sur motion de M. Diefenbaker.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie, de l'après-midi.

N° 35

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 30 JANVIER 1953

Le Greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur. Sur ce, M. Beaudoin (*Vaudreuil-Soulanges*), président des comités, monte au fauteuil à titre d'Orateur suppléant, en conformité du statut qui régit le cas de cette nature.

PRIÈRE.

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 janvier 1953:—Copie de tous accords conclus entre le gouvernement du Canada et l'*Imperial Oil Company* relativement à l'exploration pour la recherche du pétrole ou à l'exploitation et à la production du pétrole par quelque unité aux environs des puits Norman.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 44 (E du Sénat), intitulé: "Loi tendant à assurer la protection des pêcheries côtières";

M. Sinclair propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent de la marine et des pêcheries.*

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier afin d'étudier un certain projet de résolution concernant l'octroi d'une aide financière aux provinces en vue de la conservation des ressources hydraulique;

M. Winters propose,—Que M. l'Orateur suppléant quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, (Paiement au titre de l'emmagasinage dans les fermes), est appelé et réservé.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 6, Loi modifiant le Code criminel et la Loi des enquêtes sur les coalitions (Responsabilité des administrateurs);

M. Argue, appuyé par M. Knowles, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme la question est mise en délibération;

Ladite motion est retirée, avec la permission de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, ledit ordre est alors révoqué et le bill est retiré.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 106, Loi modifiant la Loi des chemins de fer;

M. Murray (Cariboo), appuyé par M. Ferrie, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion est retirée, avec la permission de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, ledit ordre est alors révoqué et ledit bill est retiré.

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur le projet de résolution de M. Winters: Que M. l'Orateur suppléant quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant l'octroi d'une aide financière aux provinces en vue de la conservation des ressources hydrauliques.

M. Winters demande l'application du Règlement. Vu que le projet de loi prévu par la résolution ne s'applique pas à l'irrigation ou à un programme d'irrigation, la discussion d'une mesure législative visée par le projet de la Saskatchewan-Sud ne se rapporte pas au projet de loi dont est saisie la Chambre.

M. l'Orateur suppléant déclare qu'un débat sur les projets et un programme d'irrigation ne se rapporte pas au projet de résolution dont est saisie la Chambre et que l'objection est bien motivée.

De cette décision, M. Diefenbaker en appelle à la Chambre.

Et M. l'Orateur suppléant soumet à la Chambre la question suivante: La décision de l'Orateur suppléant doit-elle être maintenue?—Et elle est maintenue, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Applewhaite, Ashbourne, Balcom, Bater, Beyerstein, Blackmore, Blanchette, Boisvert, Boucher, Bradley, Campney, Carroll, Carter, Corry, Dechêne, Eyre, Fair, Ferrie, Fournier (Hull), Gagnon, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Lapointe), Gibson, Gingras, Goode, Hansell, Harrison, Helme, Hetland, Hosking, Huffman, Johnston, Jutras, Kickham, Kirk (Antigonish-Guysborough), Kirk (Digby-Yarmouth), LaCroix. Lafontaine, Langlois (Gaspé), Larson, Léger, Little, Macdonald (Edmonton-Est), MacDougall, MacKenzie, MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), McCulloch, McIlraith, McIvor, McMillan, Mott, Murray (Cariboo), Pearson, Prudham, Quelch, Richard (Ottawa-Est), Rousseau, Simmons, Smith (Moose-Mountain), Smith (Queens-Shelburne), Stick, Studer, Tremblay, Ward, Weir, Whiteside, Winkler, Winters, Wood, Wylie—70.

NON:

Messieurs

Adamson, Argue, Black (Cumberland), Brooks, Browne (Saint-Jean-Ouest), Bryce, Churchill, Diefenbaker, Dinsdale, Fairclough (Mme), Ferguson, Fulton, Green, Hees, Herridge, Hodgson, Jones, Knight, Knowles, Lennard, MacInnis, MacLean (Queens), McLure, Montgomery, Pearkes, Ross (Souris), Stewart (Winnipeg-Nord), Thatcher, Tustin, Wright—30.

Et comme le débat se poursuit sur la motion principale;

M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, propose en amendement: Que tous les mots de la résolution qui suivent le mot "Que" soient rayés et remplacés par les suivants:

"de l'avis de la Chambre, toute mesure intéressant la conservation des ressources hydrauliques devrait comporter des dispositions prévoyant la réalisation immédiate du projet d'aménagement d'un barrage sur la rivière Saskatchewan-Sud."

M. l'Orateur suppléant déclare l'amendement irrecevable, parce que la question dont est saisie la Chambre est une motion invitant M. l'Orateur suppléant à quitter le fauteuil et qu'il n'est pas loisible, à ce stade, de modifier les termes du projet de résolution.

De cette décision, M. Diefenbaker en appelle à la Chambre.

Et M. l'Orateur suppléant soumet à la Chambre la question suivante. La décision de l'Orateur suppléant doit-elle être maintenue?—Et elle est maintenue, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beyerstein,
Blackmore,
Blanchette,
Boisvert,
Boucher,
Bradley,
Campney,
Carroll,
Carter,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Dechêne,
Eyre,
Fair,
Ferrie,
Fournier (Hull),
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gibson,
Gingras,
Goode,
Hansell,
Harrison,
Helme,
Hetland,
Hosking,
Huffman,
Johnston,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
LaCroix,
Lafontaine,
Larson,
Léger,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
McCulloch,
McIlraith,
McIvor,
Mott,
Murray (Cariboo),
Pearson,
Prudham,
Quelch,
Richard (Ottawa-Est),
Rousseau,
Simmons,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelbourne),
Stick,
Studer,
Tremblay,
Weir,
Whiteside,
Winkler,
Winters,
Wood,
Wylie—67.

NON:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Black (Cumberland),
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Churchill,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Ferguson,
Fulton,
Green,
Hees,
Hodgson,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
MacInnis,
MacLean (Queens),
McLure,
Montgomery,
Pearkes,
Ross (Souris),
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Tustin,
Wright—28.

Et comme le débat se poursuit de nouveau sur la motion principale, ledit débat est ajourné sur motion de M. Herridge.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur suppléant prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 36

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 2 FÉVRIER 1953

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le dix-neuvième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de dix-neuvième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du réquérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Freda Smolar Brown, épouse de Jack Brown, de Montréal (P.Q.).

De Ruth Steirman Fernley, épouse d'Harris Fernley, de Montréal (P.Q.).

De Pauline Tratenberg Goldman, épouse de Max Goldman, de Montréal (P.Q.).

De Thérèse Monette Lax, épouse de Jack Lax, de Montréal (P.Q.).

De Beryl Mildred Taylor Leckie, épouse de Hugh Alan Leckie, de Parent (P.Q.).

De Hans (Johann) Mueller, de Montréal (P.Q.), époux de Monique Paquette Mueller.

De Joseph Nagy, de Montréal (P.Q.), époux d'Elizabeth Moran Nagy.

De Rolande Lortie Nugent, épouse de Lorne Henry Nugent, de Montréal (P.Q.).

68111—14½

D'Alice Cecilia Anne Magniac Parker, épouse de John Alexander Parker, de Montréal (P.Q.).

De Marguerite Evelyn Lucy Watts Paterson, épouse de Ross Herbert Paterson, de Montréal (P.Q.).

De Margot Fairbanks Duff Pratt, épouse de Frank Joseph Pratt, de Montréal (P.Q.).

De Robert Pratte de Montréal (P.Q.), époux de Louise Fowler Pratte.

D'Harold Speevak, de Montréal (P.Q.), époux de Toba Bluma Zimman Speevak, aussi connue sous le nom de Bernice Zimman Speevak.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingtième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingtième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Walter Callow et autres, d'Halifax (Nouvelle-Écosse), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation "The Callow Veterans' and Invalids' Welfare League".

De Frank Breadon Commen, Jr., et autres, de Montréal (P.Q.), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation "Canadian Reinsurance Company".

De Florence F. Loudon de Toronto (Ontario), demandant l'adoption d'une loi décrétant l'abandon d'un brevet d'invention portant le numéro 474,716, qui lui fut accordé le 26 juin 1951, et le rétablissement de sa demande pour ledit brevet d'invention déposée le 31 mai 1945 et portant le numéro 527,454.

Sur motion de M. St-Laurent, appuyé par M. Drew, il est résolu à l'unanimité,—Que Son Honneur l'Orateur soit prié d'exprimer à Sa Majesté la reine, à Sa Majesté la reine des Pays-Bas et à sa Majesté le roi des Belges la profonde sympathie des Communes du Canada aux peuples du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de la Belgique qui ont été si cruellement éprouvés par l'épouvantable désastre dont ils sont les victimes, ainsi que le désir ardent des Canadiens de manifester leur sympathie aux sinistrés de la façon concrète qui se révélera la plus utile dans leur détresse, après avoir obtenu des renseignements plus exacts sur les besoins réels.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 28 janvier 1953, selon les dispositions de l'article six de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada de 1950 (1re session), (version anglaise et française).

M. Bradley, membre du conseil privé de le reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 janvier 1953,—État indiquant:—1. Par province, quelle a été la quantité globale de la production de charbon au Canada au cours de l'année 1952?

2. Quel a été, en 1952, le nombre total de tonnes de charbon importé des États-Unis au Canada?

3. Quel a été le nombre total de tonnes de charbon importé des États-Unis et utilisé ou stocké par le National-Canadien dans les provinces *a*) d'Ontario, *b*) de Québec, *c*) du Nouveau-Brunswick, *d*) de la Nouvelle-Écosse?

4. Quels sont les noms des sociétés qui, au Canada, importent du charbon des États-Unis?

Sur motion de M. Weir, il est résolu,—Que le comité spécial institué le vendredi 23 janvier aux fins d'étudier le Bill nº 93 (O du Sénat)—intitulé: "Loi concernant le droit criminel", se compose des députés suivants: Messieurs Brown (Essex-Ouest), Browne (Saint-Jean-Ouest), Cameron, Cannon, Carroll, Churchill, Diefenbaker, Garson, Henderson, Laing, MacInnis, MacNaught, Macnaughton, Noseworthy, Pinard, Robichaud et Shaw.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. *Noseworthy*—1. Quels avocats ou quels notaires demeurant dans les comtés de Carleton et Victoria (Nouveau-Brunswick) ont agi en qualité de représentants de divers ministères ou commissions du gouvernement fédéral, au cours des années financières 1948-1949, 1949-1950, 1950-1951, 1951-1952, et depuis le 1er avril au 31 décembre 1952?

2. Quelles sommes a-t-on versées à chacun d'eux et à l'égard de quels services a-t-on versé cette somme?

Par M. *Diefenbaker*—1. Quelle somme globale a-t-on dépensée, jusqu'à ce jour, pour la Commission royale d'enquête sur le projet d'aménagement de la rivière Saskatchewan-Sud, en ce qui concerne *a*) les commissaires, *b*) les avocats, *c*) le personnel?

2. Y a-t-il des comptes ci-haut mentionnés demeurés impayés? Dans le cas de l'affirmative quelle somme représent-ils?

Par M. *Balcer*—1. Le Gouvernement a-t-il vendu le vieux quai de Berthierville, dans le comté de Berthier-Maskinongé?

2. Dans le cas de l'affirmative, à qui, à quelle date et pour quel montant?

3. Le Gouvernement a-t-il versé quelque montant pour l'élévation des murs de ciment et le remplissage des abords dudit quai?

4. Dans le cas de l'affirmative, à qui a-t-on adjugé ces contrats et quels étaient les montants de ces contrats?

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 103, Loi modifiant la Loi de la Défense nationale;

M. St-Laurent propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme il s'élève un débat;

M. Drew, appuyé par M. Pearkes, propose en amendement: Que ledit bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit résolu que, de l'avis de la Chambre, on devrait songer à présenter une mesure visant à modifier la Loi de la Défense nationale de façon à prévoir la nomination d'un ou plusieurs ministres associés, dont les fonctions seraient définies par la loi.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson, Argue, Aylesworth, Beyerstein, Black (Cumberland), Blackmore, Blair, Brooks, Browne (Saint-Jean-Ouest), Bryce, Catherwood, Churchill, Courtemanche, Diefenbaker, Dinsdale, Drew, Fair, Fairclough (M[me]), Ferguson, Fleming, Fraser, Fulton, Green, Hansell, Hees, Herridge, Hodgson, Johnston, Jones, Knight, Knowles, Lennard, Low, Macdonnell (Greenwood), MacInnis, MacLean (Queens), McGregor, McLure, Montgomery, Pearkes, Quelch, Robichaud, Ross (Souris), Shaw, Stanfield, Stewart (Winnipeg-Nord), Thatcher, Tustin, White (Hastings-Peterborough), White (Middlesex-Est), Wright, Wylie—52.

NON:

Messieurs

Abbott, Anderson, Applewhaite, Ashbourne, Balcom, Bater, Beaudoin, Benidickson, Bennett, Bertrand, Blanchette, Blue, Boisvert, Boivin, Bonnier, Boucher, Bourget, Bourque, Bradette, Bradley, Brown (Essex-Ouest), Byrne, Campney, Cardin, Carroll, Carter, Chevrier, Claxton, Corry, Côté (Verdun-La Salle), Crestohl, Croll, Darroch, Decore, Deslières, Dumas, Eyre, Ferrie, Follwell, Fournier (Hull), Fulford, Gardiner, Garland, Garson, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Lapointe), Gauthier (Portneuf), Gibson, Gour (Russell), Gregg, Harris, Harrison, Hellyer, Helme, Hetland, Huffman, James, Jutras, Kickham, Kirk (Antigonish-Guysborough), Lafontaine, Laing, Langlois (Gaspé), Larson, Leduc, Léger, Lesage, Little, Macdonald (Edmonton-Est), MacDougall, MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), MacNaught, McCann, McCubbin, McCulloch, McCusker, McDonald (Parry-Sound-Muskoka), McIlraith, McIvor, McLean (Huron-Perth), McMillan, Major, Monette, Mott, Murray (Cariboo), Murray (Oxford), Mutch, Parent, Proudfoot, Prudham, Ratelle, Richard (Ottawa-Est), Robertson, Rochefort, Rousseau, St-Laurent, Simmons, Sinnott, Smith (Moose-Mountain), Smith (Queens-Shelburne), Studer, Tremblay, Valois, Viau, Ward, Weir, Welbourn, Whitman, Winkler, Winters, Wood—111.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions* sous la rubrique *Affaires de routine.*

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Herridge soit substitué à celui de M. Gillis sur la liste des membres du comité des dépenses aux fins de la défense.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 37

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 3 FÉVRIER 1953

PRIÈRE.

M. MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), du comité permanent du Règlement, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, le Comité a examiné la pétition de M. J. L. Ilsley et autres, sollicitant une loi constituant en corporation la Caisse canadienne de secours aux sinistrés, Incorporée, ainsi que le dix-huitième rapport que l'examinateur des pétitions a présenté le 28 janvier 1953, en informant la Chambre que les exigences de l'article 95 du Règlement touchant la publication de l'avis n'avaient pas été remplies.

Les pétitionnaires demandent la constitution en corporation aux fins de gérer et de distribuer l'argent de la Caisse canadienne de secours aux sinistrés, de façon à pouvoir répondre aux situations critiques et aux besoins découlant au Canada d'inondations, d'incendies, de tempêtes, de tremblement de terre, d'épidémies ou d'autres désastres, d'amoindrir les pertes et les souffrances qui en résultent et d'aider à réparer les dommages ainsi causés et à rétablir les personnes qui ont subi des blessures ou des pertes par suite de ces événements.

Comme le sujet qui fait l'objet de la mesure proposée a déjà reçu beaucoup de publicité, le Comité est d'avis qu'aucun intérêt n'en souffrira, ni qu'aucun droit ne sera lésé, le projet de loi qui se fonde sur la présente pétition dût-il être adopté sans qu'un avis en soit publié dans la *Gazette du Canada.*

Le Comité recommande donc:

1. Qu'il soit sursis à l'article 95 du Règlement relativement à la présente pétition et que le projet de loi sur lequel elle se fonde soit pris en considération.

2. Qu'il soit dérogé à la peine que prévoit l'alinéa (a) du paragraphe 3 de l'article 93 du Règlement dans le cas de la suspension de l'article 95 du Règlement.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 janvier 1953,—État indiquant:—1. A compter de 1942 jusqu'à ce jour, quelle somme globale l'administration du rétablissement agricole des Prairies a-t-elle dépensée pour les études ou les levés relatifs à l'entreprise de la rivière Saskatchewan-Sud?

2. Quelle somme a-t-elle dépensée au cours de chacune des années mentionnées à la question 1?

M. Mutch, adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 janvier 1953,—État indiquant:—1. A quelle date, la Commission d'établissement de soldats a-t-elle acheté certains terrains situés dans le township 44, rang 25, à l'ouest du quatrième méridien?

2. De qui la Commission d'établissement de soldats a-t-elle acheté les terrains ci-haut mentionnés?

3. Lors de l'achat de ces terrains, la Commission d'établissement de soldats a-t-elle acquis les mines et minéraux sur lesdits terrains?

4. Ces mines et minéraux sont-ils détenus au nom de quelque ministère du gouvernement fédéral?

5. A-t-on étudié la question de transférer les titres des mines et minéraux aux ex-militaires qui ont acheté un terrain de la Commission d'établissement de soldats dans le township 44, rang 25?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 janvier 1953,—État indiquant:—Quels gages touchent actuellement les servantes de salle d'hôpital et de cuisine, aux hôpitaux suivants: *a*) Camphill, *b*) Sunnybrook, *c*) Deer-Lodge, *d*) Shaughnessy?

M. Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), membre du conseil privé de la reine, pour M. Bradley, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 janvier 1953,—État indiquant:—1. Quel est le nombre d'hôpitaux d'anciens combattants au Canada?

2. Quels sont les noms de ces hôpitaux et dans quelles provinces sont-ils situés?

3. Quel est, par hôpital, le nombre de lits à la disposition des anciens combattants dans chaque hôpital d'anciens combattants au Canada?

4. Quel est, *a*) par province, *b*) par hôpital, le nombre d'anciens combattants dans des sanatoriums au Canada?

5. Quel est, *a*) par province, *b*) par hôpital, le nombre d'anciens combattants hospitalisés dans des hôpitaux autres que des hôpitaux ou des sanatoriums d'anciens combattants?

6. L'un ou l'autre des ministères du gouvernement fédéral verse-t-il des sommes à des sanatoriums pour le traitement d'anciens combattants tuberculeux? Dans le cas de l'affirmative, à combien s'élèvent les frais?

7. L'un ou l'autre des ministères du gouvernement fédéral verse-t-il des sommes à d'autres hôpitaux pour le traitement d'anciens combattants? Dans le cas de l'affirmative, à combien s'élèvent les frais?

8. Y a-t-il des employés d'hôpitaux d'anciens combattants, devenus tuberculeux pendant qu'ils étaient à l'emploi du ministère des Affaires des anciens combattants, hospitalisés aux frais du gouvernement fédéral? Sinon, par qui le sont-ils?

9. Quel était, au 31 décembre 1952, le nombre de malades hospitalisés à l'hôpital de Westminster, à London (Ontario), dans tous les départements de l'hôpital?

Le Bill n° 103, Loi modifiant la Loi de la Défense nationale, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° 102, Loi sur la désignation et les titres royaux, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité de subsides.

M. Fournier (Hull) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, (Paiement au titre de l'emmagasinage dans les fermes), est appelé et réservé.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Knowles, appuyé par M. Wright: Que le Bill n° 2, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable volontaire des cotisations), soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme le débat se poursuit;

M. Gregg, appuyé par M. Fournier (Hull) propose,—Que le Bill n° 2 ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que le sujet en soit renvoyé au comité permanent des Relations industrielles.

Et comme il s'élève un débat;

M. Drew, appuyé par Mme Fairclough, propose en amendement: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots suivants:

> qui sera autorisé à examiner et à recommander des modifications à la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail, en vue de rendre la loi conforme aux pratiques courantes d'emploi dans l'industrie et d'assurer la meilleure harmonie possible entre employés et employeurs".

M. l'Orateur suppléant déclare irrecevable la proposition d'amendement, parce qu'elle ne se rapporte pas à la motion dont est saisie la Chambre et que, de plus, elle élargit la portée du sujet du bill actuellement étudié.

Et après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, n'est pas lu une deuxième fois, mais le sujet en est déféré au *comité permanent des relations industrielles.*

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Fournier (Hull): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de subsides.

Et comme le débat se poursuit;

M. Diefenbaker, appuyé par M. Drew, propose en amendement: Que tous les mots de la question qui suivent le mot "Que" soient rayés et remplacés par les suivants:

> "la Chambre regrette que, dans les crédits soumis à la Chambre, rien n'ait été prévu pour la mise à exécution immédiate du projet d'aménagement du barrage de la rivière Saskatchewan-Sud."

Et comme il s'élève un débat;

M. Wright, appuyé par M. Argue, propose en sous-amendement: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots suivants:

> "conformément aux vœux formulés par les ingénieurs du service fédéral du rétablissement agricole des Prairies."

Et comme il s'élève un débat, ledit débat est ajourné sur motion de M. Larson.

Sur motion de M. Fournier (Hull), la Chambre s'ajourne à 9 h. 55 du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 38

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 4 FÉVRIER 1953

Prière.

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport du commissaire de la loi des enquêtes sur les coalitions, en date du 22 janvier 1953, à la suite d'une enquête sur une prétendue coalition dans la fourniture, la distribution et la vente des papiers forts et de leurs produits connexes en Colombie-Britannique.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport annuel du ministre des Transports sur les cas où des navires ont été dispensés, en 1952, de certaines dispositions relatives aux navires, aux termes de l'article 488A de la Loi de la marine marchande du Canada, 1934, modifiée.

Et aussi,—Rapport du ministre des Transports sur les cas où des navires ont été dispensés, en 1952, de l'obligation d'avoir à bord des capitaines, seconds et mécaniciens titulaires d'un certificat, aux termes de l'article 133A, de la Loi de la marine marchande du Canada, 1934, modifiée.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Montgomery soit substitué à celui de M. Churchill sur la liste des membres du comité spécial du droit criminel.

M. Thatcher, appuyé par M. Knight, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 108, Loi modifiant le Code criminel (Peine capitale), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Fulton*—1. *a*) Le gouvernement du Canada, ou l'un de ses ministères ou organismes, ou *b*) la société *Canadair Limited*, ont-ils, en aucun temps, accordé à la *Ford Motor Company of Canada,* ou conclu avec celle-ci, quelque contrat, sous-contrat, accord, sous-accord ou un arrangement quelconque, en vue de la production ou fabrication, ou de la production ou fabrication à un certain moment ou à une certaine phase, de travées d'ailes, ou d'autres pièces, (i) d'avions à réaction Sabre F86, quels que soient le modèle, le chiffre ou la lettre qui les désignent, ou (ii) d'avions de formation T33?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quand a-t-on accordé ou conclu ce contrat, sous-contrat, accord, sous-accord ou arrangement; *b*) à l'égard de combien d'unités, *c*) quelle était, dans chaque cas, la somme totale d'argent prévue ou à prévoir à cet égard?

3. Y a-t-il eu production de quelques unités aux termes de ce contrat, sous-contrat, accord, sous-accord ou arrangement? Dans le cas de l'affirmative, quel en a été le nombre?

4. Le contrat, etc., est-il encore en vigueur?

5. Dans le cas de l'affirmative, pour quand prévoit-on une première livraison?

6. Sinon, quand le contrat a-t-il été annulé?

7. S'il y a eu annulation, par qui, à la demande de qui, et pour quelle raison le contrat a-t-il été annulé?

8. Le Gouvernement, ou l'un de ses ministères ou organismes, ou toute autre personne, corporation ou société, fournit-il quelque usine ou outillage aux fins susdites, ou paie-t-il quelque montant à cet égard, et dont les frais sont ou seront imputables sur le trésor fédéral? Dans le cas de l'affirmative, quels ont été ou quels seront ces frais?

9. Quelque autre somme d'argent a-t-elle été versée par le Gouvernement, ou en son nom, ou existe-t-il quelque autre somme d'argent ou versement de toute sorte à solder, qui sera finalement imputable sur le trésor fédéral, en vertu de tel contrat etc., et de son annulation?

10. La *Ford Company* a-t-elle présenté des réclamations *a*) au gouvernement du Canada, ou à l'un de ses ministères ou organismes, *b*) à la *Canadair Limited,* au sujet de tel contrat, etc., et de son annulation?

11. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quelle somme a-t-elle réclamée: *b*) quel montant a-t-elle reçu?

12. *a*) Le gouvernement du Canada, ou l'un de ses ministères ou organismes, ou *b*) la *Canadair Limited*, ont-ils attribué ou conclu avec quelque autre personne ou corporation l'un quelconque des contrats, etc., mentionnés à la question 1, ou sont-ils en pourparlers à ce sujet?

13. Dans le cas de l'affirmative, à qui ou avec qui?

Par M. *Fulton*—1. *a*) Le gouvernement du Canada, ou l'un de ses ministères ou organismes, ou *b*) la société *Canadair Limited*, ont-ils, en aucun temps, accordé à la *Enamel and Heating Products Limited*, de Sackville (Nouveau-Brunswick), ou conclu avec celle-ci quelque contrat, sous-contrat, accord, sous-accord ou arrangement quelconque, en vue de la production ou fabrication, ou de la production ou fabrication à un certain moment ou à une certaine phase, d'empennages ou d'autres pièces (i) d'avions à réaction Sabre F86, quels que soient le modèle, le chiffre ou la lettre qui les désignent, ou (ii) d'avions de formation T33?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quand a-t-on attribué ou conclu ce contrat, sous-contrat, accord, sous-accord ou arrangement; *b*) à l'égard de combien d'unités; *c*) quelle était, dans chaque cas, la somme totale d'argent prévue ou à prévoir à cet égard?

3. Y a-t-il eu production de quelques unités aux termes de ce contrat, sous-contrat, accord, sous-accord ou arrangement? Dans le cas de l'affirmative, quel en a été le nombre?

4. Le contrat, etc., est-il encore en vigueur?

5. Dans le cas de l'affirmative, pour quand prévoit-on une première livraison?

6. Le Gouvernement, ou l'un de ses ministères ou organismes, ou toute autre personne ou corporation, fournit-il quelque usine ou outillage aux fins susdites, ou paie-t-il quelque montant à cet égard, et dont les frais sont ou seront imputables sur le trésor fédéral? Dans le cas de l'affirmative, quels ont été ou quels seront ces frais?

7. Quelque autre somme d'argent a-t-elle été versée par le Gouvernement, ou en son nom, ou quelque somme d'argent, réclamation ou paiement ont-ils été versés par toute autre personne ou corporation, qui seront finalement imputables sur le trésor fédéral, en vertu d'un tel contrat, etc.? Dans le cas de l'affirmative, quel est ce montant?

Par M. *Fulton*—1. A-t-on fait l'acquisition, ou a-t-on entrepris des arrangements ou des pourparlers en vue de l'acquisition d'un emplacement destiné au bureau principal ou à l'établissement administratif central de l'Office national du film? Dans le cas de l'affirmative, *a*) où est situé cet emplacement, *b*) quelles en sont les dimensions, *c*) qui a autorisé cette acquisition, *d*) quel en est le prix?

2. A-t-on préparé des plans, des croquis ou a-t-on effectué quelque autre préparatif en vue de la construction d'un édifice sur cet emplacement? Dans le cas de l'affirmative, quels sont les détails relatifs au genre et à l'étendue de l'installation, et continue-t-on d'étudier ces questions, ou a-t-on pris des décisions à leur sujet?

3. Jusqu'à ce jour, a-t-on dépensé des sommes à cet égard en plus du montant versé, s'il y a lieu, pour l'emplacement? Dans le cas de l'affirmative, quel montant a-t-on dépensé, à quelles fins et en vertu de quelle autorisation?

4. Demande-t-on l'autorisation de prendre d'autres engagements financiers ou d'effectuer d'autres dépenses au cours de l'année financière? Dans le cas de l'affirmative, pour quel montant, à quelles fins, et en vertu de quel poste du budget des dépenses?

5. Quel sera, en définitive, le coût global estimatif de l'entreprise projetée et parachevée?

A l'appel de l'ordre portant troisième lecture du Bill nº 103, Loi modifiant la Loi de la Défense nationale;

M. St-Laurent propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Et comme la motion est mise en délibération;

M. Pearkes, appuyé par M. Harkness, propose en amendement: Que ledit bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité plénier en vue d'y apporter les modifications suivantes: article premier, à la sixième ligne, ajouter l'expression "pour l'air" après l'expression "défense nationale"; à la onzième ligne du même article, ajouter l'expression "pour l'air" après l'expression "défense nationale"; article 2, à la sixième ligne, ajouter l'expression "pour l'air" après l'expression "défense nationale"; à la onzième ligne du même article, ajouter l'expression "pour l'air" après l'expression "défense nationale".

Après discussion, ladite proposition d'amendement mise aux voix, est rejetée, sur division.

Et la motion principale: Que le Bill nº 103, Loi modifiant la Loi de la Défense nationale, soit maintenant lu une troisième fois, est mise aux voix et agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 7 (C du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt";

M. Fournier (Hull), pour M. Abbott, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 8 (D du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires", est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Fournier (Hull): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de subsides, sur la proposition d'amendement de M. Diefenbaker et la proposition de sous-amendement de M. Wright.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Gardiner.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 39

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 5 FÉVRIER 1953

PRIÈRE.

M. Brown (Essex-Ouest), du comité spécial institué aux fins d'étudier le Bill nº 93 (O du Sénat), intitulé: "Loi concernant le droit criminel", présente premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité recommande:

1. Que son quorum soit fixé à sept membres.
2. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, M. Brown (Essex-Ouest), appuyé par M. Cannon, propose,—Que ledit rapport soit maintenant agréé.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada sur les travaux exécutés et les dépenses effectuées au cours de l'année civile 1952 et à la date du 31 décembre 1952, en vertu de la Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Sherridon jusqu'à Lynn-Lake, dans la province du Manitoba (chapitre 44, 15 George VI, 1951).

Aussi,—Rapport du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada sur les travaux exécutés et les dépenses effectuées au cours de l'année civile 1952, et à la date du 31 décembre 1952, sous le régime de la Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Terrace jusqu'à Kitimat, dans la province de la Colombie-Britannique (chapitre 20, 1 Elizabeth II, 1952).

Et aussi,—État relatif aux baux de quais, jetées et brise-lames pour l'année civile 1952, conformément à l'article 18 du chapitre 89, S.R.C., 1927, Loi concernant les ports et jetées du Gouvernement.

M. Lesage, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Rapport annuel de la Banque du Canada au ministre des Finances et état des comptes pour l'année terminée le 31 décembre 1952. Statuts du Canada, 1938, chapitre 42, article 15.

M. MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), appuyé par M. Huffman, propose,—Que le premier rapport du comité permanent du Règlement, présenté le mardi 3 février, soit maintenant agréé.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Knowles*—1. Depuis le 1er janvier 1948, combien d'ampoules électriques le ministère de la Défense nationale a-t-il achetées pour l'établissement de défense de Churchill (Manitoba)?

2. Combien en avait-on demandé et quel en est, actuellement, le nombre en magasin?

3. Depuis le 1er janvier 1948, combien de bidons de peinture de cinq gallons le ministère de la Défense nationale a-t-il livrés à l'établissement de défense de Churchill?

4. Combien en avait-on demandé et quel en est, actuellement, le nombre en magasin?

5. Depuis le 1er janvier 1948, combien de bidons de peinture de cinq gallons, a-t-on demandé d'expédier de l'établissement de défense du port de Churchill, et quelle était leur destination?

Par M. *White* (Middlesex-Est)—1. Depuis la tenue des exercices Muskox, en mai 1946, combien d'autoneiges ou de véhicules semblables le ministère de la Défense nationale a-t-il achetés?

2. De quelles sociétés les a-t-il achetés?

3. S'il les a achetés de plus d'une société, quel a été le nombre de véhicules achetés de chacune?

4. Quel a été le coût global de ces véhicules?

5. De quelle façon les établissements militaires du Canada ont-ils disposé de ces véhicules?

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Chevrier: Que le Bill nº 38 (L du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Saint John Bridge and Railway Extension Company (Compagnie de pont et de prolongement de chemin de fer de Saint-Jean)", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 39 (M du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines";

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

Le Bill nº 19, Loi modifiant la Loi aidant à la construction des navires au Canada, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 40 (N du Sénat), intitulé: "Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux du Canada";

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans modification:

Bill nº 101, Loi modifiant la Loi de 1952 sur la députation.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de résolution de M. Winters: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant l'octroi d'une aide aux provinces pour la conservation des ressources hydrauliques.

Et après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour autoriser l'octroi d'une aide aux provinces pour la conservation des ressources hydrauliques selon les conditions énoncées dans ladite mesure, lesdites subventions ne devant pas dépasser trente-sept et demi pour cent du coût des entreprises et devant être attribuées à même les sommes votées par le Parlement aux fins susdites; et pour prescrire que tous les fonctionnaires, commis et préposés requis pour l'application des dispositions de ladite loi seront nommés en conformité des dispositions de la Loi du service civil.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Winters présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 109, Loi autorisant l'octroi d'une aide à toute province pour la conservation des ressources hydrauliques, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant l'établissement de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de constituer par statut la Commission des lieux et monuments historiques du Canada; de prescrire que la Commission se composera de douze membres et de pourvoir à ses pouvoirs et devoirs; de décréter, en outre, qu'il sera versé aux membres nommés des honoraires à l'occasion de leur présence à chaque séance ainsi que les frais de voyages et de subsistance subis en rapport avec les travaux de la Commission; et de pourvoir, en outre, à la nomination et à la rémunération d'un secrétaire de la Commission; et, de prescrire, enfin, que toutes les dépenses relatives à l'application de la loi seront versées à même les deniers votés par le Parlement à cette fin.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Winters présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 110, Loi établissant la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie, de l'après-midi.

N° 40

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 6 FÉVRIER 1953

PRIÈRE.

M. Ashbourne, du comité permanent de la marine et des pêcheries, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 750 exemplaires en anglais et 200 en français de ses procès-verbaux et témoignages et que l'application de l'article 64 du Règlement soit suspendue à cet égard.

2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Ashbourne, ledit rapport est agréé.

Le Bill n° 19, Loi modifiant la Loi aidant à la construction des navires au Canada, est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant troisième lecture du Bill n° 40 (N du Sénat), intitulé: "Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux";

M. Martin, pour M. Chevrier, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier afin d'étudier un certain projet de résolution concernant la Loi sur les pouvoirs d'urgence:

M. St-Laurent propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, (Paiement au titre de l'emmagasinage dans les fermes), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 108, Loi modifiant le Code criminel (Peine capitale), est appelé et réservé.

Ayant disposé de l'ordre relatif aux bills privés et publics;

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. St-Laurent: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant la Loi sur les pouvoirs d'urgence.

Et comme le débat se poursuit de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Browne (Saint-Jean-Ouest).

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill nº 104, Loi modifiant la Loi de 1946 sur les juges.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 111 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Banque Mercantile du Canada".

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures et trois minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 41

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 9 FÉVRIER 1953

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt et unième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt et unième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Georgina Julia Rose Charland, épouse de Joseph Jules Lauréat Charland, de Val-Morin (P.Q.).

De Florence Mildred Fine Crelinsten, épouse d'Edward Crelinsten, de Montréal (P.Q.).

D'Hazel Loisette Robinson Darby, épouse de Richard Tedder Darby, de Montréal (P.Q.), demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique.

De Berniece Gertrude Lynn Doran, épouse de James John Doran, de Montréal (P.Q.), présentement dans les forces armées.

De Clarence Albert Edwards, de Montréal (P.Q.), époux d'Eleanor Moore Kerr Edwards.

De Margaret Bell Favreau, épouse de Bennet Favreau, de Montréal (P.Q.).

De Jean-Paul Gauthier, de Montréal (P.Q.), époux de Rita Lacombe Gauthier.

De Gittel Gershonowitch Hammer, épouse de Moses, dit Morris, dit Maurice Hammer, de Montréal (P.Q.).

De Lionel Jobin, de Montréal (P.Q.), époux d'Emilia Thibert Jobin.

De Domina Emerius Lefebvre, de Longueuil (P.Q.), époux de Marie-Jeanne Jeannette Mercille Lefebvre.

De Dorothy Sanger Anderson Morris, épouse d'Aubrey Benning Morris, de Montréal (P.Q.).

De Gordon Earl Page, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Mary O'Neill Page.

De Nick Sauchuck, de Montréal (P.Q.), époux de Yaraslawe (Slouca) Senyk Sauchuk.

De Rita Frost Siversky, épouse de Frank Siversky, de Montréal (P.Q.).

De Horst Wilhelm Wossidlo, de Granby (P.Q.), époux de Jeanne d'Arc Catudal Wossidlo.

M. McCulloch, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

> Votre comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, les documents et témoignages qu'il pourra désigner, et que l'application de l'article 64 du Règlement soit suspendue à cet égard.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. McCulloch, ledit rapport est agréé.

M. McCulloch, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le quatrième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Le comité a étudié les projets de loi suivants et convient d'en faire rapport sans amendement:

> Bill n° 38 (L du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie de pont et de prolongement de chemin de fer de Saint-Jean".
>
> Bill n° 39 (M du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines".

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 décembre 1952,—État indiquant:—Quelles mesures, s'il y a lieu, le Gouvernement a-t-il prises pour donner suite à la recommandation n° 2 du comité permanent des Finances du Sénat, faite le 23 juin dernier?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 décembre 1952:—Copie de tous contrats ou accords relatifs à l'achat de cravates, conclus par tout ministère ou toute division du gouvernement fédéral depuis le 1er janvier 1951.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 111 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Banque Mercantile du Canada".—M. *Macnaughton.*

Les questions suivantes figurant au Feuilleton, sont transformées en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. *Argue*—1. Quelles sociétés d'élévateurs indiquaient *a*) des déchets, *b*) des excédents de céréales, au cours de la campagne agricole terminée le 31 juillet 1952?

2. Quelle a été la quantité de déchets ou d'excédents de blé, d'avoine, d'orge, de seigle et de graine de lin de chaque société?

Par M. *Cruickshank*—1. Quel était le coût global de l'aéroport d'Abbotsford, au 31 décembre 1952?

2. Quel est le nombre de hangars disponibles?

3. Comment y loge-t-on *a*) les officiers, *b*) les militaires d'autres grades?

4. Quel est le nombre de militaires de tous grades actuellement en poste à l'aéroport?

5. Utilise-t-on cet aéroport? Sinon, pour quelle raison?

6. Quel est le nombre *a*) d'officiers, *b*) de militaires d'autres grades, actuellement en poste à l'aéroport de Comox?

7. Combien de contrats a-t-on adjugés pour les hangars ou autres bâtiments à l'aéroport de Comox?

Par M. *Cruickshank*—1. Quelles sociétés ou quels particuliers ont soumissionné à l'adjudication portant le nº 49-2-6-134, pour peinturer l'aéroport d'Abbotsford, et quel était le montant le chaque soumission?

2. Quel était le nombre de bâtiments à peinturer?

3. Les travaux devaient-ils être exécutés au fusil et au pinceau? Dans le cas de l'affirmative, combien de couches de peinture devait-on appliquer?

4. Qui dirige les travaux et quel salaire touche-t-il?

5. Suit-il constamment les travaux pendant l'exécution du contrat? Sinon, pour quelle raison?

Par M. *Robichaud*—1. L'administration des Chemins de fer nationaux du Canada a-t-elle pris des mesures en vue de supprimer le seul service quotidien de transport pour voyageurs et messageries entre Bathurst et Tracadie, par voie de Shippegan, dans le comté de Gloucester (Nouveau-Brunswick)?

2. S'il en est ainsi, quelles mesures ont été adoptées par le ministère des Postes relativement à la livraison quotidienne du courrier à Grand-Anse, Caraquet, Shippegan, Inkerman et Tracadie, dans ledit comté?

3. L'administration des Chemins de fer nationaux du Canada verra-t-elle à l'établissement d'un service quotidien de convoi à marchandises, aller et retour, entre Bathurst et Tracadie, par voie de Shippegan?

4. Sinon, quel autre mode de livraison de marchandises l'administration a-t-elle envisagé?

5. L'administration des Chemins de fer nationaux a-t-elle étudié ou examiné l'à-propos ou la possibilité d'effectuer les livraisons de marchandises ou de messageries destinées aux îles de Shippegan et de Miscou, dans le comté de Gloucester (Nouveau-Brunswick), au moyen de camions qui circuleraient entre Shippegan, la gare du National-Canadien et les îles ci-dessus mentionnées?

Par M. *Bryce*—1. En mai ou juin 1952, a-t-on acheté des hélices en bronze de la *Canadian Summer Iron Works* de Vancouver?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien?

3. Quel prix chacune a-t-elle coûté?

4. A-t-on demandé des soumissions pour l'achat de ces hélices?

5. Dans le cas de l'affirmative, quelles soumissions a-t-on reçues?

Par M. *Johnston*—1. Au cours du mois de janvier 1953, le premier ministre et/ou d'autres ministres du Gouvernement ont-ils reçu des télégrammes en provenance des provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick, d'Ontario et de la Saskatchewan, au sujet d'une augmentation des allocations familiales?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien?

Par M. *Gauthier* (Portneuf)—1. Quel a été le nombre de taureaux de race achetés dans la province de Québec par le ministère fédéral de l'Agriculture, depuis dix ans?

2. Quel a été le nombre de taureaux de chaque race, achetés dans le district de Québec et le district de Montréal respectivement, depuis dix ans?

3. Quel a été le prix payé pour chacun de ces taureaux?

4. Quel est le nom des vendeurs et quel est le nombre de sujets vendus par chacun d'eux, depuis dix ans?

5. Quel a été le nombre de sujets prêtés dans chacun des districts de Québec et de Montréal, depuis dix ans?

Par M. *Bryce*—1. Au cours des années 1951 et 1952, quelle somme a-t-on versée à l'égard de la cale de Burrard (Vancouver-Nord)?

2. A-t-on demandé des soumissions pour tous les travaux qui y ont été exécutés?

3. Dans le cas de l'affirmative, quelles ont été les sociétés soumissionnaires et quel était le montant des soumissions?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. *Macdonnell* (Greenwood)—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance ou de toutes communications faisant partie des dossiers, échangées depuis le 1er avril 1951 jusqu'à ce jour entre l'Auditeur général et *a*) le ministère de la Défense nationale, *b*) le ministère des Finances, concernant les modalités de la comptabilité.

Par M. *Harkness*—Ordre de la Chambre—Copie de tous mémoires, correspondance et autres documents relatifs à la bombe d'exercice de onze livres et demie (du type cartouche), autrement connue sous le nom de bombe d'exercice Wilson, utilisée par le Corps d'aviation royal canadien, au cours de la seconde Grande Guerre.

Par M. *Knowles*—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toutes communications de toute nature, datées depuis le 1er janvier 1951, échangées entre le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et le

ministre de la Santé et du Bien-être social du Manitoba, ou entre tous fonctionnaires écrivant en leur nom, relativement à des remboursements à effectuer pour de prétendus paiements faits en trop sous le régime de l'ancienne loi des pensions de vieillesse, et relativement, en outre, à l'encaissement de sommes recouvrées des successions de personnes décédées qui avaient reçu antérieurement des pensions en vertu de l'ancienne loi des pensions de vieillesse.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Fournier (Hull): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de subsides, et sur la proposition d'amendement de M. Diefenbaker et la proposition de sous-amendement de M. Wright.

Et comme le débat se poursuit de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Smith (Moose-Mountain).

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 42

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 10 FÉVRIER 1953

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Sommaire des arrêtés en conseil rendus au cours de la période du 1er au 31 janvier 1953.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 janvier 1953,—État indiquant:—1. Le ministère de la Défense nationale ou tout organisme relevant de ce ministère, ou le ministère de la Production de défense ou tout organisme relevant de ce ministère, loue-t-il de l'espace lui servant de local d'entreposage?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) où sont situés ces locaux, *b*) à quelle catégorie appartient chaque local d'entreposage, *c*) que met-on dans chaque local d'entreposage, *d*) quel est le prix de location de chaque local?

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 janvier 1953,—État indiquant:—1. Depuis juin 1950, quel a été le nombre d'incendies dans les immeubles appartenant au ministère de la Défense nationale?

2. Où ces incendies ont-ils eu lieu?

3. Quelle a été la perte estimative dans chaque cas?

4. A-t-on déterminé la cause d'incendie dans chaque cas et, dans le cas de l'affirmative, quelle en a été la cause?

5. Combien de poursuites a-t-on instituées à la suite d'incendies dans les immeubles de la Défense nationale depuis juin 1950?

M. Lesage, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—État relatif aux bénéfices et frais d'exploitation courants des banques à charte du Canada au cours de l'année financière 1952 et à la moyenne des années financières 1938-1952. Statuts du Canada, 1944-1945, chapitre 30, art. 53 (10).

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Browne (Saint-Jean-Ouest) soit substitué à celui de M. Catherwood sur la liste des membres du comité permanent de la marine et des pêcheries.

M. Balcer, appuyé par M. McLure, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 112, Loi modifiant le Code criminel (Haines de race, de religion ou de classe), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de M. Fournier (Hull): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de subsides.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Diefenbaker, appuyé par M. Drew: Que tous les mots de la question qui suivent le mot "Que" soient rayés et remplacés par les suivants:

> "la Chambre regrette que, dans les crédits soumis à la Chambre, rien n'ait été prévu pour la mise à exécution immédiate du projet d'aménagement du barrage de la rivière Saskatchewan-Sud."

Et sur la motion proposée en sous-amendement par M. Wright, appuyé par M. Argue: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots suivants:

> "conformément aux vœux formulés par les ingénieurs du service fédéral du rétablissement agricole des Prairies."

Et après plus ample débat, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Aylesworth,
Balcer,
Beyerstein,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Cardiff,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Churchill,
Courtemanche,
Coyle,
Diefenbaker,
Drew,
Fair,
Ferguson,
Fleming,
Fulton,
Gagnon,
Graydon,
Green,
Hansell,
Harkness,
Hees,
Herridge,
Hodgson,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
MacInnis,
MacLean (Queens),
McGregor,
McLure,
Montgomery,
Murphy,
Nickle,
Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Poulin,
Quelch,
Robichaud,
Ross (Souris),
Shaw,
Spence,
Stanfield,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
Wright,
Wylie—61.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Bennett,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,

Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Bradette,
Bradley,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Cameron,
Campney,
Cardin,
Carroll,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Corry,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Verdun-La Salle),
Croll,
Dechêne,
Decore,
Denis,
Deslières,
Dewar,
Dickey,
Dumas,
Eyre,
Follwell,
Fournier (Hull),
Fulford,
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Portneuf),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gibson,
Gingras,
Goode,
Gour (Russell),
Gregg,
Harrison,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Hetland,
Hunter,
James,
Jutras,
Kent,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
Macnaughton,
McCulloch,
McCusker,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McMillan,
McWilliam,
Major,
Massé,
Monette,
Mott,
Murray (Cariboo),
Murray (Oxford),
Mutch,
Nixon,
Parent,
Pearson,
Picard,
Pinard,
Pouliot,
Proudfoot,
Robertson,
Rochefort,
Rooney,
Ross (Hamilton-Est),
Rousseau,
St-Laurent,
Schneider,
Simmons,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Smith (York-Nord),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tremblay,
Valois,
Ward,
Warren,
Weir,
Welbourn,
Whiteside,
Whitman,
Winkler,
Wood—136.

Et comme le débat se poursuit sur l'amendement à la motion principale;

Cinq heures du soir.

(*L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.*)

(*Bills privés*)

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 111 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Banque Mercantile du Canada";

M. Macnaughton, appuyé par M. Anderson, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

(*Bills publics*)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, (Paiement au titre de l'emmagasinage dans les fermes), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 108, Loi modifiant le Code criminel (Peine capitale), est appelé et réservé.

Ayant disposé de l'ordre relatif aux bills privés et publics;

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fournier (Hull): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de subsides.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Diefenbaker, appuyé par M. Drew: Que tous les mots de la question qui suivent le mot "Que" soient rayés et remplacés par les suivants:

> "la Chambre regrette que, dans les crédits soumis à la Chambre, rien n'ait été prévu pour la mise à exécution immédiate du projet d'aménagement du barrage de la rivière Saskatchewan-Sud."

Et comme l'honorable député d'Assiniboïa (M. Argue) se lève pour prendre part au débat sur l'amendement.

M. l'Orateur déclare que, vu que l'honorable député a appuyé le sous-amendement et pris part à la discussion y afférente, il a déjà parlé au sujet de l'amendement et, en conséquence, ne peut adresser la parole de nouveau en ce moment.

Et après plus ample débat, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,	Drew,	Knowles,	Robichaud,
Balcer,	Fair,	Lennard,	Ross (Souris),
Beyerstein,	Ferguson,	Low,	Shaw,
Black (Cumberland),	Fleming,	MacInnis,	Spence,
Blackmore,	Fulton,	MacLean (Queens),	Stanfield,
Blair,	Graydon,	McGregor,	Starr,
Bryce,	Green,	McLure,	Stewart (Winnipeg-Nord),
Cardiff,	Hansell,	Montgomery,	Thatcher,
Casselman,	Harkness,	Murphy,	Thomas,
Catherwood,	Hees,	Nickle,	Tustin,
Charlton,	Herridge,	Noseworthy,	White (Hastings-Peterborough),
Churchill,	Hodgson,	Nowlan,	Wright,
Courtemanche,	Johnston,	Pearkes,	Wylie—58.
Coyle,	Jones,	Poulin,	
Diefenbaker,	Knight,	Quelch,	

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Bennett,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blanchette,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bradette,
Breton,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Cameron,
Campney,
Cardin,
Carroll,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Cleaver,
Cloutier,
Corry,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Verdun-La Salle),
Croll,
Deslières,
Dewar,
Dickey,
Dumas,
Eyre,
Ferrie,
Fournier (Hull),
Fulford,
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Portneuf),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gingras,
Goode,
Gour (Russell),
Gregg,
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Hetland,
Hunter,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord-Victoria),
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCulloch,
McCusker,
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McMillan,
McWilliam,
Major,
Massé,
Monette,
Murray (Oxford),
Mutch,
Nixon,
Parent,
Pearson,
Picard,
Pinard,
Power,
Proudfoot,
Riley,
Rochefort,
Rooney,
Ross (Hamilton-Est),
Rousseau,
St-Laurent,
Schneider,
Simmons,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Smith (York-Nord),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Tremblay,
Valois,
Ward,
Weir,
Welbourn,
Whiteside,
Whitman,
Winkler,
Wood—123.

Et comme le débat se poursuit sur la motion principale, ledit débat est ajourné sur motion de M. Hansell.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 43

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 11 FÉVRIER 1953

PRIÈRE.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

le 11 février 1953.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Thibaudeau Rinfret, Juge en chef du Canada, agissant en qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, le mercredi 11 février, à 5 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer,
Monsieur l'Orateur,
l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général
(à l'administration),
J. F. DELAUTE.

L'Honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill nº 102, Loi sur la désignation et les titres royaux.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 janvier 1953,—État indiquant:—1. Depuis le 1er janvier 1948, combien de contrats pour des édifices ou des entreprises ont été octroyés par quelque ministère du Gouvernement, autre que le ministère des Travaux publics, à la *Lunan Construction*, en Saskatchewan?

2. Quelle somme devait-on verser à ladite société pour le parachèvement de chacun desdits édifices ou entreprises?

3. Quelle somme a-t-on versée à ladite société à l'égard de chacun desdits édifices ou entreprises?

4. Cette société est-elle devenue insolvable? Dans le cas de l'affirmative, quand?

5. Depuis son insolvabilité, quelle somme ladite société devait-elle *a*) en gages, *b*) pour les matériaux, *c*) pour les autres services, à l'égard de chacun desdits édifices ou entreprises?

6. Quelle somme a été versée par quelque ministère du Gouvernement, autre que le ministère des Travaux publics, à l'égard de ces sommes dues par la société?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—1. Quels sont les noms des avocats et notaires, demeurant dans le comté de Beauce, qui ont agi comme représentants des divers ministères ou commissions du gouvernement fédéral, pour les années financières 1947-1948, 1948-1949, 1949-1950, 1950-1951 et 1951-1952, et depuis le 1er avril jusqu'au 31 décembre 1952?

2. Quelles sommes ont été versées en honoraires à chacun d'eux, pour chacune des années précitées, et à l'égard de quels services ces sommes ont-elles été versées?

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie du texte de la note (11 février 1953) remise par l'ambassade du Canada à Washington au département d'État des États-Unis d'Amérique au sujet du maintien et de l'extension des restrictions apportées par les États-Unis aux importations de produits laitiers (en anglais et en français).

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Courtemanche*—1. A qui appartenait le terrain que le gouvernement fédéral a acheté pour la construction de la station postale Delorimier, sur la rue Papineau, à Montréal?

2. Quel prix le gouvernement a-t-il payé pour ce terrain?

3. Quel fut l'entrepreneur général de ce projet?

4. Quel a été le coût des travaux d'excavation et par qui ont-ils été exécutés?

5. Quel a été le coût total de l'entreprise, à l'exception des frais d'achat du terrain et des travaux d'excavation?

6. Quel a été le coût total d'ameublement de l'édifice?

7. Quel a été l'architecte de cet édifice?

8. A quelle date les travaux ont-ils commencé et à quelle date ont-ils été terminés?

9. Quels sont les noms et adresses des sous-entrepreneurs ayant participé à cette entreprise et quels montants ont été versés à chacun d'eux?

10. Après l'occupation de l'immeuble par le service postal, des réparations ont-elles été effectuées à l'intérieur de l'édifice?

11. Dans le cas de l'affirmative, *a*) à quelle date: *b*) quelle en a été la nature; *c*) pour quelle cause; *d*) à quels frais?

Par M. *Fulton*—1. L'un ou l'autre des ministères ou organismes du Gouvernement garde-t-il ce que l'on convient d'appeler des listes approuvées de personnes ou de sociétés que l'on invite à soumissionner pour des fournitures que doivent acquérir ces ministères ou organismes?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle est la nature et l'objet de ces listes?

3. Par qui sont-elles dressées?

4. Sur quoi se fonde-t-on et qui donne l'autorisation pour inscrire les noms de ces personnes ou sociétés sur ces listes?

5. Les demandes de soumission pour la catégorie ou le genre de marchandises, à l'égard desquelles ces listes approuvées sont dressées, sont-elles communiquées exclusivement à ceux dont les noms apparaissent sur les listes dans quelque région particulière?

6. Dans le cas de l'affirmative, pourquoi ne demande-t-on pas des soumissions à toutes les personnes ou sociétés faisant le même genre de commerce dans la région intéressée?

7. Qu'exige-t-on pour que le nom d'une personne ou d'une société dans une région soit inscrit sur la liste régionale?

8. Le ministère des Ressources et du Développement économique garde-t-il dè telles listes?

Par M. *Johnston*—1. Y a-t-il des membres appartenant à l'association des vétérans de la Gendarmerie royale du Canada qui touchent des pensions?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien touchent $75 ou moins mensuellement?

3. Quelle somme reçoit chaque membre titulaire d'une pension de $75 ou moins?

4. A-t-on effectué des révisions à l'égard de ces versements de pension?

5. Dans le cas de l'affirmative, quelle révision a-t-on effectuée et quand l'a-t-elle été?

Par M. *Spence*—1. Combien y a-t-il actuellement de services de transport postal rural dans le comté de Roberval et combien d'entrepreneurs transportent le courrier du point d'arrivée aux divers bureaux de poste?

2. Quel est le nom de chacun de ces entrepreneurs?

3. Quel est son salaire?

4. Quelle distance doit-il parcourir pour faire son travail?

5. Quand expire son contrat?

Par M. *Fair*—1. Au cours de chacune des années 1951 et 1952, combien d'agriculteurs exploitaient des fermes dans chaque province?

2. Au cours des années ci-haut mentionnées, combien d'exploitants de fermes, dans chaque province, avaient un revenu net, *a*) de moins de $500, *b*) de $500 à $750, *c*) de $750 à $1,000, *d*) de $1,000 à $1,250, *e*) de $1,250 à $1,500, *f*) de $1,500 à $2,000, *g*) de $2,000 à $2,500, *h*) de plus de $2,500?

3. Au cours de 1951 et 1952, combien d'agriculteurs ont exploité des fermes, *a*) de 100 arpents ou moins, *b*) de 100 à 160 arpents, *c*) de 160 à 320 arpents, *d*) de 320 à 480 arpents, *e*) de 480 à 640 arpents, *f*) de 640 à 960 arpents, *g*) de 960 à 1,280 arpents, *h*) de plus de 1,280 arpents?

4. Quelle somme les agriculteurs ont-ils versée en impôt sur le revenu, dans chaque province, au cours de chacune des années ci-haut mentionnées?

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. *Knowles*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, datée depuis le 1er juillet 1951, entre l'inspecteur régional du ministère des Postes à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) et toutes personnes demeurant à Johnsville, comté de Carleton (Nouveau-Brunswick), relativement à toute recommandation en faveur de l'octroi, à un particulier, du contrat de transport postal, en 1952-1953, pour la route rurale nº 1 de Bath, au Nouveau-Brunswick.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Fournier (Hull): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de subsides.

Et après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité de subsides, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, M. Pearson, appuyé par M. Fournier (Hull), propose,—Que les crédits nos 85 à 104 inclusivement du budget principal des dépenses de 1953-1954 soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des Affaires extérieures, sous réserve, cependant, des droits du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Et comme il s'élève un débat, ledit débat est ajourné sur motion de M. Pearson.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill nº 103, Loi modifiant la Loi sur la Défense nationale.

Un message est reçu du très honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat;

Et au retour;

M. l'Orateur rapporte que Son Honneur le très honorable député du Gouverneur général a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi pour faire droit à Barbara Carrique Cordeau.
Loi pour faire droit à Frederick Kenneth Hare.
Loi pour faire droit à Frances Wavertree Harris McClure.
Loi pour faire droit à Nicole Jeanne Andrée Marion Comys.
Loi pour faire droit à Joseph Mattioli.
Loi pour faire droit à Gabrielle Bertrand McCullough.
Loi pour faire droit à Katherine Jessie McArthur.
Loi pour faire droit à Sarah Cohen Lintz.
Loi pour faire droit à Fernande Robitaille Viel.
Loi pour faire droit à John Joseph Francis.
Loi pour faire droit à Olga Andrews Martin.
Loi pour faire droit à Lois Hattie Adelstein Green.
Loi pour faire droit à Nellie Slade McCue.
Loi pour faire droit à Jean Davis Brady.
Loi pour faire droit à Dominique Fiorito.
Loi pour faire droit à Pearl Elmeda Clarke Staples.
Loi pour faire droit à James Arthur Bruce.
Loi pour faire droit à Bernice Rosen Rapps.
Loi pour faire droit à Murray Cecil Day.
Loi pour faire droit à Elizabeth Florence Robson Hamilton.
Loi pour faire droit à Winnifred Ann Maltby Gurlevitch.
Loi pour faire droit à Marie Claude Audette Isabelle Boulanger Douglas.
Loi pour faire droit à Gaston Courtemanche.
Loi pour faire droit à Norma Bernstein Cohen.
Loi pour faire droit à Mina Eisenthal Hamerman Segal, autrement connue sous le nom de Mina Eisenthal Segall.
Loi pour faire droit à Agnes Charlotte Quamme Higgins.
Loi pour faire droit à Agnes Mary Perkins Pereira.
Loi pour faire droit à Rosalia Marie Sepchuk Maniloff.
Loi pour faire droit à Anne Reddie Banks Carruthers Beaudoin.
Loi pour faire droit à Doris Isabell Dalzell Bennett.
Loi pour faire droit à Costanza Marzitelli Boisvert.
Loi pour faire droit à Gladys Emily Miller Young.
Loi pour faire droit à Françoise Ernout Fisher.
Loi pour faire droit à Margaret Girvan Hill.
Loi pour faire droit à Fernand Ratelle.
Loi pour faire droit à Charles Meela Voyinovitch Seifert.
Loi pour faire droit à Lily Isenberg Kwavnich.
Loi pour faire droit à Doreen Mae Walmough, dit Watmough Colson.
Loi pour faire droit à Robert Gordon.
Loi pour faire droit à Helen Isabelle Hammond Dadson.
Loi pour faire droit à Harold Gordon McFarlane.

Loi pour faire droit à Dezso Ferenc Cross.
Loi pour faire droit à Eric-Ernest Auclair.
Loi pour faire droit à Napoléon-Jean-Paul Chayer.
Loi pour faire droit à Marie Josephte Gilberte Bélanger Byrne.
Loi pour faire droit à Nina Difiore Statner.
Loi pour faire droit à Tillie Tietlebaum Victor.
Loi pour faire droit à Elina Iacurto Floyd.
Loi pour faire droit à Jennie Miller Solomon.
Loi pour faire droit à Elia Kuczerian.
Loi pour faire droit à Ruth Audrey Lorraine Beauchamp Ladéroute.
Loi pour faire droit à Phyllis Newman Lunan.
Loi pour faire droit à Helen Doreen Cave Crawshaw.
Loi pour faire droit à Armand Frenette.
Loi pour faire droit à Florence Brown Boyaner.
Loi pour faire droit à Eileen Mercedes Hudson Walsh.
Loi pour faire droit à Madeleine McCartney Ratcliff.
Loi pour faire droit à Kathleen Mary Wilkinson Paraskiewicz.
Loi pour faire droit à Georges Chaput.
Loi pour faire droit à Florence Anna Carsh Laing.
Loi pour faire droit à Beatrice Miriam Kert Beloff.
Loi pour faire droit à John Alexander Stronach.
Loi pour faire droit à Raymond Gélinas.
Loi pour faire droit à Anna Madeline Patterson Cotter.
Loi pour faire droit à Claudia-Marie Boudreau Leblanc.
Loi pour faire droit à Lily Belzberg Bigman.
Loi pour faire droit à Joseph Arthur Lesage.
Loi pour faire droit à Minnie Gruhn Boon.
Loi pour faire droit à Jane Louttit Dormer.
Loi pour faire droit à Roger Loiselle.
Loi pour faire droit à William Oscar Gilbert.
Loi pour faire droit à George Magner.
Loi pour faire droit à Teodora Szablity Szentirmai.
Loi pour faire droit à Arthur Piché.
Loi modifiant la Loi sur la preuve au Canada.
Loi modifiant la Loi sur les prisons et les maisons de correction.
Loi concernant la "Interprovincial Pipe Line Company".

Loi constituant en corporation la "Peace River Transmission Company Limited".

Loi concernant la "Beaver Fire Insurance Company".

Loi modifiant la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, 1933.

Loi modifiant la Loi de 1952 sur la députation.

Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt.

Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires.

Loi modifiant la Loi de 1946 sur les juges.

Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux.

Loi sur la désignation et les titres royaux.

Loi modifiant la Loi sur la défense nationale.

Comme il est passé six heures du soir, exactement six heures et cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 44

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 12 FÉVRIER 1953

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié le Bill n° 111 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Banque Mercantile du Canada", et convient d'en faire rapport sans amendement.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 11 février 1953, selon les dispositions de l'article six de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada de 1950 (1re session), (versions anglaise et française).

Aussi,—Copie d'un arrêté en conseil rendu en vertu de la Loi sur la Défense nationale, comme il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1953-174, approuvé le 12 février 1953: concernant la nomination d'un ministre associé de la Défense nationale aux termes de l'article 6A de ladite loi, et révoquant l'arrêté en conseil C.P. 4553 du 24 novembre 1952.

Et aussi,—Copie d'un arrêté en conseil concernant un changement ministériel, comme il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1953-175, approuvé le 12 février 1953: nommant l'honorable Ralph Osborne Campney, membre du conseil privé de la reine, ministre associé de la Défense nationale.

M. Lesage, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Exemplaire du cent-sixième rapport annuel du comité d'administration de la compagnie d'assurances *Canada Life* pour l'année terminée le 31 décembre 1952. Statuts du Canada, chapitre 168, article 28.

Aussi,—Relevé des soldes impayés, etc., dans les banques à charte du Canada au 31 décembre 1952. Statuts du Canada, 1944-1945, chapitre 30, article 118 (3).

Aussi,—Relevé des soldes impayés, etc., dans les banques constituées en corporation en vertu de la Loi des banques d'épargne de Québec au 31 décembre 1952. Statuts du Canada, 1947-1948, chapitre 65, article 4.

M. MacNaught, adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries, présente à la Chambre,—Vingt-deuxième rapport annuel du ministère des Pêcheries (quatre-vingt-cinquième rapport annuel sur les pêcheries du Canada) pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—1. Le ministère de la Production de défense a-t-il demandé des soumissions à l'égard du contrat d'achat de camions, de tracteurs et de pièces automotrices, adjugé à l'*International Harvester Company*, entre le 17 et le 30 novembre 1952?

2. Les sociétés adjudicatrices devaient-elles soumissionner en bloc ou, séparément, à l'égard des camions, des tracteurs et des pièces de rechange?

3. Dans le cas de l'affirmative, combien de camions a-t-on achetés en vertu de ce contrat?

4. A quelles sociétés a-t-on demandé des soumissions pour ces camions?

5. Quelles sociétés ont soumissionné pour ces camions?

6. Quel prix chaque société soumissionnaire a-t-elle fixé pour ces camions?

7. A-t-on demandé à toutes les sociétés soumissionnaires ou à chacune d'elles de soumissionner de nouveau pour les mêmes camions?

8. Dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison?

9. A quelles sociétés soumissionnaires a-t-on demandé de soumissionner de nouveau?

10. Quel a été, dans la deuxième soumission, le prix fait par chaque société ayant soumissionné de nouveau pour ces camions?

11. A-t-on adjugé le contrat au plus bas soumissionnaire?

12. Sinon, pour quelle raison a-t-on rejeté la plus basse soumission et a-t-on accordé préférence à la plus élevée?

M. McCusker, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, présente à la Chambre,—Copie d'un arrêté en conseil rendu en vertu des dispositions de la Loi des spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés, ainsi qu'il suit:

Arrêté en conseil C.P. 4670, approuvé le 22 décembre 1952: ajoutant le mot "Salicylamide" à l'Annexe de la Loi des spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés (en anglais et en français).

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Diefenbaker*—1. Quel est le nombre de fonctionnaires du service d'immigration *a*) en Grande-Bretagne, *b*) dans chaque autre pays d'Europe?

2. Quels sont les noms, traitements, titres et qualités, et dates de nomination de ces fonctionnaires, et où chacun exerce-t-il ses fonctions?

Par M. *Spence*—1. Quels sont les noms des avocats et des notaires demeurant dans le district de Roberval qui ont agi en qualité de représentants des divers ministères ou commissions du gouvernement fédéral, au cours de chacune des années financières 1947-1948, 1948-1949, 1949-1950, 1950-1951, 1951-1952, et du 1er avril au 31 décembre 1952?

2. Quelle somme a-t-on versée en honoraires à chacun d'eux et à l'égard de quels services a-t-on versé cette somme?

Par M. *Aylesworth*—1. Quel est le nombre de fermes dans chaque province du Canada?

2. Quel est le nombre d'inspecteurs d'impôt sur le revenu ou de cotiseurs en matière de revenu agricole dans chaque province du Canada?

3. Par province, quel a été, en 1951, le revenu immédiat provenant de la vente de produits de la ferme?

4. Par province, quel a été, en 1951, le revenu immédiat moyen de chaque ferme?

5. Dans chaque province, quelle somme a-t-on dépensée à l'égard des inspecteurs de l'impôt sur le revenu et des cotiseurs en matière de revenu agricole?

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Pearson:—Que les crédits nos 85 à 104 inclusivement du budget principal des dépenses de 1953-1954 soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des Affaires extérieures, sous réserve, cependant, des droits du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Adamson.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 45

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 13 FÉVRIER 1953

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-huitième rapport du greffier des pétitions exposant qu'il a examiné la pétition suivante présentée, le 12 février, par M. Macnaughton:

D'Anselme Samoisette, d'Outremont (P.Q.), et autres de la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Merit Plan Insurance Company*.

Quoique cette pétition soit conforme aux exigences de l'article 68 du Règlement, il constate qu'elle a été présentée après le délai prévu à l'article 92 du Règlement, et pour cette raison, elle ne doit pas être reçue.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-deuxième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-deuxième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De George Herbert Barr et autres, de Regina (Saskatchewan), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Canadian Pipelines Limited*.

De Stanley Frank Konopka et autres, de Toronto (Ontario), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Polish Alliance of Canada*.

M. Ashbourne, du comité permanent de la marine et des pêcheries, présente le deuxième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié le Bill nº 44 (E du Sénat), intitulé: "Loi tendant à assurer la protection des pêcheries côtières", et a convenu d'en faire rapport avec des amendements.

Ci-joint, copie des procès-verbaux et témoignages du comité.

(Au sujet des procès-verbaux, témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 2 des Journaux.)

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 janvier 1953,—État indiquant:—1. Combien de huttes ou de maisons préfabriquées et érigées au camp d'instruction militaire et à l'aéroport de Debert le Gouvernement a-t-il achetées de la *Eastern Wood Workers Limited*, de New-Glasgow (Nouvelle-Écosse)?

2. Quel est le coût global de chaque hutte ou de chaque maison parachevée?

3. Combien de ces huttes ou de ces maisons le Gouvernement a-t-il convenu d'acheter de la *Eastern Wood Workers Limited?*

4. A quelles fins le Gouvernement se propose-t-il d'utiliser ces huttes ou ces maisons préfabriquées?

M. Martin, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur l'administration de l'assistance-vieillesse au Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1952, sous le régime de la Loi sur l'assistance-vieillesse. Statuts du Canada, 1951 (1re session), chapitre 55, (en anglais et en français).

Et aussi,—Rapport sur l'administration des allocations aux aveugles au Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1952, sous le régime de la Loi sur les aveugles. Statuts du Canada, 1951 (1re session), chapitre 38, (en anglais et en français).

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Macnaughton, appuyé par M. Blue, il est ordonné,—Que la pétition sollicitant l'adoption d'un bill privé en vue de constituer en corporation *Merit Plan Insurance Company*, présentée le jeudi 13 février 1953, ainsi que le rapport soumis à ce sujet le vendredi 13 février 1953 par le greffier des pétitions, soient déférés au *comité permanent du Règlement* afin qu'il puisse faire les recommandations qu'il jugera opportunes.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Pearson:—Que les crédits nos 85 à 104 inclusivement du budget principal des dépenses de 1953-1954 soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des Affaires extérieures, sous réserve, cependant, des droits du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Et comme le débat se poursuit:

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill nº 111 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Banque Mercantile du Canada", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

M. Macnaughton, appuyé par M. Côté (Matapédia-Matane), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois et adopté.

(Bills publics)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, (Paiement au titre de l'emmagasinage dans les fermes), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 108, Loi modifiant le Code criminel (Peine capitale), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 112, Loi modifiant le Code criminel (Haines de race, de religion ou de classe), est appelé et réservé.

Ayant disposé de l'ordre relatif aux bills privés et publics;

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson:—Que les crédits nºs 85 à 104 inclusivement du budget principal des dépenses de 1953-1954 soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des Affaires extérieures, sous réserve, cependant, des droits du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Byrne.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.



N° 46

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 16 FÉVRIER 1953

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-troisième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-troisième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Jean Shelvington Parnell Adams, épouse de James Leslie Adams, de Montréal (P.Q.).

De Bernice Catherine MacDonald Crawford, épouse de Godfrey John Crawford, de Verdun (P.Q.).

D'Henry George Maxham, de Montréal (P.Q.), époux de Joan Elizabeth Crossley Maxham.

De Peggy Louise Miller McCallum, épouse de Roderick William McCallum, de Lachine (P.Q.).

De Charlotte Freeman Pelletier, épouse d'Edgar Ahuntsic Pelletier, de Montréal (P.Q.).

De Paul Roy Portelance, de Montréal (P.Q.), époux de Marcelle Gauthier Portelance.

De Janina Jenny Spaiches Remeikis, épouse de Stasys Remeikis, de Montréal (P.Q.).

De Taschereau Pierre Charles Joseph Rodier, de Montréal (P.Q.), époux de Joan Elizabeth Gray Rodier.

De Marjorie Evelyn Lee Stevens, demeurant présentement à Toronto, (Ontario), épouse de Melville Henry Stevens, de Montréal (P.Q.).

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 113 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Irène Bastien Taschereau".

Bill nº 114 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Gordon Quinn".

Bill nº 115 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Brennan".

Bill nº 116 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Collingwood".

Bill nº 117 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Malcolm Stephen".

Bill nº 118 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Lane Taylor".

Bill nº 119 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Gordon Fowler".

Bill nº 120 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Florence Flack Towne".

Bill nº 121 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Katherine Randell Clarke".

Bill nº 122 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ralph Wellington Goodyear".

Bill nº 123 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donalda Gagnon Fontaine".

Bill nº 124 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Sylvaine Alain Dahlstrom".

Bill nº 125 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Schwartz Cohen".

Bill nº 126 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Mislovitch Cohen".

Bill nº 127 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Miki Simon Werkzeig, autrement connue sous le nom de Minnie Miki Simon Werk".

Bill nº 128 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Antonio Proietti".

Bill nº 129 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Hier Blant".

Bill nº 130 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Irene Roddis Galbraith".

Bill nº 131 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Helen Jean Morton Starke".

Bill nº 132 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Barney Flegal".

Bill nº 133 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Renée Emond Walker".

Bill nº 134 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edwin George Chafe".

Bill nº 135 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Violet Perlson Wright".

Bill nº 136 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Eadie Kerr Britton".

Bill nº 137 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Robert Stirling Henry".

Bill nº 138 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth Thelma Webb Crothers".

Bill nº 139 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Lilian Baron Brumby".

Bill nº 140 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Blain Cousineau".

Bill nº 141 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Angelina Maria Di Battista Gill".

Bill nº 142 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Snoade Hilder".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions en obtention de bills de divorce et sur lesquels reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. Fournier (Hull), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 février 1953,—État indiquant:—

1. A-t-on fait l'acquisition, ou a-t-on entrepris des arrangements ou des pourparlers en vue de l'acquisition d'un emplacement destiné au bureau principal ou à l'établissement administratif central de l'Office national du film? Dans le cas de l'affirmative, *a*) où est situé cet emplacement, *b*) quelles en sont les dimensions, *c*) qui a autorisé cette acquisition, *d*) quel en est le prix?

2. A-t-on préparé des plans, des croquis ou a-t-on effectué quelque autre préparatif en vue de la construction d'un édifice sur cet emplacement? Dans le cas de l'affirmative, quels sont les détails relatifs au genre et à l'étendue de l'installation, et continue-t-on d'étudier ces questions, ou a-t-on pris des décisions à leur sujet?

3. Jusqu'à ce jour, a-t-on dépensé des sommes à cet égard en plus du montant versé, s'il y a lieu, pour l'emplacement? Dans le cas de l'affirmative, quel montant a-t-on dépensé, à quelles fins et en vertu de quelle autorisation?

4. Demande-t-on l'autorisation de prendre d'autres engagements financiers ou d'effectuer d'autres dépenses au cours de l'année financière? Dans le cas de l'affirmative, pour quel montant, à quelles fins, et en vertu de quel poste du budget des dépenses?

5. Quel sera, en définitive, le coût global estimatif de l'entreprise projetée et parachevée?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 février 1953:—Copie de toute correspondance ou de toutes communications faisant partie des dossiers, échangées depuis le 1er avril 1951 jusqu'à ce jour entre l'Auditeur général et *a*) le ministère de la Défense nationale, *b*) le ministère des Finances, concernant les modalités de la comptabilité.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine présenté à la Chambre,—Rapport des travaux exécutés et des dépenses effectuées au 31 décembre 1952, et des dépenses estimatives pour 1953, à l'égard de la construction de certaines installations terminus dans la ville de Montréal, conformément à l'article onze du chapitre douze des Statuts du Canada, 1929 (Loi des terminus nationaux canadiens à Montréal, 1929).

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Robichaud*—1. Quelle somme globale a-t-on dépensée jusqu'à ce jour pour la base d'opération des avions à réaction et la base d'instruction du Corps d'aviation royal canadien, à Chatham (Nouveau-Brunswick), ou en ce qui s'y rapporte de quelque façon?

2. Quelles sommes annuelles a-t-on dépensées pour ladite base d'instruction, ou en ce qui s'y rapporte de quelque façon, au cours de chaque année, à compter de l'année de son établissement jusqu'à 1951 inclusivement?

3. Quelle somme a-t-on dépensée pour ladite base d'instruction, ou en ce qui s'y rapporte de quelque façon, en 1952 jusqu'à ce jour?

4. A-t-on adjugé des contrats à des particuliers ou à des sociétés, pour ladite base d'instruction, ou en ce qui s'y rapporte de quelque façon, au cours de l'année 1952?

5. Dans le cas de l'affirmative, *a*) à quelles fins a-t-on adjugé ces contrats, *b*) quels en ont été les adjudicataires, *c*) quel était le montant de chaque contrat?

6. A-t-on demandé des soumissions pour l'un ou l'autre de ces contrats?

7. Dans le cas de l'affirmative, quels particuliers ou quelles sociétés ont fait des soumissions et quel était le montant de chaque soumission?

Par M. *Knowles*—1. En tout temps depuis le 1er janvier 1951, le Gouvernement a-t-il acheté une propriété à proximité du camp d'Ipperwash, dans l'ouest de l'Ontario?

2. Dans le cas de l'affirmative, de qui a-t-il acheté cette propriété, quelle somme a-t-il versée pour cette propriété, et à quelle date l'a-t-il achetée?

3. Quelle est la valeur estimative actuelle de cette propriété?

4. Quelque personne ou société est-elle intervenue dans cette vente? Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms de ces personnes ou sociétés?

5. Quel usage fait-on de cette propriété?

Par M. *Jones*—1. Le gouvernement fédéral a-t-il récemment aidé la ville de London (Ontario) en participant financièrement à son programme de prévention contre les inondations?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle a été l'étendue d'une telle participation financière?

3. Le gouvernement fédéral a-t-il aidé financièrement toute autre municipalité du Canada dans un programme de prévention contre les inondations?

4. Dans le cas de l'affirmative, quelle municipalité et dans quelle mesure?

Par M. *Lennard*—1. Depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1952, combien de paires de chaussettes a-t-on fournies à l'armée de réserve du Canada?

2. Quelles quantités a-t-on fournies à chaque région militaire?

Par M. *Macdonnell* (Greenwood)—Quelles ont été les dépenses globales du service international de la Société Radio-Canada au cours de chacune des années civiles 1951 et 1952, en indiquant le montant versé par: *a*) le ministère des Affaires extérieures, *b*) la Société Radio-Canada, *c*) tous autres ministères du Gouvernement?

Par M. *Diefenbaker*—1. Depuis le 1er janvier 1946, quels contrats a-t-on octroyés à l'*Alexander Construction Company*, d'Edmonton (Alberta)?

2. Combien de ces contrats stipulaient l'exécution des travaux, *a*) à un prix déterminé, *b*) en régie intéressée?

Par M. *Hansell*—Sur les 325,000 invalides au Canada, quel est le nombre de personnes dans les catégories suivantes: *a*) âgées de plus de 70 ans, *b*) âgées de plus 65 ans, *c*) aveugles, non compris dans *a*) et *b*); *d*) anciens combattants, non compris dans *a*) et *b*) ou *c*); *e*) toutes autres personnes non comprises parmi les précédentes?

Par M. *Fulton*—1. La maison portant le numéro 7, avenue Delaware, Ottawa, appartient-elle à la Couronne, du chef du Canada?

2. Dans le cas de l'affirmative, de qui, quand et à quel prix l'a-t-on achetée?

3. A quelles fins servait précédemment cette maison avant son achat? A-t-elle déjà servi d'ambassade ou de légation? Dans le cas de l'affirmative, pour quel pays?

4. A quelles fins sert-elle actuellement?

5. Quel est le nombre de pièces dans cette maison?

6. Depuis l'achat de cette maison, quel est le nombre approximatif de personnes qui l'a habitée à titre de domicile ou de demeure permanente, i. e., à l'exclusion de visiteurs occasionnels ou temporaires venus pour suivre des cours, etc.?

7. Quel est le coût annuel du chauffage et de l'entretien général de cette maison?

8. Quelle somme verse-t-on en salaires ou gages pour le personnel permanent, les services de conciergerie, etc.?

9. Combien de fois par semaine, en moyenne, se sert-on de cette maison pour donner des cours, des conférences, etc., ou aux autres fins dont il est fait mention à la partie 4 précitée?

10. Quel est, en moyenne, le nombre de ceux qui se rendent à cette maison pour ces fins?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Charlton*—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous mémoires, directives, arrêtés en conseil, règlements et autres documents, émis par tout ministère du Gouvernement, depuis le 1er janvier 1952, relativement à des mesures préventives contre l'invasion éventuelle d'épizooties contagieuses au Canada.

Par M. *Diefenbaker*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous télégrammes, lettres et autres communications reçus par le ministre ou le ministère du Commerce, depuis le 1er octobre 1952 jusqu'à ce jour, demandant que des mesures soient prises pour mettre fin à l'importation du sucre raffiné provenant de Cuba.

Par M. *Diefenbaker*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous télégrammes, lettres ou autres communications reçus par le ministre ou le ministère du Commerce, ou tous mémoires de conversations téléphoniques, dans lesquels le ministre a été averti par "les industries autres" que *Canada and Dominion Sugar Company*, qu'elles n'auraient rien à voir à la prétendue plainte en vue de demander l'adoption d'une mesure législative pour mettre fin à l'importation du sucre raffiné provenant de Cuba, et les réponses à l'une ou l'autre de ces communications, depuis le 1er octobre 1952.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Pearson:—Que les crédits nos 85 à 104 inclusivement du budget principal des dépenses de 1953-1954 soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des Affaires extérieures, sous réserve, cependant, des droits du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Et comme le débat se poursuit de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Pearson.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures et deux minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 47

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 17 FÉVRIER 1953

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que, conformément à la résolution adoptée à l'unanimité par la Chambre le lundi 2 février 1953, il a exprimé à Sa Majesté la reine, à Sa Majesté la reine des Pays-Bas et à Sa Majesté le roi des Belges la profonde sympathie des Communes du Canada aux peuples du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de la Belgique qui avaient été si cruellement éprouvés par l'épouvantable désastre dont ils ont été les victimes, et qu'en réponse à ces messages, il a reçu plusieurs communications, dont voici la teneur:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA 2

Cabinet du secrétaire
du Gouverneur général

Le 6 février 1953.

Monsieur l'Orateur,

Dès réception de votre lettre, en date du 4 février, le texte de la résolution adoptée par la Chambre des communes, le mardi 2 février, a été transmis au secrétaire particulier de la Reine, afin que Sa Majesté puisse en prendre connaissance.

Le secrétaire particulier de la Reine vient de nous apprendre que Sa Majesté est très heureuse de cette résolution, et qu'il lui a été ordonné de transmettre au Gouverneur général l'expression de la reconnaissance sincère de la Reine pour la sympathie et l'offre généreuse d'assistance qu'exprime la résolution.

Veuillez agréer, monsieur l'Orateur, l'assurance de ma très haute considération.

Le secrétaire du Gouverneur général,
LIONEL MASSEY.

L'honorable W. Ross Macdonald, Q.C.
Orateur de la Chambre des communes
Ottawa (Ontario)

AMBASSADE ROYALE DES PAYS-BAS

Ottawa, le 12 février 1953.

Monsieur l'Orateur,

Je vous remercie pour l'extrême amabilité que vous avez eue, de bien vouloir m'envoyer, joints à votre lettre du 4 février, quelques exemplaires des Débats de la Chambre des communes des 2 et 3 février, débats au cours desquels a été évoquée l'affreuse catastrophe qui a frappé mon pays; vous avez bien voulu m'envoyer également une copie de la lettre que vous avez adressée à l'honorable Lester B. Pearson, ayant trait à la résolution mentionnée au cours des débats; je vous en suis très reconnaissant.

Je n'ai pas besoin de m'étendre sur la gratitude du Gouvernement et du peuple des Pays-Bas, pour la sympathie et le secours des autres nations amies, ni sur celle qu'ils éprouvent tout particulièrement envers le Canada.

Dimanche dernier, Sa Majesté la Reine Juliana, s'adressant à son peuple, à l'occasion de notre journée de deuil national, a dit:

"Plus est profonde la misère causée par les pertes que nous avons subies, mieux nous ressentons la fraternité humaine, à l'appel de laquelle ont répondu les hommes et les femmes vivant bien au delà de nos propres frontières. A la furieuse vague de fond dont nous avons été victimes, les habitants des pays libres ont répondu par une vague puissante de charité chrétienne".

Hier, au Parlement néerlandais, on a proposé une motion, adoptée à l'unanimité et dont voici le texte:

"Profondément touchée par l'irrésistible mouvement de compassion et d'amour du prochain, ainsi que par les sentiments d'unité qui se sont manifestés d'une manière si frappante, non seulement aux Pays-Bas, mais qui nous atteignent de par delà nos frontières et où se reflète l'unité des peuples, la Seconde Chambre des États Généraux exprime à tous les Gouvernements et à tous les peuples amis, la gratitude qu'elle éprouve et dont elle espère se montrer digne pour le bénéfice de l'humanité".

Veuillez agréer, je vous prie, l'assurance de ma très haute considération.

(Signé): A. H. LOVINK.

A l'honorable W. Ross Macdonald,
Orateur de la Chambre des communes
Ottawa

Département du Grand Maréchal de la Cour

Bruxelles, le 9 février 1953.

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai eu l'honneur de mettre sous les yeux du Roi la lettre par laquelle Votre Excellence veut bien me faire part de la résolution votée par la Chambre des Communes du Canada le 2 février dernier.

Sa Majesté est profondément touchée de la sympathie témoignée par la Chambre des Communes à l'égard de la population Belge qui a été si durement éprouvée par les récentes inondations. Le Roi serait très reconnaissant à Votre Excellence de vouloir bien prier Son Honneur l'Orateur de la Chambre des

Communes de transmettre à la Haute Assemblée sa vive gratitude pour les cordiales sympathies exprimées par elle envers le peuple Belge ainsi que pour les intentions si généreuses manifestées envers les victimes.

Je saisis cette occasion, Monsieur l'Ambassadeur, de renouveler à Votre Excellence les assurances de ma très haute considération.

Le Grand Maréchal de la Cour,
CARTON DE WIART

A Monsieur l'Ambassadeur du Canada,
Bruxelles

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 février 1953,—État indiquant:—1. En mai ou juin 1952, a-t-on acheté des hélices en bronze de la *Canadian Summer Iron Works* de Vancouver?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien?

3. Quel prix chacune a-t-elle coûté?

4. A-t-on demandé des soumissions pour l'achat de ces hélices?

5. Dans le cas de l'affirmative, quelles soumissions a-t-on reçues?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 février 1953,—État indiquant:—1. Quel était le coût global de l'aéroport d'Abbotsford, au 31 décembre 1952?

2. Quel est le nombre de hangars disponibles?

3. Comment y loge-t-on *a*) les officiers, *b*) les militaires d'autres grades?

4. Quel est le nombre de militaires de tous grades actuellement en poste à l'aéroport?

5. Utilise-t-on cet aéroport? Sinon, pour quelle raison?

6. Quel est le nombre *a*) d'officiers, *b*) de militaires d'autres grades, actuellement en poste à l'aéroport de Comox?

7. Combien de contrats a-t-on adjugés pour les hangars ou autres bâtiments à l'aéroport de Comox?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 février 1953,—État indiquant:—1. Quelles sociétés ou quels particuliers ont soumissionné à l'adjudication portant le nº 49-2-6-134, pour peinturer l'aéroport d'Abbotsford, et quel était le montant de chaque soumission?

2. Quel était le nombre de bâtiments à peinturer?

3. Les travaux devaient-ils être exécutés au fusil et au pinceau? Dans le cas de l'affirmative, combien de couches de peinture devait-on appliquer?

4. Qui dirige les travaux et quel salaire touche-t-il?

5. Suit-il constamment les travaux pendant l'exécution du contrat? Sinon, pour quelle raison?

M. Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février 1953,—État indiquant:—1. Combien y a-t-il actuellement de services de transport postal rural dans le comté de Roberval et combien d'entrepreneurs transportent le courrier du point d'arrivée aux divers bureaux de poste?

2. Quel est le nom de chacun de ces entrepreneurs?

3. Quel est son salaire?
4. Quelle distance doit-il parcourir pour faire son travail?
5. Quand expire son contrat?

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus la première fois, respectivement, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 113 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Irène Bastien Taschereau".—M. *Winkler.*

Bill nº 114 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Gordon Quinn".—M. *Winkler.*

Bill nº 115 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Brennan".—M. *Winkler.*

Bill nº 116 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Collingwood".—M. *Winkler.*

Bill nº 117 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Malcolm Stephen".—M. *Winkler.*

Bill nº 118 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Lane Taylor".—M. *Winkler.*

Bill nº 119 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Gordon Fowler".—M. *Winkler.*

Bill nº 120 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Florence Flack Towne".—M. *Winkler.*

Bill nº 121 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Katherine Randell Clarke".—M. *Winkler.*

Bill nº 122 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ralph Wellington Goodyear".—M. *Winkler.*

Bill nº 123 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donalda Gagnon Fontaine".—M. *Winkler.*

Bill nº 124 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Sylvaine Alain Dahlstrom".—M. *Winkler.*

Bill nº 125 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Schwartz Cohen".—M. *Winkler.*

Bill nº 126 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Mislovitch Cohen".—M. *Winkler.*

Bill nº 127 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Miki Simon Werkzeig, autrement connue sous le nom de Minnie Miki Simon Werk".—M. *Winkler.*

Bill nº 128 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Antonio Proietti".—M. *Winkler.*

Bill nº 129 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Hier Blant".—M. *Winkler.*

Bill nº 130 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Irene Roddis Galbraith".—M. *Winkler.*

Bill nº 131 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Helen Jean Morton Starke".—M. *Winkler.*

Bill nº 132 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Barney Flegal". —M. *Winkler.*

Bill nº 133 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Renée Emond Walker".—M. *Winkler.*

Bill nº 134 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edwin George Chafe".—M. *Winkler.*

Bill nº 135 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Violet Perlson Wright".—M. *Winkler.*

Bill nº 136 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Eadie Kerr Britton".—M. *Winkler.*

Bill nº 137 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Robert Stirling Henry".—M. *Winkler.*

Bill nº 138 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth Thelma Webb Crothers".—M. *Winkler.*

Bill nº 139 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Lilian Baron Brumby".—M. *Winkler.*

Bill nº 140 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Blain Cousineau".—M. *Winkler.*

Bill nº 141 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Angelina Maria Di Battista Gill".—M. *Winkler.*

Bill nº 142 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Snoade Hilder".—M. *Winkler.*

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Pearson:—Que les crédits nºs 85 à 104 inclusivement du budget principal des dépenses de 1953-1954 soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des Affaires extérieures, sous réserve, cependant, des droits du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Et après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre retourne aux *Avis de motions du Gouvernement.*

M. Howe propose,—Qu'un comité spécial soit institué aux fins d'étudier l'activité du Gouvernement dans le domaine de l'énergie atomique; que ledit comité soit autorisé a siéger pendant les séances de la Chambre, à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages, selon qu'il l'ordonnera, et à faire rapport de temps à autre; que ledit comité se compose de MM. Bourget, Brooks, Coldwell, Gibson, Green, Kirk (Digby-Yarmouth), Low, McCusker, McIlraith, Murphy, Murray (Oxford), Pinard, Stuart (Charlotte) et Winkler.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935. (Paiement au titre de l'emmagasinage dans les fermes);

M. Argue, appuyé par M. Bryce, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme il s'élève un débat, ledit débat est ajourné sur motion de M. Larson.

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Howe:—Qu'un comité spécial soit institué aux fins d'étudier l'activité du Gouvernement dans le domaine de l'énergie atomique; que ledit comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre, à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages, selon qu'il l'ordonnera, et à faire rapport de temps à autre; que ledit comité se compose de MM. Bourget, Brooks, Coldwell, Gibson, Green, Kirk (Digby-Yarmouth), Low, McCusker, McIlraith, Murphy, Murray (Oxford), Pinard, Stuart (Charlotte) et Winkler.

Et après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre revient aux *Mesures du Gouvernement.*

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 48

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 18 FÉVRIER 1953

PRIÈRE.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que les dispositions de l'article 28 du Règlement prescrivant que M. l'Orateur quitte le fauteuil sans consulter la Chambre, afin que celle-ci se forme en comité de voies et moyens, soient suspendues à l'égard de la séance du jeudi 19 février 1953.

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Documents budgétaires pour 1953-1954: Partie I—Revue de la situation économique de 1952: Partie II—Exposé des comptes de l'État pour 1952-1953. (Versions anglaise et française).

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 février 1953,—État indiquant:—1. Au cours du mois de janvier 1953, le premier ministre et/ou d'autres ministres du Gouvernement ont-ils reçu des télégrammes en provenance des provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick, d'Ontario et de la Saskatchewan, au sujet d'une augmentation des allocations familiales?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février 1953,—État indiquant:—1. A qui appartenait le terrain que le gouvernement fédéral a acheté pour la construction de la station postale Delorimier, sur la rue Papineau, à Montréal?

2. Quel prix le gouvernement a-t-il payé pour ce terrain?

3. Quel fut l'entrepreneur général de ce projet?

4. Quel a été le coût des travaux d'excavation et par qui ont-ils été exécutés?

5. Quel a été le coût total de l'entreprise, à l'exception des frais d'achat du terrain et des travaux d'excavation?

6. Quel a été le coût total d'ameublement de l'édifice?

7. Quel a été l'architecte de cet édifice?

8. A quelle date les travaux ont-ils commencé et à quelle date ont-ils été terminés?

9. Quels sont les noms et adresses des sous-entrepreneurs ayant participé à cette entreprise et quels montants ont été versés à chacun d'eux?

10. Après l'occupation de l'immeuble par le service postal, des réparations ont-elles été effectuées à l'intérieur de l'édifice?

11. Dans le cas de l'affirmative, *a*) à quelle date; *b*) quelle en a été la nature; *c*) pour quelle cause; *d*) à quels frais?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. *Robichaud*—1. Quelle somme totale a-t-on dépensée, jusqu'à ce jour, pour le champ de tir de Tracadie (Nouveau-Brunswick), ou à cet égard?

2. Au cours de chaque année, depuis le début de l'entreprise jusqu'à l'année 1952 inclusivement, quelles sommes a-t-on dépensées pour ledit champ de tir, ou à cet égard?

3. Quels ont été les frais d'entretien et de surveillance dudit champ de tir, au cours de chaque année, depuis le début de l'entreprise jusqu'à l'année 1952 inclusivement?

4. Quels sont les noms et adresses des fournisseurs, gardiens et autres employés dudit champ de tir, inscrits sur les feuilles de paye, à l'égard de chaque année, depuis le début de l'entreprise jusqu'à l'année 1952 inclusivement?

5. Au cours des années ci-haut indiquées, quels montants a-t-on versés à chacun de ces fournisseurs, gardiens et employés?

6. Dans quelle mesure le ministère de la Défense nationale a-t-il utilisé ledit champ de tir, au cours de chaque année depuis 1948 jusqu'à 1952 inclusivement, en indiquant *a*) les dates et durées des périodes d'instruction au cours de chacune des années susdites, *b*) les noms des unités ayant pris part à une telle instruction, ainsi que le nombre des officiers, sous-officiers et hommes de troupe dans chaque cas?

7. Ledit champ d'artillerie a-t-il été utilisé à sa pleine mesure depuis 1948?

8. Le ministère de la Défense nationale a-t-il envisagé que ledit champ d'artillerie et la vaste étendue des terrains avoisinants et disponibles pouvaient servir d'emplacement approprié et convenable au camp d'instruction militaire qu'il se propose d'établir au Nouveau-Brunswick?

9. S'il en est ainsi, quels motifs ont incité le ministère de la Défense nationale à choisir, comme emplacement dudit camp, Gagetown (Nouveau-Brunswick) plutôt que le champ de tir déjà existant à Tracadie?

10. Sinon, pour quels motifs n'a-t-on jamais envisagé le choix éventuel dudit champ de tir?

Par M. *Wright*—Quelles sommes le Gouvernement a-t-il versées à l'égard des enquêtes et des poursuites en rapport avec le camp militaire de Petawawa aux fins suivantes: *a*) enquêtes, *b*) recherches par la police, *c*) frais de cour, *d*) honoraires, *e*) tous autres frais?

Par M. *Macdonnell* (Greenwood)—1. Depuis le 1er janvier 1950, quelles propriétés, s'il en est, le Gouvernement a-t-il achetées outre-mer, en indiquant pour quelle fin la propriété a été achetée et le prix global d'achat dans chaque cas?

2. Quels ont été la nature et le total des dépenses subies jusqu'à ce jour, dans chaque cas, depuis l'achat de ces propriétés?

Par M. *Macdonnell* (Greenwood)—1. A quelles conférences, commissions, comités ou assemblées internationales, en indiquant sous les auspices de qui et à quel endroit ont été tenues, le Canada a-t-il été représenté au cours de chacune des années financières 1950-1951 et 1951-1952, et depuis le 1er avril jusqu'au 31 décembre 1952, abstraction faite des conférences ou des assemblées où le Canada est représenté par un membre permanent?

2. Quelle a été la date, la durée et les dépenses subies par le Canada à l'égard de chaque conférence, commission, assemblée ou comité où le Canada a été représenté au cours des années fiscales ci-dessus mentionnées et du 1er avril au 31 décembre 1952?

Par M. *Macdonnell* (Greenwood)—1. Combien de propriétés ou de parties de propriétés, louées par quelque division du gouvernement canadien, au cours des années financières 1949-1950, 1950-1951, 1951-1952, et depuis le 1er avril au 31 décembre 1952, a-t-on sous-louées à d'autres qu'à des divisions du gouvernement fédéral, à qui ont-elles été louées et quel en a été le loyer dans chaque cas?

2. Où ces propriétés sont-elles situées?

3. Quel loyer le Gouvernement verse-t-il dans chaque cas et de qui la propriété a-t-elle été louée?

Par M. *Macdonnell* (Greenwood)—1. Au cours de chacune des années financières 1950-1951, 1951-1952, et du 1er avril au 31 décembre 1952, combien de postes le Gouvernement avait-il outre-mer, quelle était la nature de ces postes et de quel ministère relevaient-ils?

2. Quelles sommes globales a-t-on dépensées pour ces services?

3. Quelles sommes globales a-t-on dépensées en *a*) traitements, *b*) frais de déplacement et de transport, *c*) frais de réception, *d*) pour l'entretien des propriétés et des bureaux?

Par M. *Carroll*—1. Combien y a-t-il de conserveries dans les Provinces maritimes, excepté les conserveries de homard, de sardine et de saumon?

2. Où sont-elles situées?

3. Outre celles ci-haut mentionnées, quelle quantité de conserves de poisson a-t-on importée au Canada, en 1951, et quelle somme a-t-on perçue en droits de douane à cet égard?

4. Quelle quantité de conserves de poisson a-t-on importée dans les Provinces maritimes, à l'exception de Terre-Neuve?

5. Y a-t-il de telles conserveries dans la province de Terre-Neuve?

Par M. *Fair*—1. Quel est le nombre estimatif de militaires pouvant recevoir instruction au camp militaire de Wainwright?

2. Le camp est-il un établissement permanent?

3. Jusqu'à ce jour, quelle somme a-t-on dépensée pour *a*) la construction de bâtiments, *b*) l'installation de conduites d'eau et d'égouts, *c*) les facilités d'un aéroport dans le camp principal?

4. A-t-on construit des bâtiments pour loger *a*) le personnel marié, *b*) les officiers et employés permanents du camp, dans ou près la ville de Wainwright?

5. Dans le cas de l'affirmative, quel est le nombre ainsi que le coût de ces bâtiments et de leur aménagement?

6. A-t-on fourni des immeubles et des fournitures scolaires ainsi que des professeurs aux enfants des militaires subissant leur instruction dans ce camp?

7. Dans le cas de l'affirmative, en quoi consistent ces facilités?

8. Sinon, pour quelle raison?

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Diefenbaker*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous rapports adressés au ministère de la Défense nationale, depuis le 1er octobre 1952 jusqu'à ce jour, relativement *a*) aux manquants dans le matériel, *b*) au gaspillage et aux dépenses extravagantes, dans les entreprises et les approvisionnements de défense dans la région militaire des Prairies.

Par M. *Robichaud*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée, depuis le 1er janvier 1945 jusqu'à ce jour, entre le bureau de l'ingénieur régional du ministère des Travaux publics à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), le ministère des Travaux publics à Ottawa, et toute personne, concernant tous travaux de prolongement, de protection ou de réparation au quai public de Lower-Caraquet (Nouveau-Brunswick).

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi de 1944 sur les prêts destinées aux améliorations agricoles.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, afin de prolonger l'application de ladite loi pendant une période supplémentaire, en faisant expirer le 31 mars 1953, au lieu du 28 février 1954, la période de trois ans présentement prévue pour les prêts garantis par le Gouvernement en vertu de la loi et en décrétant une nouvelle période de trois ans commençant le 1er avril 1953 et expirant le 31 mars 1956; de prescrire, en outre, que le montant maximum des prêts consentis par les banques au cours de la nouvelle période et garantis en vertu de la loi sera de trois cents millions de dollars.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Garson, pour M. Abbott, présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 143, Loi modifiant la Loi de 1944 sur les améliorations agricoles, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur le projet de résolution de M. St-Laurent: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les pouvoirs d'urgence.

Et comme le débat se poursuit de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Garson.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

68111—18½

N° 49

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 19 FÉVRIER 1953

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour informer celle-ci que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'agrément de la Chambre:

Bill n° 144 (Q-3 du Sénat) intitulé: "Loi constituant en corporation les Syndics apostoliques des Frères mineurs ou Franciscains du Canada Occidental".

Bill n° 145 (T-3 du Sénat) intitulé: "Loi constituant en corporation le Synode Évangélique Luthérien de l'Ouest du Canada".

Bill n° 146 (U-3 du Sénat) intitulé: "Loi concernant "The Detroit and Windsor Subway Company".

Bill n° 147 (W-3 du Sénat) intitulé: "Loi concernant les Syndics apostoliques des Frères mineurs ou Franciscains".

Bill n° 148 (S-3 du Sénat) intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la statistique".

Bill n° 149 (V-3 du Sénat) intitulé: "Loi constituant en corporation *Canadian Reinsurance Company*".

M. Bradette, du comité permanent des Affaires extérieures, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité recommande ce qui suit:

1. Qu'il lui soit permis de faire imprimer, au jour le jour, 650 exemplaires en anglais et 250 exemplaires en français de ses procès-verbaux et témoignages et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 64 du Règlement.

2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

3. Que son quorum soit réduit de 10 à 8, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 63 (1) (l) du Règlement.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Bradette, ledit rapport est agréé.

M. MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), du comité permanent du Règlement, présente le deuxième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Conformément à un ordre de la Chambre daté du 13 février 1953, le Comité a étudié la pétition visant à présenter un bill d'intérêt privé afin de constituer en corporation la *Merit Plan Insurance Company*, pétition qui a été soumise après l'expiration des délais prévus par l'article 92 du Règlement, savoir: le 26 janvier 1953.

Le Comité a appris que les règlements visant l'établissement de zones de la Ville de Mont-Royal, où la société projetée se propose d'exercer la plupart de ses opérations, exigeaient des modifications approuvées par l'Assemblée législative de Québec, afin de permettre à la société de s'installer dans cette municipalité. Cela n'a point été fait à temps pour donner suite, le 26 janvier, à la demande, avec l'assurance qu'on pourrait mettre à exécution les plans de la société.

Le Comité recommande que l'application de l'article 92 du Règlement soit suspendue relativement à cette pétition et que celle-ci soit reçue.

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Copie du rapport annuel du commissaire des pénitenciers pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en français).

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. *Fraser*—1. Au cours de l'année écoulée, le Gouvernement a-t-il acheté soixante-douze trousses de chirurgie pédicure, comprenant des instruments, etc.?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel ministère du Gouvernement a commandé ces trousses et a-t-il passé la commande à une société des États-Unis?

3. Y a-t-il des pédicures à l'emploi du Gouvernement?

4. Dans le cas de l'affirmative, sont-ils des pédicures canadiens brevetés?

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur le projet de résolution de M. St-Laurent: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les pouvoirs d'urgence.

Et après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Beaudoin,
Bennett,
Bertrand,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bourque,
Bradette,
Bradley,
Breton,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Byrne,
Cameron,
Campney,
Cannon,
Carroll,
Carter,
Cauchon,
Chevrier,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Conacher,
Corry,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Verdun-La Salle),
Crestohl,
Croll,
Cruickshank,
Dechêne,
Decore,
Denis,
Deslières,
Dewar,
Dickey,
Dumas,
Eudes,
Ferrie,
Follwell,
Fontaine,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
George,
Gibson,
Gingras,
Gingues,
Goode,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Harris,
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Hosking,
Howe,
Huffman,
Hunter,
James,
Jeffery,
Jutras,
Kent,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
LaCroix,
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McIlraith,
McIvor,
McMillan,
McWilliam,
Major,
Martin,
Massé,
Monette,
Murray (Cariboo),
Murray (Oxford),
Mutch,
Nixon,
Parent,
Picard,
Pinard,
Pouliot,
Proudfoot,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Ottawa-Est),
Riley,
Roberge,
Robinson,
Rochefort,
Rooney,
Ross (Hamilton-Est),
Rousseau,
St-Laurent,
Schneider,
Simmons,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tremblay,
Viau,
Ward,
Warren,
Weir,
Welbourn,
Whiteside,
Whitman,
Winkler,
Winters,
Wood—154.

NON:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Aylesworth,
Balcer,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Cardiff,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Courtemanche,
Coyle,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drew,
Fair,
Ferguson,
Fleming,
Fraser,

Fulton,
Gagnon,
Gillis,
Graydon,
Green,
Hansell,
Harkness,
Herridge,
Hodgson,
Johnston,
Jones,
Knight,
Lennard,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
MacLean (Queens),
McGregor,
McLure,
Montgomery,
Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Poulin,
Quelch,
Robichaud,
Ross (Souris),
Shaw,
Spence,
Stanfield,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est),
Wright—61.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude plus tard ce jour même.

Conformément à l'ordre spécial adopté le mercredi 18 février 1953, il est fait appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité de voies et moyens;

M. Abbott propose alors,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et comme il s'élève un débat, ledit débat est ajourné sur motion de M. Macdonnell (*Greenwood*).

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'agrément de la Chambre:—

Bill nº 150 (X-3 du Sénat) intitulé: "Loi constituant en corporation "The Callow Veterans' and Invalids' Welfare League".

Bill nº 151 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rolph Julian La France".

Bill nº 152 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Gold".

Bill nº 153 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Margaret MacRury Jordan".

Bill nº 154 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Agnes Costignan Entwistle".

Bill nº 155 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Sturman Spirer".

Bill nº 156 (J-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Kathleen Small Finlayson".

Bill nº 157 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Irene Balogh Katona".

Bill nº 158 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Zoe Audrey Birch Butler".

Bill nº 159 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Mewhirter Mitchell Cameron".

Bill nº 160 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Smith Gray".

Bill n° 161 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Lowsky Blatt".

Bill n° 162 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Shulemson Heymann".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions en obtention de bills de divorce et sur lesquels reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 50

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 20 FÉVRIER 1953

PRIÈRE.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février 1953,—État indiquant:—1. Au cours de chacune des années 1951 et 1952, combien d'agriculteurs exploitaient des fermes dans chaque province?

2. Au cours des années ci-haut mentionnées, combien d'exploitants de fermes, dans chaque province, avaient un revenu net, *a*) de moins de $500, *b*) de $500 à $750, *c*) de $750 à $1,000, *d*) de $1,000 à $1,250, *e*) de $1,250 à $1,500, *f*) de $1,500 à $2,000, *g*) de $2,000 à $2,500, *h*) de plus de $2,500?

3. Au cours de 1951 et 1952, combien d'agriculteurs ont exploité des fermes, *a*) de 100 arpents ou moins, *b*) de 100 à 160 arpents, *c*) de 160 à 320 arpents, *d*) de 320 à 480 arpents, *e*) de 480 à 640 arpents, *f*) de 640 à 960 arpents, *g*) de 960 à 1,280 arpents, *h*) de plus de 1,280 arpents?

4. Quelle somme les agriculteurs ont-ils versée en impôt sur le revenu, dans chaque province, au cours de chacune des années ci-haut mentionnées?

M. Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février 1953:—Copie de toute correspondance, datée depuis le 1er juillet 1951, entre l'inspecteur régional du ministère des Postes à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) et toutes personnes demeurant à Johnsville, comté de Carleton (Nouveau-Brunswick), relativement à toute recommandation en faveur de l'octroi, à un particulier, du contrat de transport postal, en 1952-1953, pour la route rurale n° 1 de Bath, au Nouveau-Brunswick.

M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 février 1953,—État indiquant:—1. Quel a été le nombre de taureaux de race achetés dans la province de Québec par le ministère fédéral de l'Agriculture, depuis dix ans?

2. Quel a été le nombre de taureaux de chaque race, achetés dans le district de Québec et le district de Montréal respectivement, depuis dix ans?

3. Quel a été le prix payé pour chacun de ces taureaux?

4. Quel est le nom des vendeurs et quel est le nombre de sujets vendus par chacun d'eux, depuis dix ans?

5. Quel a été le nombre de sujets prêtés dans chacun des districts de Québec et de Montréal, depuis dix ans?

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus la première fois, respectivement, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 144 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation les Syndics, apostoliques des Frères mineurs ou Franciscains du Canada Occidental".—M. *Dechêne.*

Bill nº 145 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation le Synode Évangélique Luthérien de l'Ouest du Canada".—M. *Knight.*

Bill nº 146 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "The Detroit and Windsor Subway Company".—M. *Brown* (Essex-Ouest).

Bill nº 147 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant les Syndics apostoliques des Frères mineurs ou Franciscains".—M. *Pinard.*

Bill n 148 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la statistique".—M. *Howe.*

Bill nº 149 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation Canadian Reinsurance Company".—M. *Cameron.*

Bill nº 150 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Callow Veterans' and Invalids' Welfare League".—M. *Balcom.*

Bill nº 151 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rolph Julian La France".—M. *Winkler.*

Bill nº 152 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Gold". —M. *Winkler.*

Bill nº 153 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Margaret MacRury Jordan".—M. *Winkler.*

Bill nº 154 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Agnes Costignan Entwistle".—M. *Winkler.*

Bill nº 155 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Sturman Spirer".—M. *Winkler.*

Bill nº 156 (J-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Kathleen Small Finlayson".—M. *Winkler.*

Bill nº 157 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Irene Balogh Katona".—M. *Winkler.*

Bill nº 158 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Zoe Audrey Birch Butler".—M. *Winkler.*

Bill nº 159 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Mewhirter Mitchell Cameron".—M. *Winkler.*

Bill nº 160 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Smith Gray".—M. *Winkler*.

Bill nº 161 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Lowsky Blatt".—M. *Winkler*.

Bill nº 162 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Shulemson Heymann".—M. *Winkler*.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les pouvoirs d'urgence.

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité;

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les bills suivants sont lus, respectivement, une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills).

Bill nº 113 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Irène Bastien Taschereau".

Bill nº 114 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Gordon Quinn".

Bill nº 115 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Brennan".

Bill nº 116 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Collingwood".

Bill nº 117 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Malcolm Stephen".

Bill nº 118 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Lane Taylor".

Bill nº 119 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Gordon Fowler".

Bill nº 120 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Florence Flack Towne".

Bill nº 121 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Katherine Randell Clarke".

Bill nº 122 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ralph Wellington Goodyear".

Bill nº 123 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donalda Gagnon Fontaine".

Bill nº 124 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Sylvaine Alain Dahlstrom".

Bill nº 125 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Schwartz Cohen".

Bill nº 126 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Mislovitch Cohen".

Bill nº 127 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Miki Simon Werkzeig, autrement connue sous le nom de Minnie Miki Simon Werk".

Bill nº 128 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Antonio Proietti".

Bill nº 129 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Hier Blant".

Bill nº 130 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Irene Roddis Galbraith".

Bill nº 131 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Helen Jean Morton Starke".

Bill nº 132 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Barney Flegal".

Bill nº 133 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Renée Emond Walker".

Bill nº 134 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edwin George Chafe".

Bill nº 135 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Violet Perlson Wright".

Bill nº 136 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Eadie Kerr Britton".

Bill nº 137 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Robert Stirling Henry".

Bill nº 138 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth Thelma Webb Crothers".

Bill nº 139 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Lilian Baron Brumby".

Bill nº 140 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Blain Cousineau".

Bill nº 141 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Angelina Maria Di Battista Gill".

Bill nº 142 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Snoade Hilder".

(Bills publics)

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 108, Loi modifiant le Code criminel (Peine capitale);

M. Thatcher, appuyé par M. Knight, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme il s'élève un débat, ledit débat est ajourné sur motion de M. Herridge.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 163 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile-Léa Sauvé Rhéaume".

Bill n° 164 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Frederick Shaw".

Bill n° 165 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Arthur Dorsay".

Bill n° 166 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Green Wainer".

Bill n° 167 (V-5 du Sénat), intuilté: "Loi pour faire droit à Mildred Isabel Lunan Aspell".

Bill n° 168 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Martz Kurtzman".

Bill n° 169 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Smaga Melnitzky".

Bill n° 170 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Hillcoat".

Bill n° 171 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Gibbons Bastien".

Bill n° 172 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Martha Sharkey MacInnes".

Bill n° 173 (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gittel Gershonowitch Hammer".

Bill n° 174 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Louise Devenish".

Bill n° 175 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Evelyn Lucy Watts Paterson".

Bill n° 176 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Édouard Charles Pichette".

Bill n° 177 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecilia Rachel Baird".

Bill n° 178 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Verna Kirstine Dam Credico".

Bill n° 179 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Parent Leblanc".

Bill n° 180 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Blima Blossom Wendy Weitzman Thompson".

Bill n° 181 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Edgar Roger Roland Bisaillon".

Bill nº 182 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Lois MacLeod McPhee".

Bill nº 183 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dessie Fowler Taylor".

Bill nº 184 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Trudy Nugent Barnett".

Bill nº 185 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Dampierre Ross".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions en obtention de bills de divorce et sur lesquels reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les pouvoirs d'urgence, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures et deux minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 51

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 23 FÉVRIER 1953

Prière.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-quatrième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-quatrième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Robert Edward Francis Clements, de Montréal (P.Q.), époux de Sarah Teresa Tillett Clements.

De Marie Claire Marcelle Suzanne Langlois Crowe, dit Cockell, épouse de Lester Ellwood Crowe, dit Cockell, de Montréal (P.Q.).

De Joseph Henri Jacques Gaston Lareault, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Thérèse Louise Françoise Flageol Lareault.

De Pearle Elizabeth McLeod Martin, épouse d'Herbert Ian Martin, de Montréal (P.Q.).

De Roland Masson, de Montréal (P.Q.), époux de Madeleine Morin Masson.

D'Helen Vera Cater Morgan, épouse de William Cameron Morgan, de Montréal (P.Q.).

De Joseph-Marcel Plourde, de Joliette (P.Q.), époux d'Aline Beaudry Plourde.

De Gérard Richer, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Rose Galasso Richer.

D'Aimé Arthur Roy, de Rock-Island (P.Q.), époux d'Ethel Elizabeth Smith Roy.

M. Lesage, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Rapport du surintendant des assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1951, sur les compagnies de petits prêts et sur les prêteurs d'argent licenciés sous le régime de la Loi des petits prêts, 1939.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, —Copies d'arrêtés en conseil rendus en vertu des dispositions de la Loi des chemins de fer nationaux du Canada, S.R.C. 1927, chapitre 172, article 19 (2), comme il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1953-197, approuvé le 13 février 1953: modifiant les termes suivant lesquels les biens du chemin de fer et du service de vapeurs de Terre-Neuve ont été confiés à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada pour administration et exploitation.

Arrêté en conseil C.P. 1953-208: modifiant de nouveau les termes suivant lesquels des biens avaient été confiés à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada pour administration et exploitation en vertu de l'arrêté du conseil C.P. 115 modifié, du 20 janvier 1923.

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,— Copies d'arrêtés en conseil rendus en vertu des dispositions de la Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement, Statuts du Canada 1945 (2e session), chapitre 14, comme il suit:

Arrêté en conseil C.P. 7464, approuvé le 28 décembre 1945: nommant M. David B. Mansur, de la ville d'Ottawa, président de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Arrêté en conseil C.P. 5156, approuvé le 25 octobre 1950: approuvant la nomination, par le comité d'administration de la Société centrale d'hypothèques et de logement, de M. P. S. Secord, d'Ottawa, comme vice-président de ladite société.

Arrêté en conseil C.P. 4656, approuvé le 22 décembre 1952: approuvant la résolution des administrateurs de la Société centrale d'hypothèques et de logement nommant de nouveau M. David B. Mansur au poste de président de ladite société.

Sur motion de M. MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), le deuxième rapport du comité permanent du Règlement, présenté le jeudi 19 février, est agréé.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Churchill soit substitué à celui de M. Diefenbaker; et

Que le nom de M. Gauthier (Lac Saint-Jean) soit substitué à celui de M. Pinard sur la liste des membres du comité spécial du droit criminel.

M. Argue, appuyé par M. Knight, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 186, Loi modifiant la Loi des grains (Répartition des wagons), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 163 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile-Léa Sauvé Rhéaume".—M. *Winkler.*

Bill nº 164 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Frederick Shaw".—M. *Winkler.*

Bill nº 165 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Arthur Dorsay".—M. *Winkler.*

Bill nº 166 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Green Wainer".—M. *Winkler.*

Bill nº 167 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Isabel Lunan Aspell".—M. *Winkler.*

Bill nº 168 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Martz Kurtzman".—M. *Winkler.*

Bill nº 169 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire dront à Elizabeth Smaga Melnitzky".—M. *Winkler.*

Bill nº 170 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Hillcoat".—M. *Winkler.*

Bill nº 171 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Gibbons Bastien".—M. *Winkler.*

Bill nº 172 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Martha Sharkey MacInnes".—M. *Winkler.*

Bill nº 173 (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gittel Gershonowitch Hammer".—M. *Winkler.*

Bill nº 174 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Louise Devenish".—M. *Winkler.*

Bill nº 175 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Evelyn Lucy Watts Paterson".—M. *Winkler.*

Bill nº 176 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Édouard Charles Pichette".—M. *Winkler.*

Bill nº 177 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecilia Rachel Baird".—M. *Winkler.*

Bill nº 178 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Verna Kirstine Dam Credico".—M. *Winkler.*

Bill nº 179 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Parent Leblanc".—M. *Winkler.*

Bill N° 180 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Blima Blossom Wendy Weitzman Thompson".—M. *Winkler.*

Bill n° 181 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Edgar Roger Roland Bisaillon".—M. *Winkler.*

Bill n° 182 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Lois MacLeod McPhee".—M. *Winkler.*

Bill n° 183 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dessie Fowler Taylor".—M. *Winkler.*

Bill n° 184 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Trudy Nugent Barnett".—M. *Winkler.*

Bill n° 185 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Dampierre Ross".—M. *Winkler.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Wright*—1. Quels sont les produits agricoles actuellement achetés par l'Office de soutien des prix agricoles, en indiquant les catégories achetées et les prix versés?

2. Depuis le 1er janvier 1952, quels produits agricoles l'Office a-t-il achetés, en indiquant *a*) les quantités, *b*) les catégories et les prix?

3. Quelles quantités de ces produits l'Office a-t-il vendues jusqu'à ce jour, en indiquant les catégories et les prix?

4. Quelle est la valeur de tous les produits actuellement stockés par l'Office de soutien des prix agricoles, en indiquant *a*) les catégories, *b*) les prix?

Par M. *Charlton*—1. Combien de livres de porc de conserve le Gouvernement a-t-il achetées au cours de chaque mois, depuis janvier 1952?

2. De qui a-t-il effectué ces achats et quels en ont été le prix et la quantité dans chaque cas?

3. Au cours de chaque mois, depuis janvier 1952, quel a été le total des ventes de porc de conserve effectuées par le Gouvernement, en indiquant la quantité et la valeur?

4. Par l'entremise de quels organismes a-t-on effectué ces ventes, en indiquant la quantité et le prix versé dans chaque cas?

5. De quelle quantité de porc de conserve le Gouvernement dispose-t-il actuellement?

Par M. *White* (Middlesex-Est)—1. Combien d'autoneiges a-t-on achetés de la *Bombadier Snowmobile Company*, de Valcourt (Québec), pour le compte du ministère de la défense nationale, au cours de chaque année, de 1946 à 1952 inclusivement?

2. Combien d'autoneiges a-t-on achetés de la société ci-haut mentionnée pour le compte d'autres ministères du gouvernement canadien, de 1946 à 1952 inclusivement?

3. Quel a été le coût global de ces autoneiges au cours de chaque année, de 1946 à 1952 inclusivement?

Par M. *Knowles*—1. Quelles catégories de personnes à l'emploi d'organismes du gouvernement fédéral, mais qui ne relèvent pas du service civil, bénéficient de la semaine de travail de cinq jours?

2. Quel est le nombre de personnes à l'emploi de chacun de ces organismes?

3. En 1950, 1951 et 1952, combien de semaines par année les fonctionnaires ont-ils bénéficié de la semaine de travail de cinq jours?

4. Depuis le 1er janvier 1951, le Gouvernement a-t-il reçu des requêtes demandant que l'on accorde la semaine de travail de cinq jours aux fonctionnaires pendant toute l'année? Dans le cas de l'affirmative, de qui a-t-il reçu ces requêtes?

5. Quel cas le Gouvernement a-t-il fait de ces requêtes?

6. Quel progrès le Gouvernement a-t-il accompli en vue de se préparer à accorder la semaine de travail de cinq jours à tous les fonctionnaires et autres employés du Gouvernement?

Par M. *Robichaud*—1. Quel est, actuellement, le nombre de services de transport postal rural, dans le comté de Gloucester (Nouveau-Brunswick)?

2. Quels sont les noms, adresses et rémunération de chaque facteur rural?

3. Quelle distance parcourt chaque entrepreneur de transport postal rural au cours de son itinéraire respectif?

4. Quelle est la date d'expiration de chacun des contrats des entrepreneurs ci-haut mentionnés?

Par M. *Catherwood*—En 1952, quelle somme globale le Canada a-t-il versée pour la construction de navires de toutes sortes et pour l'équipement de navires, *a*) au Royaume-Uni, *b*) aux États-Unis?

Par M. *Pearkes*—1. A l'égard de quels ponts-routes traversant des rivières ou autres cours d'eau le Gouvernement a-t-il participé à la construction ou à l'entretien depuis le 1er janvier 1949 jusqu'à ce jour?

2. Où sont situés ces ponts-routes?

3. A combien s'élève l'aide accordée par le Gouvernement?

4. Au cours de la présente année, le Gouvernement accorde-t-il des sommes d'argent pour la construction ou la reconstruction de ponts?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Robichaud*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée, depuis le 1er janvier 1949 jusqu'à ce jour, entre le bureau de l'inspecteur du bureau de poste régional de Saint-Jean, (Nouveau-Brunswick), le ministre ou tout autre fonctionnaire du ministère des Postes, à Ottawa, et toute autre personne relativement au changement d'emplacement et de maître de poste récemment effectué au bureau de poste de Saint-Léolin, dans le comté de Gloucester (Nouveau-Brunswick).

Par M. *Browne* (Saint-Jean-Ouest)—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance reçue par tout ministère du Gouvernement, depuis le 1er avril 1949 jusqu'à ce jour, concernant l'établissement d'un port national à Terre-Neuve.

Par M. *Browne* (Saint-Jean-Ouest)—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance reçue par tout ministère du Gouvernement, depuis le 1er avril 1949 jusqu'à ce jour, concernant l'établissement d'un parc national à Terre-Neuve.

Par M. *Robichaud*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance reçue ou envoyée par tout ministère du Gouvernement, depuis le 1er janvier 1945 jusqu'à ce jour, relativement à la construction, à Caraquet, comté de Gloucester (Nouveau-Brunswick), d'un édifice public destiné à servir de bureau de poste ou à d'autres services administratifs.

Par M. *Goode*—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance échangée entre la province de la Colombie-Britannique et la Commission des transports, relativement à la requête de la *Trans-Mountain Oil Pipe Line Company* demandant le prolongement du pipeline de la compagnie depuis Sumas jusqu'à la frontière internationale.

M. Gillis, appuyé par M. Bryce, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production d'un état indiquant les noms de toutes les sociétés commerciales du Canada qui importent des États-Unis *a*) de l'anthracite, *b*) du charbon bitumineux.

Et ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Aylesworth,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Coyle,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drew,
Fair,
Fulton,
Gagnon,
Gibson,
Gillis,
Graydon,
Green,
Hansell
Harkness
Hees,
Herridge,
Johnston,
Jones,
Knight,
Lennard,
Low,
MacInnis,
MacLean (Queens),
McLure,
Montgomery,
Murphy,
Noseworthy,
Pearkes,
Quelch,
Robichaud,
Ross (Souris),
Shaw,
Spence,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Tustin,
Wright,
Wylie—50.

NON:

Messieurs

Abbott,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Bennett,
Blanchette,
Boucher,
Bradette,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Byrne,
Campney,
Cardin,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Claxton,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Verdun-La Salle),
Croll,
Darroch,
Dechêne,
Decore,
Deslières ,
Dewar,
Dumas,
Dupuis,
Eyre,
Ferrie,
Follwell,
Fournier (Hull),
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Portneuf),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gingras,
Goode,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Harris,
Harrison,
Helme,
Hetland,
Hosking,

Howe,
Huffman,
James,
Jutras,
Kent,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Léger,
Lesage,
MacDougall,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCann,
McCulloch,
McCusker,
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McMillan,
Mott,
Mutch,
Pouliot,
Prudham,
Riley,
Rousseau,
St-Laurent,
Simmons,
Smith (Queens-Shelburne),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tremblay,
Valois,
Viau,
Warren,
Weir,
Whiteside,
Whitman,
Winters,
Wood—96.

M. Diefenbaker, appuyé par M. Black (Cumberland), propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production d'une copie de tous chèques destinés, au cours des mois de décembre 1952 et janvier 1953, à tous les fonctionnaires ou membres du conseil d'administration de la Société centrale d'hypothèques et de logement qui touchaient ou touchent des traitements de $10,000 ou plus.

Et ladite motion, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Aylesworth,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Coyle,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drew,
Fair,
Fulton,
Gagnon,
Gibson,
Gillis,
Graydon,
Green,
Hansell,
Harkness,
Hees,
Herridge,
Johnston,
Jones,
Knight,
Lennard,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
MacLean (Queens),
McLure,
Montgomery,
Murphy,
Noseworthy,
Pearkes,
Pouliot,
Quelch,
Robichaud,
Ross (Souris),
Shaw,
Spence,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Tustin,
Wright—51.

NON:

Messieurs

Abbott,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Bennett,
Blanchette,
Boucher,
Bradette,
Brown (Essex-Ouest),
Byrne,
Campney,
Cardin,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Claxton,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Verdun-La Salle),
Croll,
Darroch,
Dechêne,
Decore,
Deslières,
Dewar,
Dumas,
Dupuis,
Eyre,
Ferrie,
Follwell,
Fournier (Hull),
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Portneuf),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gingras,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Harris,
Harrison,
Helme,
Hetland,
Hosking,
Howe,
Huffman,

James,
Jutras,
Kent,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Léger,
Lesage,
MacDougall,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught
McCann,
McCulloch,
McCusker,
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McMillan,
McWilliam,
Mott,
Mutch,
Prudham,
Richard (Ottawa-Est),
Riley,
Rousseau,
St-Laurent,
Simmons,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tremblay,
Valois,
Viau,
Warren,
Weir,
Whiteside,
Whitman,
Winters,
Wood—95.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les pouvoirs d'urgence, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 52

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 24 FÉVRIER 1953

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 février 1953,—État indiquant:—1. L'administration des Chemins de fer nationaux du Canada a-t-elle pris des mesures en vue de supprimer le seul service quotidien de transport pour voyageurs et messageries entre Bathurst et Tracadie, par voie de Shippigan, dans le comté de Gloucester (Nouveau-Brunswick)?

2. S'il en est ainsi, quelles mesures ont été adoptées par le ministère des Postes relativement à la livraison quotidienne du courrier à Grand-Anse, Caraquet, Shippigan, Inkerman et Tracadie, dans ledit comté?

3. L'administration des Chemins de fer nationaux du Canada verra-t-elle à l'établissement d'un service quotidien de convoi à marchandises, aller et retour, entre Bathurst et Tracadie, par voie de Shippigan?

4. Sinon, quel autre mode de livraison de marchandises l'administration a-t-elle envisagé?

5. L'administration des Chemins de fer nationaux a-t-elle étudié ou examiné l'à-propos ou la possibilité d'effectuer les livraisons de marchandises ou de messageries destinées aux îles de Shippigan et de Miscou, dans le comté de Gloucester (Nouveau-Brunswick), au moyen de camions qui circuleraient entre Shippigan, la gare du National-Canadien et les îles ci-dessus mentionnées?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 février 1953,—État indiquant:—1. Quelles sociétés d'élévateurs indiquaient *a*) des déchets, *b*) des excédents de céréales, au cours de la campagne agricole terminée le 31 juillet 1952?

2. Quelle a été la quantité de déchets ou d'excédents de blé, d'avoine, d'orge, de seigle et de graine de lin de chaque société?

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens.

Et comme le débat se poursuit;

M. Macdonnell (Greenwood), appuyé par M. Ross (Souris), propose en amendement: Que tous les mots qui suivent le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les suivants:

"La Chambre regrette qu'en vertu du présent budget le Gouvernement se propose de prélever plus d'argent des contribuables canadiens que jamais auparavant, pour fins de dépenses d'ordre militaire et civil, sans que des mesures efficaces soient prises pour:

a) mettre fin au gaspillage, à la prodigalité et à l'incompétence administrative;

b) accorder des diminutions d'impôts à ceux qui en ont le plus besoin;

c) encourager les cultivateurs canadiens à faire face aux conséquences graves qu'entraînent la perte de marchés et le rabaissement des prix qui résultent de la politique du Gouvernement en matière d'agriculture et d'organisation des marchés;

d) permettre qu'il soit procédé à une enquête indépendante sur la comptabilité et l'administration du ministère de la Défense nationale."

Et comme la question est mise en délibération;

M. Coldwell, appuyé par M. MacInnis, propose,—Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots suivants:

"La Chambre regrette en outre que le budget actuel soit un budget qui profite aux riches, en ce qu'il

(1) rend rétroactifs au 1er janvier les dégrèvements d'impôts pour les sociétés mais non pas pour les particuliers;

(2) double la tranche soustraite au taux intégral de l'impôt sur les sociétés, mais laisse tels quels les abattements prévus dans le cas des particuliers; et

(3) double les dégrèvements accordés aux actionnaires quant aux dividendes, sans accorder de tels dégrèvements à ceux dont le travail rend possible la distribution de ces dividendes."

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les bills suivants sont lus la deuxième fois, respectivement, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général:*

Bill nº 144 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation les Syndics apostoliques des Frères mineurs ou Franciscains du Canada Occidental".

Bill nº 145 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation le Synode Évangélique Luthérien de l'Ouest du Canada".

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 146 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant The Detroit and Windsor Subway Company";

M. Brown (Essex-Ouest), appuyé par M. Helme, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

Le Bill nº 147 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant les Syndics apostoliques des Frères mineurs ou Franciscains", est lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent des bills privés en général.*

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 149 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Canadian Reinsurance Company";*

M. Cameron, appuyé par M. Boisvert, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 150 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Callow Veterans' and Invalids' Welfare League";

M. Balcom, appuyé par M. Cruickshank, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent des bills privés en général.*

Les bills suivants sont lus une deuxième fois, respectivement, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat au sujet des pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):—

Bill nº 151 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rolph Julian La France".

Bill nº 152 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Gold".

Bill nº 153 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Margaret MacRury Jordan".

Bill nº 154 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Agnes Costigan Entwistle".

Bill nº 155 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Sturman Spirer".

Bill nº 156 (J-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Kathleen Small Finlayson".

Bill nº 157 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Irene Balogh Katona".

Bill nº 158 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Zoe Audrey Birch Butler".

Bill nº 159 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Mewhirter Mitchell Cameron".

Bill nº 160 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Smith Gray".

Bill nº 161 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Lowsky Blatt".

Bill nº 162 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Shulemson Heymann".

Bill nº 163 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile-Léa Sauvé Rhéaume".

Bill nº 164 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Frederick Shaw".

Bill nº 165 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Arthur Dorsay".

Bill nº 166 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Green Wainer".

Bill nº 167 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Isabel Lunan Aspell".

Bill nº 168 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Martz Kurtzman".

Bill nº 169 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Smaga Melnitzky".

Bill nº 170 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Hillcoat".

Bill nº 171 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Gibbons Bastien".

Bill nº 172 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Martha Sharkey MacInnes".

Bill nº 173 (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gittel Gershonowitch Hammer".

Bill nº 174 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Louise Devenish".

Bill nº 175 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Evelyn Lucy Watts Paterson".

Bill nº 176 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Édouard Charles Pichette".

Bill nº 177 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecilia Rachel Baird".

Bill nº 178 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Verna Kirstine Dam Credico".

Bill nº 179 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Parent Leblanc".

Bill Nº 180 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Blima Blossom Wendy Weitzman Thompson".

Bill nº 181 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Edgar Roger Roland Bisaillon".

Bill nº 182 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Lois MacLeod McPhee".

Bill nº 183 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dessie Fowler Taylor".

Bill nº 184 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Trudy Nugent Barnett".

Bill nº 185 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Dampierre Ross".

(Bills publics)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 112, Loi modifiant le Code criminel (Haines de race, de religion ou de classe), est appelé et réservé.

L'ordre afférent à la reprise du débat ajourné sur la proposition de motion de M. Argue: Que le Bill nº 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935. (Paiement au titre de l'emmagasinage dans les fermes), soit maintenant lu une deuxième fois, est appelé et réservé.

L'ordre afférent à la reprise du débat ajourné sur la proposition de motion de M. Thatcher: Que le Bill nº 108, Loi modifiant le Code criminel (Peine capitale), soit maintenant lu une deuxième fois, est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 186, Loi modifiant la Loi des grains du Canada (Répartition des wagons), est appelé et réservé.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée,

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill nº 19, Loi modifiant la Loi aidant à la construction de navires au Canada.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'agrément de la Chambre:

Bill nº 187 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant un certain brevet et une certaine demande de brevet de Florence F. Loudon."

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Lesage.

Sur motion de M. Fournier (Hull), la Chambre s'ajourne à 9 h. 57 du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 53

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 25 FÉVRIER 1953

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-neuvième rapport du greffier des pétitions exposant qu'il a examiné la pétition suivante présentée, le 24 février, par M. Winkler, savoir:

D'Hanus Braun, connu sous le nom de John Browne, de Montréal (P.Q.), époux d'Hana Singer Braun, connue sous le nom d'Hana Singer Browne, demandant l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre son mariage et de lui accorder un divorce.

Quoique cette pétition soit conforme à l'article 68 du Règlement, il constate qu'elle a été déposée après le délai prescrit à l'article 92 du Règlement, et pour cette raison, elle ne doit pas être reçue.

M. Claxton, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Liste de documents diplomatiques (Recueil des traités du Canada), comme il suit:—

Échange de notes entre le Canada et l'Italie constituant un accord relatif à la délivrance de visas, comportant des entrées multiples, aux représentants diplomatiques, fonctionnaires et non-immigrants, signées à Rome le 10 octobre 1952. (en anglais et en français).

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique constituant un accord relatif à la construction et à l'utilisation par l'aviation des États-Unis d'installations de communications à Terre-Neuve, signées à Ottawa les 4 et 8 novembre 1952. (en anglais et en français).

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique constituant un accord au sujet de l'attribution de canaux de télévision, signées à Ottawa le 23 avril et 23 juin 1952. (en français et en anglais).

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique constituant un accord relatif à l'extension et à la coordination du réseau continental de défense par radar, signées à Washington le 1er août 1951. (en anglais et en français).

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 février 1953,—État indiquant:—1. Quel est le nombre de fermes dans chaque province du Canada?

2. Quel est le nombre d'inspecteurs d'impôt sur le revenu ou de cotiseurs en matière de revenu agricole dans chaque province du Canada?

3. Par province, quel a été, en 1951, le revenu immédiat provenant de la vente de produits de la ferme?

4. Par province, quel a été, en 1951, le revenu immédiat moyen de chaque ferme?

5. Dans chaque province, quelle somme a-t-on dépensée à l'égard des inspecteurs de l'impôt sur le revenu et des cotiseurs en matière de revenu agricole?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 février 1953,—État indiquant:—1. Quels avocats ou quels notaires demeurant dans les comtés de Carleton et Victoria (Nouveau-Brunswick) ont agi en qualité de représentants de divers ministères ou commissions du gouvernement fédéral, au cours des années financières 1948-1949, 1949-1950, 1950-1951, 1951-1952, et depuis le 1er avril au 31 décembre 1952?

2. Quelles sommes a-t-on versées à chacun d'eux et à l'égard de quels services a-t-on versé cette somme?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—1. En tout temps depuis le 1er janvier 1948, la *Canadian Junk Company* a-t-elle obtenu *a*) des chemises, *b*) toutes autres marchandises ou fournitures provenant de l'Armée canadienne ou de tout ministère ou organisme du Gouvernement?

2. Dans le cas de l'affirmative, en quelles quantités et à quel prix?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 février 1953,—État indiquant:—1. *a*) Le gouvernement du Canada, ou l'un de ses ministères ou organismes, ou *b*) la société *Canadair Limited*, ont-ils, en aucun temps, accordé à la *Enamel and Heating Products Limited*, de Sackville (Nouveau-Brunswick), ou conclu avec celle-ci quelque contrat, sous-contrat, accord, sous-accord ou arrangement quelconque, en vue de la production ou fabrication, ou de la production ou fabrication à un certain moment ou à une certaine phase, d'empennages ou d'autres pièces (i) d'avions à réaction Sabre F86, quels que soient le modèle, le chiffre ou la lettre qui les désignent, ou (ii) d'avions de formation T33?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quand a-t-on attribué ou conclu ce contrat, sous-contrat, accord, sous-accord ou arrangement; *b*) à l'égard de combien d'unités; *c*) quelle était, dans chaque cas, la somme totale d'argent prévue ou à prévoir à cet égard?

3. Y a-t-il eu production de quelques unités aux termes de ce contrat, sous-contrat, accord, sous-accord ou arrangement? Dans le cas de l'affirmative, quel en a été le nombre?

4. Le contrat, etc., est-il encore en vigueur?

5. Dans le cas de l'affirmative, pour quand prévoit-on une première livraison?

6. Le Gouvernement, ou l'un de ses ministères ou organismes, ou toute autre personne ou corporation, fournit-il quelque usine ou outillage aux fins susdites, ou paie-t-il quelque montant à cet égard, et dont les frais sont ou seront imputables sur le trésor fédéral? Dans le cas de l'affirmative, quels ont été ou quels seront ces frais?

7. Quelque autre somme d'argent a-t-elle été versée par le Gouvernement, ou en son nom, ou quelque somme d'argent, réclamation ou paiement ont-ils été versés par toute autre personne ou corporation, qui seront finalement imputables sur le trésor fédéral, en vertu d'un tel contrat, etc.? Dans le cas de l'affirmative, quel est ce montant?

Mme Fairclough, appuyée par M. Coyle, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 188, Loi assurant aux femmes une égalité de salaire pour un travail de valeur égale, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 187 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant un certain brevet et une certaine demande de brevet de Florence F. Loudon".—M. *Cavers.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Fair*—1. Le 1er février 1945, quel était le tarif-marchandises, par cent livres, pour le transport de Toronto à *a*) Winnipeg, *b*) Regina, *c*) Edmonton, *d*) Vancouver, des articles suivants: chaussures, couvertures, mercerie, clous, conserves, fil de fer barbelé, accessoires électriques, machines agricoles, automobiles et camions destinés aux travaux agricoles?

2. Quels étaient les tarifs correspondants, pour le transport des mêmes catégories de marchandises, de Toronto aux endroits précités, *a*) le 1er février 1950 et *b*) le 1er février 1953?

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Transports, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Nowlan*—1. Quelque ministère ou organisme du gouvernement canadien a-t-il un navire du nom de *LeHave*?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelles fins et de quelle personne ou société a-t-il acheté ledit navire?

3. Quel en a été le prix d'achat?

4. Ledit navire, depuis son achat, a-t-il été monté par un équipage? Dans le cas de l'affirmative, de combien de personnes se composait l'équipage, et quelle distance le navire a-t-il parcourue?

5. Quelle somme a-t-on dépensée pour l'exploitation dudit navire depuis son achat?

6. A l'exception des frais d'exploitation, quelle somme d'argent a-t-on dépensée pour ledit navire, son outillage et son équipement, ou à cet égard, et à quelles fins a-t-on effectué de telles dépenses?

7. Envisage-t-on d'autres modifications, réparations, améliorations ou rajouts à l'égard dudit navire, de son outillage ou équipement?

8. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on demandé des soumissions, et quelle somme escompte-t-on dépenser, et à quelles fins, pour lesdites modifications, réparations, améliorations ou rajouts?

Par M. *Browne* (Saint-Jean-Ouest)—1. Au cours de l'année financière 1951-1952, quelle a été la valeur des exportations en provenance des ports de Terre-Neuve?

2. Au cours de l'année financière 1951-1952, quelle a été la valeur des importations expédiées dans les ports de Terre-Neuve?

3. Au cours des années 1949-1950, 1950-1951 et 1951-1952, quelle quantité de marchandises les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils transportées à North-Sydney en vue de les expédier à certains endroits de Terre-Neuve?

4. Au cours de la même période, quelle quantité de marchandises les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils transportées pour expédition, de Terre-Neuve à North-Sydney?

Par M. *Knowles*—1. Quels sont les noms des entrepreneurs qui exécutent des travaux de construction de défense à Churchill, Rivers, Shilo, Portage-la-Prairie, Gimli, Moose-Jaw, Saskatoon, Claresholm, Penhold, Calgary, Namao, Edmonton, Cold-Lake, Uplands, Rockcliffe, Downsview, Cobourg et Ville La-Salle?

2. Quel est le montant du contrat ou des contrats adjugés à chacun des entrepreneurs mentionnés à la question 1, depuis le 1er janvier 1948?

3. Quelle somme globale a-t-on dépensée pour chaque entreprise dans tous les cas où elle a été parachevée?

4. Combien de ces entreprises a-t-on parachevées dans le temps stipulé au contrat? Quelles sont les entreprises non encore parachevées?

5. A l'égard de quelles entreprises des sommes d'argent additionnelles ont-elles été requises avant leur parachèvement?

6. Le ministère de la Défense nationale, le ministère de la Production de défense, ou la Société centrale d'hypothèques et de logement ont-t-ils reçu des plaintes de la part de fonctionnaires de l'OTAN relativement à des bases d'instruction demeurées inachevées? Dans le cas de l'affirmative, quelle était la nature de ces plaintes?

7. Les officiers d'aviation sont-ils satisfaits des progrès accomplis jusqu'à ce jour dans les travaux de construction?

8. Le ministère de la Défense nationale, le ministère de la Production de défense, ou la Société centrale d'hypothèques et de logement, ont-ils reçu des plaintes de la part d'entrepreneurs au sujet de la lenteur avec laquelle Ottawa livre les plans et devis et de la lenteur avec laquelle ils obtiennent l'acier?

9. Au cours des années 1950, 1951 et 1952, combien de fois les ministres de la Défense nationale, de la Production de Défense et le ministre des Ressources et du Développement économique, se sont-ils concertés afin d'étudier la coordination de leurs efforts, vu les fortes sommes d'argent à dépenser pour la défense?

10. Au cours des mêmes années, combien de séances les représentants de ces ministères ont-ils tenues aux mêmes fins?

Par M. *Robichaud*—1. Depuis le 1[er] janvier 1949 jusqu'à ce jour, combien d'ensembles de vivoir (chesterfields), de fauteuils de salon, d'appareils de radio, de carpettes, de tapis et d'autres articles d'ameublement, a-t-on achetés et installés dans les différents mess *a*) d'officiers, *b*) de sous-officiers, *c*) d'aviateurs, à la base d'opérations et d'instruction d'avions à réaction du Corps d'aviation royal canadien, à Chatham (Nouveau-Brunswick)?

2. Quel a été le prix d'achat de chacun des articles précités?

3. A-t-on demandé des soumissions pour l'achat desdits articles?

4. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quand, *b*) quels sont les noms et adresses des soumissionnaires et le montant de chaque soumission, *c*) à qui et quand a-t-on octroyé ces contrats?

5. Si l'on n'a pas demandé de soumissions, *a*) de quelles sociétés ou quels particuliers a-t-on acheté ces articles d'ameublement, *b*) quels sont les dates, les détails et les montants de ces achats?

Par M. *Cruickshank*—1. Quels sont les noms de l'entrepreneur et le montant de l'adjudication, à l'égard de chacun des quatorze contrats adjugés à l'aéroport de Comox?

2. Quel est le nombre des hangars en voie de construction?

3. Quel était le nombre de hangars disponibles avant l'octroi des contrats?

4. A quelles fins serviront les autres bâtiments?

M. St-Laurent propose,—Que, à l'égard du débat ajourné sur la motion du ministre des Finances portant que M. l'Orateur quitte le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, pour l'examen de l'exposé budgétaire présenté le jeudi 19 février 1953, et sur tout amendement ou tous amendements à la motion en cause, les dispositions de l'article 28 du Règlement soient suspendues le jeudi 26 février et le vendredi 27 février prochains.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, sur la proposition de motion d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) et la proposition de motion de sous-amendement de M. Coldwell.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Hees.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 54

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 26 FÉVRIER 1953

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour informer celle-ci que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'agrément de la Chambre:

Bill n° 189 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation Mid-Continent Pipelines Limited".

Bill n° 190 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi modificative de la Loi sur la citoyenneté canadienne".

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 25 février 1953, selon les dispositions de l'article six de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada de 1950 (1re session), (versions anglaise et française).

M. Fournier (Hull), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 16 février 1953:—Copie de tous mémoires, directives, arrêtés en conseil, règlements et autres documents, émis par tout ministère du Gouvernement, depuis le 1er janvier 1952, relativement à des mesures préventives contre l'invasion éventuelle d'épizooties contagieuses au Canada.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, présente à la Chambre,—Rapport intitulé: Placements privés et publics au Canada: prévisions de 1953.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1953,—État indiquant:—1. La maison portant le numéro 7, avenue Delaware, Ottawa, appartient-elle à la Couronne, du chef du Canada?

2. Dans le cas de l'affirmative, de qui, quand et à quel prix l'a-t-on achetée?

3. A quelles fins servait précédemment cette maison avant son achat? A-t-elle déjà servi d'ambassade ou de légation? Dans le cas de l'affirmative, pour quel pays?

4. A quelles fins sert-elle actuellement?

5. Quel est le nombre de pièces dans cette maison?

6. Depuis l'achat de cette maison, quel est le nombre approximatif de personnes qui l'a habitée à titre de domicile ou de demeure permanente, i. e., à l'exclusion de visiteurs occasionnels ou temporaires venus pour suivre des cours, etc.?

7. Quel est le coût annuel du chauffage et de l'entretien général de cette maison?

8. Quelle somme verse-t-on en salaires ou gages pour le personnel permanent, les services de conciergerie, etc.?

9. Combien de fois par semaine, en moyenne, se sert-on de cette maison pour donner des cours, des conférences, etc., ou aux autres fins dont il est fait mention à la partie 4 précitée?

10. Quelle est, en moyenne, le nombre de ceux qui se rendent à cette maison pour ces fins?

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Winkler, appuyé par M. Croll, il est ordonné,—Que la pétition en obtention de divorce de Hanus Braun, connu sous le nom de John Browne, présentée le 24 février 1953, ainsi que le rapport présenté à cet égard par le greffier des pétitions le 25 février 1953, soient renvoyés au comité permanent du Règlement afin qu'il formule les recommandations qu'il jugera opportunes.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. *Catherwood*—1. En 1952, quel a été, en dollars, la valeur globale des boissons alcooliques importées au Canada, en provenance *a*) du Royaume-Uni, *b*) des États-Unis?

2. Sur ces boissons alcooliques, quelle somme a-t-on perçue en *a*) taxes de vente, *b*) droits de douane, *c*) taxe d'accise?

Conformément à l'ordre spécial adopté le mercredi 25 février 1953, la Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Decore.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 55

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 27 FÉVRIER 1953

Le Greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur. Sur ce, M. Beaudoin (Vaudreuil-Soulanges), président des comités, monte au fauteuil à titre d'Orateur suppléant, en conformité du statut qui régit le cas de cette nature.

PRIÈRE.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport de la *Park Steamship Company Limited* pour les neuf mois terminés le 31 décembre 1952.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 février 1953,—État indiquant:—1. Combien y a-t-il de conserveries dans les Provinces maritimes, excepté les conserveries de homard, de sardine et de saumon?

2. Où sont-elles situées?

3. Outre celles ci-haut mentionnées, quelle quantité de conserves de poisson a-t-on importée au Canada, en 1951, et quelle somme a-t-on perçue en droits de douane à cet égard?

4. Quelle quantité de conserves de poisson a-t-on importée dans les Provinces maritimes, à l'exception de Terre-Neuve?

5. Y a-t-il de telles conserveries dans la province de Terre-Neuve?

M. Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 février 1953,—État indiquant:—1. Quel est, actuellement, le nombre de services de transport postal rural, dans le comté de Gloucester (Nouveau-Brunswick)?

2. Quels sont les noms, adresses et rémunération de chaque facteur rural?

3. Quelle distance parcourt chaque entrepreneur de transport postal rural au cours de son itinéraire respectif?

4. Quelle est la date d'expiration de chacun des contrats des entrepreneurs ci-haut mentionnés?

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus respectivement la première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:—

Bill nº 189 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation Mid-Continent Pipelines Limited".—M. *Larson.*

Bill nº 190 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi modificative de la Loi sur la citoyenneté canadienne".—M. *Harris.*

Conformément à l'ordre spécial adopté le mercredi 25 février 1953, la Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et comme le débat se poursuit:

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 187 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant un certain brevet et une certaine demande de brevet de Florence F. Loudon", est appelé et réservé.

(Bills publics)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 112, Loi modifiant le Code criminel (Haines de race, de religion ou de classe), est appelé et réservé.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Argue, appuyé par M. Bryce: Que le Bill nº 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935. (Paiement au titre de l'emmagasinage dans les fermes), soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,	Bryce,	Gillis,	Jones,
Argue,	Churchill,	Green,	Knight,
Brooks,	Dinsdale,	Harkness,	Lennard,
Browne (Saint-Jean-Ouest),	Fairclough (Mme),	Herridge,	MacInnis,
	Fulton,	Hodgson,	McLure,

Montgomery,
Murphy,
Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Robichaud,
Rowe,
Stanfield,
Tustin,
Wright—29.

Non:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Balcom,
Bater,
Blackmore,
Boisvert,
Boucher,
Bradette,
Bradley,
Byrne,
Campney,
Carter,
Cleaver,
Corry,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Cruickshank,
Darroch,
Dechêne,
Dickey,
Dumas,
Eyre,
Fair,
Ferrie,
Follwell,
Fournier (Hull),
Fulford,
Gagnon,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Portneuf),
Gourd (Chapleau),
Hansell,
Harrison,
Hetland,
Howe,
Johnston,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Larson,
Léger,
Little,
Low,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCulloch,
McCusker,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McWilliam,
Major,
Mott,
Mutch,
Prudham,
Quelch,
Richard (Ottawa-Est),
Riley,
Rousseau,
Simmons,
Studer,
Viau,
Warren,
Weir,
Whiteside,
Winkler,
Winters,
Wood,
Wylie—76.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'agrément de la Chambre:—

Bill nº 191 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada, 1934".

Bill nº 192 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Rose Anne Rihel Kowalski".

Bill nº 193 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Critch".

Bill nº 194 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edwin George Godden".

Bill nº 195 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lottie Mendelman Brand".

Bill nº 196 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacob Titsch".

Bill nº 197 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Percy Bell".

Bill nº 198 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Doris Martin Martin".

Bill nº 199 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Moulard Cumming Wright".

Bill nº 200 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Dunn".

Bill nº 201 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Marion Oickle Joudrey".

Bill nº 202 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alena Estella Welch Ball".

Bill nº 203 (A-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Rogers Guerin".

Bill nº 204 (B-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Alfred Sutton".

Bill nº 205 (C-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Edgar Choquette".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions en obtention de bills de divorce et sur lesquels reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Gauthier (Portneuf).

Sur motion de M. Fournier (Hull), la Chambre s'ajourne à 9 h. 55 du soir, à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 56

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 2 MARS 1953

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour informer celle-ci que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:—

Bill n° 206 (E-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Hazel Kerr Coolon".

Bill n° 207 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurence Christopher Bell".

Bill n° 208 (G-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Valorie Leslie Hylda Carson Wallis".

Bill n° 209 (H-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Allan Purdie McCulloch".

Bill n° 210 (I-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Mary Barakett Zion".

Bill n° 211 (J-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Clark".

Bill n° 212 (K-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sender Mines".

Bill n° 213 (L-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Joseph Albert Pratte".

Bill n° 214 (M-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leonard James Chadwick".

Bill n° 215 (N-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Merle Minnie Esther Hoffman Nevard".

Bill nº 216 (O-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Ethel Taylor".

Bill nº 217 (P-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Earl Page".

Bill nº 218 (Q-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yaroslava Glucka Levandosky".

Bill nº 219 (R-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adélard Gilbert".

Bill nº 220 (S-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Tarnofsky Edgar".

Bill nº 221 (T-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Flookes".

Bill nº 222 (U-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Ada Styles Labonte".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions en obtention de bills de divorce et sur lesquels reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-cinquième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-cinquième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Joseph Willie Brais, de Lachine (P.Q.), époux de Marie Rose Delima Montpetit Brais.

De Mary Elizabeth Irene Gray Brideau, épouse de Robert Joseph Brideau, de Montréal (P.Q.).

De James Alexander Dougherty, de Montréal (P.Q.), époux de Shirley Frances McKnight Dougherty.

De Mildred Hannah Earle, épouse d'Eric Guy Earle, de Carbonear (Terre-Neuve).

De Bessie Mabel Witcomb Elson, épouse de George Herman Elson, de Verdun (P.Q.).

De Kathleen Snell Meloche, épouse de Joseph Jean Charles Meloche, de Montréal (P.Q.).

De Mary Viola Yolanda Decorato Roy, dit King, épouse d'Emile Roy, dit King, de Montréal (P.Q.)

De Beatrice Gotlieb Slobotsky, épouse de Sam Slobotsky, de Montréal (P.Q.).

De Gabrielle Laure Josephine Girard Steinbach, épouse d'Ernst Friedrich Martin Arnold Steinbach, de Québec (P.Q.).

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire d'un instrument diplomatique—Recueil des traités du Canada, comme il suit:—

Convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant la conservation de la pêche au flétan dans les eaux du Pacifique septentrional et de la mer de Bering, signée à Ottawa le 2 mars 1953.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 février 1953,—État indiquant:—1. Au cours des années 1951 et 1952, quelle somme a-t-on versée à l'égard de la cale de Burrard (Vancouver-Nord)?

2. A-t-on demandé des soumissions pour tous les travaux qui y ont été exécutés?

3. Dans le cas de l'affirmative, quelles ont été les sociétés soumissionnaires et quel était le montant des soumissions?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1953,—État indiquant:—1. Le gouvernement fédéral a-t-il récemment aidé la ville de London (Ontario) en participant financièrement à son programme de prévention contre les inondations?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle a été l'étendue d'une telle participation financière?

3. Le gouvernement fédéral a-t-il aidé financièrement tout autre municipalité du Canada dans un programme de prévention contre les inondations?

4. Dans le cas de l'affirmative, quelle municipalité et dans quelle mesure?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 février 1953,—État indiquant:—Quelles sommes le Gouvernement a-t-il versées à l'égard des enquêtes et des poursuites en rapport avec le camp militaire de Petawawa aux fins suivantes: *a*) enquêtes, *b*) recherches par la police, *c*) frais de cour, *d*) honoraires, *e*) tous autres frais?

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus la première fois, respectivement, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 191 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada, 1934".—M. *Chevrier*.

Bill nº 192 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Rose Anne Rihel Kowalski".—M. *Winkler*.

Bill nº 193 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Critch".—M. *Winkler*.

Bill nº 194 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edwin George Godden".—M. *Winkler*.

Bill nº 195 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lottie Mendelman Brand".—M. *Winkler*.

Bill nº 196 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacob Titsch". —M. *Winkler.*

Bill nº 197 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Percy Bell".—M. *Winkler.*

Bill nº 198 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Martin Martin".—M. *Winkler.*

Bill nº 199 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Moulard Cumming Wright".—M. *Winkler.*

Bill nº 200 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Dunn".—M. *Winkler.*

Bill nº 201 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Marion Oickle Joudrey".—M. *Winkler.*

Bill nº 202 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alena Estella Welch Ball".—M. *Winkler.*

Bill nº 203 (A-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Rogers Guerin".—M. *Winkler.*

Bill nº 204 (B-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Alfred Sutton".—M. *Winkler.*

Bill nº 205 (C-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Edgar Choquette".—M. *Winkler.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents: —

Par M. *Diefenbaker*—1. Y a-t-il actuellement une nouvelle enquête pour s'assurer que l'entreprise de la rivière Saskatchewan-Sud est réalisable et qu'elle comporte des avantages économiques?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelles personnes mènent cette enquête et quelle en est la nature?

3. Cette nouvelle enquête portera-t-elle sur les seuls rapports de l'administration du rétablissement agricole des Prairies?

4. Sinon, à quelles autres sources de renseignements puisera-t-on?

Par M. *Starr*—1. Au cours de chacune des années financières 1949-1950, 1950-1951, 1951-1952 et 1952-1953, dans quels ministères ou corporations du gouvernement fédéral ou quels conseils ou commissions établis en vertu de quelque loi de gouvernement fédéral, a-t-on effectué des transferts de sommes d'argent non dépensées à un fonds d'achat ou de gestion, ou à un fonds spécial, ou à d'autres comptes?

2. Quel a été, jusqu'à ce jour, chacun de ces transferts, en indiquant la date, le montant et l'autorisation de ces transferts de sommes non dépensées?

3. Quelle somme globale y avait-il au crédit de chacun des comptes susdits, au 1er février 1953?

Par M. *Starr*—Au cours de chacune des années financières 1949-1950 1950-1951, 1951-1952 et en 1952-1953 jusqu'à ce jour, dans combien de cas, en indiquant le numéro du crédit du ministère et le montant global d'argent dans chaque cas, l'administration a-t-elle rendu des décrets, à titre temporaire ou autre, portant majoration des sommes votées par le Parlement?

Par M. *Starr*—Quels chèques, au montant de $100,000 ou plus, en donnant la date de leur émission et de leur encaissement, leur montant exact, leur destinataire et en indiquant si le paiement devait être effectué directement ou en fidéicommis, a-t-on émis au cours des mois de mars et avril de chacune des années 1949, 1950, 1951, 1952, destinés au paiement de marchandises non livrées ou de services non exécutés à cette date, ou à l'achat de biens pour la transmission desquels les contrats n'avaient pas été exécutés avant la clôture de l'année financière?

Par M. *White* (Middlesex-Est)—1. En quelle année a été adoptée la loi qui autorisait des octrois pour le remplacement des installations de fabrication du sirop d'érable?

2. Combien de provinces se sont prévalues des dispositions de ce programme de remplacement?

3. Depuis l'entrée en vigueur de ce programme jusqu'à 1952 inclusivement, quelles sommes d'argent le gouvernement fédéral a-t-il dépensées à cet égard au cours de chaque année?

4. Combien y a-t-il de producteurs de sirop d'érable, dans la province de Québec, qui produisent, au cours de chaque saison, plus de cinquante gallons de sirop d'érable, ou son équivalent en sucre d'érable?

5. Quelles sont les conditions *a*) de qualité, *b*) de preuves documentaires, exigées en matière d'octroi de permis, pour l'exportation du sirop d'érable aux États-Unis d'Amérique?

6. Quelles sont les conditions *a*) de qualité, *b*) de preuves documentaires, exigées en matière d'octroi de permis, pour l'exportation du miel aux États-Unis d'Amérique?

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 107, Loi modifiant la Loi sur les postes;

M. Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois et renvoyé au comité spécial institué le jeudi 29 janvier 1953 aux fins de l'étudier.

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Motions*.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Montgomery soit substitué à celui de M. Robichaud;

Que le nom de M. Fair soit substitué à celui de M. Beyerstein, et

Que le nom de M. McCubbin soit substitué à celui de M. Hosking, sur la liste des membres du comité spécial institué aux fins d'étudier le Bill nº 107, Loi modifiant la Loi sur les postes.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et comme le débat se poursuit,

M. Lesage soulève la question du Règlement, à l'effet que l'honorable député des Trois-Rivières (M. Balcer) viole le Règlement en traitant d'une question qui est encore dans le domaine judiciaire, vu que le délai fixé pour un appel n'est pas encore expiré, bien que l'avis d'appel n'ait pas encore été signifié.

M. l'Orateur suppléant décide que la question du Règlement ne se pose pas, vu qu'une cause décidée par un tribunal et qui peut être portée en appel n'est pas considérée comme *sub judice* à moins qu'un avis d'appel ait été signifié.

Et comme le débat se poursuit de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Cardin.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 57

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 3 MARS 1953

PRIÈRE.

M. MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), du comité permanent du Règlement, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Conformément à un ordre de la Chambre daté du 26 février 1953, le comité a étudié la pétition en obtention d'un divorce de la part de M. Hanus Braun, aussi connu sous le nom de John Browne, laquelle a été présentée après l'expiration des délais prévus par l'article 92 du Règlement.

Le comité a appris que le délit allégué s'est produit vers la fin de 1952 et qu'on a tardé à obtenir les preuves requises, si bien que la pétition n'a pu être présentée dans les délais prescrits par l'article 92 du Règlement et la résolution adoptée par la Chambre le 17 décembre 1952.

Le comité recommande que l'application de l'article 92 du Règlement soit suspendue relativement à cette pétition et que celle-ci soit accueillie.

L'adoption de la recommandation précitée entraînera une amende de $300.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 décembre 1952,—État indiquant:—1. Au cours des treize dernières années, quelles subventions et quelle autre aide financière a-t-on versées aux agriculteurs?

2. Au cours de chaque année, à l'égard de quels produits en particulier a-t-on versé ces subventions et quelle en a été la somme à l'égard de chaque produit?

3. Au cours de la même période, quelles subventions et quelle autre aide financière a-t-on versées aux exploitants de mines d'or?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 février 1953,—État indiquant:—1. Le Gouvernement a-t-il vendu le vieux quai de Berthierville, dans le comté de Berthier-Maskinongé?

2. Dans le cas de l'affirmative, à qui, à quelle date et pour quel montant?

3. Le Gouvernement a-t-il versé quelque montant pour l'élévation des murs de ciment et le remplissage des abords dudit quai?

4. Dans le cas de l'affirmative, à qui a-t-on adjugé ces contrats et quels étaient les montants de ces contrats?

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 206 (E-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Hazel Kerr Coolon".—M. *Winkler*.

Bill nº 207 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurence Christopher Bell".—M. *Winkler*.

Bill nº 208 (G-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Valorie Leslie Hylda Carson Wallis".—M. *Winkler*.

Bill nº 209 (H-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Allan Purdie McCulloch".—M. *Winkler*.

Bill nº 210 (I-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Mary Barakett Zion".—M. *Winkler*.

Bill nº 211 (J-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Clark".—M. *Winkler*.

Bill nº 212 (K-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sender Mines".—M. *Winkler*.

Bill nº 213 (L-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Joseph Albert Pratte".—M. *Winkler*.

Bill nº 214 (M-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leonard James Chadwick".—M. *Winkler*.

Bill nº 215 (N-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Merle Minnie Esther Hoffman Nevard".—M. *Winkler*.

Bill nº 216 (O-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Ethel Taylor".—M. *Winkler*.

Bill nº 217 (P-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Earl Page".—M. *Winkler*.

Bill nº 218 (Q-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yaroslava Glucka Levandosky".—M. *Winkler*.

Bill nº 219 (R-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adélard Gilbert".—M. *Winkler*.

Bill nº 220 (S-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Tarnofsky Edgar".—M. *Winkler*.

Bill nº 221 (T-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Flookes".—M. *Winkler*.

Bill nº 222 (U-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Ada Styles Labonte".—M. *Winkler*.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et comme le débat se poursuit;

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 187 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant un certain brevet et une certaine demande de brevet de Florence F. Loudon";

M. Cavers, appuyé par M. Gibson, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent des bills privés en général.*

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 189 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Mid-Continent Pipelines Limited";

M. Larson, appuyé par M. Cavers, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme il s'élève un débat, ledit débat est ajourné sur motion de M. Green.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Montgomery.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 58

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 4 MARS 1953

PRIÈRE.

M. Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), membre du conseil privé de la reine, pour M. Bradley, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février 1953,—État indiquant:—1. Y a-t-il des membres appartenant à l'association des vétérans de la Gendarmerie royale du Canada qui touchent des pensions?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien touchent $75 ou moins mensuellement?

3. Quelle somme reçoit chaque membre titulaire d'une pension de $75 ou moins?

4. A-t-on effectué des révisions à l'égard de ces versements de pension?

5. Dans le cas de l'affirmative, quelle révision a-t-on effectuée et quand l'a-t-elle été?

M. Mutch, adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel sur l'activité du ministère des Affaires des anciens combattants, y compris les rapports de la Commission canadienne des pensions et de la Commission des allocations aux anciens combattants, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952. (version française).

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Fulton*—Depuis l'établissement du ministère de la Production de défense:

1. Combien a-t-on octroyé de contrats pour le revêtement de parcs de stationnement?

2. Quel est le nombre de parcs de stationnement visés par ces contrats?

3. Quelles sommes globales a-t-on versées ou versera-t-on en vertu des contrats octroyés jusqu'à ce jour?

4. Quelle est, en pieds carrés, la superficie globale des parcs de stationnement dont le revêtement a été ou sera effectué en vertu de ces contrats?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Fulton*—Depuis l'établissement du ministère de la Production de défense:

1. Combien a-t-on octroyé de contrats pour le revêtement de routes dans des installations de défense?

2. Quel est le nombre de routes figurant dans ces contrats?

3. Quelles sommes globales a-t-on versées ou versera-t-on en vertu des contrats octroyés jusqu'à ce jour?

4. Quel est le nombre total de milles de routes dont le revêtement a été ou sera effectué en vertu de ces contrats?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Fulton*—Depuis l'établissement du ministère de la Production de défense:

1. Combien a-t-on adjugé de contrats pour le revêtement de lieux de rassemblement?

2. Quel est le nombre de lieux de rassemblement visés par ces contrats?

3. Quel a été ou quel sera le coût global des contrats adjugés jusqu'à ce jour?

4. Quelle est la superficie globale (en pieds carrés) des lieux de rassemblement visés par ces contrats de revêtement?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Starr*—Depuis le 31 mars 1949 et au 19 février 1953, quels montants des deniers publics, en indiquant le ministère et la provenance de chaque crédit, ont été retenus comme comptes en suspens, à la fin de chaque année financière?

M. Lesage, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Tustin*—Quelles ont été la quantité et la valeur des importations canadiennes d'huiles végétales, au cours de l'année 1952, et de quels pays provenaient ces importations?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

M. Fulton, appuyé par M. Nowlan, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis pour la copie de tous rapports, constatations, recommandations ou autres conclusions de toutes les enquêtes ou études effectuées depuis le 30 juin 1948 et ayant trait aux services des travaux de l'Armée, au Corps des magasins militaires royal canadien et/ou à l'administration du ministère de la Défense nationale, pour lesquelles enquêtes ou études on a dépensé un dollar ou plus des deniers publics.

Et ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Cardiff,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Courtemanche,
Coyle,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drew,
Fair,
Fairclough (Mme),
Fleming,
Fraser,
Fulton,
Gagnon,
Gillis,
Graydon,
Green,
Hansell,
Harkness,
Herridge,
Hodgson,
Johnston,
Jones,
Knight,
Lennard,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
MacLean (Queens),
McGregor,
McLure,
Montgomery,
Murphy,
Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Poulin,
Quelch,
Ross (Souris),
Rowe,
Shaw,
Spence,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
Wright,
Wylie—59.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Benidickson,
Bennett
Black (Châteauguay Huntingdon Laprairie),
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Bradette,
Breton,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Cameron,
Campney,
Cannon,
Cardin,
Carroll,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Chevrier,
Cleaver,
Cloutier,
Corry,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Verdun-La Salle),
Crestohl,
Croll,
Cruickshank,
Dechêne,
Demers,
Denis,
Deslières,
Dickey,
Dubé,
Dumas,
Eudes,
Eyre,
Ferrie,
Fontaine,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
Gauthier (Sudbury),
Gingras,
Gingues,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Harris,
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Hosking,
Howe,
Huffman,
Hunter,
Jeffery,
Jutras,
Kent,
Kickham,
Kirk (Digby-Yarmouth),
LaCroix,
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCulloch,
McCusker,
McIlraith,
McIvor,
McMillan,
McWilliam,
Major,
Maltais,
Massé,
Monette,
Mott,
Murray (Oxford),
Mutch,
Nixon,
Parent,
Pinard,
Pouliot,
Proudfoot,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Ottawa-Est),

Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Riley,
Roberge,
Robertson,
Robinson,
Rochefort,
Rooney,
Ross (Hamilton-Est),
Rousseau,
St-Laurent,
Schneider,
Simmons,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Smith (York-Nord),
Stick,
Studer,
Tremblay,
Valois,
Viau,
Ward,
Warren,
Weir,
Whiteside,
Winkler,
Winters,
Wood—151.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que, à l'égard du débat ajourné sur la motion du ministre des Finances portant que M. l'Orateur quitte le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, pour l'examen de l'exposé budgétaire présenté le jeudi 19 février 1953, et sur tout amendement ou tous amendements à la motion en cause, les dispositions de l'article 28 du Règlement soient suspendues le jeudi 5 mars et le vendredi 6 mars 1953.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Poulin.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 59

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 5 MARS 1953

PRIÈRE.

M. Langlois (Gaspé), du comité spécial institué aux fins d'étudier le Bill nº 104, Loi sur les postes, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité recommande

1. Que son quorum soit réduit de 14 à 10.
2. Qu'il lui soit permis de siéger durant les séances de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Langlois (Gaspé), ledit rapport est agréé.

M. Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 février 1953,—État indiquant:—1. En 1952, quelle a été, en dollars, la valeur globale des boissons alcooliques importées au Canada, en provenance *a*) du Royaume-Uni, *b*) des États-Unis?

2. Sur ces boissons alcooliques, quelle somme a-t-on perçue en *a*) taxes de vente, *b*) droits de douane, *c*) taxe d'accise?

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1953,—État indiquant:—Quelles ont été les dépenses globales du service international de la Société Radio-Canada au cours de chacune des années civiles 1951 et 1952, en indiquant le montant versé par: *a*) le ministère des Affaires extérieures, *b*) la Société Radio-Canada, *c*) tout autre ministère du Gouvernement?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—1. Quand, pour la première fois, a-t-on décidé de tracer les plans d'un avion à réaction entièrement canadien et d'en entreprendre la construction?

2. Quand, pour la première fois, a-t-on pris des mesures en vue de retenir les services d'ingénieurs, de dessinateurs, etc., ou de passer des contrats pour la fabrication d'un tel avion?

3. A quelles conditions a-t-on retenu les services des personnes ci-dessus et quelles étaient les conditions de ces contrats?

4. Quand a-t-on terminé la fabrication du fuselage complet du premier avion CF-100?

5. Combien de fuselages complets de CF-100 a-t-on fabriqués jusqu'à ce jour?

6. Quelles sommes a-t-on avancées à la AVRO du Canada pour le plan et/ou la fabrication du CF-100 (s'il n'est pas possible d'indiquer séparément les avances effectuées pour les moteurs du CF-100 et de l'Orenda, quelles sont les avances globales effectuées pour l'un et l'autre)?

7. A-t-on reçu des demandes de tout autre pays ou de toute autre société pour la fabrication, en vertu de permis, de fuselages ou d'avion complet CF-100? Dans le cas de l'affirmative, de qui?

8. A-t-on octroyé des contrats pour une telle fabrication en vertu de permis?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—1. Quand, pour la première fois, a-t-on décidé de tracer les plans d'un moteur à réaction entièrement canadien et d'en entreprendre la fabrication?

2. Quand, pour la première fois, a-t-on pris des mesures en vue de retenir les services d'ingénieurs, de dessinateurs, etc., ou de passer des contrats pour la fabrication d'un tel moteur?

3. A quelles conditions a-t-on retenu les services des personnes ci-dessus et quelles étaient les conditions de ces contrats?

4. Quand a-t-on terminé la fabrication du premier moteur à réaction Orenda?

5. Combien de moteurs complets Orenda a-t-on fabriqués jusqu'à ce jour?

6. Quelles sommes a-t-on avancées à la AVRO du Canada pour le plan et/ou la fabrication du moteur Orenda (s'il n'est pas possible d'indiquer séparément les avances effectuées pour les moteurs du CF-100 et de l'Orenda, quelles sont les avances globales effectuées pour l'un et l'autre)?

7. A-t-on reçu des demandes de tout autre pays ou de toute autre société pour la fabrication de moteurs Orenda en vertu d'un permis? Dans le cas de l'affirmative, de qui?

8. A-t-on octroyé des contrats pour une telle fabrication en vertu de permis?

Sur motion de M. MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), le troisième rapport du comité permanent du Règlement, présenté le mardi 3 mars 1953, est agréé.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Macdonnell* (Greenwood)—1. Quels sont les noms et adresses de toutes personnes, firmes ou sociétés, engagées par quelque division du ministère de la Défense nationale et/ou du ministère de la Production de Défense, depuis le 1er avril 1950, aux fins de réparation, entretien, transformation, remise en état, mise en entrepôt ou inspection de véhicules moteurs, dans les cas où la somme versée par le ministère intéressé s'élevait à plus de mille dollars?

2. Quelles ont été les sommes globales versées dans chaque cas?

Par M. *Fulton*—1. Quels sont les détails relatifs à l'item suivant, mentionné à la page 20 du rapport de 1950-1951 de la Corporation de disposition des biens de la Couronne: dragueur nº 110 du ministère des Travaux publics et outillage divers, vendus à la *Marine Industries Limited*, pour la somme de $5,100 à titre de biens de la Couronne en excédent?

2. Quel avait été le coût initial d'acquisition de ces objets?

3. Avait-on demandé des soumissions pour l'achat de ces objets?

Par M. *Fulton*—1. Quels sont les détails relatifs aux édifices et dépendances, situés à l'angle des rues Elgin et Argyle, à Ottawa, qui ont été vendus à C. E. Bouchard pour la somme de $10,000, à titre de biens de la Couronne en excédent, et dont il est fait mention à la page 21 du rapport de 1950-1951 de la Corporation de disposition des biens de la Couronne?

2. Quel avait été le coût initial d'acquisition de ces édifices et dépendances?

3. A quelles fins avait-on utilisé ces édifices?

4. Avait-on demandé des soumissions pour l'achat de ces édifices?

Par M. *Diefenbaker*—1. Au cours de chacune des années financières 1949-1950, 1950-1951, 1951-1952 et jusqu'au 28 février 1953, quelle somme globale le gouvernement fédéral a-t-il versée à des services de publicité, en Colombie-Britannique?

2. Sur ce montant, quelle somme l'*O'Brien Advertising Limited*, de Vancouver, a-t-elle reçue?

Conformément à l'ordre spécial adopté le mercredi 4 mars 1953, la Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Argue.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 60

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 6 MARS 1953

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Sommaire des arrêtés en conseil rendus au cours de la période du 1er au 28 février 1953.

Aussi,—Copies d'arrêtés en conseil rendus sous le régime de la Loi du National-Canadien et du Pacifique-Canadien, 1936, comme il suit:

Arrêté en conseil C. P. 5178, approuvé le 11 octobre 1949: concernant la nomination, par le conseil d'administration des Chemins de fer nationaux du Canada, de M. Donald Gordon, au poste de président de ladite compagnie, à compter du 1er janvier 1950.

Arrêté en conseil C. P. 5719, approuvé le 10 novembre 1950: modifiant l'arrêté en conseil C. P. 5178 du 11 octobre 1949, et décrétant que la durée des fonctions de M. Donald Gordon comme membre et président du conseil d'administration des Chemins de fer nationaux du Canada commencera le 1er janvier 1950 et expirera le 30 septembre 1951.

Arrêté en conseil C. P. 4444, approuvé le 24 août 1951: nommant de nouveau M. Donald Gordon, président des Chemins de fer nationaux du Canada, comme membre et président du conseil d'administration de ladite compagnie pour une période de trois ans à compter du 1er octobre 1951, à l'expiration de sa durée d'office actuelle.

Aussi,—Copie d'un arrêté en conseil rendu sous le régime de la Loi canadienne sur la radiodiffusion, 1936, comme il suit:

Arrêté en conseil C. P. 3429, approuvé le 27 juin 1952: concernant le traitement de M. A. Davidson Dunton, gouverneur et président de la Société Radio-Canada, à compter du 1er juillet 1952.

Aussi,—Copie d'un arrêté en conseil rendu sous le régime de la Loi sur la Banque du Canada, comme il suit:

Arrêté en conseil C. P. 1953-177, approuvé le 12 février 1953: concernant une augmentation du traitement de M. Graham Ford Towers, et de M. James E. Coyne, à compter du 1er février 1953 dans les deux cas.

Et aussi,—Copie d'un arrêté en conseil rendu sous le régime de la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, comme il suit:

Arrêté en conseil C. P. 3413, approuvé le 12 juillet 1950: concernant une augmentation du traitement de M. George McIvor, commissaire en chef, et de M. W. C. McNamara, commissaire en chef adjoint, de la Commission canadienne du blé, à compter du 1er août 1950.

Conformément à l'ordre spécial adopté le mercredi 4 mars 1953, la Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et comme le débat se poursuit;

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les bills suivants sont lus respectivement une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat au sujet des pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill nº 192 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Rose Anne Rihel Kowalski".

Bill nº 193 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Critch".

Bill nº 194 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edwin George Godden".

Bill nº 195 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lottie Mendelman Brand".

Bill nº 196 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacob Titsch".

Bill nº 197 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Percy Bell".

Bill nº 198 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Doris Martin Martin".

Bill nº 199 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Moulard Cumming Wright".

Bill nº 200 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Dunn".

Bill nº 201 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Marion Oickle Joudrey".

Bill nº 202 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alena Estella Welch Ball".

Bill nº 203 (A-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Rogers Guerin".

Bill nº 204 (B-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Alfred Sutton".

Bill nº 205 (C-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Edgar Choquette".

Bill nº 206 (E-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Hazel Kerr Coolon".

Bill nº 207 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurence Christopher Bell".

Bill nº 208 (G-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Valorie Leslie Hylda Carson Wallis".

Bill nº 209 (H-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Allan Purdie McCulloch".

Bill nº 210 (I-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Mary Barakett Zion".

Bill nº 211 (J-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Clark".

Bill nº 212 (K-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sender Mines".

Bill nº 213 (L-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Joseph Albert Pratte".

Bill nº 214 (M-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leonard James Chadwick".

Bill nº 215 (N-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Merle Minnie Esther Hoffman Nevard".

Bill nº 216 (O-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Ethel Taylor".

Bill nº 217 (P-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Earl Page".

Bill nº 218 (Q-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yaroslava Glucka Levandosky".

Bill nº 219 (R-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adélard Gilbert".

Bill nº 220 (S-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Tarnofsky Edgar".

Bill nº 221 (T-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Flookes".

Bill nº 222 (U-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Ada Styles Labonte".

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Larson: Que le Bill nº 189 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Mid-Continent Pipelines Limited", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Cruickshank.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Wood.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 61

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 9 MARS 1953

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-sixième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-sixième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Thomasine Elaine Mansfield Black, épouse d'Edward Black, de Montréal (P.Q.).

D'Henryka Ziernicka Bogdan, épouse de Waldemar Jan Bogdan, de Montréal (P.Q.).

De Morris Fishman, de Montréal (P.Q.), époux d'Irene Alice Ruth Ward Fishman.

De Margaret Parker Graves, épouse de John Arthur Graves, de Montréal (P.Q.).

De Diana Barbara Boone Guinness, épouse d'Anthony W. Guinness de Westmount (P.Q.).

De Mayo Arthur Perrin Harrigan, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Newcombe Layton Harrigan.

De Joyce Elizabeth Purves Jones, épouse de Richard Emrys Jones, de Verdun (P.Q.).

De Marjorie Euretta Adams Mattinson, épouse d'Arthur Steel Mattinson, de Montréal (P.Q.).

De Susan Klamka Migicovsky, épouse de Joel Migicovsky, de Montréal (P.Q.).

De Sarah Juliet Montgomery Scott, épouse de James Haston Scott, de Montréal (P.Q.).

De Myrtle Norma Epps Stewart, épouse de Ronald Maclean Stewart, de Montréal (P.Q.).

De Marjorie Joy Hartley Tanner, épouse de Lawrence Allen Tanner, de Montréal (P.Q.).

D'Olive Spencer Thompson, épouse d'Alfred Thompson, de Westmount (P.Q.).

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-septième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-septième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Abram W. Friesen, de Rosthern (Saskatchewan), et autres d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Canadian Co-operative Credit Society Limited.*

D'Anselme Samoisette, d'Outremont (P.Q.), et autres de la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Merit Plan Insurance Company.*

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Quarante-huitième rapport annuel de la Commission des transports du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1952.

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport annuel de l'Office national du Film, Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, (en français et en anglais).

Et aussi,—États financiers de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année terminée le 31 décembre 1952, (en anglais et en français).

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1953,—État indiquant:—1. En tout temps depuis le 1er janvier 1951, le Gouvernement a-t-il acheté une propriété à proximité du camp d'Ipperwash, dans l'ouest de l'Ontario?

2. Dans le cas de l'affirmative, de qui a-t-il acheté cette propriété, quelle somme a-t-il versée pour cette propriété, et à quelle date l'a-t-il achetée?

3. Quelle est la valeur estimative actuelle de cette propriété?

4. Quelque personne ou société est-elle intervenue dans cette vente? Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms de ces personnes ou sociétés?

5. Quel usage fait-on de cette propriété?

M. Lesage, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Relevé des actionnaires des banques à charte du Canada pour les années financières respectives terminées en 1952. Statuts du Canada, 1944-1945, chapitre 30, article 118 (3).

Et aussi,—Relevé des actionnaires des banques constituées en corporation sous le régime de la Loi sur les banques d'épargnes de Québec, à la date du 31 décembre 1952. Statuts du Canada, 1934, chapitre 39, article 9.

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Transports, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 février 1953:—Copie de toute correspondance reçue par tout ministère du Gouvernement, depuis le 1er avril 1949 jusqu'à ce jour, concernant l'établissement d'un port national à Terre-Neuve.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *MacInnis*—1. Depuis le 1er janvier 1951, le ministère de la Défense nationale a-t-il fait construire une salle de jeux à l'établissement naval de Naden, sur l'île de Vancouver?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel a été le coût de cette entreprise?

3. Les travaux ont-ils été exécutés *a*) en régie intéressée, *b*) à la suite d'une adjudication?

4. S'ils ont été exécutés en régie intéressée, quel est le nom de la société qui a exécuté les travaux?

5. Si l'on a demandé des soumissions, quels sont les noms des sociétés soumissionnaires et quel est le montant de chaque soumission?

6. Quel est le nom de l'adjudicataire?

7. Quelles sont les dimensions de cet édifice?

Par M. *Shaw*—1. Le Gouvernement fédéral, ou l'un de ses ministères, a-t-il acheté des véhicules moteurs en Alberta, entre le 1er janvier 1949 et le 1er janvier 1953?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel nombre total de véhicules moteurs a-t-il acheté?

3. Combien de véhicules moteurs de chaque marque de commerce a-t-il achetés?

4. Quels sont les noms et adresses de tous les marchands de qui ces véhicules ont été achetés, et quel en a été le nombre acheté de chaque marchand?

5. Tous ces achats ont-ils été effectués à la suite de demandes de soumissions? Sinon, de quelle façon procède-t-on pour désigner les marchands de qui on achètera ces véhicules?

Par M. *Hodgson*—1. Au cours du mois de février 1953, la Defence Construction (1951) Limited a-t-elle octroyé un contrat à *Bennett and White Limited,* d'Edmonton, pour la construction d'un édifice?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel était le montant de ce contrat?

3. A quelles fins est destiné cet édifice?

4. Quand prévoit-on terminer les travaux de construction de cet édifice?

5. Quelles sont les conditions régissant les paiements?

6. Le contrat a-t-il été attribué par voie d'adjudication ou en régie intéressée?

7. Où cet édifice sera-t-il situé?

Par M. *Hodgson*—1. Au cours du mois de février 1953, la Defence Construction (1951) Limited a-t-elle octroyé un contrat à *Leitch Construction Company Limited,* de Winnipeg, pour la construction d'un édifice?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel était le montant de ce contrat?

3. A quelles fins destine-t-on cet édifice?

4. Quand prévoit-on terminer les travaux de construction de cet édifice?

5. Le contrat a-t-il été attribué par voie d'adjudication ou en régie intéressée?

6. Quelles sont les conditions régissant les paiements?

7. Où cet édifice sera-t-il situé?

Par M. *Riley*—1. Quel est, à l'égard de toutes les lignes de chemins de fer, le nombre des commis ambulants qui relèvent de bureaux de poste de la province de Québec, et desservent des endroits du Nouveau-Brunswick?

2. Quel est, à l'égard de toutes les ligres de chemin de fer, le nombre des commis ambulants qui relèvent de bureaux de poste du Nouveau-Brunswick et desservent des endroits de la province de Québec?

Par M. *Riley*—1. Le courrier provenant de Montréal et destiné au Nouveau-Brunswick, ou provenant du Nouveau-Brunswick et destiné à Montréal, est-il actuellement transporté à Sherbrooke, ou de Sherbrooke, par véhicules moteurs?

2. Dans le cas de l'affirmative, pour quelles raisons a-t-on effectué un tel changement?

3. Quelle somme a-t-on versée au Pacifique-Canadien pour le transport de ce courrier entre ces deux endroits au cours des douze derniers mois où ce courrier a été ainsi transporté par chemin de fer?

4. Quels changements a-t-on effectués dans le personnel du service postal ambulant par suite de ce nouveau mode de transport?

5. Le ministère des Postes songe-t-il à supprimer quelques services postaux ambulants qui fonctionnent actuellement dans la province du Nouveau-Brunswick en vue de faire transporter le courrier par véhicules moteurs?

6. Dans le cas de l'affirmative, quel taux verse-t-on actuellement aux chemins de fer pour le transport du courrier?

7. Diminuera-t-on le nombre des postiers sur les trains actuellement employés au Nouveau-Brunswick?

8. Dans le cas de l'affirmative, qui a suggéré ou recommandé ces changements?

Par M. *Fraser*—1. Quel a été le coût global du matériel sanitaire acheté par le Gouvernement, au cours de chacune des années financières 1949-1950, 1950-1951, 1951-1952, et depuis le 1er avril au 31 décembre 1952?

2. Quel a été le coût global des produits pharmaceutiques et des pansements achetés par le Gouvernement, au cours de chacune des années financières 1949-1950, 1950-1951, 1951-1952, et depuis le 1er avril au 31 décembre 1952?

3. Quelle somme globale représentent les produits pharmaceutiques et les pansements actuellement emmagasinés par le Gouvernement *a*) au Canada, *b*) en dehors du Canada?

M. Abbott propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue de reviser la Loi de la pension du service civil et de pourvoir, entre autres choses, au paiement, de droit, sur le Fonds du revenu consolidé, de pensions et autres prestations aux personnes et à la veuve et aux enfants des personnes qui, ayant versé des contributions au Fonds du revenu consolidé pendant qu'elles étaient employées dans le service public du Canada, cessent d'être employées dans ce service; et en vue de maintenir le paiement, de droit, sur le Fonds du revenu consolidé, des allocations accordées sous le régime de la Loi de la pension du service civil.

Sur ce, M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Fournier (Hull), pour M. Sinclair, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi du Conseil de recherches sur les pêcheries, en vue de porter de quinze à dix-neuf le nombre des membres du Conseil, y compris le président; de pourvoir à la nomination, par le gouverneur en conseil, d'un président permanent, à tel traitement que le gouverneur en conseil peut fixer, et à la nomination, par le ministre, d'un président suppléant qui, s'il n'est pas membre du service public, peut toucher la rémunération que fixe le gouverneur en conseil; et, de plus, de supprimer le poste de directeur exécutif.

Sur ce, M. Fournier (Hull), membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

M. Fournier (Hull), propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Macdonnell (Greenwood), propose: Que tous les mots qui suivent le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient biffés et remplacés par les mots suivants:

"de l'avis de la Chambre, on devrait mener une enquête immédiate destinée à organiser l'administration, les services gouvernementaux et les organismes en dépendant, de façon plus efficace et plus économique".

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Argue,
Balcer,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Coyle,
Drew,
Fairclough (Mme),
Ferguson,
Fraser,
Fulton,
Gibson,
Gillis,
Green,
Hansell,
Harkness,
Herridge,
Jones,
Knight,
Lennard,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
McLure,
Montgomery,
Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Quelch,
Robichaud,
Spence,
Stanfield,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Wright—43.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Benidickson,
Blanchette,
Boucher,
Bourget,
Bradette,
Bradley,
Bruneau,
Byrne,
Campney,
Carroll,
Carter,
Chevrier,
Clark,
Côté (Matapédia-Matane),
Crestohl,
Croll,
Cruickshank,
Dechêne,
Decore,
Dickey,
Dubé,
Eyre,
Ferrie,
Follwell,
Fournier (Hull),
Fulford,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Portneuf),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Harrison,
Helme,
Hetland,
Howe,
James,
Jutras,
Kent,
Kickham,
Kirk(Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCann,
McCusker,
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McWilliam,
Mott,
Murray (Cariboo),
Murray (Oxford),
Mutch,
Prudham,
Richard (Ottawa-Est),
Riley,
Robertson,
Robinson,
Rousseau,
Simmons,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Stick,
Studer,
Tremblay,
Valois,
Viau,
Ward,
Warren,
Weir,
Welbourn,
Whiteside,
Whitman,
Winters,
Wood—96.

Et après plus ample discussion, la motion principale, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau, en comité de subsides, et après avoir fait rapport de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Ward.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 62

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 10 MARS 1953

PRIÈRE.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et comme le débat se poursuit;

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Larson: Que le Bill n° 189 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Mid-Continent Pipelines Limited", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Herridge.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Dinsdale.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 63

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 11 MARS 1953

PRIÈRE.

Deux pétitions sont déposées sur le bureau.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1953:—Copie de tous télégrammes, lettres et autres communications reçus par le ministre ou le ministère du Commerce, depuis le 1er octobre 1952 jusqu'à ce jour, demandant que des mesures soient prises pour mettre fin à l'importation du sucre raffiné provenant de Cuba.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1953:—Copie de tous télégrammes, lettres ou autres communications reçus par le ministre ou le ministère du Commerce, ou tous mémoires de conversations téléphoniques, dans lesquels le ministre a été averti par "les industries autres" que *Canada and Dominion Sugar Company*, qu'elles n'auraient rien à voir à la prétendue plainte en vue de demander l'adoption d'une mesure législative pour mettre fin à l'importation du sucre raffiné provenant de Cuba, et les réponses à l'une ou l'autre de ces communications, depuis le 1er octobre 1952.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Starr soit substitué à celui de M. Higgins sur la liste des membres du comité permanent des Affaires extérieures.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Dinsdale*—1. Quels sont les services d'assistance actuellement offerts à chaque unité de troupes en service *a*) en Corée, *b*) en Allemagne?

2. Quel est le personnel désigné exclusivement pour les services d'assistance à chaque unité *a*) en Corée, *b*) en Allemagne?

3. Quels sont les organismes bénévoles d'assistance servant *a*) en Corée, *b*) en Allemagne? Quel est le nombre de personnes affectées à ces services?

4. Quelles sont les facilités offertes par le Canada, pour le cinéma, le service de nouvelles, les menus articles, etc., aux forces canadiennes postées outre-mer et comment se fait la répartition de ces facilités?

Par M. *Pearkes*—1. A-t-on adjugé un contrat pour la construction d'un navire patrouilleur destiné à la mer Arctique, pour le compte de la Marine royale du Canada?

2. Dans le cas de l'affirmative, à qui le contrat a-t-il été adjugé?

3. Quand le contrat a-t-il été adjugé?

4. Quel était le coût estimatif de ce navire?

5. Le contrat a-t-il été attribué en régie intéressée?

6. Quand la construction du navire doit-elle être terminée?

7. Le navire a-t-il été livré?

8. Sinon, pour quand en prévoit-on la livraison?

9. Quelle somme la construction du navire a-t-elle coûté jusqu'à ce jour?

10. Quel en est le coût estimatif jusqu'à ce jour?

Par M. *Fulton*—1. Quels sont les détails relatifs aux deux item suivants, mentionnés à la page 17 du rapport de 1951-1952, de la Corporation de disposition des biens de la Couronne: vêtements vendus à la *Dominion New and Secondhand Store*, de Montréal, pour la somme de $8,125.67 et $5,111 respectivement, à titre de biens de la Couronne en excédent?

2. Tous ces vêtements, ou quelques-uns de ces vêtements, étaient-ils usagés?

3. Avait-on demandé des soumissions pour l'achat de ces vêtements?

Par M. *Riley*—1. Au cours de chacune des cinq dernières années financières, quelles ont été les recettes du bureau de poste de Saint-Jean et Saint-Jean-Ouest (Nouveau-Brunswick)?

2. Quel loyer annuel paie-t-on pour l'occupation de ce bureau de poste?

3. Depuis combien de temps a-t-on effectué des restaurations à ce bureau de poste?

4. Quand a-t-on installé les accessoires actuels dans ce bureau de poste?

5. Quelle y est la superficie à la disponibilité du public?

Par M. *Herridge*—1. Quel est le nombre de chevaux appartenant à chaque ministère du Gouvernement?

2. A quel endroit chaque ministère garde-t-il ces chevaux?

3. A quelles fins chaque ministère du Gouvernement utilise-t-il ces chevaux?

Les adresses suivantes sont votées à Son Excellence le Gouverneur général et l'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. *Nowlan*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance ou autres communications faisant partie des dossiers, échangées depuis le 1[er] janvier 1951 jusqu'à ce jour, entre le ministère de la Défense nationale, ou tout autre ministère ou organisme du gouvernement, ou toute autre personne, concernant la vente de matériaux à la *Sumac Industries Limited,* ainsi que copie de tous documents dont il est fait mention dans toute dite communication.

Par M. *Diefenbaker*—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégramme et correspondance échangés depuis le 1er janvier 1951, entre tout ministère du Gouvernement et la *Lunan Construction Company Limited*, de Regina (Saskatchewan), relativement à la non exécution de certains contrats passés par ladite société et, en particulier, concernant des rapports périodiques soumis par la compagnie sur des travaux exécutés dans les diverses entreprises de construction de ladite société, ainsi que tout état faisant partie des archives et contenant des renseignements relatifs au passif de ladite société.

Par M. *Herridge*—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance ou de toutes autres communications faisant partie des dossiers, échangées depuis le 1er janvier jusqu'au 1er mai 1947, entre l'Office national du film et tout ministère ou organisme des gouvernements provinciaux de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba.

M. Diefenbaker, appuyé par M. Green propose,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la copie de tous télégrammes, lettres et autres communications échangés entre des hauts fonctionnaires et autres fonctionnaires des Chemins de fer nationaux du Canada et M. Robert Pitt, M.B.E., alors gérant de l'hôtel Fort-Garry, de Winnipeg, concernant des plaintes relatives à l'attribution de chambres à des ministres fédéraux de la Couronne audit hôtel, et de toutes réponses à ces lettres, télégrammes et communications se rapportant de quelque façon à ces plaintes, depuis le 1er septembre 1952 jusqu'à ce jour.

Et ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Balcer,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Cardiff,
Casselman,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Courtemanche,
Coyle,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Fair,
Fairclough (Mme),
Ferguson,
Fleming,
Fulton,
Graydon,
Green,
Hansell,
Hees,
Hodgson,
Jones,
Knight,
Lennard,
MacLean (Queens),
McGregor,
McLure,
Montgomery,
Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Poulin,
Quelch,
Robichaud,
Rowe,
Stanfield,
Starr,
Thatcher,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est),
Wright,
Wylie—50.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Benidickson,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Bradette,
Bradley,
Breton,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Byrne,

Cameron,
Campney,
Cannon,
Cardin,
Carroll,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Chevrier,
Cleaver,
Cloutier,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Verdun-La Salle),
Crestohl,
Croll,
Cruickshank,
Dechêne,
Decore,
Denis,
Deslières,
Dewar,
Dickey,
Dumas,
Dupuis,
Eyre,
Ferrie.
Follwell,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gibson,
Gingras,
Gingues,
Goode,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Harris,
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Henry,
Herridge,
Hetland,
Howe,
Huffman,
Hunter,
James,
Jeffery,
Jutras,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
LaCroix,
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacInnis,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McCusker,
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McWilliam,
Major,
Martin,
Massé,
Monette,
Mott,
Murray (Cariboo),
Nadon,
Picard,
Pinard,
Proudfoot,
Ratelle,
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Robertson,
Robinson,
Rochefort,
Rooney,
Ross (Hamilton-Est),
Schneider,
Simmons,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Stewart (Winnipeg-Nord),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tremblay,
Valois,
Viau,
Warren,
Weir,
Whiteside,
Winkler,
Wood—140.

M. Fulton, appuyé par M. Brooks, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis pour la copie de tous rapports, présentés depuis le 1er janvier 1948, à la suite d'enquêtes ou d'études sur les services des travaux de l'Armée, le Corps des magasins militaires royal canadien et/ou l'administration du ministère de la Défense nationale, effectuées par toute personne ou par tout organisme ne relevant pas dudit ministère, à l'exclusion de la Gendarmerie royale du Canada, et à l'égard desquelles enquêtes ou études il y a eu une dépense des deniers publics.

Et ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Balcer,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Cardiff,
Catherwood,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Courtemanche,
Coyle,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Fairclough (Mme),
Ferguson,
Fleming,
Fulton,
Gibson,
Graydon,
Green,
Hansell,
Hees,
Herridge,
Hodgson,
Jones,
Knight,
Lennard,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
MacLean (Queens),
McGregor,
McLure,
Montgomery,

Noseworthy, Nowlan, Pearkes, Quelch, Robichaud, Rowe, Stanfield, Starr, Stewart (Winnipeg-Nord), Thatcher, Tustin, White (Hastings-Peterborough), Wright—51.

NON:

Messieurs

Abbott, Anderson, Ashbourne, Balcom, Bater, Benidickson, Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie), Blanchette, Blue, Boisvert, Boivin, Bonnier, Boucher, Bourget, Bourque, Bradette, Bradley, Breton, Brisson, Brown (Essex-Ouest), Bruneau, Byrne, Cameron, Campney, Cannon, Cardin, Carroll, Carter, Cauchon, Cavers, Chevrier, Cleaver, Cloutier, Corry, Côté (Matapédia-Matane), Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), Côté (Verdun-La Salle), Crestohl, Croll, Cruickshank, Dechêne, Decore, Denis, Deslières, Dewar, Dickey, Dumas, Dupuis, Eyre, Ferrie, Follwell, Fournier (Hull), Fournier (Maisonneuve-Rosemont), Fulford, Garson, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Portneuf), Gauthier (Sudbury), George, Gingras, Gingues, Gour (Russell), Gourd (Chapleau), Gregg, Harris, Harrison, Healy, Hellyer, Helme, Henderson, Henry, Hetland, Howe, Huffman, Hunter, James, Jeffery, Jutras, Kent, Kirk (Antigonish-Guysborough), Kirk (Digby-Yarmouth), Lafontaine, Laing, Langlois (Berthier-Maskinongé), Langlois (Gaspé), Larson, Leduc, Lefrançois, Léger, Lesage, Little, Macdonald (Edmonton-Est), MacDougall, MacKenzie, MacNaught, Macnaughton, McCann, McCulloch, McCusker, McIlraith, McIvor, McLean (Huron-Perth), McWilliam, Major, Martin, Massé, Monette, Mott, Murray (Cariboo), Mutch, Picard, Pinard, Poulin, Proudfoot, Ratelle, Richard (Ottawa-Est), Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Robertson, Robinson, Rochefort, Rooney, Ross (Hamilton-Est), Schneider, Simmons, Sinnott, Smith (Moose-Mountain), Stick, Stuart (Charlotte), Studer, Tremblay, Valois, Viau, Ward, Warren, Whiteside, Whitman, Winkler, Wood—138.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que, à l'égard du débat ajourné sur la motion du ministre des Finances portant que M. l'Orateur quitte le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, pour l'examen de l'exposé budgétaire présenté le jeudi 19 février 1953, et sur tout amendement ou tous amendements à la motion en cause, les dispositions de l'article 28 du Règlement soient suspendues le jeudi 12 mars et le vendredi 13 mars 1953.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en

comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Harrison.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 64

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 12 MARS 1953

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le trentième rapport du greffier des pétitions exposant qu'il a examiné les pétitions suivantes, présentées le 11 mars par monsieur Winkler, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, savoir:

D'Olive Margaret Searle Pfeffer, épouse de Charles Hyman Pfeffer, de Montréal (P.Q.).

De Claude Arlington Root, de Westmount (P.Q.), époux de Kathleen Elizabeth Gilloran Root, demeurant présentement à Montréal (P.Q.).

Quoique ces pétitions soient conformes à l'article 68 du Règlement, il constate qu'elles ont été déposées après le délai prévu à l'article 92 du Règlement, et pour cette raison, elles ne doivent pas être reçues.

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le quatrième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié le Bill n° 149 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Canadian Reinsurance Company*", et convient d'en faire rapport sans amendement.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans modification:

Bill n° 144 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation les Syndics apostoliques des Frères mineurs ou Franciscains du Canada occidental".

Bill nº 145 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation le Synode Évangélique Luthérien de l'Ouest du Canada".

Bill nº 147 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant les Syndics apostoliques des Frères mineurs ou Franciscains".

Bill nº 150 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *"The Callow Veterans' and Invalids' Welfare League"*.

Bill nº 187 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant un certain brevet et une certaine demande de brevet de Florence F. Loudon".

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le quatrième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans modification:

Bill nº 113 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Irène Bastien Taschereau".

Bill nº 114 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Gordon Quinn".

Bill nº 115 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Brennan".

Bill nº 116 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Collingwood".

Bill nº 117 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Malcolm Stephen".

Bill nº 118 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Lane Taylor".

Bill nº 119 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Gordon Fowler".

Bill nº 120 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Florence Flack Towne".

Bill nº 121 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Katherine Randell Clarke".

Bill nº 122 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ralph Wellington Goodyear".

Bill nº 123 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donalda Gagnon Fontaine".

Bill nº 124 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Sylvaine Alain Dahlstrom".

Bill nº 125 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Schwartz Cohen".

Bill nº 126 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Mislovitch Cohen".

Bill nº 127 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Miki Simon Werkzeig, autrement connue sous le nom de Minnie Miki Simon Werk".

Bill nº 128 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Antonio Proietti".

Bill nº 129 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Hier Blant".

Bill nº 130 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Irene Roddis Galbraith".

Bill nº 131 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Helen Jean Morton Starke".

Bill nº 132 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Barney Flegal".

Bill nº 133 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Renée Emond Walker".

Bill nº 134 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edwin George Chafe".

Bill nº 135 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Violet Perlson Wright".

Bill nº 136 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Eadie Kerr Britton".

Bill nº 137 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Robert Stirling Henry".

Bill nº 138 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth Thelma Webb Crothers".

Bill nº 139 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Lilian Baron Brumby".

Bill nº 140 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Blain Cousineau".

Bill nº 141 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Angelina Maria Di Battista Gill".

Bill nº 142 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Snoade Hilder".

Bill nº 151 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rolph Julian La France".

Bill nº 152 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Gold".

Bill nº 153 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Margaret MacRury Jordan".

Bill nº 154 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Agnes Costigan Entwistle".

Bill nº 155 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Sturman Spirer".

Bill nº 156 (J-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Kathleen Small Finlayson".

Bill nº 157 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Irene Balogh Katona".

Bill nº 158 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Zoe Audrey Birch Butler".

Bill nº 159 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Mewhirter Mitchell Cameron".

Bill nº 160 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Smith Gray".

Bill nº 161 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Lowsky Blatt".

Bill nº 162 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Shulemson Heymann".

Bill nº 163 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile-Léa Sauvé Rhéaume".

Bill nº 164 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Frederick Shaw".

Bill nº 165 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Arthur Dorsay".

Bill nº 166 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Green Wainer".

Bill nº 167 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Isabel Lunan Aspell".

Bill nº 168 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Martz Kurtzman".

Bill nº 169 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire dront à Elizabeth Smaga Melnitzky".

Bill nº 170 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Hillcoat".

Bill nº 171 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Gibbons Bastien".

Bill nº 172 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Martha Sharkey MacInnes".

Bill nº 173 (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gittel Gershonowitch Hammer".

Bill nº 174 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Louise Devenish".

Bill nº 175 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Evelyn Lucy Watts Paterson".

Bill nº 176 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Édouard Charles Pichette".

Bill nº 177 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecilia Rachel Baird".

Bill nº 178 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Verna Kirstine Dam Credico".

Bill nº 179 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Parent Leblanc".

Bill Nº 180 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Blima Blossom Wendy Weitzman Thompson".

Bill nº 181 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Edgar Roger Roland Bisaillon".

Bill nº 182 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Lois MacLeod McPhee".

Bill nº 183 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dessie Fowler Taylor".

Bill nº 184 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Trudy Nugent Barnett".

Bill nº 185 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Dampierre Ross".

Bill nº 192 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Rose Anne Rihel Kowalski".

Bill nº 193 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Critch".

Bill nº 194 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edwin George Godden".

Bill nº 195 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lottie Mendelman Brand".

Bill nº 196 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacob Titsch".

Bill nº 197 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Percy Bell".

Bill nº 198 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Doris Martin Martin".

Bill nº 199 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Moulard Cumming Wright".

Bill nº 200 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Dunn".

Bill nº 201 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour afire droit à Jean Marion Oickle Joudrey".

Bill nº 202 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alena Estella Welch Ball".

Bill nº 203 (A-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Rogers Guerin".

Bill nº 204 (B-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Alfred Sutton".

Bill nº 205 (C-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Edgar Choquette".

Bill nº 206 (E-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Hazel Kerr Coolon".

Bill nº 207 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurence Christopher Bell".

Bill nº 208 (G-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Valorie Leslie Hylda Carson Wallis".

Bill nº 209 (H-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Allan Purdie McCulloch".

Bill nº 210 (I-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Mary Barakett Zion".

Bill nº 211 (J-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Clark".

Bill nº 212 (K-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sender Mines".

Bill nº 213 (L-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Joseph Albert Pratte".

Bill nº 214 (M-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leonard James Chadwick".

Bill nº 215 (N-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Merle Minnie Esther Hoffman Nevard".

Bill nº 216 (O-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Ethel Taylor".

Bill nº 217 (P-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Earl Page".

Bill nº 218 (Q-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yaroslava Glucka Levandosky".

Bill nº 219 (R-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adélard Gilbert".

Bill nº 220 (S-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Tarnofsky Edgar".

Bill nº 221 (T-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Flookes".

Bill nº 222 (U-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Ada Styles Labonte".

Sur motion de M. Abbott, il est ordonné,—Que les comptes publics du Canada et le rapport de l'Auditeur général du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, présentés à la Chambre le lundi 12 janvier 1953, soient renvoyés au comité permanent des comptes publics.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 février 1953,—État indiquant:—1. A l'égard de quels ponts-routes traversant des rivières ou autres cours d'eau le Gouvernement a-t-il participé à la construction ou à l'entretien depuis le 1er janvier 1949 jusqu'à ce jour?

2. Où sont situés ces ponts-routes?

3. A combien s'élève l'aide accordée par le Gouvernement?

4. Au cours de la présente année, le Gouvernement accorde-t-il des sommes d'argent pour la construction ou la reconstruction de ponts?

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. *Herridge*—1. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social dirige-t-il un hôpital pour tuberculeux sur l'île de Moose-Factory, à la baie James?

2. Dans le cas de l'affirmative, pour quelles raisons a-t-on construit cet hôpital sur l'île de Moose-Factory?

3. Quelle somme globale a-t-on dépensée jusqu'à ce jour pour *a*) le terrain, *b*) les édifices, *c*) l'ameublement, *d*) l'outillage?

4. Combien de maisons y a-t-on construites et quel en a été le coût?

5. Combien de malades peut-on hospitaliser à cet hôpital?

6. Quel a été le coût global de l'exploitation de cet hôpital, au cours de l'année terminée le 31 mars 1952?

7. Sur ce chiffre global, que représente, à l'égard de l'année terminée le 31 mars 1952, le total *a*) des jours de traitement, *b*) des membres du personnel, par catégorie, *c*) des traitements versés, *d*) du coût de l'alimentation, *e*) du coût du matériel sanitaire, *f*) du coût du combustible?

Conformément à l'ordre spécial adopté le mercredi 11 mars 1953, la Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Quelch.

La Chambre retourne aux *Avis de motions du Gouvernement.*

M. Chevrier propose,—Qu'un comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle soit institué, pour la session, en vue de faire l'examen des comptes, des prévisions budgétaires et des projets de loi qui ont trait aux Chemins de fer nationaux du Canada, aux *Canadian National (West Indies) Steamships* et aux Lignes aériennes Trans-Canada, sous réserve, cependant, des droits du comité des subsides à l'égard du vote de deniers publics; et que ce comité soit autorisé à assigner des témoins, à faire produire des documents et des dossiers, à faire rapport à l'occasion et que nonobstant les dispositions de l'article 65 du Règlement concernant la restriction sur le nombre de membres, ledit comité se compose de Messieurs Benidickson, Bourget, Browne (Saint-Jean-Ouest), Carter, Cavers, Churchill, Cleaver, Dumas, Follwell, Fraser, Fulton, George, Gillis, Healy, Helme, James, Knight, Macdonald (Edmonton-Est), Macdonnell (Greenwood), McCulloch, McLure, Mott, Mutch, Picard, Pouliot et Thomas.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre revient ensuite aux *Mesures du Gouvernement.*

Le Bill nº 38 (L du Sénat) intitulé: "Loi concernant la Saint John Bridge and Railway Extension Company (Compagnie de pont et de prolongement de chemin de fer de Saint-Jean)", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 39 (N du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 191 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada, 1934";

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures et sept minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 65

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 13 MARS 1953

PRIÈRE.

M. McCulloch, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le cinquième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié le Bill n° 146 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "The Detroit and Windsor Subway Company", et convient d'en faire rapport sans modification.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, —Exemplaires des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 11 mars 1953, selon les dispositions de l'article six de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada de 1950 (1re session), (versions anglaise et française).

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 février 1953,—État indiquant:—1. Quels sont les noms des avocats et des notaires demeurant dans le district de Roberval qui ont agi en qualité de représentants des divers ministères ou commissions du gouvernement fédéral, au cours de chacune des années financières 1947-1948, 1948-1949, 1949-1950, 1950-1951, 1951-1952, et du 1er avril au 31 décembre 1952?

2. Quelle somme a-t-on versée en honoraires à chacun d'eux et à l'égard de quels services a-t-on versé cette somme?

M. Bradley présente aussi à la Chambre,—Rapport de la Commission du service civil sur les positions exclues, en tout ou en partie, de l'application de la Loi du service civil au cours de l'année civile 1952, en vertu des dispositions de l'article 59 de ladite loi, chapitre 22, S.R.C., 1927.

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Que les pétitions en obtention de divorce d'Olive Margaret Searle Pfeffer et de Claude Arlington Root, présentées le 11 mars 1953, ainsi que le rapport présenté à ce sujet par le greffier des pétitions le 12 mars 1953, soient renvoyés au comité permanent du Règlement afin qu'il formule les recommandations qu'il jugera opportunes.

Conformément à l'ordre spécial adopté le mercredi 11 mars 1953, la Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et comme le débat se poursuit;

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les ordres afférents à la Chambre en comité plénier pour l'étude des bills nos 149, 144, 145, 147, 150 et 187 sont appelés respectivement et réservés.

Les ordres afférents à la Chambre en comité plénier pour l'étude des bills de divorce nos 113 à 142 inclusivement, 151 à 185 inclusivement, et 192 à 222 inclusivement, sont appelés respectivement et réservés jusqu'à plus tard aujourd'hui.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Larson: Que le Bill no 189 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Mid-Continent Pipelines Limited", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Macdonnell (Greenwood).

M. Winkler propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (conformément à l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés:

Bill no 113 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Irène Bastien Taschereau".

Bill no 114 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Gordon Quinn".

Bill nº 115 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Brennan".

Bill nº 116 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Collingwood".

Bill nº 117 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Malcolm Stephen".

Bill nº 118 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Lane Taylor".

Bill nº 119 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Gordon Fowler".

Bill nº 120 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Florence Flack Towne".

Bill nº 121 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Katherine Randell Clarke".

Bill nº 122 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ralph Wellington Goodyear".

Bill nº 123 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donalda Gagnon Fontaine".

Bill nº 124 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Sylvaine Alain Dahlstrom".

Bill nº 125 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Schwartz Cohen".

Bill nº 126 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Mislovitch Cohen".

Bill nº 127 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Miki Simon Werkzeig, autrement connue sous le nom de Minnie Miki Simon Werk".

Bill nº 128 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Antonio Proietti".

Bill nº 129 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Hier Blant".

Bill nº 130 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Irene Roddis Galbraith".

Bill nº 131 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Helen Jean Morton Starke".

Bill nº 132 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Barney Flegal".

Bill nº 133 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Renée Emond Walker".

Bill nº 134 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edwin George Chafe".

Bill nº 135 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Violet Perlson Wright".

Bill nº 136 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Eadie Kerr Britton".

Bill nº 137 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Robert Stirling Henry".

Bill nº 138 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth Thelma Webb Crothers".

Bill nº 139 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Lilian Baron Brumby".

Bill nº 140 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Blain Cousineau".

Bill nº 141 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Angelina Maria Di Battista Gill".

Bill nº 142 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Snoade Hilder".

Bill nº 151 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rolph Julian La France".

Bill nº 152 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Gold".

Bill nº 153 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Margaret MacRury Jordan".

Bill nº 154 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Agnes Costigan Entwistle".

Bill nº 155 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Sturman Spirer".

Bill nº 156 (J-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Kathleen Small Finlayson".

Bill nº 157 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Irene Balogh Katona".

Bill nº 158 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Zoe Audrey Birch Butler".

Bill nº 159 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Mewhirter Mitchell Cameron".

Bill nº 160 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Smith Gray".

Bill nº 161 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Lowsky Blatt".

Bill nº 162 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Shulemson Heymann".

Bill nº 163 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile-Léa Sauvé Rhéaume".

Bill nº 164 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Frederick Shaw".

Bill nº 165 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Arthur Dorsay".

Bill nº 166 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Green Wainer".

Bill nº 167 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Isabel Lunan Aspell".

Bill nº 168 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Martz Kurtzman".

Bill nº 169 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Smaga Melnitzky".

Bill nº 170 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Hillcoat".

Bill nº 171 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Gibbons Bastien".

Bill nº 172 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Martha Sharkey MacInnes".

Bill nº 173 (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gittel Gershonowitch Hammer".

Bill nº 174 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Louise Devenish".

Bill nº 175 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Evelyn Lucy Watts Paterson".

Bill nº 176 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Édouard Charles Pichette".

Bill nº 177 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecilia Rachel Baird".

Bill nº 178 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Verna Kirstine Dam Credico".

Bill nº 179 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Diana Parent Leblanc".

Bill Nº 180 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Blima Blossom Wendy Weitzman Thompson"

Bill nº 181 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Edgar Roger Roland Bisaillon".

Bill nº 182 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Lois MacLeod McPhee".

Bill nº 183 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dessie Fowler Taylor".

Bill nº 184 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Trudy Nugent Barnett".

Bill nº 185 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Dampierre Ross".

Bill nº 192 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Rose Anne Rihel Kowalski".

Bill nº 193 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Critch".

Bill nº 194 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edwin George Godden".

Bill nº 195 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lottie Mendelman Brand".

Bill nº 196 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jacob Titsch".

Bill nº 197 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrew Percy Bell".

Bill nº 198 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Doris Martin Martin".

Bill nº 199 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Moulard Cumming Wright".

Bill nº 200 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Dunn".

Bill nº 201 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Marion Oickle Joudrey".

Bill nº 202 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alena Estella Welch Ball".

Bill nº 203 (A-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Rogers Guerin".

Bill nº 204 (B-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Alfred Sutton".

Bill nº 205 (C-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Edgar Choquette".

Bill nº 206 (E-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Hazel Kerr Coolon".

Bill nº 207 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurence Christopher Bell".

Bill nº 208 (G-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Valorie Leslie Hylda Carson Wallis".

Bill nº 209 (H-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Allan Purdie McCulloch".

Bill nº 210 (I-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Mary Barakett Zion".

Bill nº 211 (J-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Clark".

Bill nº 212 (K-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sender Mines".

Bill nº 213 (L-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Joseph Albert Pratte".

Bill nº 214 (M-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leonard James Chadwick".

Bill nº 215 (N-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Merle Minnie Esther Hoffman Nevard".

Bill nº 216 (O-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Ethel Taylor".

Bill nº 217 (P-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Earl Page".

Bill nº 218 (Q-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yaroslava Glucka Levandosky".

Bill nº 219 (R-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adélard Gilbert".

Bill nº 220 (S-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Tarnofsky Edgar".

Bill nº 221 (T-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Flookes".

Bill nº 222 (U-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Ada Styles Labonte".

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages, etc., recueillis devant le comité des divorces du Sénat, auquel avaient été renvoyées les pétitions ayant servi de fondement aux bills ci-dessus mentionnés.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et comme le débat se poursuit;

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 66

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 16 MARS 1953

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-huitième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-huitième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Hanus Braun, connu sous le nom de John Browne, de Montréal (P.Q.), époux de Hana Singer Braun, dit Browne.

De Thelma Heinz Finlay, épouse de Leslie Finlay, de Montréal (P.Q.).

De Muriel Doreen Southall Fisher, épouse de Terence Oliver Fisher, de Montréal (P.Q.).

D'Annie Bray Hodgson, épouse de Lorne Andrew Frazer Hodgson, de St-Eustache (P.Q.).

De Mildred Ermine Bradshaw Moore, épouse de William Francis Fitzgibbon Moore, de Montréal (P.Q.).

De Thomas John Rivet, de Montréal (P.Q.), époux d'Agnes Ethel Prudence Rivet.

De Sadie Denenberg Rockman, épouse de Saul David Rockman, de Montréal (P.Q.).

De Clara Doris Jacobovitch Shepherd, épouse de Ralph Shepherd, de Montréal (P.Q.).

De Beatrice Sylvia Aston Sutton, épouse de Maurice Edward Sutton, de Montréal (P.Q.).

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport annuel des chemins de fer Nationaux du Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 1952, (en anglais et en français).

Aussi,—Rapport annuel de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* pour l'exercice terminé le 31 décembre 1952, (en anglais et en français).

Aussi,—Rapport annuel du Trust des titres des chemins de fer Nationaux du Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 1952, (en anglais et en français).

Et aussi,—Rapport de George A. Touche and Company, vérificateurs des chemins de fer Nationaux du Canada et de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1952, (en anglais et en français).

M. Harris, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 février 1953,—État indiquant:—1. Quel est le nombre des fonctionnaires du service de l'immigration *a*) en Grande-Bretagne, *b*) dans chaque autre pays d'Europe?

2. Quels sont les noms, traitements, titres et qualités, et dates de nomination de ces fonctionnaires, et où chacun exerce-t-il ses fonctions?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 février 1953,—État indiquant:—1. Depuis la tenue des exercices Muskox, en mai 1946, combien d'autoneiges ou de véhicules semblables le ministère de la Défense nationale a-t-il achetés?

2. De quelles sociétés les a-t-il achetés?

3. S'il les a achetés de plus d'une société, quel a été le nombre de véhicules achetés de chacune?

4. Quel a été le coût global de ces véhicules?

5. De quelle façon les établissements militaires du Canada ont-ils disposé de ces véhicules?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 février 1953,—État indiquant:—1. Quelque ministère ou organisme du gouvernement canadien a-t-il acheté un navire du nom de *LeHave*?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelles fins et de quelle personne ou société a-t-il acheté ledit navire?

3. Quel en a été le prix d'achat?

4. Ledit navire, depuis son achat, a-t-il été monté par un équipage? Dans le cas de l'affirmative, de combien de personnes se composait l'équipage, et quelle distance le navire a-t-il parcourue?

5. Quelle somme a-t-on dépensée pour l'exploitation dudit navire depuis son achat?

6. A l'exception des frais d'exploitation, quelle somme d'argent a-t-on dépensée pour ledit navire, son outillage et son équipement, ou à cet égard, et à quelles fins a-t-on effectué de telles dépenses?

7. Envisage-t-on d'autres modifications, réparations, améliorations ou rajouts à l'égard dudit navire, de son outillage ou équipement?

8. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on demandé des soumissions, et quelle somme escompte-t-on dépenser, et à quelles fins, pour lesdites modifications, réparations, améliorations ou rajouts?

M. McCusker, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 9 février 1953:—Copie de toutes communications de toute nature, datées depuis le 1er janvier 1951, échangées entre le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et le ministre de la Santé et du Bien-être social du Manitoba, ou entre tous fonctionnaires écrivant en leur nom, relativement à des remboursements à effectuer pour de prétendus paiements faits en trop sous le régime de l'ancienne loi des pensions de vieillesse, et relativement, en outre, à l'encaissement de sommes recouvrées des successions de personnes décédées qui avaient reçu antérieurement des pensions en vertu de l'ancienne loi des pensions de vieillesse.

M. Langlois (Gaspé), adjoint parlementaire au ministre des Postes, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 mars 1953,—État indiquant:—1. Quel est, à l'égard de toutes les lignes de chemins de fer, le nombre des commis ambulants qui relèvent de bureaux de poste de la province de Québec, et desservent des endroits du Nouveau-Brunswick?

2. Quel est, à l'égard de toutes les lignes de chemin de fer, le nombre des commis ambulants qui relèvent de bureaux de poste du Nouveau-Brunswick et desservent des endroits de la province de Québec?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 mars 1953,—État indiquant:—1. Le courrier provenant de Montréal et destiné au Nouveau-Brunswick, ou provenant du Nouveau-Brunswick et destiné à Montréal, est-il actuellement transporté à Sherbrooke, ou de Sherbrooke, par véhicules moteurs?

2. Dans le cas de l'affirmative, pour quelles raisons a-t-on effectué un tel changement?

3. Quelle somme a-t-on versée au Pacifique-Canadien pour le transport de ce courrier entre ces deux endroits au cours des douze derniers mois où ce courrier a été ainsi transporté par chemin de fer?

4. Quels changements a-t-on effectués dans le personnel du service postal ambulant par suite de ce nouveau mode de transport?

5. Le ministère des Postes songe-t-il à supprimer quelques services postaux ambulants qui fonctionnent actuellement dans la province du Nouveau-Brunswick en vue de faire transporter le courrier par véhicules moteurs?

6. Dans le cas de l'affirmative, quel taux verse-t-on actuellement aux chemins de fer pour le transport du courrier?

7. Diminuera-t-on le nombre des postiers sur les trains actuellement employés au Nouveau-Brunswick?

8. Dans le cas de l'affirmative, qui a suggéré ou recommandé ces changements?

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Transports, dépose, —Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 23 février 1953:—Copie de toute correspondance échangée entre la province de la Colombie-Britannique et la Commission des transports, relativement à la requête de la *Trans-Mountain Oil Pipe Live Company* demandant le prolongement du pipeline de la compagnie depuis Sumas jusqu'à la frontière internationale.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Chevrier, il est ordonné,—Que les rapports annuels, pour 1952, des Chemins de fer nationaux du Canada, de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*, du Trust des titres des chemins de fer Nationaux du Canada, et le rapport des vérificateurs au sujet du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada et de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* soumis au Parlement, déposés aujourd'hui, soient renvoyés au comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, avec les articles ci-après du Budget de 1953-1954:

Crédit nº 467—Service de transbordement des wagons et terminus de l'Île du Prince-Édouard—Déficit d'exploitation.

Crédit nº 471—Service de transbordement et des terminus de North-Sydney (N.-É.) et de Port-aux-Basques (T.-N.)—Déficit d'exploitation.

Crédit nº 476—Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—Versement au National-Canadien et aux autres chemins de fer assurant un service dans le territoire désigné par la Loi, à l'égard d'une réduction de 20 p. 100 dans les taxes de tarif.

Et que la résolution adoptée par la Chambre le 28 janvier 1953, et renvoyant certains crédits au comité des subsides, soit abrogée dans la mesure où ladite résolution vise les crédits 467, 471 et 476.

M. Howe, appuyé par M. Fournier (Hull), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 223, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1934, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. *Diefenbaker*—1. Quelles cités et villes canadiennes retiennent les services de la Gendarmerie royale du Canada?

2. Quelle somme par constable demande-t-on auxdites cités et villes?

3. Impose-t-on des frais pour l'usage des automobiles utilisées par la Gendarmerie dans l'une ou l'autre de ces cités et villes? Dans le cas de l'affirmative, à qui et quel en est le montant annuel?

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. *Hansell*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes recommandations faites par l'Office fédéral du charbon au gouvernement fédéral, à tout gouvernement provincial ou à toute autre personne ou à toutes autres personnes, au cours des années 1951 et 1952.

M. Prudham, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera à dix heures du soir, le jeudi 2 avril prochain, reste ajournée au mardi 7 avril prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens.

Et sur la motion proposée à titre d'amendement par M. Macdonnell (Greenwood), appuyé par M. Ross (Souris): Que tous les mots qui suivent le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les suivants:

"La Chambre regrette qu'en vertu du présent budget le Gouvernement se propose de prélever plus d'argent des contribuables canadiens que jamais auparavant, pour fins de dépenses d'ordre militaire et civil, sans que des mesures efficaces soient prises pour:

a) mettre fin au gaspillage, à la prodigalité et à l'incompétence administrative;

b) accorder de diminutions d'impôts à ceux qui en ont le plus besoin;

c) encourager les cultivateurs canadiens à faire face aux conséquences graves qu'entraînent la perte de marchés et le rabaissement des prix qui résultent de la politique du Gouvernement en matière d'agriculture et d'organisation des marchés;

d) permettre qu'il soit procédé à une enquête indépendante sur la comptabilité et l'administration du ministère de la Défense nationale."

Et sur la motion proposée à titre de sous-amendement par M. Coldwell, appuyé par M. MacInnis:—Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots suivants:

"La Chambre regrette en outre que le budget actuel soit un budget qui profite aux riches, en ce qu'il

(1) rend rétroactifs au 1er janvier les dégrèvements d'impôts pour les sociétés mais non pas pour les particuliers;

(2) double la tranche soustraite au taux intégral de l'impôt sur les sociétés, mais laisse tels quels les abattements prévus dans le cas des particuliers; et

(3) double les dégrèvements accordés aux actionnaires quant aux dividendes, sans accorder de tels dégrèvements à ceux dont le travail rend possible la distribution de ces dividendes."

Et après plus ample discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Argue,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Catherwood,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Dinsdale,
Drew,
Fair,
Fraser,
Gagnon,
Gillis,
Green,
Hansell,
Herridge,
Higgins,
Hodgson,
Jones,
Knight,
Lennard,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
MacLean (Queens),
McLure,
Murphy,

Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Quelch,
Robichaud,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas ,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est),
Wright,
Wylie—44.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Bertrand,
Blue,
Boucher,
Bradette,
Bradley,
Brown (Essex-Ouest),
Byrne,
Carroll,
Carter,
Chevrier,
Claxton,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Crestohl,
Croll,
Cruickshank,
Dechêne,
Decore,
Dewar,
Dickey,
Dumas,
Dupuis,
Eyre,
Ferrie,
Follwell,
Fournier (Hull),
Fulford,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gingras,
Goode,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Harris,
Harrison,
Hellyer,
Henry,
Hetland,
Hosking,
Howe,
Huffman,
Jutras,
Kent,
Kinckham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord-Victoria),
MacNaught,
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McCusker,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McWilliam,
Major,
Massé,
Mott,
Murray (Cariboo),
Murray (Oxford),
Mutch,
Nixon,
Pouliot,
Power,
Prudham,
Robertson,
Ross (Hamilton-Est),
Rousseau,
St-Laurent,
Schneider,
Simmons,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tremblay,
Valois,
Viau,
Ward,
Welbourn,
Whiteside,
Whitman,
Wood—108.

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Aylesworth,
Balcer,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Courtemanche,
Dinsdale,
Drew,
Fair,
Fraser,
Gagnon,
Gillis,
Green,
Hansell,
Herridge,
Hodgson,
Jones,
Knight,
Lennard,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
MacLean (Queens),
McLure,
Montgomery,
Murphy,
Nowlan,
Pearkes,
Quelch,
Robichaud,
Stanfield,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est),
Wright—47.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Beaudoin,
Benidickson,
Boucher,
Bradette,
Bradley,
Brown (Essex-Ouest),
Byrne,
Carroll,
Carter,
Chevrier,
Claxton,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Crestohl,
Croll,
Dechêne,
Decore,
Deslières,
Dewar,
Dickey,
Dumas,
Dupuis,
Ferrie,
Fournier (Hull),
Fulford,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
George,
Gingras,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Harris,
Harrison,
Hellyer,
Henry,
Hetland,
Hosking,
Howe,
Huffman,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Leduc,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacNaught,
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McCusker,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McWilliam,
Major,
Massé,
Monette,
Mott,
Mutch,
Nixon,
Pouliot,
Power,
Proudfoot,
Prudham,
Ratelle,
Robertson,
Rousseau,
St-Laurent,
Schneider,
Simmons,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Tremblay,
Valois,
Viau,
Ward,
Weir,
Welbourn,
Whitman,
Wood—101.

Et la motion principale; Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de voies et moyens, est mise aux voix et agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Beaudoin,
Benidickson,
Boucher,
Bradette,
Bradley,
Brown (Essex-Ouest),
Byrne,
Carroll,
Carter,
Chevrier,
Claxton,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Crestohl,
Croll,
Dechêne,
Decore,
Deslières,
Dewar,
Dickey,
Dumas,
Dupuis,
Ferrie,
Fournier (Hull),
Fulford,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
George,
Gingras,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Harris,
Harrison,
Hellyer,
Henry,
Hetland,
Hosking,
Howe,
Huffman,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Leduc,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacNaught,

McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McCusker,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McWilliam,
Major,
Massé,
Monette,
Mott,
Mutch,
Nixon,
Pouliot,
Power,
Proudfoot,
Prudham,
Ratelle,
Robertson,
Rousseau,
St-Laurent,
Schneider,
Simmons,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Tremblay,
Valois,
Viau,
Ward,
Weir,
Welbourn,
Whitman,
Wood—101.

NON:

Messieurs

Argue,
Aylesworth,
Balcer,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Courtemanche,
Dinsdale,
Drew,
Fair,
Fraser,
Gagnon,
Gillis,
Green,
Hansell,
Herridge,
Hodgson,
Jones,
Knight,
Lennard,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
MacLean (Queens),
McLure,
Montgomery,
Murphy,
Nowlan,
Pearkes,
Quelch,
Robichaud,
Stanfield,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est),
Wright—47.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité de voies et moyens, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures et dix minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 67

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 17 MARS 1953

PRIÈRE.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

AMBASSADE ROYALE DES PAYS-BAS

Le 13 mars 1953.

Monsieur l'Orateur,

Conformément aux instructions que j'ai reçues, j'ai l'honneur de vous transmettre, au nom de Sa Majesté la reine Juliana, l'expression des remerciements les plus sincères de Sa Majesté pour la sympathie que la Chambre des communes du Canada a exprimée à la nation hollandaise, qui vient d'être si profondément atteinte par de désastreuses inondations.

L'ambassadeur du Canada à La Haye a transmis à Sa Majesté le texte de la résolution que la Chambre des communes du Canada a adoptée à l'unanimité le lundi 2 février 1953. J'ai maintenant le plaisir de vous transmettre les remerciements les plus sincères de Sa Majesté.

Votre très dévoué,

A. H. J. LOVINK.

A l'honorable W. Ross Macdonald,
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 1952 (en anglais et en français).

Aussi,—Rapport de George A. Touche et Compagnie, vérificateurs, sur les Lignes aériennes Trans-Canada, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1952, (en anglais et en français).

Et aussi,—Exemplaires du budget d'exploitation et du budget d'établissement des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 1953.

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 mars 1953,—État indiquant: 1. Quelles cités et villes canadiennes retiennent les services de la Gendarmerie royale du Canada?

2. Quelle somme par constable demande-t-on auxdites cités et villes?

3. Impose-t-on des frais pour l'usage des automobiles utilisées par la Gendarmerie dans l'une ou l'autre de ces cités et villes? Dans le cas de l'affirmative, à qui et quel en est le montant annuel?

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Howe, il est ordonné,—Que le rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1952, le rapport des vérificateurs au sujet des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1952 soumis au Parlement, ainsi que le budget d'exploitation et le budget d'établissement, pour l'année civile 1953, desdites Lignes aériennes Trans-Canada, déposés plus tôt aujourd'hui, soient renvoyés au comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session.

M. Adamson, appuyé par M. Ross (Souris), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 224, Loi modifiant la Loi électorale du Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. McCann: Qu'un comité spécial de la diffusion soit institué aux fins d'étudier le rapport annuel de la Société Radio-Canada, revoir les méthodes et les buts de la Société, ainsi que ses règlements, ses recettes, ses dépenses et son développement, et qu'il soit autorisé à étudier et à examiner les questions et les sujets dont il vient d'être fait mention, à faire rapport, à l'occasion, de ses observations et de ses opinions à ce sujet, et à convoquer des témoins et faire produire des documents et des dossiers; que le comité soit autorisé à faire imprimer les témoignages et documents au jour le jour, selon qu'il le jugera opportun ou nécessaire; que le comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre; que le comité se compose des membres suivants: Messieurs Beaudry, Boisvert, Breton, Carter, Courtemanche, Decore, Diefenbaker, Dinsdale, Fleming, Fulton, Gauthier (Portneuf), Gauthier (Sudbury), Hansell, Henry, Jones, Kirk (Digby-Yarmouth), Knight, Maclean (Queens, Î. du P.-É.), McCann, Murray (Cariboo), Mutch, Richard (Ottawa-Est), Riley, Robinson, Smith (Moose Mountain), et Whitman; et que les dispositions des articles 64 et 65 du Règlement soient suspendues à l'égard de ce comité.

Et comme le débat se poursuit;

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. Cameron propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (conformément à l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois et adoptés:

Bill nº 149 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Canadian Reinsurance Company*".

Bill nº 144 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation les Syndics apostoliques des Frères mineurs ou Franciscains du Canada Occidental".

Bill nº 145 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation le Synode Évangélique Luthérien de l'Ouest du Canada".

Bill nº 147 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant les Syndics apostoliques des Frères mineurs ou Franciscains".

Bill nº 150 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "The Callow Veterans' and Invalids' Welfare League".

Bill nº 187 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant un certain brevet et une certaine demande de brevet de Florence F. Loudon".

Bill nº 146 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant "The Detroit and Windsor Subway Company".

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Larson: Que le Bill nº 189 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Mid-Continent Pipelines Limited", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Hodgson.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le débat reprend sur la motion proposée par M. McCann:

Qu'un comité spécial de la diffusion soit institué afin d'étudier le rapport annuel de la Société Radio-Canada, revoir les méthodes et les buts de la Société, ainsi que ses règlements, ses recettes, ses dépenses et son développement, et qu'il soit autorisé à étudier et à examiner les questions et les sujets dont il vient d'être fait mention, à faire rapport, à l'occasion, de ses observations et de ses opinions à ce sujet, et à convoquer des témoins et faire produire des documents et des dossiers; que le comité soit autorisé à faire imprimer les témoignages et documents au jour le jour, selon qu'il le jugera opportun ou nécessaire; que

le comité soit autorisé à siéger pendant, les séances de la Chambre; que le comité se compose des membres suivants: Messieurs, Beaudry, Boisvert Breton, Carter, Courtemanche, Decore, Diefenbaker, Dinsdale, Fleming, Fulton, Gauthier (Portneuf), Gauthier (Sudbudy), Hansell, Henry, Jones, Kirk (Digby-Yarmouth), Knight, MacLean (Queens, Î du P.-É.), McCann, Murray (Cariboo), Mutch, Richard (Ottawa-Est), Riley, Robinson, Smith (Moose-Mountain), et Whiman; et que les dispositions des articles 64 et 65 du Règlement soient suspendues à l'égard de ce comité.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Dinsdale.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur propose l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 68

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 18 MARS 1953

Prière.

M. Cleaver, du comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité recommande:

1. Que son quorum soit réduit de quatorze à huit membres.

2. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

3. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 1,000 exemplaires en anglais et 200 en français du compte rendu de ses délibérations et que l'application de l'article 64 du Règlement soit suspendue à cet égard.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Cleaver, ledit rapport est agréé.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 mars 1953,—État indiquant:—1. Quels sont les détails relatifs aux édifices et dépendances, situés à l'angle des rues Elgin et Argyle, à Ottawa, qui ont été vendus à C. E. Bouchard pour la somme de $10,000, à titre de biens de la Couronne en excédent, et dont il est fait mention à la page 21 du rapport de 1950-1951 de la Corporation de disposition des biens de la Couronne?

2. Quel avait été le coût initial d'acquisition de ces édifices et dépendances?

3. A quelles fins avait-on utilisé ces édifices?

4. Avait-on demandé des soumissions pour l'achat de ces édifices?

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1953,—État indiquant:—1. Depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1952, combien de paires de chaussettes a-t-on fournies à l'armée de réserve du Canada?

2. Quelles quantités a-t-on fournies à chaque région militaire?

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel sur les opérations relevant de la Loi sur la route transcanadienne pour l'année financière terminée le 31 mars 1952. Statuts du Canada, 1949 (2e session), chapitre 40, article 9.

M. Winters présente aussi à la Chambre,—Exemplaire du budget d'établissement de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année expirant le 31 décembre 1953, selon les dispositions de l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 12 des Statuts du Canada, 1951 (2e session).

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, présente à la Chambre,—Troisième rapport annuel sur les opérations effectuées en vertu de la Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes pendant l'année financière terminée le 31 mars 1952. Statuts du Canada, 1948, chapitre 61, article 9.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Higgins soit substitué à celui de M. Starr sur la liste des membres du comité permanent des Affaires extérieures.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de Catherwood soit substitué à celui de M. Green sur la liste des membres du comité spécial de la Loi sur les postes.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. *Robichaud*—1. Quels sont les détails relatifs aux item suivants, mentionnés à la page 17 du rapport de 1951-1952, de la Corporation de disposition des biens de la Couronne: *a*) 41,532 paires de souliers de toile, *b*) 36,399 paires de souliers de toile, vendues à la *Eastern Textile Products Limited*, de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), pour la somme de (i) $33,225 et (ii) $29,119.20, à titre de biens excédentaires de la Couronne?

2. Où étaient entreposés ces souliers au moment de la vente?

3. En quelle année et à l'intention de quelles divisions des forces armées avait-on primitivement acheté ces souliers de toile?

4. Quel avait été le coût initial de ces souliers de toile?

5. Qui a autorisé la vente de ces souliers de toile comme biens excédentaires de la Couronne?

6. Avait-on demandé des soumissions pour l'achat de ces souliers de toile?

7. Dans le cas de l'affirmative, *a*) où et quand avait-on annoncé ou affiché les avis de soumission, *b*) quels sont les noms et adresses de chaque soumissionnaire et quel est le montant de chaque soumission?

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:

Par M. *Fair*—Ordre de la Chambre—Copie du jugement rendu par la Commission des grains dans la cause de M. H. K. Kreutzwieser.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. McCann: Qu'un comité spécial de la diffusion soit institué aux fins d'étudier le rapport annuel de la Société Radio-Canada, revoir les méthodes et les buts de la Société, ainsi que ses règlements, ses recettes, ses dépenses et son développement, et qu'il soit autorisé à étudier et à examiner les questions et les sujets dont il vient d'être fait mention, à faire rapport, à l'occasion, de ses observations et de ses opinions à ce sujet, et à convoquer des témoins et faire produire des documents et des dossiers; que le comité soit autorisé à faire imprimer les témoignages et documents au jour le jour, selon qu'il le jugera opportun ou nécessaire; que le comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre; que le comité se compose des membres suivants: Messieurs Beaudry, Boisvert, Breton, Carter, Courtemanche, Decore, Diefenbaker, Dinsdale, Fleming, Fulton, Gauthier (Portneuf), Gauthier (Sudbury), Hansell, Henry, Jones, Kirk (Digby-Yarmouth), Knight, Maclean (Queens, Î. du P.-É.), McCann, Murray (Cariboo), Mutch, Richard (Ottawa-Est), Riley, Robinson, Smith (Moose Mountain), et Whitman; et que les dispositions des articles 64 et 65 du Règlement soient suspendues à l'égard de ce comité.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Gillis.

Comme il est passé six heures du soir, exactement six heures et cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 69

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 19 MARS 1953

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu les communications suivantes:—

SECONDE CHAMBRE DES ÉTATS GÉNÉRAUX

La Haye, 4 mars 1953.

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Au nom de la Seconde Chambre des États Généraux, j'ai l'honneur de vous faire tenir le texte d'une résolution, adoptée à l'unanimité par la Seconde Chambre des États Généraux, le 11 février 1953, exprimant la reconnaissance du peuple néerlandais pour le secours accordé à ceux qui ont été atteints par les inondations qui ont ravagé certaines parties de notre pays. Je vous prierais de communiquer cette résolution aux membres de la Chambre des communes.

Le Président de la Seconde Chambre
des États Généraux,
L. G. KORTENHORST.

SECONDE CHAMBRE
DES
ÉTATS GÉNÉRAUX

Résolution déposée par M. Romme et adoptée à l'unanimité le 11 février 1953.

(Traduction)

La Chambre,

Ayant pris connaissance de la déclaration du Gouvernement concernant les désastreuses inondations de 1953;

Touchée par la charité et la solidarité débordantes qui se sont manifestées non seulement aux Pays-Bas, mais qui nous atteignent de par delà nos frontières et où se reflète l'unité des nations;

Exprime à tous les gouvernements et à tous les peuples amis la gratitude qu'éprouve le peuple néerlandais pour l'encouragement et l'appui reçus, et dont il espère se montrer digne pour le bénéfice de l'humanité.

M. McCubbin, du comité spécial institué aux fins d'étudier le Bill nº 107, Loi modifiant la Loi sur les postes, présente le deuxième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié ledit bill et convient d'en faire rapport sans amendement.

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, pour M. Chevrier, présente à la Chambre,—Budget d'établissement des Chemins de fer nationaux du Canada pour l'exercice expirant le 31 décembre 1953.

Et aussi,—Budget d'établissement de la Canadian National (West Indies) Steamships Limited pour l'exercice expirant le 31 décembre 1953.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 mars 1953.—État indiquant:—1. Quels sont les détails relatifs à l'item suivant, mentionné à la page 20 du rapport de 1950-1951 de la Corporation de disposition des biens de la Couronne: dragueur nº 110 du ministère des Travaux publics et outillage divers, vendus à la *Marine Industries Limited,* pour la somme de $5,100 à titre de biens de la Couronne en excédent?

2. Quel avait été le coût initial d'acquisition de ces objets?

3. Avait-on demandé des soumissions pour l'achat de ces objets?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 février 1953,—État indiquant:—1. Combien d'autoneiges a-t-on achetés de la *Bombadier Snowmobile Company,* de Valcourt (Québec), pour le compte du ministère de la défense nationale, au cours de chaque année, de 1946 à 1952 inclusivement?

2. Combien d'autoneiges a-t-on achetés de la société ci-haut mentionnée pour le compte d'autres ministères du gouvernement canadien, de 1946 à 1952 inclusivement?

3. Quel a été le coût global de ces autoneiges au cours de chaque année, de 1946 à 1952 inclusivement?

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose, —Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 février 1953,—État indiquant:—1. Quels sont les produits agricoles actuellement achetés par l'Office de soutien des prix agricoles, en indiquant les catégories achetées et les prix versés?

2. Depuis le 1er janvier 1952, quels produits agricoles l'Office a-t-il achetés, en indiquant *a*) les quantités, *b*) les catégories et les prix?

3. Quelles quantités de ces produits l'Office a-t-il vendues jusqu'à ce jour, en indiquant les catégories et les prix?

4. Quelle est la valeur de tous les produits actuellement stockés par l'Office de soutien des prix agricoles, en indiquant *a*) les catégories, *b*) les prix?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 mars 1953:—Copie du jugement rendu par la Commission des grains dans la cause de M. H. K. Kreutzwieser.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 février 1953,—État indiquant:—1. *a*) Le gouvernement du Canada, ou l'un de ses ministères ou organismes, ou *b*) la société *Canadair Limited*, ont-ils, en aucun temps, accordé à la *Ford Motor Company of Canada*, ou conclu avec celle-ci, quelque contrat, sous-contrat, accord, sous-accord ou un arrangement quelconque, en vue de la production ou fabrication, ou de la production ou fabrication à un certain moment ou à une certaine phase de travées d'ailes, ou d'autres pièces, (i) d'avions à réaction Sabre F86, quels que soient le modèle, le chiffre ou la lettre qui les désignent, ou (ii) d'avions de formation T33?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quand a-t-on accordé ou conclu ce contrat, sous-contrat, accord, sous-accord ou arrangement; *b*) à l'égard de combien d'unités, *c*) quelle était, dans chaque cas, la somme totale d'argent prévue ou à prévoir à cet égard?

3. Y a-t-il eu production de quelques unités aux termes de ce contrat, sous-contrat, accord, sous-accord ou arrangement? Dans le cas de l'affirmative, quel en a été le nombre?

4. Le contrat, etc., est-il encore en vigueur?

5. Dans le cas de l'affirmative, pour quand prévoit-on une première livraison?

6. Sinon, quand le contrat a-t-il été annulé?

7. S'il y a eu annulation, par qui, à la demande de qui, et pour quelle raison le contrat a-t-il été annulé?

8. Le Gouvernement, ou l'un de ses ministères ou organismes, ou toute autre personne, corporation ou société, fournit-il quelque usine ou outillage aux fins susdites, ou paie-t-il quelque montant à cet égard, et dont les frais sont ou seront imputables sur le trésor fédéral? Dans le cas de l'affirmative, quels ont été ou quels seront ces frais?

9. Quelque autre somme d'argent a-t-elle été versée par le Gouvernement, ou en son nom, ou existe-t-il quelque autre somme d'argent ou versement de toute sorte à solder, qui sera finalement imputable sur le trésor fédéral, en vertu de tel contrat etc., et de son annulation?

10. La *Ford Company* a-t-elle présenté des réclamations *a*) au gouvernement du Canada, ou à l'un de ses ministères ou organismes, *b*) à la *Canadair Limited,* au sujet de tel contrat, etc., et de son annulation?

11. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quelle somme a-t-elle réclamée; *b*) quel montant a-t-elle reçu?

12. *a*) Le gouvernement du Canada, ou l'un de ses ministères ou organismes, ou *b*) la *Canadair Limited*, ont-ils attribué ou conclu avec quelque autre personne ou corporation l'un quelconque des contrats, etc., mentionnés à la question 1, ou sont-ils en pourparlers à ce sujet?

13. Dans le cas de l'affirmative, à qui ou avec qui?

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Howe, il est ordonné, —Que les budgets d'établissement des Chemins de fer nationaux du Canada ainsi que de la Canadian National (West Indies) Steamships Limited, pour l'exercice expirant le 31 décembre 1953, déposés aujourd'hui, soient renvoyés au comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *MacInnis*—1. Au cours des années civiles 1950, 1951 et 1952, de combien de maisons (unités familiales) *a*) a-t-on commencé la construction, *b*) a-t-on parachevé la construction?

2. Combien de ces maisons ont été construites *a*) grâce à une aide financière obtenue en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, *b*) grâce à toute autre aide financière du Gouvernement, *c*) par la Société centrale d'hypothèques et de logement?

Par M. *Cruickshank*—1. Quels sont les noms et adresses de tous les Canadiens actuellement vivants, qui sont titulaires de la Croix Victoria?

2. Le gouvernement canadien a-t-il déjà payé leurs frais de voyage à Londres, dans d'autres circonstances?

3. Paiera-t-on leurs frais de voyage à l'occasion du Couronnement? Sinon, pour quelle raison?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

La Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier la loi sur la taxe d'accise et de statuer, entre autres choses:

1. Que la taxe sur le transfert des valeurs soit abolie.

2. Que la taxe sous forme de timbres sur les chèques et certains autres instruments soit abolie.

3. Que soit abolie la taxe de vente sur les articles suivants:

a) les livres, imprimés et reliés, ne renfermant aucune annonce et servant exclusivement à des fins éducatives, techniques, culturelles ou littéraires, et les matières servant exclusivement à leur production, mais, sans restreindre la portée générale de ce qui précède, ne comprenant pas les annuaires, les listes de prix, les horaires, les livres de taux, les catalogues, les rapports périodiques, les livres de mode, les albums, les livres servant à écrire ou à dessiner, ni aucun livre semblable aux exceptions susmentionnées;

b) les anunaires des écoles et collèges et les matières servant exclusivement à leur fabrication;
c) les matières servant exclusivement à la production des journaux;
d) les matières servant exclusivement à la production de revues et de journaux littéraires non reliés, publiés régulièrement à des intervalles précis, mais au moins quatre fois par année;
e) les matières servant exclusivement à la fabrication des marchandises énumérées à l'Annexe III sous la rubrique intitulée "DENRÉES ALIMENTAIRES";
f) les matières qui sont consommées ou dépensées directement dans la fabrication ou la production de marchandises;
g) les affûteurs à plateau de friction;
h) les marchandises énumérées dans le Tarif des douanes, aux numéros 436 et 697.

4. Que l'article 13 de l'annexe I de ladite loi soit abrogé et remplacé par le suivant:

13. Pneus et chambres à air:

a) Pneus totalement ou partiellement de caoutchouc pour machines à auto-propulsion ou véhicules automoteurs de toutes sortes, y compris les remorques ou autres accessoires sur roues utilisés pour l'une quelconque desdites machines ou pour l'un quelconque desdits véhicules......quinze pour cent;
b) Chambres à air pour servir dans ces pneus......quinze pour cent;

la taxe sur les objets énumérés aux alinéas *a*) et *b*) du présent article ne s'applique pas aux marchandises y mentionnées lorsqu'elles servent exclusivement aux fournitures originaires des machines à auto-propulsion, véhicules automoteurs, remorques ou autres accessoires sur roues susdits ou lorsqu'elles servent exclusivement à des fins de remplacement sur des machines destinées et employées uniquement à des fins agricoles.

5. Que soit imposée, prélevée et perçue une taxe d'accise de quinze pour cent sur les lentilles d'appareils photographiques, à l'exception de celles qui sont vendues pour l'usage de photographes industriels ou professionnels.

6. Que soient imposées, prélevées et perçues une taxe de vente de dix pour cent et une taxe d'accise de quinze pour cent sur le bonbon, le chocolat et les confiseries payable par les personnes, entreprises et sociétés qui font l'empaquetage de ces marchandises pour la vente, sauf lorsqu'elles sont empaquetées par un détaillant à son établissement de vente au détail pour la vente aux consommateurs à cet endroit.

7. Que tout acte législatif fondé sur la présente résolution soit censé être entré en vigueur le vingtième jour de février mil neuf cent cinquante-trois.

LOI DE L'ACCISE, 1934

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier la loi de l'accise, 1934, et de statuer, entre autres choses:

1. Que le droit d'accise sur les cigarettes dont le poids ne dépasse pas deux livres et demie les mille soit réduit de six dollars les mille à quatre dollars les mille.

2. Que le droit d'accise sur les cigarettes dont le poids dépasse deux livres et demie les mille soit réduit de onze dollars les mille à cinq dollars les mille.

3. Que tout acte législatif fondé sur la présente résolution soit censé être entré en vigueur le vingtième jour de février mil neuf cent cinquante-trois.

TARIF DES DOUANES

1. *Résolu*,—Qu'il y a lieu de modifier de nouveau la liste A, modifiée, du tarif des douanes en supprimant de la loi de 1939 modifiant le tarif des douanes, et de ses modifications, l'énumération suivante de denrées et des taux de droits supplémentaires de douanes:

Cigarettes, ne pesant pas plus que trois livres par mille .... $2 par mille

2. *Résolu*,—Qu'il y a lieu de modifier la liste A du tarif des douanes en en supprimant les numéros 105c, 173, 272b, 272c, 280 (2), 409c, 409e(i), (ii) et (iii), 409g, 409q, 410l, 410p, 410q, 412, 412a, 436, 440k(1), 442, 442d, 476a, 478, 479, 538, 538a, 538b, 567b, 657a, 681b, 691 et 696, ainsi que chacune des diverses énumérations de denrées et les divers taux de droits de douane (s'il en est) inscrits vis-à-vis de chacun desdits numéros, pour les remplacer, à ladite liste A, par les numéros, énumérations et taux de droits suivants:

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
105c	Olives, conservées au gaz sulfureux ou en saumure, non embouteillées....	En franchise	En franchise	30 p.c.
	A compter du 1er juillet 1954....	10 p.c.	17½ p.c.	30 p.c.
173	(1) Livres compris dans les programmes d'une université, d'un collège ou d'une école au Canada et employés comme livres d'étude ou de référence, à l'exclusion des dictionnaires....	En franchise	En franchise	En franchise
	(2) *Livres imprimés, tracts et cartes employés à évaluer le degré d'intelligence, et autres articles et matières importés avec ces livres imprimés, ces tracts et ces cartes et destinés spécialement à servir avec eux*....	En franchise	En franchise	En franchise
	(3) *Tous les livres pour les bibliothèques reconnues, appartenant aux autorités organisées de ces bibliothèques et n'étant dans aucun cas la propriété de particuliers* ou de sociétés commerciales, conformément aux règlements que peut prescrire le Ministre....	En franchise	En franchise	En franchise
	(4) *Exemplaires uniques de livres fournis à un critique littéraire pour subir une recension véritable; exemplaires uniques de livres envoyés sans sollicitation et sans frais à des membres de corps enseignants d'universités ou de collèges; conformément aux règlements que peut prescrire le Ministre*....	En franchise	En franchise	En franchise
	(5) Annuaires à l'usage de bibliothèques de référence gratuite....	En franchise	En franchise	En franchise
	(6) Livres reçus de bibliothèques de prêt gratuit à l'étranger, sous réserve de retour dans les soixante jours sous le contrôle des Douanes....	En franchise	En franchise	En franchise
199j	*Bandes de papier armé, imprimées ou non, importées pour l'emballage des fruits, des légumes et des autres produits de la ferme ou des jardins*....	5 p.c.	10 p.c.	35 p.c.
237	*Isotopes produits artificiellement*....	En franchise	En franchise	25 p.c.
272b	Paraffines de pétrole, non compris les graisses du pétrole:			
	(1) Importées pour servir exclusivement à la fabrication des bougies....	En franchise	En franchise	25 p.c.
	(2) N.d....	15 p.c.	17½ p.c.	25 p.c.
280	Graisse *et huiles*, brutes, déchets de gras animal, pour la fabrication de savon et d'huiles seulement....	En franchise	En franchise	En franchise

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
403	*g) Câble métallique, recouvert ou non, employé exclusivement dans la pêche commerciale*	En franchise	10 p.c.	25 p.c.
409c	(1) Charrues et leurs pièces; *boulons de charrues*	En franchise	En franchise	En franchise
	(2) Rouleaux pour fermes ou champs et leurs pièces	En franchise	En franchise	En franchise
	(3) Rouleaux pour pelouses ou jardins et leurs pièces	En franchise	En franchise	En franchise
	(4) Plombeurs et leurs pièces	En franchise	En franchise	En franchise
409e	(1) Pulvérisateurs et saupoudroirs mécaniques et leurs accessoires, y compris les pulvérisateurs à main; *appareils pour la destruction des bêtes de proie par la décharge de cartouches chargées d'éléments toxiques; cartouches de démarrage pour les moteurs diesel;* appareils spéciaux pour la stérilisation des bulbes; appareils d'essai à pression pour déterminer la maturité des fruits; serpettes; sécateurs; instruments à écorner les bestiaux, et pièces des articles qui précèdent	En franchise	En franchise	En franchise
	(2) Machines à classer, râper, laver et essuyer les fruits et les légumes, et machines combinées pour l'ensachement et le pesage; machines à étêter les légumes; machines à mettre en paquets et (ou) à attacher les fleurs coupées, les légumes et les plants de pépinière; machines à fabriquer des boîtes ou à poser les couvercles de boîtes pour fruits et légumes; trieurs à œufs et nettoyeurs d'œufs; *calottes d'ensilage;* pièces de ce qui précède	En franchise	En franchise	En franchise
	(3) Ficelle d'engerbage; fil métallique et ficelle pour emballotter les produits agricoles	En franchise	En franchise	En franchise
409f	Concasseurs de grain; broyeuse de grain ou de foin; séchoirs de grain ou de foin; refroidisseurs de lait; carcans d'acier pour attacher un animal ou cantonner plusieurs animaux dans un parc, y compris l'outillage complet de stalles de traite; abreuvoirs automatiques pour le bétail; wagonnets à fumier pour granges et rails; réseaux d'irrigation pour gicleurs; fourches à foin pour grange; chariot, poulie et rail; *treuils hydrauliques pour le déchargement des véhicules;* tous les articles susmentionnés doivent servir sur la ferme à des fins agricoles seulement; chargeuses à foin; faneuses à foin; planteurs et arracheuses de pommes de terre; hache-paille ou hache-fourrage; coupe-ensilage, foreuses de trous de poteaux, manches de faux, essoucheuses, chargeuses ou élévateurs à grain d'une capacité d'au plus 40 boisseaux à la minute et tous les autres instruments aratoires ou machines agricoles, n. d., et pièces achevées de tout ce qui précède	En franchise	En franchise	En franchise
409g	Incubateurs pour l'incubation des œufs; éleveuses à poussins; *appareil pour déterminer le sexe des volailles;* pièces de ce qui précède	En franchise	En franchise	En franchise
409q	(1) Moteurs auxiliaires à combustion interne, incorporés ou attachés, ou devant être incorporés ou attachés, à des instruments aratoires ou à des machines agricoles; pièces de ce qui précède	En franchise	En franchise	En franchise
	(2) Moteurs électriques incorporés ou attachés, ou devant être incorporés ou attachés, à des instruments aratoires ou à des machines agricoles; pièces de ce qui précède	En franchise	En franchise	En franchise

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
410L	Concasseurs de charbon, broyeuses de minerai, concasseurs de pierre, bocards à pilons, broyeuses, foreuses, haveuses à percussion, tarière à houille, foreuses rotatives à houilles n.d., et pièces de toutes ces machines, devant servir exclusivement aux mines, aux carrières, dans les opérations métallurgiques *ou dans la concentration des minerais non métalliques*..........	5 p.c.	15 p.c.	25 p.c.
410p	Divers articles métalliques devant servir exclusivement aux opérations de mine ou de métallurgie, comme suit: fourneaux pour la fusion des minerais; appareils convertisseurs pour la métallurgie des métaux; *appareils de conversion, extraction, réduction ou récupération chimiques, n.d.;* machines pour l'extraction des métaux précieux par la chloruration ou la cyanuration, à l'exclusion des pompes à liquides et à air ou compresseurs; souffleries de hauts fourneaux pour la production du fer en gueuse; pièces de ce qui précède..........	En franchise	En franchise	En franchise
410q	Pompes et pompes à vide, et leurs pièces, pour servir exclusivement à l'extraction des métaux précieux par les procédés de chloruration ou de cyanuration *ou par conversion, extraction, réduction ou récupération chimiques dans les opérations métallurgiques*..	15 p.c.	15 p.c.	20 p.c.
412	Presses à imprimer d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada, servant à imprimer les journaux, les annuaires de téléphone *ou les publications périodiques qui*, importés, auraient droit au régime du numéro tarifaire 184a, et leurs pièces, à l'exclusion des scies, couteaux et appareils moteurs; distributeurs ou convoyeurs mécaniques, *et leurs pièces*, devant être utilisés avec les presses à imprimer *susdites*..........	En franchise	En franchise	En franchise
412a	Machines et appareils, n.d., savoir:			
	Moules à rouleaux de presses;			
	Machines et appareils pour faire les électrotypes et les stéréotypes;			
	Machines et appareils à graver, y compris les appareils à photogravure, et autres appareils pour la fabrication de planches de toutes sortes;			
	Machines et appareils à grainer les planches métalliques;			
	Machines et appareils à sensibiliser, émeuler ou polir les planches métalliques;			
	Machines et appareils, y compris appareils photographiques et leurs accessoires lentilles, prismes, lanternes à kodak et à imprimer, trames et cadres à vide servant à transférer par photographie ou directement les clichés sur plaques ou cylindres pour la lithographie, la rotogravure et l'impression;			
	Appareils à ombrer;			
	Machines et appareils à adresser et (ou) à envelopper les journaux, magazines, périodiques, brochures et catalogues;			
412a	Machines et appareils à imprimer en relief ou à estamper ou à produire des effets d'impression en relief ou de gravure, à relier, boucler, brocher, coudre, assembler, insérer, bronzer, saupoudrer, marquer, rayer, couper, perforer, forer, poinçonner, découper, rembobiner, coller, gommer, cirer, vernir, enduire de carbone, rapiécer, numéroter, régler, secouer, empiler, attacher, mettre en liasses, à fabriquer les tubes, à faire un montage métallique, à faire les œillets, à fixer ou poser les bandes, à renforcer et à couvrir les boîtes;			

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
	Pièces de ce qui précède, à l'exclusion des scies, couteaux et appareils moteurs; Tout ce qui précède ne devant servir, dans l'exercice de leur profession, qu'aux imprimeurs, aux lithographes, aux relieurs, aux fabricants de stéréotypes, d'électrotypes et de planches ou cylindres d'impression, de convertisseurs de papier ou de feuilles métalliques, ou aux fabricants d'articles faits avec du papier, du carton ou des feuilles métalliques....................................	En franchise	En franchise	10 p.c.
415a	(iii) Pièces de glacières, en fer ou en acier ou dont le fer ou l'acier, ou les deux, dominent en valeur...........	7½ p.c.	20 p.c.	35 p.c.
436	Locomotives et voitures à voyageurs, wagons à bagage ou à marchandises appartenant à des compagnies de chemins de fer des États-Unis ou étant sous leur contrôle et circulant sur toute ligne ou chemin traversant la frontière, tant que les locomotives et les voitures canadiennes seront admises en franchise aux États-Unis dans des circonstances analogues, en conformité des règlements édictés par le Ministre..	....	En franchise	En franchise
	Toutefois, si ces locomotives et ce matériel roulant des chemins de fer servent temporairement au transport de marchandises d'un endroit du Canada à un autre endroit du Canada, ils ne seront pas admissibles en franchise, mais seront assujettis aux droits de douane sur la valeur de location ou les sommes exigées par le propriétaire américain pour leur emploi au Canada, ou l'équivalent déterminé par les règlements édictés par le Ministre.			
440k	(1) Moteurs et leurs pièces achevées, n.d., pour servir exclusivement à la propulsion des bateaux ou au levage des filets et des lignes sur ces bateaux employés exclusivement aux opérations de pêche commerciale authentique, en vertu des règlements que peut prescrire le Ministre......................	En franchise	En franchise	15 p.c.
	(3) Matières et articles destinés à la fabrication ou à la réparation des moteurs visés par les numéros 440k (1) et 440k (2)................................	En franchise	En franchise	15 p.c.
442	Articles et matières qui entrent dans le prix de fabrication des marchandises désignées aux numéros 409, 409a, 409b, 409c, 409d, 409e, 409f, 409g, 409h, 409i, 409j, 409k, 409l, 409m, 409n, 409o, 409q, *427b (1)* et 439c, importés pour servir à la fabrication des marchandises désignées aux numéros ci-dessus, ou de leurs pièces, suivant les règlements édictés par le Ministre............................	En franchise	En franchise	En franchise
442d	Matériaux, y compris toutes les pièces, faits entièrement ou principalement en métal, d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada, lorsqu'ils sont importés par des fabricants d'articles ayant droit d'entrer sous le régime des numéros tarifaires *410a(iii)*, 410g, 410L, 410n, 410o, 410p, 410q, 410s, 410u, 410v, 410w, 410z, 411, 411a, 411b, 427b, 427c, 427f, 428c, 428e, 440k et 447a, pour servir à la fabrication de ces articles dans leurs propres fabriques, en vertu de règlements que peut prescrire le Ministre..................................	En franchise	En franchise	10 p.c.
443d	*Dispositifs de contrôle du gaz, d'une classe ou d'une espèce non faite au Canada,*			
	(1) *utilisés sur des appareils de cuisson ou des appareils de chauffage de bâtiments ou dans les conduits de gaz entre ces appareils et les compteurs; et pièces de ces articles*..................................	En franchise	7½ p.c.	30 p.c.

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
	(2) *employés à la fabrication ou à la réparation d'appareils de cuisson au gaz ou d'appareils de chauffage au gaz pour bâtiments, ou à l'adoption, par transformation, de tels appareils; et pièces de ces articles*	En franchise	7½ p.c.	30 p.c.
443e	(1) *Minuteries pour appareils de cuisson ou de chauffage de bâtiments; pièces de ces articles*	15 p.c.	22½ p.c.	30 p.c.
	mais au moins pièce			
	(2) *Minuteries d'appareils récepteurs et leurs pièces*	15 p.c.	22½ p.c.	30 p.c.
	mais au moins pièce			
476a	Ustensiles de verre et autres appareils scientifiques pour travaux de laboratoires dans les hôpitaux publics; chaises et tables d'opérations chirurgicales et leurs pièces; couveuses d'enfants et leurs pièces; colliers de verroterie et leurs écrins pour l'identification des bébés, et leurs pièces; cardiographes électriques et leurs pièces; et les pellicules et le papier sensibilisés employés dans ces appareils; papier *électroencéphalo-graphique;* appareils à stériliser, y compris les laveuses et les stérilisateurs de bassins de lit, mais à l'exclusion des machines à lessiver et à blanchir; le tout pour usage dans un hôpital public, conformément aux règlements que peut prescrire le Ministre	En franchise	En franchise	En franchise
478	(1) Membres artificiels; supports de l'épine dorsale et autres supports orthopédiques; pièces de ce qui précède	En franchise	En franchise	En franchise
	(2) *Appareils de prothèse pour l'oreille et le nez; appareils d'iléostomie, de colostomie et appareils analogues pour voies urinaires, destinés à être portés par un particulier; matières et articles nécessaires pour leur bonne application et leur entretien*	En franchise	En franchise	En franchise
	(3) Matières et articles employés à la fabrication des marchandises énumérées dans les numéros tarifaires 478(1) et 478(2)	En franchise	En franchise	En franchise
561	Tissus en tout ou en partie de fibres ou filaments textiles synthétiques, ne contenant pas de laine, non compris les tissus dont la majeure partie du poids est constituée par de la soie, n.d.	27½ p.c.	40 p.c.	45 p.c.
	et, la livre	...	40 c.	40 c.
	Les tissus dont au plus cinq pour cent du poids représentent des filés ou filaments textiles synthétiques ne sont pas soumis aux droits prévus par le présent numéro, mais sont soumis aux droits comme si lesdits tissus étaient composés uniquement des éléments constitutifs qui restent.			
567b	(1) Vêtements sacerdotaux de toute matière	10 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
	(2) *Châles de prière, franges de châles de prière et sacs à châles de prière*	10 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
604	(3) *Cuir de jeunes phoques*	En franchise	10 p.c.	27½ p.c.
657a	Films cinématographiques, positifs, n.d.:			
	(1) Un et un huitième de pouce et plus de largeur ... le pied linéaire	1½ c.	1½ c.	3 c.
	(2) *Moins d'un et un huitième de pouce de largeur* ... le pied linéaire	En franchise	1½ c.	3 c.
	Les droits ne doivent en aucun cas dépasser	...	20 p.c.	30 p.c.
680b	*Exosquelettes calcaires et chitineux d'animaux marins, teints ou autrement préparés ou non, importés uniquement pour usages décoratifs*	En franchise	5 p.c.	25 p.c.

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
681b	Reliquats, déchets ou débris provenant d'opérations chimiques, métallurgiques ou *du travail sur métaux*, contenant de l'oxyde d'aluminium ou d'autres composés d'aluminium mélangés à d'autres matières, et importés par des métallurgistes ou des affineurs canadiens pour la récupération de l'oxyde d'aluminium et d'autres sous-produits qui s'y rattachent....................................	En franchise	En franchise	10 p.c.
691	(1) Services de communion; vases à huile; crosses; bénitiers; goupillons; encensoirs; navettes; coquilles ou fonts baptismaux; scapulaires; chapelets; rosaires; *statues, statuettes*, médailles et croix religieuses; *ensembles pour parchemins, chandeliers Chanuka; ensembles Kiddush; boîtes Mezuzah; ensembles Havdalah; pièces de ce qui précède*..........	En franchise	En franchise	En franchise
	(2) *Matières et articles pour la fabrication des marchandises énumérées au numéro 691(1)*..................	En franchise	En franchise	En franchise
696	(1) Appareils philosophiques et scientifiques (*et leurs appareillages accessoires*), ustensiles, instruments et préparations philosophiques et scientifiques, y compris les boîtes et les bouteilles qui les contiennent; cartes de géographie, graphiques, reproductions photographiques et autres reproductions illustrées; moulages en plâtre pour servir de modèles, animaux pour servir de sujets de recherches ou d'expérimentation; plantes vivantes, graines, boutures, boutons, scions, tubercules, bulbes et rhizomes; appareils mécaniques d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada; *pièces de ce qui précède*. Tous les articles compris dans le présent numéro, lorsqu'ils sont importés pour l'usage ou par ordre d'une société ou institution constituée ou établie exclusivement pour des objets religieux, philosophiques, éducatifs, scientifiques ou littéraires ou pour l'encouragement des beaux-arts, ou pour l'usage ou sur l'ordre d'un hôpital public, d'un collège, d'une académie, d'une école, ou d'un séminaire d'enseignement au Canada, et non pour la vente, conformément aux règlements que peut édicter le Ministre................................	En franchise	En franchise	En franchise
	(2) *Matières et articles pour la fabrication des marchandises désignées au numéro tarifaire 696 (1)*.......	En franchise	En franchise	En franchise
703	*c) Marchandises évaluées à au plus $1,000, importées par les membres de la force armée canadienne après une absence, hors du Canada, d'au moins un an, acquises par eux pour usage personnel ou domestique et leur ayant appartenu à l'étranger au moins six mois avant leur retour au Canada, conformément aux règlements édictés par le Ministre*............................	En franchise	En franchise	En franchise
	Toutefois ces marchandises ne devant pas être vendues ni aliénées autrement sans le paiement des droits et des taxes avant d'avoir servi au Canada pendant douze mois; en outre, cette exemption ne s'applique pas aux breuvages alcooliques, aux cigares, aux cigarettes ni au tabac fabriqué.			

3. *Résolu*,—Qu'il y a lieu de modifier la liste C du tarif des douanes en y supprimant le numéro 1206 et en insérant à ladite liste C le numéro suivant:

1206	Articles fabriqués ou produits, en tout ou en partie, par des prisonniers, ou manufacturés dans des maisons de détention, des prisons ou des pénitenciers; ainsi que marchandises de nature similaire à celles que manufacturent ces établissements, vendues ou offertes en vente par une personne, maison ou corporation ayant entrepris la fabrication de ces articles dans ces institutions ou par un agent de ces personnes, maison ou corporation, ou bien encore lorsque ces marchandises ont été primitivement achetées à un de ces entrepreneurs ou transférées par lui. *Toutefois, le Gouverneur en conseil peut, au moyen d'un règlement, exempter toute marchandise ou catégorie de marchandise devant subir un complément d'ouvraison au Canada des dispositions de ce numéro.*

4. *Résolu*,—Que toute loi fondée sur les précédentes résolutions tendant à modifier les listes A et C du tarif des douanes soit censée être entrée en vigueur le vingtième jour de février mil neuf cent cinquante-trois et s'appliquer à tous les articles mentionnés aux précédentes résolutions, qu'ils soient importés ou pris dans les entrepôts, en vue de la consommation à compter de la date précitée, et s'appliquer également aux articles antérieurement importés à l'égard desquels, avant cette date, nulle déclaration d'entrée n'a été effectuée, en vue de leur consommation.

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des voies et moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Abbott, présente, avec la permission de la Chambre, les bills suivants, qui sont lus une première fois, respectivement, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 225, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.

Bill nº 226, Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934.

Bill nº 227, Loi modifiant le Tarif des douanes.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures et cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 70

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 20 MARS 1953

PRIÈRE.

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel message est lu par M. l'Orateur, ainsi qu'il suit:

VINCENT MASSEY:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des nouvelles sommes supplémentaires requises pour le service du Canada pour l'année financière expirant le 31 mars 1953 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 20 mars 1953.

Sur motion de M. Abbott, lesdits message et nouveau budget supplémentaire sont renvoyés au comité des subsides.

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport annuel de la Polymer Corporation Limited pour les neuf mois de l'année financière terminée le 31 décembre 1952.

Aussi,—Exemplaire du budget d'établissement de la Polymer Corporation Limited pour l'année financière expirant le 31 décembre 1953.

Et aussi,—Rapport intitulé: Approvisionnements en matériaux de construction au Canada,—perspectives pour 1953.

M. Howe, pour M. Chevrier, présente aussi à la Chambre,—Copie d'un arrêté en conseil rendu en vertu des dispositions de l'article 19(2) de la Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada, chapitre 172, S.R.C., 1927, comme il suit:—

Arrêté en conseil C.P. 1953-359, approuvé le 12 mars 1953: rapportant les dispositions de l'arrêté en conseil C.P. 3925 du 15 août 1950 concernant l'administration et l'exploitation, par les Chemins de fer nationaux du Canada, du poste de radio à fréquence modulée du ministère des Transports à Cape-Ray (Terre-Neuve).

M. Fournier (Hull), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 février 1953,—État indiquant:—1. Combien de livres de porc de conserve le Gouvernement a-t-il achetées au cours de chaque mois, depuis janvier 1952?

2. De qui a-t-il effectué ces achats et quels en ont été le prix et la quantité dans chaque cas?

3. Au cours de chaque mois, depuis janvier 1952, quel a été le total des ventes de porc de conserve effectuées par le Gouvernement, en indiquant la quantité et la valeur?

4. Par l'entremise de quels organismes a-t-on effectué ces ventes, en indiquant la quantité et le prix versé dans chaque cas?

5. De quelle quantité de porc de conserve le Gouvernement dispose-t-il actuellement?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 février 1953,—État indiquant:—1. Depuis le 1er janvier 1950, quelles propriétés, s'il en est, le Gouvernement a-t-il achetées outre-mer, en indiquant pour quelle fin la propriété a été achetée et le prix global d'achat dans chaque cas?

2. Quels ont été la nature et le total des dépenses subies jusqu'à ce jour, dans chaque cas, depuis l'achat de ces propriétés?

La Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier la loi de l'impôt sur le revenu et de statuer entre autres choses:

1. Que, à l'égard de l'année 1954 et des années d'imposition subséquentes, les taux d'impôts progressifs qui s'appliquent actuellement au revenu des particuliers soient réduits par la substitution, à ces taux, du barême gradué d'impôt qui suit:

a) 15 p. 100 du montant imposable, jusqu'à concurrence de $1,000;

b) $150 plus 17 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de $1,000 jusqu'à concurrence de $2,000;

c) $320 plus 19 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de $2,000 jusqu'à concurrence de $4,000;

d) $700 plus 22 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de $4,000 jusqu'à concurrence de $6,000;

e) $1,140 plus 26 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de $6,000 jusqu'à concurrence de $8,000;

f) $1,660 plus 30 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de $8,000 jusqu'à concurrence de $10,000;

g) $2,260 plus 35 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de $10,000 jusqu'à concurrence de $12,000;

h) $2,960 plus 40 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de $12,000 jusqu'à concurrence de $15,000;

i) $4,160 plus 45 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de $15,000 jusqu'à concurrence de $25,000;

j) $8,660 plus 50 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de $25,000 jusqu'à concurrence de $40,000;

k) $16,160 plus 55 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de $40,000 jusqu'à concurrence de $60,000;

l) $27,160 plus 60 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de $60,000 jusqu'à concurrence de $90,000;

m) $45,160 plus 65 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de $90,000 jusqu'à concurrence de $125,000;

n) $67,910 plus 70 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de $125,000 jusqu'à concurrence de $225,000;

o) $137,910 plus 75 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de $225,000 jusqu'à concurrence de $400,000;

p) $269,160 plus 80 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de $400,000.

2. Qu'à l'égard de l'année d'imposition 1953, les taux progressifs de l'impôt applicable au revenu des particuliers soient la moyenne des taux progressifs actuels et des taux énoncés à l'alinéa 1.

3. Que pour ce qui est du revenu des sociétés gagné le 1er janvier 1953 ou subséquemment soit substitué au taux actuel d'imposition de 20 p. 100 à l'égard de la première tranche de $10,000 de revenu imposable et de 50 p. 100 à l'égard du revenu imposable au delà de $10,000, le taux de 18 p. 100 à l'égard de la première tranche de $20,000 du revenu imposable et de 47 p. 100 à l'égard du revenu imposable au delà de $20,000.

4. Que pour l'année d'imposition 1953 et les années d'imposition subséquentes, la déduction d'impôt de 10 p. 100 accordée actuellement à l'égard des dividendes reçus d'une société imposable par des particuliers demeurant au Canada soit portée à 20 p. 100.

5. Que, à compter du 1er janvier 1953, la déduction d'impôt égale à 5 p. 100 du revenu imposable des sociétés gagné dans une province déterminée soit portée à 7 p. 100 du revenu imposable gagné dans la province par des sociétés qui ne sont pas assujéties à certains impôts spéciaux de la province.

6. Que pour l'année d'imposition 1953 et les années d'imposition subséquentes, les déductions accordées en ce moment, dans le calcul du revenu imposable des particuliers, à l'égard des frais médicaux qui dépassent 4 p. 100 du revenu des particuliers soient accordés à l'égard des frais médicaux qui dépassent 3 p. 100 du revenu des particuliers.

7. Que pour l'année d'imposition 1953 et les années d'impositions subséquentes, les déductions accordées en ce moment dans le calcul du revenu imposable des particuliers à l'égard des enfants à charge âgés de moins de 21 ans, soient accordées à l'égard d'enfants à charge du contribuable âgés de plus de 21 ans, s'ils étudient dans une école ou une université.

8. Que, pour l'année d'imposition 1946 et les années d'imposition suivantes, la disposition prévoyant la déduction des allocations de dépenses du revenu d'un membre d'une assemblée législative provinciale soit applicable aux allocations de dépense que touchent les membres élus des organismes de gouvernement des municipalités.

9. Que la déduction spéciale au titre du revenu accordée aux contribuables dont la principale occupation est la production, le raffinage ou la vente du pétrole, des produits de pétrole ou du gaz naturel, ou l'exploration ou le forage à la recherche du pétrole ou du gaz naturel à l'égard des dépenses engagées pour l'exploration ou le forage à la recherche du pétrole ou du gaz naturel au Canada, soit accordée à l'égard des dépenses engagées durant l'année civile 1956; et qu'en outre, une déduction analogue soit accordée aux sociétés dont l'activité principale consiste en travaux miniers ou d'exploration à la recherche de minéraux à l'égard des dépenses engagées pour l'exploration ou le forage à la recherche du pétrole ou du gaz naturel au Canada, pendant les années civiles 1953-1956 inclusivement.

10. Que la déduction au titre du revenu accordée aux sociétés dont la principale occupation consiste en travaux miniers ou d'exploration à la recherche des minéraux à l'égard des dépenses engagées pour la recherche de minéraux au Canada, soit accordée à l'égard de dépenses engagées pendant l'année civile 1956; et qu'en outre, une déduction analogue soit accordée aux contribuables dont l'occupation principale est la production, le raffinage ou la vente du pétrole, des produits du pétrole, ou du gaz naturel, ou l'exploration ou le forage à la recherche du pétrole ou du gaz naturel quant aux dépenses engagées pour la recherche des minéraux au Canada pendant les années civiles 1953-1956 inclusivement.

11. Que la déduction spéciale de revenu et de taxes accordée aux contribuables dont l'occupation principale est la production, le raffinage ou la vente du pétrole, ou le forage à la recherche de pétrole, à l'égard des dépenses affectées aux sondages pétroliers en profondeur, soit accordée à ces contribuables ainsi qu'aux contribuables dont l'occupation principale est l'exploitation de mines ou l'exploration en vue de la découverte de minéraux, à l'égard des dépenses affectées en 1953 et en 1954 aux sondages pétroliers en profondeur.

12. Que pour 1953 et les années d'imposition subséquentes un contribuable dont l'occupation principale est la production, le raffinage ou la vente du pétrole ou de produits pétroliers, l'exploration ou le forage à la recherche du pétrole ou du gaz naturel, l'exploitation de mines ou l'exploration à la recherche de minéraux, et qui, ayant conclu un accord le 1er janvier 1953 ou après, l'engageant à payer un montant, autre qu'un loyer ou une redevance, à un gouvernement en vue d'acquérir le droit d'extraire du pétrole, du gaz ou des minéraux de terrains situés au Canada a payé en entier ou en partie le montant

et qui, avant qu'un puits ou qu'une mine située sur ce terrain commence de produire, cède le droit sans recevoir de rémunération en échange ni de remboursement d'aucune partie du montant ainsi payé, ait le droit de déduire le montant ainsi payé du montant des revenus pour l'année au cours de laquelle le droit est cédé.

13. Que l'exemption d'impôt à l'égard du revenu provenant d'une mine métallifère ou de gisements de minéraux industriels pendant les trois premières années de production soit étendue aux mines qui commenceront de produire durant l'année civile 1956.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des voies et moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. McCann, pour M. Abbott, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 228, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. McCann: Qu'un comité spécial de la diffusion soit institué aux fins d'étudier le rapport annuel de la Société Radio-Canada, revoir les méthodes et les buts de la Société, ainsi que ses règlements, ses recettes, ses dépenses et son développement, et qu'il soit autorisé à étudier et à examiner les questions et les sujets dont il vient d'être fait mention, à faire rapport, à l'occasion, de ses observations et de ses opinions à ce sujet, et à convoquer des témoins et faire produire des documents et des dossiers; que le comité soit autorisé à faire imprimer les témoignages et documents au jour le jour, selon qu'il le jugera opportun ou nécessaire; que le comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre; que le comité se compose des membres suivants: Messieurs Beaudry, Boisvert, Breton, Carter, Courtemanche, Decore, Diefenbaker, Dinsdale, Fleming, Fulton, Gauthier (Portneuf), Gauthier (Sudbury), Hansell, Henry, Jones, Kirk (Digby-Yarmouth), Knight, Maclean (Queens, Î. du P.-É.), McCann, Murray (Cariboo), Mutch, Richard (Ottawa-Est), Riley, Robinson, Smith (Moose Mountain), et Whitman; et que les dispositions des articles 64 et 65 du Règlement soient suspendues à l'égard de ce comité.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Larson: Que le Bill n° 189 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Mid-Continent Pipelines Limited", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme le débat se poursuit, ledit débat est ajourné sur motion de M. Fulton.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le Bill nº 44 (E du Sénat), intitulé: "Loi tendant à assurer la protection des pêcheries côtières", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

M. Fournier (Hull), pour M. Sinclair, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 46 (I du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands";

M. Gregg propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Motions*, sous la rubrique *Affaires de routine.*

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Chevrier soit substitué à celui de M. Bourget sur la liste des membres du comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Goode soit substitué à celui de M. Murray (Cariboo) sur la liste des membres du comité spécial de la diffusion.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures et cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 71

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 23 MARS 1953

Prière.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour informer celle-ci que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 229 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Canadian Disaster Relief Fund, Incorporated".

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-neuvième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-neuvième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De Marguerite Rita Stevenson Laferme, épouse de Robert Leo Laferme, de Ste-Anne de Bellevue (P.Q.).

De Rose Brownstein Lazarus, épouse d'Harry Lazarus, de Montréal (P.Q.).

D'Eileen Arthur Osborne Prescott, épouse de Robert Joseph Prescott, de Montréal (P.Q.).

De Margaret Aziz Salhany, épouse de Gergie Salhany, de Montréal (P.Q.).

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Quinzième rapport annuel sur les opérations découlant de la Loi pour favoriser les améliorations municipales, 1938, pour l'année terminée le 31 décembre 1952. Statuts du Canada, 1938, chapitre 33, article 10.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, présente à la Chambre,—Neuvième rapport annuel et états financiers de la Société d'assurance des crédits à l'exportation pour l'année financière terminée le 31 décembre 1952.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du département des Impressions et de la Papeterie publiques pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

M. Bradley dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 mars 1953,—État indiquant:—1. Au cours de chacune des cinq dernières années financières, quelles ont été les recettes du bureau de poste de Saint-Jean et Saint-Jean-Ouest (Nouveau-Brunswick)?

2. Quel loyer annuel paie-t-on pour l'occupation de ce bureau de poste?

3. Depuis combien de temps a-t-on effectué des restaurations à ce bureau de poste?

4. Quand a-t-on installé les accessoires actuels dans ce bureau de poste?

5. Quelle y est la superficie à la disponibilité du public?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 février 1953:—Copie de toute correspondance reçue ou envoyée par tout ministère du Gouvernement, depuis le 1er janvier 1945 jusqu'à ce jour, relativement à la construction, à Caraquet, comté de Gloucester (Nouveau-Brunswick), d'un édifice public destiné à servir de bureau de poste et à d'autres services administratifs.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 janvier 1953,—État indiquant:—Quels contrats pour des fournitures sanitaires ou de chirurgie, supérieurs à $100, la Corporation commerciale canadienne a-t-elle adjugés à la *Nova Scotia Drug* ou à des sociétés d'instruments de chirurgie?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 mars 1953,—État indiquant:— 1. Au cours du mois de février 1953, la Defence Construction (1952) Limited a-t-elle octroyé un contrat à *Bennett and White Limited*, d'Edmonton, pour la construction d'un édifice?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel était le montant de ce contrat?

3. A quelles fins est destiné cet édifice?

4. Quand prévoit-on terminer les travaux de construction de cet édifice?

5. Quelles sont les conditions régissant les paiements?

6. Le contrat a-t-il été attribué par voie d'adjudication ou en régie intéressée?

7. Où cet édifice sera-t-il situé?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Gagnon*—1. Quelles sommes d'argent ont été dépensées jusqu'à ce jour pour la construction de l'aéroport de Bagotville (Québec)?

2. Quel a été le coût *a*) du terrain, *b*) des pistes d'envol, *c*) des hangars, *d*) des systèmes de chauffage, *e*) des installations électriques, *f*) du mess des officiers, *g*) des résidences destinées au personnel et aux aviateurs?

3. Quels sont les noms des soumissionnaires et le montant de chaque soumission?

4. A-t-on payé des frais supplémentaires?

5. Dans le cas de l'affirmative, quelles sommes et à qui?

6. Quel est le coût global estimatif de la construction de cet aéroport?

Par M. *Fulton*—1. Quels sont les détails relatifs à l'item suivant, mentionné à la page 21 du rapport de 1950-1951, de la Corporation de disposition des biens de la Couronne: accessoires électriques, ferronnerie, accessoires de plomberie, etc., vendus à M. D. Muttart, d'Edmonton, pour la somme de $5,000, à titre de biens de la Couronne en excédent?

2. Quel avait été le coût initial d'acquisition de ces objets?

3. Avait-on demandé des soumissions pour l'achat de ces objets?

Par M. *Fulton*—1. Quels sont les détails relatifs à une certaine propriété immobilière, y compris les édifices, située dans la ville de Montréal, mentionnée à la page 21 du rapport de 1950-1951, de la Corporation de disposition des biens de la Couronne, vendue à Ralph B. Hunt & Company Ltd., de Montréal, pour la somme de $60,647.76, à titre de biens de la Couronne en excédent?

2. Si cette propriété comprenait du terrain ou tout intérêt dans ce terrain, quelle était la nature de ce terrain ou de cet intérêt et quelle était sa superficie du terrain?

3. Où cette propriété était-elle située?

4. Quels étaient le nombre et le genre de bâtisses sur ce terrain et à quelles fins étaient-elles utilisées?

5. Quel avait été le coût initial d'acquisition de cette propriété et de ces bâtisses?

6. Avait-on demandé des soumissions pour l'achat de cette propriété?

Par M. *Robichaud*—1. Quelle quantité respective, *a*) de vieil acier, *b*) de vieux laiton, *c*) d'alliage et feuille d'étain, a-t-on vendue pour la somme de $15,774.40, à titre de biens excédentaires de la Couronne, à Abe Levine and Sons, de Fredericton (Nouveau-Brunswick), dont il est fait mention à la page 16 du rapport de 1951-1952, de la Corporation de disposition des biens de la Couronne?

2. A quel endroit étaient entreposés ces articles lors de leur vente?

3. A-t-on demandé des soumissions pour l'achat de ces articles?

4. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms et adresses des soumissionnaires et quel est le montant de chaque soumission?

Par M. *Robichaud*—1. Quels sont les marques, les modèles et l'année de fabrication de chacune des treize automobiles vendues à Thomas Motors, de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), pour la somme de $8,000, à titre de biens excédentaires de la Couronne, dont il est fait mention à la page 20 du rapport de 1950-1951, de la Corporation de dispositions des biens de la Couronne?

2. En quelle année, de qui et à quel prix, chacune de ces automobiles avait-elle été achetée en premier lieu?

3. A-t-on demandé des soumissions pour l'achat de ces voitures?

4. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms et adresses des soumissionnaires et quel est le montant de chaque soumission?

Par M. *Robichaud*—1. Quels sont les détails relatifs à l'item suivant, mentionné à la page 17 du rapport de 1950-1951, de la Corporation de disposition des biens de la Couronne: matériel de dragage usagé, vendu à la *Marine Industries*, de Montréal (Québec), pour la somme de $5,800, à titre de biens excédentaires de la Couronne?

2. A quel endroit était entreposé ce matériel lors de sa vente?

3. Quand ce matériel avait-il été acheté en premier lieu et quel en avait été le prix?

4. A-t-on demandé des soumissions pour l'achat de ce matériel de dragage?

5. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms et adresses des soumissionnaires et quel est le montant de chaque soumission?

Par M. *Robichaud*—1. Quelles étaient *a*) la longueur, la profondeur et la largeur hors tout et quels étaient *b*) le tonnage, *c*) le modèle du moteur, *d*) l'outillage, du remorqueur *Laviolette* vendu à la *Marine Industries*, de Sorel (Québec), pour la somme de $10,000, à titre de biens excédentaires de la Couronne, dont il est fait mention à la page 16 du rapport de 1951-1952, de la Corporation de disposition des biens de la Couronne?

2. En quelle année ce remorqueur et cet outillage avaient-ils été construits et quel en avait été le coût initial?

3. A quel endroit ce remorqueur avait-il été mis en service pour la dernière fois avant de le vendre?

4. A-t-on demandé des soumissions pour l'achat du remorqueur *Laviolette*?

5. Dans le cas de l'affirmative, *a*) où et quand avait-on annoncé ou affiché les avis de soumission, *b*) quels sont les noms et adresses de chaque soumissionnaire et quel est le montant de chaque soumission?

Par M. *Pearkes*—Depuis le 1er janvier 1949, quelles sommes a-t-on versées à la *Piggott Construction Company Limited* à l'égard des genres de contrats suivants: *a*) contrats de tous genres sans appel de soumission; et, *b*) quel a été le montant global des honoraires versés en vertu de ces contrats, au cours de chaque année; *c*) quelles sommes ont été versées pour des contrats ayant fait l'objet d'appels de soumissions au cours de chacune des années de la période ci-haut mentionnée?

Par M. *Green*—1. Au cours des vingt dernières années, quelles sommes a-t-on dépensées pour les ouvrages de protection de la berge, sur l'île Kirkland, près de l'embouchure du fleuve Fraser, en Colombie-Britannique?

2. Sur ce montant, quelle somme a-t-on dépensée pour le brise-lames sur pilotis actuellement existant et quel a été le nombre total de pieds linéaires de pilotis utilisés?

3. Combien de ces pilotis doit-on actuellement remplacer et quel est le coût estimatif de leur remplacement?

4. Sur la somme globale dépensée pour les travaux de protection, quelle somme a-t-on dépensée pour le matériel de protection dit Rock-Rip-Rap?

5. Ce matériel nécessite-t-il actuellement d'être remplacé et, dans le cas de l'affirmative, quel est le coût estimatif des travaux?

6. Quelle est, approximativement, la superficie et l'aire de terre arable de l'île Kirkland et quelle est son élévation moyenne au-dessus du niveau de l'eau haute?

7. Quelle somme, s'il y a lieu, dépensera-t-on pour les travaux de protection de la berge, au cours de l'année financière commençant le 1er avril 1953?

Par M. *Diefenbaker*—1. Au cours de chacune des années 1951 et 1952 et en 1953 jusqu'à ce jour, quelle somme globale a-t-on versée en honoraires et/ou rémunération d'architectes et d'ingénieurs dans tous les ministères du Gouvernement?

2. Quels sont les noms et adresses de tous les architectes et ingénieurs qui, depuis le 1er janvier 1951 jusqu'à ce jour, ont reçu des honoraires et/ou une rémunération dépassant $5,000?

Les adresses suivantes sont votées à Son Excellence le Gouverneur général:

Par M. *Brooks*—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie du rapport de la Commission mixte internationale chargée d'enquêter sur les possibilités de production d'énergie hydro-électrique de la rivière Saint-Jean, ainsi que toute correspondance y ayant trait, échangée depuis le 1er janvier 1951 entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick.

Par M. *Valois*, pour M. *Gingues*—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie du mémoire de l'entente Bilodeau-Rogers, signé le 17 septembre 1937 par le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec, en vue de promouvoir la formation technique des jeunes chômeurs. Aussi, copie des arrêtés en conseil autorisant la signature dudit mémoire par les parties respectives.

M. Gardiner propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies afin de stipuler que certaines terres de la Couronne, situées au Manitoba et en Saskatchewan, concédées après le 31 décembre 1940, soient rendues admissibles à l'allocation prévue dans la loi.

Sur ce, M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution en vue de reviser et de codifier la Loi du Yukon.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi afin de reviser et de codifier la Loi du Yukon et, notamment, d'abandonner un certain nombre de dispositions que renferme la loi actuelle, vu qu'elles relèveront de la juridiction législative du conseil territorial; d'augmenter les montants de l'indemnité et

des frais de subsistance des membres du Conseil du territoire du Yukon afin de les faire concorder avec ceux qui peuvent être versés aux membres du Conseil des territoires du Nord-Ouest; de définir davantage les pouvoirs législatifs du commissaire en conseil; de pourvoir à l'administration de la justice de la manière dont l'administration de la justice dans les territoires du Nord-Ouest a été prévue par la Loi des territoires du Nord-Ouest; et, enfin, de prescrire que la jouissance bénéficiaire de certains biens-fonds soit attribuée au territoire et assujétie au contrôle du commissaire en conseil.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Winters présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 230, Loi pourvoyant au gouvernement du territoire du Yukon, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (Hull) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et comme il s'élève un débat;

M. Herridge, appuyé par M. Jones, propose en amendement: Que tous les mots qui suivent le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soit biffés et remplacés par les suivants:

> "de l'avis de la Chambre, il y a lieu de présenter, au cours de la session actuelle, un projet de loi prévoyant l'établissement de prix minimums à l'égard des produits agricoles, à un niveau propre à assurer aux producteurs un équilibre aussi avantageux entre leurs prix et leurs frais que celui qui régnait de 1944 à 1948, lesdits prix minimums devant être établis après consultation des organismes de producteurs."

M. l'Orateur déclare que la proposition d'amendement est irrégulière, parce que, dans l'éventualité de son adoption, le Gouvernement serait obligé d'y voir un ordre de la Chambre entraînant une dépense des deniers publics.

Et comme le débat se poursuit;

M. Diefenbaker, appuyé par M. Ross (Souris), propose en amendement: Que tous les mots qui suivent le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient biffés et remplaçés par les suivants:

> "de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait songer à l'opportunité de présenter, à cette session-ci, une mesure établissant des prix minimums à l'égard des produits agricoles à des niveaux propres à assurer, pour les producteurs, un juste rapport entre les prix de vente et de revient."

Et comme le débat se poursuit de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Wright.

Un message est reçu du Sénat pour informer celle-ci que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:—

Bill nº 231 (V-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rolande Jacqueline Lortie Nugent".

Bill nº 232 (W-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Cecilia Anne Magniac Parker".

Bill nº 233 (X-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Monette Lax".

Bill nº 234 (Y-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Edward Tremblay".

Bill nº 235 (Z-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice Léveillé".

Bill nº 236 (A-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Gordon Smith".

Bill nº 237 (B-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne O'Connor Shapiro".

Bill nº 238 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beryl Mildred Taylor Leckie".

Bill nº 239 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Margaret Amos Trudeau".

Bill nº 240 (E-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mae Mitchell Anderson".

Bill nº 241 (F-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sidney William Donald Butler".

Bill nº 242 (G-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adele Roberta Jeffrey".

Bill nº 243 (H-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Bell Favreau".

Bill nº 244 (I-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lena Herman Besner".

Bill nº 245 (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Luella Sproston Kerr".

Bill nº 246 (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Steirman Fernley".

Bill nº 247 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Milorad Aragian".

Bill nº 248 (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Angus Eaton Hewitt".

Bill nº 249 (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Delia Fleurette Ayotte Martin".

Bill nº 250 (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clarence Albert Edwards".

Bill nº 251 (P-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Issie Adler".

Bill nº 252 (Q-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Shelvington Parnell Adams".

Bill nº 253 (R-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Peggy Louise Miller McCallum".

Bill nº 254 (S-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Paul Gauthier".

Bill nº 255 (T-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Catherine MacDonald Crawford".

Bill nº 256 (U-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Horst Wilhelm Wossidlo".

Bill nº 257 (V-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nick Sauchuk".

Bill nº 258 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Frost Siversky".

Bill nº 259 (X-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Gotlieb Slobotsky".

Bill nº 260 (Y-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgian Julia Rose Charland".

Bill nº 261 (Z-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Violet Creasor McKenna".

Bill nº 262 (A-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Snell Meloche".

Bill nº 263 (B-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry George Maxham".

Bill nº 264 (C-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Evelyn Lee Stevens".

Bill nº 265 (D-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Queenie Isabel Brambell Muchan".

Bill nº 266 (E-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Mabel Witcomb Elson".

Bill nº 267 (F-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Maine McKenzie Woods".

Bill nº 268 (G-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Edward Francis Clements".

Bill nº 269 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Jackson Stroud Earle".

Bill nº 270 (I-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Irene Gray Brideau".

Bill nº 271 (J-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Claire Marcelle Suzanne Langlois Crowe, autrement connue sous le nom de Marie Claire Marcelle Suzanne Langlois Cockell".

Bill nº 272 (K-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Janina Jenny Spaiches Remeikis".

Bill nº 273 (L-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Sanel Kolofsky".

Bill nº 274 (M-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Tratenberg Goldman".

Bill nº 275 (N-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Molly Klau Lust".

Bill nº 276 (O-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Freeman Pelletier".

Bill nº 277 (P-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Spencer Thompson".

Bill nº 278 (Q-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Sanger Anderson Morris".

Et aussi,—Un message pour communiquer à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions en obtention de bills de divorce et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés; ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

Sur motion de M. Fournier (Hull), la Chambre s'ajourne à 9 h. 57 du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 72

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 24 MARS 1953

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. l'Orateur dépose sur le bureau,—Rapport de la Commission du service civil concernant l'organisation de la Bibliothèque du Parlement.

M. l'Orateur, du comité mixte des deux Chambres pour la Bibliothèque du Parlement, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a tenu une séance le 26 février 1953, et a étudié les projets d'améliorations et de modifications d'ordre architectural dans la bibliothèque. Le comité est d'opinion que l'aspect intérieur et extérieur de la bibliothèque, boiseries et maçonnerie comprises, soit autant que possible préservé, dans la mesure où s'y prêtera l'ignifugation; et que soient prises les mesures pour aménager dans l'édifice du Parlement des locaux provisoires devant loger les bureaux d'administration et les ouvrages de consultation pendant la durée des travaux de réfection.

A la même séance, votre comité a approuvé l'addition d'un emploi permanent du Bibliothécaire, classe 2, au personnel de la Bibliothèque.

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport annuel, y compris les états financiers, de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année terminée le 31 décembre 1952, (en anglais et en français).

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 février 1953,—État indiquant:—1. Au cours de l'année écoulée, le Gouvernement a-t-il acheté soixante-douze trousses de chirurgie pédicure, comprenant des instruments, etc.?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel ministère du Gouvernement a commandé ces trousses et a-t-il passé la commande à une société des États-Unis?

3. Y a-t-il des pédicures à l'emploi du Gouvernement?

4. Dans le cas de l'affirmative, sont-ils des pédicures canadiens brevetés?

M. Langlois (Gaspé), adjoint parlementaire au ministre des Postes, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date 23 février 1953:—Copie de toute correspondance échangée, depuis le 1er janvier 1949 jusqu'à ce jour, entre le bureau de l'inspecteur régional des postes de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), le ministre ou tout autre fonctionnaire du ministère des Postes, à Ottawa, et toute autre personne relativement au changement d'emplacement et de maître de poste récemment effectué au bureau de poste de Saint-Léolin, dans le comté de Gloucester (Nouveau-Brunswick).

M. Lesage, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Rapport sur les opérations du Compte du fonds des changes pour l'année terminée le 31 décembre 1952. Statuts du Canada, chapitre 40, article 26.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 229 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Canadian Disaster Relief Fund, Incorporated".—M. *Weir*.

Bill nº 231 (V-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rolande Jacqueline Lortie Nugent".—M. *Winkler*.

Bill nº 232 (W-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Cecilia Anne Magniac Parker".—M. *Winkler*.

Bill nº 233 (X-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Monette Lax".—M. *Winkler*.

Bill nº 234 (Y-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Edward Tremblay".—M. *Winkler*.

Bill nº 235 (Z-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice Léveillé".—M. *Winkler*.

Bill nº 236 (A-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Gordon Smith".—M. *Winkler*.

Bill nº 237 (B-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne O'Connor Shapiro".—M. *Winkler*.

Bill nº 238 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beryl Mildred Taylor Leckie".—M. *Winkler*.

Bill nº 239 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Margaret Amos Trudeau".—M. *Winkler*.

Bill nº 240 (E-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mae Mitchell Anderson".—M. *Winkler*.

Bill nº 241 (F-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sidney William Donald Butler".—M. *Winkler*.

Bill nº 242 (G-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adele Roberta Jeffrey".—M. *Winkler.*

Bill nº 243 (H-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Bell Favreau".—M. *Winkler.*

Bill nº 244 (I-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lena Herman Besner".—M. *Winkler.*

Bill nº 245 (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Luella Sproston Kerr".—M. *Winkler.*

Bill nº 246 (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Steirman Fernley".—M. *Winkler.*

Bill nº 247 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Milorad Aragian".—M. *Winkler.*

Bill nº 248 (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Angus Eaton Hewitt".—M. *Winkler.*

Bill nº 249 (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Delia Fleurette Ayotte Martin".—M. *Winkler.*

Bill nº 250 (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clarence Albert Edwards".—M. *Winkler.*

Bill nº 251 (P-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Issie Adler".—M. *Winkler.*

Bill nº 252 (Q-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Shelvington Parnell Adams".—M. *Winkler.*

Bill nº 253 (R-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Peggy Louise Miller McCallum".—M. *Winkler.*

Bill nº 254 (S-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Paul Gauthier".—M. *Winkler.*

Bill nº 255 (T-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Catherine MacDonald Crawford".—M. *Winkler.*

Bill nº 256 (U-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Horst Wilhelm Wossidlo".—M. *Winkler.*

Bill nº 257 (V-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nick Sauchuk".—M. *Winkler.*

Bill nº 258 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Frost Siversky".—M. *Winkler.*

Bill nº 259 (X-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Gotlieb Slobotsky".—M. *Winkler.*

Bill nº 260 (Y-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgian Julia Rose Charland".—M. *Winkler.*

Bill nº 261 (Z-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Violet Creasor McKenna".—M. *Winkler.*

Bill nº 262 (A-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Snell Meloche".—M. *Winkler.*

Bill nº 263 (B-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry George Maxham".—M. *Winkler.*

Bill nº 264 (C-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Evelyn Lee Stevens".—M. *Winkler.*

Bill nº 265 (D-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Queenie Isabel Brambell Muchan".—M. *Winkler.*

Bill nº 266 (E-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Mabel Witcomb Elson".—M. *Winkler.*

Bill nº 267 (F-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Maine McKenzie Woods".—M. *Winkler.*

Bill nº 268 (G-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Edward Francis Clements".—M. *Winkler.*

Bill nº 269 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Jackson Stroud Earle".—M. *Winkler.*

Bill nº 270 (I-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Irene Gray Brideau".—M. *Winkler.*

Bill nº 271 (J-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Claire Marcelle Suzanne Langlois Crowe, autrement connue sous le nom de Marie Claire Marcelle Suzanne Langlois Cockell".—M. *Winkler.*

Bill nº 272 (K-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Janina Jenny Spaiches Remeikis".—M. *Winkler.*

Bill nº 273 (L-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Sanel Kolofsky".—M. *Winkler.*

Bill nº 274 (M-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Tratenberg Goldman".—M. *Winkler.*

Bill nº 275 (N-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Molly Klau Lust".—M. *Winkler.*

Bill nº 276 (O-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Freeman Pelletier".—M. *Winkler.*

Bill nº 277 (P-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Spencer Thompson".—M. *Winkler.*

Bill nº 278 (Q-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Sanger Anderson Morris".—M. *Winkler.*

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les pouvoirs d'urgence.

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité;

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Larson, appuyé par M. Cavers: Que le Bill nº 189 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Mid-Continent Pipelines Limited", soit lu maintenant une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

(Bills publics)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 112, Loi modifiant le Code criminel (Haines de race, de religion ou de classe), est appelé et réservé.

L'ordre afférent à la suite du débat ajourné sur la motion de M. Thatcher portant deuxième lecture du Bill nº 108, Loi modifiant le Code criminel (Peine capitale) est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 186, Loi modifiant la Loi des grains du Canada (Répartition des wagons), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 188, Loi assurant aux femmes une égalité de salaire pour un travail de valeur égale, est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 224, Loi modifiant la Loi électorale du Canada, est appelé et réservé.

Ayant disposé de l'ordre relatif aux bills privés et publics;

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les pouvoirs d'urgence, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. St-Laurent, la Chambre s'ajourne, à huit heures et une minute du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 73

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 25 MARS 1953

PRIÈRE.

Sur motion de M. St-Laurent, appuyé par M. Drew, il est résolu,—Qu'une humble adresse, dont suit le texte, soit présentée à Sa Majesté la Reine:

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE:

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE,

Nous, sujets dévoués et fidèles de Votre Majesté, les Communes du Canada, en Parlement assemblés, apportons à Votre Majesté le témoignage du profond et sincère chagrin que nous cause le décès de Sa Majesté la Reine Marie.

Nous pleurons la perte de Sa Majesté, dont la bonté, la bienveillance, et la grande et bienfaisante influence qu'elle a exercée pendant de nombreuses années, lui avaient acquis notre respect et notre admiration à tous, et chacun de nous éprouve un sentiment de perte personnelle, sentiment qui, nous nous permettons de le dire avec le plus grand respect et la plus grande déférence, fait nôtre la douleur de Votre Majesté.

Nous demandons au Dieu consolateur de consoler Votre Majesté et les membres de la famille royale dans votre deuil, et nous le prions d'accorder longue vie à Votre Majesté, afin qu'elle continue, comme ses grands prédécesseurs, à rendre des services éminents, à la collectivité.

Sur motion de M. St-Laurent, il est ordonné,—Que ladite Adresse soit grossoyée.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat aux fins d'informer Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une Adresse à Sa Très Excellente Majesté la Reine, exprimant le témoignage du profond et sincère chagrin que cause à la Chambre le décès de Sa Majesté la Reine Marie, et aux fins de prier Leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre dans l'adoption de ladite Adresse, dont le texte est ci-joint.

Ordonné:—Que le Greffier porte ledit message au Sénat.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le trente et unième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné la pétition suivante déposée le 24 mars par monsieur Winkler, savoir:

D'Agnes Jackson Stroud Earle, demeurant présentement à Montréal (P.Q.), épouse de Ralph Simpson Earle, de Morin Heights (P.Q.), demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage et pour lui accorder un divorce.

Quoique cette pétition soit conforme à l'article 68 du Règlement, il constate qu'elle a été déposée après le délai prévu à l'article 92 du Règlement, et pour cette raison, elle ne doit pas être reçue.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le trentième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

L'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de trentième rapport:

En conformité des dispositions du paragraphe 3 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur a étudié le Bill nº 269 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Jackson Stroud Earle", qui a subi la première lecture le 24 mars 1953, bien que le greffier des pétitions n'ait fait rapport de la pétition s'y rapportant que le 25 mars 1953.

Vu que ladite pétition a été présentée après le délai prescrit par l'article 92 du Règlement et qu'elle n'a pas été reçue, l'examinateur juge que ladite pétition, ainsi que le Bill nº 269 qui en découle, devraient être déférés au comité permanent du Règlement.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 mars 1953,—État indiquant:—1. Quels sont les détails relatifs à l'item suivant, mentionné à la page 21 du rapport de 1950-1951, de la Corporation de disposition des biens de la Couronne: accessoires électriques, ferronnerie, accessoires de plomberie, etc., vendus à M. D. Muttart, d'Edmonton, pour la somme de $5,000, à titre de biens de la Couronne en excédent?

2. Quel avait été le coût initial d'acquisition de ces objets?

3. Avait-on demandé des soumissions pour l'achat de ces objets?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 mars 1953,—État indiquant:—1. Quels sont les détails relatifs à une certaine propriété immobilière, y compris les édifices, située dans la ville de Montréal, mentionnée à la page 21 du rapport de 1950-1951, de la Corporation de disposition des biens de la Couronne, vendue à Ralph B. Hunt & Company Ltd., de Montréal, pour la somme de $60,647.76, à titre de biens de la Couronne en excédent?

2. Si cette propriété comprenait du terrain ou tout intérêt dans ce terrain, quelle était la nature de ce terrain ou de cet intérêt et quelle était sa superficie du terrain?

3. Où cette propriété était-elle située?

4. Quels étaient le nombre et le genre de bâtisses sur ce terrain et à quelles fins étaient-elles utilisées?

5. Quel avait été le coût initial d'acquisition de cette propriété et de ces bâtisses?

6. Avait-on demandé des soumissions pour l'achat de cette propriété?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 février 1953,—État indiquant:—1. Quelle quantité respective, *a*) de vieil acier, *b*) de vieux laiton, *c*) d'alliage et feuille d'étain, a-t-on vendue pour la somme de $15,774.40, à titre de biens excédentaires de la Couronne, à Abe Levine and Sons, de Fredericton (Nouveau-Brunswick), dont il est fait mention à la page 16 du rapport de 1951-1952, de la Corporation de disposition des biens de la Couronne?

2. A quel endroit étaient entreposés ces articles lors de leur vente?

3. A-t-on demandé des soumissions pour l'achat de ces articles?

4. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms et adresses des soumissionnaires et quel est le montant de chaque soumission?

M. MacNaught, adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries, présente à la Chambre,—Copie d'un arrêté en conseil rendu en vertu des dispositions de la Loi des pêches maritimes, Statuts revisés du Canada, 1927, chapitre 74, comme il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1953-387, approuvé le 19 mars 1953: autorisant la distribution de subventions pour aider aux pêcheries à l'égard de l'année financière 1952-1953, aux termes de ladite loi.

Sur motion de M. Winkler, le rapport suivant de la Commission du service civil concernant l'organisation de la Bibliothèque du Parlement, déposé sur le bureau de la Chambre le mardi 24 mars 1953, est approuvé:

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA

Aux honorables membres des Chambres du Parlement

En conformité des articles 9 et 61 de la Loi du Service civil, il plait à la Commission du Service civil de se joindre à la Bibliothèque du Parlement pour solliciter l'adoption du rapport suivant:

Il est recommandé que l'organisation de la Bibliothèque du Parlement soit modifiée par la création, à compter du 1er janvier 1953, d'un poste permanent de bibliothécaire, classe 2, LP-A-15.

Le nouveau poste LP-A-15, bibliothécaire, classe 2, doit être rempli, à compter du 1er janvier 1953, par la promotion de M. Stewart Rogers, actuellement bibliothécaire, classe 1, et titulaire du poste LP-A-12. M. J. W. MacLeod, présentement titulaire d'un emploi exempt des dispositions de la loi, doit être nommé au poste LP-A-12, bibliothécaire, classe 1, à compter de la date à laquelle M. Rogers l'aura quitté.

Afin que M. MacLeod n'ait pas à subir de réduction de traitement, il est recommandé, en vertu de l'article 59 de la Loi du Service civil, que le poste LP-A-12, bibliothécaire, classe 1, soit soustrait à l'application de l'article 13 de la loi pour que la nomination de M. MacLeod comporte, à compter de la date à laquelle elle aura pris effet, une échelle de traitement se rapprochant le plus possible de la rémunération qu'il touche à l'heure actuelle. Ladite exemption ne s'applique qu'à la nomination de M. MacLeod; à tous autres égards, le poste en question demeure assujéti aux dispositions de la Loi du Service civil.

Ci-joint la copie d'un rapport au sujet de ce qui précède.

Le président,
C. H. BLAND.

Le commissaire,
A. J. BOUDREAU.

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Que la pétition en obtention de divorce d'Agnes Jackson Stroud Earle, présentée le 24 mars 1953, ainsi que le rapport présenté à ce sujet par le greffier des pétitions le 25 mars 1953, et que le trentième rapport de l'examinateur des pétitions, présenté le 25 mars 1953, soient renvoyés au comité permanent du Règlement afin qu'il formule les recommandations qu'il jugera opportunes.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Fulton*—1. Au cours de chaque année, pour la période de trois ans terminée le 31 décembre 1952, combien de contrats, d'une valeur de $2,500 ou plus, pour la construction, la transformation, etc. d'édifices ou d'autres installations, ont été passés sans réclame ou sans appel de soumissions, par chaque ministère ou organisme du Gouvernement (à l'exception du ministère de la Défense nationale et du ministère de la Production de défense, ou l'un de leurs organismes, ou d'une compagnie de la Couronne relevant du ministre, et à l'exception des contrats en matière d'énergie atomique)?

2. A l'égard de chacun de ces contrats, quels sont: *a*) la date du contrat, *b*) l'emplacement de la propriété, (en indiquant, s'il y a lieu, le nom de la cité ou de la ville et l'adresse), *c*) le nom de l'édifice, s'il y a lieu, *d*) le ministère ou les ministères, ou la compagnie de la Couronne ou l'organisme à loger, ou les autres descriptions indiquant à quelles fins est destiné l'édifice, s'il y a lieu, *e*) les noms et adresses des entrepreneurs, *f*) le coût de construction stipulé, *g*) le coût final de construction, *h*) les honoraires versés aux entrepreneurs lorsque le contrat a été adjugé à un prix fixe?

Par M. *Diefenbaker*—1. Depuis le 1er janvier 1948, combien de contrats de construction ou de réparations a-t-on confiés à la *Lunan Construction Company*, de Saskatchewan, ou à la *Lunan Construction Company Limited*, dans tous les ministères du Gouvernement autres que celui des Travaux publics?

2. Quels étaient les prix stipulés dans chacun de ces contrats et quelle somme a-t-on versée en acompte à l'égard de chacun de ces contrats à ladite société?

3. Ladite société a-t-elle mis fin aux travaux d'une ou de plus d'une desdites entreprises avant leur parachèvement et, dans le cas de l'affirmative, à l'égard de quelles entreprises?

4. Quel a été le coût de parachèvement des entreprises que ladite société n'a pas achevées?

5. Cette société a-t-elle omis de payer pour certains matériaux ou services?

6. Dans le cas de l'affirmative, quelle somme globale représentent ces matériaux ou services au sujet desquels tout ministère possède quelque avis ou renseignement?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général:—

Par M. *Applewhaite*—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, lettres et autres communications échangés depuis le 1er janvier 1951 jusqu'à ce jour entre le ministère des Travaux publics et le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique, ou l'un de ses ministères, relativement au transfert projeté par le gouvernement de la Colombie-Britannique au gouvernement du Canada, des flotteurs appartenant aux pêcheurs de Cow-Bay, à Prince-Rupert (Colombie-Britannique).

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les pouvoirs d'urgence.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur les pouvoirs d'urgence afin de prescrire le maintien en vigueur de ladite loi pendant une période supplémentaire d'un an, à compter du premier mai mil neuf cent cinquante-trois jusqu'au trente et un mai mil neuf cent cinquante-quatre.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Garson, pour M. St-Laurent, présente avec la permission de la Chambre, le Bill nº 279, Loi modifiant la Loi sur les pouvoirs d'urgences, qui est lue une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur le projet de motion de M. Garson: Que le Bill nº 105, Loi concernant la responsabilité de la Couronne en matière d'actes préjudiciables et de sauvetage civil, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat aux fins d'informer la Chambre que Leurs Honneurs ont agréé, sans modification, les amendements apportés par la Chambre des communes au Bill nº 44 (E du Sénat), intitulé: "Loi tendant à assurer la protection des pêcheries côtières."

Sur motion de M. Fournier (Hull), la Chambre s'ajourne, à six heures et quatre minutes du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 74

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 26 MARS 1953

PRIÈRE.

Comme la question de permettre un débat sur la motion: "Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil", afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un projet de résolution, a fait l'objet, à l'occasion, de rappels aux Règlements;

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Certains honorables députés ont récemment étudié l'interprétation qu'il y a lieu de donner à l'article 60 du Règlement. La Chambre se rappelle que, le 18 juin 1952, j'ai rendu à l'égard de cet article du Règlement, une décision portant que, le deuxième jour, lorsque, d'après l'ordre du jour, l'Orateur est invité à quitter le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier en vue de l'examen d'une résolution ayant trait aux deniers publics, il n'est pas permis d'amorcer un débat en règle sur cette résolution. Toutefois, étant donné la décision rendue par M. l'Orateur Glen en février 1942, j'ai décidé qu'un débat était permis, pourvu qu'il portât sur l'aspect négatif de la motion. Lorsque cette décision a été rendue, des députés ont douté de la possibilité de l'appliquer. Je suis bientôt venu à la même conclusion et il semble bien qu'il me faille reviser la décision que j'ai rendue le 18 juin dernier. La plupart des députés, sinon tous, qui ont pris part récemment au débat sur la question de Règlement, ont exprimé l'avis que le projet de résolution ne devrait donner lieu à aucun débat ou bien être débattue en bonne et due forme.

L'article 60 du Règlement a été adopté à la Chambre des communes en 1867 à peu près dans les mêmes termes qu'il comporte aujourd'hui. Depuis lors, il est arrivé, de temps en temps, que des débats ont eu lieu le deuxième jour. En 1905, M. Sproule, qui est plus tard devenu Orateur sous le gouvernement du très honorable sir Robert Borden, s'est opposé à cette façon de procéder. Voici ce qu'on lit à la colonne 336 des *Débats* de cette année-là:

> En raison même de la présente motion, monsieur l'Orateur ne devrait-il pas, vendredi prochain, quitter le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier, sans qu'il soit nécessaire de présenter une nouvelle motion à cette fin, et cette façon de procéder ne tend-elle pas à éliminer tout débat avant que la Chambre se forme en comité?

Cependant, on n'a pas tenu compte de son opinion et les débats ont continué à avoir lieu jusqu'en 1912. De 1912 à 1919, on a présenté 140 projets de résolution et je constate que des débats n'ont eu lieu qu'en deux occasions. Le 15 octobre 1919, ainsi qu'en fait foi le hansard, M. l'Orateur Rhodes, qui a été Orateur sous les gouvernements du très honorable sir Robert Borden et du très honorable Arthur Meighen, a décidé que la motion ne pouvait faire l'objet d'un débat, mais qu'elle pouvait être mise aux voix. Sa décision a été généralement respectée jusque vers 1930; par la suite, le nombre des débats relatifs à cette motion a augmenté graduellement.

Il importe de remarquer que M. Mackenzie King, en février 1942 s'est opposé à un débat à ce stade et M. l'Orateur Glen a rendu la décision dont j'ai parlé. Par la suite, en 1946, M. King a de nouveau soutenu que la motion ne pouvait faire l'objet d'une discussion et a cité une communication de M. Arthur Beauchesne à cet égard. *Voir* la page 774 du hansard de cette année-là.

Il est nécessaire d'examiner l'article 38 du Règlement en regard de l'article 60. Il faut observer que, lorsque sir Robert Borden a présenté la résolution tendant à modifier l'alinéa *a*) de l'article 17 du Règlement, qui est maintenant l'article 38 sous une forme modifiée, le hansard du 9 avril 1913 lui attribue, à la colonne 7626, les paroles suivantes:

> Ce que nous avons voulu régler, c'est que toutes les motions principales qui révoquent en doute la légitimité de l'adoption de tout projet de loi, de toute mesure ou de tout crédit, seront sujettes à discussion à l'avenir, comme elles l'ont été par le passé; mais que les motions de simple forme qui, d'après les règles existantes, ne tendraient qu'à retarder l'expédition de la besogne, ne seront pas, à l'avenir, sujettes à discussion. Voilà l'objectif que nous avons visé et nous cherchons à réaliser cet objectif d'une manière fort légitime.

D'après ces paroles, il ne semble pas y avoir de doute que l'intention de sir Robert Borden était d'éliminer, tout en sauvegardant la liberté de parole, les occasions où le débat aurait pu se répéter. Telle est, à mon sens, la "disposition d'esprit" qui a présidé à l'adoption de l'article 38 du Règlement.

La résolution ne peut faire l'objet d'un débat le premier jour en vertu de l'alinéa *a*), paragraphe 1er de l'article 38 du Règlement. Ce jour-là, la Chambre décide que la résolution doit être étudiée par le comité plénier de la Chambre à la prochaine séance. Je dois décider si le débat est admissible le deuxième jour. Il me semble qu'on ne peut permettre de débat sur la résolution à ce stade. La Chambre a déjà décidé de se former en comité à la prochaine séance en vue d'étudier le projet de résolution. Il ne convient donc pas que l'Orateur reste au fauteuil à cette prochaine séance où la Chambre étudiera la résolution, pour les raisons suivantes:

1) une fois que la Chambre s'est prononcée sur une question, cette question ne peut être examinée de nouveau au cours de la même session. (Cf. commentaire 332 de Beauchesne, troisième édition.)
2) lorsqu'une résolution a été déférée à un comité plénier de la Chambre, cette résolution ne peut être discutée à la Chambre tant que le Comité n'a pas fait rapport.

Dans quel cas un débat est-il permissible le deuxième jour, ou une autre motion quelconque est nécessaire lorsque, sous la rubrique *Mesures du Gouvernement*, est appelé l'article de l'ordre du jour "invitant l'Orateur à quitter le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier en vue de l'examen de la résolution suivante...". Comme je l'ai indiqué, étant donné que la Chambre a déjà décidé que le projet de résolution dont il s'agit doit être examiné par le comité, tout nouveau débat sur ce point est évidemment contraire au Règlement. La seule question qui puisse donc faire l'objet d'un débat est donc celle de savoir si l'Orateur doit quitter le fauteuil à ce moment précis, ou plus tard au cours de la même journée, ou un autre jour. Mais même ce sujet ne peut faire l'objet d'un débat. Le paragraphe 2, article 17 du Règlement, stipule que "lorsque les affaires du Gouvernement ont la priorité, les ordres inscrits au nom de celui-ci peuvent être mis à l'étude dans l'ordre qu'il juge opportun" et le Gouvernement, bien entendu, a coutume d'annoncer le soir les questions qui seront étudiées le lendemain, de sorte que personne n'est pris au dépourvu.

De ce qui précède, il semble donc découler que la motion invitant l'Orateur à quitter le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier en vue de l'examen d'une résolution d'ordre financier, qui a été préposée le deuxième jour aux termes de l'article 60 du Règlement, n'est qu'une motion de pure forme. Elle est inscrite à l'ordre du jour; or s'il s'agissait d'une autre motion que d'une motion de forme, elle pourrait, aux termes de l'article 38 du Règlement, faire l'objet d'un débat. Mais les motions de forme ne sont pas sujettes à débat. Telle est la décision rendue le 18 juin 1923 par M. l'Orateur Lemieux. (*Voir* le hansard de cette année-là, page 4001) M. Lemieux a alors déclaré:

> "Un projet de loi est par conséquent régulièrement présenté au Comité plénier de la Chambre et il a été proposé que je quitte maintenant le fauteuil. C'est une motion de pure forme".

Il n'est pas sûr qu'une motion soit réellement nécessaire, mais comme M. l'Orateur Lemieux, de même que M. l'Orateur Rhodes, a décidé qu'il y avait lieu de présenter une motion et que, sans que cette motion soit sujette à débat, les députés ont le droit de se prononcer à son sujet, je suivrai leurs décisions.

Par conséquent, à l'avenir, lorsque la Chambre aura décidé que l'Orateur quitte le fauteuil à la prochaine séance pour que la Chambre se forme en comité plénier en vue de l'examen d'une résolution, je présenterai la motion lorsque nous en serons à cet article de l'ordre du jour et ladite motion ne pourra faire l'objet d'un débat même si les députés doivent alors jouir du droit de se prononcer à son sujet par un vote.

M. Stuart (Charlotte), du comité permanent du Règlement, présente le quatrième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Le Comité présente ses constatations et ses recommandations relativement à certaines pétitions tendant à l'adoption de bills d'intérêt privé, qui ont été présentées après le délai prescrit par l'article 92 du Règlement:

1. Margaret Searle Pfeffer (Divorce).

Une pétition relative à cette cause avait été dûment présentée durant la dernière session, mais on n'a pu y donner suite vu que la pétitionnaire n'avait pas les fonds voulus. Lorsqu'il fut décidé de renouveler la demande au cours de la présente session, l'avocat de la pétitionnaire oublia qu'il fallait présenter une nouvelle pétition à la Chambre des communes.

Le Comité recommande qu'il soit sursis à l'article 92 et aux alinéas *a*) et *c*) du paragraphe 3 de l'article 93 du Règlement en ce qui concerne ladite pétition et que celle-ci soit lue et reçue.

2. Claude Arlington Root (Divorce).

A la demande de l'avocat du pétitionnaire, le Comité recommande qu'il soit autorisé à retirer sa pétition.

3. Agnes Jackson Stroud Earle (Divorce).

L'avocat montréalais qui s'occupe de cette cause a omis de produire une pétition à la Chambre des communes dans le délai prescrit, bien qu'il en ait déposé une au Sénat. Le Comité est d'avis que le pétitionnaire n'est nullement responsable du retard.

Le Comité a également examiné le trentième rapport de l'examinateur des pétitions, présenté le 25 mars 1953, et qui faisait part à la Chambre que le projet de loi se fondant sur ladite pétition avait subi la première lecture avant qu'on eût fait rapport de la pétition.

Le Comité recommande que l'application de l'article 92 et des alinéas *a*) et *c*) du paragraphe 3 de l'article 93 soit suspendue pour ce qui est de ladite pétition et que celle-ci soit lue et reçue.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Stuart (Charlotte), ledit rapport est agréé.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 février 1953,—État indiquant:—1. Combien de propriétés ou de parties de propriétés, louées par quelque division du gouvernement canadien, au cours des années financières 1949-1950, 1950-1951, 1951-1952, et depuis le 1er avril au 31 décembre 1952, a-t-on sous-louées à d'autres qu'à des divisions du gouvernement fédéral, à qui ont-elles été louées et quel en a été le loyer dans chaque cas?

2. Où ces propriétés sont-elles situées?

3. Quel loyer le Gouvernement verse-t-il dans chaque cas et de qui la propriété a-t-elle été louée?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 février 1953,—État indiquant:—1. Au cours de l'année financière 1951-1952, quelle a été la valeur des exportations en provenance des ports de Terre-Neuve?

2. Au cours de l'année financière 1951-1952, quelle a été la valeur des importations expédiées dans les ports de Terre-Neuve?

3. Au cours des années 1949-1950, 1950-1951 et 1951-1952, quelle quantité de marchandises les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils transportées à North-Sydney en vue de les expédier à certains endroits de Terre-Neuve?

4. Au cours de la même période, quelle quantité de marchandises les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils transportées pour expédition, de Terre-Neuve à North-Sydney?

M. McCusker, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1953,—État indiquant:—Sur les 325,000 invalides au Canada, quel est le nombre de personnes dans les catégories suivantes: *a*) âgées de plus de 70 ans, *b*) âgées de plus 65 ans, *c*) aveugles, non compris dans *a*) et *b*); *d*) anciens combattants, non compris dans *a*) et *b*) ou *c*); *e*) toutes autres personnes non comprises parmi les précédentes?

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. *Higgins*—1. Quel a été le nombre d'automobiles fabriquées au Canada en 1952?

2. Quelle en était la valeur?

3. Quel a été le nombre d'automobiles importées au Canada en 1952?

4. De quels pays les a-t-on importées et quelle était la valeur de ces automobiles importées de chacun de ces pays?

5. Quelles sommes a-t-on perçues en droits de douane sur les automobiles importées?

6. Quelle somme a-t-on perçue en taxes sur les automobiles fabriquées au Canada en 1952?

7. Quel a été le nombre d'automobiles exportées du Canada *a*) en 1951, *b*) en 1952?

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 279, Loi modifiant la Loi sur les pouvoirs d'urgence;

M. Garson, pour M. St-Laurent, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Bennett,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blue,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher,
Bourque,
Bradette,
Bradley,
Breton,
Brisson,
Bruneau,
Byrne,
Campney,
Cardin,
Carroll,
Carter,
Claxton,
Cleaver,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Verdun-La Salle),
Crestohl,
Croll,
Cruickshank,
Dechêne,
Decore,
Denis,
Deslières,
Dewar,
Dickey,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Eyre,
Ferrie,
Follwell,
Fournier (Hull),
Fulford,
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Portneuf),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gibson,
Gingras,
Gingues,
Gour (Russell),
Gregg,
Harris,
Harrison,
Healy,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Hosking,
Huffman,
Hunter,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
LaCroix,
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacNaught,
McCann,
McCulloch,
McCusker,
McIvor,
McWilliam,
Major,
Maltais,
Martin,
Massé,
Monette,
Mott,
Murray (Oxford),
Mutch,
Nadon,
Nixon,
Picard,
Pouliot,
Proudfoot,
Prudham,
Riley,

Roberge,	Sinclair,	Stick,	Welbourn,
Rochefort,	Sinnott,	Stuart (Charlotte),	Whiteside,
Rousseau,	Smith (Moose-Mountain),	Tremblay,	Whitman,
St-Laurent,	Smith (Queens-Shelburne),	Valois,	Winters,
Schneider,		Ward,	Wood—125.
Simmons,		Weir,	

NON:

Messieurs

Adamson,	Churchill,	Hees,	Murphy,
Argue,	Coldwell,	Herridge,	Nickle,
Balcer,	Coyle,	Higgins,	Pearkes,
Beyerstein,	Dinsdale,	Hodgson,	Quelch,
Black (Cumberland),	Drew,	Johnston,	Robichaud,
Blackmore,	Fair,	Knowles,	Ross (Souris),
Blair,	Fairclough (Mme),	Lennard,	Rowe,
Brooks,	Ferguson,	Low,	Shaw,
Browne (Saint-Jean-Ouest),	Fleming,	Macdonnell (Greenwood),	Spence,
	Fraser,		Starr,
Bryce,	Gillis,	MacInnis,	Thatcher,
Cardiff,	Graydon,	MacLean (Queens),	Thomas,
Casselman,	Green,	McGregor,	Tustin,
Catherwood,	Hansell,	McLure,	White (Hastings-Peterborough)—57.
Charlton,	Harkness,	Montgomery,	

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois, étudié en comité plénier, raporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, M. Garson, pour M. St-Laurent, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott,	Côté (Verdun-La Salle),	Gour (Russell),	MacKenzie,
Applewhaite,		Harrison,	MacNaught,
Ashbourne,	Crestohl,	Healy,	McCann,
Balcom,	Cruickshank,	Helme,	McCulloch,
Bater,	Decore,	Henry,	McCusker,
Beaudoin,	Deslières,	Hetland,	McIlraith,
Benidickson,	Dickey,	Hosking,	McIvor,
Bennett,	Dumas,	Huffman,	McWilliam,
Blanchette,	Dupuis,	Jutras,	Major,
Boisvert,	Eudes,	Kickham,	Maltais,
Bonnier,	Eyre,	Kirk (Antigonish-Guysborough),	Massé,
Boucher,	Ferrie,		Monette,
Bradette,	Follwell,	Kirk (Digby-Yarmouth),	Mott,
Breton,	Fournier (Hull),		Murray (Oxford),
Brisson,	Fulford,	LaCroix,	Mutch,
Bruneau,	Gardiner,	Lafontaine,	Nadon,
Campney,	Garland,	Lapointe,	Nixon,
Carroll,	Garson,	Leduc,	Picard,
Carter,	Gauthier (Lac-Saint-Jean),	Léger,	Pouliot,
Chevrier,		Lesage,	Proudfoot,
Claxton,	Gauthier (Portneuf),	Little,	Prudham,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),	George,	Macdonald (Edmonton-Est),	Riley,
	Gingras,		Roberge,
	Gingues,	MacDougall,	Robinson,

Rochefort,	Sinnott,	Tremblay,	Whiteside,
Rousseau,	Smith (Queens-Shelburne),	Valois,	Whitman,
Schneider,	Stick,	Ward,	Winters,
Simmons,	Stuart (Charlotte),	Weir,	Wood—107.
Sinclair,		Welbourn,	

NON:

Messieurs

Adamson,	Dinsdale,	Herridge,	Montgomery,
Argue,	Fair,	Higgins,	Murphy,
Balcer,	Fairclough (Mme),	Hodgson,	Nickle,
Beyerstein,	Ferguson,	Johnston,	Pearkes,
Black (Cumberland),	Fleming,	Knowles,	Quelch,
Blair,	Fraser,	Lennard,	Robichaud,
Brooks,	Gagnon,	Low,	Ross (Souris),
Bryce,	Gillis,	Macdonnell (Greenwood),	Rowe,
Casselman,	Graydon,	MacInnis,	Shaw,
Catherwood,	Green,	MacLean (Queens),	Starr,
Charlton,	Hansell,	McGregor,	Tustin,
Churchill,	Harkness,	McLure,	White (Hastings-Peterborough)—50.
Coyle,	Hees,		

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois, sur division, et adopté.

Le Bill nº 105, Loi concernant la responsabilité de la Couronne en matière d'actes préjudiciables et de sauvetage civil, est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures et huit minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 75

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 27 MARS 1953

Le Greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur. Sur ce, M. Beaudoin (Vaudreuil-Soulanges), président des comités, monte au fauteuil à titre d'Orateur suppléant, en conformité du statut qui régit le cas de cette nature.

PRIÈRE.

M. l'Orateur suppléant informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat aux fins d'informer celle-ci que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'agrément de la Chambre:

Bill n° 280 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Merit Insurance Company*".

Bill n° 281 (S-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Vera Cater Morgan".

Bill n° 282 (T-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theresa Hynes Gnatiuk".

Bill n° 283 (U-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Kobitowich Gordon".

Bill n° 284 (V-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Viola Yolanda Decorato Roy, autrement connue sous le nom de Mary Viola Yolanda Decorato King".

Bill n° 285 (W-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vincent John Laviolette".

Bill n° 286 (X-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Arthur Osborne Prescott".

Bill n° 287 (Y-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Aziz Salhany".

Bill nº 288 (Z-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Parker Graves".

Bill nº 289 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Jane Clements Patterson".

Bill nº 290 (B-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Masson".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions en obtention de bills de divorce et sur lesquels reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés; ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. l'Orateur suppléant informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le trente-et-unième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de trente-et-unième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Reine Césarine Berthe Leborgne Deyglun, épouse d'Henri Deyglun, de Montréal (P.Q.).

D'Agnes Jackson Stroud Earle, épouse de Ralph Simpson Earle, de Morin-Heights (P.Q.).

D'Olive Margaret Searle Pfeffer, épouse de Charles Hyman Pfeffer, de Montréal (P.Q.).

De Mary Gordon Wilson LaForest, épouse d'Alfred Maurice LaForest, d'Outremont (P.Q.).

M. Robinson, du comité spécial de la radiodiffusion, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit de quatorze à neuf membres.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Robinson, ledit rapport est agréé.

M. Cleaver, du comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, présente le deuxième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Conformément aux instructions qu'il a reçues de la Chambre des communes les 12, 16, 17 et 19 mars 1952, le Comité a étudié les documents suivants:

1. Le Rapport annuel pour l'année 1952 des chemins de fer Nationaux du Canada et de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited,* ainsi que le rapport au Parlement des vérificateurs chargés d'examiner les comptes des chemins de fer Nationaux du Canada et de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited.*

2. Le Rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année civile 1952 ainsi que le rapport au Parlement pour l'année civile 1952, des vérificateurs chargés d'examiner les comptes des Lignes aériennes Trans-Canada.
3. Le rapport annuel du Trust des titres des chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année 1952.
4. Le budget des dépenses de premier établissement des chemins de fer Nationaux du Canada et de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited*, pour l'année se terminant en 1953, ainsi que le budget des dépenses d'exploitation et le budget des dépenses de premier établissement des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année civile 1953.
5. Le crédit nº 467—Service de transbordement de wagons et terminus de l'Île du Prince-Édouard, déficit.
6. Le crédit nº 471—Service de transbordement et terminus de North-Sydney (N.-É.) et de Port-aux-Basques (T.-N.), déficit.
7. Le crédit nº 476—Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—Paiement aux chemins de fer Nationaux du Canada et autres sociétés de chemins de fer assurant un service dans le territoire désigné par la loi, d'une somme égale à la réduction de 20 p. 100 des droits de passage.

Le Comité a tenu dix séances, au cours desquelles il a étudié les questions énumérées ci-dessus et entendu les témoignages apportés à cet égard.

Les rapports annuels des chemins de fer Nationaux du Canada pour 1952 révèlent un revenu net de $24,305,448, comparativement à $31,783,119 en 1951. Cependant, comme le service des intérêts s'est établi à $24,163,121 en 1952, au regard de $46,815,115 en 1951, l'année s'est soldée par un excédent de $142,327 comparativement au déficit de $15,031,996 en 1951. Ledit rapport annuel a été adopté.

Les rapports annuels de la Canadian National (West Indies) Steamships, Limited pour l'année 1952 révèlent un bénéfice net d'exploitation de $326,276, comparativement à un déficit net d'exploitation de $31,576 pour 1951. Après avoir inscrit les recettes de la Caisse de remplacement des navires s'élevant à $145,065 et acquitté les intérêts sur les obligations détenues par le public et sur les avances consenties par l'État, les comptes accusaient un déficit au chapitre du revenu de $3,909, comparativement à un déficit de $466,992 en 1951. Le solde de la Caisse de remplacement des navires à la fin de l'année 1952 était de $5,018,229, comparativement à $4,685,337 à la fin de l'année 1951. Le solde de la Caisse d'assurance était de $2,354,572, comparativement à un solde de $2,046,654 à la fin de 1951. Ledit rapport annuel a été adopté.

Le rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada pour 1952 révèle un revenu net d'exploitation de $2,757,879; on y voit qu'après versement des intérêts s'élevant à $750,000 sur les capitaux placés et de $1,200,000 pour acquitter l'impôt sur le revenu, il restait un excédent de $807,879, comparativement à un excédent de $3,890,957 en 1951 alors qu'aucun impôt sur le revenu n'était payable à l'égard de cette société. Ledit rapport annuel a été adopté.

Le rapport que les vérificateurs ont présenté au Parlement concernant les chemins de fer Nationaux du Canada, la Canadian National (West Indies) Steamships, Limited et les Lignes aériennes Trans-Canada, de même que le rapport annuel du Trust des titres des chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année civile 1952, ont été étudiés et adoptés séparément.

Les prévisions budgétaires des chemins de fer Nationaux du Canada, de la Canadian National (West Indies) Steamships, Limited et des Lignes aériennes Trans-Canada, pour l'année civile 1953 ont été examinés et adoptés.

Les postes 467, 471 et 476 du budget des dépenses pour l'année qui se terminera le 31 mars 1954 ont été étudiés et approuvés.

La tâche du Comité a été grandement facilitée grâce à la précieuse collaboration de M. Donald Gordon, C.M.G., LL.D., président du conseil d'administration et président du National-Canadien; de M. S. F. Dingle, vice-président, et de M. T J Gracey, contrôleur, également du National-Canadien; et de M. G. R. McGregor, président des Lignes aériennes Trans-Canada, et de M. W. S. Harvey, contrôleur.

On trouvera en appendice à la présente une copie des témoignages fournis sur ces questions.

(Au sujet des procès-verbaux, témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 3 des Journaux.)

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaires des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 25 mars 1953, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada, 1950 (1re session), (versions anglaise et française).

M. St-Laurent dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 février 1953,—État indiquant:—1. Quelle somme globale a-t-on dépensée, jusqu'à ce jour, pour la Commission royale d'enquête sur le projet d'aménagement de la rivière Saskatchewan-Sud, en ce qui concerne *a*) les commissaires, *b*) les avocats, *c*) le personnel?

2. Y a-t-il des comptes ci-haut mentionnés demeurés impayés? Dans le cas de l'affirmative quelle somme représent-ils?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel sur les opérations du bureau du Séquestre des biens ennemis pour l'année terminée le 31 décembre 1952, selon les dispositions de l'article trois de la Loi sur le commerce avec l'ennemi (Pouvoirs transitoires), chapitre vingt-quatre des Statuts du Canada, 1947.

Sur motion de M. Abbott, il est ordonné,—Que les articles nos 467, 471 et 476 du Budget principal des dépenses de l'année 1953-1954, qui ont été approuvés par le comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, et dont il a été fait rapport aujourd'hui, soient renvoyés de nouveau au comité des subsides.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Higgins soit substitué à celui de M. Casselman sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

CRÉDITS PROVISOIRES

Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $534,871,213.17, soit le sixième du montant de chacun des divers articles à voter, énumérés dans le budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1954, présenté à la Chambre des communes, à la session actuelle du Parlement; et, en outre, une somme n'excédant pas $207,500, soit le quart du montant de l'article 433; une somme n'excédant pas $372,512.84, soit le sixième des articles 199, 201, 204 et 205; et une somme n'excédant pas $2,223,289.17, soit le douzième des articles 19, 37, 62, 435, 436 et 439, dudit budget des dépenses, soient attribuées à Sa Majesté, en acompte, pour l'année financière expirant le 31 mars 1954.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des subsides devant siéger de nouveau plus tard ce jour même.

La Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que, pour faire face aux crédits alloués à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1954, les sommes suivantes soient attribuées à même le Fonds du revenu consolidé, à savoir:—

1. La somme de $534,871,213.17, soit le sixième du montant de chacun des articles énumérés dans le budget principal des dépenses de l'année financière expirant le 31 mars 1954;

2. La somme de $207,500, soit le quart du montant de l'article 433 dudit budget;

3. La somme de $372,512.84, soit le sixième du montant des articles 199, 201, 204 et 205 dudit budget; et

4. La somme de $2,223,289.17, soit le douzième du montant des articles 19, 37, 62, 435, 436 et 439 dudit budget,

énumérés dans la résolution adoptée aujourd'hui en comité de subsides.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des voies et moyens devant siéger de nouveau plus tard ce jour même.

M. Abbott obtient la permission de présenter le Bill nº 291, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'anné financière expirant le 31 mars 1954, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

NOUVEAU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1952-1953

AGRICULTURE

Service de la production

Hygiène vétérinaire—

553	Indemnités aux propriétaires d'animaux et de volailles qui, atteints de maladies visées par la Loi des épizooties, sont morts ou ont été abattus dans des circonstances non prévues dans ladite loi et ses règlements d'application, selon les sommes détaillées au Budget des dépenses	$ 9,660 00
554	Allocations aux organismes agricoles, selon les sommes détaillées au Budget des dépenses—Crédit supplémentaire	10,000 00

Service des marchés

555	Subventions et allocations aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi des installations frigorifiques, selon les sommes détaillées au Budget des dépenses—Crédit supplémentaire	19,409 00

Services provisoires

556	Aide au transport des céréales de provende de l'Ouest—Crédit supplémentaire	3,700,000 00
557	Primes à la qualité sur les porcs abattus des catégories supérieures et frais d'administration—Crédit supplémentaire	200,000 00

Crédits spéciaux

558	Loi sur le rétablissement agricole des Prairies et l'emmagasinage de l'eau—Crédit supplémentaire	300,000 00
559	Projets importants d'irrigation et de conservation de l'eau dans les provinces des Prairies—Crédit supplémentaire	250,000 00
560	Montant estimatif requis pour dédommager le Compte de soutien des prix agricoles de la perte nette d'exploitation de l'Office de soutien des prix agricoles durant l'année financière 1952-1953, y compris l'autorisation de porter au crédit du compte les recettes nettes versées au Compte de l'Office des produits agricoles en raison de la vente de la viande de Nouvelle-Zélande reçue en échange du bœuf expédié au Royaume-Uni	32,346,000 00

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

A—Ministère

Division des affaires indiennes

Éducation—

561	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire .	25,000 00

B—Galerie nationale du Canada

562 Versement au compte d'achats de la Galerie nationale du Canada pour acquisition d'œuvres d'art, aux termes de l'article 8 de la Loi sur la Galerie nationale—Crédit supplémentaire 276,000 00

PRODUCTION DE DÉFENSE

B—Compagnies de la Couronne

563 Dépenses subies par la *Defence Construction* (*1951*) *Limited* en assurant la réalisation de projets de défense pour le ministère de la Défense nationale—Crédit supplémentaire 232,016 00

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—Ministère et missions à l'étranger

564 Administration centrale—Crédit supplémentaire 20,000 00

B—Généralités

Services provisoires

565 Contribution au Fonds de secours des Nations Unies pour les réfugiés 100,000 00

566 Plan de Colombo—

Nonobstant les dispositions de l'article 35 de la Loi sur l'administration financière, autorisation d'établir un compte spécial du Fonds du revenu consolidé, qui sera connu sous le nom de Fonds du Plan de Colombo, auquel seront crédités, le ou après le 31 mars 1953, les soldes non dépensés, le 31 mars 1953, des crédits 113 et 114 de la Loi des subsides N° 4, 1952 (les montants ainsi crédités devant être imputés sur ces crédits) et les sommes que le Parlement votera pour les fins du Plan de Colombo; et versements à même le Fonds du Plan de Colombo, durant la présente et les futures années financières, de montants

a) destinés à des subventions et des prêts aux gouvernements de certains pays du Sud et du Sud-est asiatiques pour aider à leur développement économique, et à des dépenses administratives spéciales y afférentes; et

b) destinés à la coopération technique avec ces pays, y compris l'engagement d'experts techniques et professionnels en conformité de règlements établis par le Gouverneur en conseil, les personnes ainsi engagées devant être liées par contrat et non pas considérées comme des fonctionnaires de la Couronne 1 00

FINANCES

Administration générale

567 Administration du ministère—Crédit supplémentaire requis pour l'achat de livres et autres ouvrages de référence pour la bibliothèque du ministère 4,000 00

Paiements aux municipalités

568	Subventions aux municipalités en remplacement d'impôts sur les propriétés fédérales— Paiements aux municipalités prévus par la Loi sur les subventions aux municipalités; et paiements aux municipalités prévus par le décret C.P. 3456 du 19 juillet 1950 à l'égard des frais de services et fournitures médicaux et hospitaliers procurés aux employés fédéraux et autres personnes y indiqués—Crédit supplémentaire requis, y compris l'autorisation de considérer les biens de l'Amirauté dans la ville de Saint-Jean (Terre-Neuve), comme des biens du gouvernement canadien, nonobstant le fait que la cession officielle de l'administration n'est pas encore chose faite	153,856 00

Éventualités et divers

569	Transfert au compte du déficit consolidé des frais subis en 1946 à l'égard de la gravure des formules d'obligations en prévision d'un emprunt auquel on n'a pas donné suite	68,419 00

Éléments généraux de paye, y compris versements de pension de retraite

570	Contribution de l'État au Fonds de pension d'une somme égale aux versements estimatifs de cotisations courants et d'arriérés de contributeurs individuels, effectués durant l'année financière précédente—Crédit supplémentaire	532,715 00
571	Autre contribution spéciale de l'État en vue de réduire la portion non amortie des exigibilités du compte des pensions du service civil	25,000,000 00

Crédit spécial

572	Subvention à la Caisse nationale de secours aux victimes des inondations en Europe	1,000,000 00

PÊCHERIES

Services sur les lieux

573	Expansion de la pisciculture—Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	350,000 00

Office technique et scientifique des pêches

574	Administration—Crédit supplémentaire	8,000 00

Crédit spécial

575	Aide à la construction d'établissements pour la congélation et l'entreposage de la boëtte, subordonnément à l'approbation du Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire	10,000 00

JUSTICE

A—Ministère

Généralités

577 Revision, classification et codification des lois publiques générales du Canada—Crédit supplémentaire 34,000 00

B—Pénitenciers

Bureau du commissaire des pénitenciers

578 Établissement d'un compte spécial du Fonds du revenu consolidé, auquel compte sera transféré, du crédit 185 de la Loi des subsides n° 4, 1952, le montant de $92,000 représentant la rémunération accumulée des détenus des pénitenciers, et auquel seront crédités au besoin, sur les deniers attribués par le Parlement, les montants représentant le salaire quotidien des détenus au tarif de rémunération établi par le Commissaire des pénitenciers du consentement du Conseil du Trésor, et où seront puisés les montants qui pourront être versés, pendant l'année financière courante et les années financières subséquentes, aux détenus qui sont libérés, en conformité des règlements établis par le Commissaire des pénitenciers et du consentement du Conseil du Trésor 1 00

SERVICE LÉGISLATIF

Sénat

579 Paiement aux sénateurs, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, de l'indemnité complète de la sixième session de la vingt et unième Législature, 1952, et de l'indemnité complète au 31 mars 1953, de la septième session de la vingt et unième Législature pour les jours d'absence en raison d'affaires publiques, de maladie ou de décès. Les paiements devront s'effectuer selon que le prescrira le Conseil du Trésor—Crédit supplémentaire 4,450 00

580 Paiement, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, à chaque membre du Sénat qui a assisté à la première partie de la septième session, commencée le 20 novembre 1952 et terminée le 17 décembre 1952, d'une somme représentant ses frais réels de déplacement et de subsistance au cours de son voyage entre Ottawa et le lieu de sa résidence après l'ajournement du Parlement le 17 décembre 1952, pour le congé de Noël, et de son voyage de retour entre le lieu de sa résidence et Ottawa, à la fin de l'intersession commencée à ladite date ou à toute autre époque durant ladite session 5,500 00

581 Administration générale—Crédit supplémentaire 10,200 00

Chambre des communes

582 Paiement aux députés, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, de l'indemnité complète au 31 mars 1953, de la septième session de la vingt et unième Législature, 1952, pour les jours d'absence en raison d'affaires publiques, de maladie ou de décès. Les paiements devront s'effectuer selon que le prescrira le Conseil du Trésor. Chacun de ces paiements et chaque paiement semblable pour une année antérieure seront considérés, aux fins de la Loi sur les allocations de retraite des députés, comme faisant partie de l'indemnité sessionnelle de la session au cours de laquelle le député les reçoit 8,675 00

583 Paiement, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, à chaque membre de la Chambre des communes qui a assisté à la première partie de la septième session commencée le 20 novembre 1952 et terminée le 17 décembre 1952, d'une somme représentant ses frais réels de déplacement et de subsistance au cours de son voyage entre Ottawa et le lieu de sa résidence après l'ajournement du Parlement le 17 décembre 1952, pour le congé de Noël, et de son voyage de retour entre le lieu de sa résidence et Ottawa à la fin de l'intersession commencée à ladite date ou à toute autre époque durant ladite session 18,000 00

584 Administration générale—Crédits du greffier—Crédit supplémentaire 59,180 00

585 Crédits du sergent d'armes—Crédit supplémentaire 2,000 00

586 Somme requise pour acquitter les dépenses relatives à la visite au Canada de l'Association parlementaire du Commonwealth—Crédit supplémentaire 7,000 00

Généralités

587 Impression des documents parlementaires—Crédit supplémentaire 25,000 00

Bibliothèque du parlement

588 Administration générale—Crédit supplémentaire 77,500 00

DÉFENSE NATIONALE

Pensions et autres indemnités

589 Autorisation, à l'égard des militaires du Corps d'aviation royal canadien tués en congé sans solde au cours de leur service à titre d'instructeurs dans les organismes civils de formation fonctionnant sous le régime du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth, du paiement, aux personnes à leur charge, de sommes égales à celles que lesdites personnes auraient touchées en vertu de la Loi des pensions, modifiée, si ledit service d'instructeurs avait été du service militaire accompli dans les forces armées du Canada, moins le montant de toute indemnité touchée par lesdites

personnes à charge en vertu de polices d'assurance prises sur la vie desdits militaires par les organismes civils ou aux frais de ces derniers—Crédit supplémentaire 1,224 00

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Conseil national de recherches

590 Construction ou acquisition de bâtiments, terrains, ouvrages et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 725,450 00

Commission de contrôle de l'énergie atomique

Entreprise d'énergie atomique (maintenant l'*Atomic Energy of Canada Limited*)—

591 Exploitation et entretien—Crédit supplémentaire 310,000 00

592 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel et paiment à la Société centrale d'hypothèques et de logement, pour logements et autres ouvrages construits à Deep-River en 1952-1953—Crédit supplémentaire 666,750 00

GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

576 Secrétariat du Gouverneur général—Crédit supplémentaire 50,000 00

REVENU NATIONAL

Services des douanes et de l'accise

593 Administration générale—Crédit supplémentaire. 5,000 00

594 Dépenses et rajustements de saisies de douanes et d'accise—Crédit supplémentaire. 48,000 00

POSTES

595 Transport—Services par terre, par air et par eau, y compris l'administration—Crédit supplémentaire 870,000 00

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

596 Administration—Crédit supplémentaire 7,000 00

597 Section de la papeterie—Magasins—Crédit supplémentaire 40,000 00

598 Atelier-Matériel et renouvellements—Crédit supplémentaire 18,265 00

599 Distribution des documents officiels—Crédit supplémentaire 6,500 00

TRAVAUX PUBLICS

Division du génie

Acquisition, construction, amélioration d'ouvrages des ports et rivières

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation des plans et achat d'emplacements relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés au détail des affectations; toutefois le Con-

	seil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédit supplémentaire	
600	Nouvelle-Écosse ($21,000, moins le montant de $20,999 provenant des épargnes réalisées à l'égard d'autres projets énumérés dans le détail de budgets de dépenses antérieurs de 1952-1953 pour cette province)	1 00
	Généralités	
601	Grand-River—Contribution à certaines améliorations ..	23,000 00

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Division du génie et des ressources hydrauliques

	Service des ressources hydrauliques—	
	Service des ressources hydrauliques, y compris l'application des lois fédérales sur les forces hydrauliques du Canada et l'irrigation—	
602	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel—Crédit supplémentaire	12,000 00
603	Remboursement à la Société centrale d'hypothèques et de logement des frais déboursés relativement à la construction et à la direction de la construction de logements destinés au personnel marié, d'écoles et de services accessoires, pour le compte du ministère de la Défense nationale—Crédit supplémentaire	150,000 00

COMMERCE

Administration générale

604	Service des commissaires du commerce, y compris le paiement d'une indemnité aux commissaires du commerce pour l'endommagement et la perte d'ameublement et effets sous l'empire de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire	35,000 00
	Bureau fédéral de la statistique	
605	Statistique—Crédit supplémentaire	99,278 00
	Loi des grains du Canada	
606	Administration—Crédit supplémentaire	6,200 00
	Commission des grains—	
607	Fonctionnement et entretien, y compris inspection, pesage, enregistrement, etc.—Crédit supplémentaire	350,345 00
	Élévateurs de l'État—	
608	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	75,685 00

TRANSPORTS

A—Ministère

Services de la marine

	Vapeurs des services de la marine—	
609	Exploitation, entretien et réparations—Crédit supplémentaire	60,000 00

610	Construction ou acquisition de navires et de matériel, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire	6,760 00
	Services nautiques—	
611	Exploitation et entretien, y compris subventions et contributions selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire	1,145 00
	Service du pilotage—	
612	Exploitation et entretien—Crédit supplémentaire . .	28,000 00
613	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	68,907 00
	Chenal maritime du Saint-Laurent—	
614	Dragage à forfait—Capital—Crédit supplémentaire	311,978 00

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité.

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 229 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Canadian Disaster Relief Fund, Incorporated", est appelé et réservé.

Les bills suivants sont lus une deuxième fois, respectivement, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat au sujet des pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill n° 231 (V-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rolande Jacqueline Lortie Nugent".

Bill n° 232 (W-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Cecilia Anne Magniac Parker".

Bill n° 233 (X-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Monette Lax".

Bill n° 234 (Y-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Edward Tremblay".

Bill n° 235 (Z-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice Léveillé".

Bill n° 236 (A-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Gordon Smith".

Bill n° 237 (B-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne O'Connor Shapiro".

Bill n° 238 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beryl Mildred Taylor Leckie".

Bill n° 239 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Margaret Amos Trudeau".

Bill n° 240 (E-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mae Mitchell Anderson".

Bill n° 241 (F-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sidney William Donald Butler".

Bill n° 242 (G-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adele Roberta Jeffrey".

Bill n° 243 (H-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Bell Favreau".

Bill n° 244 (I-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lena Herman Besner".

Bill n° 245 (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Luella Sproston Kerr".

Bill n° 246 (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Steirman Fernley".

Bill n° 247 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Milorad Aragian".

Bill n° 248 (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Angus Eaton Hewitt".

Bill n° 249 (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Delia Fleurette Ayotte Martin".

Bill n° 250 (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clarence Albert Edwards".

Bill n° 251 (P-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Issie Adler".

Bill n° 252 (Q-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Shelvington Parnell Adams".

Bill n° 253 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Peggy Louise Miller McCallum".

Bill n° 254 (S-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Paul Gauthier".

Bill n° 255 (T-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Catherine MacDonald Crawford".

Bill n° 256 (U-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Horst Wilhelm Wossidlo".

Bill n° 257 (V-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nick Sauchuk".

Bill n° 258 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Frost Siversky".

Bill n° 259 (X-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Gotlieb Slobotsky".

Bill n° 260 (Y-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgian Julia Rose Charland".

Bill nº 261 (Z-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Violet Creasor McKenna".

Bill nº 262 (A-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Snell Meloche".

Bill nº 263 (B-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry George Maxham".

Bill nº 264 (C-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Evelyn Lee Stevens".

Bill nº 265 (D-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Queenie Isabel Brambell Muchan".

Bill nº 266 (E-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Mabel Witcomb Elson".

Bill nº 267 (F-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Maine McKenzie Woods".

Bill nº 268 (G-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Edward Francis Clements".

Bill nº 269 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Jackson Stroud Earle".

Bill nº 270 (I-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Irene Gray Brideau".

Bill nº 271 (J-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Claire Marcelle Suzanne Langlois Crowe, autrement connue sous le nom de Marie Claire Marcelle Suzanne Langlois Cockell".

Bill nº 272 (K-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Janina Jenny Spaiches Remeikis".

Bill nº 273 (L-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Sanel Kolofsky".

Bill nº 274 (M-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Tratenberg Goldman".

Bill nº 275 (N-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Molly Klau Lust".

Bill nº 276 (O-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Freeman Pelletier".

Bill nº 277 (P-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Spencer Thompson".

Bill nº 278 (Q-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Sanger Anderson Morris".

(Bills publics)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 112, Loi modifiant le Code criminel (Haines de race, de religion ou de classe), est appelé et réservé.

L'ordre afférent à la suite du débat ajourné sur la motion de M. Thatcher portant deuxième lecture du Bill n° 108, Loi modifiant le Code criminel (Peine capitale), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 186, Loi modifiant la Loi des grains du Canada (Répartition des wagons), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 188, Loi assurant aux femmes une égalité de salaire pour un travail égal, est appelé et réservé.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 224, Loi modifiant la Loi électorale du Canada;

M. Adamson, appuyé par M. Green, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme il s'élève un débat, ledit débat est ajourné sur motion de M. Harris.

Ayant disposé de l'ordre relatif aux bills privés et publics;

Le comité des subsides reprend alors sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

NOUVEAU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1952-1953

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

SERVICES DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

615 Service de transbordement de wagons et de terminus de North-Sydney (Nouvelle-Écosse)—Port-aux-Basques (Terre-Neuve)—Déficit de 1952—

Paiement durant l'année financière 1952-1953 à la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada (ci-après dénommée "Compagnie du National"), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées au ministre des Finances par la Compagnie du National, d'une somme à affecter par cette dernière au paiement du déficit d'exploitation (certifié par les vérificateurs comptables de la Compagnie du National) du service de transbordement et de terminus de North-Sydney (Nouvelle-Écosse)—Port - aux - Basques (Terre-Neuve) durant l'année civile 1952 . . . . . . $1,915,532 00

616 Service de transbordement des wagons et terminus de l'Île du Prince-Édouard—Déficit de 1952—

Supplément à la somme de $1,485,000 déjà votée, pour le paiement durant l'année financière 1952-1953 à la Compagnie des chemins de fer Nationaux (ci-après dénommée "Compagnie du National"), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées de temps à autre au ministre des Finances par la Compagnie du National, d'une somme à affecter par cette dernière au déficit d'exploitation (certifié par les vérificateurs comptables de la Compagnie du National) du service de transbordement et de terminus de l'Île du Prince-Édouard durant l'année civile 1952—Crédit supplémentaire 34,767 00

617 Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—

Supplément à la somme de $9,910,000 déjà votée pour le paiement aux compagnies de chemins de fer opérant dans le territoire choisi, désigné par la loi, durant l'année financière 1952-1953, de la différence occasionnée par l'application de la loi entre les taux de tarif et les taux normaux sous le régime des tarifs approuvés (estimée et certifiée par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada pour le ministre des Transports et approuvée par les vérificateurs comptables de cette dernière à l'égard de ses lignes de l'Est, et dans le cas des autres chemins de fer par la Commission des transports du Canada) pour tout le trafic de l'année civile 1952 (chap. 79, Statuts de 1927, modifié)—Crédit supplémentaire 334,552 00

GÉNÉRALITÉS

618 Montant requis pour rembourser au compte du matériel du ministère des Transports la valeur du matériel désuet, hors de service, perdu ou détruit 23,799 00

SERVICES DE L'AIR

Division de l'aviation civile

619 Contrôle de l'aviation civile, y compris l'application de la Loi de l'aéronautique et de ses règlements d'exécution—Crédit supplémentaire 33,000 00

Voies aériennes et aéroports—

Exploitation et entretien—

620 Services de l'aviation civile—Crédit supplémentaire 100,000 00

621 Contributions, selon le détail des affectations, versées à d'autres gouvernements ou organisations internationales pour l'exploitation et l'entretien d'aéroports et d'installations de navigation aérienne et de voies aériennes—Crédit supplémentaire 10,000 00

B—Généralités

Commission des transports aériens

622 Subventions aux transporteurs par air selon le détail des affectations 125,000 00

Commission maritime canadienne

623 Subventions aux navires à vapeur du service côtier, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire 5,334 00

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Pensions et autres indemnités

624 Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées aux termes de l'arrêté en conseil C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944. Ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, sous réserve de la Loi des pensions—Crédit supplémentaire 1,600,000 00

Paiements divers

625 Responsabilité patronale dans les accidents du travail—Crédit supplémentaire 700,000 00

626 Paiement au *Poppy Fund of Toronto Incorporated* du solde net non dépensé de la somme de $48,000 autorisée par l'arrêté en conseil C.P. 503 du 16 mars 1937 en conformité de la Loi sur la Commission d'assistance aux anciens combattants, 1936, et versé au comité honoraire local de Toronto 35,329 00

Établissement de soldats et loi sur les terres destinées aux anciens combattants

627 Paiement d'allocations aux anciens combattants indiens établis sur des terres comprises dans des réserves indiennes, en vertu de l'article 35A de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, modifié—Crédit supplémentaire 40,000 00

Services provisoires

628 Prestations de réadaptation consécutives à la libération, y compris les cours de formation donnés aux marins marchands et aux pêcheurs en eau salée titulaires d'une pension. Crédit supplémentaire 325,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Société centrale d'hypothèques et de logement

629 Reconstitution du compte spécial du Fonds du revenu consolidé établi sous le régime de l'article 35 de la Loi nationale sur l'habitation, au montant versé à même le compte spécial à l'égard d'entreprises de logement et d'aménagement de terrains entrepris conjointement avec les gouvernements provinciaux durant l'année financière 1951-1952 .. .. 1,500,000 00

FINANCES

630 Autorisation de consentir des prêts à la Civil Service Co-operative Credit Society, Limited, aux conditions que le Gouverneur en conseil peut approuver 100,000 00

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

631 Avances à la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest pour fins d'immobilisations sous le régime de la Loi sur la Commission d'énergie des territoires du Nord-Ouest, les dépenses suivantes en immobilisation ayant été faites à même les avances consenties à la Commission durant l'année financière 1952-1953, conformément à l'article 17 (2) de ladite loi:

a) entreprise d'énergie hydroélectrique de la rivière Mayo, $993,000,

b) appareil électrique diesel de Fort-Smith, $7,000;

une avance de $200,000 devant être consentie pour de nouvelles dépenses d'immobilisation durant l'année 1952-1953 en faveur de l'entreprise d'aménagement hydroélectrique de la rivière Mayo 1,200,000 00

TRANSPORTS

Services de l'air

632 Maintien d'une caisse automatiquement renouvelable conforme aux dispositions de l'article 58 de la Loi sur l'administration financière, aux fins de financer l'achat de matériaux et de fournitures devant être conservés dans les magasins du Réseau des communications du Nord-Ouest pour utilisation aux travaux d'immobilisation et d'entretien, le montant à imputer sur la caisse renouvelable ne devant jamais dépasser $125,000, dont $100,000 ont déjà été fournis en vertu du crédit 559, Loi des subsides nº 4, 1952 . . . . 25,000 00

633 Avances recouvrables destinées à permettre l'extension du Réseau de communications du Nord-Ouest entre Edmonton et la frontière Yukon-Alaska 130,000 00

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

634 Achat de terres et améliorations permanentes; coût des améliorations permanentes à effectuer; dégrèvement des propriétés; animaux de ferme et outillage; remboursements aux anciens combattants (articles 9A et 19); et protection des garanties sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants . . . 600,000 00

Résolutions à rapporter.

Les résolutions adoptées en comité de subsides au cours de la séance de ce jour sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que, pour faire face aux crédits alloués à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1953, la somme de $77,680,383 soit attribuée à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des voies et moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Abbott obtient la permission de présenter le Bill nº 292, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1953, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 105, Loi concernant la responsabilité de la Couronne en matière d'actes préjudiciables et de sauvetage civil, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution prévoyant l'approbation et la confirmation de la Convention internationale relative aux pêcheries hauturières de l'océan Pacifique nord.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi prévoyant l'approbation et la confirmation de la Convention internationale relative aux pêcheries hauturières de l'océan Pacifique nord, signée par le Canada, les États-Unis et le Japon, à Tokyo, le 9 mai 1952, et prescrivant l'exécution des obligations du Canada découlant de la convention.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Fournier (Hull), pour M. Sinclair, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 293, Loi portant exécution de la Convention internationale sur les pêcheries hauturières de l'océan Pacifique nord, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill nº 107, Loi modifiant la Loi sur les postes, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Motions,* sous la rubrique *Affaires de routine.*

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Gibson soit substitué à celui de M. Weaver sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures et cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 76

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 30 MARS 1953

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour informer celle-ci que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'agrément de la Chambre:

Bill n° 294 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Doris Jacobovitch Shepherd".

Bill n° 295 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Esther Kimel Schwartz".

Bill n° 296 (E-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hans (Johann) Mueller".

Bill n° 297 (F-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Henri Jacques Gaston Lareault".

Bill n° 298 (G-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Nagy".

Bill n° 299 (H-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aimé Arthur Roy".

Bill n° 300 (I-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Juliet Montgomery Scott".

Bill n° 301 (J-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ethel Flood Harding".

Bill n° 302 (K-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carrie Ruth Morbey Chenoy".

Bill n° 303 (L-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Sylvia Aston Sutton".

68111—29

Bill nº 304 (M-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Toth Nagy".

Bill nº 305 (N-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henryka Ziernicka Bogdan".

Bill nº 306 (O-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Ermine Bradshaw Moore".

Bill nº 307 (P-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley William Bales".

Bill nº 308 (Q-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Joy Hartley Tanner".

Bill nº 309 (R-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomasine Elaine Mansfield Black".

Bill nº 310 (S-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Mary Kearney Hollett".

Bill nº 311 (T-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margot Fairbanks Duff Pratt".

Bill nº 312 (U-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Rita Stevenson LaFerme".

Bill nº 313 (V-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Alexander Dougherty".

Bill nº 314 (W-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Morris Fishman".

Bill nº 315 (X-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvon Perras".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions en obtention de bills de divorce et sur lesquels reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. McCulloch, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le sixième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Le comité a examiné le Bill nº 189 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Mid-Continent Pipelines Limited", et convient d'en faire rapport avec certains amendements.

Une copie des témoignages produits à cet égard est annexée aux présentes.

L'article 3 dudit bill nº 189 stipule que le capital social consiste en cinq millions d'actions sans valeur nominale ou au pair. Le Comité recommande qu'aux fins d'établir les droits à acquitter, en vertu du paragraphe 3 de l'article 93 du Règlement, chaque action soit censée avoir une valeur de $7.

(Au sujet des procès-verbaux, témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 4 des Journaux.)

Avec la permission de la Chambre, M. McCulloch propose,—Que la recommandation proposée dans le sixième rapport du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présenté aujourd'hui, concernant le capital social du Bill nº 189 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Mid-Continent Pipelines Limited", soit maintenant agréée.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Claxton, membre du conseil privé de la reine, pour M. Pearson, présente à la Chambre,—Copie d'un instrument diplomatique, Recueil des traités du Canada, comme il suit:

Convention générale entre les gouvernements canadien et belge relatif au passage et au séjour en Belgique de forces canadiennes (textes anglais et français).

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 février 1953,—État indiquant:—1. Quelle somme totale a-t-on dépensée, jusqu'à ce jour, pour le champ de tir de Tracadie (Nouveau-Brunswick), ou à cet égard?

2. Au cours de chaque année, depuis le début de l'entreprise jusqu'à l'année 1952 inclusivement, quelles sommes a-t-on dépensées pour ledit champ de tir, ou à cet égard?

3. Quels ont été les frais d'entretien et de surveillance dudit champ de tir, au cours de chaque année, depuis le début de l'entreprise jusqu'à l'année 1952 inclusivement?

4. Quels sont les noms et adresses des fournisseurs, gardiens et autres employés dudit champ de tir, inscrits sur les feuilles de paye, à l'égard de chaque année, depuis le début de l'entreprise jusqu'à l'année 1952 inclusivement?

5. Au cours des années ci-haut indiquées, quels montants a-t-on versés à chacun de ces fournisseurs, gardiens et employés?

6. Dans quelle mesure le ministère de la Défense nationale a-t-il utilisé ledit champ de tir, au cours de chaque année depuis 1948 jusqu'à 1952 inclusivement, en indiquant *a*) les dates et durées des périodes d'instruction au cours de chacune des années susdites, *b*) les noms des unités ayant pris part à une telle instruction, ainsi que le nombre des officiers, sous-officiers et hommes de troupe dans chaque cas?

7. Ledit champ d'artillerie a-t-il été utilisé à sa pleine mesure depuis 1948?

8. Le ministère de la Défense nationale a-t-il envisagé que ledit champ d'artillerie et la vaste étendue des terrains avoisinants et disponibles pouvaient servir d'emplacement approprié et convenable au camp d'instruction militaire qu'il se propose d'établir au Nouveau-Brunswick?

9. S'il en est ainsi, quels motifs ont incité le ministère de la Défense nationale à choisir, comme emplacement dudit camp, Gagetown (Nouveau-Brunswick) plutôt que le champ de tir déjà existant à Tracadie?

10. Sinon, pour quels motifs n'a-t-on jamais envisagé le choix éventuel dudit champ de tir?

Aussi,—Autre réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1953,—État indiquant:—Quelles ont été les dépenses globales du service international de la Société Radio-Canada au cours de chacune des années civiles 1951 et 1952, en indiquant le montant versé par: *a*) le ministère des Affaires extérieures, *b*) la Société Radio-Canada, *c*) tous autres ministères du Gouvernement?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 mars 1953,—État indiquant:—1. Au cours de chacune des années financières 1949-1950, 1950-1951, 1951-1952 et jusqu'au 28 février 1953, quelle somme globale le gouvernement fédéral a-t-il versée à des services de publicité, en Colombie-Britannique?

2. Sur ce montant, quelle somme l'*O'Brien Advertising Limited*, de Vancouver, a-t-elle reçue?

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus la première fois, respectivement, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 280 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Merit Insurance Company*".—M. *Macnaughton.*

Bill n° 281 (S-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Vera Cater Morgan".—M. *Winkler.*

Bill n° 282 (T-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theresa Hynes Gnatiuk".—M. *Winkler.*

Bill n° 283 (U-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Kobitowich Gordon".—M. *Winkler.*

Bill n° 284 (V-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Viola Yolanda Decorato Roy, autrement connue sous le nom de Mary Viola Yolanda Decorato King".—M. *Winkler.*

Bill n° 285 (W-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vincent John Laviolette".—M. *Winkler.*

Bill n° 286 (X-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Arthur Osborne Prescott".—M. *Winkler.*

Bill n° 287 (Y-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Aziz Salhany".—M. *Winkler.*

Bill n° 288 (Z-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Parker Graves".—M. *Winkler.*

Bill n° 289 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Jane Clements Patterson".—M. *Winkler.*

Bill n° 290 (B-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Masson".—M. *Winkler.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Fulton*—1. Quel est le nombre total des membres du personnel du bureau du sous-ministre de la Défense nationale?

2. En donnant le titre et le nombre des positions, dans chaque cas, quel est le nombre total de ceux qui relèvent directement de chacun des fonctionnaires suivants: *a*) sous-ministre associé (fonctions spéciales), *b*) sous-ministre adjoint (finances), *c*) sous-ministre adjoint (administration et personnel), *d*) sous-ministre adjoint (fournitures)?

3. Au cours des années 1944, 1945 et 1946, respectivement, quel était l'établissement total du personnel prévu pour la division de chacun des sous-ministres de la Défense nationale à la Marine, à l'Armée et à l'Aviation?

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Higgins*—1. Quelle était la valeur des produits de la pêche importés au Canada en 1952?

2. De quels pays a-t-on importés ces produits de la pêche?

3. Quels produits de la pêche a-t-on importés de chacun de ces pays et quelle en était la valeur?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Robichaud*—1. Au cours de chaque mois, en 1949, 1950, 1951 et 1952, combien de personnes ont reçu des chèques d'assurance-chômage dans chaque comté de la province du Nouveau-Brunswick?

2. Au cours de chaque mois des années ci-dessus, quelles sommes globales a-t-on versées en prestations d'assurance-chômage dans chaque comté de ladite province?

3. Au cours des mois de janvier et février 1953, quel était le nombre de chômeurs inscrits dans chaque comté de la province du Nouveau-Brunswick?

Par M. *Diefenbaker*—Quelle est, en dollars, la valeur fermière brute estimative des récoltes des principales grandes cultures au Canada *a*) en 1952 et *b*) en 1951?

Par M. *Fair*—1. Au cours de chacune des années 1947, 1948, 1949, 1950, 1951 et 1952, à combien se sont élevées les ventes suivantes à la Grande-Bretagne: *a*) porc ou produits du porc, *b*) fromage, *c*) œufs, *d*) beurre, *e*) pommes?

2. Quelle est la valeur des contrats conclus avec la Grande-Bretagne en 1953 à l'égard des denrées ci-dessus?

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. *Robichaud*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes feuilles de paie, commandes ou pièces justificatives concernant l'achat, le transport et le remorquage de matériaux et de fournitures pour la construction et/ou la réparation du quai public, à Cullens-Brook, dans le comté de Bonaventure (P.Q.), du 1er octobre au 31 décembre 1952.

Par M. *Gagnon*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés du 1er janvier 1940 jusqu'à ce jour entre toutes personne ou personnes et le ministère des Travaux publics, ou tout autre ministère du Gouvernement, relativement à la construction d'un édifice public à Port-Alfred (P.Q.).

Par M. *Gagnon*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés du 1er janvier 1940 jusqu'à ce jour entre toutes personne ou personnes et le ministère des Travaux publics, ou tout autre ministère du Gouvernement, relativement à la construction d'un édifice public à Chicoutimi (P.Q.).

M. Claxton propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y y lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi sur la défense nationale en ce qui concerne certaines infractions commises par des membres des forces hors du Canada, en vue de pourvoir à la garde des membres des forces déclarés coupables par des tribunaux civils au Canada, ou par des tribunaux civils ou militaires de tout pays autre que le Canada, et de pourvoir à la décision de certaines catégories d'appels; pour modifier la Loi sur les pensions des services de défense en ce qui concerne le service qui peut être compté aux fins de la loi et en vue de rendre les pensions payables aux veuves et aux enfants des personnes que vise l'article 46E de la loi; et pour modifier, en outre, les Règlements électoraux concernant les forces canadiennes en ce qui concerne l'établissement des déclarations de résidence ordinaire.

Sur ce, M. Claxton, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Le Bill nº 227, Loi modifiant le Tarif des douanes, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 226, Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934;

M. Fournier (Hull), pour M. Abbott, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 143, Loi modifiant la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles;

M. Fournier (Hull), pour M. Abbott, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec des amedements, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 223, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé;

M. Howe propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 148 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la statistique";

M. Howe propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 110, Loi établissant la Commission des lieux et monuments historiques du Canada;

M. Winters propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième et adopté.

Sur motion de M. Fournier (Hull), la Chambre s'ajourne à 10 h. 10 du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 77

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 31 MARS 1953

PRIÈRE.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

CABINET DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

le 31 mars 1953.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Thibaudeau Rinfret, Juge en chef du Canada, agissant en qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, le mardi 31 mars, à 5 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer,
Monsieur l'Orateur,
l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général
(à l'administration),
J. F. DELAUTE.

L'Honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

M. McCulloch, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le septième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Le Comité ayant examiné le Bill nº 191 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada, 1934, a convenu d'en faire rapport avec les amendements suivants:

1. L'article 1 est modifié par le retranchement des mots "qui, tous, ont" à la deuxième ligne du paragraphe (2) et par l'insertion des mots "qui ont".

2. L'article 2 est modifié par le retranchement du paragraphe (3) du paragraphe (1) du bill et son remplacement par ce qui suit:

"(3) Le paragraphe deux s'applique aussi à tous les autres navires à vapeur dont la jauge brute est de cinq mille tonneaux ou plus qui entreprennent, en dehors d'un port, un voyage qui n'est pas un voyage en eaux intérieures."

L'article 2 est de plus modifié par le retranchement du paragraphe (6) du paragraphe (2) du bill et son remplacement par ce qui suit:

"(6) Le gouverneur en conseil peut, par règlement, dans la mesure et aux conditions qu'il lui est loisible de prescrire, stipuler que

a) un navire naviguant sur les Grands lacs ou sur le fleuve Saint-Laurent en amont de l'issue inférieure du canal de Lachine et du pont Victoria à Montréal,

b) un navire de charge dont la jauge brute est de cinq cents tonneaux ou plus mais n'excède pas cinq mille tonneaux entreprenant un voyage en dehors d'un port, et

c) un navire dont la jauge brute est de moins de cinq cents tonneaux opérant le remorquage d'un autre navire dont la jauge brute est de cinq cents tonneaux ou plus ou opérant le remorquage de tout autre objet flottant qui a une dimension en tout sens de cent cinquante pieds ou plus

doit être muni d'une installation radiotéléphonique."

3. Ledit bill est de plus modifié par l'insertion du nouvel article 3 qui suit:

"3.(1) L'article 411 de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

"411. Personne ne doit établir une station de radio, ni installer, exploiter ou avoir en sa possession un appareil de radio consistant en une combinaison raisonnablement complète et suffisante de dispositifs distincts de radio, destinée à être utilisée, ou susceptible de l'être, comme une station de radio à bord d'un navire canadien ou d'un bâtiment possédant un permis au Canada, si ce n'est en vertu et conformité d'un permis accordé à cet égard par le Ministre sous l'autorité de la présente loi ou de la Loi sur la radio, 1938."

(2) Le paragraphe (1) de l'article 412 de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

"412.(1) Quiconque établit une station de radio, ou installe, utilise ou a en sa possession un appareil de radio sur un bâtiment en violation des dispositions de la présente loi ou de règlements établis sous l'autorité des présentes, est passible, sur déclaration sommaire de culpabilité, d'une amende d'au plus cinquante dollars et, après déclaration de culpabilité sur mise en accusation, d'une amende d'au plus cinq cents dollars et d'un emprisonnement d'au plus douze mois et, dans l'un ou l'autre cas, tout appareil de radio installé ou utilisé sans permis est sujet à confiscation au profit de Sa Majesté." "

4. Ledit bill est de plus modifié par le renumérotage des artciles 3, 4, 5, 6 et 7 comme articles 4, 5, 6, 7 et 8, respectivement.

5. L'article 6, devenu l'article 7, est modifié par le retranchement des mots "qui, tous, ont", à la deuxième ligne du paragraphe (2), et leur remplacement par les mots "qui ont".

6. L'article 7, devenu l'article 8, est modifié par le retranchement du paragraphe (7) du paragraphe (1) du bill et par l'insertion de ce qui suit:

"(7) Le paragraphe (6) s'applique aussi à tous les autres navires à vapeur dont la jauge brute est de cinq mille tonneaux ou plus qui entreprennent, en dehors d'un port, un voyage qui n'est pas un voyage en eaux intérieures."

L'article 7, devenu l'article 8, est de plus modifié par le retranchement du paragraphe (10) du paragraphe (2) du bill et son remplacement par ce qui suit:

"(10) Le gouverneur en conseil peut, par règlement, dans la mesure et aux conditions qu'il lui est loisible de prescrire, stipuler que

a) un navire naviguant sur les Grands lacs ou sur le fleuve Saint-Laurent en amont de l'issue inférieure du canal de Lachine et du pont Victoria à Montréal,

b) un navire de charge dont la jauge brute est de cinq cents tonneaux ou plus mais n'excède pas cinq milles tonneaux entreprenant un voyage en dehors d'un port, et

c) un navire dont la jauge brute est de moins de cinq cents tonneaux opérant le remorquage d'un autre navire dont la jauge brute est de cinq cents tonneaux ou plus ou opérant le remorquage de tout autre objet flottant qui a une dimension en tout sens de cent cinquante pieds ou plus,

doit être muni d'une installation radiotéléphonique."

7. Ledit bill est de plus modifié par l'insertion du nouvel article 9 qui suit:

"9.(1) L'article 416 de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

"416. Personne ne doit établir une station de radio, ni installer, exploiter ou avoir en sa possession un appareil de radio consistant en une combinaison raisonnablement complète et suffisante de dispositifs distincts de radio, destinée à être utilisée, ou susceptible de l'être, comme une station de radio à bord d'un navire canadien ou d'un bâtiment possédant un permis au Canada, si ce n'est en vertu et conformité d'un permis accordé à cet égard par le Ministre sous l'autorité de la présente loi ou de la Loi sur la radio."

(2) Le paragraphe (1) de l'article 417 de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

"417.(1) Quiconque établit une station de radio, ou installe, utilise ou a en sa possession un appareil de radio sur un bâtiment en violation des dispositions de la présente loi ou de règlements établis sous l'autorité des présentes, est passible, sur déclaration sommaire de culpabilité, d'une amende d'au plus cinquante dollars et, après déclaration de culpabilité sur mise en accusation, d'une amende d'au plus cinq cents dollars et d'un emprisonnement d'au plus douze mois et, dans l'un ou l'autre cas, tout appareil de radio installé ou utilisé sans permis est sujet à confiscation au profit de Sa Majesté." "

8. Ledit bill est de plus modifié par le renumérotage des articles 8 à 12 comme articles 10 à 14, respectivement.

9. Ledit bill est de plus modifié par l'insertion du nouvel article 15 qui suit:
"15. L'article 3 de la présente loi est censé être entré en vigueur le 31 mars 1953."

Une copie des témoignages produits à cet égard est annexée aux présentes.

Dans son quatrième rapport, présenté le 9 février 1953, le Comité avait fait rapport du Bill nº 38 intitulé: loi concernant la Compagnie de pont et de prolongement de chemin de fer de Saint-Jean et du bill nº 39 intitulé: loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines; une copie des témoignages produits à l'égard desdits projets de loi est également annexée aux présentes.

(Au sujet des procès-verbaux, témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 5 des Journaux.)

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie du budget d'établissement de la Commission du district fédéral pour l'année expirant le 31 mars 1954, tel qu'il a été approuvé par l'arrêté en conseil C.P. 1953-473 du 31 mars 1953.

M. Lesage, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Rapport du directeur de la Monnaie royale canadienne pour l'année terminée le 31 décembre 1952.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère de la Production de défense pour l'année terminée le 31 décembre 1952.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus la première fois, respectivement, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 294 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Doris Jacobovitch Shepherd".—M. *Winkler.*

Bill nº 295 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Esther Kimel Schwartz".—M. *Winkler.*

Bill nº 296 (E-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hans (Johann) Mueller".—M. *Winkler.*

Bill nº 297 (F-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Henri Jacques Gaston Lareault".—M. *Winkler.*

Bill nº 298 G-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Nagy". —M. *Winkler.*

Bill nº 299 (H-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aimé Arthur Roy".—M. *Winkler.*

Bill nº 300 (I-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Juliet Montgomery Scott".—M. *Winkler.*

Bill nº 301 (J-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ethel Flood Harding".—M. *Winkler.*

Bill nº 302 (K-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carrie Ruth Morbey Chenoy".—M. *Winkler.*

Bill nº 303 (L-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Sylvia Aston Sutton".—M. *Winkler.*

Bill nº 304 (M-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Toth Nagy".—M. *Winkler.*

Bill nº 305 (N-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henryka Ziernicka Bogdan".—M. *Winkler.*

Bill nº 306 (O-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Ermine Bradshaw Moore".—M. *Winkler.*

Bill nº 307 (P-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley William Bales".—M. *Winkler.*

Bill nº 308 (Q-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Joy Hartley Tanner".—M. *Winkler.*

Bill nº 309 (R-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomasine Elaine Mansfield Black".—M. *Winkler.*

Bill nº 310 (S-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Mary Kearney Hollett".—M. *Winkler.*

Bill nº 311 (T-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margot Fairbanks Duff Pratt".—M. *Winkler.*

Bill nº 312 (U-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Rita Stevenson LaFerme".—M. *Winkler.*

Bill nº 313 (V-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Alexander Dougherty".—M. *Winkler.*

Bill nº 314 (W-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Morris Fishman".—M. *Winkler.*

Bill nº 315 (X-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvon Perras". —M. *Winkler.*

A l'appel de l'ordre portant troisième lecture du Bill nº 107, Loi modifiant la Loi sur les postes;

M. Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 225, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme il s'élève un débat;

M. Drew, appuyé par M. Green, propose en amendement: Que le bill nº 225 ne soit pas lu maintenant la deuxième fois mais qu'il soit résolu qu'il convient, de l'avis de la Chambre, d'étudier l'opportunité de présenter une mesure

législative qui exempterait tous les conseils municipaux et les commissions scolaires du versement des taxes d'accise, y compris la taxe de vente de 10 p. 100, qui frappent tous leurs achats d'outillage et autre matériel, taxes qui imposent un fardeau particulièrement lourd aux contribuables municipaux, étant donné que le Gouvernement a toujours négligé de présenter une mesure législative qui permettrait aux municipalités d'imposer toutes les propriétés du gouvernement fédéral comprises dans les limites des municipalités au même taux que les propriétés des contribuables municipaux ordinaires.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants:

Bill nº 291, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1954.

Bill nº 292, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1953.

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill nº 189 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Mid-Continent Pipelines Limited", (ainsi qu'il a été modifié par le *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*), est étudié en comité plénier et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du très honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat;

Et au retour;

M. l'Orateur rapporte que Son Honneur le très honorable député du Gouverneur général a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi pour faire droit à Marguerite Irène Bastien Taschereau.

Loi pour faire droit à William Gordon Quinn.

Loi pour faire droit à Joseph Brennan.

Loi pour faire droit à Henry Collingwood.

Loi pour faire droit à Douglas Malcolm Stephen.

Loi pour faire droit à Mary Lane Taylor.

Loi pour faire droit à Stanley Gordon Fowler.

Loi pour faire droit à Ethel Florence Flack Towne.

Loi pour faire droit à Mary Katherine Randell Clarke.

Loi pour faire droit à Ralph Wellington Goodyear.

Loi pour faire droit à Donalda Gagnon Fontaine.

Loi pour faire droit à Marie Sylvaine Alain Dahlstrom.

Loi pour faire droit à Ruth Schwartz Cohen.

Loi pour faire droit à Annie Mislovitch Cohen.

Loi pour faire droit à Minnie Miki Simon Werkzeig, autrement connue sous le nom de Minnie Miki Simon Werk.

Loi pour faire droit à Antonio Proietti.

Loi pour faire droit à Ida Hier Blant.

Loi pour faire droit à Hilda Irene Roddis Galbraith.

Loi pour faire droit Ivy Helen Jean Morton Starke.

Loi pour faire droit à Barney Flegal.

Loi pour faire droit à Marie Renée Emond Walker.

Loi pour faire droit à Edwin George Chafe.

Loi pour faire droit à Phyllis Violet Perlson Wright.

Loi pour faire droit à Margaret Eadie Kerr Britton.

Loi pour faire droit à George Robert Stirling Henry.

Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth Thelma Webb Crothers

Loi pour faire droit à Pauline Lilian Baron Brumby.

Loi pour faire droit à Madeleine Blain Cousineau.

Loi pour faire droit à Angelina Maria Di Battista Gill.

Loi pour faire droit à Charles Snoade Hilder.

Loi pour faire droit à Rolph Julian La France.

Loi pour faire droit à Jack Gold.

Loi pour faire droit à Hazel Margaret MacRury Jordan.

Loi pour faire droit à Anne Agnes Costigan Entwistle.

Loi pour faire droit à Rachel Sturman Spirer.

Loi pour faire droit à Agnes Kathleen Small Finlayson.

Loi pour faire droit à Pearl Irene Balogh Katona.

Loi pour faire droit à Zoe Audrey Birch Butler.

Loi pour faire droit à Bessie Mewhirter Mitchell Cameron.

Loi pour faire droit à Elsie Smith Gray.

Loi pour faire droit à Rita Lowsky Blatt.

Loi pour faire droit à Anna Shulemson Heymann.

Loi pour faire droit à Cécile-Léa Sauvé Rhéaume.

Loi pour faire droit à George Frederick Shaw.

Loi pour faire droit à John Arthur Dorsay.

Loi pour faire droit à Dorothy Green Wainer.

Loi pour faire droit à Mildred Isabel Lunan Aspell.

Loi pour faire droit à Minnie Martz Kurtzman.

Loi pour faire droit à Elizabeth Smaga Melnitzky.

Loi pour faire droit à Alexander Hillcoat.

Loi pour faire droit à Georgina Gibbons Bastien.

Loi pour faire droit à Alice Martha Sharkey MacInnes.

Loi pour faire droit à Gittel Gershonowitch Hammer.

Loi pour faire droit à Frances Louise Devenish.
Loi pour faire droit à Marguerite Evelyn Lucy Watts Paterson.
Loi pour faire droit à Joseph Édouard Charles Pichette.
Loi pour faire droit à Cecilia Rachel Baird.
Loi pour afire droit à Verna Kirstine Dam Credico.
Loi pour faire droit à Diana Parent Leblanc.
Loi pour faire droit à Blima Blossom Wendy Weitzman Thompson.
Loi pour faire droit à Joseph Edgar Roger Roland Bisaillon.
Loi pour faire droit à Catherine Lois MacLeod McPhee.
Loi pour faire droit à Dessie Fowler Taylor.
Loi pour faire droit à Florence Trudy Nugent Barnett.
Loi pour faire droit à Gordon Dampierre Ross.
Loi pour faire droit à Mary Rose Anne Rihel Kowalski.
Loi pour faire droit à Walter Critch.
Loi pour faire droit à Edwin George Godden.
Loi pour faire droit à Lottie Mendelman Brand.
Loi pour faire droit à Jacob Titsch.
Loi pour faire droit à Andrew Percy Bell.
Loi pour faire droit à Eileen Doris Martin Martin.
Loi pour faire droit à Annie Moulard Cumming Wright.
Loi pour faire droit à William James Dunn.
Loi pour faire droit à Jean Marion Oickle Joudrey.
Loi pour faire droit à Alena Estella Welch Ball.
Loi pour faire droit à Elizabeth Rogers Guerin.
Loi pour faire droit à Richard Alfred Sutton.
Loi pour faire droit à Doris Edgar Choquette.
Loi pour faire droit à Jessie Hazel Kerr Coolon.
Loi pour faire droit à Laurence Christopher Bell.
Loi pour faire droit à Valorie Leslie Hylda Carson Wallis.
Loi pour faire droit à Jessie Allan Purdie McCulloch.
Loi pour faire droit à Alice Mary Barakett Zion.
Loi pour faire droit à Marcel Clark.
Loi pour faire droit à Sender Mines.
Loi pour faire droit à Robert Joseph Albert Pratte.
Loi pour faire droit à Leonard James Chadwick.
Loi pour faire droit à Merle Minnie Esther Hoffman Nevard.
Loi pour faire droit à Doris Ethel Taylor.
Loi pour faire droit à Gordon Earl Page.
Loi pour faire droit à Yaroslava Glucka Levandosky.
Loi pour faire droit à Adélard Gilbert.
Loi pour faire droit à Celia Tarnofsky Edgar.
Loi pour faire droit à William Flookes.
Loi pour faire droit à Kathleen Ada Styles Labonte.

Loi constituant en corporation La Banque Mercantile du Canada.

Loi modifiant la Loi aidant à la construction de navires au Canada.

Loi concernant la Saint John Bridge and Railway Extension Company (Compagnie de pont et de prolongement de chemin de fer de Saint-Jean).

Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines.

Loi constituant en corporation les Syndics apostoliques des Frères mineurs ou Franciscains du Canada Occidental.

Loi constituant en corporation le Synode Évangélique Luthérien de l'Ouest du Canada.

Loi concernant "The Detroit and Windsor Subway Company".

Loi constituant en corporation *Canadian Reinsurance Company.*

Loi concernant les Syndics apostoliques des Frères mineurs ou Franciscains.

Loi constituant en corporation "The Callow Veterans' and Invalids' Welfare League".

Loi concernant un certain brevet et une certaine demande de brevet de Florence F. Loudon.

Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands.

Loi tendant à assurer la protection des pêcheries côtières.

Loi modifiant la Loi sur la statistique.

Et qu'il s'est alors adressé au très honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté les crédits nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

"Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1954.

"Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1953.

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Et que la sanction royale de ces bills a été proclamée par le greffier du Sénat, par ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Abbott: Que le Bill nº 225, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et sur la motion d'amendement, proposée par M. Drew, appuyé par M. Green: Que le bill nº 225 ne soit pas lu maintenant la deuxième fois mais qu'il soit résolu qu'il convient, de l'avis de la Chambre, d'étudier l'opportunité de présenter une mesure législative qui exempterait tous les conseils municipaux et les commissions scolaires du versement des taxes d'accise, y compris la taxe de vente de 10 p. 100, qui frappent tous leurs achats d'outillage et autre matériel, taxes qui imposent un fardeau particulièrement lourd aux contribuables municipaux, étant donné que le Gouvernement a toujours négligé de présenter une mesure législative qui permettrait aux municipalités d'imposer toutes les propriétés du gouvernement fédéral comprises dans les limites des municipalités au même taux que les propriétés des contribuables municipaux ordinaires.

M. l'Orateur déclare la proposition d'amendement irrégulière, parce qu'elle équivaut à la négation de la motion principale, ou qu'elle approuverait la deuxième lecture du bill moyenant certaines conditions.

Et comme la motion principale: Que le Bill nº 225, loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, soit maintenant lu une deuxième fois, est de nouveau mise en délibération;

M. Macdonnell (Greenwood), appuyé par M. Green, propose en amendement: Que le bill nº 225 ne soit pas lu maintenant la deuxième fois, mais qu'il soit résolu qu'il convient, de l'avis de la Chambre, d'étudier l'opportunité de présenter une mesure législative qui exempterait tous les conseils municipaux et les commissions scolaires du versement des taxes d'accise, y compris la taxe de vente de 10 p. 100, qui frappent tous leurs achats d'outillage et autre matériel.

Et comme la question est mise en délibération,

M. l'Orateur déclare la proposition d'amendement irrégulière, parce que, soit qu'elle constitue une négation de la motion principale et lui propose une alternative, soit qu'elle approuve la deuxième lecture du bill en y attachant certaines conditions, ou, en outre, parce que l'amendement anticipe la discussion du bill en comité.

De cette décision, M. Drew en appelle à la Chambre.

Et M. l'Orateur soumet alors à la Chambre la question suivante:—La décision de l'Orateur doit-elle être maintenue?—Et la décision est maintenue, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Beaudoin,
Benidickson,
Bennett,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blue,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Bradette,
Bradley,
Breton,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Cameron,
Campney,
Cardin,
Carroll,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Chevrier,
Cloutier,
Corry,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Darroch,
Deslières,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Eyre,
Ferrie,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Garland,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Portneuf),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gibson,
Gingras,
Gingues,
Gour (Russell),
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Henry,
Hosking,
Howe,
Huffman,
Hunter,
James,
Jutras,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Lafontaine,
Lapointe,
Leduc,
Lefrançois,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacNaught,
Macnaughton,
McCulloch,
McCusker,
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McMillan,
McWilliam,
Major,
Massé,
Monette,
Mott,
Murray (Oxford),
Mutch,
Nadon,
Pouliot,
Proudfoot,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robinson,
Rochefort,
Rooney,
St-Laurent,
Simmons,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (Queens-Shelburne),
Smith (York-Nord),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Tremblay,
Ward,
Weir,
Welbourn,
Whiteside,
Winters,
Wood—108.

NON:

Messieurs

Adamson,	Charlton,	Graydon,	MacInnis,
Balcer,	Churchill,	Green,	MacLean (Queens),
Beyerstein,	Coldwell,	Hansell,	McLure,
Black (Cumberland),	Courtemanche,	Harkness,	Meeker,
Blackmore,	Coyle,	Hees,	Montgomery,
Blair,	Drew,	Herridge,	Nickle,
Brooks,	Fair,	Higgins,	Noseworthy,
Browne (Saint-Jean-Ouest),	Fairclough (Mme),	Hodgson,	Pearkes,
	Ferguson,	Johnston,	Poulin,
Bryce,	Fleming,	Jones,	Robichaud,
Cardiff,	Fraser,	Knight,	Shaw,
Casselman,	Gagnon,	Knowles,	Starr,
Catherwood,	Gillis,	Macdonnell (Greenwood),	Thomas—51.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé dix heures du soir, exactement dix heures et trois minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 78

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 1er AVRIL 1953

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour faire part à la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 316 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant les marques de commerce et la concurrence déloyale".

M. Campney, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport, en date du 20 mars 1953, du commissaire de la loi des enquêtes sur les coalitions, à la suite d'une enquête sur une prétendue coalition dans l'achat du sirop d'érable et du sucre d'érable dans la province de Québec.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 février 1953,—État indiquant:—1. Quelles catégories de personnes à l'emploi d'organismes du gouvernement fédéral, mais qui ne relèvent pas du service civil, bénéficient de la semaine de travail de cinq jours?

2. Quel est le nombre de personnes à l'emploi de chacun de ces organismes?

3. En 1950, 1951 et 1952, combien de semaines par année les fonctionnaires ont-ils bénéficié de la semaine de travail de cinq jours?

4. Depuis le 1er janvier 1951, le Gouvernement a-t-il reçu des requêtes demandant que l'on accorde la semaine de travail de cinq jours aux fonctionnaires pendant toute l'année? Dans le cas de l'affirmative, de qui a-t-il reçu ces requêtes?

5. Quel cas le Gouvernement a-t-il fait de ces requêtes?

6. Quel progrès le Gouvernement a-t-il accompli en vue de se préparer à accorder la semaine de travail de cinq jours à tous les fonctionnaires et autres employés du Gouvernement?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 mars 1953,—État indiquant:—1. Le Gouvernement fédéral, ou l'un de ses ministères, a-t-il acheté des véhicules à moteur en Alberta, entre le 1er janvier 1949 et le 1er janvier 1953?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel nombre total de véhicules à moteur a-t-il acheté?

3. Combien de véhicules à moteur de chaque marque de commerce a-t-il achetés?

4. Quels sont les noms et adresses de tous les marchands de qui ces véhicules ont été achetés, et quel en a été le nombre acheté de chaque marchand?

5. Tous ces achats ont-ils été effectués à la suite de demandes de soumissions? Sinon, de quelle façon procède-t-on pour désigner les marchands de qui on achètera ces véhicules?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mars 1953,—État indiquant:—1. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social dirige-t-il un hôpital pour tuberculeux sur l'île de Moose-Factory, à la baie James?

2. Dans le cas de l'affirmative, pour quelles raisons a-t-on construit cet hôpital sur l'île de Moose-Factory?

3. Quelle somme globale a-t-on dépensée jusqu'à ce jour pour *a*) le terrain, *b*) les édifices, *c*) l'ameublement, *d*) l'outillage?

4. Combien de maisons y a-t-on construites et quel en a été le coût?

5. Combien de malades peut-on hospitaliser à cet hôpital?

6. Quel a été le coût global de l'exploitation de cet hôpital, au cours de l'année terminée le 31 mars 1952?

7. Sur ce chiffre global, que représente, à l'égard de l'année terminée le 31 mars 1952, le total *a*) des jours de traitement, *b*) des membres du personnel, par catégorie, *c*) des traitements versés, *d*) du coût de l'alimentation, *e*) du coût du matériel sanitaire, *f*) du coût du combustible?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Brooks*—1. Quel a été le coût de l'enquête et du rapport, présenté en mars 1950, de la Commission mixte internationale chargée d'enquêter sur le projet d'énergie marémotrice de Passamaquoddy?

2. Quelle a été la somme versée par *a*) les États-Unis, *b*) le Canada?

3. Le gouvernement des États-Unis, ou l'un de ses départements, a-t-il fait des démarches auprès du gouvernement canadien en vue d'instituer une nouvelle enquête afin de décider si le projet est économiquement réalisable?

4. Dans le cas de l'affirmative, quelle est l'attitude du gouvernement canadien à cet égard?

Par M. *Viau*—1. Au cours des années 1950, 1951, 1952 et en 1953 jusqu'à ce jour, des sommes ont-elles été versées à la *George H. Hees and Son Company Limited*, 276 Davenport Road, Toronto, par les ministères suivants: *a*) le ministère des Affaires des anciens combattants, *b*) le ministère des Travaux publics, *c*) le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, *d*) le ministère de la Justice, *e*) le ministère des Ressources et du Développement économique, *f*) le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, *g*) le ministère de la Production de Défense, *h*) le ministère des Transports?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel genre de marchandises ont été vendues à chaque ministère et quel a été le total de ces ventes, au cours de chacune des années ci-dessus?

3. Toutes ces ventes ont-elles été effectuées de gré à gré ou par voie d'adjudication?

Le Bill n° 225, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 230, Loi pourvoyant au gouvernement du territoire du Yukon;

M. Winters propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 109, Loi autorisant l'octroi d'une aide à toute province pour la conservation des ressources hydrauliques;

M. Winters propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Fournier (Hull), la Chambre s'ajourne, à six heures et cinq minutes du soir, à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 79

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 2 AVRIL 1953

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message été reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 143, Loi modifiant la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 317 (Y-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Elizabeth Purves Jones".

Bill n° 318 (Z-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Euretta Adams Mattinson".

Bill n° 319 (A-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Norma Epps Stewart".

Bill n° 320 (B-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Alexandre Hyppolit McLish".

Bill n° 321 (D-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Taschereau Pierre Charles Joseph Rodier".

Bill n° 322 (E-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Berniece Gertrude Doran".

Bill n° 323 (F-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mildred Fine Crelinsten".

Bill nº 324 (G-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerard Richer".

Bill nº 325 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas John Rivet".

Bill nº 326 (I-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorina Perelroizen Wallerstein, autrement connue sous le nom de Dorina Perlraizen Wallerstein".

Bill nº 327 (J-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabriele Laure Josephine Girard Steinbach".

Bill nº 328 (K-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reine Cesarine Berthe Leborgne Deyglun".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions en obtention de bills de divorce et sur lesquels reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. l'Orateur dépose sur le bureau,—Rapport de la Commission du service civil concernant la position de bibliothécaire adjoint à la Bibliothèque du Parlement.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport annuel du Conseil des ports nationaux pour l'année terminée le 31 décembre 1952, conformément à l'article 32 du chapitre 42 des Statuts du Canada, 1936.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Coldwell soit substitué à celui de M. Knight sur la liste des membres du comité spécial de la radiodiffusion.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 316 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant les marques de commerce et la concurrence déloyale".—M. *Bradley*.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *MacInnis*—1. Depuis le 1er janvier 1951, le ministère de la Défense nationale a-t-il fait construire une chapelle destinée au Corps d'aviation royal canadien, à Comox, sur l'île de Vancouver?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel en a été le coût?

3. Les travaux ont-ils été exécutés *a*) en régie intéressée, *b*) à la suite de demandes de soumissions?

4. S'ils ont été exécutés en régie intéressée, quel est le nom de la société qui a exécuté les travaux?

5. Si l'on a demandé des soumissions, quels sont les noms des sociétés soumissionnaires et quel est le montant de chaque soumission?

6. Quel est le nom de l'adjudicataire?

7. Quelles sont les dimensions de l'édifice?

8. Quel a été le coût de l'ameublement?

Par M. *Dinsdale*—1. Le Gouvernement du Canada a-t-il loué l'édifice situé à l'angle de l'avenue Carling et de la rue Clyde, à Ottawa, et autrefois occupé par la *Vipond Construction Limited?*

2. Dans le cas de l'affirmative, de qui l'a-t-il loué et quel en est le loyer?

3. Quel est le genre de construction de cet édifice et quelles en sont les dimensions?

4. A quelles fins utilisera-t-on cet édifice?

5. La bâtisse nécessite-t-elle des transformations ou des rénovations?

6. Dans le cas de l'affirmative, quel sera le coût de ces transformations et de ces rénovations et qui en acquittera les frais?

Par M. *Cruickshank*—1. Au cours de la dernière année financière, quelles ont été les recettes perçues à chaque port de la province de la Colombie-Britannique?

2. Au cours de la même période, quel a été le nombre *a*) de particuliers arrivés au Canada par chaque port, *b*) de particuliers partis du Canada par chaque port, *c*) de véhicules à moteur entrés au Canada par chaque port, *d*) de véhicules à moteur sortis du Canada par chaque port?

3. Au cours de la dernière année financière, quels contrats a-t-on octroyés pour des travaux de construction effectués aux édifices des Douanes et de l'Immigration à chacun de ces ports?

4. Au cours de ladite année, quelles sommes a-t-on dépensées pour ces travaux de construction?

M. Howe, pour M. St-Laurent, propose,—Que, à compter du mercredi 8 avril 1953 et jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunisse à onze heures de la matinée, chaque jour de séance, et que, en plus de l'interruption habituelle à six heures du soir, il y ait une interruption, chaque jour, d'une heure à deux heures et trente de l'après-midi, et que, chaque mercredi, jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunisse de huit heures à dix heures du soir.

Et comme la question est mise en délibération;

M. McCann, appuyé par M. Bradley, propose en amendement: Que la motion soit modifiée par la radiation des mots "mercredi 8 avril" et leur remplacement par les mots "lundi 13 avril", et par l'addition, après le mot "mercredi", à l'avant-dernière ligne, du mot "subséquent".

Et ledit projet d'amendement, mis aux voix, est agréé.

Et la motion principale, modifiée, est mise aux voix et agréée.

Le Bill nº 109, Loi autorisant l'octroi d'une aide à toute province pour la conservation des ressources hydrauliques, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 293, Loi portant exécution de la Convention internationale sur les pêcheries hauturières de l'océan Pacifique nord;

M. Winters, pour M. Sinclair, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or en vue d'aider davantage l'industrie minière en modifiant la définition du taux d'assistance afin que ce taux devienne la moitié de la partie des frais de production qui dépasse $18.00 l'once, avec un maximum de $13.50; de stipuler, en outre, que le nouveau taux d'assistance s'appliquera au nombre d'onces d'or obtenues d'une mine en 1953 au delà de la moitié de la production de l'année de base, ou de la moitié de la production de 1953, selon le chiffre le plus élevé.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Prudham présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 329, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, 1937.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, 1937, en vue de prescrire que la corporation sera placée sous la gestion d'un conseil d'administration composé de neuf membres au lieu de sept; d'augmenter les pouvoirs de la corporation et de rajuster la composition du capital de façon à la rendre conforme à la pratique commerciale normale.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Howe présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 330, Loi modifiant la Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, 1937, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi du Conseil de recherches sur les pêcheries.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi du Conseil de recherches sur les pêcheries, en vue de porter de quinze à dix-neuf le nombre des membres du Conseil, y compris le président; de pourvoir à la nomination, par le gouverneur en conseil, d'un président permanent, à tel traitement que le gouverneur en conseil peut fixer, et à la nomination, par le ministre, d'un président suppléant qui, s'il n'est pas membre du service public, peut toucher la rémunération que fixe le gouverneur en conseil; et, de plus, de supprimer le poste de directeur exécutif.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Fournier (Hull), pour M. Sinclair, présente le Bill n° 331, Loi modifiant la Loi du Conseil de recherches sur les pêcheries, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur la défense nationale, la Loi sur les pensions des services de défense, et les Règlements électoraux concernant les forces canadiennes.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi sur la défense nationale en ce qui concerne certaines infractions commises par des membres des forces hors du Canada, en vue de pourvoir à la garde des membres des forces déclarés coupables par des tribunaux civils au Canada, ou par des tribunaux civils ou militaires de tout pays autre que le Canada, et de pourvoir à la décision de certaines catégories d'appels; pour modifier la Loi sur les pensions des services de défense en ce qui concerne le service qui peut être compté aux fins de la loi et en vue de rendre les pensions payables aux veuves et aux enfants des personnes que vise l'article 46E de la loi; et pour modifier, en outre, les Règlements électoraux concernant les forces canadiennes en ce qui concerne l'établissement des déclarations de résidence ordinaire.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Claxton présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 332, Loi concernant les forces canadiennes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies afin de stipuler que certaines terres de la Couronne, situées au Manitoba et en Saskatchewan, concédées après le 31 décembre 1940, soient rendues admissibles à l'allocation prévue dans la loi.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Fournier (Hull), pour M. Gardiner présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 333, Loi modifiant la Loi de 1939, sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Fournier (Hull), la Chambre s'ajourne, à 5 h. 40 de l'après-midi, au mardi 7 avril 1953, à deux heures et demie de l'après-midi, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 16 mars 1953.

N° 80

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 7 AVRIL 1953

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le trente-deuxième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'après avoir examiné la pétition suivante que M. Coldwell a présentée le 2 avril, savoir:

> De la part de Howard Wightman de Creston (C.-B.), et de plus de 100,000 autres Canadiens ou plus, priant cette Honorable Chambre de bien vouloir, au cours de la présente session du Parlement, étudier l'opportunité d'établir, en consultation avec les gouvernements provinciaux, un service d'hygiène complet, propre à assurer à tous les citoyens, quel que soit leur état de fortune, l'hospitalisation et tous les soins médicaux, dentaires, optiques et autres,

il constate que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées.

M. Claxton, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 février 1953,—État indiquant:—1. Quel est le nombre estimatif de militaires pouvant recevoir instruction au camp militaire de Wainwright?

2. Le camp est-il un établissement permanent?

3. Jusqu'à ce jour, quelle somme a-t-on dépensée pour *a*) la construction de bâtiments, *b*) l'installation de conduites d'eau et d'égouts, *c*) les facilités d'un aéroport, dans le camp principal?

4. A-t-on construit des bâtiments pour loger *a*) le personnel marié, *b*) les officiers et employés permanents du camp, dans ou près la ville de Wainwright?

5. Dans le cas de l'affirmative, quel est le nombre ainsi que le coût de ces bâtiments et de leur aménagement?

6. A-t-on fourni des immeubles et des fournitures scolaires ainsi que des professeurs aux enfants des militaires subissant leur instruction dans ce camp?

7. Dans le cas de l'affirmative, en quoi consistent ces facilités?

8. Sinon, pour quelle raison?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 mars 1953,—État indiquant:—1. Quels sont les marques, les modèles et l'année de fabrication de chacune des treize automobiles vendues à Thomas Motors, de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), pour la somme de $8,000, à titre de biens excédentaires de la Couronne, dont il est fait mention à la page 20 du rapport de 1950-1951, de la Corporation de dispositions des biens de la Couronne?

2. En quelle année, de qui et à quel prix, chacune de ces automobiles avait-elle été achetée en premier lieu?

3. A-t-on demandé des soumissions pour l'achat de ces voitures?

4. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms et adresses des soumissionnaires et quel est le montant de chaque soumission?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mars 1953,—État indiquant:—1. Quel a été le nombre d'automobiles fabriquées au Canada en 1952?

2. Quelle en était la valeur?

3. Quel a été le nombre d'automobiles importées au Canada en 1952?

4. De quels pays les a-t-on importées et quelle était la valeur de ces automobiles importées de chacun de ces pays?

5. Quelles sommes a-t-on perçues en droits de douane sur les automobiles importées?

6. Quelle somme a-t-on perçue en taxes sur les automobiles fabriquées au Canada en 1952?

7. Quel a été le nombre d'automobiles exportées du Canada *a*) en 1951, *b*) en 1952?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 mars 1953,—État indiquant:—1. Au cours du mois de février 1953, la Defence Construction (1951) Limited a-t-elle octroyé un contrat à *Leitch Construction Company Limited*, de Winnipeg, pour la construction d'un édifice?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel était le montant de ce contrat?

3. A quelles fins destine-t-on cet édifice?

4. Quand prévoit-on terminer les travaux de construction de cet édifice?

5. Le contrat a-t-il été attribué par voie d'adjudication ou en régie intéressée?

6. Quelles sont les conditions régissant les paiements?

7. Où cet édifice sera-t-il situé?

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus la première fois, respectivement, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 317 (Y-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Elizabeth Purves Jones".—M. *Winkler.*

Bill nº 318 (Z-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Euretta Adams Mattinson".—M. *Winkler.*

Bill nº 319 (A-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Norma Epps Stewart".—M. *Winkler.*

Bill nº 320 (B-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Alexandre Hyppolit McLish".—M. *Winkler.*

Bill nº 321 (D-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Taschereau Pierre Charles Joseph Rodier".—M. *Winkler.*

Bill nº 322 (E-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Berniece Gertrude Doran".—M. *Winkler.*

Bill nº 323 (F-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mildred Fine Crelinsten".—M. *Winkler.*

Bill nº 324 (G-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerard Richer".—M. *Winkler.*

Bill nº 325 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas John Rivet".—M. *Winkler.*

Bill nº 326 (I-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorina Perelroizen Wallerstein, autrement connue sous le nom de Dorina Perlraizen Wallerstein".—M. *Winkler.*

Bill nº 327 (J-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabriele Laure Josephine Girard Steinbach".—M. *Winkler.*

Bill nº 328 (K-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reine Cesarine Berthe Leborgne Deyglun".—M. *Winkler.*

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Fournier (Hull): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et sur la motion d'amendement proposée par M. Diefenbaker, appuyé par M. Ross (Souris): Que tous les mots qui suivent le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient biffés et remplaçés par les suivants:

> "de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait songer à l'opportunité de présenter, à cette session-ci, une mesure établissant des prix minimums à l'égard des produits agricoles à des niveaux propres à assurer, pour les producteurs, un juste rapport entre les prix de vente et de revient."

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

Oui:

Messieurs

Blackmore,	Diefenbaker,	Higgins,	Montgomery,
Blair,	Fair,	Hodgson,	Pearkes,
Brooks,	Fleming,	Jones,	Poulin,
Browne (Saint-Jean-Ouest),	Fulton,	Low,	Quelch,
Casselman,	Gillis,	Macdonnell (Greenwood),	Robichaud,
Charlton,	Graydon,	MacInnis,	Starr,
Churchill,	Green,	MacLean (Queens),	Thomas,
Coldwell,	Hansell,	McLure,	Tustin,
	Herridge,		White (Hastings-Peterborough)—34.

NON:

Messieurs

Abbott,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Bennett,
Bertrand,
Bourget,
Bradley,
Brisson,
Bruneau,
Carter,
Cavers,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Croll,
Dechêne,
Deslières,
Dupuis,
Eyre,
Fournier (Hull),
Fulford,
Garson,
Gauthier (Portneuf),
Gauthier (Sudbury),
Gibson,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Harris,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Jutras,
Kent,
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Léger,
Lesage,
Little,
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McIlraith,
McIvor,
McWilliam,
Major,
Monette,
Mutch,
Nadon,
Nixon,
Picard,
Proudfoot,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Ottawa-Est),
Robertson,
Robinson,
Rooney,
Ross (Hamilton-Est),
Rousseau,
Smith (Moose-Mountain),
Stick,
Tremblay,
Valois,
Warren,
Weir,
Winters—74.

Et comme le débat se poursuit sur la motion principale;

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 229 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Canadian Disaster Relief Fund, Incorporated";

M. Weir, appuyé par M. McCubbin propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent des bills privés en général.*

Le Bill nº 280 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Merit Insurance Company*", est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

Les bills suivants sont lus respectivement une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat au sujet des pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill nº 281 (S-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Vera Cater Morgan".

Bill nº 282 (T-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theresa Hynes Gnatiuk".

Bill nº 283 (U-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Kobitowich Gordon".

Bill nº 284 (V-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Viola Yolanda Decorato Roy, autrement connue sous le nom de Mary Viola Yolanda Decorato King".

Bill nº 285 (W-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vincent John Laviolette".

Bill nº 286 (X-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Arthur Osborne Prescott".

Bill nº 287 (Y-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Aziz Salhany".

Bill nº 288 (Z-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Parker Graves".

Bill nº 289 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Jane Clements Patterson".

Bill nº 290 (B-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Masson".

Bill nº 294 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Doris Jacobovitch Shepherd".

Bill nº 295 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Esther Kimel Schwartz".

Bill nº 296 (E-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hans (Johann) Mueller".

Bill nº 297 (F-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Henri Jacques Gaston Lareault".

Bill nº 298 G-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Nagy".

Bill nº 299 (H-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aimé Arthur Roy".

Bill nº 300 (I-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Juliet Montgomery Scott".

Bill nº 301 (J-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ethel Flood Harding".

Bill nº 302 (K-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carrie Ruth Morbey Chenoy".

Bill nº 303 (L-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Sylvia Aston Sutton".

Bill nº 304 (M-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Toth Nagy".

Bill nº 305 (N-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henryka Ziernicka Bogdan".

Bill nº 306 (O-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Ermine Brashaw Moore".

Bill nº 307 (P-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley William Bales".

Bill nº 308 (Q-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Joy Hartley Tanner".

Bill nº 309 (R-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomasine Elaine Mansfield Black".

Bill nº 310 (S-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Mary Kearney Hollett".

Bill nº 311 (T-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margot Fairbanks Duff Pratt".

Bill nº 312 (U-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Rita Stevenson LaFerme".

Bill nº 313 (V-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Alexander Dougherty".

Bill nº 314 (W-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Morris Fishman".

Bill nº 315 (X-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvon Perras".

Le Bill nº 189 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Mid-Continent Pipelines Limited", (tel qu'il a été modifié par le *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*), est étudié de nouveau en comité plénier et après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Fournier (Hull): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

Nº 81

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 8 AVRIL 1953

PRIÈRE.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 février 1953,—État indiquant:—1. Depuis le 1er janvier 1948, combien d'ampoules électriques le ministère de la Défense nationale a-t-il achetées pour l'établissement de défense de Churchill (Manitoba)?

2. Combien en avait-on demandé et quel en est, actuellement, le nombre en magasin?

3. Depuis le 1er janvier 1948, combien de bidons de peinture de cinq gallons le ministère de la Défense nationale a-t-il livrés à l'établissement de défense de Churchill?

4. Combien en avait-on demandé et quel en est, actuellement, le nombre en magasin?

5. Depuis le 1er janvier 1948, combien de bidons de peinture de cinq gallons, provenant de l'établissement de défense, a-t-on demandé d'expédier de Churchill, et quelle était leur destination?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Pearkes*—1. Au cours des dernières années, le ministère de la Défense nationale a-t-il acquis une propriété sur la rue Haultain, à Victoria (Colombie-Britannique)?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle est la superficie de cette propriété?

3. De qui le ministère a-t-il obtenu cette propriété?

4. Si la propriété a été achetée, quel en a été le prix d'achat?

5. A quelles fins a-t-on acheté ce terrain?

6. Le gouvernement a-t-il offert en vente cette propriété par l'entremise de la Corporation des biens de la Couronne?

7. S'il en est ainsi, à quelles conditions?

8. Le ministère de la Défense nationale avait-il l'intention de construire sur ce terrain un centre d'instruction pour les unités auxiliaires du Corps d'aviation royal canadien?

9. Était-il entendu que cette propriété devait être réservée au Corps d'aviation royal canadien?

10. Quelles dispositions prend-on actuellement en vue de loger les unités du Corps d'aviation royal canadien et les cadets de l'air, à Victoria (Colombie-Britannique)?

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Robichaud*—1. Au cours des années 1949, 1950, 1951 et 1952, quel a été, dans chaque province du Canada, le nombre d'accusations pour délits criminels portées en vertu du Droit criminel?

2. Au cours de chacune des années ci-dessus, quel a été, dans chacune desdites provinces, le nombre de condamnations pour délits criminels?

3. Au cours de chacune des années ci-dessus, quelle était, dans chacune desdites provinces, la nature des délits qui ont entraîné des condamnations?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Balcom*—Quelles subventions en espèces le gouvernement fédéral a-t-il versées en remplacement d'impôts à la ville d'Halifax, à l'égard de l'année financière 1952-1953?

Par M. *Pearkes*—1. Un monsieur D. Lahiri a-t-il été à l'emploi du ministère de la Production de défense?

2. Dans le cas de l'affirmative, au cours de quelle période?

3. De quelle nationalité est ledit M. Lahiri?

4. Est-il, ou a-t-il été en aucun temps, titulaire d'un grade militaire?

5. S'il n'est plus à l'emploi du ministère, pour quelles raisons ses services n'étaient-ils plus requis?

6. A-t-il reçu une aide financière pour accomplir le voyage à destination et en provenance du Canada? Dans le cas de l'affirmative, quelle a été l'étendue de cette aide?

7. Quel salaire recevait-il pendant qu'il était à l'emploi du ministère?

8. A-t-on enquêté sur ses activités communistes avant de l'employer?

9. Sait-on où demeure actuellement M. Lahiri?

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. *Fulton*—Ordre de la Chambre—Copie d'une lettre ou de lettres envoyées par le ministère des Transports, le ou vers le 16 février 1953, aux conseillers en matière de diffusion, inscrits sur la liste approuvée par le ministère, indiquant les conditions ou les restrictions à observer en ce qui concerne toute demande de permis pour l'installation d'un poste de télévision dans la région d'Hamilton.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (Hull) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Macdonnell (Greenwood), propose en amendement: Que tous les mots qui suivent le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient biffés et remplacés par les suivants:

> "attendu que les principes actuellement suivis par le Gouvernement imposent un fardeau injuste et trop lourd aux contribuables des municipalités.
>
> La Chambre est d'avis qu'il convient d'envisager immédiatement l'adoption de mesures législatives aux termes desquelles seront exemptés de toutes les taxes d'accise (y compris la taxe de vente de dix p. 100 qui frappe les achats de machines et autre matériel) tous les conseils municipaux et toutes les commissions scolaires et qui prévoiront en outre l'imposition par les municipalités des biens immobiliers du gouvernement fédéral aux mêmes conditions que ceux des contribuables municipaux ordinaires."

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Blackmore,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Cardiff,
Casselman,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Diefenbaker,
Fair,
Fleming,
Fraser,
Fulton,
Gagnon,
Gibson,
Gillis,
Graydon,
Green,
Hees,
Herridge,
Higgins,
Jones,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
MacLean (Queens),
McLure,
Montgomery,
Noseworthy,
Pearkes,
Poulin,
Quelch,
Rowe,
Starr,
Thatcher,
Thomas,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est)—38.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcom,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blanchette,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Bourget,
Bourque,
Bradley,
Breton,
Brisson,
Bruneau,
Cameron,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Chevrier,
Claxton,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Crestohl,
Dechêne,
Denis,
Deslières,
Dickey,
Dupuis,
Follwell,
Fournier (Hull),
Fulford,
Garson,
Gauthier (Portneuf),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gingras,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Harris,
Helme,
Henderson,
Hosking,
Howe,
Hunter,
James,
Jeffery,
Jutras,
Kent,
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé),

Langlois (Gaspé), Lapointe, Leduc, Lefrançois, Léger, Lesage, Little, MacNaught, McCann, McCubbin, McCulloch, McDonald (Parry-Sound-Muskoka), McIlraith, McIvor, McMillan, McWilliam, Major, Maltais, Martin, Massé, Monette, Murray (Oxford), Mutch, Nadon, Nixon, Parent, Pinard, Pouliot, Proudfoot, Ratelle, Richard (Ottawa-Est), Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Robertson, Robinson, Rochefort, Rooney, Ross (Hamilton-Est), Rousseau, Schneider, Smith (Moose-Mountain), Smith (Queens-Shelburne), Smith (York-Nord), Stick, Tremblay, Valois, Weir, Winkler, Winters—102.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

TRAVAUX PUBLICS

320 Administration centrale . . . . $ 671,905 00

Division de l'architecture

321 Administration 514,539 00

322 Ottawa—Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, y compris réparations et entretien, loyers, ameublement, chauffage, etc., et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant de $500,000 . . . . 13,588,361 00

323 Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, situés ailleurs qu'à Ottawa, y compris réparations et entretien, loyers, ameublement, chauffage, etc., et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant de $800,000 . . . . 18,998,865 00

Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer et augmenter les montants, dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—

324 Terre-Neuve 550,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

68111—32

N° 82

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 9 AVRIL 1953

PRIÈRE.

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le cinquième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié le Bill n° 280 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Merit Insurance Company*", et convient d'en faire rapport sans amendement.

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Sommaire des arrêtés en conseil rendus au cours de la période du 1er au 31 mars 1953.

Sur motion de M. Winkler, le rapport suivant de la Commission du service civil concernant le poste de bibliothécaire adjoint de la Bibliothèque du Parlement, déposé sur le bureau le jeudi 2 avril 1953, est approuvé:

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA

1er avril 1953.

Aux honorables membres des Chambres du Parlement:

En conformité des dispositions de l'article 61 de la Loi du service civil, il plaît à la Commission du service civil de se joindre à la Bibliothèque du Parlement pour solliciter l'adoption du rapport suivant, à compter du 1er avril 1953:

Il est recommandé que, en conformité des dispositions de l'article 12 de la Loi du service civil, les classes suivantes:

BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINT (ANGLAIS), BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT
BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINT (FRANCAIS), BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

qui prévoient le traitement actuel de:

$4,980 5,180 5,380 5,620

soient ainsi modifiées:

$5,540 5,800 6,060 6,300 6,480

Il est aussi recommandé que, conformément aux dispositions de l'article 59 de la Loi du service civil, le poste LP-A-3 soit soustrait aux dispositions de l'article 14 de la Loi du service civil, pour que M. R. M. Hamilton puisse toucher un traitement annuel de $6,480, soit le traitement maximum prévu pour la classe de bibliothécaire adjoint de la Bibliothèque du Parlement, mais qu'à tous autres égards le poste en question demeure assujéti aux dispositions de ladite Loi.

Ci-joint la copie d'un rapport concernant ce qui précède.

Le président,
C. H. BLAND.

Le commissaire,
S. G. NELSON.

Le commissaire,
A. J. BOUDREAU.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Gagnon*—Depuis le 1er janvier 1945, quels montants, chaque année, le ministère de l'Agriculture a-t-il dépensés dans les comtés de *a*) Chicoutimi, *b*) Lapointe, sous la rubrique "Service des Marchés" (Marketing Service)?

Par M. *Diefenbaker*—Quels sont les noms et adresses de tous les avocats et procureurs à qui des honoraires de plus de $1,000 ont été versés par chaque ministère du gouvernement fédéral, depuis le 1er janvier 1951, en indiquant le montant versé à chacun d'eux par chaque ministère?

Par M. *Fulton*—1. Combien d'études, d'enquêtes ou relevés de l'Administration du ministère de la Défense nationale ou de la division civile de ce ministère ou de toute partie dudit ministère, la Commission du service civil a-t-elle effectués depuis le 1er janvier 1947, à la suite de demandes faites ou autorisées par ledit ministère?

2. Dans combien des cas ci-dessus a-t-on présenté des rapports ou mémoires ou autres documents écrits à la suite desdites études, etc.?

3. Quels étaient *a*) l'objet précis de chaque étude, etc., *b*) la date de chacun de ces rapports, etc.?

Par M. *Murphy*—1. Au cours des deux années écoulées, le Gouvernement ou le National-Canadien a-t-il vendu quelque propriété à Sarnia ou à Point-Edward, Ontario?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) à qui a-t-il vendu cette propriété, *b*) quel en a été le prix d'achat?

3. A-t-on vendu cette propriété à la suite d'un appel de soumissions?

4. Sinon, de quelle façon l'a-t-on vendue?

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*) :—

TRAVAUX PUBLICS

Division de l'architecture

Acquisition, construction et amélioration

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer et augmenter les montants, dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—

325	Nouvelle-Écosse	$ 1,200,000 00
326	Île-du-Prine-Édouard	235,000 00
327	Nouveau-Brunswick	1,215,000 00
328	Québec	9,440,000 00
329	Ottawa	7,000,000 00
330	Ontario (à l'exclusion d'Ottawa)	10,500,000 00
331	Manitoba	1,450,000 00
332	Saskatchewan	2,400,000 00
333	Alberta	2,300,000 00
334	Colombie-Britannique	3,850,000 00
335	Yukon et Territories du Nord-Ouest	1,000,000 00
336	Améliorations imprévues	1,200,000 00

Division du génie

337	Administration	526,822 00
	Services du génie—	
338	Traitements, levés, inspection, etc.	1,719,701 00
339	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	110,850 00

Dragage (y compris bateaux déblayeurs)

340	Entretien at exploitation de l'outillage, ouvrages à l'entreprise et en régie	3,332,175 00
341	Nouvel outillage et matériel	1,726,300 00

Bassins de radoub

342	Entretien et exploitation	386,794 00
343	Bassin de radoub et chantier de construction maritime de Prince-Rupert et leurs ouvrages—Pertes d'exploitation et réparations essentielles pour l'année financière 1953-1954	110,000 00

Écluses et barrages

344	Entretien et exploitation	267,009 00

Routes et ponts

345	Entretien et exploitation	386,936 00

346	Pont international de la rivière Sainte-Croix, entre St. Stephen (N.-B.) et Calais (Me.), l'État du Maine devant contribuer pour une somme équivalente. (A voter de nouveau $10,000)	125,000 00
347	Construction des travées du pont au-dessus du chenal interprovincial de la rivière Ottawa entre Pembroke (Ontario) et l'île aux Allumettes (Québec). (A voter de nouveau, $50,000)	200,000 00
	Acquisition, construction, amélioration d'ouvrages des ports et rivières	
	Construction, acquisition, réparations et améliorations des plans et achat d'emplacements relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—	
348	Terre-Neuve	1,600,000 00
349	Nouvelle-Écosse	5,000,000 00
350	Île du Prince-Édouard	1,800,000 00
351	Nouveau-Brunswick	2,500,000 00
352	Québec	6,000,000 00
353	Ontario	7,346,000 00
354	Manitoba	76,000 00
355	Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest	178,000 00
356	Colombie-Britannique et Yukon	6,000,000 00
	Ports et rivières en général	
357	Réparations et entretien visant au maintien des services, y compris les reconstructions et remplacements et autorisation d'engagements futurs au montant global de $420,000, aucun nouvel ouvrage ne devant être entrepris	3,535,000 00
	Généralités	
358	Fleuve Fraser—50 p. 100 des frais des enquêtes instituées par la Commission fédérale-provinciale du bassin du Fraser	137,500 00
359	Ouvrages de protection en général	1,000,000 00
360	Travaux divers non dénommés, chaque montant limité à $10,000	590,000 00
361	Service d'aménagement de la capitale nationale	52,226 00
362	Crédits supplémentaires sur autorisation du Conseil du Trésor, sauf quand la somme requise par le ministère des Travaux publics est inférieure à $1,000	400,000 00
363	Soldes nécessaires pour compléter les projets entrepris au cours des années financières précédentes et pour lesquels aucune disposition spéciale n'est prise dans le budget de 1953-1954	400,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

N° 83

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 10 AVRIL 1953

PRIÈRE

M. Robinson, du comité spécial de la radiodiffusion, présente le deuxième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité recommande qu'il lui soit permis de siéger à Toronto (Ontario) le lundi 20 avril 1953.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Robinson, ledit rapport est agréé.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le cinquième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié le Bill n° 229 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Canadian Disaster Relief Fund, Incorporated", et convient d'en faire rapport sans amendement.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le sixième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans modification:

Bill n° 231 (V-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rolande Jacqueline Lortie Nugent".

Bill n° 232 (W-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Cecilia Anne Magniac Parker".

Bill n° 233 (X-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Monette Lax".

Bill nº 234 (Y-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Edward Tremblay".

Bill nº 235 (Z-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice Léveillé".

Bill nº 236 (A-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Gordon Smith".

Bill nº 237 (B-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne O'Connor Shapiro".

Bill nº 238 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beryl Mildred Taylor Leckie".

Bill nº 239 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Margaret Amos Trudeau".

Bill nº 240 (E-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mae Mitchell Anderson".

Bill nº 241 (F-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sidney William Donald Butler".

Bill nº 242 (G-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adele Roberta Jeffrey".

Bill nº 243 (H-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Bell Favreau".

Bill nº 244 (I-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lena Herman Berner".

Bill nº 245 (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Luella Sproston Kerr".

Bill nº 246 (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Steirman Fernley".

Bill nº 247 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Milorad Aragian".

Bill nº 248 (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Angus Eaton Hewitt".

Bill nº 249 (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Delia Fleurette Ayotte Martin".

Bill nº 250 (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clarence Albert Edwards".

Bill nº 251 (P-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Issie Adler".

Bill nº 252 (Q-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Shelvington Parnell Adams".

Bill nº 253 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Peggy Louise Miller McCallum".

Bill nº 254 (S-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Paul Gauthier".

Bill nº 255 (T-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Catherine MacDonald Crawford".

Bill nº 256 (U-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Horst Wilhelm Wossidlo".

Bill nº 257 (V-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nick Sauchuk".

Bill nº 258 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Frost Siversky".

Bill nº 259 (X-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Gotlieb Slobotsky".

Bill nº 260 (Y-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Julia Rose Charland".

Bill nº 261 (Z-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Violet Creasor McKenna".

Bill nº 262 (A-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Snell Meloche".

Bill nº 263 (B-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry George Maxham".

Bill nº 264 (C-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Evelyn Lee Stevens".

Bill nº 265 (D-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Queenie Isabel Brambell Muchan".

Bill nº 266 (E-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Mabel Witcomb Elson".

Bill nº 267 (F-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Maine McKenzie Woods".

Bill nº 268 (G-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Edward Francis Clements".

Bill nº 269 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Jackson Stroud Earle".

Bill nº 270 (I-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Irene Gray Brideau".

Bill nº 271 (J-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Claire Marcelle Suzanne Langlois Crowe, autrement connue sous le nom de Marie Claire Marcelle Suzanne Langlois Cockell".

Bill nº 272 (K-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Janina Jenny Spaiches Remeikis".

Bill nº 273 (L-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Sanel Kolofsky".

Bill nº 274 (M-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Tratenberg Goldman".

Bill nº 275 (N-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Molly Klau Lust".

Bill nº 276 (O-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Freeman Pelletier".

Bill nº 277 (P-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Spencer Thompson".

Bill nº 278 (Q-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Sanger Anderson Morris".

Bill nº 281 (S-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Vera Cater Morgan".

Bill nº 282 (T-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theresa Hynes Gnatiuk".

Bill nº 283 (U-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Kobitowich Gordon".

Bill nº 284 (V-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Viola Yolanda Decorato Roy, autrement connue sous le nom de Mary Viola Yolanda Decorato King".

Bill nº 285 (W-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vincent John Laviolette".

Bill nº 286 (X-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Arthur Osborne Prescott".

Bill nº 287 (Y-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Aziz Salhany".

Bill nº 288 (Z-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Parker Graves".

Bill nº 289 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Jane Clements Patterson".

Bill nº 290 (B-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Masson".

Bill nº 294 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Doris Jacobovitch Shepherd".

Bill nº 295 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Esther Kimel Schwartz".

Bill nº 296 (E-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hans (Johann) Mueller".

Bill nº 297 (F-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Henri Jacques Gaston Lareault".

Bill nº 298 G-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Nagy".

Bill nº 299 (H-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aimé Arthur Roy".

Bill nº 300 (I-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Juliet Montgomery Scott".

Bill nº 301 (J-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ethel Flood Harding".

Bill nº 302 (K-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carrie Ruth Morbey Chenoy".

Bill nº 303 (L-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Sylvia Aston Sutton".

Bill nº 304 (M-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Toth Nagy".

Bill nº 305 (N-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henryka Ziernicka Bogdan".

Bill nº 306 (O-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Ermine Brashaw Moore".

Bill nº 307 (P-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley William Bales".

Bill nº 308 (Q-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Joy Hartley Tanner".

Bill nº 309 (R-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomasine Elaine Mansfield Black".

Bill nº 310 (S-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Mary Kearney Hollett".

Bill nº 311 (T-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margot Fairbanks Duff Pratt".—

Bill nº 312 (U-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Rita Stevenson LaFerme".

Bill nº 313 (V-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Alexander Dougherty".

Bill nº 314 (W-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Morris Fishman".

Bill nº 315 (X-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvon Perras".

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 mars 1953,—État indiquant:—Depuis le 1er janvier 1949, quelles sommes a-t-on versées à la *Piggott Construction Company Limited* à l'égard des genres de contrats suivants: *a*) contrats de tous genres sans appel de soumission; et, *b*) quel a été le montant global des honoraires versés en vertu de ces contrats, au cours de chaque année; *c*) quelles sommes ont été versées pour des contrats ayant fait l'objet d'appels de soumissions au cours de chacune des années de la période ci-haut mentionnée?

Le Bill nº 228, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier;

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité plénier;

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

L'ordre afférent à la Chambre en comité plénier pour l'étude du Bill n° 280 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Merit Insurance Company",* est appelé et réservé.

Les bills suivants sont lus respectivement une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat au sujet des pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill n° 317 (Y-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Elizabeth Purves Jones".

Bill n° 318 (Z-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Euretta Adams Mattinson".

Bill n° 319 (A-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Norma Epps Stewart".

Bill n° 320 (B-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Alexandre Hyppolit McLish".

Bill n° 321 (D-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Taschereau Pierre Charles Joseph Rodier".

Bill n° 322 (E-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Berniece Gertrude Doran".

Bill n° 323 (F-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mildred Fine Crelinsten".

Bill n° 324 (G-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerard Richer".

Bill n° 325 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas John Rivet".

Bill n° 326 (I-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorina Perelroizen Wallerstein, autrement connue sous le nom de Dorina Perlraizen Wallerstein".

Bill n° 327 (J-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabriele Laure Josephine Girard Steinbach".

Bill n° 328 (K-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reine Cesarine Berthe Leborgne Deyglun".

Le Bill n° 189 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Mid-Continent Pipelines Limited", (modifié par le *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*), est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans autre amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill, ainsi modifié, est lu une troisième fois et adopté.

(Bills publics)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 112, Loi modifiant le Code criminel (Haines de race, de religion ou de classe), est appelé et réservé.

L'ordre afférent à la suite du débat ajourné sur la motion de M. Thatcher portant deuxième lecture du Bill nº 108, Loi modifiant le Code criminel (Peine capitale), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 186, Loi modifiant la Loi des grains du Canada (Répartition des wagons), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 188, Loi assurant aux femmes une égalité de salaire pour un travail de valeur égale, est appelé et réservé.

L'ordre afférent à la suite du débat ajourné sur la motion de M. Adamson portant deuxième lecture du Bill nº 224, Loi modifiant la Loi électorale du Canada, est appelé et réservé.

Ayant disposé de l'ordre relatif aux bills privés et publics;

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill nº 228, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, qui est rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié, et dont la troisième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre .

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la revision de la Loi de la pension du service civil.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue de reviser la Loi de la pension du service civil et de pourvoir, entre autres choses, au paiement, de droit, sur le Fonds du revenu consolidé, de pensions et autres prestations aux personnes et à la veuve et aux enfants des personnes qui, ayant versé des contributions au Fonds du revenu consolidé pendant qu'elles étaient employées dans le service public du Canada, cessent d'être employées dans ce service; et en vue de maintenir le paiement, de droit, sur le Fonds du revenu consolidé, des allocations accordées sous le régime de la Loi de la pension du service civil.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Abbott présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 334, Loi pourvoyant à la pension des employés du service public du Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé 10 heures du soir, exactement 10 heures et cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

Nº 84

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 13 AVRIL 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du 8 avril 1953, selon les dispositions de l'article six de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada de 1950 (1re session), (versions anglaise et française).

M. Fournier (Hull), membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Travaux publics pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

M. Fournier présente aussi à la Chambre,—Copie d'un état au sujet de l'ameublement destiné à la résidence du premier ministre, 24 rue Sussex, Ottawa.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 mars 1953,—État indiquant:—1. Quels sont les détails relatifs à l'item suivant, mentionné à la page 17 du rapport de 1950-1951, de la Corporation de disposition des biens de la Couronne: matériel de dragage usagé, vendu à la *Marine Industries*, de Montréal (Québec), pour la somme de $5,800, à titre de biens excédentaires de la Couronne?

2. A quel endroit était entreposé ce matériel lors de sa vente?

3. Quand ce matériel avait-il été acheté en premier lieu et quel en avait été le prix?

4. A-t-on demandé des soumissions pour l'achat de ce matériel de dragage?

5. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms et adresses des soumissionnaires et quel est le montant de chaque soumission?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 mars 1953,—État indiquant:—1. Quelles étaient *a*) la longueur, la profondeur et la largeur hors tout et quels étaient *b*) le tonnage, *c*) le modèle du moteur, *d*) l'outillage, du remorqueur *Laviolette* vendu à la *Marine Industries*, de Sorel (Québec), pour la somme de $10,000, à titre de biens excédentaires de la Couronne, dont il est fait mention à la page 16 du rapport de 1951-1952, de la Corporation de disposition des biens de la Couronne?

2. En quelle année ce remorqueur et cet outillage avaient-ils été construits et quel en avait été le coût initial?

3. A quel endroit ce remorqueur avait-il été mis en service pour la dernière fois avant de le vendre?

4. A-t-on demandé des soumissions pour l'achat du remorqueur *Laviolette*?

5. Dans le cas de l'affirmative, *a*) où et quand avait-on annoncé ou affiché les avis de soumission, *b*) quels sont les noms et adresses de chaque soumissionnaire et quel est le montant de chaque soumission?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Jones*—1. Au cours de chaque année, quelles sommes a-t-on dépensées pour le remplacement des installations de fabrication des produits de l'érable, depuis l'entrée en vigueur du programme de subventions à cet égard?

2. Quel a été le nombre de récipients remplacés?

3. Quel est le nombre de récipients ordinairement utilisés au cours d'une récolte de sirop?

4. Quel nombre approximatif de récipients ou d'installations de fabrication reste-t-il à remplacer?

Par M. *Coldwell*—1. MM. Russell G. Mann et John Berry (ou Barry), tous deux de Kyle (Saskatchewan), ont-ils été membres du personnel de l'administration de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies? Dans le cas de l'affirmative, pendant combien de temps?

2. Quelles étaient leurs fonctions et où ont-ils travaillé sous le régime de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies?

3. A quels endroits et à quelles dates ont-ils été embauchés?

4. Depuis leur entrée en fonction, quelles sommes, annuellement, leur a-t-on versées en traitement et pour leurs dépenses?

Par M. *Diefenbaker*—1. Quelles personnes ont agi à titre d'avocats pour la Commission royale d'enquête sur le projet d'aménagement de la rivière Saskatchewan-Sud?

2. Comment a été répartie la somme de $66,935.07, mentionnée comme dépenses pour les avocats dans le document parlementaire nº 170C, déposé le 27 mars 1953, et quelle somme a-t-on versée à chaque personne?

Par M. *Coldwell*—1. Quelles commissions royales le gouvernement fédéral a-t-il instituées, depuis le 1er janvier 1942 jusqu'à ce jour?

2. Au cours de ladite période, le gouvernement fédéral a-t-il versé des honoraires d'avocat à l'égard de ces commissions royales?

3. Dans le cas de l'affirmative, quels ont été les honoraires d'avocat versés à l'égard de chaque commission royale?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général:—

Par M. *Bryce*—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés, depuis le 20 novembre 1952 jusqu'à ce jour, entre le ministre de la Justice et la ville de Gimli (Manitoba), concernant les versements de secours aux personnes à la charge de membres du personnel militaire.

A l'appel de l'ordre portant troisième lecture du Bill nº 228, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 331, Loi modifiant la Loi du Conseil de recherches sur les pêcheries, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants en vue de prescrire que la loi expirera le dernier jour de la première session du Parlement en mil neuf cent cinquante-quatre au lieu du dernier jour de la session du Parlement en mil neuf cent cinquante-trois.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Lapointe présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 335, Loi modifiant la Loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à aider à l'instruction supérieure des enfants de certains membres décédés des forces armées.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi prévoyant une aide à l'instruction supérieure des enfants de certains membres décédés des forces armées et d'autres personnes, toutes allocations et tous frais payables sous le régime de la loi devant être attribués sur les deniers votés par le Parlement.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Lapointe présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 336, Loi aidant à l'instruction supérieure des enfants de certains membres décédés des forces armées et d'autres personnes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions,* sous la rubrique *Affaires de routine.*

M. Claxton, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du *Programme de défense du Canada pour 1953-1954.*

La Chambre revient aux *Mesures du Gouvernement.*

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 330, Loi modifiant la Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, 1937;

M. Howe propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 100, Loi ayant pour objet d'empêcher toute distinction injuste en matière d'emploi et d'affiliation syndicale pour raison de race, d'origine nationale, de couleur ou de religion;

M. Gregg propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent des relations industrielles.*

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 329, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or;

M. Abbott, pour M. Prudham, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 333, Loi modifiant la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 37 (B du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les Indiens", est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Fournier (Hull), la Chambre s'ajourne, à 9 h. 55 minutes du soir, à demain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

N° 85

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 14 AVRIL 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le trente-deuxième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de trente-deuxième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Rebecca Bowman Lefloch, épouse de Joseph Gerard Lefloch, de Montréal (P.Q.).

De Gladys Ola Taylor McLellan, épouse de Malcolm Cecil McLellan, de Sherbrooke (P.Q.).

De Howard Douglas Wardle, de Montréal (P.Q.), époux de June Shelagh Flindall Wardle.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport annuel de la Société canadienne des télécommunications transmarines pour l'année terminée le 31 décembre 1952, conformément à l'article 23 du chapitre 10 des Statuts du Canada, 1949 (2e session).

Aussi,—Exemplaire du budget d'établissement de la Société canadienne des télécommunications transmarines pour l'année terminée le 31 décembre 1953, ainsi qu'il a été approuvé par l'arrêté en conseil C.P. 1953-469 du 26 mars 1953, conformément à l'article 80 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 12 des Statuts du Canada, 1951 (2e session).

Et aussi,—Rapport supplémentaire du ministre des Transports, pour décembre 1952, concernant les cas où des navires ont été exemptés, aux termes de l'article 133A de la Loi de la marine marchande du Canada (1934), modifiée, de l'obligation d'avoir des capitaines, seconds ou mécaniciens brevetés.

M. Gregg, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 mars 1953,—État indiquant:—1. Au cours de chaque mois, en 1949, 1950, 1951 et 1952, combien de personnes ont reçu des chèques d'assurance-chômage dans chaque comté de la province du Nouveau-Brunswick?

2. Au cours de chaque mois des années ci-dessus, quelles sommes globales a-t-on versées en prestations d'assurance-chômage dans chaque comté de ladite province?

3. Au cours des mois de janvier et février 1953, quel était le nombre de chômeurs inscrits dans chaque comté de la province du Nouveau-Brunswick?

M. Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), membre du conseil privé de la reine, pour M. Bradley, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 mars 1953,—État indiquant:—1. Quel est le nombre de chevaux appartenant à chaque ministère du Gouvernement?

2. A quel endroit chaque ministère garde-t-il ces chevaux?

3. A quelles fins chaque ministère du Gouvernement utilise-t-il ces chevaux?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, présente à la Chambre,—Copies d'arrêtés en conseil rendus en vertu de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, modifiée, chapitre 39 des Statuts du Canada, 1944-1945, ainsi qu'il suit:

Arrêté en conseil C.P. 4335, approuvé le 23 octobre 1952: approuvant un certain contrat d'assurance relatif aux expéditions de blé à la Yougoslavie, effectuées au cours de la période du 15 octobre 1952 au 15 avril 1953, et en autorisant la conclusion par la Société d'assurance des crédits à l'exportation.

Arrêté en conseil C.P. 1953-254, approuvé le 19 février 1953: approuvant certains contrats d'assurance relatifs aux expéditions de poudre de lait au Mexique, au Venezuela, à la Colombie et à d'autres pays de l'Amérique latine, effectuées au cours de la période du 1er octobre 1952 au 31 décembre 1953, et en autorisant la conclusion par la Société d'assurance des crédits à l'exportation.

Arrêté en conseil C.P. 1953-423, approuvé le 19 mars 1953: approuvant un certain contrat d'assurance avec la *Canada-Israel Corporation* relatif à des expéditions de produits de fabrication et de consommation achetés au Canada pour le compte de l'État d'Israël, effectuées au cours de la période du 1er avril 1953 au 31 mars 1954, et en autorisant la conclusion par la Société d'assurance des crédits à l'exportation.

M. Sinclair, membre du conseil privé de la reine, pour M. Winters, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 février 1953:—Copie de toute correspondance reçue par tout ministère du Gouvernement, depuis le 1er avril 1949 jusqu'à ce jour, concernant l'établissement d'un parc national à Terre-Neuve.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (Hull) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité;

5 heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

M. Macnaughton propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (conformément aux dispositions de l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, les bills de divorce sur division, et adoptés:—

Bill nº 280 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Merit Insurance Company*".

Bill nº 229 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Canadian Disaster Relief Fund, Incorporated"".

Bill nº 231 (V-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rolande Jacqueline Lortie Nugent".

Bill nº 232 (W-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Cecilia Anne Magniac Parker".

Bill nº 233 (X-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Monette Lax".

Bill nº 234 (Y-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Edward Tremblay".

Bill nº 235 (Z-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice Léveillé".

Bill nº 236 (A-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Gordon Smith".

Bill nº 237 (B-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne O'Connor Shapiro".

Bill nº 238 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beryl Mildred Taylor Leckie".

Bill nº 239 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Margaret Amos Trudeau".

Bill nº 240 (E-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mae Mitchell Anderson".

Bill nº 241 (F-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sidney William Donald Butler".

Bill nº 242 (G-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adele Roberta Jeffrey".

Bill nº 243 (H-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Bell Favreau".

Bill nº 244 (I-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lena Herman Besner".

Bill nº 245 (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Luella Sproston Kerr".

Bill nº 246 (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Steirman Fernley".

Bill nº 247 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Milorad Aragian".

Bill nº 248 (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Angus Eaton Hewitt".

Bill nº 249 (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Delia Fleurette Ayotte Martin".

Bill nº 250 (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clarence Albert Edwards".

Bill nº 251 (P-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Issie Adler".

Bill nº 252 (Q-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Shelvington Parnell Adams".

Bill nº 253 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Peggy Louise Miller McCallum".

Bill nº 254 (S-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Paul Gauthier".

Bill nº 255 (T-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Catherine MacDonald Crawford".

Bill nº 256 (U-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Horst Wilhelm Wossidlo".

Bill nº 257 (V-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nick Sauchuk".

Bill nº 258 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Frost Siversky".

Bill nº 259 (X-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Gotlieb Slobotsky".

Bill nº 260 (Y-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgina Julia Rose Charland".

Bill nº 261 (Z-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Violet Creasor McKenna".

Bill nº 262 (A-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Snell Meloche".

Bill nº 263 (B-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry George Maxham".

Bill nº 264 (C-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Evelyn Lee Stevens".

Bill nº 265 (D-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Queenie Isabel Brambell Muchan".

Bill nº 266 (E-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Mabel Witcomb Elson".

Bill nº 267 (F-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Maine McKenzie Woods".

Bill nº 268 (G-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Edward Francis Clements".

Bill nº 269 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Jackson Stroud Earle".

Bill nº 270 (I-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Irene Gray Brideau".

Bill nº 271 (J-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Claire Marcelle Suzanne Langlois Crowe, autrement connue sous le nom de Marie Claire Marcelle Suzanne Langlois Cockell".

Bill nº 272 (K-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Janina Jenny Spaiches Remeikis".

Bill nº 273 (L-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Sanel Kolofsky".

Bill nº 274 (M-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Tratenberg Goldman".

Bill nº 275 (N-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Molly Klau Lust".

Bill nº 276 (O-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Freeman Pelletier".

Bill nº 277 (P-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Spencer Thompson".

Bill nº 278 (Q-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Sanger Anderson Morris".

Bill nº 281 (S-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Vera Cater Morgan".

Bill nº 282 (T-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theresa Hynes Gnatiuk".

Bill nº 283 (U-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Kobitowich Gordon".

Bill nº 284 (V-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Viola Yolanda Decorato Roy, autrement connue sous le nom de Mary Viola Yolanda Decorato King".

Bill nº 285 (W-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vincent John Laviolette".

Bill nº 286 (X-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Arthur Osborne Prescott".

Bill nº 287 (Y-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Aziz Salhany".

Bill nº 288 (Z-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Parker Graves".

Bill nº 289 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Jane Clements Patterson".

Bill nº 290 (B-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Masson" .

Bill nº 294 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Doris Jacobovitch Shepherd".

Bill nº 295 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Esther Kimel Schwartz".

Bill nº 296 (E-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hans (Johann) Mueller".

Bill nº 297 (F-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Henri Jacques Gaston Lareault".

Bill nº 298 (G-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Nagy".

Bill nº 299 (H-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aimé Arthur Roy".

Bill nº 300 (I-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Juliet Montgomery Scott".

Bill nº 301 (J-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ethel Flood Harding".

Bill nº 302 (K-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carrie Ruth Morbey Chenoy".

Bill nº 303 (L-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Sylvia Aston Sutton".

Bill nº 304 (M-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Toth Nagy".

Bill nº 305 (N-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henryka Ziernicka Bogdan".

Bill nº 306 (O-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Ermine Brashaw Moore".

Bill nº 307 (P-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley William Bales".

Bill nº 308 (Q-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Joy Hartley Tanner".

Bill nº 309 (R-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomasine Elaine Mansfield Black".

Bill nº 310 (S-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Mary Kearney Hollett".

Bill nº 311 (T-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margot Fairbanks Duff Pratt".—

Bill nº 312 (U-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Rita Stevenson LaFerme".

Bill nº 313 (V-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Alexander Dougherty".

Bill nº 314 (W-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Morris Fishman".

Bill nº 315 (X-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvon Perras".

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages, etc., recueillis devant le comité des divorces du Sénat, auquel avaient été renvoyées les pétitions ayant servi de fondement aux bills de divorce ci-dessus mentionnés.

(Bills publics)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 112, Loi modifiant le Code criminel (Haines de race, de religion ou de classe), est appelé et réservé.

L'ordre afférent à la suite du débat ajourné sur la motion de M. Thatcher portant deuxième lecture du Bill nº 108, Loi modifiant le Code criminel (Peine capitale), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 186, Loi modifiant la Loi des grains du Canada (Répartition des wagons), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 188, Loi assurant aux femmes une égalité de salaire pour un travail de valeur égale, est appelé et réservé.

L'ordre afférent à la suite du débat ajourné sur la motion de M. Adamson portant deuxième lecture du Bill nº 224, Loi modifiant la Loi électorale du Canada, est appelé et réservé.

Ayant disposé de l'ordre relatif aux bills privés et publics;

Le comité des subsides reprend sa séance, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

N° 86

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 15 AVRIL 1953

Onzes heures du matin.

PRIÈRE.

M. Bradette, du comité permanent des Affaires extérieures, présente le deuxième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Le 17 février 1953, la Chambre a saisi le Comité des postes nos 85 à 104 inclusivement du budget principal des dépenses pour 1953-1954.

Le Comité a tenu quinze réunions, il a entendu le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ainsi que les témoins suivants: M. L. D. Wilgress, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures; M. R. M. Macdonnell, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures; M. Jean Désy, directeur général du Service international de Radio-Canada; et le général A. G. L. McNaughton, président de la section canadienne de la Commission conjointe internationale.

Le Comité, ayant examiné à fond le budget principal des dépenses du ministère des Affaires extérieures, l'approuve.

Au cours de son enquête, le Comité a noté avec plaisir les importants progrès accomplis sous le régime du Plan de Colombo et par l'intermédiaire des organismes des Nations Unies, afin de fournir de l'aide, des conseils et une instruction technique aux populations du sud et sud-est de l'Asie. Le Comité recommande que le Gouvernement canadien étudie constamment les besoins des pays peu évolués du Sud et du sud-est de l'Asie, afin que le Canada puisse assurer toute l'aide qu'il peut raisonnablement fournir à ces populations méritantes.

Bien que l'Union soviétique et la plupart de ses satelliques aient légèrement relevé la quote-part qu'ils versent au budget des Nations Unies, le Comité recommande que les délégations canadiennes à l'Assemblée générale des Nations Unies continuent d'exiger qu'on rende conforme à leur aptitude à payer le barème des cotisations de ces pays.

Le Comité recommande en outre:

1. Que le Gouvernement continue d'accorder tout l'appui raisonnable à l'Organisation de l'aviation civile internationale, afin qu'elle maintienne son siège au Canada.

2. Que fassent l'objet d'un examen constant la délivrance et le maintien en vigueur de passeports canadiens aux personnes qui s'en servent pour voyager dans les pays sis derrière le rideau de fer et dont la loyauté semble se partager entre les idées communistes et les principes démocratiques.

3. Que le Gouvernement, le Parlement et les Canadiens continuent à donner un appui total et enthousiaste à l'Organisation des Nations Unies et à celle du Traité de l'Atlantique-Nord, avec la ferme conviction que cet appui constitue la meilleure garantie d'une solution pacifique des problèmes critiques et dangereux que le monde doit affronter à l'heure actuelle.

4. Que le Comité qui sera constitué à une session ultérieure du Parlement soit nanti du pouvoir de procéder à une étude approfondie de la Charte des Nations Unies, afin de soumettre au Parlement des propositions relativement à la révision de la Charte qui aura lieu tout probablement en 1955.

5. Que le Service international de Radio-Canada et le ministère des Affaires extérieures continuent leur étroite collaboration afin de suivre une politique appropriée et ininterrompue à l'égard des émissions dirigées vers les autres pays.

6. Que les prix d'achat de biens-fonds destinés aux ambassades ou à d'autres fins fassent l'objet d'un examen constant, afin que nous ayons l'assurance de recevoir pleine valeur pour les sommes dépensées; en outre, qu'on détermine dans chaque cas s'il est plus économique d'acheter ou de louer des propriétés.

7. Que la canalisation du Saint-Laurent soit parachevée avec toute la célérité possible.

Les membres du Comité, partageant la joie que ressentent tous les Canadiens à l'occasion de l'événement historique qui se déroulera à Londres, le 2 juin prochain, expriment l'espoir sincère que le couronnement de notre gracieuse reine contribuera à renforcer davantage les liens qui unissent notre Commonwealth, lequel constitue, comme on s'accorde à le reconnaître de par le monde, l'un des principaux éléments essentiels à la stabilité et à la paix mondiale.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages du Comité est annexé aux présentes.

(Au sujet des procès-verbaux, témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 6 des Journaux.)

M. Macdonald (Edmonton-Est), du comité permanent des Relations industrielles, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre Comité recommande:

1. Que son quorum soit réduit de 10 à 8 et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 63 (1) (j) du Règlement.
2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

3. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 750 exemplaires en anglais et 200 en français de ses procès-verbaux et témoignages et que l'application de l'article 64 du Règlement soit suspendue à cet égard.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Macdonald (Edmonton-Est), ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. Abbott, il est ordonné,—Que les articles n°s 85 à 104 inclusivement, du budget principal des dépenses de 1953-1954, qui ont été approuvés par le comité permanent des Affaires extérieures, et dont il a été fait rapport aujourd'hui, soient renvoyés de nouveau au comité des subsides.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Knight soit substitué à celui de M. Coldwell sur la liste des membres du comité spécial de la radiodiffusion.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Stewart (Winnipeg-Nord) soit substitué à celui de M. MacInnis sur la liste des membres du comité permanent des Relations industrielles.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Crestohl soit substitué à celui de M. Laing sur la liste des membres du comité spécial du Droit criminel.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Lesage soit substitué à celui de M. Fournier (Maisonneuve-Rosemont) sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

M. Sinclair, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport du comité d'expansion des pêcheries de Terre-Neuve, daté de Saint-Jean (Terre-Neuve), avril 1953.

M. Chevrier présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 337, Loi modifiant la Loi sur la radio (1938), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Abbott, appuyé par M. Fournier (Hull), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 338, Loi concernant les associations coopératives de crédit, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. *Coldwell*—Au cours de chaque année, de 1946 à 1952 inclusivement, quelle a été la valeur totale des importations en provenance du Royaume-Uni, effectuées par les ministères, organismes et compagnies de la Couronne du gouvernement fédéral?

Par M. *Wylie*—1. Quel a été le coût global du nouveau bureau de poste de Brooks, en Alberta?

2. Quel a été le coût de l'ameublement des divers bureaux de cet immeuble?

3. Quel a été le prix versé pour les terrains où s'élève ce bureau de poste?

4. De qui a-t-on acheté ces terrains?

Par M. *Noseworthy*—1. Au cours des années financières 1948-1949, 1949-1950, 1950-1951, 1951-1952, et du 1er avril au 31 décembre 1952, quels avocats et quels notaires, demeurant dans les comtés de Sunbury, York, Saint-Jean et Charlotte, dans la province du Nouveau-Brunswick, ont agi à titre de représentants d'un ministère ou d'une commission quelconque du gouvernement fédéral?

2. Quelles sommes a-t-on versées à chacun et pour quels services l'ont-elles été?

M. McCann propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi canadienne sur la radiodiffusion (1936), en vue de stipuler que le ministre des Finances doit, à l'occasion, accorder à la Société Radio-Canada, sur le Fonds du revenu consolidé, des montants égaux aux taxes perçues, selon la Partie XI de la Loi sur la taxe d'accise, relativement aux marchandises mentionnées à l'article six de l'annexe I de ladite loi.

Sur ce, M. McCann, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (Hull) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, jusqu'à demain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

N° 87

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 16 AVRIL 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Fournier (Hull), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 mars 1953:—Copie de toutes feuilles de paie, commandes ou pièces justificatives concernant l'achat, le transport et le remorquage de matériaux et de fournitures pour la construction et/ou la réparation du quai public, à Cullens-Brook, dans le comté de Bonaventure (P.Q.), du 1er octobre au 31 décembre 1952.

M. Claxton, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 mars 1953,—État indiquant:—1. Quels sont les services d'assistance actuellement offerts à chaque unité de troupes en service *a*) en Corée, *b*) en Allemagne?

2. Quel est le personnel désigné exclusivement pour les services d'assistance à chaque unité *a*) en Corée, *b*) en Allemagne?

3. Quels sont les organismes bénévoles d'assistance servant *a*) en Corée, *b*) en Allemagne? Quel est le nombre de personnes affectées à ces services?

4. Quelles sont les facilités offertes par le Canada, pour le cinéma, le service de nouvelles, les menus articles, etc., aux forces canadiennes postées outre-mer et comment se fait la répartition de ces facilités?

M. Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 avril 1953, —État indiquant:—1. Quel a été le coût global du nouveau bureau de poste de Brooks, en Alberta?

2. Quel a été le coût de l'ameublement des divers bureaux de cet immeuble?

3. Quel a été le prix versé pour les terrains où s'élève ce bureau de poste?

4. De qui a-t-on acheté ces terrains?

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copies d'arrêtés en conseil rendus en vertu des dispositions de la Loi de l'exportation de l'électricité et des fluides, chapitre 54 des Statuts revisés du Canada, 1927, ainsi qu'il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1953-562, approuvé le 14 avril 1953: modifiant les Règlements régissant l'exportation de l'électricité et des fluides, établis et édictés par l'arrêté en conseil C.P. 5170 du 10 novembre 1948, modifié.

Arrêté en conseil C.P. 1953-563, approuvé le 14 avril 1953: modifiant l'arrêté en conseil C.P. 4324 du 23 octobre 1952 relativement à la délivrance d'un permis d'exportation de gaz naturel à la Westcoast Transmission Company Limited.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Higgins*—1. De quels particulier ou groupement a-t-on acheté la maison située à Circular-Road, à Saint-Jean (Terre-Neuve) actuellement occupée par le premier ministre de cette province, et dont on a pris possession lors de l'admission de Terre-Neuve dans la Confédération?

2. Quel a été le prix d'achat de cette maison?

3. Ce particulier ou ce groupement était-il propriétaire de cette maison?

4. Dans le cas de l'affirmative, quand ce particulier ou ce groupement avait-il acquis ladite propriété?

Par M. *Robichaud*—1. Procède-t-on, en vertu de la Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes, à l'asséchement de terrains marécageux dans la région de la baie de Shepody, dans la province du Nouveau-Brunswick?

2. Quels sont les noms et adresses des propriétaires de terrains marécageux dont on a entrepris l'asséchement?

3. Ces travaux d'asséchement sont-ils exécutés à forfait?

4. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on demandé des soumissions pour ces travaux, et quels sont *a*) les noms et adresses des soumissionnaires, *b*) le montant de chaque soumission, *c*) les noms des adjudicataires?

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 334, Loi pourvoyant à la pension des employés du service public du Canada;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat aux fins d'informer la Chambre que Leurs Honneurs ont agréé, sans autre modification, les amendements apportés par la Chambre des communes au bill suivant:

Bill nº 189 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Mid-Continent Pipelines Limited".

Comme il est passé 10 heures du soir, exactement 10 heures et trois minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

N° 88

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 17 AVRIL 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le trente-troisième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de trente-troisième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Rita Rabinovitch Abrams, épouse de Barney Abrams, de Montréal (P.Q.).

De John Stewart Hannah, de Montréal (P.Q.), époux de Joyce Barton (Launceton) Hannah.

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'un contrat conclu, le 15 avril 1953, avec la Canadian Shipowners Mutual Assurance Association, conformément aux dispositions de l'article 8 de la Loi sur les risques de guerre en matière d'assurance maritime et aérienne, chapitre 44, Statuts du Canada, 1952.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 avril 1953,—État indiquant:—Quelles subventions en espèces le gouvernement fédéral a-t-il versées en remplacement d'impôts à la ville d'Halifax, à l'égard de l'année financière 1952-1953?

Aussi,—Autre réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 février 1953,—État indiquant:—1. Quelles catégories de personnes à l'emploi d'organismes du gouvernement fédéral, mais qui ne relèvent pas du service civil, bénéficient de la semaine de travail de cinq jours?

2. Quel est le nombre de personnes à l'emploi de chacun de ces organismes?

3. En 1950, 1951 et 1952, combien de semaines par année les fonctionnaires ont-ils bénéficié de la semaine de cinq jours?

4. Depuis le 1er janvier 1951, le Gouvernement a-t-il reçu des requêtes demandant que l'on accorde la semaine de travail de cinq jours aux fonctionnaires pendant toute l'année? Dans le cas de l'affirmative, de qui a-t-il reçu ces requêtes?

5. Quel cas le Gouvernement a-t-il fait de ces requêtes?

6. Quel progrès le Gouvernement a-t-il accompli en vue de se préparer à accorder la semaine de travail de cinq jours à tous les fonctionnaires et autres employés du Gouvernement?

Et aussi,—Copie d'une lettre (10 mars 1953) du secrétaire d'État du Canada au secrétaire du Conseil national canadien des prisonniers de guerre, Montréal (P.Q.), relativement au paiement d'une indemnité aux prisonniers de guerre ayant été l'objet de mauvais traitement.

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport annuel du ministère des Affaires extérieures pour l'année terminée le 31 décembre 1952 (en anglais et en français).

Sur motion de M. Tremblay, il est ordonné,—Que le nom de M. Cardin soit substitué à celui de M. Beaudoin sur la liste des membres du comité permanent des Relations industrielles.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 338, Loi concernant les associations coopératives de crédit;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité;

5 heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 112, Loi modifiant le Code criminel (Haines de race, de religion ou de classe), est appelé et réservé.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Thatcher, appuyé par M. Knight: Que le Bill nº 108, Loi modifiant le Code criminel (Peine capitale), soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion;

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Thatcher, ledit ordre est révoqué, et le bill retiré.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 186, Loi modifiant la Loi des grains du Canada (Répartition des wagons), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 188, Loi assurant aux femmes une égailté de salaire pour un travail de valeur égale, est appelé et réservé.

L'ordre afférent à la suite du débat ajourné sur la motion de M. Adamson portant deuxième lecture du Bill nº 224, Loi modifiant la Loi électorale du Canada, est appelé et réservé.

Ayant disposé de l'ordre relatif aux bills privés et publics;

Un message est reçu du Sénat aux fins d'informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill nº 105, Loi sur la responsabilité de la Couronne en matière d'actes préjudiciables et de sauvetage civil.

Bill nº 226, Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934.

Bill nº 227, Loi modifiant le Tarif des douanes.

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

DÉFENSE NATIONALE

SERVICES DE DÉFENSE

241 Prévision de dépenses pour les Forces canadiennes, le Conseil de recherches pour la défense, et d'autres dépenses relatives à la défense, y compris les contributions aux frais militaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, autorisation d'engager pendant l'année en cours, sur la somme prévue par les présentes, des dépenses n'excédant pas $324,000,000, aux termes de l'article 3 de la Loi de 1950 sur les crédits de défense, étant entendu que, nonobstant le paragraphe 3 dudit article, au cas où des matériels ou des fournitures acquis par les Forces canadiennes postérieurement au 31 mars

1950 feraient l'objet d'un virement, la valeur estimative actuelle en sera inscrite au crédit du présent poste, si le Gouverneur en conseil l'ordonne, au lieu d'être versée au compte spécial mentionné audit paragraphe 3, et qu'elle pourra, après ladite inscription, être affectée aux dépenses des Forces canadiennes; et, par dérogation à l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, autorisation de contracter, aux fins précitées, des engagements d'un montant total de $3,994,895,578, quelle que soit l'année au cours de laquelle tombera l'échéance desdits engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de $1,971,926,275 deviendra payable dans les années années à venir) $1,960,159,633 00

SERVICES GÉNÉRAUX

242 Subventions aux associations, instituts militaires et autres organismes, selon les montants mentionnés au détail des affectations 227,325 00

243 Musée de guerre 22,878 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

244 Pensions civiles selon les montants mentionnés au détail des affectations 2,977 00

245 Pour autoriser, à l'égard des militaires du Corps d'aviation royal canadien, tués en congé sans solde au cours de leur service comme instructeurs dans les organismes civils de formation fonctionnant sous le régime du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, le paiement aux personnes à leur charge de sommes égales à celles que ces personnes auraient touchées en vertu de la Loi des pensions, modifiée, si ledit service d'instructeurs avait été du service militaire accompli dans les forces armées du Canada, moins le montant de toute indemnité touchée par ces personnes en vertu de polices d'assurance prises sur la vie desdits militaires par les organismes civils ou aux frais de ces derniers 3,396 00

246 Contribution de l'État au compte de pension des Forces permanentes 35,252,291 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

N° 89

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 20 AVRIL 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 13 avril 1953,—État indiquant:—1. Quelles personnes ont agi à titre d'avocats pour la Commission royale d'enquête sur le projet d'aménagement de la rivière Saskatchewan-Sud?

2. Comment a été répartie la somme de $66,935.07, mentionnée comme dépenses pour les avocats dans le document parlementaire n° 170C, déposé le 27 mars 1953, et quelle somme a-t-on versée à chaque personne?

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de vareuses de tenue de combat, *b*) de pantalons de tenue de combat, *c*) de pantalons d'été, *d*) de tuniques d'été, *e*) de chaussettes, *f*) de mouchoirs, *g*) de sous-vêtements d'hiver, *h*) de sous-vêtements d'été, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de parkas en nylon, *b*) de pantalons imperméables au vent en nylon, *c*) de chemises de combat, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1952,—État indiquant:—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats de havresacs, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

M. Howe présente aussi à la Chambre,—Copie d'un Accord tendant au renouvellement et à la revision de l'Accord international sur le blé, conclu à Washington le 13 avril 1953, (version anglaise).

M. Prudham, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Mines et des Relevés techniques pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en anglais et en français).

M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 avril 1953,—État indiquant:—Depuis le 1er janvier 1945, quels montants, chaque année, le ministère de l'Agriculture a-t-il dépensés dans les comtés de *a*) Chicoutimi, *b*) Lapointe, sous la rubrique "Service des Marchés" (Marketing Service)?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 mars 1953,—État indiquant:—Quelle est, en dollars, la valeur fermière brute estimative des récoltes des principales grandes cultures au Canada *a*) en 1952 et *b*) en 1951?

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. *Hodgson*—1. Quel a été le coût initial de la propriété située sur la rue Sussex et achetée pour servir de résidence au premier ministre?

2. Quelle somme a-t-on dépensée jusqu'à ce jour pour la réparation, la reconstruction et l'ameublement des propriétés?

3. Quelle somme a-t-on dépensée jusqu'à ce jour pour les pelouses, haies, mur et parapet, etc?

4. Jusqu'à ce jour, quelles sommes a-t-on dépensées en traitements et à d'autres titres pour les domestiques et autres employés?

5. Depuis qu'il en a fait l'achat jusqu'au 31 mars 1953, quelle somme globale le Gouvernement a-t-il dépensée pour cette propriété?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général:—

Par M. *Higgins*—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et autres documents échangés depuis le 31 mars 1949 entre le gouvernement de la province de Terre-Neuve et le gouvernement du Canada, relativement à l'application de la clause 39 des conditions de l'Union de Terre-Neuve et du Canada.

M. Sinclair propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue d'approuver et de ratifier la Convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique pour la conservation des pêcheries de flétan du Pacifique nord et de la mer de Béring, signée par le Canada et les États-Unis d'Amérique, à Ottawa, le 2 mars 1953, et en vue de pourvoir à l'exécution des dispositions de ladite Convention.

Sur ce, M. Sinclair, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Le Bill n° 191 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada, 1934", (modifié par le *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*), est étudié en comité plénier, rapporté sans autres amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 37 (B du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les Indiens", est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 337, Loi modifiant la Loi sur la radio (1938);

M. Harris, pour M. Chevrier, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions*, à la rubrique *Affaires de routine*.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'un arrêté en conseil rendu sous le régime de la Loi sur les pouvoirs d'urgence, ainsi qu'il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1953-604, approuvé le 17 avril 1953: concernant le contrôle du commerce maritime à destination de la Chine continentale et de la Corée du Nord (en anglais et en français).

La Chambre revient aux *Mesures du Gouvernement*.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 190 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi modificative de la Loi sur la citoyenneté canadienne";

M. Harris propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 335, Loi modifiant la Loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants;

M. Lapointe propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 336, Loi aidant à l'instruction supérieure des enfants de certains membres décédés des forces armées et d'autres personnes;

M. Lapointe propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 332, Loi concernant les forces canadiennes;

M. Campney, pour M. Claxton, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé 10 heures du soir, exactement 10 heures et trois minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

Nº 90

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 21 AVRIL 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. McCubbin, du comité spécial institué aux fins d'étudier le Bill nº 107, Loi modifiant la Loi sur les postes, présente le troisième et dernier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Le Comité désire signaler que, en conformité de son mandat, il a, après avoir terminé l'étude du bill nº 107 destiné à modifier la loi sur les postes, dont il a été fait rapport le 19 mars 1953, examiné les problèmes que posent l'administration et le développement du service de livraison rurale du courrier.

On a discuté la question sous tous ses angles. La plupart des observations qu'on a formulées portaient sur l'extension du service de livraison rurale du courrier qui existe déjà. Au cours de la discussion, on s'est convenu que ce service intéresse surtout la population rurale, et en particulier les agriculteurs. On a fort insisté sur le précieux apport que les agriculteurs fournissent à la vie économique du Canada.

On a fait observer aussi qu'on serait motivé à étendre le service de livraison rurale du courrier, ne serait-ce que pour aider à persuader les agriculteurs de ne pas abandonner la ferme.

Certains membres ont exprimé le point de vue que le service postal n'avait pas tenu tête à l'essor qui s'est produit dans d'autres services dont bénéficient les régions rurales; on a déclaré que l'expansion du service ne devrait pas être restreinte par le manque de fonds.

Le Comité reconnaît que le ministère des Postes a pour ligne de conduite de vivre à même ses revenus, de façon à ne pas grever davantage le contribuable, mais, tout en approuvant ce but, il estime qu'il y a lieu, si nécessaire, de lui fournir des fonds supplémentaires, afin de développer ses services.

Après une étude minutieuse des problèmes d'ordre administratif et des exigences financières, le Comité recommande qu'on charge les fonctionnaires du ministère de procéder à une étude détaillée afin d'améliorer le service dans les régions rurales, dès que les finances et autres circonstances le permettront. Cette étude pourrait porter sur les points suivants:

1. L'établissement du service aux chefs de famille qui n'en bénéficient pas présentement. Cela exigerait la création de nouveaux bureaux de poste et le prolongement de routes postales jusqu'à des endroits qui ne sont pas desservis à l'heure actuelle.

2. Les livraisons plus fréquentes. Plusieurs régions reçoivent le courrier deux fois, trois fois par semaine ou moins souvent; on a jugé qu'en plusieurs cas ces livraisons devraient être plus fréquentes.

3. L'à-propos d'une modification des règlements actuels régissant le service de livraison rurale du courrier de sorte que les gens qui, à l'heure actuelle, ne reçoivent pas le courrier directement à leur barrière, mais doivent se rendre à la principale route postale pour placer leur boite, puissent recevoir le courrier directement à leur barrière.

Le Comité a été frappé des ramifications et des complexités que revêt le problème relatif au service du courrier, surtout en ce qui concerne la livraison du courrier rural; il désire signaler qu'il apprécie l'aide rendue par les fonctionnaires du ministère qui lui ont fourni toutes les données voulues ainsi que des renseignements circonstanciés, d'une façon claire, concise et efficace.

Ci-joint un exemplaire des procès-verbaux et témoignages du comité.

(Au sujet des procès-verbaux, témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 7 des Journaux.)

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 11 mars 1953:—Copie de toute correspondance ou de toutes autres communications faisant partie des dossiers, échangées depuis le 1er janvier jusqu'au 1er mai 1947, entre l'Office national du film et tout ministère ou organisme des gouvernements provinciaux de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1953,—État indiquant:—1. Depuis le 1er janvier 1946, quels contrats a-t-on octroyés à l'*Alexander Construction Company*, d'Edmonton (Alberta)?

2. Combien de ces contrats stipulaient l'exécution des travaux, *a*) à un prix déterminé, *b*) en régie intéressée?

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, présente à la Chambre,—Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies pour l'année agricole 1951-1952.

Sur motion de M. Tremblay, il est ordonné,—Que le nom de M. McIlraith soit substitué à celui de M. Smith (York-Nord) sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Le Bill n° 336, Loi aidant à l'instruction supérieure des enfants de certains membres décédés des forces armées et d'autres personnes, est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 48 (J du Sénat), intitulé: "Loi concernant les aliments, drogues, cosmétiques et instruments thérapeutiques";

M. Martin propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi nationale de 1944 sur l'habitation.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée.

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi nationale de 1944 sur l'habitation afin d'augmenter les crédits alloués pour des prêts par l'article sept, sous le régime de la Partie I, de $300,000,000 à $500,000,000, et les crédits alloués pour des prêts par l'article treize, sous le régime de la Partie II, de $150,000,000 à $250,000,000; et, en outre, relativement aux subventions pour le déblaiement des taudis et à certaines autres questions jugées nécessaires pour l'application appropriée de la loi.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Winters présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 339, Loi modifiant la Loi nationale de 1944 sur l'habitation, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

5 heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 112, Loi modifiant le Code criminel (Haines de race, de religion ou de classe), est appelé et laissé au Feuilleton.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 186, Loi modifiant la Loi des grains (Répartition des wagons);

M. Argue, appuyé par M. Bryce, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme il s'élève un débat;

M. Howe, appuyé par M. Fournier (Hull), propose en amendement: Que le mot "maintenant" soit rayé et que les mots "dans six mois de cette date" soient ajoutés à la fin de la question.

Après discussion, ledit projet d'amendement, mis aux voix, est agréé, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Balcom,
Bater,
Beaudoin,
Beaudry,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Bradette,
Bradley,
Brisson,
Byrne,
Cameron,
Campney,
Cardin,
Carter,
Cavers,
Cloutier,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Crestohl,
Croll,
Cruickshank,
Darroch,
Decore,
Denis,
Dickey,
Dubé,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Eyre,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Gagnon,
Gardiner,
Garland,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Portneuf),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gibson,
Gingras,
Gour (Russell),
Harris,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Hosking,
Howe,
James,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
McCann,
McCulloch,
McCusker,
McIlraith,
McLean (Huron-Perth),
McWilliam,
Major,
Massé,
Monette,
Mott,
Mutch,
Nixon,
Picard,
Pinard,
Pouliot,
Proudfoot,
Prudham,
Ratelle,
Robertson,
Robinson,
Rooney,
Rousseau,
Schneider,
Simmons,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Stick,
Tremblay,
Valois,
Ward,
Weaver,
Welbourn,
Whiteside,
Whitman,
Winters,
Wood—111.

NON:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Beyerstein,
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Bryce,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Courtemanche,
Coyle,
Fair,
Fairclough (Mme),
Fleming,
Fraser,
Graydon,
Green,
Hansell,
Harkness,
Herridge,
Higgins,
Hodgson,
Knight,
Knowles.
Lennard,
Low,
MacInnis,
MacLean (Queens),
McGregor,
McLure,
Montgomery,
Nickle,
Noseworthy,
Nowlan,
Pearkes,
Quelch,
Ross (Souris),
Shaw,
Stanfield,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
Wright—48.

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi canadienne sur la radiodiffusion (1936).

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi canadienne sur la radiodiffusion (1936), en vue de stipuler que le ministre des Finances doit, à l'occasion, accorder à la Société Radio-Canada, sur le Fonds du revenu consolidé, des montants égaux aux taxes perçues, selon la Partie XI de la Loi sur la taxe d'accise, relativement aux marchandises mentionnées à l'article six de l'annexe I de ladite loi.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. McCann présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 340, Loi modifiant la Loi canadienne sur la radiodiffusion (1936), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 316 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant les marques de commerce et la concurrence déloyale";

M. Bradley propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (Hull) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Green, appuyé par M. Diefenbaker, propose en amendement: Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les suivants:

> "la Chambre, tout en souscrivant à un programme qui comporte l'imposition de limites et de conditions rigoureuses aux navires et cargos canadiens, ainsi qu'aux passagers qu'ils transportent, se rendant vers le continent chinois ou la Corée du Nord, ou naviguant dans les eaux territoriales de ces pays, désire émettre l'opinion que le geste du Gouvernement, recourant à l'adoption d'un décret du conseil sous l'empire de la loi sur les pouvoirs d'urgence pendant que la Chambre est en session, a violé les droits du Parlement et que les pouvoirs nécessaires à la mise à exécution d'un tel programme auraient dû être assurés au moyen d'une modification de la loi de la marine marchande du Canada."

Et comme il s'élève un débat;

M. Fleming, appuyé par M. Diefenbaker, propose,—Que le débat soit maintenant ajourné.

Et ladite motion, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,	Coldwell,	Hees,	Nickle,
Argue,	Courtemanche,	Herridge,	Nowlan,
Blackmore,	Coyle,	Higgins,	Pearkes,
Brooks,	Fairclough (Mme),	Johnston,	Poulin,
Browne (Saint-Jean-Ouest),	Fleming,	Jones,	Quelch,
Bryce,	Fraser,	Knowles,	Ross (Souris),
Casselman,	Graydon,	Low,	Shaw,
Charlton,	Green,	McGregor,	Stanfield,
Churchill,	Hansell,	McLure,	Stewart (Winnipeg Nord)—38.
	Harkness,	Montgomery,	

NON:

Messieurs

Anderson,	Darroch,	Kirk (Antigonish-Guysborough),	Mutch,
Applewhaite,	Denis,	Kirk (Digby-Yarmouth),	Nixon,
Ashbourne,	Deslières,	Lafontaine,	Picard,
Balcom,	Dickey,	Langlois (Berthier-Maskinongé),	Pouliot,
Bater,	Dubé,	Langlois (Gaspé),	Proudfoot,
Beaudoin,	Dumas,	Lapointe,	Prudham,
Blanchette,	Eyre,	Larson,	Ratelle,
Blue,	Fontaine,	Leduc,	Richard (Ottawa-Est),
Boisvert,	Fournier (Hull),	Lefrançois,	Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Bonnier,	Fulford,	Lesage,	Roberge,
Boucher,	Gardiner,	Little,	Rousseau,
Bourque,	Garland,	Macdonald (Edmonton-Est),	Schneider,
Bradette,	Gauthier (Portneuf),	MacKenzie,	Simmons,
Bradley,	George,	Macnaughton,	Sinclair,
Brisson,	Gibson,	McCann,	Sinnott,
Cameron,	Gingras,	McIlraith,	Smith (Moose-Mountain),
Campney,	Gingues,	McLean (Huron-Perth),	Stick,
Cardin,	Gour (Russell),	McWilliam,	Tremblay,
Carter,	Gourd (Chapleau),	Major,	Valois,
Cleaver,	Harris,	Massé,	Viau,
Cloutier,	Hellyer,	Monette,	Welbourn,
Corry,	Henderson,	Mott,	Whiteside,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),	Hosking,		Wood—97.
Crestohl,	Howe,		
Cruickshank,	James,		
	Jutras,		
	Kickham,		

Comme il est passé 10 heures du soir, exactement 10 heures et quinze minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

N° 91

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 22 AVRIL 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er avril 1953,—État indiquant:—1. Quel a été le coût de l'enquête et du rapport, présenté en mars 1950, de la Commission mixte internationale chargée d'enquêter sur le projet d'énergie marémotrice de Passamaquoddy?

2. Quelle a été la somme versée par *a*) les États-Unis, *b*) le Canada?

3. Le gouvernement des États-Unis, ou l'un de ses départements, a-t-il fait des démarches auprès du gouvernement canadien en vue d'instituer une nouvelle enquête afin de décider si le projet est économiquement réalisable?

4. Dans le cas de l'affirmative, quelle est l'attitude du gouvernement canadien à cet égard?

M. Fournier (Hull), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 février 1953:—Copie de toute correspondance échangée, depuis le 1er janvier 1945 jusqu'à ce jour, entre le bureau de l'ingénieur régional du ministère des Travaux publics à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), le ministère des Travaux publics à Ottawa, et toute personne, concernant tous travaux de prolongement, de protection ou de réparation au quai public de Lower-Caraquet (Nouveau-Brunswick).

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 février 1953:—Copie de tous mémoires, correspondance et autres documents relatifs à la bombe d'exercice de onze livres et demie (du type cartouche), autrement connue sous le nom de bombe d'exercice Wilson, utilisée par le Corps d'aviation royal canadien, au cours de la seconde Grande Guerre.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 mars 1953,—État indiquant:—1. Depuis le 1er janvier 1951, le ministère de la Défense nationale a-t-il fait construire une salle de jeux à l'établissement naval de Naden, sur l'île de Vancouver?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel a été le coût de cette entreprise?

3. Les travaux ont-ils été exécutés *a*) en régie intéressée, *b*) à la suite d'une adjudication?

4. S'ils ont été exécutés en régie intéressée, quel est le nom de la société qui a exécuté les travaux?

5. Si l'on a demandé des soumissions, quels sont les noms des sociétés soumissionnaires et quel est le montant de chaque soumission?

6. Quel est le nom de l'adjudicataire?

7. Quelles sont les dimensions de cet édifice?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 mars 1953,—État indiquant:—1. Quels sont les détails relatifs aux deux item suivants, mentionnés à la page 17 du rapport de 1951-1952, de la Corporation de disposition des biens de la Couronne: vêtements vendus à la *Dominion New and Secondhand Store*, de Montréal, pour la somme de $8,125.67 et $5,111 respectivement, à titre de biens de la Couronne en excédent?

2. Tous ces vêtements, ou quelques-uns de ces vêtements, étaient-ils usagés?

3. Avait-on demandé des soumissions pour l'achat de ces vêtements?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Poulin*—1. De quel ministère relève l'impression des chèques pour le compte des divers départements, offices, commissions, compagnies et autres organismes officiels du gouvernement fédéral?

2. Combien de chèques ont été émis, du 1er janvier au 31 décembre 1952, pour le compte de chacun de ces départements, offices, commissions, compagnies et autres organismes?

3. Sur ce nombre, combien étaient imprimés *a*) en français seulement, *b*) en anglais seulement, *c*) dans les deux langues officielles?

Par M. *Knowles*—1. Est-ce la ligne de conduite du gouvernement fédéral de centraliser les achats d'appareils et d'outillage photographiques destinés aux services armés ou d'en confier l'achat à chaque service particulier?

2. Demande-t-on des soumissions pour ces achats?

3. En 1951, de quelles sociétés a-t-on acheté des appareils et de l'outillage photographiques destinés au ministère de la Défense nationale et, au cours de ladite année, quel a été, à l'égard de chacune de ces sociétés, le montant de ces achats?

Par M. *Coldwell*—1. Depuis 1945, y a-t-il des personnes qui ont loué des terrains sur les réserves suivantes en Saskatchewan:

a) Duck Lake nº 109: Beardy's 96, Duck Lake; One Arrow's 95, Duck Lake; Okemasis 97, Duck Lake.

b) File Hills-Qu'Appelle n° 114: Little Black Bear 84, Balcarres; Ikanese 82, Balcarres; Starblanket 83, Balcarres; Peepeekisis 81, Lorlie; Muscowpetung 80, Cupar; Piapot 75, Cupar; Assiniboine 76, Sintaluta; Pasqua 79, Muscow; Standing Buffalo 78, Muscow.

c) Crooked Lake n° 108: White Bear 70, Carlyle; Cowessess 73, Broadview; Sakimay 74, Broadview; Shesheep 74A, Broadview; Kahkewistahaw 72, Grenfell; Ochapowace 71, Grenfell?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms de ces personnes?

3. Au cours de cette période, quelle a été la superficie louée à ces personnes?

4. Quelles ont été les conditions du bail à l'égard de chaque personne?

M. Harris, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Higgins*—1. Le ministère des Travaux publics a-t-il confié au ministère des Transports l'administration de certains quais situés à Terre-Neuve?

2. Dans le cas l'affirmative, quel est le nombre de ces quais et où sont-ils situés?

3. Se propose-t-on de confier au ministère des Transports l'administration d'autres quais situés à Terre-Neuve?

4. Dans le cas de l'affirmative, quel en est le nombre et où sont-ils actuellement situés?

5. Se propose-t-on de confier au ministère des Transports l'administration du quai situé à Portugal-Cove?

Par M. *Fleming*—1. A-t-on adjugé à *Design Craft Limited*, de Toronto, un contrat pour la démolition d'un pavillon et la construction d'un nouveau pavillon, à la Foire commerciale internationale du Canada, à Toronto?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels étaient la date, la nature, les conditions et le montant dudit contrat?

3. A-t-on demandé des soumissions pour cette entreprise et, dans le cas de l'affirmative, de quelle façon ont-elles été annoncées?

4. Si l'on a demandé des soumissions, quels ont été les soumissionnaires et quels ont été les montants des soumissions?

5. Quels travaux a-t-on précisément effectués en vertu de ce contrat?

6. Quelle somme a-t-on versée pour ces travaux?

7. A-t-on sauvé des matériaux usagés provenant du précédent pavillon et comment en a-t-on disposé? S'ils ont été vendus, qui les a achetés, à quel prix l'ont-ils été et au crédit de qui la somme a-t-elle été portée?

Par M. *Knowles*—1. Le ministère fédéral du Travail possède-t-il un mémoire ou un document de date récente donnant des renseignements sur les normes ouvrières provinciales du Canada relatives à ce qui suit: *a*) âge statutaire au sortir de l'école, *b*) âge minimum d'admission des enfants au travail, *c*) heures maxima de travail, *d*) barèmes minima de salaire, *e*) barèmes de juste salaire, *f*) prescriptions relatives à l'indemnisation des accidentés du travail, etc?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont, en détail, les renseignements contenus dans un tel mémoire ou document?

M. Côté (Verdun-La Salle), adjoint parlementaire au ministre du Travail, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Les adresses suivantes sont votées à Son Excellence le Gouverneur général:—

Par M. *Green*, pour M. *Diefenbaker*—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes et de toutes lettres échangés, depuis le 1er janvier 1953, entre les membres de l'Association des agents d'assurances de la province d'Ontario, ou des agents ou particuliers, et le ministère de la Justice et/ou la Division des enquêtes sur les coalitions, ainsi que des réponses à ces télégrammes et lettres, relativement aux plaintes concernant la décision des compagnies d'assurance-automobile, régies ou non régies par un conseil, de réduire, suivant un pourcentage uniforme, les taux de la commission versée par ces compagnies aux agents locaux.

Par M. *Macdonald* (Edmonton-Est)—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés, depuis le 1er janvier 1953, entre le gouvernement fédéral et le premier ministre de l'Alberta, ou tout membre du gouvernement de l'Alberta, relativement à l'apport fédéral à la construction de routes.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution relatif à la conservation des pêcheries de flétan du Pacifique nord et de la mer de Béring.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue d'approuver et de ratifier la Convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique pour la conservation des pêcheries de flétan du Pacifique nord et de la mer de Béring, signée par le Canada et les États-Unis d'Amérique, à Ottawa, le 2 mars 1953, et en vue de pourvoir à l'exécution des dispositions de ladite Convention.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Sinclair présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 341, Loi portant exécution d'une Convention entre le Canada et les États-Unis pour la conservation des pêcheries de flétan, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, M. Sinclair propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent de la marine et des pêcheries.*

Le Bill nº 332, Loi concernant les forces canadiennes, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 340, Loi modifiant la Loi canadienne sur la radiodiffusion (1936);

M. McCann propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité spécial de la radiodiffusion.*

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fournier (Hull): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Green, appuyé par M. Diefenbaker: Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les suivants:

> "la Chambre, tout en souscrivant à un programme qui comporte l'imposition de limites et de conditions rigoureuses aux navires et cargos canadiens, ainsi qu'aux passagers qu'ils transportent, se rendant vers le continent chinois ou la Corée du Nord, ou naviguant dans les eaux territoriales de ces pays, désire émettre l'opinion que le geste du Gouvernement, recourant à l'adoption d'un décret du conseil sous l'empire de la loi sur les pouvoirs d'urgence pendant que la Chambre est en session, a violé les droits du Parlement et que les pouvoirs nécessaires à la mise à exécution d'un tel programme auraient dû être assurés au moyen d'une modification de la loi de la marine marchande du Canada."

Après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Beyerstein,
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Cardiff,
Casselman,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Courtemanche,
Coyle,
Drew,
Fair,
Fairclough (Mme),
Fleming,
Fraser,
Fulton,
Gagnon,
Gibson,
Gillis,
Graydon,
Green,
Hansell,
Harkness,
Hees,
Herridge,
Higgins,
Hodgson,
Jeffery,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
Low,
MacDougall,
MacInnis,
MacLean (Queens),
McGregor,
McLure,
Montgomery,
Murphy,
Nickle,
Nowlan,
Pearkes,
Poulin,
Quelch,
Robichaud,
Ross (Souris),
Shaw,
Stanfield,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
Wright,
Wylie—61.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Bennett,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Bradette,
Bradley,
Breton,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Cameron,
Campney,
Cannon,
Cardin,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Cleaver,
Corry,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Verdun-La Salle),
Crestohl,
Croll,
Dechêne,
Decore,
Demers,
Denis,
Deslières,
Dickey,
Dubé,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Eyre,
Follwell,
Fontaine,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Portneuf),
George,
Gingras,
Gingues,
Goode,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Harris,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Hosking,
Howe,
Jutras,
Kent,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCulloch,
McCusker,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McMillan,
McWilliam,
Major,
Maltais,
Martin,
Massé,
Monette,
Mott,
Murray (Cariboo),
Murray (Oxford),
Nadon,
Nixon,
Pouliot,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robertson,
Robinson,
Rooney,
Rousseau,
St-Laurent,
Schneider,
Simmons,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Smith (York-Nord),
Stick,
Studer,
Tremblay,
Valois,
Viau,
Ward,
Warren,
Weaver,
Welbourn,
Whiteside,
Whitman,
Wood—136.

Et après plus ample discussion, la motion principale, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill nº 107, Loi modifiant la Loi sur les postes.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill nº 225, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, avec les amendements suivants:

1. *Page 5, 19e ligne:* Après "10", biffer "11".

2. *Page 5, 21e ligne:* Après "1953", insérer les mots suivants: "et l'article 11 de ladite loi est censé être entré en vigueur le 1er avril 1953".

Et aussi,—Un message aux fins d'informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 342 (L-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hanus Braun, autrement connu sous le nom de John Browne".

Bill nº 343 (M-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Loisette Robinson Darby".

Bill nº 344 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearle Elizabeth McLeod Martin".

Bill nº 345 (O-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Klamba Migicovsky".

Bill nº 346 (P-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Margaret Searle Pfeffer".

Bill nº 347 (Q-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Roger Holder".

Bill nº 348 (R-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Willie Brais".

Bill nº 349 (S-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Ola Taylor McLellan".

Bill nº 350 (T-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Smolar Brown".

Bill nº 351 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Bownie Couture".

Bill nº 352 (V-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Howard Douglas Wardle".

Bill nº 353 (W-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Brownstien Lazarus".

Bill nº 354 (X-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Bowman LeFloch".

Bill nº 355 (Y-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Stewart Hannah".

Bill nº 356 (Z-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Speevak".

Bill nº 357 (A-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Rabinovitch Abrams".

Bill nº 358 (B-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Roland Veilleux".

Bill nº 359 (C-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Gordon Wilson LaForest" .

Bill nº 360 (D-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lionel Jobin".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions en obtention de bills de divorce et sur lesquels reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, jusqu'à demain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

N° 92

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 23 AVRIL 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le trente-quatrième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, dont voici la teneur:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de trente-quatrième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et il constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Marguerita Downie Couture, épouse de Joseph Couture, de Montréal (P.Q.).

De Joseph Georges Roger Dufort, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Georgianna Rosina Decarie Dufort.

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Soixante-et-unième rapport annuel du ministère du Commerce pour l'année terminée le 31 décembre 1952.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 avril 1953,—État indiquant:—1. Procède-t-on, en vertu de la Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes, à l'asséchement de terrains marécageux dans la région de la baie de Shepody, dans la province du Nouveau-Brunswick?

2. Quels sont les noms et adresses des propriétaires de terrains marécageux dont on a entrepris l'asséchement?

3. Ces travaux d'asséchement sont-ils exécutés à forfait?

4. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on demandé des soumissions pour ces travaux, et quels sont *a*) les noms et adresses des soumissionnaires, *b*) le montant de chaque soumission, *c*) les noms des adjudicataires?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 mars 1953,—État indiquant:—1. En quelle année a été adoptée la loi qui autorisait des octrois pour le remplacement des installations de fabrication du sirop d'érable?

2. Combien de provinces se sont prévalues des dispositions de ce programme de remplacement?

3. Depuis l'entrée en vigueur de ce programme jusqu'à 1952 inclusivement, quelles sommes d'argent le gouvernement fédéral a-t-il dépensées à cet égard au cours de chaque année?

4. Combien y a-t-il de producteurs de sirop d'érable, dans la province de Québec, qui produisent, au cours de chaque saison, plus de cinquante gallons de sirop d'érable, ou son équivalent en sucre d'érable?

5. Quelles sont les conditions *a*) de qualité, *b*) de preuves documentaires, exigées en matière d'octroi de permis, pour l'exportation du sirop d'érable aux États-Unis d'Amérique?

6. Quelles sont les conditions *a*) de qualité, *b*) de preuves documentaires, exigées en matière d'octroi de permis, pour l'exportation du miel aux États-Unis d'Amérique?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 13 avril 1953,—État indiquant:—1. Au cours de chaque année, quelles sommes a-t-on dépensées pour le remplacement des installations de fabrication des produits de l'érable, depuis l'entrée en vigueur du programme de subventions à cet égard?

2. Quel a été le nombre de récipients remplacés?

3. Quel est le nombre de récipients ordinairement utilisés au cours d'une récolte de sirop?

4. Quel nombre approximatif de récipients ou d'installations de fabrication reste-t-il à remplacer?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 13 avril 1953,—État indiquant:—1. MM. Russell G. Mann et John Berry (ou Barry), tous deux de Kyle (Saskatchewan), ont-ils été membres du personnel de l'administration de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies? Dans le cas de l'affirmative, pendant combien de temps?

2. Quelles étaient leurs fonctions et où ont-ils travaillé sous le régime de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies?

3. A quels endroits et à quelles dates ont-ils été embauchés?

4. Depuis leur entrée en fonction, quelles sommes, annuellement, leur a-t-on versées en traitement et pour leurs dépenses?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 mars 1953,—État indiquant:—1. Au cours de chacune des années 1947, 1948, 1949, 1950, 1951 et 1952, à combien se sont élevées les ventes suivantes à la Grande-Bretagne: *a*) porc ou produits du porc, *b*) fromage, *c*) œufs, *d*) beurre, *e*) pommes?

2. Quelle est la valeur des contrats conclus avec la Grande-Bretagne en 1953 à l'égard des produits ci-dessus?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats

a) de débarbouilloirs, *b*) de serviettes, *c*) de nappes, *d*) de couvertures de matelas, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de chaussures en cuir, *b*) de chaussures en caoutchouc, *c*) d'autres sortes de chaussures, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—Quel a été le coût global d'emballage et d'estampillage des stocks dans les dépôts, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de salopettes pour hommes, *b*) de combinaisons de travail de dames, *c*) de mitaines, *d*) de gants, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 avril 1953,—État indiquant:—1. Le Gouvernement du Canada a-t-il loué l'édifice situé à l'angle de l'avenue Carling et de la rue Clyde, à Ottawa, et autrefois occupé par la *Vipond Construction Limited?*

2. Dans le cas de l'affirmative, de qui l'a-t-il loué et quel en est le loyer?

3. Quel est le genre de construction de cet édifice et quelles en sont les dimensions?

4. A quelles fins utilisera-t-on cet édifice?

5. La bâtisse nécessite-t-elle des transformations ou des rénovations?

6. Dans le cas de l'affirmative, quel sera le coût de ces transformations et de ces rénovations et qui en acquittera les frais?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 février 1953,—État indiquant:—1. L'un ou l'autre des ministères ou organismes du Gouvernement garde-t-il ce que l'on convient d'appeler des listes approuvées de personnes ou de sociétés que l'on invite à soumissionner pour des fournitures que doivent acquérir ces ministères ou organismes?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle est la nature et l'objet de ces listes?

3. Par qui sont-elles dressées?

4. Sur quoi se fonde-t-on et qui donne l'autorisation pour inscrire les noms de ces personnes ou sociétés sur ces listes?

5. Les demandes de soumission pour la catégorie ou le genre de marchandises, à l'égard desquelles ces listes approuvées sont dressées, sont-elles communiquées exclusivement à ceux dont les noms apparaissent sur les listes dans quelque région particulière?

6. Dans le cas de l'affirmative, pourquoi ne demande-t-on pas des soumissions à toutes les personnes ou sociétés faisant le même genre de commerce dans la région intéressée?

7. Qu'exige-t-on pour que le nom d'une personne ou d'une société dans une région soit inscrit sur la liste régionale?

8. Le ministère des Ressources et du Développement économique garde-t-il de telles listes?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 avril 1953,—État indiquant:—1. Au cours de la dernière année financière, quelles ont été les recettes perçues à chaque port de la province de la Colombie-Britannique?

2. Au cours de la même période, quel a été le nombre *a*) de particuliers arrivés au Canada par chaque port, *b*) de particuliers partis du Canada par chaque port, *c*) de véhicules à moteur entrés au Canada par chaque port, *d*) de véhicules à moteur sortis du Canada par chaque port?

3. Au cours de la dernière année financière, quels contrats a-t-on octroyés pour des travaux de construction effectués aux édifices des Douanes et de l'Immigration à chacun de ces ports?

4. Au cours de ladite année, quelles sommes a-t-on dépensées pour ces travaux de construction?

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 342 (L-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hanus Braun, autrement connu sous le nom de John Browne".—M. *Winkler.*

Bill nº 343 (M-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Loisette Robinson Darby".—M. *Winkler.*

Bill nº 344 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearle Elizabeth McLeod Martin".—M. *Winkler.*

Bill nº 345 (O-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Klamka Migicovsky".—M. *Winkler.*

Bill nº 346 (P-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Margaret Searle Pfeffer".—M. *Winkler.*

Bill nº 347 (Q-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Roger Holder".—M. *Winkler.*

Bill nº 348 (R-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Willie Brais".—M. *Winkler.*

Bill nº 349 (S-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Ola Taylor McLellan".—M. *Winkler.*

Bill nº 350 (T-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Smolar Brown".—M. *Winkler.*

Bill nº 351 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerita Downie Couture".—M. *Winkler.*

Bill nº 352 (V-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Howard Douglas Wardle".—M. *Winkler.*

Bill nº 353 (W-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Brownstien Lazarus".—M. *Winkler.*

Bill nº 354 (X-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Bowman LeFloch".—M. *Winkler.*

Bill nº 355 (Y-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Stewart Hannah".—M. *Winkler.*

Bill nº 356 (Z-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Speevak".—M. *Winkler*.

Bill nº 357 (A-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Rabinovitch Abrams".—M. *Winkler*.

Bill nº 358 (B-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Roland Veilleux".—M. *Winkler*.

Bill nº 359 (C-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Gordon Wilson LaForest".—M. *Winkler*.

Bill nº 360 (D-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lionel Jobin". —M. *Winkler*.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

COMMERCE

Administration générale

426	Administration centrale	$ 588,333 00
427	Service des denrées (y compris l'ancienne division du blé et du grain), et les contributions selon le détail des affectations	617,872 00
428	Office des commissaires du commerce	2,522,696 00
429	Division de l'information	177,218 00
430	Division de l'économique	156,884 00
431	Division des relations commerciales internationales, y compris une contribution de $6,300 au Bureau international des tarifs douaniers	140,370 00

Expositions

432	Expositions en général	286,503 00
433	Foire commerciale internationale du Canada, y compris l'autorisation de rembourser, à même les recettes, les dépôts reçus pour contrats d'espace	830,000 00

Division des standards

434	Administration, y compris le Laboratoire des standards et l'application de la Loi sur le poinçonnage des métaux précieux	180,910 00
435	Services d'inspection de l'électricité et du gaz	598,391 00
436	Services d'inspection des poids et mesures	726,231 00

Bureau fédéral de la statistique

437	Administration	180,974 00
438	Statistique, y compris une contribution de $3,000 à l'*Inter-American Statistical Institute*	4,473,525 00
439	Recensement, y compris le recensement décennal de 1951	879,414 00

Loi des grains du Canada

	Commission des grains—	
440	Administration	208,577 00

441	Frais de fonctionnement et d'entretien	3,292,600 00
442	Élévateurs de l'État— Frais de fonctionnement et d'entretien	1,345,467 00
	Crédits spéciaux	
443	Division de la collaboration économique et technique internationale, y compris l'administration du Plan de Colombo et de certains plans de coopération des Nations Unies	97,758 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants sans amendement:

Bill n° 110, Loi établissant la Commission des lieux et monuments historiques.

Bill n° 279, Loi modifiant la Loi sur les pouvoirs d'urgence.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, jusqu'à demain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

N° 93

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 24 AVRIL 1953

Onze heures du matin.

Le Greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur. Sur ce, M. Beaudoin (Vaudreuil-Soulanges), président des comités, monte au fauteuil à titre d'Orateur suppléant, en conformité du statut qui régit le cas de cette nature.

PRIÈRE.

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le sixième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Le comité ayant examiné le bill n° 334, loi pourvoyant à la pension des employés du service public du Canada, a convenu d'en faire rapport avec certains amendements.

En ce qui concerne les articles 2, 7 et 35 dudit projet de loi, comme les amendements proposés à ces articles accroîtraient le fardeau financier qui incombe au public, le comité estime que force lui est, en vertu du Règlement de la Chambre et de son mandat, de faire rapport desdits articles sans amendement. Cependant, le comité recommande que le Gouvernement examine l'opportunité de modifier lesdits articles ainsi qu'il suit:

1. Article 2 du bill, alinéa *p*): en remplaçant la date "31 mars 1947" par la date "30 septembre 1947".

2. Article 7 du bill: en retranchant l'alinéa *b*) du paragraphe (2) et en y substituant ce qui suit:

"*b*) de toute période passée dans le service public comme employé à temps partiel, sauf s'il s'agit d'un service qui peut être compté selon la disposition (B) du sous-alinéa (i) de l'alinéa *b*) du paragraphe (1) de l'article 5."

3. Article 35: par l'adjonction du paragraphe suivant:

"(8) Nonobstant toute disposition du présent article, une personne visée au paragraphe (5) peut, en conformité de règlements du gouverneur en conseil,

a) faire un choix, exercer une option ou accomplir tout autre acte prévu par la présente loi comme si ladite personne était encore employée dans le service public, et

b) décider de retenir ou recevoir, au lieu de toute autre prestation payable à cette personne en vertu de la présente loi, ou à son égard, toute prestation qui a été ou aurait pu avoir été accordée à celle-ci d'après la Loi sur la pension de retraite lorsqu'elle a cessé d'être employée dans le service public, et, quand elle opte dans ce sens, elle a droit à ladite prestation moins tout montant qui lui en a été antérieurement payé."

Le texte des témoignages présentés à cet égard est annexé aux présentes.

(Au sujet des procès-verbaux, témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 8 des Journaux.)

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 22 avril 1953, selon les dispositions de l'article sept de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada de 1950 (1re session), (versions anglaise et française).

M. Harris, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport indiquant toute aide octroyée aux Indiens au cours de l'année terminée le 31 mars 1953, conformément à l'article 69 (6) de la Loi sur les Indiens, chapitre 29 des Statuts du Canada, 1951.

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du budget d'établissement de l'*Atomic Energy of Canada Limited* pour l'année expirant le 31 mars 1954, approuvé par l'arrêté en conseil C.P. 1953-608 du 22 avril 1953.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité:

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. Winkler, appuyé par M. Little, propose,—Que les bills de divorce suivants, émanés du Sénat, soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill nº 342 (L-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hanus Braun, autrement connu sous le nom de John Browne".

Bill nº 343 (M-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Loisette Robinson Darby".

Bill nº 344 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearle Elizabeth McLeod Martin".

Bill nº 345 (O-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Klamka Migicovsky".

Bill nº 346 (P-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Margaret Searle Pfeffer".

Bill nº 347 (Q-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Roger Holder".

Bill nº 348 (R-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Willie Brais".

Bill nº 349 (S-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Ola Taylor McLellan".

Bill nº 350 (T-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Smolar Brown".

Bill nº 351 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerita Downie Couture".

Bill nº 352 (V-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Howard Douglas Wardle".

Bill nº 353 (W-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Brownstien Lazarus".

Bill nº 354 (X-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Bowman LeFloch".

Bill nº 355 (Y-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Stewart Hannah".

Bill nº 356 (Z-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Speevak".

Bill nº 357 (A-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Rabinovitch Abrams".

Bill nº 358 (B-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Roland Veilleux".

Bill nº 359 (C-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Gordon Wilson LaForest".

Bill nº 360 (D-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lionel Jobin".

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Lesdits bills, en conséquence, sont lus, respectivement, une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat au sujet des pétitions ayant servi de fondement auxdits bills).

(Bills publics)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 112, Loi modifiant le Code criminel (Haines de race, de religion ou de classe), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 188, Loi assurant aux femmes une égalité de salaire pour un travail de valeur égale, est appelé et réservé.

L'ordre afférent à la suite du débat ajourné sur la motion de M. Adamson portant deuxième lecture du Bill nº 224, Loi modifiant la Loi électorale du Canada, est appelé et réservé.

Ayant disposé de l'ordre relatif aux bills privés et publics;

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill nº 293, Loi portant exécution de la Convention internationale sur les pêcheries hauturières de l'océan Pacifique nord.

Bill nº 330, Loi modifiant la Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, 1937.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 361 (E-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Hannah Earle".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel a été renvoyée la pétition en obtention d'un bill de divorce et sur laquelle repose le bill ci-dessus mentionné, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

A—Ministère

57	Administration centrale	$ 280,729 00

Citoyenneté

58	Division de l'enregistrement de la citoyenneté	195,964 00
59	Division de la citoyenneté	390,464 00

DIVISION DE L'IMMIGRATION

60	Application de la Loi sur l'immigration	824,403 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Affaires de routine.*

M. Martin, membre du conseil privé de la reine, pour M. Pearson, présente à la Chambre,—Rapport pour l'année 1952 du Conseil pour la coopération technique dans le Sud et le Sud-Est asiatiques (daté de Colombo, février 1953).

M. Cleaver, du comité permanent de la Banque et du commerce, présente le septième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié le bill nº 338, Loi concernant les associations coopératives de crédit, et convient d'en faire rapport avec certains amendements.

Une copie des témoignages produits à cet égard est annexée au présent rapport.

(Au sujet des procès-verbaux, témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 9 des Journaux.)

Comme il est passé 10 heures du soir, exactement 10 heures et 10 minutes, M. l'Orateur suppléant prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à 11 heures du matin (heure d'été), en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

N° 94

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 27 AVRIL 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur communique à la Chambre un message reçu de Sa Majesté la Reine et conçu dans les termes suivants:

CHÂTEAU DE WINDSOR

Membres du Sénat et de la Chambre des communes du Canada:

J'ai apprécié vivement l'Adresse que vous m'avez présentée.

Je vous suis sincèrement reconnaissante de la sympathie que vous m'avez exprimée à l'occasion de la mort de Sa Majesté la reine Marie, ma grand'mère, et j'estime grandement la loyauté dont vous m'avez assurée dans votre message.

ELIZABETH R.

Le 14 avril 1953.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour informer celle-ci que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° 223, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935.

Bill n° 329, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

Bill n° 331, Loi modifiant la Loi du Conseil de recherches sur les pêcheries.

Bill n° 335, Loi modifiant la Loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que le Sénat a agréé, sans autre modification, les amendements apportés par la Chambre des communes aux bills suivants:

Bill n° 48 (J du Sénat), intitulé: "Loi concernant les aliments, drogues, cosmétiques et instruments thérapeutiques".

Bill n° 190 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi modificative de la Loi sur la citoyenneté canadienne".

M. Fournier (Hull), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 avril 1953,—État indiquant:—1. De quels particulier ou groupement a-t-on acheté la maison située à Circular-Road, à Saint-Jean (Terre-Neuve) actuellement occupée par le premier ministre de cette province, et dont on a pris possession lors de l'admission de Terre-Neuve dans la Confédération?

2. Quel a été le prix d'achat de cette maison?

3. Ce particulier ou ce groupement était-il propriétaire de cette maison?

4. Dans le cas de l'affirmative, quand ce particulier ou ce groupement avait-il acquis ladite propriété?

M. Prudham, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport de l'Office fédéral du charbon sur les prêts et les opérations effectués sous le régime de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes, pour l'année terminée le 31 mars 1953, conformément à l'article 9 du chapitre 29 des Statuts du Canada, 1949 (2e session).

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 février 1953,—État indiquant:—1. Quels sont les noms des entrepreneurs et les montants des adjudications, à l'égard de chacun des quatorze contrats adjugés à l'aéroport de Comox?

2. Quel est le nombre des hangars en voie de construction?

3. Quel était le nombre de hangars disponibles avant l'octroi des contrats?

4. A quelles fins serviront les autres bâtiments?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 avril 1953,—État indiquant:—1. Depuis le 1er janvier 1951, le ministère de la Défense nationale a-t-il fait construire une chapelle destinée au Corps d'aviation royal canadien, à Comox, sur l'île de Vancouver?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel en a été le coût?

3. Les travaux ont-ils été exécutés *a*) en régie intéressée, *b*) à la suite de demandes de soumissions?

4. S'ils ont été exécutés en régie intéressée, quel est le nom de la société qui a exécuté les travaux?

5. Si l'on a demandé des soumissions, quels sont les noms des sociétés soumissionnaires et quel est le montant de chaque soumission?

6. Quel est le nom de l'adjudicataire?

7. Quelles sont les dimensions de l'édifice?

8. Quel a été le coût de l'ameublement?

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 22 avril 1953:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres

documents échangés, depuis le 1er janvier 1953, entre le gouvernement fédéral et le premier ministre de l'Alberta, ou tout membre du gouvernement de l'Alberta, relativement à l'apport fédéral à la construction de routes.

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,— Rapport annuel de la Commission des grains du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1952.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Howe, il est ordonné,— Que le rapport annuel de la Commission des grains du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1952, déposé sur le bureau ce jour même, soit renvoyé au comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

M. Argue, appuyé par M. Bryce, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 362, Loi modifiant la Loi des grains du Canada, (Droit, pour le producteur, de vendre ou d'emmagasiner du grain susceptible de classement par échantillon), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 361 (E-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Hannah Earle".—M. *Winkler*.

M. Fournier (Hull), pour M. Abbott, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue de permettre à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada d'effectuer des dépenses d'établissement au cours de l'année 1953 n'excédant pas $146,767,198 et d'effectuer certaines dépenses d'établissement et de conclure certains contrats avant le 1er juillet 1954; d'autoriser les Chemins de fer nationaux à émettre des valeurs afin de fournir les sommes requises pour les dépenses autorisées; de stipuler que, sauf disposition expresse, le principal global des valeurs, en cours à quelque époque, ne devra pas excéder $221,867,198; de permettre au gouverneur en conseil de garantir le principal et l'intérêt des valeurs émises par la Compagnie pour la fin susdite; d'autoriser le ministre des Finances à consentir à ladite Compagnie des prêts garantis par ces valeurs, et dont le principal ne doit pas excéder la somme de $221,867,198, afin de permettre à ladite Compagnie de couvrir de telles dépenses. La mesure permet d'aider et d'assister financièrement d'autres compagnies dudit réseau des Chemins de fer nationaux.

Sur ce, M. Fournier (Hull), membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Fournier (Hull), pour M. Abbott, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu, en ce qui concerne le projet de loi dont la Chambre est actuellement saisie: "Loi pourvoyant à la pension des employés du service pu-

blic du Canada", (Bill nº 334), de proroger de la fin de mars à la fin de septembre 1947 la date de la fin de la seconde guerre mondiale, mentionnée dans les définitions; d'accorder le droit d'exercer une option à certains contributeurs, à l'égard de la période antérieure de service à temps partiel; de permettre que les personnes qui ont cessé d'être employées à compter du 1er janvier 1953, mais avant l'entrée en vigueur de la loi, puissent, à la suite d'une option, jouir des améliorations de prestation.

Sur ce, M. Fournier (Hull), membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Howe propose,—Qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent l'Accord international sur le blé, ouvert à la signature, à Washington, le 13 avril 1953, et que cette Chambre approuve ledit accord.

Et comme il s'élève un débat;

A 11 heures et demie, M. l'Orateur prononce la suspension de la séance.

Midi et demi.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Howe:—Qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent l'Accord international sur le blé, ouvert à la signature, à Washington, le 13 avril 1953, et que cette Chambre approuve ledit accord.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise est voix, est agréée.

Le Bill nº 338, Loi concernant les associations coopératives de crédit, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (Hull) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

CONSEIL PRIVÉ

Bureau du conseil privé

306 Administration .... $ 351,802 00

RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE

307 Entretien et administration 25,000 00

COMMISSION DU DISTRICT FÉDÉRAL

308 Entretien et amélioration des terrains contigus aux édifices du gouvernement, à Ottawa, et montant d'au plus $142,000 pour l'aménagement, l'amélioration, l'entretien et l'exploitation des parcs et du réseau de promenades relevant de la Commission du district fédéral. Ce montant est en sus de la somme de $300,000 attribuée en vertu du ch. 55, Statuts de 1927, modifié .. 433,500 00
309 Dépenses du Comité d'aménagement de la capitale nationale 44,000 00
310 Paiement du sixième versement à un compte spécial du Fonds du revenu consolidé, appelé Fonds de la capitale nationale établi en vertu du crédit nº 809, Loi des subsides nº 4, 1947-1948 .. .. 2,500,000 00

GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

158 Secrétariat du Gouverneur général, y compris le traitement de $7,600 au secrétaire du Gouverneur général, en plus du traitement prévu au ch. 182, S.R.C., 1927 .. .. .. 177,062 00
159 Versement aux lieutenants-gouverneurs des provinces du Canada, des frais de déplacement et de réceptions subis durant l'exercice de leurs fonctions, jusqu'au maximum annuel suivant pour chacun:
a) dans le cas où la population de la province au dernier recensement décennal ne dépassait pas 500,000, $5,000;
b) dans le cas où la population de la province au dernier recensement décennal dépassait 500,000. $5,000 plus $1,000 pour chaque 100,000 ou fraction de 100,000 habitants au-dessus de 500,000, mais le maximum ne doit jamais dépasser $12,000 .. .. 86,000 00

SERVICE LÉGISLATIF

SÉNAT

Président du Sénat—
200 Indemnité de logement 3,000 00
Sénateurs—
201 Administration 416,469 00

CHAMBRE DES COMMUNES

Président de la Chambre des communes—
202 Indemnité de logement 3,000 00
Vice-président de la Chambre des communes—
203 Indemnité de logement 1,500 00
Députés—
204 Administration—Crédits du greffier 1,075,988 00
205 Crédits du sergent d'armes 667,620 00

206	Abonnements aux publications de l'Association parlementaire du Commonwealth pour distribution aux députés, et part canadienne des dépenses de l'Association parlementaire du Commonwealth	10,000 00
207	Pour pourvoir, nonobstant les dispositions de la Loi du Revenu consolidé et de la vérification ou les dispositions de la Loi du Sénat et de la Loi de la Chambre des communes, concernant l'indépendance du Parlement, au payment, à même le fonds du revenu consolidé, à chaque membre de la Chambre des communes nommé par le Gouverneur en conseil comme adjoint parlementaire (cette nomination ne devant pas rendre ce membre inéligible ni le priver de son titre de membre de la Chambre des communes), pour aider un ministre de la Couronne en la manière et dans la mesure que ce ministre peut déterminer, et représenter le ministère à la Chambre des communes en l'absence du ministre de ce ministère d'un traitement de quatre mille dollars par année, et d'une rémunération proportionnelle pour toute période inférieure à une année	56,000 00
208	Allocation au vice-président des Comités	2,000 00
	GÉNÉRALITÉS	
209	Impressions des documents parlementaires, y compris traitements du personnel du service conjoint de la distribution	270,954 00
	BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT	
210	Administration	204,603 00
	PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS	
211	Pension à la sœur célibataire de feu le colonel Harry Baker, député	700 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

N° 95

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 28 AVRIL 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Ashbourne, du comité permanent de la marine et des pêcheries, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié le Bill n° 341, Loi portant exécution d'une Convention entre le Canada et les États-Unis pour la conservation des pêcheries de flétan, et a convenu d'en faire rapport sans amendement.

Ci-joint, copie des procès-verbaux et témoignages du comité.

(Au sujet des procès-verbaux, témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 10 des Journaux.)

M. Macdonald (Edmonton-Est), du comité permanent des relations industrielles, présente le deuxième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Le comité ayant examiné la substance du Bill n° 2, loi modifiant la loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable volontaire des cotisations), a convenu de faire rapport ainsi qu'il suit:

Le comité appuie le principe dont s'inspire le bill n° 2; il recommande que le gouvernement, dans sa revue et sa révision projetée des dispositions de la loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail, qui, sauf erreur, sont maintenant à l'étude, examine le principe à la base dudit projet de loi, ainsi que les observations qu'on a formulées à l'égard de la substance du projet de loi et qui ont paru dans les procès-verbaux et témoignages du comité.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages du comité est annexé aux présentes.

(Au sujet des procès-verbaux, témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 11 des Journaux.)

M. Macdonald (Edmonton-Est), du comité permanent des relations industrielles, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Conformément aux instructions qu'il a reçues le 13 avril, votre comité a étudié le Bill nº 100, loi ayant pour objet d'empêcher toute distinction injuste en matière d'emploi et d'affiliation syndicale pour raison de race, d'origine nationale, de couleur ou de religion, et a convenu d'en faire rapport avec amendements.

Ci-joint, copie des procès-verbaux et témoignages du comité.

(Au sujet des procès-verbaux, témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 12 des Journaux.)

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Argue soit substitué à celui de M. Herridge sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 339, Loi modifiant la Loi nationale de 1944 sur l'habitation;

M. Winters propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme il s'élève un débat;

M. Noseworthy, appuyé par M. Knight, propose en amendement: Que ledit bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit résolu que, de l'avis de la Chambre, il y a lieu d'étudier l'à-propos de présenter un projet de loi tendant à modifier la loi nationale de 1944 sur l'habitation afin d'autoriser:

(1) La Société centrale d'hypothèques et de logement à effectuer des prêts directement au constructeur à un taux d'intérêt de 2 p. 100;

(2) La Société centrale d'hypothèques et de logement à subventionner les services publics de logement afin que les loyers puissent être proportionnés aux ressources financières des occupants à faible revenu;

(3) La Société centrale d'hypothèques et de logement à entreprendre la construction de maisons et à réaliser des projets d'habitations à loyer modique, là où de tels projets sont nécessaires, mais ne sont pas réalisés.

Et comme la question est mise en délibération;

M. l'Orateur déclare que les paragraphes deux et trois de la proposition d'amendement sont irréguliers, parce qu'ils ont trait à certains sujets déjà stipulés dans la loi principale, la Loi nationale de 1944 sur l'habitation, et que, vu qu'un amendement ne peut pas être en partie régulier et en partie irrégulier, l'amendement est irrecevable. En outre, comme le paragraphe premier de l'amendement traite d'un sujet qui est étranger au bill modificateur actuellement étudié par la Chambre, ou qui dépasse la portée de ce bill, ledit amendement est également irrecevable.

Et comme le débat se poursuit sur la motion principale;

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le bill suivant est lu une deuxième fois, sur division, et renvoyé au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat au sujet de la pétition ayant servi de fondement audit bill):

Bill nº 361 (E-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Hannah Earle".

(Bills publics)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 112, Loi modifiant le Code criminel (Haines de race, de religion ou de classe), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 188, Loi assurant aux femmes une égalité de salaire pour un travail de valeur égale, est appelé et réservé.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Adamson, appuyé par M. Green: Que le Bill nº 224, Loi modifiant la Loi électorale du Canada, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée, sur division.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 362, Loi modifiant la Loi des grains du Canada (Droit, pour le producteur, de vendre ou d'emmagasiner du grain susceptible de classement par échantillon), est appelé et réservé.

Ayant disposé de l'ordre relatif aux bills privés et publics;

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Winters: Que le Bill nº 339, Loi modifiant la Loi nationale de 1944 sur l'habitation, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant certaines dépenses d'établissement de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue de permettre à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada d'effectuer des dépenses d'établissement au cours de l'année 1953 n'excédant pas $146,767,198 et d'effectuer certaines dépenses d'établissement et de conclure certains contrats avant le 1er juillet 1954; d'autoriser les Chemins de fer nationaux à émettre des valeurs afin de fournir les sommes requises pour les dépenses autorisées; de stipuler que, sauf disposition expresse, le principal global des valeurs, en cours à quelque époque, ne devra pas excéder $221,867,198; de permettre au gouverneur en conseil de garantir le principal et l'intérêt des valeurs émises par la Compagnie pour la fin susdite; d'autoriser le ministre des Finances à consentir à ladite Compagnie des prêts garantis par ces valeurs, et dont le principal ne doit pas excéder la somme de $221,867,198, afin de permettre à ladite Compagnie de couvrir de telles dépenses. La mesure permet d'aider et d'assister financièrement d'autres compagnies dudit réseau des Chemins de fer nationaux.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Fournier (Hull), pour M. Abbott présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 363, Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1953, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Fournier (Hull), la Chambre s'ajourne, à 9 h. 55 du soir, à demain, à 11 heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

N° 96

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 29 AVRIL 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Austin Edwin Dewar, député du district électoral de Qu'Appelle, donne avis, de son siège à la Chambre, de son intention de donner sa démission de député dudit district électoral.

M. Dewar se retire de la Chambre;

M. l'Orateur informe la Chambre que, après que l'avis susmentionné aura été enregistré par le greffier dans les journaux de la Chambre, et en conformité des dispositions de l'article six de la Loi de la Chambre des communes, chapitre 145 des Statuts revisés du Canada (1927), il adressera sans tarder au directeur général des élections son mandat l'enjoignant d'émettre un nouveau bref pour la tenue d'une élection dans ledit district électoral.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° 109, Loi autorisant l'octroi d'une aide à toute province pour la conservation des ressources hydrauliques.

Bill n° 230, Loi pourvoyant au gouvernement du territoire du Yukon.

Bill n° 333, Loi modifiant la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Bill n° 336, Loi aidant à l'instruction supérieure des enfants de certains membres décédés des forces armées et d'autres personnes.

M. Robinson, du comité spécial de la radiodiffusion, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Conformément aux instructions qu'il a reçues le 22 avril, votre comité a étudié le Bill nº 340, Loi modifiant la Loi canadienne sur la radiodiffusion (1936), et a convenu d'en faire rapport sans amendement.

Ci-joint, copie des procès-verbaux et témoignages.

(Au sujet des procès-verbaux, témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 13 des Journaux.)

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel message est lu par M. l'Orateur, ainsi qu'il suit:

VINCENT MASSEY:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des sommes supplémentaires requises pour le service du Canada pour l'année financière expirant le 31 mars 1954 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 29 avril 1953.

Sur motion de M. Abbott, lesdits message et budget supplémentaire sont renvoyés au comité des subsides.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, pour M. Howe, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats de sacs à trousseau, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de lampes de boudoir, *b*) de lampes de bridge, *c*) de lampes de table, *d*) de lampes à trois intensités, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de couteaux à découper, *b*) de fourchettes à servir, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de mallettes, *b*) de malles, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 22 avril 1953:—Copie de tous télégrammes et de toutes lettres échangés, depuis le 1er janvier 1953, entre les membres de l'Association des agents d'assurances de la province d'Ontario, ou des agents ou particuliers, et le ministère de la Justice et/ou la Division des enquêtes sur les coalitions, ainsi que des réponses à ces télégrammes et lettres, relativement aux plaintes concernant la décision des compagnies d'assurance-automobile, régies ou non régies par un conseil, de réduire, suivant un pourcentage uniforme, les taux de la commission versée par ces compagnies aux agents locaux.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. *Argue*—1. Au 1er mars 1953, des organismes du gouvernement avaient-ils des stocks excédentaires de fromage, de bacon, de beurre, de pommes de terre, de pommes ou de tous autres produits agricoles?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels étaient, au 31 mars 1953, la quantité et la valeur des stocks excédentaires de chaque produit?

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. *Diefenbaker*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous télégrammes, lettres ou de toute autre correspondance, datés du 1er février jusqu'à ce jour, échangés entre le ministère des Travaux publics et les représentants de tout ministère du gouvernement fédéral dans la ville de Regina ou ailleurs dans la province de la Saskatchewan, ainsi que des réponses auxdits documents, relativement aux efforts tentés pour retrouver M. Harvey Lunam, de la *Lunam Construction Company Limited.*

Par M. *Coldwell*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tout état de compte final ou autre concernant le paiement effectué aux sous-entrepreneurs, relativement aux contrats confiés à la *Lunam Construction Company,* de Regina.

Par M. *Coldwell*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des rapports sur l'état d'avancement des travaux, signés par les architectes du ministère fédéral des Travaux publics en Saskatchewan, relativement aux contrats confiés à la *Lunam Construction Company,* de Regina.

A l'appel de l'ordre portant la prise en considération des amendements apportés par le Sénat au Bill nº 225, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise;

M. Abbott propose,—Que lesdits amendements soient maintenant lus une deuxième fois et agréés.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Lesdits amendements, en conséquence, sont lus une deuxième fois et agréés.

Le Bill nº 363, Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1953, ainsi que la garantie par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier certaines dispositions du Bill nº 334, Loi pourvoyant à la pension des employés du service public du Canada.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu, en ce qui concerne le projet de loi dont la Chambre est actuellement saisie: "Loi pourvoyant à la pension des employés du service public du Canada", (Bill nº 334), de proroger de la fin de mars à la fin de septembre 1947 la date de la fin de la seconde guerre mondiale, mentionnée dans les définitions; d'accorder le droit d'exercer une option à certains contributeurs, à l'égard de la période antérieure de service à temps partiel; de permettre que les personnes qui ont cessé d'être employées à compter du 1er janvier 1953, mais avant l'entrée en vigueur de la loi, puissent, à la suite d'une option, jouir des améliorations de prestation.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, et *renvoyée au comité plénier chargé de l'étude du Bill nº 334, Loi pourvoyant à la pension des employés du service public du Canada.*

Le Bill nº 334, Loi pourvoyant à la pension des employés du service public du Canada, (ainsi que la résolution y relative, adoptée ce jour même,), est étudié en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Du consentement unanime, la Chambre retourne à la *Présentation de rapports des comités permanents et spéciaux.*

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le huitième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié le Bill nº 316 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant les marques de commerce et la concurrence déloyale", et a convenu d'en faire rapport avec des amendements.

Ci-joint, copie des témoignages.

(Au sujet des procès-verbaux, témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 14 des Journaux.)

La Chambre revient aux *Mesures du Gouvernement.*

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (Hull) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Diefenbaker, propose en amendement: Que tous les mots après le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les suivants:

"la Chambre est d'avis qu'il convient de charger sans délai un comité spécial de faire enquête sur les circonstances qui ont entouré l'adjudication de contrats par le Gouvernement à la *Lunam Construction Company,* sur les mesures prises pour surveiller l'exécution de ces contrats et sur le fait que le Gouvernement n'a pas pris les mesures qui s'imposaient pour protéger les sous-traitants et d'autres intéressés relativement au paiement de travaux effectués et de matériaux fournis en vertu de ces contrats."

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue, Balcer, Beyerstein, Blackmore, Blair, Browne (Saint-Jean-Ouest), Bryce, Cardiff, Casselman, Catherwood, Charlton, Churchill, Coldwell, Courtemanche, Coyle, Diefenbaker, Drew, Fair, Fairclough (Mme), Ferguson, Fleming, Fraser, Fulton, Green, Hansell, Harkness, Hees, Higgins, Hodgson, Johnston, Jones, Knight, Knowles, Low, Macdonnell (Greenwood), MacInnis, MacLean (Queens), McGregor, McLure, Montgomery, Murphy, Nickle, Noseworthy, Pearkes, Poulin, Quelch, Robichaud, Ross (Souris), Rowe, Shaw, Starr, Stewart (Winnipeg-Nord), Thatcher, Tustin, White (Hastings-Peterborough), Wright, Wylie—57.

NON:

Messieurs

Abbott, Anderson, Ashbourne, Bater, Beaudoin, Beaudry, Benidickson, Bennett, Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie), Blanchette, Blue, Boisvert, Bonnier, Boucher, Bourget, Bourque, Bradette, Bradley, Breton, Brisson, Brown (Essex-Ouest), Byrne, Cameron, Campney, Cannon, Cardin, Carter, Cauchon, Claxton, Cleaver, Cloutier, Conacher, Corry, Côté (Matapédia-Matane), Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), Côté (Verdun-La Salle), Croll,

Cruickshank, Darroch, Dechêne, Denis, Deslières, Dumas, Eyre, Follwell, Fournier (Hull), Fournier (Maisonneuve-Rosemont), Gardiner, Garson, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Portneuf), Gauthier (Sudbury), Gibson, Gingues, Goode, Gour (Russell), Gregg, Harris, Healy, Hellyer, Henry, Hetland, Howe, Huffman, Jeffery, Kent, Kickham, Kirk (Digby-Yarmouth), Lafontaine, Langlois (Berthier-Maskinongé), Lapointe, Larson, Leduc, Lefrançois, Lesage, Little, Macdonald (Edmonton-Est), MacDougall, MacNaught, Macnaughton, McCann, McCulloch, McCusker, McIlraith, McIvor, McLean (Huron-Perth), McMillan, McWilliam, Major, Martin, Monette, Nixon, Pearson, Pinard, Pouliot, Proudfoot, Prudham, Richard (Ottawa-Est), Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Riley, Roberge, Robinson, Rooney, Ross (Hamilton-Est), St-Laurent, Simmons, Sinnott, Smith (Moose-Mountain), Smith (York-Nord), Stuart (Charlotte), Studer, Valois, Viau, Ward, Warren, Weaver, Weir, Welbourn, Winkler, Winters, Wood—121.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions*.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Cardin soit substitué à celui de M. Carroll; et

Que le nom de M. Huffman soit substitué à celui de M. Cannon sur la liste des membres du comité spécial du droit criminel.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Harrison soit substitué à celui de Hetland;

Que le nom de M. Larson soit substitué à celui de M. Laing;

Que le nom de M. Ward soit substitué à celui de M. Clark;

Que le nom de M. Smith (Moose-Mountain) soit substitué à celui de M. Whitman; et

Que le nom de M. Decore soit substitué à celui de M. Demers, sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Weaver soit substitué à celui de M. Mutch, sur la liste des membres du comité spécial de la radiodiffusion.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, jusqu'à demain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

N° 97

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 30 AVRIL 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Bater, du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité recommande:

1. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

2. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 650 exemplaires en anglais et 250 exemplaires en français de ses procès-verbaux et témoignages, et que l'article 64 du Règlement soit suspendu à cet égard.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Bater, ledit rapport est agréé.

M. Fournier (Hull), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 avril 1953:—Copie de tous télégrammes, lettres ou de toute autre correspondance, datés du 1er février jusqu'à ce jour, échangés entre le ministère des Travaux publics et les représentants de tout ministère du gouvernement fédéral dans la ville de Regina ou ailleurs dans la province de la Saskatchewan, ainsi que des réponses auxdits documents, relativement aux efforts tentés pour retrouver M. Harvey Lunam, de la *Lunam Construction Company Limited.*

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 février 1953,—État indiquant:—En 1952, quelle somme globale le Canada a-t-il versée pour la construction de navires de toutes sortes et pour l'équipement de navires, *a*) au Royaume-Uni, *b*) aux États-Unis?

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. *Knowles*—1. Quelle a été l'attitude du Canada dans les délibérations qui ont préludé à l'adoption, à Genève, le 28 juin 1952, de la Convention internationale concernant la norme minimum de la sécurité sociale?

2. De quelle façon la Canada a-t-il voté lors de l'adoption de cette convention?

3. Les délégués canadiens (pour le Gouvernement, les employeurs et les employés) sont-ils tombés d'accord au sujet de l'adoption de cette convention?

4. Combien de pays se sont prononcés en faveur de cette convention, combien s'y sont opposés et combien se sont abstenus de voter?

5. Quelles sont les catégories de la sécurité sociale visées par cette convention?

6. Quel est le nombre de catégories ou d'éventualités que chaque État signataire est obligé d'appliquer?

7. Quelles sont les catégories ou éventualités considérées comme appliquées par le Canada et quelles mesures est à prendre le Canada au sujet de l'application des autres catégories ou éventualités énumérées dans cette convention?

8. Le Parlement sera-t-il appelé à ratifier l'adhésion du Canada à cette convention? Dans le cas de l'affirmative, quand?

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

AGRICULTURE

ADMINISTRATION

1	Service de l'administration	$ 354,893 00
2	Service de l'information	370,848 00
3	Comité consultatif des services agricoles	5,000 00
4	Contributions aux *Commonwealth Agricultural Bureaux*, au montant global de £34,928, malgré que les paiements peuvent être supérieurs ou inférieurs à l'équivalent en dollars canadiens, estimé, en janvier 1953 à ..	95,179 00

SERVICE DES SCIENCES

	Administration—	
5	Fonctionnement et entretien	604,441 00
6	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,534,850 00
7	Bactériologie et recherches laitières	197,830 00
	Botanique et phytopathologie—	
8	Fonctionnement et entretien	1,238,147 00
9	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	121,210 00
10	Chimie	661,188 00

	Entomologie—	
11	Fonctionnement et entretien	1,876,485 00
12	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	106,955 00
	Biologie forestière—	
13	Fonctionnement et entretien	1,679,948 00
14	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	288,005 00
15	Protection des végétaux	779,028 00
	SERVICE DES FERMES EXPÉRIMENTALES	
16	Administration	169,675 00
	Ferme expérimentale centrale, y compris les divisions de recherches et de coordination pour le service des fermes expérimentales—	
17	Fonctionnement et entretien	1,980,994 00
18	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	212,050 00
	Fermes expérimentales régionales, sous-stations et stations de démonstration—	
19	Fonctionnement et entretien	5,570,409 00
20	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	891,260 00
	SERVICE DE LA PRODUCTION	
21	Administration	69,607 00
	Pathologie animale—	
22	Fonctionnement et entretien	489,799 00
23	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	40,650 00
24	Hygiène vétérinaire—	
	Application de la Loi des épizooties et de la Loi des viandes et conserves alimentaires	5,002,862 00
25	Dédommagement pour animaux abattus, y compris l'indemnité pour les œufs détruits provenant de lieux infectés, aux conditions approuvées par le Gouverneur en conseil	641,200 00
26	Bestiaux et volailles	1,625,041 00
27	Produits végétaux—	
	Contrôle des semences, fourrages, engrais, insecticides et fongicides, y compris une subvention de $40,000 à l'Association canadienne des producteurs de semences	1,395,084 00
28	Subventions aux foires et expositions, en conformité des règlements établis par le décret du conseil C.P. 4602 du 22 décembre 1952; paiements au compte d'accords conclus avec les associations d'exposition, en vigueur le 22 décembre 1952, en vue de la construction de bâtiments et autres entreprises majeures; et subvention de $50,000 à l'Exposition agricole Royale d'hiver, Toronto; et aide au transport des bestiaux à cette Exposition	668,623 00
29	Subventions aux organismes agricoles, selon les montants mentionnés au détail des affectations	75,400 00

SERVICE DES MARCHÉS

30	Administration	260,925 00
31	Économie agricole	579,725 00
32	Produits laitiers	695,345 00
33	Subventions et allocations aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi des installations frigorifiques, selon les montants mentionnés au détail des affectations	578,729 00
34	Fruits, légumes, produits de l'érable et miel y compris une subvention de $5,000 au Conseil canadien d'horticulture	1,158,690 00
35	Animaux de la ferme et produits dérivés	1,365,320 00
36	Organisation du marché des produits agricoles, y compris les nominations temporaires qui peuvent être nécessaires nonobstant les dispositions de la Loi du service civil, le montant affecté à cette fin ne devant pas dépasser $6,000	100,000 00

SERVICES PROVISOIRES

37	Aide au transport des céréales de provende de l'Ouest	17,000,000 00
38	Aide au transport de la chaux pour l'amendement du sol	500,000 00
39	Primes à la qualité sur les porcs abattus des catégories supérieures et frais d'administration	6,000,000 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

40	Office des produits agricoles—Administration	10,000 00
41	Subventions pour encourager l'amélioration du fromage et des fromageries	1,000,000 00
42	Aide pour le remplacement du matériel de fabrication des produits de l'érable	300,000 00
43	Aide à la construction d'entrepôts à pommes de terre en vertu de règlements que le Gouverneur en conseil doit approuver	25,000 00
44	Loi sur le rétablissement agricole des Prairies et l'emmagasinage de l'eau	3,750,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Affaires de routine*.

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur l'application de la Partie II de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, pour l'année terminée le 31 mars 1953. Statuts du Canada, 1944-1945, chapitre 39, article 26.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont agréé, sans autre modification, les amendements apportés par la Chambre des communes au bill suivant:

Bill nº 191 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada, 1934".

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill nº 228, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, avec les amendements suivants:

1. Page 29, ligne 18: Retrancher les mots "les paragraphes suivants", et y substituer "ce qui suit:"

2. Page 29, lignes 19 à 31: Retrancher les lignes 19 à 31 inclusivement.

3. Page 64, ligne 2: Retrancher les mots "les paragraphes suivants", et y substituer "ce qui suit:"

4. Page 64, lignes 3 à 15: Retrancher les lignes 3 à 15 inclusivement.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill nº 338, Loi concernant les associations coopératives de crédit, avec les amendements suivants:

1. Page 16, ligne 37: Retrancher "(1) Sous réserve du paragraphe (2)"

2 et 3. Page 17, lignes 9 à 37, inclusivement: Retrancher les lignes 9 à 37, inclusivement.

4 et 5. Page 27, ligne 37: à "45 ou 46", substituer "45, 46 ou 83".

6. Page 29, ligne 23: Après le chiffre "83", insérer "(1)".

7. Page 29: Entre les lignes 27 et 28, insérer ce qui suit comme sous-clauses (2), (3) et (4), à la clause 83:

"(2) Une association à l'égard de laquelle est en vigueur le paragraphe (1) de l'article 79, peut, avec l'autorisation d'au moins les deux tiers du conseil d'administration au complet, consentir un prêt qui serait autrement interdit sous l'autorité de l'article 46, à tout membre, si la durée du prêt ne dépasse pas une année et si le prêt est convenablement garanti.

Rapports.

(3) Lorsqu'une association a consenti à tout membre un prêt sous le régime du paragraphe (2) ou a autorisé un tel prêt, elle doit dresser, au dernier jour de mars, juin, septembre et décembre de chaque année, et soumettre au surintendant ainsi qu'à ses membres, un état indiquant

a) le montant total des prêts autorisés et le montant total des prêts en cours pour chaque membre susdit à la date à laquelle l'état est dressé, et le montant et la nature de la garantie donnée par le membre à l'égard de ces prêts;

b) le montant le plus élevé des prêts autorisés et le montant le plus élevé des prêts en cours pour chaque semblable membre à toute époque pendant le trimestre précédent, ainsi que le montant et la nature de la garantie donnée par le membre à l'égard de ces prêts;

c) le montant total des garanties de chaque semblable membre qui étaient en la possession de l'association à la date à laquelle l'état est dressé; et

d) le montant le plus élevé des garanties de chaque semblable membre qui étaient en la possession de l'association à quelque époque au cours du trimestre précédent.

Époque du rapport.

(4) L'état requis par le paragraphe (3) doit être soumis au surintendant et aux membres de l'association dans les quinze jours après la date à laquelle il est dressé.

8. Page 30, lignes 2 et 3: Retrancher les mots "du paragraphe (1)".

9. Page 30, ligne 11: Au chiffre "46", substituer "83".

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill nº 332, Loi concernant les forces canadiennes.

Bill nº 337, Loi modifiant la Loi sur la radio (1938).

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 364 (F-12 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Canadian Co-operative Credit Society Limited".

Comme il est passé 10 heures du soir, exactement 10 heures et cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

N° 98

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 1er MAI 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu la démission de M. Arthur Laing, député du district électoral de Vancouver-Sud.

Et que, en conséquence, il a transmis son mandat au directeur général des élections pour qu'il émette un nouveau bref ordonnant la tenue d'une élection dans ledit district électoral.

DISTRICT ÉLECTORAL DE VANCOUVER-SUD

CANADA }
A savoir: } Chambre des communes

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes:

Je, Arthur Laing, député à la Chambre des communes pour le district électoral de Vancouver-Sud, donne ma démission de député dudit district électoral à ladite Chambre des communes.

Donné sous mon seing et sceau, à Ottawa, ce trente avril 1953.

ARTHUR LAING (L.S.)

Témoins: A. W. Boucher, M.P.
John H. Dickey, M.P.

M. Brown (Essex-Ouest), du comité spécial institué aux fins d'étudier le Bill nº 93 (O du Sénat), intitulé: "Loi concernant le droit criminel", présente le deuxième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Conformément aux instructions du vingt-trois janvier 1953, par lesquelles le Bill nº 93 (lettre "O" du Sénat), intitulé: "Loi concernant le droit criminel" lui a été déféré, votre comité a étudié soigneusement ledit Bill et a convenu d'en faire rapport avec les amendements suivants, savoir:

Article 2, paragraphe (10). Cet amendement ne concerne pas la version française.

Article 8. Retrancher le chiffre "(1)", à la ligne 39 de la page 9.
Retrancher les paragraphes (2), (3) et (4), et substituer ce qui suit:

Appel

"9. (1) Lorsqu'une cour, un juge, un juge de paix ou un magistrat déclare sommairement une personne coupable d'un outrage au tribunal et impose une peine à cet égard, cette personne peut, avec la permission de la cour d'appel ou d'un juge de cette dernière, interjeter appel à la cour d'appel

a) de la déclaration de culpabilité, ou

b) contre la peine infligée.

La Partie XVIII s'applique.

(2) Pour les objets d'un appel prévu par le paragraphe (1), les dispositions de la Partie XVIII s'appliquent, *mutatis mutandis*."

Article 9. Renuméroter comme article 10.

Article 10. Renuméroter comme article 11.

Article 11. Retrancher l'article 11 du bill, tel qu'il apparaît aux lignes 36 à 40 de la page 10.

Article 20. Ajouter les mots "ou sommation" après le mot "mandat" à la ligne 4 de la page 12.

Article 28. Retrancher le mot "justification", aux lignes 12 et 22 de la page 14, et y substituer les mots "protection contre toute responsabilité au criminel".

Article 46. Ajouter ce qui suit, à titre d'alinéa *e*), après l'alinéa *d*) du paragraphe (1):

"*e*) sans autorisation légitime, communique à un agent d'un État autre que le Canada, ou met à la disposition d'un tel agent, des renseignements d'ordre militaire ou scientifique ou quelque croquis, plan, modèle, article, note ou document de nature militaire ou scientifique alors qu'il sait ou devrait savoir que ledit État peut s'en servir à des fins préjudiciables à la sécurité ou à la défense du Canada;"

Retrancher l'alinéa *e*) du paragraphe (1) et y substituer ce qui suit:

"*f*) conspire avec qui que ce soit pour accomplir une chose mentionnée aux alinéas *a*), *b*), *c*), *d*), et *e*) ou"

Attribuer la lettre *g*) à l'alinéa *f*) du paragraphe (1).

Article 47. Retrancher l'alinéa *b*) du paragraphe (1) et y substituer ce qui suit:

"*b*) d'une condamnation à mort ou d'un emprisonnement à perpétuité, s'il est coupable d'une infraction visée par l'alinéa *d*), *e*), *f*) ou *g*) du paragraphe (1) de l'article 46."

Article 50. Retrancher les alinéas *a*), *b*) et *c*), et y substituer ce qui suit:

Aider un ressortissant ennemi à quitter le Canada.

"*a*) incite ou volontairement aide un sujet
(i) d'un État en guerre contre le Canada, ou
(ii) d'un État contre les forces duquel les forces canadiennes sont engagées dans des hostilités, qu'un état de guerre existe ou non entre le Canada et l'État auquel ces autres forces appartiennent,
à quitter le Canada sans le consentement de la Couronne, à moins que l'accusé n'établisse qu'on n'entendait pas aider, par là, l'État mentionné au sous-alinéa (i) ou les forces de l'État mentionné au sous-alinéa (ii), selon le cas; ou

Le fait de ne pas empêcher la trahison.

b) sachant qu'une personne est sur le point de commettre une trahison, n'en informe pas avec toute la célérité raisonnable un juge de paix ou un autre agent de la paix ou ne fait pas d'autres efforts raisonnables pour empêcher cette personne de commettre la trahison."

Article 52. Ajouter ce qui suit comme paragraphes (3) et (4) de cet article:

Réserve.

"(3) Nul ne commet un acte prohibé au sens du présent article par le seul fait

a) qu'il cesse de travailler par suite du défaut, de la part de son employeur et de lui-même, de s'entendre sur une question quelconque touchant son emploi, ou

b) qu'il cesse de travailler par suite du défaut, de la part de son employeur et d'un agent négociateur agissant en son nom, de s'entendre sur une question quelconque touchant son emploi.

(4) Nul ne commet un acte prohibé au sens du présent article par le seul fait que, ayant cessé de travailler dans les circonstances indiquées au paragraphe (3), il est présent à ou près une maison d'habitation ou un endroit, ou s'approche d'une maison d'habitation ou d'un endroit, aux seules fins d'obtenir ou de communiquer des renseignements."

Article 69. Retrancher le mot "immédiatement", aux lignes 25 et 26 de la page 26, et y substituer le mot "aussitôt".

Article 116. Retrancher le paragraphe (1) de cet article et y substituer ce qui suit:

Témoignages contradictoires.

"116. (1) Quiconque, étant témoin dans une procédure judiciaire, rend témoignage à l'égard d'une question de fait ou de connaissance et, subséquemment, dans une procédure judiciaire, rend un témoignage contraire à sa dépos-

tion antérieure, est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de quatorze ans, que la déposition antérieure ou le témoignage postérieur, ou les deux, soient véridiques ou non, mais aucune personne ne doit être déclarée coupable en vertu du présent article à moins que la cour, le juge ou le magistrat, selon le cas, ne soit convaincu, au delà d'un doute raisonnable, que l'accusé, en rendant témoignage dans l'une ou l'autre des procédures judiciaires, avait l'intention de tromper."

Insérer ce qui suit, après le paragraphe (2) de cet article:

Consentement requis.

"(3) Aucune procédure ne doit être intentée sous le régime du présent article sans le consentement du procureur général."

Article 134. Retrancher cet article et y substituer ce qui suit:

Indications au jury.

"134. Nonobstant toute disposition de la présente loi ou de quelque autre loi du Parlement du Canada, lorsqu'un prévenu est accusé d'une infraction visée par l'article 136, l'article 137 ou le paragraphe (1) ou (2) de l'article 138, le juge, si la seule preuve qui implique le prévenu est le témoignage, rendu sous serment, de la personne du sexe féminin à l'égard de qui il est allégué que l'infraction a été commise et que ce témoignage n'est pas corroboré sur un détail important par une preuve qui implique l'accusé, doit informer le jury qu'il n'est pas prudent de déclarer le prévenu coupable en l'absence d'une telle corroboration, mais que le jury a droit de déclarer le prévenu coupable s'il est convaincu, au delà d'un doute raisonnable, que le témoignage de cette personne est véridique."

Article 150. Retrancher le paragraphe (7) et y substituer ce qui suit:

"Histoire illustrée de crime" ou "crime comic"

"(7) Au présent article, l'expression "histoire illustrée de crime" ou "crime comic" signifie un magazine, périodique ou livre comprenant, exclusivement ou pour une grande part, de la matière qui représente, au moyen d'illustrations,

a) la perpétration de crimes, réels ou fictifs, ou

b) des événements se rattachant à la perpétration de crimes, réels ou fictifs, qui ont lieu avant ou après la perpétration du crime."

Article 162. Remplacer cet article par ce qui suit:

Intrusion de nuit.

"162. Quiconque, sans excuse légitime, dont la preuve lui incombe, flâne ou rôde la nuit sur la propriété d'autrui, près d'une maison d'habitation située sur ladite propriété, est coupable d'une infraction punissable sur déclaration sommaire de culpabilité."

Article 166. Insérer les mots "une déclaration," après le mot "publie", à la ligne 11 de la page 57.

Article 177. Insérer le chiffre "(1)" après le chiffre "177", à la ligne 11 de la page 63.

Article 184. Retrancher le mot "ou", à la ligne 33 de la page 71, et l'insérer après le mot "prostitution", à la ligne 35; puis ajouter l'alinéa suivant, immédiatement après l'alinéa *j*):

"*k*) étant du sexe féminin, vit entièrement ou en partie des produits de la prostitution d'une autre personne du sexe féminin."

Retrancher le mot "gains", à la ligne 39 de la page 71, et y substituer le mot "produits".

Article 200. Retrancher cet article et y substituer ce qui suit:

Homicide par influence sur l'esprit.

"200. Nul ne commet un homicide coupable lorsqu'il cause la mort d'un être humain

a) par quelque influence sur l'esprit seulement, ou

b) par quelque désordre ou maladie résultant d'une influence sur l'esprit seulement,

mais le présent article ne s'applique pas lorsqu'une personne cause la mort d'un enfant ou d'une personne malade en l'effrayant volontairement."

Article 217. Retrancher cet article et y substituer ce qui suit:

Fait d'administrer une substance délétère.

"217. Quiconque administre ou fait administrer à une personne, ou fait en sorte qu'une personne prenne, un poison ou une autre substance destructive ou délétère, est coupable d'un acte criminel et passible

a) d'un emprisonnement de quatorze ans, si par là il a l'intention de mettre la vie de cette personne en danger ou de lui causer des lésions corporelles; ou

b) d'un emprisonnement de deux ans, s'il a l'intention, par là, d'affliger ou de tourmenter cette personne."

Article 221. Retrancher la partie du paragraphe (2) qui précède immédiatement l'alinéa *a*) et y substituer ce qui suit:

Omission d'arrêter le véhicule sur le lieu d'un accident.

"(2) Quiconque, ayant le soin, la charge ou le contrôle d'un véhicule impliqué dans un accident avec une personne, un cheval ou un véhicule, avec l'intention d'échapper à toute responsabilité civile ou criminelle, omet d'arrêter son véhicule, de donner ses nom et adresse, et, lorsqu'une personne a été blessée, d'offrir de l'aide, est coupable"

Article 241. Retrancher le paragraphe (2) et y substituer ce qui suit:

Certificat de mariage.

"(2) Aux fins du présent article, un certificat de mariage émis sous l'autorité de la loi est une preuve *prima facie* du mariage ou de la formalité de mariage à quoi il a trait, sans preuve de la signature ou du caractère officiel de la personne qui semble l'avoir signé."

Article 250. Retrancher les mots "deux ans ou d'une amende de cinq mille dollars, ou des deux peines à la fois," aux lignes 2 et 3 de la page 91, et y substituer les mots "cinq ans".

Article 251. Retrancher les mots "ou d'une amende de mille dollars, ou des deux peines à la fois", aux lignes 7 et 8 de la page 91.

Article 252. Retrancher les mots "deux ans ou d'une amende de mille dollars, ou des deux peines à la fois," aux lignes 25 et 26 de la page 91, et y substituer les mots "cinq ans".

Article 280. Retrancher les alinéas *a*) et *b*), et y substituer ce qui suit:

"*a*) d'un emprisonnement de dix ans, si le bien volé est un titre testamentaire, ou si la valeur de ce qui est volé dépasse cinquante dollars, ou

b) d'un emprisonnement de deux ans, si la valeur de ce qui est volé ne dépasse pas cinquante dollars."

Article 295. Retrancher cet article et y substituer ce qui suit:

Possession d'instruments d'effraction.

"295. (1) Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de quatorze ans, quiconque, sans excuse légitime, dont la preuve lui incombe, a en sa possession un instrument pouvant servir aux effractions de maisons, de voûtes de sûreté ou de coffres-forts.

Déguisement dans un dessein criminel.

(2) Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de dix ans, quiconque, dans l'intention de commettre un acte criminel, a la figure couverte d'un masque ou enduite de couleur ou est autrement déguisé."

Article 297. Retrancher les alinéas *a*) et *b*), et y substituer ce qui suit:

"*a*) d'un emprisonnement de dix ans, si le bien qui vient en sa possession est un titre testamentaire, ou si la valeur de ce qui vient en sa possession dépasse cinquante dollars, ou

b) d'un emprisonnement de deux ans, si la valeur de ce qui vient en sa possession ne dépasse pas cinquante dollars."

Article 304. Retrancher les alinéas *a*) et *b*) du paragraphe (2) et y substituer ce qui suit:

"*a*) d'un emprisonnement de dix ans, si le bien obtenu est un titre testamentaire, ou si la valeur de ce qui est obtenu dépasse cinquante dollars, ou

b) d'un emprisonnement de deux ans, si la valeur de ce qui est obtenu ne dépasse pas cinquante dollars."

Retrancher les mots "et a cru", aux lignes 13 et 14 de la page 109.

Article 308. Ajouter le mot "frauduleusement" après le mot "quiconque", à la ligne 39 de la page 110.

Article 328. Ajouter ce qui suit, à titre de paragraphe (2):

Consentement requis.

"(2) Aucune procédure ne doit être intentée en vertu du présent article sans le consentement du procureur général."

Insérer le chiffre "(1)" après le chiffre "328", à la ligne 17 de la page 119.

Article 339. Retrancher le mot "cinq", à la ligne 11 de la page 123, et y substituer le mot "dix".

Article 343. Retrancher le mot "cinq", à la ligne 14 de la page 124, et y substituer le mot "dix".

Article 365. Ajouter ce qui suit, à titre de paragraphe (2):

Reserve.

"(2) Nul ne viole volontairement un contrat au sens du paragraphe (1) par le seul fait

a) que, étant au service d'un employeur, il cesse de travailler par suite du défaut, de la part de son employeur et de lui-même, de s'entendre sur une question quelconque touchant son emploi, ou

b) que, étant membre d'une organisation d'employés formée en vue de régler les relations entre employeurs et employés, il cesse de travailler par suite du défaut, de la part de son employeur et d'un agent négociateur agissant au nom de l'organisation, de s'entendre sur une question quelconque touchant l'emploi de membres de l'organisation,

si, avant la cessation du travail, toutes les mesures prévues par la loi ont été prises au moyen de négociations, de négociations collectives, de conciliation et d'arbitrage."

Article 372. Ajouter ce qui suit, à titre de paragraphes (6) et (7):

Réserve.

"(6) Nul ne commet un méfait au sens du présent article par le seul fait

a) qu'il cesse de travailler par suite du défaut, de la part de son employeur et de lui-même, de s'entendre sur une question quelconque touchant son emploi, ou

b) qu'il cesse de travailler par suite du défaut, de la part de son employeur et d'un agent négociateur agissant en son nom, de s'entendre sur une question quelconque touchant son emploi.

(7) Nul ne commet un méfait au sens du présent article par le seul fait que, ayant cessé de travailler dans les circonstances indiquées au paragraphe (6), il est présent à ou près une maison d'habitation ou un endroit, ou s'approche d'une maison d'habitation ou d'un endroit, aux seules fins d'obtenir ou de communiquer des renseignements."

Article 386. Ajouter les mots "et sans excuse légitime" après le mot "volontairement", à la ligne 27 de la page 139.

Article 413, paragraphe (2). Retrancher les alinéas *a*), *b*) et *c*) du paragraphe (2) et y substituer ce qui suit:

"*a*) qu'une infraction visée par l'un quelconque des articles suivants, savoir:

Trahison.

(i) article 47,

Alarmer ou blesser Sa Majesté.

(ii) article 49,

Intimider le Parlement ou une législature.

(iii) article 51,

Inciter à la mutinerie.

(iv) article 53,

Sédition.

(v) article 62,

Piraterie.

(vi) article 75,

Actes de piraterie.

(vii) article 76,

Corruption de fonctionnaires.

(viii) article 101,

Viol.

(ix) article 136,

Le fait de causer la mort par négligence criminelle.

(x) article 192,

Meurtre.

(xi) article 206,

Homicide involontaire (Manslaughter).

(xii) article 207,

Menace de meurtre.

(xiii) alinéa *a*) du paragraphe (1) de l'article 316, ou

Entente pour restreindre le commerce.

(xiv) article 411,

Complicité.

b) que l'infraction d'être complice, après le fait, d'une trahison ou d'un meurtre,

Corruption de la justice.

c) qu'une infraction aux termes de l'article 100 par le chargé de fonctions judiciaires,

Tentatives.

d) que l'infraction de tentative de commettre une infraction mentionnée à l'alinéa *a*), ou

Complot.

e) que l'infraction de comploter en vue de commettre une infraction mentionnée à l'alinéa *a*)."

Article 421. Insérer les mots "devant un magistrat" après le mot "écrit", à la ligne 16 de la page 155.

Ajouter ce qui suit, à titre de paragraphe (4), immédiatement après le paragraphe (3):

Écrit non admissible.

"(4) Nul écrit qu'un accusé souscrit selon le paragraphe (3) n'est admissible en preuve contre lui dans des procédures criminelles."

Renuméroter le paragraphe (4) comme paragraphe (5).

Article 437. Retrancher les alinéas *a*) et *b*), et y substituer ce qui suit:

"*a*) le propriétaire ou une personne en possession légitime d'un bien, ou

b) une personne autorisée par le propriétaire ou par une personne en possession légitime d'un bien,"

Article 438. Retrancher cet article et y substituer ce qui suit:

Personne livrée à un agent de la paix.

"438. (1) Quiconque arrête une personne sans mandat doit aussitôt la livrer à un agent de la paix, et celui-ci peut la détenir jusqu'à ce que des mesures soient prises à l'égard de cette personne conformément au présent article.

Devant le juge de paix.

(2) Un agent de la paix à qui on livre une personne arrêtée sans mandat et qui la détient, ou qui arrête une personne avec ou sans mandat, doit, en conformité des dispositions suivantes, conduire ou faire conduire cette personne devant un juge de paix, pour qu'elle soit traitée selon la loi, savoir:

a) si un juge de paix est disponible dans un délai de vingt-quatre heures après que la personne a été livrée à l'agent de la paix ou arrêtée par ce dernier, la personne doit être conduite devant un juge de paix antérieurement à l'expiration de la période en question; et

b) si un juge de paix n'est pas disponible dans un délai de vingt-quatre heures après que la personne a été livrée à l'agent de la paix ou arrêtée par ce dernier, la personne doit être conduite devant un juge de paix le plus tôt possible."

Article 469. Ajouter ce qui suit, à titre de paragraphes (2) et (3):

Quand la valeur dépasse cinquante dollars.

"(2) Si un prévenu est, devant un magistrat, accusé d'une infraction mentionnée à l'alinéa *a*) de l'article 467 et si, à toute époque avant que le magistrat rende une décision, la preuve établit que la valeur de ce qui a été l'objet de vol, d'obtention, de possession ou de tentative de vol ou d'obtention, suivant le cas, dépasse cinquante dollars, le magistrat doit appeler l'accusé à faire son choix en conformité du paragraphe (2) de l'article 468.

Continuation des procédures.

(3) Lorsqu'un accusé est appelé à faire son choix d'après le paragraphe (2), les dispositions suivantes sont applicables, savoir:

a) si l'accusé ne choisit pas d'être jugé par un magistrat, le magistrat doit continuer les procédures comme enquête préliminaire selon la Partie XV et, si l'accusé est par lui renvoyé pour subir son procès, le magistrat doit se conformer aux alinéas *a*) et *b*) du paragraphe (3) de l'article 468; et

b) si l'accusé choisit d'être jugé par un magistrat, le magistrat doit inscrire sur la dénonciation une mention du choix et continuer le procès."

Article 481. Retrancher cet article et y substituer ce qui suit:

Continuation des procédures quand un juge ou magistrat est incapable d'agir.

"481. (1) Lorsqu'un accusé choisit, en vertu de l'article 450, 468 ou 475, d'être jugé par un juge ou magistrat, selon le cas, et que le juge ou le magistrat devant qui le procès a été commencé meurt ou est, pour une raison quelconque, incapable de continuer, les procédures peuvent, sous réserve des dispositions du présent article, se poursuivre devant un autre juge ou magistrat, selon le cas, qui est compétent pour juger l'accusé aux termes de la présente Partie.

Quand une décision a été rendue.

(2) Lorsqu'une décision a été rendue par un juge ou magistrat devant qui le procès a été commencé, le juge ou magistrat, selon le cas, devant qui les procédures se poursuivent, doit, sans un nouveau choix par l'accusé, infliger la peine ou rendre l'ordonnance qu'autorise la loi dans les circonstances.

Quand le juge n'a pas rendu de décision.

(3) Lorsque le procès a été commencé devant un juge mais que celui-ci n'a pas rendu une décision, le juge devant qui les procédures se poursuivent doit, sans un nouveau choix par l'accusé, le recommencer à titre de procès *de novo*.

Quand le magistrat n'a pas rendu de décision.

(4) Lorsque le procès a été commencé devant un magistrat mais que celui-ci n'a pas rendu une décision, le magistrat devant qui les procédures se poursuivent doit appeler l'accusé à faire son choix selon l'article 468, et les procédures doivent, à tous égards, se poursuivre en conformité de la présente Partie comme si l'accusé comparaissait devant un magistrat pour la première fois sur l'accusation portée contre lui."

Article 510. Retrancher le paragraphe (5) et y substituer ce qui suit:

Ajournement si l'accusé est lésé.

"(5) Si, de l'avis de la cour, l'accusé a été induit en erreur ou lésé dans sa défense par une divergence, erreur ou omission dans l'acte d'accusation ou l'un de ses chefs, la cour peut, si elle estime qu'un ajournement ferait disparaître cette impression erronée ou ce préjudice, ajourner le procès à un jour subséquent de la même session ou à la prochaine session de la cour et rendre, à l'égard du paiement des frais résultant de la nécessité de la modification, l'ordonnance qu'elle croit opportune."

Article 511. Retrancher cet article et y substituer ce qui suit:

Il n'est pas nécessaire de présenter au grand jury un acte d'accusation modifié.

"511. Lorsqu'un grand jury déclare une accusation fondée et que l'accusation est ensuite modifiée conformément à l'article 510, il n'est pas nécessaire, à moins que le juge n'en ordonne autrement, de présenter l'accusation modifiée au grand jury, mais l'accusation modifiée est réputée aussi valide à tous égards, pour toutes fins des procédures, que si le grand jury l'avait déclarée fondée dans sa forme modifiée."

Article 588, paragraphe (2). Retrancher les mots "par l'appelant", à la ligne 26 de la page 216.

Article 592. Retrancher le paragraphe (5) et y substituer ce qui suit:

Nouveau procès selon la Partie XVI.

"(5) Lorsqu'un appel est porté à l'égard de procédures prévues par la Partie XVI et que la cour d'appel ordonne un nouveau procès aux termes de la présente Partie, les dispositions suivantes s'appliquent, savoir:

a) si l'accusé, dans son avis d'appel ou avis de demande d'autorisation d'appel, a demandé que le nouveau procès, s'il est ordonné, soit instruit devant une cour composée d'un juge et d'un jury, le nouveau procès doit s'instruire en conséquence;

b) si l'accusé, dans son avis d'appel ou avis de demande d'autorisation d'appel, n'a pas demandé que le nouveau procès, s'il est ordonné, soit instruit devant une cour composée d'un juge et d'un jury, le nouveau procès doit, sans nouveau choix par l'accusé, s'instruire devant un juge ou magistrat, selon le cas, agissant en vertu de la Partie XVI, autre qu'un juge ou magistrat qui a jugé l'accusé en première instance, à moins que la cour d'appel n'ordonne que le nouveau procès ait lieu devant le juge ou magistrat qui a jugé l'accusé en première instance; et

c) si la cour d'appel ordonne que le nouveau procès soit instruit devant une cour composée d'un juge et d'un jury, il n'est nécessaire, dans aucune province du Canada, de présenter un acte d'accusation à un grand jury à l'égard de l'accusation sur laquelle le nouveau procès a été ordonné, mais il suffit que le nouveau procès soit commencé par un acte d'accusation écrit, énonçant l'infraction dont le prévenu est accusé et à l'égard de laquelle le nouveau procès a été ordonné."

Article 628. Retrancher cet article et y substituer ce qui suit:

Dédommagement pour perte de biens.

"628. (1) Une cour qui condamne un individu accusé d'un acte criminel peut, sur la demande d'une personne lésée, lors de l'imposition de la sentence, ordonner que l'accusé paie à ladite personne un montant comme réparation ou

dédommagement pour la perte de biens ou le dommage à des biens qu'a subi le requérant par suite de la perpétration de l'infraction dont l'accusé est déclaré coupable.

Exécution.

(2) Lorsqu'un montant dont le paiement est ordonné en vertu du paragraphe (1) n'est pas versé immédiatement, le requérant peut, en produisant l'ordonnance, faire enregistrer comme jugement, à la cour supérieure de la province où le procès a eu lieu, le montant dont le paiement est ordonné, et ce jugement peut être exécuté contre l'accusé de la même manière que s'il était un jugement rendu contre lui devant cette cour dans des procédures civiles.

Argent trouvé sur l'accusé.

(3) La totalité ou une partie d'un montant dont le paiement est ordonné sous le régime du paragraphe (1) peut être prise sur l'argent trouvé en la possession de l'accusé au moment de son arrestation, sauf lorsqu'il y a contestation quant à la propriété de cet argent ou au droit de possession y relatif, par des réclamants autres que l'accusé."

Article 629. Retrancher cet article et y substituer ce qui suit:

Dédommagement aux acquéreurs de bonne foi.

"629. (1) Lorsqu'un accusé est déclaré coupable d'un acte criminel et que des biens obtenus par suite de la perpétration de l'infraction ont été vendus à un acheteur de bonne foi, la cour peut, à la demande de l'acheteur après restitution des biens à leur propriétaire, ordonner à l'accusé de payer l'acheteur un montant n'excédant pas celui que l'acheteur a versé pour les biens.

Exécution.

(2) Lorsqu'un montant dont le paiement est ordonné en vertu du paragraphe (1) n'est pas versé immédiatement, le requérant peut, en produisant l'ordonnance, faire enregistrer comme jugement, à la cour supérieure de la province où le procès a eu lieu, le montant dont le paiement est ordonné, et ce jugement peut être exécuté contre l'accusé de la même manière que s'il était un jugement rendu contre lui devant cette cour dans des procédures civiles.

Argent trouvé sur l'accusé.

(3) La totalité ou une partie d'un montant dont le paiement est ordonné sous le régime du paragraphe (1) peut être prise sur l'argent trouvé en la possession de l'accusé au moment de son arrestation, sauf lorsqu'il y a contestation quant à la propriété de cet argent ou au droit de possession y relatif, par des réclamants autres que l'accusé."

Article 634, paragraphe (5). Retrancher le paragraphe (5) et y substituer ce qui suit:

Exception.

"(5) Pour l'application du paragraphe (2), le terme "pénitencier" ne comprend pas, avant une date à fixer par proclamation du gouverneur en conseil, le pénitencier mentionné à l'article 37 de la *Loi modifiant le droit statutaire (Terre-Neuve)*, chapitre 6 des Statuts de 1949, ou à l'article 82 de la *Loi sur les pénitenciers*, chapitre 206 des Statuts revisés du Canada (1952)."

Article 638, paragraphe (2). Retrancher la partie du paragraphe (2) qui précède immédiatement l'alinéa *a*) et y substituer ce qui suit:

"(2) Une cour qui sursoit au prononcé de la sentence peut prescrire comme conditions de l'engagement que"

Article 641. Retrancher le paragraphe (3) et y substituer ce qui suit:

Surveillance.

"(3) Une condamnation au fouet doit être exécutée sous la surveillance du médecin de la prison ou, si ce dernier est incapable d'être présent, sous la surveillance d'un médecin dûment qualifié que doit nommer le procureur général du Canada, si la sentence est exécutée dans une prison administrée par le gouvernement du Canada, ou, si la sentence est exécutée dans une prison administrée par le gouvernement d'une province, que doit nommer le procureur général de cette province.

Instrument à employer.

(4) L'instrument à employer dans l'exécution d'une condamnation au fouet doit être le fouet dit "chat à neuf queues", à moins que la condamnation ne spécifie quelque autre instrument.

Quand a lieu l'exécution de la condamnation.

(5) Une condamnation au fouet doit être exécutée à l'époque que fixe le gardien de la prison où l'exécution doit avoir lieu, mais, chaque fois que la chose est possible, une condamnation au fouet doit être exécutée au moins dix jours avant l'expiration de la durée de tout emprisonnement auquel la personne déclarée coupable a été condamnée."

Renuméroter le paragraphe (4) comme paragraphe (6).

Article 648. Ajouter ce qui suit, à titre de paragraphe (5), immédiatement après le paragraphe (4):

En l'absence d'un coroner à Terre-Neuve.

"(5) Lorsqu'une sentence de mort est exécutée dans un district, un comté ou un endroit dans la province de Terre-Neuve, où il n'y a pas de coroner, une enquête doit, aux fins du présent article, être tenue sans l'intervention d'un jury par un magistrat ayant juridiction dans le district, comté ou endroit, et, aux fins du présent paragraphe, les dispositions de l'article 649 et des paragraphes (1), (2) et (3) du présent article s'appliquent, *mutatis mutandis.*"

Article 690, paragraphe (1). Ajouter les mots "au fond," immédiatement après le mot "refusé", à la ligne 15 de la page 255.

Article 691. Ajouter ce qui suit, à titre de paragraphe (3):

Époque de l'audition de l'appel.

"(3) Nonobstant toute disposition de la Partie XVIII ou des règles de cour, l'appel d'un appelant qui a produit un avis d'appel doit être entendu dans les sept jours après la production de la preuve de la signification de l'avis d'appel à l'intimé et, quand un avis d'appel est produit alors que la cour d'appel n'est pas en session, une session spéciale de cette cour doit être convoquée en vue d'entendre l'appel."

Article 697. Ajouter ce qui suit, à titre de paragraphes (4) et (5), immédiatement après le paragraphe (3):

Renonciation à la juridiction.

"(4) Une cour des poursuites sommaires devant laquelle des procédures prévues par la présente Partie sont entamées peut, à tout moment avant le procès, renoncer à sa juridiction sur les procédures en faveur d'une autre cour des poursuites sommaires qui est compétente pour juger l'accusé en vertu de la présente Partie.

Idem.

(5) Une cour des poursuites sommaires qui se désiste en conformité du paragraphe (4) doit nommer la cour des poursuites sommaires en faveur de laquelle a lieu la renonciation, sauf lorsque, dans la province de Québec, la cour des poursuites sommaires qui renonce à la juridiction est un juge des sessions de la paix."

Annexe de la Partie XIV (Pages 278 à 280)

(1) Poste 20. Retrancher ce poste et y substituer ce qui suit:

"20. Allocation pour signifier une sommation ou assignation ou opérer une arrestation, par mille parcouru, aller et retour........................ 0.10

(Lorsqu'il n'est pas fait usage d'un moyen de transport public, on peut accorder des frais raisonnables de transport.)"

(2) Poste 21. Retrancher la ligne 12 de la page 279 et y substituer ce qui suit:

"dans chaque sens, par mille.................................. 0.10"

(3) Poste 22. Retrancher les lignes 19, 20 et 21, et y substituer ce qui suit:

"celle qu'a suivie l'agent de la paix pour opérer l'arrestation, dans chaque sens, par mille.. 0.10"

(4) Poste 23. Retrancher les lignes 22, 23 et 24 et y substituer ce qui suit:

"23: Pour conduire un prévenu en prison, sur renvoi à une autre audience ou aux fins de procès, dans chaque sens, par mille.................... 0.10"

(5) Poste 25. Retrancher ce poste et y substituer ce qui suit:
"25. Chaque jour de présence au procès........................ 4.00"

(6) Poste 26. Retrancher ce poste et y substituer ce qui suit:

"26. Allocation de déplacement pour assister au procès, dans chaque sens, par mille .... 0.10"

(7) Poste 28. Retrancher le montant "5.00" à la ligne 4 de la page 280 et y substituer le montant $10.00".

(8) Poste 29. Retrancher ce poste et y substituer ce qui suit:

"29. Allocation de déplacement pour assister au procès, dans chaque sens, par mille .... 0.10"

Article 745. Retrancher le paragraphe (2) de cet article.

Article 746. Retrancher cet article et y substituer ce qui suit:

Dispositions transitoires.

"746. (1) Lorsque des procédures pour une infraction au droit criminel ont été entamées avant l'entrée en vigueur de la présente loi, l'infraction doit, après l'entrée en vigueur de la présente loi, être traitée, instruite, jugée et décidée en conformité de la présente loi, et toute amende, confiscation ou peine à l'égard de cette infraction doit être infligée comme si la présente loi n'était pas entrée en vigueur, mais si, aux termes de cette loi, l'amende, la confiscation ou la peine concernant l'infraction est réduite ou mitigée par rapport à l'amende, à la confiscation ou à la peine qui aurait été applicable si la présente loi n'était pas entrée en vigueur, les dispositions de la présente loi relatives à l'amende, la confiscation et la peine s'appliquent.

Idem.

(2) Lorsque des procédures à l'égard d'une infraction au droit criminel sont entamées après l'entrée en vigueur de la présente loi, les dispositions suivantes s'appliquent, savoir:

a) l'infraction, à quelque moment, qu'elle ait été commise, doit être traitée, instruite, jugée et décidée en conformité de la présente loi;

b) si l'infraction a été commise avant l'entrée en vigueur de la présente loi, l'amende, la confiscation ou la peine à infliger sur déclaration de culpabilité pour cette infraction, doit être l'amende, la confiscation ou la peine dont l'imposition est autorisée ou prescrite par la présente loi ou par la loi qui aurait été applicable si la présente loi n'était pas entrée en vigueur, en prenant la moindre de ces amendes, confiscations ou peines; et

c) si l'infraction est commise après l'entrée en vigueur de la présente loi, l'amende, la confiscation ou la peine à infliger sur déclaration de culpabilité pour ladite infraction est celle dont l'imposition est autorisée ou prescrite par la présente loi."

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie des ordonnances du territoire du Yukon édictées par le conseil du Yukon au cours de 1953, conformément à l'article 29 du chapitre 215 des Statuts revisés du Canada, 1927.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de ceintures en cuir, *b*) de ceintures en toile, *c*) de ceintures en toile et cuir, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de bérets, *b*) de casquettes de tenue de campagne, *c*) de casquettes d'hiver à visière, *d*) de bérets de dames, *e*) de chapeaux de dames, *f*) de bonnets de cuisiniers, *g*) de casques antiéclats, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de manteaux de pluie pour hommes, *b*) de manteaux imperméables pour hommes, *c*) de manteaux pour hommes, *d*) de manteaux de pluie pour dames, *e*) de manteaux pour dames, *f*) de tuniques pour dames, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et, avec la permission de la Chambre, la deuxième lecture en est ordonnée à plus tard ce jour même:

Bill nº 364 (F-12 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Canadian Co-operative Credit Society Limited".—M. *Bater*.

M. Gregg propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage en vue de pourvoir au versement d'une prestation d'assurance-chômage aux personnes assurées qui, tout en étant autrement en chômage et admissibles à une prestation, deviennent incapables de travailler par suite de maladie ou de blessure.

Sur ce, M. Gregg, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AGRICULTURE

Crédits spéciaux

45	Projets importants d'irrigation et de conservation des eaux dans les provinces des Prairies	$ 7,893,420 00
46	Application de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies	450,000 00
47	Protection, asséchement et mise en valeur de terres en Colombie-Britannique aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	110,000 00
48	Protection et asséchement de terrains; défrichement et colonisation de nouveaux terrains aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	175,000 00
49	Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes	2,492,285 00
50	Rivière Assiniboine—Endiguement et cut-off	100,000 00
51	Frais d'administration, Loi de 1944 sur le soutien des prix agricoles	98,592 00
52	Frais d'ameublement d'une pièce au siège de la FAO à Rome, Italie	10,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Agriculture

539	Création d'une caisse automatiquement renouvelable, sous l'autorité de l'article 58 de la Loi sur l'administration financière, pour financer l'achat de matériel devant servir à l'aménagement, l'entretien et à l'exploitation d'entreprises placées sous la direction de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies; le montant à imputer sur ladite caisse ne devant jamais dépasser	200,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

AGRICULTURE

SERVICE DES SCIENCES

Administration—

635 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 224,000 00

Botanique et phytopathologie—

636 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 36,500 00

Biologie forestière—

637 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 72,500 00

SERVICE DES FERMES EXPÉRIMENTALES

Ferme expérimentale centrale, y compris les Divisions de recherches et de coordination pour le Service des fermes expérimentales—

638 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 96,000 00

Fermes expérimentales régionales, sous-stations et stations de démonstration—

639 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 66,000 00

SERVICE DE LA PRODUCTION

Pathologie animale—

640 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 47,600 00

Hygiène vétérinaire—

641 Indemnités versées aux propriétaires d'animaux ou de volailles qui, atteints de maladies visées par la Loi des épizooties, sont morts ou ont été abattus dans des circonstances non prévues par ladite loi et ses règlements, selon les montants mentionnés au détail des affectations; et aux propriétaires de bovins canadiens égarés au delà de la frontière internationale aux États-Unis et abattus par les fonctionnaires américains en conformité des dispositions de l'article 306 *a*) du Tarif des douanes des États-Unis de 1930, à l'époque où le Canada était tenu par le gouvernement américain pour un pays où régnait la fièvre aphteuse, chaque réclamation devant être approuvée par le Gouverneur en conseil 14,031 00

642	Paiements au titre d'accords à conclure, avec l'approbation du Gouverneur en conseil, avec les foires et expositions mentionnées au détail des affectations, ces paiements devant être imputés sur le crédit 28 du Budget principal de 1953-1954	1 00
	Service des marchés	
643	Subventions et allocations aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi des installations frigorifiques, selon les montants mentionnés au détail des affectations—Crédit supplémentaire	170,206 00
	Crédits spéciaux	
644	Protection, assèchement et mise en valeur de terres en Colombie-Britannique aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire	36,000 00
645	Protection et assèchement de terrains; défrichement et colonisation de nouvelles terres aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire	450,000 00
	PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES	
	Agriculture	
762	Création d'une caisse automatiquement renouvelable, sous l'autorité de l'article 58 de la Loi sur l'administration financière, pour financer la production de variétés de graines de semences nouvelles et améliorées, y compris les dépenses d'administration; ainsi que pour l'achat d'animaux de ferme pour fins d'expérimentation. Le montant à imputer sur ladite caisse ne doit jamais dépasser $620,000 dont $250,000 sont déjà prévus par le crédit 556 de la Loi des subsides nº 4, 1952..	370,000 00

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité.

Cinq heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Conformément à l'ordre spécial adopté ce jour même, il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 364 (F-12 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Canadian Co-operative Credit Society Limited";

M. Studer, pour M. Bater, appuyé par M. Larson, propose,—Que ledit bill soit lu maintenant une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

Du consentement unanime, sur motion de M. Cleaver, appuyé par M. McCulloch, il est ordonné,—Que soit suspendue l'application de l'article 105 du Règlement concernant l'affichage des bills privés, relativement au Bill nº 364 (F-12 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Canadian Co-operative Credit Society Limited", qui a été lu une deuxième fois ce jour même.

(Bills publics)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 112, Loi modifiant le Code criminel (Haines de race, de religion ou de classe), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 188, Loi assurant aux femmes une égailté de salaire pour un travail de valeur égale, est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 362, Loi modifiant la Loi des grains du Canada (Droit, pour le producteur, de vendre ou d'emmagasiner du grain susceptible de classement par échantillon), est appelé et réservé.

Ayant disposé de l'ordre relatif aux bills privés et publics;

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Motions.*

M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1953/2/571, approuvé le 17 avril 1953: autorisant le ministre de l'Agriculture à conclure un accord avec la province du Manitoba relativement à l'asséchement et la colonisation du district de Pasquia dans la région du delta de la rivière Saskatchewan, ainsi que copie dudit accord.

Le comité des subsides reprend sa séance.

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Affaires de routine.*

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le neuvième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié le Bill nº 364 (F-12 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Canadian Co-operative Credit Society Limited", et a convenu d'en faire rapport sans amendement.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le septième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans modification, savoir:

Bill nº 317 (Y-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Elizabeth Purves Jones".

Bill nº 318 (Z-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Euretta Adams Mattinson".

Bill nº 319 (A-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Norma Epps Stewart".

Bill nº 320 (B-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Alexandre Hyppolit McLish".

Bill nº 321 (D-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Taschereau Pierre Charles Joseph Rodier".

Bill nº 322 (E-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Berniece Gertrude Doran".

Bill nº 323 (F-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mildred Fine Crelinsten".

Bill nº 324 (G-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerard Richer".

Bill nº 325 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas John Rivet".

Bill nº 326 (I-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorina Perelroizen Wallerstein, autrement connue sous le nom de Dorina Perlraizen Wallerstein".

Bill nº 327 (J-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabriele Laure Josephine Girard Steinbach".

Bill nº 328 (K-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reine Cesarine Berthe Leborgne Deyglun".

Bill nº 342 (L-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hanus Braun, autrement connu sous le nom de John Browne".

Bill nº 343 (M-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Loisette Robinson Darby".

Bill nº 344 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearle Elizabeth McLeod Martin".

Bill nº 345 (O-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Klamka Migicovsky".

Bill nº 346 (P-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Margaret Searle Pfeffer".

Bill nº 347 (Q-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Roger Holder".

Bill nº 348 (R-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Willie Brais".

Bill nº 349 (S-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Ola Taylor McLellan".

Bill nº 350 (T-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Smolar Brown".

Bill nº 351 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerita Downie Couture".

Bill nº 352 (V-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Howard Douglas Wardle".

Bill nº 353 (W-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Brownstien Lazarus".

Bill nº 354 (X-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Bowman LeFloch".

Bill nº 355 (Y-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Stewart Hannah".

Bill nº 356 (Z-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Speevak".

Bill nº 357 (A-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Rabinovitch Abrams".

Bill nº 358 (B-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Roland Veilleux".

Bill nº 359 (C-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Gordon Wilson LaForest".

Bill nº 361 (E-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Hannah Earle".

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1952.

N° 99

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 4 MAI 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Brown (Essex-Ouest), du comité spécial institué aux fins d'étudier le Bill n° 93 (O du Sénat), intitulé: "Loi concernant le droit criminel", présente le troisième et dernier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

En conformité des instructions qu'il a reçues de la Chambre le vingt-troisième jour de janvier 1953, aux termes desquelles le bill n° 93 ("O" du Sénat) intitulé: Loi concernant le droit criminel, lui était déféré, le comité s'est maintenant acquitté de ses fonctions à cet égard en faisant rapport, dans son deuxième rapport du 1er jour de mai, dudit bill avec de multiples amendements.

Cependant, aux termes de ses instructions primitives émises le vingt-trois janvier, la Chambre constituait ledit comité pour étudier, outre ledit bill, toutes les questions s'y rapportant.

Le comité, à compter du 4 février, a tenu trente-sept séances. En outre, un sous-comité auquel a été assigné, entre autres sujets, les questions de procédure et la tâche de résumer le grand nombre d'observations formulées au comité a tenu une douzaine de séances. Dans tous les cas sans exception, le comité principal a approuvé les recommandations et les rapports du sous-comité.

Au cours de ses longues délibérations, le comité, en plus des mémoires écrits, a entendu les témoignages présentés de vive voix par les députations qui ont comparu au nom des organismes nationaux suivants, savoir:

Le Congrès canadien du travail.

Le Congrès des métiers et du travail.

Le Congrès canadien de la juiverie.

L'Association de publicité Premium d'Amérique, Inc.

La Ligue en faveur des droits démocratiques.

Le syndicat des ouvriers électriciens, machinistes et techniciens de la radio d'Amérique.

Le Congrès canadien des femmes.

L'Association en faveur des libertés civiles.

Le Conseil canadien du bien-être social.

L'Association canadienne de l'hygiène mentale.

L'Union internationale des mineurs, et des ouvriers d'usine et de fonderie (Section canadienne).

L'Association canadienne des restaurateurs.

On a aussi étudié très à fond les mémoires et résolutions adressées au comité par les organismes suivants:

La Confédération des travailleurs catholiques du Canada.

L'Union canadienne des menuisiers.

L'Union des libertés civiles (Montréal).

L'Union internationale des ouvriers de la fourrure et du cuir.

La Fédération nationale des jeunes ouvriers.

Le Conseil national des femmes.

Le Mouvement des étudiants chrétiens (Carleton College, Ottawa).

Le Conseil ouvrier de Saskatoon et de la région.

La Fraternité internationale des chaudronniers et des constructeurs de navires cuirassés et des aides d'Amérique, filiale locale n° 297, Stratford (Ont.).

L'Association internationale des machinistes (diverses succursales).

L'Union internationale des ouvriers de l'automobile, de l'aéronautique et des instruments aratoires d'Amérique (U.A.W.-C.I.C.) succursale n° 195, Windsor (Ont.).

Les ouvriers unis des salaisons d'Amérique (C.I.O.-C.C.L.), succursale n° 234, Prince-Albert (Sask.).

L'Association du Barreau du Manitoba.

Le Conseil national féminin, Ottawa.

L'Association des maires des villes et des présidents des conseils municipaux du comté de Simcoe.

La Fédération des associations d'avocats d'Ontario.

Le procureur-général adjoint de la Colombie-Britannique.

Le Comité des libertés civiles du Barreau canadien.

Le Comité de service des amis canadiens de la Société religieuse des amis, (Quakers).

L'Union Nationale des spiritualistes du Canada.

La Fédération canadienne des détaillants, (Toronto).

L'Union des commis de la société de la Couronne, succursale n° 224, Prince-Albert (Sask.).

Le Club Unité de Lakehead (N.F.L.Y.), Port-Arthur (Ont.).

L'Union des menuisiers de Prince-Albert.

L'Union n° 91 des typographes de Toronto.

L'Association unie des compagnons et apprentis plombiers et fumistes, succursale n° 576.

L'Union des employés de l'Université de Saskatchewan, Saskatoon.

Le Comité de la procédure criminelle, Association du Barreau canadien.

Le Conseil exécutif de la Chambre de commerce du Canada.

U.A.W.-C.I.O., succursale nº 200, Windsor (Ont.).

Les Ouvriers unis des mines d'Amérique, succursale Brillant nº 216, région nº 18, Newcastle (Alb.).

Le Barreau de la province de Québec.

Le All-Slavic Alliance, Windsor (Ont.).

Le All-Slavic Committee, Vancouver (C.-B.).

L'Association des ukrainiens unis du Canada, Ottawa (Ont.).

L'Union pour les droits civils (Affiliée à la L.D.R. Toronto, (Ont.)).

Le Congrès des femmes canadiennes, chapitre de la tête des lacs, Fort-William (Ont.).

La Fédération des Canadiens d'origine russe, Windsor (Ont.).

L'Organisation finlandaise, Vancouver (C.-B.).

L'Organisation finlandaise, succursale nº 2, Port-Arthur (Ont.).

La Coopérative de Fort-William (Ont.).

F.U.A., succursale nº 311 Nestow (Alb.).

Les Pompiers de la région métropolitaine de Victoria, succursale nº 730, I.A.F.F., Victoria (C.-B.).

L'Union internationale des ouvriers de la fourrure et du cuir, comité paritaire de Winnipeg, Winnipeg (Man.).

L'Union internationale des ouvriers des mines, des usines et des fonderies, succursale nº 834, Edmonton (Alb.).

Le Parti ouvrier-progressiste, comité provincial du Québec, Montréal (P.Q.).

Le parti ouvrier-progressiste, Michel (C.-B.).

Le parti ouvrier-progressiste, Fort-William (Ont.).

L'Union des droits démocratiques, East-Coulée (Alb.).

L'Union des droits civils de la tête des lacs, Port-Arthur (Ont.).

La ligue des droits démocratiques, chapitre de Winnipeg, Winnipeg (Man.).

Unions des ouvriers de l'automobile, succursale nº 252, Toronto (Ont.).

L'Union des ouvriers de l'industrie de la radio et des machines électriques d'Amérique, St. Catharines (Ont.).

L'Union ouvrière des pêcheurs unis, dames patronesses, Fort-Langley (C.-B.).

La Conférence canadienne des ukrainiens de la région de Montréal, succursale nº 796, Union internationale des ingénieurs, Toronto (Ont.).

Le Comité slave de Montréal (P.Q.).

La Fédération nationale des ouvriers de la chaussure et du cuir du Canada, Inc., Québec (P.Q.).

Les peintres, décorateurs et tapissiers d'Amérique, succursale nº 138 Vancouver (C.-B.).

Le Conseil du travail de Regina, Regina (Sask.).

Le Mouvement des étudiants chrétiens, Université de Saskatchewan, Saskatoon (Sask.).

Le Comité de l'union des droits des ouvriers, Montréal, (P.Q.).

U.A.W., C.I.O., C.C.L. succursale nº 399, New-Toronto (Ont.).

Les Femmes ukrainiennes du Canada, (aucune adresse).

Les ouvriers unis de l'automobile et des instruments aratoires, succursale nº 641, Ottawa (Ont.)

Le parti ouvrier-progressiste, siège social national.

Le procureur général de la province d'Ontario.

Le syndicat des ouvriers électriciens, machinistes et techniciens de la radio d'Amérique, succursale n° 535, et Employés de Yale and Towne, St. Catharines (Ont.).

Le syndicat des fonctionnaires municipaux de Vancouver, Vancouver (C.-B.).

Le conseil des métiers et du travail de Victoria et du district, Victoria (C.-B.).

Weston-Mt. Dennis Trade Union Unity Committee, Toronto (Ont.).

L'Association bénévole des ouvriers, Saskatoon (Sask.).

L'Association bénévole des ouvriers, Victoria (C.-B.).

La coopérative des ouvriers du Nouvel-Ontario, Limitée, Timmins (Ont.).

La Fraternité canadienne des employés de chemin de fer et autres ouvriers préposés au transport, Division Mont-Royal n° 39, Montréal (Québec).

Le Congrès des Femmes canadiennes, chapitre de Saskatoon, Saskatoon (Sask.).

Le Congrès des Femmes canadiennes (chapitre de Nanaïmo).

Réunion d'agriculteurs tenue à Jackpine, (Ont.).

Réunion tenue à l'Ukrainian Labour Temple, Transcona (Man.).

Le syndicat local de Nordegg n° 7298, district 18, Syndicat des mineurs d'Amérique, Nordegg (Alberta).

Les Peintres-décorateurs d'Amérique, syndicat local n° 138 de la Fédération américaine du travail, Vancouver (C.-B.).

Le syndicat des ouvriers électriciens, machinistes et techniciens de la radio d'Amérique, succursale n° 523, Welland (Ont.).

En outre, le comité a été saisi d'un nombre incalculable de lettres et de cartes adressées par des particuliers.

Le comité est reconnaissant de l'aide précieuse qu'il a constamment reçue des hauts fonctionnaires du ministère de la Justice, soit: MM. A. A. Moffat, c.r., et A. J. MacLeod, conseiller senior, qui ont régulièrement assisté aux réunions; M. J. C. Martin, c.r., ex-conseil de la Commission royale de la révision du Code criminel; Dr Louis-Philippe Gendreau, sous-commissaire des pénitenciers, chef des services psychiatriques et médicaux des pénitencers; Miss R. Vogel, secrétaire particulière du ministre de la Justice, et le personnel de la division des comités.

L'étude article par article du bill n° 93 constituait en elle-même une tâche gigantesque, car dès qu'on abordait un article du bill, auquel on s'était opposé ou à l'égard duquel on avait formulé des observations, le comité était saisi de ces objections et observations pour qu'il les étudiât.

A divers moments au cours de son enquête, les questions suivantes afférentes au droit criminel ont été portées à l'attention du comité:

a) Défense des déments.
b) La peine capitale.
c) Les punitions corporelles.
d) Les loteries.

Bien que ces questions rentrent dans le cadre de son mandat, le comité est d'avis qu'elles revêtent une telle importance qu'on ne saurait et ne devrait les examiner simplement à titre de corollaire de la codification ou de la révision du Code criminel actuel que comporte le bill n° 93.

Sur la foi des documents et autres matériaux qui lui ont été soumis, le comité n'était pas disposé à recommander de changement dans la loi actuelle en ce qui concerne la défense des déments, les loteries et l'imposition du fouet et de la peine capitale, mais il a abouti à la conclusion unanime,—et il fait une recommandation à cet égard,—que le gouverneur général en conseil devrait étudier l'opportunité de nommer une commission royale, ou de soumettre au Parlement une proposition tendant à instituer un comité parlementaire mixte du Sénat et de la Chambre des communes; ladite commission royale ou ledit comité parlementaire mixte serait chargé d'approfondir la substance des dispositions précitées de la loi et les principes dont elles s'inspirent et d'en faire rapport; il proposerait, s'il y a lieu, de modifier l'une ou l'autre de ces dispositions et, dans le cas de l'affirmative, recommanderait la nature des modifications à y apporter.

Le texte des témoignages et des délibérations à cet égard est déposé avec les présentes.

(Au sujet des procès-verbaux, témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 15 des Journaux.)

M. Fournier (Hull), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 avril 1953,—État indiquant:—1. Le ministère des Travaux publics a-t-il confié au ministère des Transports l'administration de certains quais situés à Terre-Neuve?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le nombre de ces quais et où sont-ils situés?

3. Se propose-t-on de confier au ministère des Transports l'administration d'autres quais situés à Terre-Neuve?

4. Dans le cas de l'affirmative, quel en est le nombre et où sont-ils actuellement situés?

5. Se propose-t-on de confier au ministère des Transports l'administration du quai situé à Portugal-Cove?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 mars 1953,—État indiquant:—1. Depuis le 1er janvier 1948, combien de contrats de construction ou de réparations a-t-on confiés à la *Lunam Construction Company*, de Saskatchewan, ou à la *Lunam Construction Company Limited*, dans tous les ministères du Gouvernement autres que celui des Travaux publics?

2. Quels étaient les prix stipulés dans chacun de ces contrats et quelle somme a-t-on versée en acompte à l'égard de chacun de ces contrats à ladite société?

3. Ladite société a-t-elle mis fin aux travaux d'une ou de plus d'une desdites entreprises avant leur parachèvement et, dans le cas de l'affirmative, à l'égard de quelles entreprises?

4. Quel a été le coût de parachèvement des entreprises que ladite société n'a pas achevées?

5. Cette société a-t-elle omis de payer pour certains matériaux ou services?

6. Dans le cas de l'affirmative, quelle somme globale représentent ces matériaux ou services au sujet desquels tout ministère possède quelque avis ou renseignement?

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 11 mars 1953:—Copie de tous télégramme et correspondance échangés depuis le 1er janvier 1951, entre tout ministère du Gouvernement et la *Lunam*

Construction Company Limited, de Regina (Saskatchewan), relativement à la non exécution de certains contrats passés par ladite société et, en particulier, concernant des rapports périodiques soumis par la compagnie sur des travaux exécutés dans les diverses entreprises de construction de ladite société, ainsi que tout état faisant partie des archives et contenant des renseignements relatifs au passif de ladite société.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 avril 1953:—Copie des rapports sur l'état d'avancement des travaux, signés par les architectes du ministère fédéral des Travaux publics en Saskatchewan, relativement aux contrats confiés à la *Lunam Construction Company*, de Regina.

M. Fournier présente aussi à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Travaux publics pour l'année terminée le 31 mars 1952.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 avril 1953,—État indiquant:—1. Au cours des deux années écoulées, le Gouvernement ou le National-Canadien a-t-il vendu quelque propriété à Sarnia ou à Point-Edward, Ontario?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) à qui a-t-il vendu cette propriété, *b*) quel en a été le prix d'achat?

3. A-t-on vendu cette propriété à la suite d'un appel de soumissions?

4. Sinon, de quelle façon l'a-t-on vendue?

M. Knowles, appuyé par M. Wright, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 365, Loi modifiant la Loi sur les règlements, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Diefenbaker*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes les soumissions présentées en concurrence avec la soumission de la *Lunam Construction Company Limited*, relativement à toutes les entreprises en Saskatchewan où, depuis le 1er juin 1949 jusqu'à ce jour, ladite société a été adjudicataire.

Par M. *Diefenbaker*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous rapports sur l'état d'avancement des travaux relativement à la construction d'une école indienne, dans la réserve Piapot, en Saskatchewan, qui a permis d'effectuer des paiements à la *Lunam Construction Company Limited*.

Par M. *Herridge*—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés, depuis le 1er septembre 1952, entre tout membre du gouvernement fédéral et tout membre du gouvernement de la province de la Colombie-Britannique relativement à la participation fédérale à la construction du tronçon de la route trans-canadienne située dans la province de la Colombie-Britannique.

A l'appel de l'ordre portant la prise en considération des amendements apportés par le Sénat au Bill n° 228, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu;

M. Abbott propose,—Que lesdits amendements soient maintenant lus une deuxième fois et agréés.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Lesdits amendements, en conséquence, sont lus une deuxième fois et agréés.

A l'appel de l'ordre portant la prise en considération des amendements apportés par le Sénat au Bill n° 338, Loi concernant les associations coopératives de crédit;

M. Abbott propose,—Que lesdits amendements soient maintenant lus une deuxième fois et agréés.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Lesdits amendements, en conséquence, sont lus une deuxième fois et agréés.

Le Bill n° 340, Loi modifiant la Loi canadienne sur la radiodiffusion (1936), est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 341, Loi portant exécution d'une Convention entre le Canada et les États-Unis pour la conservation des pêcheries de flétan, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 316 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant les marques de commerce et la concurrence déloyale", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage en vue de pourvoir au versement d'une prestation d'assurance-chômage aux personnes assurées qui, tout en étant autrement en chômage et admissibles à une prestation, deviennent incapables de travailler par suite de maladie ou de blessure.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Gregg présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 366, Loi modifiant la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° 100, Loi ayant pour objet d'empêcher toute distinction injuste en matière d'emploi et d'affiliation syndicale pour raison de race, d'origine nationale, de couleur ou de religion, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (Hull) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Diefenbaker, propose,—Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et remplacés par les suivants:

> "attendu que les ressources naturelles du Canada constituent un patrimoine qu'il convient d'exploiter et de conserver en vue d'assurer la plus grande mesure possible d'avantage et de sécurité à tous les Canadiens, la Chambre est d'avis qu'il y a lieu de songer immédiatement à établir sous un régime d'entreprise libre et en collaboration et association étroites avec les provinces un programme d'ordre national visant à:
>
> *a*) mettre en valeur et en exploitation toutes les ressources naturelles du pays dans l'intérêt de la population de toutes les régions du Canada;
>
> *b*) protéger et conserver nos ressources forestières, minières et autres contre l'exploitation outrancière ou l'épuisement;
>
> *c*) accroître l'utilisation de nos ressources aux fins de production industrielle au Canada, multipliant ainsi les occasions d'emploi, de progrès et de sécurité pour tous les Canadiens."

Et comme il s'élève un débat;

M. Herridge, appuyé par M. Gillis, propose en sous-amendement,—Que l'amendement soit modifié par la suppression des mots "sous un régime d'entreprise libre et".

Et après discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Blackmore,
Bryce,
Fair,
Gillis,
Hansell,
Herridge,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Low,
MacInnis,
Quelch,
Thatcher,
Thomas,
Wright—17.

NON:

Messieurs

Adamson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Aylesworth,
Balcer,
Balcom,
Bater,
Benidickson,
Blair,
Boisvert,
Boivin,
Bourget,
Bourque,
Brisson,
Brooks,
Brown (Essex-Ouest),
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Campney,
Carter,
Casselman,
Catherwood,
Cauchon,
Churchill,
Clark,
Claxton,
Cleaver,

Conacher,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Verdun-La Salle),
Crestohl,
Croll,
Cruickshank,
Decore,
Deslières,
Dickey,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drew,
Dumas,
Dupuis,
Fairclough (Mme),
Fleming,
Fournir (Hull),
Fulford,
Fulton,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Portneuf),
George,
Gibson,
Gour (Russell),
Green,
Gregg,
Harkness,
Harris,
Harrison,
Helme,
Hodgson,
Hosking,
Huffman,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
Macdonnell (Greenwood),
MacDougall,
MacLean (Queens),
MacNaught,
McCulloch,
McCusker,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McGregor,
McIvor,
McLure,
McMillan,
McWilliam,
Major,
Monette,
Montgomery,
Murray (Cariboo),
Murray (Oxford),
Mutch,
Pearkes,
Prudfoot,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Ottawa-Est),
Robertson,
Robichaud,
Ross (Hamilton-Est),
Rousseau,
St-Laurent,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Spence,
Stanfield,
Starr,
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Tremblay,
Tustin,
Valois,
Ward,
Weir,
Welbourn,
Whiteside,
Winkler,
Winters,
Wood—118.

Et comme le débat reprend sur la proposition d'amendement à la motion principale, ledit débat est ajourné sur motion de M. Diefenbaker.

Comme il est passé 10 heures du soir, exactement 10 heures et 10 minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

N° 100

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 5 MAI 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat aux fins d'informer celle-ci que Leurs Honneurs ont agréé, sans modification, les amendements apportés par la Chambre des communes au Bill n° 316 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant les marques de commerce et la concurrence déloyale".

M. Macdonald (Edmonton-Est), appuyé par M. Croll, propose,—Que le deuxième rapport du comité permanent des relations industrielles, présenté le mardi 28 avril 1953, soit maintenant agréé.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1953,—État indiquant:—1. Quelle somme globale a-t-on dépensée jusqu'à ce jour pour la base d'opération des avions à réaction et la base d'instruction du Corps d'aviation royal canadien, à Chatham (Nouveau-Brunswick), ou en ce qui s'y rapporte de quelque façon?

2. Quelles sommes annuelles a-t-on dépensées pour ladite base d'instruction, ou en ce qui s'y rapporte de quelque façon, au cours de chaque année, à compter de l'année de son établissement jusqu'à 1951 inclusivement?

3. Quelle somme a-t-on dépensée pour ladite base d'instruction, ou en ce qui s'y rapporte de quelque façon, en 1952 jusqu'à ce jour?

4. A-t-on adjugé des contrats à des particuliers ou à des sociétés, pour ladite base d'instruction, ou en ce qui s'y rapporte de quelque façon, au cours de l'année 1952?

5. Dans le cas de l'affirmative, *a*) à quelles fins a-t-on adjugé ces contrats, *b*) quels en ont été les adjudicataires, *c*) quel était le montant de chaque contrat?

6. A-t-on demandé des soumissions pour l'un ou l'autre de ces contrats?

7. Dans le cas de l'affirmative, quels particuliers ou quelles sociétés ont fait des soumissions et quel était le montant de chaque soumission?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 mars 1953,—État indiquant:—1. Quels sont les détails relatifs aux item suivants, mentionnés à la page 17 du rapport de 1951-1952, de la Corporation de disposition des biens de la Couronne: *a*) 41,532 paires de souliers de toile, *b*) 36,399 paires de souliers de toile, vendues à la *Eastern Textile Products Limited*, de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), pour la somme de (i) $33,225 et (ii) $29,119.20, à titre de biens excédentaires de la Couronne?

2. Où étaient entreposés ces souliers au moment de la vente?

3. En quelle année et à l'intention de quelles divisions des forces armées avait-on primitivement acheté ces souliers de toile?

4. Quel avait été le coût initial de ces souliers de toile?

5. Qui a autorisé la vente de ces souliers de toile comme biens excédentaires de la Couronne?

6. Avait-on demandé des soumissions pour l'achat de ces souliers de toile?

7. Dans le cas de l'affirmative, *a*) où et quand avait-on annoncé ou affiché les avis de soumission, *b*) quels sont les noms et adresses de chaque soumissionnaire et quel est le montant de chaque soumission?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 avril 1953,—État indiquant:—1. Est-ce la ligne de conduite du gouvernement fédéral de centraliser les achats d'appareils et d'outillage photographiques destinés aux services armés ou d'en confier l'achat à chaque service particulier?

2. Demande-t-on des soumissions pour ces achats?

3. En 1951, de quelles sociétés a-t-on acheté des appareils et de l'outillage photographiques destinés au ministère de la Défense nationale et, au cours de ladite année, quel a été, à l'égard de chacune de ces sociétés, le montant de ces achats?

M. Fournier (Hull), membre du conseil privé de la reine, pour M. Garson, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 13 avril 1953:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés, depuis le 20 novembre 1952 jusqu'à ce jour, entre le ministre de la Justice et la ville de Gimli (Manitoba), concernant les versements de secours aux personnes à la charge de membres du personnel militaire.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de tapis, *b*) de dessous de tapis, *c*) de carpettes, *d*) des thibaude en ozite, *e*) d'essuie-pieds, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—En indiquant le coût, les quantités, les sortes et le vendeur, quel a été le total des achats de rasoirs, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—En indiquant le coût, les quantités, les sortes et le vendeur, quel a été le total des achats de blaireaux, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—En indiquant le coût, les quantités et le vendeur, quel a été le total des achats de lavettes, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

M. Lesage, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur les opérations découlant de la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, pour l'année terminée le 31 décembre 1952. Statuts du Canada, 1944-1945, chapitre 41, article treize.

Et aussi,—Rapport sur les opérations découlant de la Loi de 1945 sur les accords de Bretton Woods, pour l'année terminée le 31 mars 1953. Statuts du Canada, 1945, chapitre 11, article sept.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Fournier (Hull): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et sur la motion proposée à titre d'amendement par M. Drew, appuyé par M. Diefenbaker: Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et remplacés par les suivants:

> "attendu que les ressources naturelles du Canada constituent un patrimoine qu'il convient d'exploiter et de conserver en vue d'assurer la plus grande mesure possible d'avantage et de sécurité à tous les Canadiens, la Chambre est d'avis qu'il y a lieu de songer immédiatement à établir sous un régime d'entreprise libre et en collaboration et association étroites avec les provinces un programme d'ordre national visant à:
> *a*) mettre en valeur et en exploitation toutes les ressources naturelles du pays dans l'intérêt de la population de toutes les régions du Canada;
> *b*) protéger et conserver nos ressources forestières, minières et autres contre l'exploitation outrancière ou l'épuisement;
> *c*) accroître l'utilisation de nos ressources aux fins de production industrielle au Canada, multipliant ainsi les occasions d'emploi, de progrès et de sécurité pour tous les Canadiens."

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Aylesworth,
Balcer,
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Churchill,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Fair,
Fairclough (Mme),
Ferguson,
Fleming,
Fulton,
Graydon,
Green,
Hansell,
Harkness,
Hees,

Higgins, Hodgson, Johnston, Low, Macdonnell (Greenwood), MacLean (Queens), McGregor, McLure, Meeker, Montgomery, Nickle, Pearkes, Quelch, Robichaud, Shaw, Starr, Thomas, Tustin, White (Hastings-Peterborough), Wylie—43.

NON:

Messieurs

Applewhaite, Argue, Ashbourne, Balcom, Bater, Beaudoin, Benidickson, Bennett, Bertrand, Blanchette, Boisvert, Boivin, Boucher, Bourget, Bourque, Bradette, Bradley, Brisson, Brown (Essex-Ouest), Bryce, Cardin, Cauchon, Chevrier, Clark, Claxton, Cleaver, Coldwell, Conacher, Corry, Côté (Matapédia-Matane), Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), Côté (Verdun-La Salle), Crestohl, Croll, Cruickshank, Darroch, Dechêne, Decore, Deslières, Dickey, Dumas, Dupuis, Eudes, Fournier (Hull), Garland, Garson, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Portneuf), Gauthier (Sudbury), George, Gibson, Gillis, Gingras, Goode, Harris, Harrison, Healy, Hellyer, Helme, Herridge, Hosking, Howe, Huffman, Hunter, James, Jones, Jutras, Kickham, Kirk (Antigonish-Guysborough), Kirk (Digby-Yarmouth), Knight, Knowles, Lafontaine, Langlois (Berthier-Maskinongé), Langlois (Gaspé), Lapointe, Larson, Leduc, Lefrançois, Lesage, Little, Macdonald (Edmonton-Est), MacDougall, MacInnis, MacNaught, Macnaughton, McCann, McCulloch, McCusker, McIlraith, McIvor, McLean (Huron-Perth), McMillan, McWilliam, Maltais, Martin, Monette, Murray (Cariboo), Murray (Oxford), Mutch, Nixon, Noseworthy, Parent, Pearson, Picard, Pinard, Power, Proudfoot, Prudham, Ratelle, Richard (Ottawa-Est), Robertson, Robinson, Ross (Hamilton-Est), Rousseau, Schneider, Sinnott, Stewart (Winnipeg-Nord), Stick, Stuart (Charlotte), Studer, Tremblay, Valois, Viau, Ward, Warren, Weaver, Weir, Welbourn, Whitman, Winters, Wood, Wright—133.

Et après plus ample discussion, la motion principale, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité;

5 heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. Bater propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (conformément aux dispositions de l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, les bills de divorce sur division, et adoptés:—

Bill nº 364 (F-12 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Canadian Co-operative Credit Society Limited".

Bill nº 317 (Y-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Elizabeth Purves Jones".

Bill nº 318 (Z-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Euretta Adams Mattinson".

Bill nº 319 (A-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Norma Epps Stewart".

Bill nº 320 (B-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Alexandre Hyppolit McLish".

Bill nº 321 (D-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Taschereau Pierre Charles Joseph Rodier".

Bill nº 322 (E-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Berniece Gertrude Doran".

Bill nº 323 (F-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mildred Fine Crelinsten".

Bill nº 324 (G-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gerard Richer".

Bill nº 325 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas John Rivet".

Bill nº 326 (I-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorina Perelroizen Wallerstein, autrement connue sous le nom de Dorina Perlraizen Wallerstein".

Bill nº 327 (J-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabriele Laure Josephine Girard Steinbach".

Bill nº 328 (K-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reine Cesarine Berthe Leborgne Deyglun".

Bill nº 342 (L-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hanus Braun, autrement connu sous le nom de John Browne".

Bill nº 343 (M-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Loisette Robinson Darby".

Bill nº 344 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearle Elizabeth McLeod Martin".

Bill nº 345 (O-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Klamka Migicovsky".

Bill nº 346 (P-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Margaret Searle Pfeffer".

Bill nº 347 (Q-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Roger Holder".

Bill nº 348 (R-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Willie Brais".

Bill nº 349 (S-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Ola Taylor McLellan".

Bill nº 350 (T-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Smolar Brown".

Bill nº 351 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerita Downie Couture".

Bill nº 352 (V-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Howard Douglas Wardle".

Bill nº 353 (W-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Brownstien Lazarus".

Bill nº 354 (X-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Bowman LeFloch".

Bill nº 355 (Y-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Stewart Hannah".

Bill nº 356 (Z-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Speevak".

Bill nº 357 (A-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Rabinovitch Abrams".

Bill nº 358 (B-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Roland Veilleux".

Bill nº 359 (C-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Gordon Wilson LaForest".

Bill nº 361 (E-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Hannah Earle".

Sur motion de M. Croll, il est ordonné,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages, etc., recueillis devant le comité des divorces du Sénat, auquel avaient été renvoyées les pétitions ayant servi de fondement aux bills de divorce ci-dessus mentionnés.

(Bills publics)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 112, Loi modifiant le Code criminel (Haines de race, de religion ou de classe), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 188, Loi assurant aux femmes une égalité de salaire pour un travail de valeur égale, est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 362, Loi modifiant la Loi des grains du Canada (Droit, pour le producteur, de vendre ou d'emmagasiner du grain susceptible de classement par échantillon), est appelé et réservé.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 365, Loi modifiant la Loi sur les règlements;

M. Knowles, appuyé par M. Coldwell, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme il s'élève un débat;

M. Fournier (Hull) formule l'objection que les députés n'ont pas reçu d'exemplaires du bill et que l'on ne devrait pas poursuivre le débat.

M. l'Orateur déclare que l'objection est bien fondée.

Ledit débat est ajourné sur motion de M. Knowles.

Ayant disposé de l'ordre relatif aux bills privés et publics;

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Affaires de routine.*

M. Croll, du comité spécial des dépenses aux fins de la défense, présente le second et dernier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Le comité a été constitué par la résolution suivante que la Chambre a adoptée le 22 janvier 1953:

> La Chambre décide qu'un comité soit institué en vue de poursuivre l'étude de toutes dépenses de deniers publics aux fins de la défense nationale et tous engagements de dépenses auxdites fins depuis le 31 mars 1950, en accordant d'abord la priorité, au cours de son examen, aux dépenses et aux engagements qui ont trait aux services des travaux de l'armée canadienne et dont il est question dans le rapport de M. G. S. Currie, comptable agréé, qui a été déposé à la Chambre le 15 décembre 1952, et de faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues à ce sujet et indiquant, notamment, quelles économies compatibles avec l'exécution de la politique décidée par le Gouvernement peuvent, s'il y a lieu, y être faites; que le comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers et à interroger des témoins; et que, par dérogation à l'article 65 du Règlement, le comité se compose de vingt-six membres, que la Chambre désignera à une date ultérieure.

Le comité s'est réuni pour la première fois le 27 janvier 1953 et vingt-six fois par la suite, jusqu'au 28 avril 1953, pour recueillir des témoignages.

Le comité a interrogé de nombreux témoins, nommément, le brigadier W. J. Lawson, juge-avocat général; M. E. B. Armstrong, sous-ministre adjoint (Finances); M. B. B. Campbell, sous-ministre adjoint (conseiller en matière de biens-fonds); M. H. A. Davis, surintendant du service des besoins du génie et de la construction; M. J. A. Kidd, vérificateur en chef du ministère de la Défense nationale. En outre, le comité a interrogé M. George S. Currie, de McDonald, Currie and Co., comptables agréés de Montréal; M. R. C. Johnson, président et administrateur général de *Defence Construction (1951) Limited;*

M. Alphonse Ledoux, division des Terres du ministère des Transports et M. D. B. Mansur, président et directeur du Conseil d'administration de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Les témoins ont été aidés par nombre d'autres fonctionnaires qui ont participé aux séances lorsqu'ils en étaient requis.

Le comité a reçu l'appui d'un sous-comité du programme et de la procédure comprenant le président, MM. E. T. Applewhaite, W. M. Benidickson (vice-président), J. H. Dickey, D. M. Fleming, G. J. McIlraith, C R. Pearkes, R. Thomas et P. E. Wright.

Le sous-comité du programme et de la procédure a recommandé dans son deuxième rapport qu'après avoir entendu les témoignages relatifs à la pièce nº 1, le comité étudie:

1. L'acquisition et la location à bail de terrains et de bâtiments par le ministère de la Défense nationale, à Esquimalt, Rocky-Point et Gage-Town.

2. Une déclaration d'ordre général que le président de la *Defence Construction Limited* a formulée au sujet notamment de Penhold, Namao, Churchill, Cold-Lake, Esquimalt, Rocky-Point et Gage-Town.

3. Le programme de logements destinés aux militaires mariés, qu'a présenté le président de la Société centrale d'hypothèques et de logement,

et que le comité étudie ensuite les dépenses au titre de la production et de l'acquisition d'aéronefs.

On a également proposé les sujets suivants:

1. Armements, chars, munitions, canons et armes portatives;
2. Navires de guerre;
3. Opération "Pinetree";
4. Frais d'instruction—tous services armés;
5. Frais de recrutement;
6. Matières textiles;
7. Frais de déplacement des militaires.

Le comité a recueilli des témoignages qui figurent aux Procès-verbaux et témoignages.

En outre, le comité a reçu 35 documents qui ont été imprimés à titre d'appendices aux Procès-verbaux et témoignages. Le comité a aussi reçu une analyse détaillée des irrégularités qui figurent à l'appendice "B" du rapport Currie.

Tous les renseignements qu'a exigés le comité lui ont été fournis par le ministère de la Défense nationale, le ministère de la Production de défense et les sociétés de la Couronne en cause.

Dans un cas, le comité a décidé, sur mise aux voix, de ne pas exiger le dépôt de rapports qui, de l'avis du président, ne relevaient pas de son mandat; dans un autre il a décidé de ne pas exiger certains rapports du vérificateur en chef du ministère de la Défense nationale. Des sommaires des rapports du vérificateur ont été déposés, le vérificateur ayant témoigné qu'ils constituaient une bonne analyse.

Conformément aux termes de la résolution de la Chambre, le comité a immédiatement étudié le rapport qu'a présenté M. G. S. Currie.

M. Currie a été nommé par le ministre de la Défense nationale pour enquêter sur les manquants et autres irrégularités qui se sont produites dans le

Service des travaux de l'armée canadienne. Il a effectué un examen d'ordre général et complet des compagnies et des détachements de travaux situés à Petawawa, Toronto, London, Borden, Barriefield, Vancouver, Regina, Québec et Halifax. Ce n'est qu'à Petawawa qu'on a constaté des irrégularités importantes.

Cinq des officiers supérieurs des compagnies de travaux agissaient de connivence, ce qui rendait extrêmement difficile la découverte du complot.

Avant la nomination de M. Currie, le ministre de la Défense nationale avait demandé à la Gendarmerie royale et à la prévôté de procéder à une enquête approfondie; cette enquête, qui avait été menée consciencieusement, a révélé toutes les irrégularités majeures et permis le recouvrement de la plus grande partie des marchandises manquantes. A la suite de cette enquête menée par la police, dix civils et cinq militaires furent traduits devant les tribunaux civils; sur ce nombre, huit civils et quatre militaires ont été déclarés coupables. Outre les militaires qui ont été trouvés coupables d'offenses criminelles, six militaires furent punis.

Les pertes totales dues au vol au camp de Petawawa, compte tenu des recouvrements, s'élevaient à moins de $36,000.

La première partie du rapport de M. Currie citait certains exemples des irrégularités commises à Petawawa. Elle s'inspirait des rapports présentés par la Gendarmerie royale et la prévôté. Ces rapports, comme il arrive assez souvent au cours des premières étapes d'une enquête se sont révélés inexacts.

La tâche entreprise par M. Currie consistait surtout à formuler des recommandations à l'égard de la sécurité et de la comptabilité, et à proposer des méthodes afin de rectifier l'état de choses qu'il avait mis à jour. La plus grande partie du rapport est donc consacrée aux vœux d'ordre général ou particulier, concernant l'organisation des services des travaux de l'armée et les méthodes de contrôle à l'égard de la comptabilité et de la sécurité.

M. Currie a formulé quarante-quatre vœux dans son rapport; on était à donner suite à vingt-sept d'entre eux avant même que le rapport fût présenté. Le ministère en tient quatre autres pour urgents; et il les mettra en œuvre au fur et à mesure qu'on disposera d'effectifs plus nombreux. Huit autres vœux exigeant des effectifs et des fonds supplémentaires devront faire l'objet d'une nouvelle étude. Trois autres qui n'exigent pas d'effectifs ni de fonds supplémentaires devront quand même être approfondis. Le ministère considère que deux vœux ne peuvent être adoptés à l'heure actuelle.

On a étudié par le détail la pièce nº 1, l'annexe au rapport de M. Currie, intitulée: "Irrégularités relatives à la comptabilité et constatées par le vérificateur en chef du ministère de la Défense nationale". Ces irrégularités au chapitre de la comptabilité n'impliquent pas malhonnêteté de la part de particuliers.

La grande majorité des irrégularités énumérées découlent a-t-on conclu, de la négligence de se conformer aux méthodes comptables et administratives appropriées, selon les strictes exigences que comportent les divers règlements et instructions. Ces omissions sont dues en grande partie à l'urgence des besoins de la Défense à la suite du déclenchement des hostilités en Corée, à la quantité fort accrue de besogne qu'exigeaient les engagements du Canada envers l'OTAN et les Nations Unies et la difficulté d'obtenir un personnel suffisant compétent. Dans une certaine mesure, l'importance qu'il y avait à accomplir le travail a pris le pas sur le souci d'atteindre la perfection dans l'administration.

Le ministère de la Défense nationale a pris des mesures, aussi rapidement qu'il pouvait engager les spécialistes requis, pour améliorer l'administration et la comptabilité dans les services des travaux de l'armée.

En novembre 1950, la *Defence Construction (1951) Limited* remplaçait la *Canadian Commercial Corporation* dans l'administration de tous les contrats pour les nouvelles constructions militaires, soit 123 contrats de construction dont la valeur globale dépassait 432 millions.

Le 31 décembre 1952, le programme avait atteint le chiffre de 894 contrats de construction dont la valeur globale était de $375,800,000 et s'appliquant à 172 endroits comportant 1,270 nouveaux bâtiments et autres travaux. Il y avait, en outre, 533 contrats de dessins, surveillance, arpentage, épreuves du sol, et divers services connexes, au montant total de $13,700,000.

La *Defence Construction (1951) Limited* a maintenu la ligne de conduite consistant à attribuer les contrats par voie d'adjudication. On n'y a dérogé que lorsque la sécurité ou l'économie l'exigeaient ou quand une extrême urgence militaire le requérait.

La nécessité, dans certains cas, de commencer les travaux avant de préparer des plans détaillés et les changements apportés aux engagements militaires qu'on ne pouvait pas toujours prévoir, ont dans certains cas, entraîné des frais supplémentaires. Les pénuries de matériaux, surtout de l'acier, ainsi que le manque de main-d'œuvre dans le domaine de la construction, ont compliqué la tâche.

Le comité a étudié en particulier les entreprises de Penhold, Namao, Churchill, Cold-Lake et Rocky-Point.

Le programme de construction, si l'on tient compte du nombre des difficultés, a été bien conçu et soigneusement surveillé et le public en a eu pour son argent.

Les délibérations du comité ont été d'une aide efficace aux ministères de la Défense nationale et de la Production de défense dans l'administration d'un programme de défense vaste et complexe et elles ont constamment rappelé à ceux dont il relève la mesure dans laquelle on doit songer à l'économie dans les dépenses publiques.

Un exemplaire des Procès-verbaux et des témoignages est déposé ci-joint, ainsi que la pièce n° 1, et une liste des appendices accompagnent les témoignages.

(Au sujet des procès-verbaux, témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 16 des Journaux.)

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° 339, Loi modifiant la Loi nationale de 1944 sur l'habitation.

Bill n° 363, Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1953, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Le comité des subsides reprend sa séance,

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

BUDGET PRINCIPAL

(Moins la somme votée à titre de crédits provisoires)

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—Ministère et missions à l'étranger

85 Administration centrale (y compris les dépenses de la section canadienne de la Commission permanente canado-américaine de défense) . . . . $ 2,853,958 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé 10 heures du soir, exactement 10 heures et 12 minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

N° 101

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 6 MAI 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour informer celle-ci que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 341, Loi portant exécution d'une Convention entre le Canada et les États-Unis pour la conservation des pêcheries de flétan.

M. l'Orateur dépose aussi sur le bureau un rapport de la Commission du service civil relativement à un poste de bibliothécaire, classe quatre, à la Bibliothèque du Parlement.

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 mars 1953,—État indiquant:—1. Au cours des années civiles 1950, 1951 et 1952, de combien de maisons (unités familiales) *a*) a-t-on commencé la construction, *b*) a-t-on parachevé la construction?

2. Combien de ces maisons ont été construites *a*) grâce à une aide financière obtenue en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, *b*) grâce à toute autre aide financière du Gouvernement, *c*) par la Société centrale d'hypothèques et de logement?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 mars 1953,—État indiquant:—1. Quelles sommes d'argent ont été dépensées jusqu'à ce jour pour la construction de l'aéroport de Bagotville (Québec)?

2. Quel a été le coût *a*) du terrain, *b*) des pistes d'envol, *c*) des hangars, *d*) des systèmes de chauffage, *e*) des installations électriques, *f*) du mess des officiers, *g*) des résidences destinées au personnel et aux aviateurs?

3. Quels sont les noms des soumissionnaires et le montant de chaque soumission?

4. A-t-on payé des frais supplémentaires?

5. Dans le cas de l'affirmative, quelles sommes et à qui?

6. Quel est le coût global estimatif de la construction de cet aéroport?

Aussi,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 23 mars 1953,—État indiquant:—Depuis le 1er janvier 1949, quelles sommes a-t-on versées à la *Piggott Construction Company Limited* à l'égard des genres de contrats suivants: *a*) contrats de tous genres sans appel de soumission; et, *b*) quel a été le montant global des honoraires versés en vertu de ces contrats, au cours de chaque année; *c*) quelles sommes ont été versées pour des contrats ayant fait l'objet d'appels de soumissions au cours de chacune des années de la période ci-haut mentionnée?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 avril 1953,—État indiquant:—1. A-t-on adjugé à *Design Craft Limited,* de Toronto, un contrat pour la démolition d'un pavillon et la construction d'un nouveau pavillon, à la Foire commerciale internationale du Canada, à Toronto?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels étaient la date, la nature, les conditions et le montant dudit contrat?

3. A-t-on demandé des soumissions pour cette entreprise et, dans le cas de l'affirmative, de quelle façon ont-elles été annoncées?

4. Si l'on a demandé des soumissions, quels ont été les soumissionnaires et quels ont été les montants des soumissions?

5. Quels travaux a-t-on précisément effectués en vertu de ce contrat?

6. Quelle somme a-t-on versée pour ces travaux?

7. A-t-on sauvé des matériaux usagés provenant du précédent pavillon et comment en a-t-on disposé? S'ils ont été vendus, qui les a achetés, à quel prix l'ont-ils été et au crédit de qui la somme a-t-elle été portée?

M. Lesage, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du surintendant des assurances pour l'année terminée le 31 décembre 1950, Volume II (Compagnies d'assurance-vie et Sociétés fraternelles de secours mutuel). Statuts du Canada, 1932, chapitre 45, article neuf.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de Défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 mars 1953,—État indiquant:—1. Quels sont les noms et adresses de toutes personnes, firmes ou sociétés, engagées par quelque division du ministère de la Défense nationale et/ou du ministère de la Production de Défense, depuis le 1er avril 1950, aux fins de réparation, entretien, transformation, remise en état, mise en entrepôt ou inspection de véhicules moteurs, dans les cas où la somme versée par le ministère intéressé s'élevait à plus de mille dollars?

2. Quelles ont été les sommes globales versées dans chaque cas?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Shaw*—1. Quel a été le montant du contrat octroyé à la société *Main, Rensaa and Minsos* pour l'exécution de travaux à Penhold?

2. Quels services prévoit ce contrat?

3. Quel est le taux des honoraires payables en vertu du contrat adjugé en régie intéressée?

4. Jusqu'à ce jour, quelle somme a-t-on versée à la société *Main, Rensaa and Minsos?*

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Shaw*—1. Quel a été le montant du contrat octroyé à la société *Shoquist-Wickland Construction Limited* pour l'exécution de travaux à Penhold (Alberta)?

2. Que stipulait le contrat?

3. Quelles sommes a-t-on versées à cette société jusqu'à ce jour?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Higgins*—1. Quelles sont les entreprises de défense que le ministère de la Défense nationale est en voie d'aménager à Terre-Neuve?

2. Où sont situées ces entreprises?

3. Quel est le coût estimatif de ces entreprises?

4. Quels en sont les entrepreneurs?

5. De quelle façon paie-t-on l'exécution des travaux?

Par M. *Cardiff*—1. En quelles occasions, depuis le 1er janvier 1951, l'avion C-5, portant le numéro matricule A.O.P.-10,000, a-t-il effectué des envolées à l'extérieur du Canada?

2. Quels ont été le parcours, la destination et la distance, au cours de chaque envolée?

3. L'avion transportait-il d'autres voyageurs que des membres du Corps d'aviation royal canadien au cours de ces envolées?

4. Dans le cas de l'affirmative, quel est le nom de ces voyageurs et, dans chaque cas, à quel titre et pour quelle raison voyageaient-ils?

5. Ces voyageurs ont-ils effectué le trajet complet et, sinon, entre quels endroits chacun a-t-il voyagé?

6. Relativement au nombre des voyageurs transportés et au coût global d'exploitation de l'avion, par mille, quel a été le coût estimatif de ces voyages à l'égard de chaque voyageur mentionné?

7. Quelle somme a été versée par chacun des voyageurs mentionnés à l'égard de ces envolées?

Par M. *Rooney*—1. La *Rosehall Nurseries Limited,* de Brantford (Ontario), a-t-elle obtenu des contrats de la Société centrale d'hypothèques et de logement ou de toute autre division du gouvernement, depuis 1949?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel en est le nombre et quelle est la somme totale d'argent stipulée dans ces contrats?

3. La *Rosehall Nurseries Limited,* de Brantford (Ontario), exécute-t-elle actuellement des contrats?

4. Dans le cas de l'affirmative, quel en est le nombre et quelle est la somme totale d'argent stipulée dans ces contrats?

5. Quels sont les administrateurs de la *Rosehall Nurseries Limited,* de Brantford (Ontario)?

M. St-Laurent propose,—Que, le samedi 9 mai 1953, les séances de la Chambre soient à tous égards régies par les mêmes règles s'appliquant actuellement aux autres jours en vertu de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953, et que l'ordre des affaires et la procédure soient les mêmes que les jeudis.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 366, Loi modifiant la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage;

M. Gregg propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (Hull) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et comme il s'élève un débat;

M. Fleming, appuyé par M. Fulton, propose en amendement: Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et remplacés par les suivants:

> "vu le départ imminent du premier ministre pour Washington, la Chambre désire exprimer son avis que le Gouvernement devrait déployer de nouveaux efforts énergiques en vue d'obtenir la levée des restrictions imposées par les États-Unis à l'importation de produits agricoles canadiens, en violation de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce."

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est agréée.

Et la motion principale, ainsi modifiée, est mise aux voix et agréée.

M. Fournier (Hull) propose,—Que la Chambre se forme immédiatement en comité de subsides.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Fournier (Hull) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Argue, appuyé par M. Wright, propose en amendement: Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et remplacés par les mots suivants:

> "la Chambre est d'avis qu'il conviendrait d'étudier la possibilité d'une augmentation de 25c. du versement initial pour le blé du nord nº 1, entreposé à Fort-William, Port-Arthur ou à Vancouver, à l'égard de l'année-récolte s'ouvrant le 1er août 1953, afin de porter le versement initial à $1.65 le boisseau."

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Churchill,
Coldwell,
Courtemanche,
Dinsdale,
Fair,
Fairclough (Mme),
Ferguson,
Fleming,
Fraser,
Fulton,
Gillis,
Graydon,
Green,
Hansell,
Harkness,
Herridge,
Higgins,
Hodgson,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Low,
MacInnis,
MacLean (Queens),
McGregor,
McLure,
Meeker,
Montgomery,
Nickle,
Noseworthy,
Pearkes,
Quelch,
Robichaud,
Sinnott,
Spence,
Starr,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thomas,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
Wright—52.

NON:

Messieurs

Abbott,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Beaudoin,
Bennett,
Blanchette,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bradley,
Breton,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Cannon,
Cardin,
Carter,
Chevrier,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Conacher,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Verdun-La Salle),
Croll,
Cruickshank,
Darroch,
Dechêne,
Decore,
Dickey,
Dubé,
Dumas,
Eudes,
Follwell,
Fontaine,
Fournier (Hull),
Gagnon,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Portneuf),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gibson,
Gingras,
Gingues,
Gour (Russell),
Gregg,
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Henry,
Howe,
Huffman,
Hunter,
James,
Jutras,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Leduc,
Lesage,
Little,
MacDougall,
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCulloch,
McCusker,
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
Maltais,
Martin,
Massé,
Monette,
Murray (Cariboo),
Murray (Oxford),
Mutch,
Nadon,
Nixon,

Pearson, Picard, Pinard, Poulin, Proudfoot, Prudham, Richard (Ottawa-Est), Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Riley, Roberge, Robinson, Rochefort, Schneider, Sinclair, Smith (York-Nord), Stick, Stuart (Charlotte), Studer, Valois, Viau, Ward, Warren, Weaver, Weir, Welbourn, Whitman, Winkler, Winters, Wood—120.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—Ministère et missions à l'étranger

86	Bureau des passeports— Administration	$ 254,124 00
87	Représentation à l'étranger—administration, y compris les traitements des hauts commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, secrétaires et fonctionnaires nommés suivant les directives du Gouverneur en conseil, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil ou de l'une quelconque de ses modifications	5,758,874 00
88	Représentation à l'étranger—construction, acquisition ou amélioration d'édifices, d'ouvrages, de terrains, de matériel nouveau et de mobilier	911,850 00
89	Représentation à l'étranger—construction, acquisition, amélioration ou ameublement de propriétés devant servir de bureaux ou de résidences à l'usage du gouvernement canadien en pays étrangers, dont le coût doit être acquitté en devises étrangères non convertibles en dollars canadiens ou américains, qui ne peuvent être affectés qu'à des fins gouvernementales ou autres fins limitées et qui ont été acquises en règlement de réparations ou de réclamations découlant d'opérations militaires ou de dépenses de guerre, ou en échange d'autres devises de ce genre ainsi acquises	1,152,000 00
90	Réceptions officielles	20,000 00
91	Assistance aux citoyens canadiens et aux personnes à leur charge qui sont dans le besoin à l'étranger et remboursement au Royaume-Uni des dépenses d'assistance contractées par ses bureaux diplomatiques et consulaires pour le compte du Canada (portion recouvrable)	15,000 00

A—ministère et mission à l'étranger

92	Représentation du Canada aux conférences internationales	225,000 00
93	Subvention à l'Association canadienne pour les Nations Unies	10,000 00
94	Subvention au Comité international de la Croix-rouge	15,000 00

95 Octroi, sur les devises étrangères détenues par le Canada et utilisables seulement à des fins gouvernementales ou à d'autres fins limitées, en France, aux Pays-Bas ou en Italie, de bourses d'études et de perfectionnement (fellowships) et de bourses d'étude (scholarships), et paiement de frais de déplacement pour permettre à des Canadiens d'étudier dans ces pays, et versement à la Société royale du Canada de sommes n'excédant pas $10,000 au total pour couvrir les frais de déplacement et autres frais d'administration soldés par la Société en faveur de ceux qu'elle peut charger de choisir en son nom les titulaires de bourses d'études et de perfectionnement 125,000 00

B—GÉNÉRALITÉS

96 Cotisation du Gouvernement canadien comme membre des organismes internationaux ou du Commonwealth énumérés dans le Budget des dépenses, y compris l'autorisation d'acquitter les montants spécifiés en devises des pays indiqués, même si les sommes à payer peuvent être supérieures ou inférieures à leur équivalent en dollars canadiens, calculé en janvier 1953 et qui est . . 2,689,902 00

97 Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies aux pays insuffisamment développés 850,000 00

ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE-NORD

98 Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en conseil et nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil, dépenses administratives spéciales, y compris les traitements, résultant de l'affectation de Canadiens par le Gouvernement du Canada au personnel international de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (portion recouvrable de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord) 30,000 00

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

99 Fourniture à l'Organisation de l'aviation civile internationale de bureaux à un tarif inférieur à celui du commerce 200,596 00

COMMISSION CONJOINTE INTERNATIONALE

100 Traitements et dépenses de la Commission 95,800 00

101 Quote-part du Canada dans les dépenses relatives aux études, relevés et enquêtes de la Commission conjointe internationale 134,290 00

SERVICES PROVISOIRES

102 Plan de Colombo 25,400,000 00

103 Cotisation du Gouvernement canadien en tant que membre du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes, au montant de $194,519 (É.-U.), bien que ce montant puisse être supérieur ou inférieur à son équivalent en dollars canadiens, calculé en janvier 1953, et qui est 188,683 00

104 Contribution au Fonds international des Nations Unies pour le secours à l'enfance 500,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

AFFAIRES EXTÉRIEURES

B—GÉNÉRALITÉS

653	Cotisation du Gouvernement canadien comme membre des organismes internationaux et du Commonwealth énumérés dans le détail des affectations, y compris l'autorisation d'acquitter les montants spécifiés en devises des pays indiqués, même si les sommes à payer peuvent être supérieures ou inférieures à leur équivalent en dollars canadiens, calculé en avril 1953—Crédit supplémentaire	16,195 00

ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE-NORD

654	Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en conseil et nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil, dépenses administratives spéciales, y compris les traitements, résultant de l'affectation de Canadiens par le gouvernement du Canada au personnel international de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (portion recouvrable de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord)—Crédit supplémentaire.	22,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Motions*.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1953,—État indiquant:—1. Au cours de chacune des années financières 1950-1951, 1951-1952, et du 1[er] avril au 31 décembre 1952, combien de postes le Gouvernement avait-il outre-mer, quelle était la nature de ces postes et de quel ministère relevaient-ils?

2. Quelles sommes globales a-t-on dépensées pour ces services?

3. Quelles sommes globales a-t-on dépensées en *a*) traitements, *b*) frais de déplacement et de transport, *c*) frais de réception, *d*) pour l'entretien des propriétés et des bureaux?

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Boucher soit substitué à celui de M. Smith (Moose-Mountain), et

Que le nom de M. Helme soit substitué à celui de M. Studer, sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, jusqu'à demain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

N° 102

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 7 MAI 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour informer celle-ci que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 340, Loi modifiant la Loi canadienne sur la radiodiffusion (1936).

M. Fournier (Hull), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 avril 1953:—Copie de tout état de compte final ou autre concernant le paiement effectué aux sous-entrepreneurs, relativement aux contrats confiés à la *Lunam Construction Company*, de Regina.

Et aussi,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 25 mars 1953,—État indiquant:—1. Depuis le 1er janvier 1948, combien de contrats de construction ou de réparation a-t-on confiés à la *Lunam Construction Company*, de Saskatchewan, ou à la *Lunam Construction Company Limited*, dans tous les ministères du Gouvernement autres que celui des Travaux publics?

2. Quels étaient les prix stipulés dans chacun de ces contrats et quelle somme a-t-on versée en acompte à l'égard de chacun de ces contrats à ladite société?

3. Ladite société a-t-elle mis fin aux travaux d'une ou de plus d'une desdites entreprises avant leur parachèvement et, dans le cas de l'affirmative, à l'égard de quelles entreprises?

4. Quel a été le coût de parachèvement des entreprises que ladite société n'a pas achevées?

5. Cette société a-t-elle omis de payer pour certains matériaux ou services?

6. Dans le cas de l'affirmative, quelle somme globale représentent ces matériaux ou services au sujet desquels tout ministère possède quelque avis ou renseignement?

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 mai 1953,—État indiquant:—1. La *Rosehall Nurseries Limited*, de Brantford (Ontario), a-t-elle obtenu des contrats de la Société centrale d'hypothèques et de logement ou de toute autre division du gouvernement, depuis 1949?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel en est le nombre et quelle est la somme totale d'argent stipulée dans ces contrats?

3. La *Rosehall Nurseries Limited*, de Brantford (Ontario), exécute-t-elle actuellement des contrats?

4. Dans le cas de l'affirmative, quel en est le nombre et quelle est la somme totale d'argent stipulée dans ces contrats?

5. Quels sont les administrateurs de la *Rosehall Nurseries Limited*, de Brantford (Ontario)?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 décembre 1952,—État indiquant:—1. Depuis le mois de juin dernier, le Gouvernement a-t-il tenté de diminuer la quantité des brochures, périodiques, bulletins ou autres publications publiés par l'Imprimeur de la Reine?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels résultats a-t-il obtenus?

3. Depuis le mois de juin dernier, de quels bulletins, brochures, périodiques, etc., s'il en est, antérieurement mis en circulation par quelque ministère du Gouvernement, a-t-on cessé la publication?

4. Le Gouvernement a-t-il étudié la recommandation du comité permanent des Finances du Sénat, faite le 23 juin dernier, en vue d'exiger un prix équitable pour les publications gouvernementales nécessaires, comme par exemple, les levées géologiques, les cartes, les documents scientifiques, et ainsi de suite?

5. Dans le cas de l'affirmative, des mesures particulières ont-elles été prises en vue de donner suite à cette recommandation?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 mars 1953,—État indiquant:—1. Quel a été le coût global du matériel sanitaire acheté par le Gouvernement, au cours de chacune des années financières 1949-1950, 1950-1951, 1951-1952, et depuis le 1er avril jusqu'au 31 décembre 1952?

2. Quel a été le coût global des produits pharmaceutiques et des pansements achetés par le Gouvernement, au cours de chacune des années financières 1949-1950, 1950-1951, 1951-1952, et depuis le 1er avril au 31 décembre 1952?

3. Quelle somme globale représentent les produits pharmaceutiques et les pansements actuellement emmagasinés par le Gouvernement *a*) au Canada, *b*) en dehors du Canada?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er avril 1953,—État indiquant:—Au cours des années 1950, 1951, 1952 et en 1953 jusqu'à ce jour, des sommes ont-elles été versées à la *George H. Hees and Son Company Limited*, 276 Davenport Road, Toronto, par les ministères suivants: *a*) le ministère des Affaires des anciens combattants, *b*) le ministère des Travaux publics, *c*) le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, *d*) le ministère de la Justice, *e*) le ministère des Ressources et du Développement économique, *f*) le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, *g*) le ministère de la Production de défense, *h*) le ministère des Transports?

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 janvier 1953,—État indiquant:—1. Au cours de 1952, le ministère de la Défense nationale a-t-il loué des immeubles au Canada pour des fins militaires ou autres?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) où sont situés ces immeubles, *b*) à quelle date les baux sont-ils entrés en vigueur, *c*) quel est le loyer mensuel exigé par chaque bail, *d*) ces immeubles ont-ils toujours été utilisés depuis leur location?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 mai 1953,—État indiquant:—1. Quelles sont les entreprises de défense que le ministère de la Défense nationale est en voie d'aménager à Terre-Neuve?

2. Où sont situées ces entreprises?

3. Quel est le coût estimatif de ces entreprises?

4. Quels en sont les entrepreneurs?

5. De quelle façon paie-t-on l'exécution des travaux?

M. Lesage, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du surintendant des assurances, volume I, compagnies d'assurance autre que l'assurance-vie, pour l'année terminée le 31 décembre 1951. Statuts du Canada, 1932, chapitre 45, article neuf.

Sur motion de M. Winkler, le rapport suivant de la Commission du service civil touchant un poste de bibliothécaire, classe 4, à la Bibliothèque du Parlement, déposé sur le bureau le mercredi 6 mai 1953, est approuvé:

Le 5 mai 1953.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA

Aux honorables membres des Chambres du Parlement:

A la demande la Bibliothèque du Parlement, et en conformité des dispositions des articles 61 et 9 de la Loi de la Commission du service civil, la Commission du service civil a l'honneur de solliciter l'approbation du rapport suivant:

Il est recommandé de modifier l'organisation de la Bibliothèque du Parlement par la création, à compter du 1er avril 1953, d'un poste de bibliothécaire, classe 4, au lieu du poste de bibliothécaire, classe 2, (LP-A-23).

Ci-joint la copie d'un rapport au sujet de ce qui précède.

Le président,
C. H. BLAND.

Le commissaire,
S. G. NELSON.

Le commissaire,
A. J. BOUDREAU.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Fulton*—1. Du 30 juin 1950 au 31 décembre 1952, quelle somme globale a-t-on dépensée à toutes fins relatives à la défense et à la production de défense?

2. Quelle somme globale a-t-on dépensée à l'égard de tous contrats, accords ou arrangements relatifs à des services, en matière de défense ou de la production de défense, au cours de cette période?

3. Quelle somme globale a-t-on dépensée à l'égard de la partie fixe ou proportionnelle des honoraires de tous contrats, accords ou arrangements relatifs à des services, en matière de défense ou de production de défense, adjugés ou conclus sur une base fixe ou proportionnelle de régie intéressée au cours de cette période?

4. Si l'on ne peut pas fournir des chiffres décisifs pour la question 3 ci-dessus, quel est le pourcentage estimatif des sommes globales de *a*) la partie 1, et *b*) la partie 2, ci-dessus, et se rapportant à la portion mentionnée à la question 3?

Par M. Hodgson—1. Quel était le nombre total *a*) d'hommes, *b*) de femmes, dans chaque service des formes armées, au 1er mars de chacune des années 1949, 1950, 1951, 1952 et 1953?

2. Quel était le nombre total de civils à l'emploi du ministère de la Défense nationale et de ses services d'achat, à chacune des dates précitées?

3. Au cours des années terminées aux dates précitées, quelles dépenses globales ont entraînées les forces armées, le ministère de la Défense nationale et ses services d'achat?

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

BUDGET PRINCIPAL

(Moins la somme votée à titre de crédits provisoires)

PRODUCTION DE DÉFENSE

A—MINISTÈRE

79 Administration centrale et rétributions à la Corporation commerciale canadienne et autres compagnies pour services fournis en matière d'achats et de production pour la défense . . . . $ 6,710,933 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Affaires de routine.*

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le huitième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié le bill suivant et convient d'en faire rapport sans amendement:

Bill nº 360 (D-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lionel Jobin".

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill nº 100, Loi ayant pour objet d'empêcher toute distinction injuste en matière d'emploi et d'affiliation syndicale pour raison de race, d'origine nationale, de couleur ou de religion.

Comme il est passé 10 heures du soir, exactement 10 heures et 5 minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

Nº 103

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 8 MAI 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 4 mai 1953:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés, depuis le 1er septembre 1952, entre tout membre du gouvernement fédéral et tout membre du gouvernement de la province de la Colombie-Britannique relativement à la participation fédérale à la construction du tronçon de la route trans-canadienne située dans la province de la Colombie-Britannique.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 mai 1953,—État indiquant:—1. Quel était le nombre total *a*) d'hommes, *b*) de femmes, dans chaque service des forces armées, au 1er mars de chacune des années 1949, 1950, 1951, 1952 et 1953?

2. Quel était le nombre total de civils à l'emploi du ministère de la Défense nationale et de ses services d'achat, à chacune des dates précitées?

3. Au cours des années terminées aux dates précitées, quelles dépenses globales ont entraînées les forces armées, le ministère de la Défense nationale et ses services d'achat?

M. Lesage, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Rapport sur l'application de la Loi sur les allocations de retraite des députés, pour l'année terminée le 31 mars 1953. Statuts du Canada, chapitre 45, article dix-huit.

M. Garson présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 367, Loi modifiant le Code criminel, qui est lu une première fois.

Du consentement unanime, M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme il s'élève un débat, ledit débat est ajourné sur motion de M. Garson.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

PRODUCTION DE DÉFENSE

A—MINISTÈRE

80	Capitaux pour aider à la construction, l'achat, l'extension ou l'amélioration d'outillage ou d'ouvrages de premier établissement par des entrepreneurs privés exécutant des contrats pour la défense, ou des usines de la Couronne exploitées en régie intéressée, ou des compagnies de la Couronne dirigées par le ministre de la Production de défense, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	$ 60,000,000 00
81	Subventions aux municipalités en remplacement d'impôts sur des usines servant à la défense, appartenant à la Couronne et exploitées par des entrepreneurs privés ..	400,000 00

B—COMPAGNIES DE LA COURONNE

82	Dépenses subies par la *Defence Construction Limited* en assurant la réalisation de projets de défense pour le ministère de la Défense nationale	4,242,000 00
	Canadian Arsenals Limited—	
83	Administration et exploitation	1 00
84	Construction, améliorations et nouvel outillage	2,000,000 00

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

288	Traitements et autres dépenses	13,536,529 00
289	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	2,906,235 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

684	Traitements et autres dépenses—Crédit supplémentaire..	70,000 00

COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Atomic Energy of Canada Limited (Programme de recherches)—

685 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, et autorisation à la Société centrale d'hypothèques et de logement d'entreprendre la construction d'ouvrages à Deep-River pour l'*Atomic Energy of Canada Limited*—Crédit supplémentaire 75,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

290 Dépenses d'administration 59,240 00

291 Subventions pour recherches et enquêtes sur l'energie atomique 300,000 00

Atomic Energy of Canada Limited (Programme de recherches)—

292 Exploitation et entretien courants 8,437,438 00

293 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, et autorisation à la Société centrale d'hypotèques et de logement d'entreprendre la construction d'ouvrages à Deep-River pour l'*Atomic Energy of Canada Limited* 3,670,210 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Atomic Energy of Canada Limited

544 Avances à l'*Atomic Energy of Canada Limited* de tels montants et selon telles modalités (dont la remise à Sa Majesté, en contre-partie des avances, d'obligations ou actions de la société) que le Gouverneur en conseil pourra approuver, pour financer la construction d'un nouveau réacteur et de bâtiments auxiliaires à Chalk-River, d'ouvrages en vue de leur assurer des services, et de logements et autres ouvrages à Deep-River; et autorisation accordée à la Société centrale d'hypothèques et de logement d'entreprendre la construction desdits logements et autres ouvrages à Deep-River pour le compte de l'*Atomic Energy of Canada Limited* 7,111,980 00

545 Avances de capitaux d'exploitation à l'*Atomic Energy of Canada Limited*, moyennant les conditions approuvées par le Gouverneur en conseil 300,000 00

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

A-Ministère

249	Administration centrale	1,001,677 00

Section de la santé nationale

Services d'hygiène

250	Administration	139,748 00
251	Application des lois de la quarantaine et de la lèpre	338,736 00
252	Services de santé des immigrants	1,176,009 00
253	Traitement des marins malades	622,723 00
254	Subventions aux institutions d'aide aux marins, selon les sommes indiquées au détail des affectations	2,400 00
	Laboratoire d'hygiène—	
255	direction et entretien	436,764 00
256	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	709,000 00
257	Génie sanitaire	172,001 00
258	Hygiène professionnelle (ci-devant Hygiène industrielle)	221,514 00
259	Santé des fonctionnaires fédéraux	264,351 00
260	Épidémiologie	88,580 00
261	Application des lois sur les aliments et drogues et sur les spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés	1,016,884 00
262	Application de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques	157,773 00
	Service de santé des Indiens et des Esquimaux—	
263	Direction et entretien	13,567,830 00
264	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,130,700 00
265	Services techniques spéciaux	432,281 00

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité.

Cinq heures du soir.

Avec la permission, la Chambre, retourne aux *Motions.*

M. Campney, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953:—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral, ou l'un de ses ministères, et toute personne, relativement à l'enseignement religieux et à l'enseignement de la langue française aux élèves de langue française, à l'école de Woodfalle, poste du Corps d'aviation royal canadien, Rockcliffe (Ontario).

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 366, Loi modifiant la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill nº 334, Loi pourvoyant à la pension des employés du service public du Canada, avec l'amendement suivant:

1. Page 37, ligne 34: Après le mot "employé", insérer les mots suivants: ", mais en sauvegardant tous droits et privilèges de l'une ou l'autre Chambre quant à la direction, à la révocation ou à la continuation d'emploi de ses fonctionnaires, commis et employés;"

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill nº 360 (D-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lionel Jobin", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois, sur division, et adopté.

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages, etc., recueillis devant le comité des divorces du Sénat, auquel avait été renvoyée la pétition ayant servi de fondement au bill ci-dessus mentionné.

(Bills publics)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 112, Loi modifiant le Code criminel (Haines de race, de religion ou de classe), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 188, Loi assurant aux femmes une égalité de salaire pour un travail de valeur égale, est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 362, Loi modifiant la Loi des grains du Canada (Droit, pour le producteur, de vendre ou d'emmagasiner du grain susceptible de classement par échantillon), est appelé et réservé.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Knowles: Que le Bill nº 365, Loi modifiant la Loi sur les règlements, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme le débat se poursuit;

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

A—Ministère

Section de la santé nationale

Services d'hygiène

266	Études sur l'assurance-santé et administration des subventions générales à l'hygiène	$ 86,694 00
	Subventions générales à l'hygiène	
267	Pour autoriser et octroyer des subventions générales à l'hygiène aux provinces, aux Territoires du Nord-Ouest et au Territoire du Yukon, moyennant les conditions et d'après les montants apparaissant au détail des affectations et selon les conditions approuvées par le Gouverneur en conseil, y compris l'autorisation, nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, de prendre pour l'année courante des engagements n'excédant pas un montant total de $48,503,826	30,000,000 00
	Subventions à des organismes d'hygiène	
268	Association canadienne d'hygiène mentale	10,000 00
269	Ligue canadienne de santé	10,000 00
270	Association canadienne d'hygiène publique	5,000 00
271	Institut national canadien des aveugles	45,000 00
272	L'Association canadienne-française des aveugles	6,000 00
273	L'Institut Nazareth de Montréal	4,050 00
274	Montreal Association for the Blind	4,050 00
275	Association antituberculeuse canadienne	20,250 00
276	Victorian Order of Nurses	13,100 00
277	Association ambulancière St-Jean	10,000 00
278	Société canadienne de la Croix-Rouge	10,000 00
279	Association canadienne de paraplégie	15,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

Section de la santé nationale

Services d'hygiène

678	Traitement des marins malades—Crédit supplémentaire ..	100,000 00
	Laboratoires d'hygiène—	
679	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	300,000 00

	Services de santé des Indiens et des Esquimaux—	
680	Direction et entretien—Crédit supplémentaire	800,000 00
681	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	86,000 00
682	Services techniques spéciaux—Crédit supplémentaire . . .	30,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

A—Ministère

Section du bien-être social

	Administration	32,785 00
280	Allocations familiales et Sécurité de la vieillesse—	
281	Administration	2,494,548 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé 10 heures du soir, exactement 10 heures et 4 minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le mercredi 6 mai 1953.

N° 104

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU SAMEDI 9 MAI 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. McIlraith, du comité spécial de l'énergie atomique, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Le comité, constitué le 17 février 1953, a reçu le mandat suivant:

Qu'un comité spécial soit institué aux fins d'étudier l'activité du Gouvernement dans le domaine de l'énergie atomique; que ledit comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre, à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages, selon qu'il l'ordonnera, et à faire rapport de temps à autre; que ledit comité se compose de MM. Bourget, Brooks, Coldwell, Gibson, Green, Kirk (Digby-Yarmouth), Low, McCusker, McIlraith, Murphy, Murray (Oxford), Pinard, Stuart (Charlotte), et Winkler.

Tout au long de ses délibérations, le comité a considéré sa fonction qui consiste à "étudier l'activité du Gouvernement dans le domaine de l'énergie atomique" comme une continuation et un prolongement de celle du comité spécial nommé pendant la seconde session de 1949 pour "étudier l'activité de la Commission de contrôle de l'énergie atomique".

Le comité a tenu 10 séances, où le public a toujours été admis et qui ont été entièrement sténographiées, à l'exception des deux dernières qui ont été convoquées afin d'exposer et d'étudier le rapport à présenter à la Chambre. Au cours de ses interrogatoires le comité a entendu les témoignages des personnes suivantes:

Commission de contrôle de l'énergie atomique et Atomic Energy of Canada Limited:

M. C. J. Mackenzie, président, aidé de M. G. M. Jarvis, conseiller juridique et secrétaire.

Eldorado Mining and Refining Limited et Northern Transportation Company Limited:

M. William J. Bennett, président et directeur-administrateur.

Ministère des Mines et des Relevés techniques:

M. Marc Boyer, sous-ministre.
M. John Convey, directeur, Division des mines.
M. A. Thunaes, chef, Service de la radioactivité, Division des mines.
M. W. A. Bell, directeur, Division des études géologiques du Canada.
M. A. H. Lang, chef, Service des ressources radioactives, Division des études géologiques du Canada.

Le comité a visité l'entreprise d'énergie atomique de Chalk-River et, tandis qu'il était sur les lieux, il a entendu les témoignages des personnes dont les noms suivent:

M. David A. Keys, président de la Commission de coordination de l'*Atomic Energy of Canada Limited.*
M. A. J. Cipriani, directeur de la Division de biologie et de la répression des risques de radiation.
D[r] R. M. Taylor, directeur de la Division médicale.
M. L. G. Cook, directeur adjoint et chef de la Division des recherches chimiques.
M. W. B. Lewis, vice-président préposé aux recherches et au développement.
M. C. J. Mackenzie, président de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, et de l'*Atomic Energy of Canada Limited.*

Le comité a visité le bureau et les laboratoires du Service des ressources radioactives, de la Division des études géologiques du Canada, ministère des Mines et des Relevés techniques, à Ottawa, et tandis qu'il était sur les lieux, il a entendu les témoignages des personnes dont les noms suivent:

M. W. A. Bell, directeur, et M. A. H. Lang, chef de la Division des études géologiques du Canada.

Le Comité a visité le bureau et les laboratoires du Service de la radioactivité, de la Division des mines, du ministère des Mines et des Relevés techniques, et, tandis qu'il était sur les lieux, il a entendu les témoignages des personnes suivantes:

M. R. J. Traill, directeur suppléant, ainsi que divers fonctionnaires, tous de la Division des mines.

Le comité constate que le programme établi par le Gouvernement dans le domaine de l'énergie atomique est bien intégré et que ses différentes parties sont bien administrées et bien dirigées.

L'ENTREPRISE DE CHALK-RIVER

Depuis le 1[er] avril 1952, les travaux de l'entreprise de Chalk-River dans le domaine de l'application de l'énergie atomique ont été poursuivis par la société de la Couronne appelée *Atomic Energy of Canada Limited.* En plus de diriger les travaux de l'entreprise de Chalk-River, cette société de la Couronne s'est chargée du travail précédemment accompli par la Division des produits commerciaux de l'*Eldorado Mining and Refining Limited,* qui comprend la manipulation et la vente des isotopes radioactifs et le programme de thérapie au moyen de rayons provenant du cobalt.

Le comité confirme l'opinion formulée dans le rapport du comité spécial de 1949 déclarant que l'entreprise de Chalk-River est administrée de façon satisfaisante et efficace. Il constate que le réacteur supplémentaire, recommandé dans ce rapport, est en voie de construction et d'achèvement d'une façon satisfaisante.

Réacteur NRX

Le réacteur NRX a commencé de fonctionner en 1947: pendant cinq ans il a été reconnu comme le plus important réacteur au monde aux fins de recherches, en raison de son champ magnétique considérable et la souplesse de sa conception. Les résultats des expériences effectuées au moyen du NRX constituent un apport d'une grande importance aux recherches dans le domaine atomique. Le précédent comité spécial sur l'énergie atomique a entendu des témoignages déclarant que ce réacteur pouvait durer peut-être cinq ans, après quoi il serait probablement nécessaire de le mettre de côté.

En décembre 1952, à la suite d'un concours extraordinaire de circonstances, ce réacteur ayant révélé des fuites, il a fallu renoncer à s'en servir. Le Canada avait là la première occasion qui se présente dans le monde libre d'examiner l'intérieur d'un réacteur atomique important ayant donné plein rendement durant une période ininterrompue. On a constaté qu'il était possible de réparer et reconstruire ce réacteur et qu'on n'aurait pas à le mettre de côté, mais qu'on pouvait même le mettre à neuf de façon à ce qu'il donne un meilleur rendement avec plus de garanties de sécurité.

Cette réalisation, jointe à l'avantage de savoir qu'on peut scientifiquement et mécaniquement réparer et reconstruire un réacteur, constitue un progrès très important dans le domaine de l'énergie atomique. Le comité loue le travail incomparable du personnel scientifique, technique et autre à qui l'on doit cette réussite remarquable. Il désire féliciter en particulier les fonctionnaires supérieurs et subalternes du Service de l'exploitation industrielle qui est chargé de la plupart des réparations.

Réacteur NRU

Le comité spécial précédent a formulé le vœu "que le Gouvernement s'applique à donner de l'expansion aux installations actuelles en aménageant un réacteur supplémentaire, ainsi que l'outillage nécessaire de recherches". Le comité constate avec satisfaction qu'on est à terminer le réacteur supplémentaire dont on avait recommandé l'aménagement dans le rapport en question.

L'expérience acquise dans la reconstruction du réacteur NRX fournit des renseignements précieux pour en aménager un autre plus puissant désigné par les initiales NRU. Cela permettra au Canada de rester à l'avant-garde des progrès et des recherches touchant l'énergie atomique et de répondre aux exigences croissantes des domaines industriel, médical et agricole.

Énergie atomique

Les témoignages révèlent que l'énergie atomique sera utilisée à une grande échelle plus tôt qu'on ne le prévoyait lorsque le comité antérieur s'est réuni. Le comité constate avec intérêt que le conseil d'administration de l'*Atomic Energy of Canada Limited* compte plusieurs spécialistes qui connaissent à fond l'exploitation et la distribution de l'énergie industrielle et les principes économiques dont elle s'inspire. Il recommande qu'on exploite hardiment toute possibilité de capter l'énergie atomique à des fins industrielles.

PROGRAMME D'OBTENTION DES MATIÈRES PREMIÈRES

Eldorado Mining and Refining Limited

On se procure les matières premières servant à la production de l'énergie atomique par l'entremise de l'*Eldorado Mining and Refining Limited.* Se fondant sur les témoignages présentés par le président et les films qu'on a montrés, le comité estime que la direction de cette société est satisfaisante et que le programme d'obtention des matières premières est judicieux. Le comité regrette qu'il n'ait pu, faute de temps, inspecter les mines et les raffineries de la société mais, selon les renseignements qu'on lui a présentés, il estime que les travaux sont bien exécutés.

SUBVENTIONS DE RECHERCHES AUX UNIVERSITÉS

Le comité constate que les vœux du comité antérieur de 1949 sur l'énergie atomique ont été exécutés par la Commission de contrôle de l'énergie atomique de concert avec le Conseil national de recherches. Le comité est heureux de constater qu'on a étendu les subventions à la mise au point de la métallurgie et des isotopes et recommande que l'on continue à les accorder.

MINISTÈRE DES MINES ET DES RELEVÉS TECHNIQUES

Division des ressources radioactives, Relevés géologiques du Canada

Le comité constate que l'œuvre de la Division des ressources radioactives, Relevés géologiques du Canada, ministère des Mines et des Relevés techniques, est entravée par un manque de locaux appropriés; il recommande que le Gouvernement songe aussitôt à fournir des établissements convenables pour les travaux importants qu'accomplit cette division.

Le comité constate que cette division perd une proportion anormalement élevée de savants fort exercés, parce que les traitements et les méthodes de classement en ce qui concerne le personnel scientifique laissent à désirer; il recommande que le Gouvernement songe aussitôt à adopter des moyens plus souples et plus appropriés d'opérer les reclassements et d'accorder les promotions.

La Division accomplit une excellente besogne, de façon générale, et, vu les conditions de travail, l'esprit de corps du personnel est remarquable.

Service de la radioactivité, Division des mines

Le comité constate que l'œuvre du Service de la radioactivité, Division des mines, ministère des Mines et des Relevés techniques, est un peu entravée par l'encombrement; il recommande que le Gouvernement étudie ce problème sans tarder.

Le comité constate que cette division perd aussi une proportion anormalement élevée de savants fort exercés, parce que les traitements et les méthodes de classement en ce qui a trait au personnel scientifique ne conviennent pas; il recommande que le Gouvernement songe aussitôt à adopter des moyens plus souples et plus appropriés d'opérer les reclassements et d'accorder les promotions.

La Division accomplit; de façon générale, une excellente besogne également digne d'éloges.

Un exemplaire des *Procès-verbaux et témoignages,* ainsi qu'une liste de documents qui ont été déposés au comité, sont annexés aux présentes.

APPENDICE

LISTE DE DOCUMENTS REMIS AU COMITÉ SPÉCIAL SUR L'ÉNERGIE ATOMIQUE

1. La loi de 1946 sur le contrôle de l'énergie atomique (chapitre 37).
2. Les Règlements du Canada sur l'énergie atomique (décret du conseil C.P. 5513, du 3 novembre 1949).
3. "L'entreprise d'énergie atomique du Canada" (mars 1953).
4. "Gisements d'uranium—Comment en découvrir davantage au Canada?"
5. "Recherche de l'uranium au Canada".
6. "Gisements d'uranium et de thorium au Canada" (rapport intérimaire).
7. "Récupération de l'uranium contenu dans les minerais canadiens".
8. "La fonction du Service de la radioactivité de la Division des Mines".
9. "L'uranium au Canada en 1952—rapport préliminaire".

(Au sujet des procès-verbaux, témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 17 des Journaux.)

M. Robinson, du comité spécial de la radiodiffusion, présente le quatrième rapporte dudit comité, dont voici la teneur:

1. Le comité a été constitué au moyen d'une résolution de la Chambre des communes le vendredi 20 mars 1953, aux fins d'étudier le rapport annuel de la Société Radio-Canada et d'examiner les programmes et les objectifs que poursuit la Société ainsi que ses règlements, recettes, dépenses et projets d'expansion.

2. Au cours de ses délibérations le comité a tenu 19 séances, y compris une visite à l'établissement de la Société, à Toronto.

3. M. A. Davidson Dunton, président du Bureau des gouverneurs, a exposé au comité les travaux de Radio-Canada. On l'a interrogé à cet égard.

4. Les associations suivantes ont présenté des mémoires:
   Le Congrès canadien du travail;
   L'Association canadienne des radiodiffuseurs;
   L'Association canadienne des hebdomadaires;
   La station émettrice CFRB, Toronto.

5. Nous avons reçu de diverses autres personnes et organismes des mémoires écrits.

6. M. G. C. Brown, du ministère des Transports, a présenté des témoignages.

7. Conformément à un ordre de la Chambre des communes daté du 22 avril 1953, le comité a étudié le bill nº 340, intitulé: loi modifiant la loi canadienne sur la radiodiffusion, 1936. Il a décidé d'en faire rapport sans amendement, aux termes du troisième rapport du comité, qui a été déposé sur le bureau de la Chambre des communes le mercredi 29 avril 1953.

8. Le comité a étudié le rapport annuel de la Société Radio-Canada pour l'année 1951-1952. Il a aussi interrogé les fonctionnaires de Radio-Canada au sujet de l'activité générale de la Société, de ses lignes de conduite, de ses objectifs et de ses projets d'expansion. Il a attentivement examiné les recettes, les dépenses et l'état financier général de la Société pour l'année 1951-1952, les estimations pour l'année 1952-1953 et les prévisions pour l'année 1953-1954.

9. Le comité a remarqué avec plaisir qu'en général, les émissions sonores s'étaient grandement améliorées au cours de l'année dernière. Il est d'opinion que la Société devait s'efforcer de maintenir ce service d'émissions et même de l'améliorer et de lui donner plus d'envergure. Le prolongement du service du réseau français jusqu'à l'Ouest du Canada au cours de l'année dernière a certes été un progrès. Le comité a approuvé les plans visant à accroître le rayonnement dans plusieurs régions au moyen de l'installation de transmetteurs plus puissants. Il recommande que la Société redouble d'efforts pour améliorer le réseau dans d'autres régions périphériques où les émissions nationales ne peuvent être captées à la satisfaction des auditeurs.

10. Le comité a étudié les opérations du service international. Il a également étudié les prévisions budgétaires afférentes à ce service pour 1953-1954. Il a observé avec satisfaction que Radio-Canada avait ajouté des émissions en langue polonaise à ses autres émissions à destination de l'Europe. Le comité estime que le service international joue un rôle important, si l'on tient compte surtout de la situation internationale actuelle.

11. Le comité a été vraiment impressionné par les progrès réalisés dans le domaine de la télévision depuis ses dernières réunions en 1951. Au cours des quinze derniers mois, Radio-Canada a formé un personnel en vue de la production dans deux centres différents et il a inauguré deux stations. La réunion de Toronto a révélé au comité les dépenses, l'organisation, l'habileté et l'outillage que nécessitent les émissions télévisés en direct. Le travail complexe était exécuté avec efficacité par un personnel qui manifestait de la jeunesse, de la vitalité et une bonne formation.

Le comité est convaincu que la télévision jouera un rôle fort important dans la vie canadienne et qu'elle prendra un essor qui profitera aux Canadiens pris soit en particulier, soit dans leur ensemble. Ce devrait être un moyen de mettre en valeur les ressources humaines du Canada, en ce qui concerne le talent, les idées et les nouvelles aptitudes. Même si elle devrait naturellement offrir aux Canadiens de bonnes émissions émanant de l'étranger, l'intérêt du pays exige qu'elle s'alimente avant tout d'émissions produites par des Canadiens pour des Canadiens.

Le comité sait que la production d'émissions convenables de télévision au Canada soulève des difficultés d'ordre économique. Il saisit également que la distribution au pays de telles émissions entraîne beaucoup de frais. Il estime que le double objectif, savoir: la production appropriée d'émissions canadiennes et leur distribution à l'échelle nationale pour unifier les différentes régions du pays et servir le plus grand nombre possible de Canadiens, sera le mieux atteint par la mise au point, le plus tôt possible, d'un réseau national de télévision où la Société Radio-Canada et les stations possédées par des particuliers joueront leur rôle.

Le comité est heureux d'approuver les plans visant l'aménagement de centres de production de Radio-Canada à Vancouver, Winnipeg, Halifax et Ottawa et à Toronto et Montréal, ainsi que l'établissement d'un service d'émissions nationales desservant tant les stations de Radio-Canada que les stations privées à créer dans d'autres régions. Le service d'émissions nationales à assurer à toutes les stations privées devrait comporter au moins un certain minimum d'émissions canadiennes à diffuser par ces postes et devrait les aider dans leurs opérations. Grâce à cette forme d'"association", beaucoup plus de Canadiens pourront capter les émissions nationales par le truchement des stations privées; en revanche, les stations privées verront leur tâche facilitée, tout en ayant du temps à consacrer à leurs propres émissions. De cette façon, elles joueront un rôle précis dans le réseau de la télévision nationale. Le comité espère que la

Société Radio-Canada et les stations privées qui seront autorisées collaboreront loyalement pour faire un succès de la tâche difficile qui consiste à créer un service national de télévision dont le Canada puisse s'enorgueillir.

12. Les observations précitées, qui ont été formulées au comité, ont donné lieu, comme d'habitude, à de grandes divergences d'opinion concernant les sujets importants que constituent la radiodiffusion et la télévision. On peut citer en particulier l'exposé de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, puisque le comité a consacré quelque temps à discuter les vues de l'Association au sujet de la réglementation. Le comité a constaté une attitude plus raisonnable qu'auparavant de la part de l'Association, qui a paru reconnaître la nécessité de la réglementation et de la coordination de la radiodiffusion au Canada, tout en proposant que de telles fonctions devraient être confiées à un "organisme régulateur distinct".

Si l'on en juge par le vif intérêt que la question suscite sans cesse, le comité n'a pu l'étudier avec tout le soin qu'elle semble mériter, étant donné le principe dont s'inspire le régime national relevant d'un seul organisme,—Radio-Canada,—qui est comptable envers le Parlement.

13. Tous les documents précités qui ont été remis au secrétaire du comité sont déposés avec les présentes.

14. Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages du Comité est ci-joint.

(Au sujet des procès-verbaux, témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 18 des Journaux.)

M. Fournier (Hull), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 mai 1953:—Copie de toutes les soumissions présentées en concurrence avec la soumission de la *Lunam Construction Company Limited,* relativement à toutes les entreprises en Saskatchewan où, depuis le 1er juin 1949 jusqu'à ce jour, ladite société a été adjudicataire.

M. Côté (Verdun-La Salle), adjoint parlementaire au ministre du Travail, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 23 mars 1953:—Copie du mémoire de l'entente Bilodeau-Rogers, signé le 17 septembre 1937 par le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec, en vue de promouvoir la formation technique des jeunes chômeurs. Aussi, copie des arrêtés en conseil autorisant la signature dudit mémoire par les parties respectives.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. *Diefenbaker*—1. Quel a été le nombre de contrats de construction confiés à la *Booth Construction Company Limited,* au camp Borden, au cours des quatre années écoulées?

2. Quel était le montant global stipulé dans ces contrats?

3. Quelle somme a-t-on versée à ladite société en raison de chacun de ces contrats?

4. Ladite société a-t-elle exécuté chacun desdits contrats?

5. Sinon, lesquels desdits contrats n'ont pas été exécutés?

6. Les sous-entrepreneurs de ladite société ou les fournisseurs de matériaux, d'articles, marchandises ou services, relatifs auxdits contrat ou contrats, ont-ils été payés?

7. Sinon, quelle est la somme globale due par ladite société à chacun des sous-entrepreneurs ou fournisseurs, en indiquant les montants dus ainsi que les noms et adresses de chacun d'eux?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

TRAVAUX PUBLICS

Division de l'architecture

Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants, dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédits supplémentaire—

693	Terre-Neuve	$ 100,000 00
694	Nouvelle-Écosse	200,000 00
695	Île du Prince-Édouard	25,000 00
696	Nouveau-Brunswick	1 00
697	Québec	1 00
698	Ottawa	400,000 00
699	Ontario (à l'exclusion d'Ottawa)	1 00
700	Manitoba	35,000 00
701	Saskatchewan	50,000 00
702	Alberta	1 00
703	Colombie-Britannique	200,000 00

Division du génie

Service du génie—

704	Traitements, levés, inspections, etc.—Crédit supplémentaire	56,000 00
705	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	10,000 00

Bassins de radoub

706	Bassin de radoub et chantier de construction maritime de Prince-Rupert et leurs ouvrages—Pertes d'exploitation et réparations essentielles pour l'année financière 1952-1953	140,000 00

Acquisition, construction et amélioration d'ouvrages des ports et rivières

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation des plans et achat d'emplacements relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés —Crédit supplémentaire—

707	Terre-Neuve	585,000 00
708	Nouvelle-Écosse	450,000 00
709	Île du Prince-Édouard	130,000 00
710	Nouveau-Brunswick	380,000 00
711	Québec	700,000 00
712	Ontario	400,000 00
713	Manitoba	79,000 00
714	Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest	103,500 00
715	Colombie-Britannique et Yukon	1,285,000 00

Généralités

716	Grand-River—Contribution à certaines améliorations —Parachèvement	10,500 00
717	Ouvrages de protection en général—Crédit supplémentaire	250,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

A—Ministère

Section du bien-être social

282	Assistance-vieillesse et allocations aux aveugles—Application des lois sur l'assistance-vieillesse et les allocations aux aveugles	108,893 00
	Loi sur l'aptitude physique nationale—	
283	Pour l'application de la loi, la somme ici prévue doit, nonobstant les articles 8 et 9 de ladite loi, être imputée sur un compte distinct du Fonds du revenu consolidé, être assujétie à l'article 35 de la Loi sur l'administration financière, et être versée par le ministre des Finances à la demande du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social	68,824 00
284	Assistance aux provinces	150,000 00
285	Subvention au Conseil canadien du bien-être social	25,000 00
286	Subvention à la Conférence canadienne du service social	1,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

Section du bien-être social

Loi sur l'aptitude physique nationale—

683 Pour l'application de la loi, la somme ici prévue doit, nonobstant les articles 8 et 9 de ladite loi, être imputée sur un compte distinct du Fonds du revenu consolidé, être assujétie à l'article 35 de la Loi sur l'administration financière, et être versée par le ministre des Finances à la demande du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social—Crédit supplémentaire 12,400 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins la somme votée à titre de crédits provisoires)

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

B—Défense civile

287 Programme de défense civile 6,506,287 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 10 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

N° 105

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 11 MAI 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Harris, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 mai 1953:—Copie de tous rapports sur l'état d'avancement des travaux relativement à la construction d'une école indienne, dans la réserve Piapot, en Saskatchewan, qui a permis d'effectuer des paiements à la *Lunam Construction Company Limited.*

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—En indiquant le coût et la quantité, quel a été le total des achats *a*) de vareuses de tenue de combat, *b*) de pantalons de tenue de combat, *c*) de pantalons d'été, *d*) de tuniques d'été, *e*) de chaussettes, *f*) de mouchoirs, *g*) de sous-vêtements d'hiver, *h*) de sous-vêtements d'été, pour toutes les divisions des services armés, au cours de la période du 1er avril 1951 au 31 décembre 1952?

M. Côté (Verdun-La Salle), adjoint parlementaire au ministre du Travail, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 avril 1953,—État indiquant:—1. Quelle a été l'attitude du Canada dans les délibérations qui ont préludé à l'adoption, à Genève, le 28 juin 1952, de la Convention internationale concernant la norme minimum de la sécurité sociale?

2. De quelle façon le Canada a-t-il voté lors de l'adoption de cette convention?

3. Les délégués canadiens (pour le Gouvernement, les employeurs et les employés) sont-ils tombés d'accord au sujet de l'adoption de cette convention?

4. Combien de pays se sont prononcés en faveur de cette convention, combien s'y sont opposés et combien se sont abstenus de voter?

5. Quelles sont les catégories de la sécurité sociale visées par cette convention?

6. Quel est le nombre de catégories ou d'éventualités que chaque État signataire est obligé d'apliquer?

7. Quelles sont les catégories ou éventualités considérées comme appliquées par le Canada et quelles mesures est à prendre le Canada au sujet de l'application des autres catégories ou éventualités énumérées dans cette convention?

8. Le Parlement sera-t-il appelé à ratifier l'adhésion du Canada à cette convention? Dans le cas de l'affirmative, quand?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Cruickshank*—1. Quels sont les noms des salaisons qui, au cours de l'année financière 1952-1953, ont approvisionné l'une ou l'autre division du ministère de la Défense nationale en Colombie-Britannique?

2. A-t-on demandé des soumissions pour de tels approvisionnements?

3. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quel a été le nombre de soumissions reçues et à quelles dates les a-t-on reçues, *b*) quels sont les noms et adresses des soumissionnaires et quel est le montant de chaque soumission?

4. Quel sont les noms de ceux qui ont obtenu des contrats de viande, de poisson ou de tout autre produit, au cours de l'année financière 1952-1953?

Par M. *Winkler*—1. Quelle était, en dollars canadiens et avant 1953, la valeur estimative des biens immobiliers, y compris les édifices, que le Canada a achetés dans les pays du Commonwealth et à l'étranger aux fins du commerce canadien et des missions diplomatiques?

2. En 1952, quelle somme, en dollars canadiens, a-t-on versée en loyer dans les pays étrangers aux mêmes fins?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. *White* (Middlesex-Est)—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous télégrammes, correspondance, dossiers et autres documents, datés du 1er janvier 1949 jusqu'à ce jour, en possession du ministère des Travaux publics, y compris les procédures et les décisions relatives à l'expropriation, concernant l'achat de l'édifice connu sous le nom de l'International Harvester Building, situé sur la rue York, à London (Ontario), devant servir de bureau de poste terminus.

A l'appel de l'ordre portant la prise en considération de l'amendement apporté par le Sénat au Bill nº 334, Loi pourvoyant à la pension des employés du service public du Canada;

M. Abbott propose,—Que ledit amendement soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit amendement, en conséquence, est lu une deuxième fois et agréé.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Garson: Que le Bill nº 367, Loi modifiant le Code criminel, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill, en conséquence, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Knowles, appuyé par M. Gillis propose en amendement: Que tous les mots après le mot "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:

> "la Chambre est d'avis qu'il y aurait lieu d'étudier la possibilité d'augmenter les versements effectués aux bénéficiaires des pensions de vieillesse et de cécité, en vertu de la loi sur l'assistance-vieillesse, de la loi sur la sécurité de la vieillesse et de la loi sur les aveugles, de façon que le montant en soit proportionné au coût actuel de la vie."

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Balcer,
Blackmore,
Blair,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Catherwood,
Churchill,
Coldwell,
Coyle,
Dinsdale,
Fair,
Ferguson,
Fraser,
Gillis,
Green,
Hansell,
Herridge,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
McLure,
Montgomery,
Noseworthy,
Quelch,
Robichaud,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Wright,
Wylie—30.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcom,
Bater,
Benidickson,
Boivin,
Bourget,
Bradley,
Brisson,
Carter,
Clark,
Corry,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté(Verdun-La Salle),
Dechêne,
Dickey,
Eyre,
Fournier (Hull),
Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Portneuf),
Gauthier (Sudbury),
George,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Harris,
Harrison,
Helme,
Henry,

Hosking, Howe, Huffman, Jutras, Kirk (Antigonish-Guysborough), Kirk (Digby-Yarmouth), Lafontaine, Lapointe, Larson, Little, Macdonald (Edmonton-Est), MacKenzie, MacNaught, McCann, McDonald (Parry-Sound-Muskoka), McIlraith, McIvor, McLean (Huron-Perth), Martin, Monette, Mutch, Pearson, Prudham, Richard (Ottawa-Est), Riley, Robinson, Ross (Hamilton-Est), Sinclair, Sinnott, Stuart (Charlotte), Viau, Ward, Weaver, Weir, Welbourn, Whitman, Wood—69.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

511	Administration centrale	$ 2,130,643 00
512	Administration régionale	2,667,545 00
513	Division du bien-être des anciens combattants	3,178,042 00
	Division des traitements—	
514	Maintien des hôpitaux et administration	37,565,335 00
515	Travaux de recherches médicales et cours d'instruction	350,000 00
516	Construction d'hôpitaux, améliorations, nouvel outillage et achat de terrains	5,583,968 00
517	Division de la prothèse— Fourniture, fabrication et administration	1,001,510 00
518	Bureau des vétérans	509,152 00
519	Commission des allocations aux anciens combattants— Administration	141,335 00
520	Assurance des anciens combattants	86,371 00

Allocations aux anciens combattants et autres indemnités

521	Allocations aux anciens combattants	26,373,000 00
522	Fonds de secours (Allocations aux anciens combattants)	350,000 00
523	Assistance-chômage	20,000 00
524	Allocations d'hospitalisation et autres	2,750,000 00

Paiements divers

525	Paiements à la Caisse des frais funéraires; paiements, en conformité des règlements, des frais d'enterrement et de cimetière; coût des pierres tombales et de leur installation au Canada; entretien des cimetières appartenant au Ministère; entretien des cimetières canadiens sur les champs de bataille de France et de Belgique de même que quote-part du Canada dans les dépenses de la Commission impériale des sépultures de guerre	1,674,430 00

526	Responsabilité patronale dans les accidents de travail ..	100,000 00
527	Subvention à la Légion canadienne	9,000 00

COMMISSION CANADIENNE DES PENSIONS

528	Frais d'administration	2,051,318 00
529	Pensions pour invalidités et décès, y compris les pensions concédées sous l'autorité de l'arrêté en Conseil C.P. 45/8848 du 22 nov. 1944, Ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, sous réserve de la Loi des pensions; y compris également la concession spéciale de pensions concernant Terre-Neuve	127,054,000 00
530	Récompenses pour bravoure— Seconde Guerre mondiale et contingent spécial	23,000 00

ÉTABLISSEMENT DE SOLDATS ET LOI SUR LES TERRES DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS

531	Administration: Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, établissement de soldats et établissement de familles britanniques	4,651,087 00
532	Entretien de propriétés relevant de l'Administration de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie, de recherches techniques et autres qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la pro. immobilière; taxes, assurance et entretien des services d'utilité publique	80,500 00
533	Paiement d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres provinciales en vertu d'ententes conclues avec les gouvernements provinciaux sous le régime de l'article 35 de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, modifié, et paiement d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres fédérales, en conformité d'une entente conclue avec le ministre des Ressources et du Dévelop. économique sous le régime de l'article 35 de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, modifié	575,000 00
534	Paiement d'allocations aux anciens combattants indiens établis sur des terres comprises dans des réserves indiennes, en vertu de l'article 35A de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens comb., modifié ..	175,000 00
535	Crédit destiné à réduire les montants encore dus par les colons au Directeur de l'établissement de soldats, sur des propriétés qu'ils possèdent mais dont les titres sont détenus par le Directeur, ou sur des prêts destinés aux soldats colons et administrés par la Division des affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, jusqu'à concurrence d'un montant conforme à la capacité de production des propriétés et à la capacité des colons d'acquitter leurs dettes envers le Directeur, sous le régime de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil ..	150,000 00

536	Autorisation et exécution de travaux de réparation nécessaires, devant être approuvés par le Gouverneur en conseil, sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, afin de rectifier les défectuosités dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables, et exécution de tous autres travaux qui s'imposent sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le Directeur y possède	7,500 00
537	Autorisation et exécution, sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil dans chaque cas, des travaux de réparation nécessaires aux maisons construites et aux services aménagés en vertu du programme de construction de 1945	5,000 00

SERVICES PROVISOIRES

538	Prestations de réadaptation consécutive à la libération y compris les cours de formation donnés aux marins marchands et aux pêcheurs en eau salée titulaires d'une pension	1,858,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Affaires des anciens combattants

Établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

551	Protection des garanties—Établissement de soldats et remboursement des excédents aux anciens combattants . .	15,000 00
552	Achat de terres et améliorations permanentes; coût des améliorations permanentes à effectuer; dégrèvement des propriétés; animaux de ferme et outillage; remboursement de surplus aux anciens combattants (articles 9A et 19); et protection des garanties sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants	18,650,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Allocations aux anciens combattants et autres indemnités

758	Fonds de secours (Allocations aux anciens combattants)—Crédit supplémentaire	100,000 00
759	Allocations d'hospitalisation et autres—Crédit supplémentaire	250,000 00

Commission canadienne des pensions

760	Pensions pour invalidité et décès, y compris les pensions concédées sous l'autorité de l'arrêté en conseil C.P. 45/8488 du 22 novembre 1944, Ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, sous réserve de la Loi des pensions; y compris également la concession spéciale de pensions concernant Terre-Neuve—Crédit supplémentaire	600,000 00

SERVICES PROVISOIRES

761 Prestations de réadaptation consécutives à la libération, y compris les cours de formation donnés aux marins marchands et aux pêcheurs en eau salée titulaires d'une pension—Crédit supplémentaire 100,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

769 Achats de terres et améliorations permanentes; coût des améliorations permanentes à effectuer; dégrèvement des propriétés; animaux de ferme et outillage; remboursement de surplus aux anciens combattants (articles 9A et 19); et protection des garanties sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Crédit supplémentaire 1,650,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

FINANCES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

105 Administration du ministère 1,670,515 00
106 Contrôleur du Trésor—Administration du bureau central et des bureaux auxiliaires 13,605,551 00

APPLICATION DE DIVERSES LOIS ET FRAIS DE FONCTIONS SPÉCIALES

107 Application des lois de pension et de retraite 206,946 00
108 Loi des banques—Traitements et dépenses du bureau de l'Inspecteur général des banques 32,835 00
109 Application de la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et de la Loi de 1946 sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants 78,600 00
110 Dépenses de la Commission du tarif 108,713 00
Dépenses de la Monnaie royale canadienne et de l'Essayerie de Vancouver (C.-B.)—
111 Administration, fonctionnement et entretien 1,051,961 00
112 Construction ou acquisition de nouvel outillage 740,953 00
113 Administration du Plan d'achat par les employés moyennant versements échelonnés, y compris vente et livraison d'obligations d'épargne du Canada aux employés de l'État, et des régimes d'assurance collective des employés 97,310 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954
FINANCES

APPLICATION DE DIVERSES LOIS ET FRAIS DE FONCTIONS SPÉCIALES

655 Application de la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et de la Loi de 1946 sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants —Crédit supplémentaire.. .. .. 5,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

FINANCES

Paiements aux municipalités

114 Subventions aux municipalités en remplacement d'impôts sur propriétés fédérales—

Paiements aux municipalités prévus par la Loi sur les subventions aux municipalités et les Règlements concernant les subventions aux municipalités rurales établis par décret du 6 août 1952, C.P. 3729; et paiements aux municipalités en vertu du décret du 19 juillet 1950, C.P. 3456, à l'égard des frais de services et fournitures médicaux et hospitaliers procurés aux employés fédéraux et autres personnes prévues audit décret 2,701,300 00

Éventualités et divers

115 Provision, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour diverses dépenses menues et imprévues, y compris l'autorisation de remployer toutes sommes reversées au présent crédit sur d'autres crédits, et rétributions spéciales ou autres récompenses pour inventions ou suggestions pratiques susceptibles d'améliorer le service 1,000,000 00

116 Service téléphonique des ministères à Ottawa 885,000 00

117 Somme requise pour combler les pertes afférentes aux devises étrangères reçues en règlement de créances . . . 5,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954
FINANCES

Éventualités et divers

656 Provision, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour diverses dépenses menues et imprévues, y compris l'autorisation de remployer toutes sommes reversées au présent crédit sur d'autres crédits, et rétributions spéciales ou autres récompenses pour inventions ou suggestions pratiques susceptibles d'améliorer le service—Crédit supplémentaire. 500,000 00

657 Autorisation au Séquestre de transférer au ministre des Finances, à l'occasion, selon que ce dernier le prescrit, les biens (et le produit de leur liquidation et les bénéfices qu'ils ont rapportés) confiés audit Séquestre relativement à la Seconde Guerre mondiale et appartenant antérieurement à des résidents de Hongrie ou de Roumanie, et dont le produit sera crédité à la Caisse des réclamations de guerre pour rembourser la Caisse *pro tanto* des montants que les réclamants sont autorisés à recevoir de la Hongrie et de la Roumanie en vertu des traités de paix, mais qui ont été versés aux réclamants à même la Caisse des réclamations de guerre en vertu des Règles relatives aux réclamations de guerre, et pour acquitter, les frais qu'a exigés l'enquête sur leurs réclamations. 1 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

FINANCES

Éléments généraux de paye, y compris versements de pension de retraite

118	Contribution par l'État au Fonds de pension d'une somme égale aux versements estimatifs de cotisations courantes et d'arrérages de contributeurs individuels, effectués dans l'année financière précédente	16,755,989 00
119	Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, majoration d'autres crédits applicables aux traitements, salaires et autres éléments de paye	1,500 000 00
120	Contribution patronale de l'État à la Caisse d'assurance-chômage à l'égard des fonctionnaires émargeant au Bureau central de paye.	1,150,000 00

Subventions aux universités

121	Subventions aux institutions de hautes études reconnues dans chaque province par le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province comme étant des universités ou institutions de norme équivalente, égales, pour chaque province à un montant n'excédant pas 50 cents par tête de sa population, tel que vérifié par le Bureau fédéral de la statistique, réparti entre les institutions reconnues de la province en proportion de leur inscription d'étudiants internes poursuivant sans interruption et personnellement leurs études dans l'institution reconnue ou dans une institution de la même province qui lui est affiliée, inscrits à des cours de niveau universitaire reconnu comme conduisant, ou dont les années d'études additionnées mènent à un diplôme universitaire accordé par une université au Canada, et le ministre des Finances peut, à cette fin, définir plus particulièrement les expressions "niveau universitaire" et "diplôme universitaire"	7,415 000 00

Subventions diverses

122	Conseil général canadien des Scouts	15,000 00
123	Conseil canadien des Guides	9,000 00
124	Société royale d'astronomie du Canada	3,000 00
125	Académie royale canadienne des arts	4,025 00
126	Fondation des écrivains canadiens	4,000 00
127	Boys' Clubs du Canada	10,000 00
128	Association canadienne des consommateurs	6,000 00
129	Société des Jeux de l'Empire et du Commonwealth britannique	100,000 00
130	Autorisation d'une allocation pour la restauration de la Maison des étudiants canadiens à Paris (France) payable en francs français possédés par le Canada et ne devant servir qu'à des fins gouvernementales ou d'autres fins restreintes	100,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

FINANCES

Subventions diverses

658	Conseil canadien de l'Association des Guides—Crédit supplémentaire	3,000 00
659	Subvention destinée à acquitter les dépenses du congrès de la *World Woman's Christian Temperance Union* devant être tenue en juin 1953..	5,000 00
660	Achat de bois canadien comme contribution à la rénovation de la Salle canadienne dans l'édifice de la *Royal Empire Society* à Londres, jadis fournie par le Canada et subséquemment détruite par l'action de l'ennemi lors de la Seconde Guerre mondiale..	6,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AUDITEUR GÉNÉRAL

53	Traitements et dépenses de bureau	611,435 00

ASSURANCES

160	Administration	461,721 00
161	Dépenses de la campagne pour la prévention des incendies	61,820 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Finances

764	Autorisation de consentir des prêts à la Civil Service Co-Operative Credit Society, Limited, aux conditions que le Gouverneur en conseil peut approuver	100,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé 10 heures du soir, exactement 10 heures et 10 minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

N° 106

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 12 MAI 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Bater, du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présente le deuxième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Conformément aux instructions qu'il a reçues de la Chambre des communes le 27 avril 1953, le comité a étudié le rapport annuel de la Commission des grains du Canada pour l'année se terminant le 31 décembre 1952.

Le comité a tenu dix séances au cours desquelles il a étudié la question précitée, recueilli des témoignages à cet égard, puis adopté ledit rapport.

Le comité recommande que le Gouvernement étudie l'à-propos de déférer la loi des grains du Canada à ce comité afin qu'il l'étudie au cours d'une prochaine session du Parlement.

Ci-joint un exemplaire des témoignages qui ont été recueillis.

(Au sujet des procès-verbaux, témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 19 des Journaux.)

M. Fournier (Hull), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 25 mars 1953:—Copie de tous télégrammes, lettres et autres communications échangés depuis le 1er janvier 1951 jusqu'à ce jour entre le ministère des Travaux publics et le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique, ou l'un de ses ministères, relativement au transfert projeté par le gouvernement de la Colombie-Britannique au gouvernement du Canada, des flotteurs appartenant aux pêcheurs de Cow-Bay, à Prince-Rupert (Colombie-Britannique).

M. Martin, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1953-471, approuvé le 31 mars 1953: établissant les Règlements sur les subventions générales à l'hygiène, en vertu du programme national de subventions à l'hygiène du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (en anglais et en français).

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport annuel du directeur des enquêtes et des recherches, Loi des enquêtes sur les coalitions, pour l'année terminée le 31 mars 1953.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport de la Commission du service civil pour l'année terminée le 31 décembre 1952, conformément à l'article quatre du chapitre vingt-deux des Statuts revisés du Canada, 1927, (en anglais et en français).

M. Bradley dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 mars 1953,—État indiquant:—1. Au cours de chacune des années 1951 et 1952 et en 1953 jusqu'à ce jour, quelle somme globale a-t-on versée en honoraires et/ou rémunération d'architectes et d'ingénieurs dans tous les ministères du Gouvernement?

2. Quels sont les noms et adresses de tous les architectes et ingénieurs qui, depuis le 1er janvier 1951 jusqu'à ce jour, ont reçu des honoraires et/ou une rémunération dépassant $5,000?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 mars 1953:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés du 1er janvier 1940 jusqu'à ce jour entre toutes personne ou personnes et le ministère des Travaux publics, ou tout autre ministère du Gouvernement, relativement à la construction d'un édifice public à Port-Alfred (P.Q.).

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 avril 1953:—Quels sont les noms et adresses de tous les avocats et procureurs à qui des honoraires de plus de $1,000 ont été versés par chaque ministère du gouvernement fédéral, depuis le 1er janvier 1951, en indiquant le montant versé à chacun d'eux par chaque ministère?

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (Hull) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL
(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

444 Administration centrale . . . . $ 1,368,375 00

Service des canaux

445	Administration	121,640 00
446	Exploitation et entretien	5,430,742 00
447	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	3,330,260 00
448	Dépenses relatives aux levés et investigations sur le chenal maritime du Saint-Laurent	300,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

TRANSPORTS

A—Ministère

Services des canaux

736	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	176,275 00
737	Dépenses relatives aux levés et investigations sur le chenal maritime du Saint-Laurent—Crédit supplémentaire	270,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRANSPORTS

A—Ministère

Services de la marine

449	Administration des Services de la marine, y compris celle des agences	571,114 00
	Vapeurs des Services de la marine—	
450	Administration	99,423 00
451	Exploitation, entretien et réparation	5,318,741 00
452	Construction ou acquisition de navires et de matériel, selon le détail des affectations—Capital	1,180,000 00
	Aides à la navigation—	
453	Administration, exploitation et entretien	4,910,899 00
454	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,501,645 00
	Services nautiques—	
455	Administration	155,650 00
456	Exploitation et entretien, y compris subventions et contribution selon le détail des affectations; récompenses pour sauvetage de vies humaines de navires en détresse subventions versées aux compagnies de sauvetage et remboursement des dépenses, y compris les dépenses réservées faites à l'égard de marins canadiens en détresse (expression définie à l'art. 296 de la Loi de la marine marchande du Canada)	330,764 00
	Service du pilotage—	
457	Administration, exploitation et entretien, y compris l'autorisation de faire des avances provisoires recouvrables n'excédant pas $20,000	510,742 00

458	Contribution versée à la Caisse de pension des pilotes d'Halifax	56,000 00
459	Inspection des navires à vapeur, y compris l'application de la convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer et de la convention sur les lignes de charge, ainsi qu'une contribution de $7,000 versée au ministère de l'Éducation de la province de la Nouvelle-Écosse	579,737 00
460	Service des signaux maritimes	198,911 00
	Chenal maritime du Saint-Laurent—	
461	Administration, exploitation et entretien	909,044 00
462	Dragage à forfait—Capital	2,500,000 00
463	Levés et investigations	37,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

TRANSPORTS

A—Ministère

Services de la marine

	Vapeurs des services de la marine—	
738	Exploitation, entretien et réparation—Crédit supplémentaire	295,521 00
739	Construction ou acquisition de navires et de matériel selon le détail des affectations—Capital—Crédit supplémentaire	1,143,430 00
	Aides à la navigation—	
740	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	75,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRANSPORTS

A—Ministère

Service des chemins de fer et des navires à vapeur

464	Réparations et dépenses nécessitées par l'exploitation et l'entretien des wagons officiels de chemin de fer soumis à l'autorité du ministère	54,540 00
	Chemin de fer de la baie d'Hudson—	
465	Différence entre les frais d'exploitation et d'entretien et les recettes d'exploitation durant l'année close le 31 mars 1954, sans excéder	365,000 00
466	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital	126,700 00

467 Service de transbordement de wagons et terminus de l'Île du Prince-Édouard—

Paiement dans l'année financière 1953-1954, à la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada (ci-après dénommée "compagnie du National"), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées de temps à autre au ministre des Finances par la compagnie du National, d'une somme à affecter par cette dernière au déficit d'exploitation (certifié par les vérificateurs comptables de la compagnie du National) du service de transbordement de wagons et des terminus de l'Île du Prince-Édouard durant l'année civile 1953 .. 1,459,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

SERVICES DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

Chemin de fer de la baie d'Hudson—

741 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital—Crédit supplémentaire 19,700 00

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité;

5 heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 112, Loi modifiant le Code criminel (Haines de race, de religion ou de classe), est appelé et réservé.

L'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 188, Loi assurant aux femmes une égalité de salaire pour un travail de valeur égale, est appelé et réservé.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill nº 363, Loi modifiant la Loi des grains du Canada (Droit, pour le producteur, de vendre ou d'emmagasiner du grain susceptible de classement par échantillon);

M. Argue, appuyé par M. Wright, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill nº 367, Loi modifiant le Code criminel.

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRANSPORTS

A—Ministère

Service des chemins de fer et des navires à vapeur

468	Détroit de Canso—Amélioration des installations de transport—Capital	6,700,000 00
469	Agrandissement des installations de quai et de terminus de North-Sydney (N.-É.)—Capital	599,000 00
470	Construction de nouvelles installations de quai et de terminus à Port-aux-Basque (T.-N.)—Capital	2,269,675 00
471	Paiement dans l'année financière 1953-1954, à la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada ci-après dénommée "compagnie du National", sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées de temps à autre au ministre des Finances par la compagnie du National, d'une somme à affecter par cette dernière au déficit d'exploitation (certifié par les vérificateurs comptables de la compagnie du National) du service de transbordement et des terminus de North-Sydney (N.-É.) et de Port-aux-Basques (T.-N.) durant l'année civile 1953	1,870,000 00
472	Construction ou acquisition de transbordeurs d'auto, selon le détail des affectations—Capital	6,368,000 00
473	Construction ou acquisition de navires à affecter aux services de cabotage de Terre-Neuve	900,000 00
474	Coût de l'expertise des biens du chemin de fer de Terre-Neuve confiés à la Compagnie des chemins de fer Nationaux	17,500 00
475	Dégaussage et renforcement des navires marchands au long cours immatriculés au Canada et ayant une jauge de 1,000 tonneaux et plus	500,000 00

476 Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—Payement aux compagnies ferroviaires assurant un service dans le territoire choisi désigné par la Loi, pendant l'année financière 1953-1954, de la différence, occasionnée par l'application de la Loi, entre les taxes de tarif et les taxes normales sous le régime des tarifs approuvés (évaluée par la compagnie du National), certifiée au ministre des Transports et approuvée par les vérificateurs de ladite compagnie relativement aux lignes de l'Est des chemins de fer Nationaux du Canada, et, dans le cas des autres chemins de fer, par la Commission des transports du Canada pour tout mouvement du trafic pendant l'année civile 1953 (ch. 79, Statuts de 1927, modifié) 10,453,000 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

477 Somme requise pour verser une pension annuelle de $300 chacune à d'anciens pilotes: Arthur Baquet, Adélard Delisle, Raoul Lachance, Jules Lamarre, Wilhelm Langlois, Georges Larochelle, Auguste Santerre 2,100 00

478 Caisse de prévoyance des cheminots—Supplément aux allocations de pension prévues par la Loi de la caisse de prévoyance des employés des ch. de fer Intercolonial et de l'Île du Prince-Édouard, de façon à effectuer le versement minimum du 1er janvier 1953 au 31 mars 1954 d'un montant de $30 par mois, au lieu des $20 fixés par ladite loi 12,650 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

SERVICE DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

742 Construction de nouvelles installations de quai et de terminus à Port-aux-Basques (T.-N.)—Capital—Crédit supplémentaire 150,000 00

743 Construction ou acquisition de transbordeurs d'autos, selon le détail des affectations—Capital—Crédit supplémentaire 250,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires; et moins la somme de $635,735 à la résolution nº 487).

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

SERVICES DE L'AIR

Division des télécommunications

Voies aériennes et aéroports

479 Administration, fonctionnement et entretien 5,416,530 00

480	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital	1,916,670 00
	Lois sur la radio et règlements d'exécution—	
481	Administration, fonctionnement et entretien, y compris la part du Canada quant aux frais d'administration des différentes conférences internationales de la radio, du télégraphe et du téléphone, selon le détail des affectations	1,008,568 00
482	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	226,500 00
	Aides radioélectriques à la navigation maritime—	
483	Administration, fonctionnement et entretien	2,066,965 00
484	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	290,300 00
	Suppression du brouillage radiophonique—	
485	Administration, fonctionnement et entretien	406,335 00
486	Construction ou acquisition de nouveau matériel	31,600 00
487	Délivrance des licences de postes récepteurs (Ministère des Transports seulement)	762,883 00
	Service de télégraphe et de téléphone—	
488	Administration, fonctionnement et entretien	1,566,380 00
489	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	825,000 00
	Réseau de communications du Nord-Ouest—	
490	Différence entre les frais d'exploitation et d'entretien et les recettes d'exploitation durant l'année close le 31 mars 1954	208,550 00
491	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital	372,657 00

A—Ministère

Service de l'air

Division de la météorologie

492	Administration, fonctionnement et entretien	6,484,500 00
493	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	472,200 00

Division de l'aviation civile

494	Contrôle de l'aviation civile, y compris l'application de la Loi de l'aéronautique et de ses règlements d'exécution	886,506 00
	Voies aériennes et aéroports—	
495	Services de l'aviation civile	9,138,575 00
496	Contrôle de la circulation sur les voies aériennes et les aéroports	1,533,192 00
	Service de construction—	
497	Administration	768,162 00
498	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital	8,919,825 00
499	Subventions à des organisations de développement de l'aviation civile, selon les montants mentionnés au détail des affectations	330,000 00

500 Sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil, contributions destinées à aider les municipalités à aménager et améliorer des aéroports quand elles ont fourni l'emplacement 92,000 00
501 Contributions pour l'aménagement de terrains d'atterrissage dans les régions minières, selon le détail des affectations 40,000 00
502 Contributions, selon le détail des affectations, versées à d'autres gouvernements ou organisations internationales pour l'exploitation et l'entretien d'aéroports et d'installations de navigation aérienne et de voies aériennes, y compris l'autorisation de verser les montants spécifiés dans la monnaie des pays indiqués, malgré que les versements puissent être supérieurs ou inférieurs aux montants équivalents en dollars canadiens, estimés en janvier 1953 à 249,673 00

Division de l'administration

503 Administration des Services de l'air 230,734 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

TRANSPORTS

A—Ministère

Services de l'air

Division des télécommunications

Voies aériennes et aéroports—Services de la radio-aéronautique—

744 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital—Crédit supplémentaire 176,313 00

Loi sur la radio et règlements d'exécution—

745 Administration, fonctionnement et entretien, y compris la part du Canada quant aux frais d'administration des différentes conférences internationales de la radio, du télégraphe et du téléphone, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire 25,750 00
746 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 13,500 00

Aides radioélectriques à la navigation maritime—

747 Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 77,600 00
748 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 124,000 00

Service de télégraphe et de téléphone—

749 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 144,600 00

Réseau de communications du Nord-Ouest—

750 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital—Crédit supplémentaire 53,000 00

Division de la météorologie

751 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 35,000 00

Division de l'aviation civile

Voies aériennes et aéroports—

Services de construction—

752 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital—Crédit supplémentaire 1,113,000 00

753 Sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil, contributions destinées à aider les municipalités à aménager et améliorer des aéroports dont elles ont fourni l'emplacement—Crédit supplémentaire.. .. .. 74,600 00

754 Contributions, selon le détail des affectations, versées à d'autres gouvernements ou organisations internationales pour l'exploitation et l'entretien d'aéroports et d'installations de navigation aérienne et de voies aériennes, y compris l'autorisation de verser les montants spécifiés en monnaie des pays indiqués, bien que les versements puissent être supérieurs ou inférieurs à leur équivalent en dollars canadiens, calculé en avril 1953—Crédit supplémentaire 9,157 00

755 Autorisation au ministre des Transports de s'engager à acquérir des fonctionnaires du gouvernement fédéral des lots de terre que ces derniers ont achetés dans le lotissement urbain de Gander (Terre-Neuve), ainsi que les maisons et ouvrages connexes érigés sur lesdits lots 1 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRANSPORTS

B—Généralités

Commissions des transports aériens

504 Traitements et autres dépenses, y compris ceux de la délégation canadienne à l'Organisation de l'aviation civile internationale 259,674 00

505 Subventions aux transporteurs par air, selon le détail des affectations 25,000 00

Commission des transports du Canada

506 Administration, fonctionnement et entretien 839,390 00

Commission maritime canadienne

507 Administration 154,090 00

508 Subventions aux navires à vapeur de service côtier, selon le détail des affectations 4,038,125 00

CONSEILS DES PORTS NATIONAUX

509 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'art. 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, pour payer les dépenses applicables à l'année civile 1953, pour l'un ou l'ensemble des comptes suivants.

Dépenses de reconstruction et immobilisations—

Halifax	$2,031,500
Saint-Jean	2,830,000
Québec	1,419,000
Port-Colborne	30,000
Churchill	185,000
Généralités—Imprévus et divers	200,000
	$6,695,500
Moins—Montant à dépenser à même les fonds de remplacement	$ 308,700

510 Paiement au Conseil des ports nationaux du montant ci-après mentionné qui sera affecté au déficit d'exploitation du port de Churchill en l'année civile 1953 (intérêts sur avances de l'État et dépréciation des ouvrages durables non compris) 122,911 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

TRANSPORTS

B—GÉNÉRALITÉS

COMMISSION MARITIME CANADIENNE

756 Subventions aux navires à vapeur pour services côtiers, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire 5,000 00

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

757 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, pour payer les dépenses applicables à l'année civile 1953, comme suit:

Dépenses de reconstruction et d'immobilisations—Halifax—Crédit supplémentaire 200,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

TRANSPORTS

Services de l'air

548 Avances recouvrables destinées à permettre l'extension du Réseau de communications du Nord-Ouest entre Edmonton et la frontière Yukon-Alaska 427,000 00

549 Sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil, avances destinées à fournir 50 p. 100 du coût d'établissement d'un réseau de transmission radiophonique entre Ashcroft et Prince-George, (C.-B.) 300,000 00

Conseil des ports nationaux

550 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue d'acquitter les dépenses de l'année civile 1953 pour l'un ou l'ensemble des comptes suivants:

Dépenses de reconstruction et immobilisations—		
Trois-Rivières	$ 475,000 00	
Montréal	3,173,000 00	
Vancouver	2,055,000 00	
	$ 5,703,000 00	
Moins montant à débourser à même le Fonds de remplacement et autres	$ 1,390,000 00	4,313,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

TRANSPORTS

Services de l'air

767 Avances recouvrables destinées à permettre l'extension du Réseau de communications du Nord-Ouest entre Edmonton et la frontière Yukon-Alaska—Crédit supplémentaire 61,000 00

Conseil des ports nationaux

768 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue d'acquitter les dépenses de l'année civile 1953 pour le compte suivant: Dépenses de reconstruction et immobilisations—Montréal—Crédit supplémentaire 600,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins la somme votée à titre de crédits provisoires)

PÊCHERIES

SERVICES GÉNÉRAUX

131 Administration centrale 298,800 00

Résolutions à rapporter.

Les résolutions adoptées, au cours de la séance d'aujourd'hui, en comité de subsides, sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé 10 heures du soir, exactement 10 heures et dix minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

N° 107

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 13 MAI 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Sommaire des arrêtés en conseil adoptés au cours de la période du 1er au 30 avril 1953.

M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 mars 1953,—État indiquant:—1. Y a-t-il actuellement une nouvelle enquête pour s'assurer que l'entreprise de la rivière Saskatchewan-Sud est réalisable et qu'elle comporte des avantages économiques?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelles personnes mènent cette enquête et quelle en est la nature?

3. Cette nouvelle enquête portera-t-elle sur les seuls rapports de l'administration du rétablissement agricole des Prairies?

4. Sinon, à quelles autres sources de renseignements puisera-t-on?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 février 1953,—État indiquant:—1. Quels sont les noms des entrepreneurs qui exécutent des travaux de construction de défense à Churchill, Rivers, Shilo, Portage-la-Prairie, Gimli, Moose-Jaw, Saskatoon, Claresholm, Penhold, Calgary, Namao, Edmonton, Cold-Lake, Uplands, Rockcliffe, Downsview, Cobourg et Ville La-Salle?

2. Quel est le montant du contrat ou des contrats adjugés à chacun des entrepreneurs mentionnés à la question 1, depuis le 1er janvier 1948?

3. Quelle somme globale a-t-on dépensée pour chaque entreprise dans tous les cas où elle a été parachevée?

4. Combien de ces entreprises a-t-on parachevées dans le temps stipulé au contrat? Quelles sont les entreprises non encore parachevées?

5. A l'égard de quelles entreprises des sommes d'argent additionnelles ont-elles été requises avant leur parachèvement?

6. Le ministère de la Défense nationale, le ministère de la Production de défense, ou la Société centrale d'hypothèques et de logement ont-ils reçu des plaintes de la part de fonctionnaires de l'OTAN relativement à des bases d'instruction demeurées inachevées? Dans le cas de l'affirmative, quelle était la nature de ces plaintes?

7. Les officiers d'aviation sont-ils satisfaits des progrès accomplis jusqu'à ce jour dans les travaux de construction?

8. Le ministère de la Défense nationale, le ministère de la Production de défense, ou la Société centrale d'hypothèques et de logement, ont-ils reçu des plaintes de la part d'entrepreneurs au sujet de la lenteur avec laquelle Ottawa livre les plans et devis et de la lenteur avec laquelle ils obtiennent l'acier?

9. Au cours des années 1950, 1951 et 1952, combien de fois les ministres de la Défense nationale, de la Production de Défense et le ministre des Ressources et du Développement économique, se sont-ils concertés afin d'étudier la coordination de leurs efforts, vu les fortes sommes d'argent à dépenser pour la défense?

10. Au cours des mêmes années, combien de séances les représentants de ces ministères ont-ils tenues aux mêmes fins?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 janvier 1953,—État indiquant:—1. Combien de contrats de cravates destinées aux forces armées a-t-on octroyés, depuis le 1er janvier 1950 jusqu'au 31 décembre 1952?

2. Quel était le nombre de cravates que stipulait le contrat et quel en a été le prix?

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

PÊCHERIES

SERVICES GÉNÉRAUX

132	Services des renseignements et de l'éducation, y compris $3,000 pour subventions aux expositions de pêche ..	$ 131,380 00
133	Service des marchés et de l'économique	211,815 00
134	Frais d'administration de l'Office des pêches de Terre-Neuve	16,750 00
135	Service d'expansion industrielle	250,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

PÊCHERIES

Services généraux

661	Service d'expansion industrielle—Crédit supplémentaire..	1,000,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

Services sur les lieux

136	Administration	468,900 00
	Protection—	
137	Fonctionnement et entretien	2,958,000 00
138	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	187,250 00
	Inspection—	
139	Fonctionnement et entretien	913,955 00
140	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	17,050 00
	Pisciculture et expansion de la pêche—	
141	Fonctionnement et entretien	665,400 00
142	Construction, ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	286,800 00
143	Consommation	67,545 00
144	Destruction des loups-marins de baie et des phoques gris	30,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

PÊCHERIES

Services sur les lieux

	Protection—	
662	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire..	21,000 00
	Expansion de la pisciculture—	
663	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire..	150,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

A—Ministère

212	Administration centrale	420,566 00

Application de la Loi des explosifs

213	Loi des explosifs—Administration, fonctionnement et entretien	87,781 00

DIVISION DES MINES

214	Administration	75,467 00
	Étude des ressources minérales—	
215	Administration, fonctionnement et entretien	1,962,603 00
216	Construction ou acquisition de nouveau matériel . .	176,600 00
	Recherches sur les minerais radioactifs—	
217	Administration, fonctionnement et entretien	289,909 00
218	Construction ou acquisition de nouveau matériel . . .	42,650 00
219	Paiements à l'Université McGill relativement à la mise au point d'une turbine à gaz alimentée au charbon . . .	100,000 00

COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

	Études géologiques—	
220	Administration, fonctionnement et entretien, y compris les dépenses du Comité consultatif national sur les recherches en sciences géologiques, et un montant de $1,800 à titre de part du Canada dans les frais du comité des ressources minérales et de la géologie, Londres	1,938,622 00
221	Construction ou acquisition de nouveau matériel . .	102,500 00

DIVISION DES LEVÉS ET DE LA CARTOGRAPHIE

222	Administration de la Division des levés et de la cartographie	45,214 00
	Levés topographiques, y compris les dépenses de la Commission canadienne des noms géographiques—	
223	Administration, fonctionnement et entretien	1,435,114 00
224	Construction ou acquisition de nouveau matériel . . .	95,000 00
	Service hydrographique du Canada—	
225	Administration, fonctionnement et entretien, y compris un montant de $5,750 à titre de contribution annuelle du Canada au Bureau international d'hydrographie	2,389,576 00
226	Construction ou acquisition de nouveau matériel	149,805 00
	Service géodésique du Canada—	
227	Administration, fonctionnement et entretien	545,896 00
228	Construction ou acquisition de nouveau matériel	236,850 00
229	Commission de la frontière internationale— Administration, fonctionnement et entretien	66,790 00
230	Levés officiels et cartes aéronautiques — Administration, fonctionnement et entretien, y compris une subvention de $350 à l'Institut canadien d'arpentage et de photogrammétrie; et les dépenses de la Commission d'examinateurs d'arpenteurs géomètres fédéraux et les honoraires de MM. B. W. Waugh, J. E. Lilly et J. E. R. Ross, membres de la Commission, et de M. A. W. Cole, secrétaire de la Commission	729,142 00
	Établissement et reproduction de cartes—	
231	Administration, fonctionnement et entretien	677,970 00
232	Construction ou acquisition de nouveau matériel	21,325 00

DIVISION DE LA GÉOGRAPHIE

233	Division de la géographie— Administration, fonctionnement et entretien	260,368 00

Observatoires fédéraux

	Observatoire fédéral et stations sur le terrain—	
234	Administration, fonctionnement et entretien, y compris la somme de $500 comme cotisation à l'Union astronomique internationale à titre de sociétaire	415,557 00
235	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	102,500 00
236	Observatoire d'astrophysique fédéral de Victoria (C.-B.)— Administration, fonctionnement et entretien	108,981 00

Généralités

237	Versements au Corps d'aviation royal canadien et aux sociétés commerciales pour photographie aérienne et acquittement des dépenses du comité interministériel des levés topographiques aériens, ainsi que du matériel acheté par ce dernier	1,100,000 00
238	Levés pour déterminer les frontières interprovinciales et interterritoriales — Administration, fonctionnement et entretien	48,924 00

B—Office fédéral du charbon

239	Administration et enquêtes de l'Office fédéral du charbon . .	106,991 00
240	Versements relatifs au transport du charbon selon les conditions prescrites par le Gouverneur en conseil	6,078,300 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

B—Office fédéral du charbon

676	Versements relatifs au transport du charbon selon les conditions prescrites par le Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire	2,220,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

PÊCHERIES

Office technique et scientifique des pêches

145	Administration	119,115 00
146	Fonctionnement et entretien	1,843,976 00
147	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	229,255 00

Commissions internationales

148	Quote-part canadienne des dépenses de la Com. inter. des pêcheries nommée en vertu du traité du 29 janvier 1937 entre le Canada et les États-Unis, pour la préservation des pêcheries de flétan du Pacifique nord	55,900 00
149	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique nommée en vertu du traité du 26 mai 1930 entre le Canada et les États-Unis pour la protection, la préservation et l'extension des pêcheries de saumon sockeye du bassin du Fraser	174,050 00

150	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale de la chasse à la baleine, constituée en vertu de la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine, datée de Washington le 2 décembre 1946	2,500 00
151	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêches de l'Atlantique du nord-ouest, constituée en vertu de Conventions internationales pour l'étude, la protection et la conservation des ressources de la pêche dans l'océan Atlantique du nord-ouest, datée de Washington le 8 février 1949	20,000 00
152	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêcheries du Pacifique nord, constituée en vertu de la Convention internationale du 9 mai 1952 concernant les pêcheries hauturières de l'océan Pacifique nord	15,000 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

153	Fonctionnement et entretien du Service de boëtte de Terre-Neuve	309,195 00
154	Extension de la propagande relative à la production et la vente coopérative parmi les pêcheurs	80,000 00
155	Application de la Loi de 1944 sur le soutien des prix des produits de la pêche	72,380 00
156	Aide à la construction de navires du genre petit chalutier et/ou palangrier, subordonnément aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	150,000 00
157	Aide à la construction d'établissements pour la congélation et l'entreposage de la boëtte, subordonnément à l'approbation du Gouverneur en conseil	75,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Pêcheries

542	Création d'une caisse automatiquement renouvelable, sous l'autorité de l'article 58 de la Loi sur l'administration financière, pour subvenir aux frais de transport, d'apprêt et de teinture et autres frais occasionnés par la réception et la vente des peaux de phoque à fourrure revenant au Canada aux termes de l'Accord provisoire sur le phoque à fourrure, conclu entre le Canada et les États-Unis par échange de notes en date du 8 décembre 1942, du 19 décembre 1942 et du 26 décembre 1947; le montant à imputer sur ladite caisse ne devant jamais dépasser	300,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

PÊCHERIES

Office technique et scientifique des pêches

664	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire..	50,000 00

665 Quote-part fédérale des dépenses administratives du Comité des recherches sur les pêcheries des Grands lacs devant être établi conjointement avec la province d'Ontario; contribution à un programme destiné à éliminer les lamproies des Grands lacs.. .. .. 60,000 00

Crédits spéciaux

666 Autorisation au ministre des Pêcheries, au nom du Gouvernement du Canada, de conclure avec le Gouvernement de Terre-Neuve, sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil, une convention prévoyant l'exploitation par Terre-Neuve du Service de la boëtte de Terre-Neuve et pouvant autoriser le transfert à Terre-Neuve de biens relevant de ce service; et paiement devant être effectué à Terre-Neuve en application de ladite convention.. .. .. 1,250,000 00

667 Contribution au coût de construction d'un aquarium public à Vancouver (C.-B.), conformément à l'entente conclue par le ministre des Pêcheries avec l'assentiment du Gouverneur en conseil, en vertu de laquelle des commodités suffisantes devront être mises à la disposition de l'Office technique et scientifique des pêches, le coût total de ladite construction devant être partagé à parts égales par le Gouvernement du Canada, le Gouvernement de la Colombie-Britannique et la cité de Vancouver; la contribution du Gouvernement du Canada ne devra pas dépasser 100,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Pêcheries

765 Avance au gouvernement de la Nouvelle-Écosse, conformément aux termes d'une entente devant être conclue entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Nouvelle-Écosse, avec l'approbation du Gouverneur en conseil, selon un montant ne dépassant pas la moitié des prêts du Gouvernement de la Nouvelle-Écosse aux pêcheurs, pour remédier aux pertes anormales de matériel résultant des conditions atmosphériques très défavorables, au cours de la saison de pêche de 1951-1952 .. .. 80,000 00

766 Autorisation et création d'un compte spécial ou de comptes spéciaux au Fonds du revenu consolidé, devant servir à un plan qui sera désigné sous le nom de Plan d'indemnités et de prêts aux pêcheurs, et qui sera administré en conformité des règlements du Gouverneur en conseil, afin d'aider les pêcheurs à remédier aux pertes anormales d'immobilisation; et autorisation du paiement, à même lesdits comptes dans l'année financière courante et dans les années financières subséquentes, conformément aux règlements, d'indemnités, de prêts et de frais administratifs, lesdits comptes devant être crédités de toutes les sommes reçues sous forme de primes, recouvrements et remboursements, et de toutes les avances auxdits comptes, conformément aux règlements, ces avances ne devant jamais dépasser 250,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

419	Administration centrale	216,964 00
420	Division des compagnies	84,655 00
421	Division des marques de commerce, y compris une contribution de $2,400 à l'Office international pour la protection de la propriété industrielle	91,182 00
422	Bureau des traductions	979,583 00
	BUREAU DES BREVETS ET DU DROIT D'AUTEUR	
423	Administration	76,462 00
424	Division des brevets	854,456 00
425	Division du droit d'auteur et des dessins industriels, y compris une contribution de $2,100 à l'Office de l'Union pour la protection des œuvres littéraires et artisques	20,438 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

733	Administration centrale—Crédit supplémentaire	5,000 00
734	Division des compagnies—Crédit supplémentaire	3,200 00
	CRÉDIT SPÉCIAL	
735	Dépenses spéciales de tous les ministères à l'occasion du couronnement de Sa Majesté la Reine Elizabeth II	1,000,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

ARCHIVES PUBLIQUES

	A—SECTION DES ARCHIVES	
311	Administration et services techniques	282,204 00
	B—CENTRE BIBLIOGRAPHIQUE	
312	Centre bibliographique (Bibliothèque nationale)	76,608 00

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

313	Administration	497,818 00
314	Section de la papeterie—Magasins	426,518 00
315	Impression et reliure des Statuts annuels	40,000 00
316	Gazette du Canada	120,000 00
317	Atelier—Matériel et renouvellements	341,518 00
318	Distribution des documents officiels	207,839 00
319	Impression et reliure des publications officielles pour vente et distribution aux ministères et au public	430,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

691 Atelier—Matériel et renouvellements—Crédit supplémentaire 104,323 00
692 Distribution des documents officiels—Crédit supplémentaire 6,012 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

56 Traitements et dépenses de bureau 66,070 00

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

78 Traitements et dépenses imprévues de la Commission 2,018,879 00

POSTES

302 Administration centrale 1,159,011 00
303 Exploitation—y compris les traitements et d'autres dépenses des bureaux urbains, des bureaux de district et du service ambulant ainsi que les fournitures, le matériel et autres chefs de dépenses des bureaux à commission, y compris aussi l'administration 64,155,723 00
304 Transports—Services par terre, par air et par eau, y compris l'administration 43,110,948 00
305 Services financiers, y compris vérification des recettes et des opérations de mandats de poste et de caisse d'épargne, et timbres-poste 2,456,306 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

POSTES

689 Exploitation—y compris les traitements et autres dépenses des bureaux urbains, des bureaux de district et du service ambulant, ainsi que les fournitures, le matériel et autres chefs de dépenses des bureaux à commission, y compris aussi l'administration—Crédit supplémentaire 2,969,773 00
690 Transport—Services par terre, par air et par eau, y compris l'administration—Crédit supplémentaire 2,969,773 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

364 Administration centrale 399,090 00

DIVISION DES PARCS NATIONAUX

365 Administration 23,392 00

	Service des parcs nationaux et des lieux historiques—	
366	Administration, fonctionnement et entretien	3,957,609 00
367	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel	2,898,745 00
368	Subvention à la *Jack Miner Migratory Bird Foundation* ..	5,000 00
369	Allocation en vue de l'aménagement du Jardin international de la paix, au Manitoba	10,000 00
370	Allocation spéciale à la Société d'archéologie et de numismatique pour aider à acquitter le coût de travaux urgents relatifs à la restauration et la préservation du château de Ramesay, à Montréal	40,000 00
371	Commission des champs de bataille nationaux—ouvrages spéciaux sur les Plaines d'Abraham, Québec	5,000 00
372	Service canadien de la faune sauvage— Conservation et mise en valeur des ressources fauniques, y compris l'application de la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs—Administration, fonctionnement et entretien	339,308 00
	Musée national du Canada—	
373	Administration, fonctionnement et entretien	267,692 00

DIVISION DU GÉNIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

	Service des ressources hydrauliques—	
374	Administration	55,526 00
	Service des ressources hydrauliques y compris l'application des lois fédérales sur les forces hydrauliques du Canada et l'irrigation—	
375	Administration, fonctionnement et entretien, y compris une subvention de $350 au Conseil exécutif international de la Conférence mondiale de l'énergie	601,570 00
376	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel ..	41,620 00
377	Études hydrographiques du bassin du fleuve Colombia au Canada	373,300 00
378	Études hydrographiques du bassin du fleuve Saint-Jean au Canada	30,705 00
379	Commission de contrôle du lac des Bois	15,270 00
380	Dépenses effectuées sous le régime de l'entente intervenue entre le Canada et les provinces de l'Ontario et du Manitoba et confirmée par la Loi de conservation du lac Seul, 1928, ces dépenses devant être remboursées en grande partie	18,390 00
	Service du génie et de l'architecture—	
381	Administration, fonctionnement et entretien	479,929 00
382	Sous réserve d'attribution par le Conseil du Trésor, ébauche et plan d'entreprises pouvant être différées, acquisition d'emplacements et début de construction	200,000 00
	Service de la route transcanadienne—	
383	Administration, fonctionnement et entretien	455,601 00
384	Études concernant le passage de la route transcanadienne à travers les parcs nationaux et construction de ladite route	1,000,000 00

385 Enquête générale par la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest sur les besoins en énergie électrique des établissements et des industries des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. (A voter de nouveau) .. 1,000 00

Division des régions septentrionales et des terres

386 Administration .. 104,100 00
387 Service des terres—Administration des terres territoriales et domaniales; frais de recouvrement des dettes afférentes aux graines de semence .. 312,849 00
Service des régions septentrionales—
388 Administration, y compris des allocations de $5,000 chacune à la *Canadian Handicraft Guild* et à l'*Arctic Institute of N. America* .. 194,495 00
Territoires du Nord-Ouest, y compris le parc Wood-Buffalo et les affaires des Esquimaux—
389 Fonctionnement et entretien .. 843,864 00
390 Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel .. 283,900 00
Conservation de la forêt et gestion des ressources fauniques, y compris le parc Wood-Buffalo—
391 Fonctionnement et entretien .. 417,176 00
392 Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel .. 125,060 00
Territoires du Yukon, y compris la conservation de la forêt—
393 Fonctionnement et entretien .. 527,547 00
394 Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel .. 143,995 00

Division des forêts

395 Administration .. 104,770 00
Service des recherches sylvicoles—
396 Fonctionnement et entretien .. 900,975 00
397 Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel .. 47,715 00
Service des travaux sylvicoles pratiques—
398 Administration, fonctionnement et entretien .. 98,530 00
399 Aide aux provinces pour inventaire forestier et reboisement, conformément aux accords qui ont été, ou qui pourraient être conclus, entre le Canada et les provinces .. 1,225,000 00
400 Aide à la province du Nouveau-Brunswick pour la mise à exécution d'un programme de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, conformément à une entente devant être conclue entre le Canada et ladite province .. 1,000,000 00
Service des laboratoires des produits forestiers—
401 Fonctionnement et entretien .. 525,984 00
402 Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel .. 39,655 00
403 Allocation à l'Association forestière du Canada .. 6,000 00

404 Allocation à l'Institut canadien de recherches sur la pâte de bois et le papier 100,000 00

Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales—

405 Traitement et dépenses des membres fédéraux de la Commission 12,350 00

Office canadien du tourisme

406 Encouragement du tourisme au Canada 1,528,450 00

Généralités

407 Logement d'urgence, administration 35,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Ressources et développement économique

546 Création au Fonds du revenu consolidé, nonobstant l'article 35 de la Loi sur l'administration financière, d'un compte spécial continu devant être désigné sous le nom de Caisse de prêts aux Esquimaux, à même lequel des prêts seront consentis à un Esquimau ou à des groupes d'Esquimaux, ou des placements fait en leur faveur, afin d'encourager leurs initiatives commerciales, aux conditions que le Conseil du Trésor pourra fixer à l'occasion, et autorisation de créditer ce compte spécial des remboursements effectués par un Esquimau ou des groupes d'Esquimaux ou en leur faveur, et de réavancer des sommes semblables; l'excédent des sommes portées au débit de ce compte spécial sur celles portées à son crédit ne devant jamais dépasser 50,000 00

OFFICE NATIONAL DU FILM

247 Administration, réalisation et distribution de films et d'autres matières d'illustration 2,883,650 00

248 Acquisition de nouveau matériel 114,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Division des parcs nationaux

Service des parcs nationaux et des lieux historiques—

718 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 154,500 00

719 Commission des champs de bataille nationaux—Ouvrages spéciaux sur les Plaines d'Abraham, Québec 4,000 00

Division du génie et des ressources hydrauliques

Service des ressources hydrauliques—

720 Études hydrographiques et levés du bassin canadien de la rivière Rouge, ainsi que des rivières Assiniboine et Pembina 27,160 00

Service du génie et de l'architecture—

721 Contribution au coût de construction d'un barrage sur la rivière Conestogo près de Glen-Allan (Ontario), pour la prévention des inondations et pour des fins de conservation, aux termes de l'accord qui doit être conclu entre le Canada et la province d'Ontario 1,000,000 00

722 Contribution au coût de construction d'un barrage sur la rivière Upper Thames, près de Fanshawe (Ontario), pour la prévention des inondations et pour des fins de conservation, conformément aux termes de l'accord conclu entre le Canada, la province d'Ontario et l'*Upper Thames Conservation Authority* 145,000 00

723 Contribution du Canada à l'amélioration et à la reconstruction de la route allant de l'aéroport de Patricia-Bay (Île de Vancouver), jusqu'aux limites de la ville de Victoria (C.-B.), aux termes de l'accord conclu entre le Canada et la province de Colombie-Britannique 48,000 00

DIVISION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES ET DES TERRES

Service des régions septentrionales—

Territoires du Nord-Ouest, y compris le parc Wood-Buffalo et les affaires des Esquimaux—

724 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 44,250 00

Conservation de la forêt et gestion des ressources fauniques, y compris le parc Wood-Buffalo—

725 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire. 4,050 00

Territoires du Yukon, y compris la conservation de la forêt—

726 Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 59,200 00

Résolutions à rapporter.

Les résolutions adoptées, au cours de la séance d'aujourd'hui, en comité de subsides, sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 h. 20 minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, jusqu'à demain, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 2 avril 1953.

N° 108

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 14 MAI 1953

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport annuel de l'*Eldorado Mining and Refining Limited* pour l'année terminée le 31 décembre 1952.

Et aussi,—Rapport annuel de la *Northern Transportation Company Limited* pour l'année terminée le 31 décembre 1952.

M. Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), membre du conseil privé de la reine, pour M. Bradley, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 23 mars 1953:—Copie du rapport de la Commission mixte internationale chargée d'enquêter sur les possibilités de production d'énergie hydro-électrique de la rivière Saint-Jean, ainsi que toute correspondance y ayant trait, échangée depuis le 1er janvier 1951 entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 février 1953,—État indiquant:—1. Depuis le 1er janvier 1949 jusqu'à ce jour, combien d'ensembles de vivoir (chesterfields), de fauteuils de salon, d'appareils de radio, de carpettes, de tapis et d'autres articles d'ameublement, a-t-on achetés et installés dans les différents mess *a*) d'officiers, *b*) de sous-officiers, *c*) d'aviateurs, à la base d'opérations et d'instruction d'avions à réaction du Corps d'aviation royal canadien, à Chatham (Nouveau-Brunswick)?

2. Quel a été le prix d'achat de chacun des articles précités?

3. A-t-on demandé des soumissions pour l'achat desdits articles?

4. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quand, *b*) quels sont les noms et adresses des soumissionnaires et le montant de chaque soumission, *c*) à qui et quand a-t-on octroyé ces contrats?

5. Si l'on n'a pas demandé de soumissions, *a*) de quelles sociétés ou quels particuliers a-t-on acheté ces articles d'ameublement, *b*) quels sont les dates, les détails et les montants de ces achats?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 mars 1953:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés du 1er janvier 1940 jusqu'à ce jour entre toutes personne ou personnes et le ministère des Travaux publics, ou tout autre ministère du Gouvernement, relativement à la construction d'un édifice public à Chicoutimi (P.Q.).

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Généralités

408 Remboursement à la Société centrale d'hypothèques et de logement des frais déboursés relativement à la construction et à la direction de la construction de logements destinés au personnel marié, d'écoles et de services accessoires, pour le compte du ministère de la Défense nationale .. .. $ 700,00 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Société centrale d'hypothèques et de logement

541 Avances à la Société centrale d'hypothèques et de logement aux fins du paragraphe un de l'article 34 de la Loi nationale de 1944 sur l'habitation, à l'égard d'entreprises de logements pour anciens combattants et d'entreprises de logements à Gander (T.-N.), pour vente ou location 3,300,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Généralités

727 Restauration du compte spécial du Fonds du revenu consolidé, établi par l'article 35 de la Loi nationale sur l'habitation, à concurrence du montant payé à même le compte spécial durant l'année financière 1952-1953, à l'égard:

a) Des dépenses préliminaires subies en vertu des accords habilitants conclus avec les gouvernements provinciaux .. $ 5,840 00

b) Des pertes afférentes au fonctionnement des entreprises d'habitation pendant l'année financière 1952-1953 .. .. $ 5,636 00

11,476 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Société centrale d'hypothèques et de logement

763	Reconstitution du compte spécial du Fonds du revenu consolidé établi sous le régime de l'article 35 de la Loi nationale sur l'habitation, à concurrence du montant versé à même le compte spécial à l'égard d'entreprises de logement et d'aménagement de terrains mises à pied d'œuvre conjointement avec les gouvernements provinciaux durant l'année financière 1952-1953	9,000,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

JUSTICE

A—Ministère

162	Administration centrale	391,601 00
163	Service des pardons	113,176 00
164	Administration de la justice— Frais divers, y compris les frais de règlement des litiges	21,200 00
165	Cour de l'Échiquier du Canada—	
166	Administration	100,925 00
	Cour territoriale du Yukon—	
167	Administration	13,675 00
168	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouvel outillage	6,000 00
169	Gratifications aux veuves et autres personnes à la charge des juges décédés en fonction	20,000 00
	Lois des enquêtes sur les coalitions—	
170	Commission sur les pratiques restrictives du commerce	82,150 00
171	Bureau des enquêtes et recherches	279,059 00
172	Application de la Loi de faillite	37,525 00
	Territoires du Nord-Ouest—	
173	Administration de la justice	62,460 00
	Territoire du Yukon—	
174	Administration de la justice	59,830 00

Généralités

175	Revision, classification et codification des lois publiques générales du Canada	104,395 00

B—Pénitenciers

176	Administration du Bureau du Commissaire des pénitenciers y compris $35,000 pour allocations aux sociétés reconnues de secours aux prisonniers, selon que l'approuvera le Gouverneur en conseil	346,452 00
177	Administration et entretien des pénitenciers, y compris l'approvisionnement et les services s'y rattachant: administration, service, réparations et entretien des bâtiments, ouvrages et outillage; entretien, libération et transfèrement des détenus; indemnisation des détenus libérés frappés d'incapacité permanente pendant leur incarcération	8,218,403 00

178 Construction, améliorations et nouvel outillage, y compris crédits pour l'établissement et la construction d'une nouvelle institution dans la province de Québec pour l'emprisonnement et la réforme de prisonniers fédéraux 1,315,724 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

JUSTICE

Bureau du commissaire des pénitenciers

543 Création d'une caisse automatiquement renouvelable, sous l'autorité de l'article 58 de la Loi sur l'administration financière, pour financer l'exploitation de cantines dans les pénitenciers fédéraux et autorisation, par dérogation au paragraphe 5 de l'article 58 de la Loi sur l'administration financière, du paiement de telle proportion des bénéfices de ces cantines que le Conseil du trésor pourra attribuer à la Caisse de bienfaisance des prisonniers: le montant à imputer sur ladite caisse ne devant jamais dépasser 40,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

JUSTICE

A—MINISTÈRE

Cour territoriale du Yukon—

668 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire. 25,000 00

Territoire du Yukon—

669 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel 25,000 00

B—PÉNITENCIERS

670 Construction, améliorations et nouvel outillage y compris l'établissement et la construction d'une nouvelle institution dans la province de Québec, pour l'emprisonnement et la réforme de prisonniers fédéraux—Crédit supplémentaire 87,555 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

409 Administration 376,144 00

Services terrestres—en conformité de la Loi de la Gendarmerie Royale du Canada, pour l'application des lois fédérales en général et autres dépenses connexes—

410 Fonctionnement et entretien 26,398,424 00

411 Construction ou achat de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, et engagements futurs autorisés au montant de $500,000 . . . . 5,119,676 00

	Services maritimes—en conformité de la Loi de la Gendarmerie royale du Canada, pour l'application des lois fédérales en général et autres dépenses connexes—	
412	Fonctionnement et entretien	1,228,532 00
413	Construction ou achat de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	294,500 00
	Services aériens—en conformité de la Loi de la Gendarmerie royale du Canada, pour l'application des lois fédérales en général et autres dépenses connexes—	
414	Fonctionnement et entretien	307,418 00
415	Construction ou achat de bâtiments, ouvrages, terrains, et nouveau matériel	59,300 00
416	Subvention à la *Chief Constables Association of Canada* . .	500 00
	Pensions et autres indemnités	
417	Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie qui ont perdu la vie dans l'exercise de leurs fonctions, selon le détail des affectations	6,863 00
418	Pension à Basil Burke Currie	685 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Gendarmerie royale du Canada

547	Création d'une caisse automatiquement renouvelable, conformément à l'article 58 de la Loi sur l'administration financière aux fins d'acquisition et du bon emploi du tissu nécessaire à la fabrication d'uniformes, la somme imputée sur la caisse automatiquement renouvelable ne devant jamais excéder	250,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

	Services terrestres—en conformité de la Loi de la Gendarmerie royale du Canada pour l'application des lois fédérales en général, et autres dépenses connexes—	
728	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire . .	200,000 00
729	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	165,750 00
	Services maritimes—en conformité de la Loi de la Gendarmerie royale du Canada, pour l'application des lois fédérales en général, et autres dépenses connexes—	
730	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire . .	51,453 00
731	Subvention à la *Royal North West Mounted Police Veterans' Association*	300 00
	Pensions et autres indemnités	
732	Contribution de l'État au compte des pensions de la Gendarmerie	694,712 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

REVENU NATIONAL

SERVICES DES DOUANES ET DE L'ACCISE

294	Administration générale	2,177,924 00
295	Divisions de l'inspection, des enquêtes et de la vérification	3,031,861 00
	Bureaux principaux, bureaux secondaires et postes de surveillance—	
296	Fonctionnement et entretien	20,266,031 00
297	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,136,400 00
298	Dépenses et rajustements de saisies de douanes et d'accise	206,000 00

DIVISION DE L'IMPÔT

299	Administration générale	2,491,788 00
300	Bureaux de district	20,935,491 00

COMMISSION D'APPEL DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

301	Dépenses d'administration	71,220 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

REVENU NATIONAL

SERVICES DES DOUANES ET DE L'ACCISE

686	Administration générale—Crédit supplémentaire..	65,270 00
687	Divisions de l'inspection, des enquêtes et de la vérification—Crédit supplémentaire..	40,270 00
	Bureaux principaux, bureaux secondaires et postes de surveillance—	
688	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire..	235,580 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

SERVICE INTERNATIONAL DE RADIODIFFUSION SUR ONDES COURTES

54	Entretien et exploitation, y compris l'autorisation de porter au crédit de l'attribution les recettes des loyers des locaux de l'édifice Radio-Canada jusqu'au montant de $160,000 et de réemployer la somme aux fins du Service international de radiodiffusion	1,982,050 00
55	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris la surveillance	199,500 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Société radio-canada

540 Prêts à la Société Radio-Canada, remboursables avec intérêt au taux que fixera le Gouverneur en conseil, et selon les modalités que ce dernier pourra déterminer, lesdits prêts devant servir à acquitter les dépenses d'immobilisations relatives aux instalaltions de télévision et à assurer la mise au point du service. Ces prêts, y compris l'intérêt, doivent être imputés sur les recettes de Radio-Canada immédiatement après les charges imposées par l'article 17 de la Loi canadienne sur la radiodiffusion, 1936 .. .. 4,750,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Service international de radiodiffusion sur ondes courtes

646 Entretien et exploitation—Crédit supplémentaire 45,150 00

647 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris la surveillance—Crédit supplémentaire 157,668 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

Travail

A—Ministère

Administration générale

179 Administration centrale 613,375 00

180 Dépenses de la Division de l'économique et de recherches .. 478,200 00

181 Application de la Loi des rentes sur l'État 916,085 00

182 Justes salaires, conciliation, relations industrielles, enquêtes en matière de différends industriels, y compris l'application de la législation y afférente, et initiatives en vue d'une plus grande collaboration entre patrons et ouvriers 446,627 00

183 Conseil canadien des relations ouvrières 5,375 00

184 Conférences internationales du Travail 61,220 00

185 Gazette du Travail, autorisée par la Loi du ministère du Travail 136,183 00

186 Organisation et utilisation efficace de la main-d'œuvre agricole, y compris recrutement, transport et placement sur des fermes et dans les industries connexes des ouvriers, et aide aux provinces à cet égard en conformité des accords pouvant être conclus à cette fin entre le ministre du Travail et les provinces avec l'approbation du Gouverneur en conseil 345,000 00

187 Enquêtes et inspection relatives aux conditions de travail dans les industries relevant exclusivement du gouvernement fédéral 10,000 00

188 Maintien d'un Service de la main-d'œuvre féminine 21,560 00

Coordination de la formation professionnelle

189 Administration 59,062 00

Dépenses afférentes à l'application de la Loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle et des accords conclus en vertu de cette loi; autorisation au ministre du Travail de conclure des accords avec n'importe quelle province, sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil, pour la formation de personnes en vue des industries pour la défense, la formation de membres des forces armées de Sa Majesté et autres personnes pour les services armés spécialisés; et pour la formation en vertu de projets de formation de la jeunesse, ainsi que pour pourvoir aux dépenses y afférentes et concernant les accords de formation professionnelle conclus dans les années antérieures—

190 Versements aux provinces pour la formation 4,205,800 00

191 Versements aux provinces à l'égard de dépenses en immobilisations, pour la construction et l'outillage d'écoles de formation professionnelle 400,000 00

Indemnisation des employés de l'État

192 Application de la Loi d'indemnisation des employés de l'État 59,276 00

Services provisoires

193 Dépenses relatives à l'application des recommandations du Conseil de l'effectif national et frais administratifs du Conseil 66,780 00

194 Versement à l'Office national du film pour la préparation de films d'enseignement. 24,000 00

195 Dépenses éventuelles pour le recrutement et le déplacement d'ouvriers étrangers venant s'engager sur la terre ou dans d'autres industries essentielles au Canada, là où la main-d'œuvre canadienne fait défaut, y compris les frais de surveillance et de bien-être des personnes déjà immigrées au Canada; frais administratifs à ce sujet et dépenses relatives aux accords avec les provinces autorisés par le Gouverneur en conseil 993,832 00

196 Versements en vue de la mise à exécution d'un programme de réadaptation des invalides, sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil, et frais d'administration y afférents 195,333 00

B—Loi de 1940 sur l'assurance-chômage

197 Administration, y compris les dépenses faites à l'égard du fonctionnement du Service national de placement, selon que l'autorise le ministre du Travail en vertu de l'article 88 de la loi 25,895,106 00

198 Contribution de l'État à la caisse d'assurance-chômage . . 32,000,000 00

199 Déplacement de main-d'œuvre à destination et en provenance d'endroits où des emplois sont disponibles et frais y afférents, en vertu des règlements approuvés par le Gouverneur en conseil 75,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

TRAVAIL

Indemnisation des employés de l'État

671	Application de la Loi d'indemnisation des employés de l'État—Crédit supplémentaire	8,500 00

Services provisoires

672	Crédit destiné à la publication des changements apportés à la Loi sur l'indemnisation des marins marchands	5,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

A—Ministère

Division de l'Immigration

61	Service ambulant et d'inspection au Canada—Fonctionnement et entretien, y compris $10,000 de subventions aux organisations d'assistance aux immigrant	5,204,217 00
62	Service ambulant et d'inspection à l'étranger—Fonctionnement et entretien	1,905,025 00
63	Sous réserve de l'autorisation du Conseil du Trésor, subvention au transport d'immigrants sur l'océan et à l'intérieur du pays, y compris les soins en cours de route et en attendant l'embauchage	500,000 00

Division des affaires indiennes

64	Administration	369,165 00
	Agences indiennes—	
65	Fonctionnement et entretien	2,072,211 00
66	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	626,105 00
	Réserves et fiducies—	
67	Fonctionnement et entretien	145,064 00
68	Acquisition de terrains	75,000 00
	Assistance aux Indiens—	
69	Fonctionnement et entretien	1,894,004 00
70	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,000,163 00
71	Subventions aux expositions agricoles et aux foires indiennes	7,350 00
72	Conservation des fourrures— Fonctionnement et entretien	320,300 00
	Éducation—	
73	Fonctionnement et entretien	6,635,102 00
74	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	3,201,086 00
75	Subvention en vue de fournir des services supplémentaires aux Indiens de la Colombie-Britannique	100,000 00

B—Galerie nationale du Canada

76	Administration, fonctionnement et entretien	215,345 00
77	Versement au compte d'achats de la Galerie nationale du Canada pour acquisition d'œuvres d'art, aux termes de l'article 8 de la Loi sur la Galerie nationale	130,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Citoyenneté

648	Division de la citoyenneté—Crédit supplémentaire	225,000 00

Division de l'Immigration

649	Sous réserve de l'autorisation du Conseil du Trésor, subvention au transport d'immigrants sur l'océan et à l'intérieur du pays, y compris les soins en cours de route et en attendant l'embauchage—Crédit supplémentaire	1,000,000 00

Division des affaires indiennes

	Agences indiennes—	
650	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	43,000 00
	Réserves et fiducies—	
651	Acquisition de terrains—Crédit supplémentaire	70,000 00
	Éducation—	
652	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	149,000 00

SERVICE LÉGISLATIF

Sénat

673	Paiement aux sénateurs, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, de l'indemnité complète de la septième session de la vingt et unième Législature, 1952-1953, pour les jours d'absence en raison d'affaires publiques, de maladie ou de décès. Les paiements devront s'effectuer selon que le prescrira le Conseil du Trésor	12,000 00

Chambre des communes

674	Paiement aux députés, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, de l'indemnité complète de la septième session de la vingt et unième Législature, 1952-1953, pour les jours d'absence en raison d'affaires publiques, de maladie ou de décès. Les paiements devront s'effectuer selon que le prescrira le Conseil du Trésor. Chacun desdits paiements est censé, pour les fins de la Loi sur les allocations de retraite des députés, faire partie de l'indemnité sessionnelle du député pour la session à l'égard de laquelle il a reçu ce paiement	6,000 00

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

675	Administration—Crédit supplémentaire	98,000 00

DÉFENSE NATIONALE

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

677	Autorisation au Gouverneur en conseil de considérer comme un choix valide aux termes de l'article 5 de la Loi de la pension du service civil, la décision de faire compter le service antérieur aux fins de ladite loi, prise par le Curateur public de la province de Québec au nom du contributeur Georges-René Boivin	1 00

Résolutions à rapporter.

Les résolutions adoptées, au cours de la séance d'aujourd'hui, en comité de subsides, sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées.

ADOPTION DE RÉSOLUTIONS

M. Harris, pour M. Abbott, propose,—Que les résolutions, rapportées du comité des subsides les 8, 9, 17, 23, 24, 27 et 30 avril, les 1er, 5, 6, 7, 8, 9 et 11 mai, *(moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)*, soient maintenant reçues, lues une deuxième fois et agréés.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Lesdites résolutions sont lues une première et une deuxième fois, et agréées, et en voici la teneur:—

Le MERCREDI 8 avril 1953

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRAVAUX PUBLICS

320	Administration centrale	$ 671,905 00
	DIVISION DE L'ARCHITECTURE	
321	Administration	514,539 00
322	Ottawa—Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, y compris réparations et entretien, loyers, ameublement, chauffage, etc., et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant de $500,000	13,588,361 00
323	Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, situés ailleurs qu'à Ottawa, y compris réparations et entretien, loyers, ameublement, chauffage, etc., et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant de $800,000	18,998,865 00

Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer et augmenter les montants, dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—

324	Terre-Neuve	550,000 00

Le JEUDI 9 avril 1953.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRAVAUX PUBLICS

DIVISION DE L'ARCHITECTURE

Acquisition, construction et amélioration

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer et augmenter les montants, dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—

325	Nouvelle-Écosse	$ 1,200,000 00
326	Île-du-Prince-Édouard	235,000 00
327	Nouveau-Brunswick	1,215,000 00
328	Québec	9,440,000 00
329	Ottawa	7,000,000 00
330	Ontario (à l'exclusion d'Ottawa)	10,500,000 00
331	Manitoba	1,450,000 00
332	Saskatchewan	2,400,000 00
333	Alberta	2,300,000 00
334	Colombie-Britannique	3,850,000 00
335	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	1,000,000 00
336	Améliorations imprévues	1,200,000 00

DIVISION DU GÉNIE

337	Administration	.526,822 00
	Services du génie—	
338	Traitements, levés, inspection, etc.	1,719,701 00
339	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	110,850 00

Dragage (y compris bateaux déblayeurs)

340	Entretien et exploitation de l'outillage, ouvrages à l'entreprise et en régie	3,332,175 00
341	Nouvel outillage et matériel	1,726,300 00

Bassins de radoub

342	Entretien et exploitation	386,794 00

343	Bassin de radoub et chantier de construction maritime de Prince-Rupert et leurs ouvrages—Pertes d'exploitation et réparations essentielles pour l'année financière 1953-1954	110,000 00
	Écluses et barrages	
344	Entretien et exploitation	267,009 00
	Routes et ponts	
345	Entretien et exploitation	386,936 00
346	Pont international de la rivière Sainte-Croix, entre St. Stephen (N.-B.) et Calais (Me.), l'État du Maine devant contribuer pour une somme équivalente. (A voter de nouveau $10,000)	125,000 00
347	Construction des travées du pont au-dessus du chenal interprovincial de la rivière Ottawa entre Pembroke (Ontario) et l'île aux Allumettes (Québec). (A voter de nouveau, $50,000)	200,000 00
	Acquisition, construction, amélioration d'ouvrages des ports et rivières	
	Construction, acquisition, réparations et améliorations des plans et achat d'emplacements relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—	
348	Terre-Neuve	1,600,000 00
349	Nouvelle-Écosse	5,000,000 00
350	Île du Prince-Édouard	1,800,000 00
351	Nouveau-Brunswick	2,500,000 00
352	Québec	6,000,000 00
353	Ontario	7,346,000 00
354	Manitoba	76,000 00
355	Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest	178,000 00
356	Colombie-Britannique et Yukon	6,000,000 00
	Ports et rivières en général	
357	Réparations et entretien visant au maintien des services, y compris les reconstructions et remplacements et autorisation d'engagements futurs au montant global de $420,000, aucun nouvel ouvrage ne devant être entrepris	3,535,000 00
	Généralités	
358	Fleuve Fraser—50 p. 100 des frais des enquêtes instituées par la Commission fédérale-provinciale du bassin du Fraser	137,500 00
359	Ouvrages de protection en général	1,000,000 00
360	Travaux divers non dénommés, chaque montant limité à $10,000	590,000 00
361	Service d'aménagement de la capitale nationale	52,226 00
362	Crédits supplémentaires sur autorisation du Conseil du Trésor, sauf quand la somme requise par le ministère des Travaux publics est inférieure à $1,000	400,000 00

363 Soldes nécessaires pour compléter les projets entrepris au cours des années financières précédentes et pour lesquels aucune disposition spéciale n'est prise dans le budget de 1953-1954 . . . . 400,000 00

Le VENDREDI 17 avril 1953.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

DÉFENSE NATIONALE

SERVICES DE DÉFENSE

241 Prévision de dépenses pour les Forces canadiennes, le Conseil de recherches pour la défense, et d'autres dépenses relatives à la défense, y compris les contributions aux frais militaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord; autorisation d'engager pendant l'année en cours, sur la somme prévue par les présentes, des dépenses n'excédant pas $324,000,000, aux termes de l'article 3 de la Loi de 1950 sur les crédits de défense, étant entendu que, nonobstant le paragraphe 3 dudit article, au cas où des matériels ou des fournitures acquis par les Forces canadiennes postérieurement au 31 mars 1950 feraient l'objet d'un virement, la valeur estimative actuelle en sera inscrite au crédit du présent poste, si le Gouverneur en conseil l'ordonne, au lieu d'être versée au compte spécial mentionné audit paragraphe 3, et qu'elle pourra, après ladite inscription, être affectée aux dépenses des Forces canadiennes; et, par dérogation à l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, autorisation de contracter, aux fins précitées, des engagements d'un montant total de $3,994,895,578, quelle que soit l'année au cours de laquelle tombera l'échéance desdits engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de $1,971,926,275 deviendra payable dans les années à venir) $1,960,159,633 00

SERVICES GÉNÉRAUX

242 Subventions aux associations, instituts militaires et autres organismes, selon les montants mentionnés au détail des affectations. 227,325 00

243 Musée de guerre. 22,878 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

244 Pensions civiles selon les montants mentionnés au détail des affectations 2,977 00

245 Pour autoriser, à l'égard des militaires du Corps d'aviation royal canadien, tués en congé sans solde au cours de leur service comme instructeurs dans les organismes civils de formation fonctionnant sous le régime du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, le paiement aux personnes à leur charge de sommes égales à celles que ces personnes auraient touchées en vertu de la Loi des pensions, modifiée, si ledit service d'instructeurs avait été du service militaire accompli dans les forces armées du Canada, moins le montant de toute indemnité touchée par ces personnes en vertu de polices d'assurance prises sur la vie desdits militaires par les organismes civils ou aux frais de ces derniers 3,396 00

246	Contribution de l'État au compte de pension des Forces permanentes	35,252,291 00

Le JEUDI 23 avril 1953

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

COMMERCE

Administration générale

426	Administration centrale	$ 588,333 00
427	Service des denrées (y compris l'ancienne division du blé et du grain), et les contributions selon le détail des affectations	617,872 00
428	Office des commissaires du commerce	2,522,696 00
429	Division de l'information	177,218 00
430	Division de l'économique	156,884 00
431	Division des relations commerciales internationales, y compris une contribution de $6,300 au Bureau international des tarifs douaniers	140,370 00

Expositions

432	Expositions en général	286,503 00
433	Foire commerciale internationale du Canada, y compris l'autorisation de rembourser, à même les recettes, les dépôts reçus pour contrats d'espace	830,000 00

Division des standards

434	Administration, y compris le Laboratoire des standards et l'application de la Loi sur le poinçonnage des métaux précieux	180,910 00
435	Services d'inspection de l'électricité et du gaz	598,391 00
436	Services d'inspection des poids et mesures	726,231 00

Bureau fédéral de la statistique

437	Administration	180,974 00
438	Statistique, y compris une contribution de $3,000 à l'*Inter-American Statistical Institute*	4,473,525 00
439	Recensement, y compris le recensement décennal de 1951	879,414 00

Loi des grains du Canada

	Commission des grains—	
440	Administration	208,577 00
441	Frais de fonctionnement et d'entretien	3,292,600 00
442	Élévateurs de l'État— Frais de fonctionnement et d'entretien	1,345,467 00

Crédits spéciaux

443	Division de la collaboration économique et technique internationale, y compris l'administration du Plan de Colombo et de certains plans de coopération des Nations Unies	97,758 00

Le VENDREDI 24 avril 1953

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

A—MINISTÈRE

57	Administration centrale	$ 280,729 00

CITOYENNETÉ

58	Division de l'enregistrement de la citoyenneté	195,964 00
59	Division de la citoyenneté	390,464 00

DIVISION DE L'IMMIGRATION

60	Application de la Loi sur l'immigration	824,403 00

Le LUNDI 27 avril 1953

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

CONSEIL PRIVÉ

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

306	Administration	$ 351,802 00

RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE

307	Entretien et administration	25,000 00

COMMISSION DU DISTRICT FÉDÉRAL

308	Entretien et amélioration des terrains contingus aux édifices du gouvernement, à Ottawa, et montant d'au plus $142,000 pour l'aménagement, l'amélioration, l'entretien et l'exploitation des parcs et du réseau de promenades relevant de la Commission du district fédéral. Ce montant est en sus de la somme de $300,000 attribuée en vertu du ch. 55, Statuts de 1927, modifié . .	433,500 00
309	Dépenses du Comité d'aménagement de la capitale nationale	44,000 00
310	Paiement du sixième versement à un compte spécial du Fonds du revenu consolidé, appelé Fonds de la capitale nationale établi en vertu du crédit nº 809, Loi des subsides nº 4, 1947-1948	2,500,000 00

GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

158	Secrétariat du Gouverneur général, y compris le traitement de $7,600 au secrétaire du Gouverneur général, en plus du traitement prévu au ch. 182, S.R.C., 1927	177,062 00

159 Versement aux lieutenants-gouverneurs des provinces du Canada, des frais de déplacement et de réceptions subis durant l'exercice de leurs fonctions, jusqu'au maximum annuel suivant pour chacun:
a) dans le cas où la population de la province au dernier recensement décennal ne dépassait pas 500,000, $5,000;
b) dans le cas où la population de la province au dernier recensement décennal dépassait 500,000, $5,000 plus $1,000 pour chaque 100,000 ou fraction de 100,000 habitants au-dessus de 500,000, mais le maximum ne doit jamais dépasser $12,000 . . . . 86,000 00

SERVICE LÉGISLATIF

SÉNAT

	Président du Sénat—	
200	Indemnité de logement	3,000 00
	Sénateurs—	
201	Administration	416,469 00

CHAMBRE DES COMMUNES

	Président de la Chambre des communes—	
202	Indemnité de logement	3,000 00
	Vice-président de la Chambre des communes—	
203	Indemnité de logement	1,500 00
	Députés—	
204	Administration—Crédits du greffier	1,075,988 00
205	Crédits du sergent d'armes	667,620 00
206	Abonnements aux publications de l'Association parlementaire du Commonwealth pour distribution aux députés, et part canadienne des dépenses de l'Association parlementaire du Commonwealth	10,000 00
207	Pour pourvoir, nonobstant les dispositions de la Loi du Revenu consolidé et de la vérification ou les dispositions de la Loi du Sénat et de la Loi de la Chambre des communes, concernant l'indépendance du Parlement, au payement, à même le fonds du revenu consolidé, à chaque membre de la Chambre des communes nommé par le Gouverneur en conseil comme adjoint parlementaire (cette nomination ne devant pas rendre ce membre inéligible ni le priver de son titre de membre de la Chambre des communes), pour aider un ministre de la Couronne en la manière et dans la mesure que ce ministre peut déterminer, et représenter le ministère à la Chambre des communes en l'absence du ministre de ce ministère, d'un traitement de quatre mille dollars par année, et d'une rémunération proportionnelle pour toute période inférieure à une année	56,000 00
208	Allocation au vice-président des Comités	2,000 00

GÉNÉRALITÉS

209	Impressions des documents parlementaires, y compris traitements du personnel du service conjoint de la distribution	270,954 00

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

210	Administration	204,603 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

211	Pension à la sœur célibataire de feu le colonel Harry Baker, député	700 00

Le JEUDI 30 avril 1953.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AGRICULTURE

ADMINISTRATION

1	Service de l'administration	$ 354,893 00
2	Service de l'information......................	370,848 00
3	Comité consultatif des services agricoles	5,000 00
4	Contributions aux *Commonwealth Agricultural Bureaux*, au montant global de £ 34,928, malgré que les paiements peuvent être supérieurs ou inférieurs à l'équivalent en dollars canadiens, estimé, en janvier 1953 à ..	95,179 00

SERVICE DES SCIENCES

	Administration—	
5	Fonctionnement et entretien.................	604,441 00
6	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,534,850 00
7	Bactériologie et recherches laitières	197,830 00
	Botanique et phytopathologie—	
8	Fonctionnement et entretien..................	1,238,147 00
9	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel..............	121,210 00
10	Chimie	661,188 00
	Entomologie—	
11	Fonctionnement et entretien..................	1,876 485 00
12	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel..............	106,955 00
	Biologie forestière—	
13	Fonctionnement et entretien..................	1,679,948 00
14	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	288,005 00
15	Protection des végétaux	779,028 00

SERVICE DES FERMES EXPÉRIMENTALES

16	Administration	169,675 00
	Ferme expérimentale centrale, y compris les divisions de recherches et de coordination pour le service des fermes expérimentales—	
17	Fonctionnement et entretien..................	1,980,994 00
18	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel..............	212,050 00

	Fermes expérimentales régionales, sous-stations et stations de démonstration—	
19	Fonctionnement et entretien.	5,570,409 00
20	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel.	891,260 00
	Service de la production	
21	Administration	69,607 00
	Pathologie animale—	
22	Fonctionnement et entretien.	489,799 00
23	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel.	40,650 00
24	Hygiène vétérinaire— Application de la Loi des épizooties et de la Loi des viandes et conserves alimentaires	5,002,862 00
25	Dédommagement pour animaux abattus, y compris l'indemnité pour les œufs détruits provenant de lieux infectés, aux conditions approuvées par le Gouverneur en conseil	641,200 00
26	Bestiaux et volailles	1,625,041 00
27	Produits végétaux— Contrôle des semences, fourrages, engrais, insecticides et fongicides, y compris une subvention de $40,000 à l'Association canadienne des producteurs de semences	1,395,084 00
28	Subventions aux foires et expositions, en conformité des règlements établis par le décret du conseil C.P. 4602 du 22 décembre 1952; paiements au compte d'accords conclus avec les associations d'exposition, en vigueur le 22 décembre 1952, en vue de la construction de bâtiments et autres entreprises majeures; et subvention de $50,000 à l'Exposition agricole Royale d'hiver, Toronto; et aide au transport des bestiaux à cette Exposition	668,623 00
29	Subventions aux organismes agricoles, selon les montants mentionnés au détail des affectations	75,400 00
	Service des marchés	
30	Administration	260,925 00
31	Économie agricole	579,725 00
32	Produits laitiers	695,345 00
33	Subventions et allocations aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi des installations frigorifiques, selon les montants mentionnés au détail des affectations	578,729 00
34	Fruits, légumes, produits de l'érable et miel, y compris une subvention de $5,000 au Conseil canadien d'horticulture	1,158,690 00
35	Animaux de la ferme et produits dérivés	1,365,320 00
36	Organisation du marché des produits agricoles, y compris les nominations temporaires qui peuvent être nécessaires nonobstant les dispositions de la Loi du service civil, le montant affecté à cette fin ne devant pas dépasser $6,000	100,000 00

Services provisoires

37	Aide au transport des céréales de provende de l'Ouest	17,000,000 00
38	Aide au transport de la chaux pour l'amendement du sol ..	500,000 00
39	Primes à la qualité sur les porcs abattus des catégories supérieures et frais d'administration	6,000,000 00

Crédits spéciaux

40	Office des produits agricoles—Administration	10,000 00
41	Subventions pour encourager l'amélioration du fromage et des fromageries	1,000,000 00
42	Aide pour le remplacement du matériel de fabrication des produits de l'érable	300,000 00
43	Aide à la construction d'entrepôts à pommes de terre en vertu de règlements que le Gouverneur en conseil doit approuver	25,000 00
44	Loi sur le rétablissement agricole des Prairies et l'emmagasinage de l'eau	3,750,000 00

Le VENDREDI 1er mai 1953

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AGRICULTURE

Crédits spéciaux

45	Projets importants d'irrigation et de conservation des eaux dans les provinces des Prairies	$ 7,893,420 00
46	Application de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies	450,000 00
47	Protection, asséchement et mise en valeur de terres en Colombie-Britannique aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	110,000 00
48	Protection et asséchement de terrains; défrichement et colonisation de nouveaux terrains aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	175,000 00
49	Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes	2,492,285 00
50	Rivière Assiniboine—Endiguement et cut-off	100,000 00
51	Frais d'administration, Loi de 1944 sur le soutien des prix agricoles	98,592 00
52	Frais d'ameublement d'une pièce au siège de la FAO à Rome, Italie	10,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Agriculture

539	Création d'une caisse automatiquement renouvelable, sous l'autorité de l'article 58 de la Loi sur l'administration financière, pour financer l'achat de matériel devant servir à l'aménagement, l'entretien et à l'exploitation d'entreprises placées sous la direction de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies; le montant à imputer sur ladite caisse ne devant jamais dépasser	200,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

AGRICULTURE

Service des sciences

Administration—

635 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 224,000 00

Botanique et phytopathologie—

636 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 36,500 00

Biologie forestière—

637 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 72,500 00

Service des fermes expérimentales

Ferme expérimentale centrale, y compris les Divisions de recherches et de coordination pour le Service des fermes expérimentales—

638 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 96,000 00

Fermes expérimentales régionales, sous-stations et stations de démonstration—

639 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 66,000 00

Service de la production

Pathologie animale—

640 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 47,600 00

Hygiène vétérinaire—

641 Indemnités versées aux propriétaires d'animaux ou de volailles qui, atteints de maladies visées par la Loi des épizooties, sont morts ou ont été abattus dans des circonstances non prévues par ladite loi et ses règlements, selon les montants mentionnés au détail des affectations; et aux propriétaires de bovins canadiens égarés au delà de la frontière internationale aux États-Unis et abattus par les fonctionnaires américains en conformité des dispositions de l'article 306 *a*) du Tarif des douanes des États-Unis de 1930, à l'époque où le Canada était tenu par le gouvernement américain pour un pays où régnait la fièvre aphteuse, chaque réclamation devant être approuvée par le Gouverneur en conseil 14,031 00

642	Paiements au titre d'accords à conclure, avec l'approbation du Gouverneur en conseil, avec les foires et expositions mentionnées au détail des affectations, ces paiements devant être imputés sur le crédit 28 du Budget principal de 1953-1954 ..	1 00

SERVICE DES MARCHÉS

643	Subventions et allocations aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi des installations frigorifiques, selon les montants mentionnés au détail des affectations—Crédit supplémentaire ..	170,206 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

644	Protection, asséchement et mise en valeur de terres en Colombie-Britannique aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire	36,000 00
645	Protection et asséchement de terrains; défrichement et colonisation de nouvelles terres aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire ..	450,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

AGRICULTURE

762	Création d'une caisse automatiquement renouvelable, sous l'autorité de l'article 58 de la Loi sur l'administration financière, pour financer la production de variétés de graines de semences nouvelles et améliorées, y compris les dépenses d'administration; ainsi que pour l'achat d'animaux de ferme pour fins d'expérimentation. Le montant à imputer sur ladite caisse ne doit jamais dépasser $620,000 dont $250,000 sont déjà prévus par le crédit 556 de la Loi des subsides nº 4, 1952..	370,000 00

Le MARDI 5 mai 1953

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—MINISTÈRE ET MISSIONS À L'ÉTRANGER

85	Administration centrale (y compris les dépenses de la section canadienne de la Commission permanente canado-américaine de défense) ..	$ 2,853,958 00

Le MERCREDI 6 mai 1953

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—MINISTÈRE ET MISSIONS À L'ÉTRANGER

86	Bureau des passeports— Administration ..	$ 254,124 00

87 Représentation à l'étranger—administration, y compris les traitements des hauts commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, secrétaires et fonctionnaires nommés suivant les directives du Gouverneur en conseil, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil ou de l'une quelconque de ses modifications	5,758,874 00
88 Représentation à l'étranger—construction, acquisition ou amélioration d'édifices, d'ouvrages, de terrains, de matériel nouveau et de mobilier	911,850 00
89 Représentation à l'étranger—Construction, acquisition, amélioration ou ameublement de propriétés devant servir de bureaux ou de résidences à l'usage du gouvernement canadien en pays étrangers, dont le coût doit être acquitté en devises étrangères non convertibles en dollars canadiens ou américains, qui ne peuvent être affectées qu'à des fins gouvernementales ou autres fins limitées et qui ont été acquises en règlement de réparations ou de réclamations découlant d'opérations militaires ou de dépenses de guerre, ou en échange d'autres devises de ce genre ainsi acquises	1,152,000 00
90 Réceptions officielles	20,000 00
91 Assistance aux citoyens canadiens et aux personnes à leur charge qui sont dans le besoin à l'étranger et remboursement au Royaume-Uni des dépenses d'assistance contractées par ses bureaux diplomatiques et consulaires pour le compte du Canada (portion recouvrable)	15,000 00

A—Ministère et missions à l'étranger

92 Représentation du Canada aux conférences internationales	225,000 00
93 Subvention à l'Association canadienne pour les Nations Unies	10,000 00
94 Subvention au Comité international de la Croix-rouge . .	15,000 00
95 Octroi, sur les devises étrangères détenues par le Canada et utilisables seulement à des fins gouvernementales ou à d'autres fins limitées, en France, aux Pays-Bas ou en Italie, de bourses d'études et de perfectionnement (fellowships) et de bourses d'étude (scholarships), et paiement de frais de déplacement pour permettre à des Canadiens d'étudier dans ces pays, et versement à la Société royale du Canada de sommes n'excédant pas $10,000 au total pour couvrir les frais de déplacement et autres frais d'administration soldés par la Société en faveur de ceux qu'elle peut charger de choisir en son nom les titulaires de bourses d'études et de perfectionnement	125,000 00

B—Généralités

96 Cotisation du Gouvernement canadien comme membre des organismes internationaux ou du Commonwealth énumérés dans le Budget des dépenses, y compris l'autorisation d'acquitter les montants spécifiés en devises des pays indiqués, même si les sommes à payer peuvent être supérieures ou inférieures à leur équivalent en dollars canadiens, calculé en janvier 1953 et qui est . .	2,689,902 00
97 Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies aux pays insuffisamment développés	850,000 00

ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE-NORD

98	Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en conseil et nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil, dépenses administratives spéciales, y compris les traitements, résultant de l'affectation de Canadiens par le Gouvernement du Canada au personnel international de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (portion recouvrable de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord)	30,000 00

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

99	Fourniture à l'Organisation de l'aviation civile internationale de bureaux à un tarif inférieur à celui du commerce	200,596 00

COMMISSION CONJOINTE INTERNATIONALE

100	Traitements et dépenses de la Commission	95,800 00
101	Quote-part du Canada dans les dépenses relatives aux études, relevés et enquêtes de la Commission conjointe internationale	134,290 00

SERVICES PROVISOIRES

102	Plan de Colombo	25,400,000 00
103	Cotisation du Gouvernement canadien en tant que membre du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes, au montant de $194,519 (É.-U.), bien que ce montant puisse être supérieur ou inférieur à son équivalent en dollars canadiens, calculé en janvier 1953, et qui est	188,683 00
104	Contribution au Fonds international des Nations Unies pour le secours à l'enfance	500,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

AFFAIRES EXTÉRIEURES

B—GÉNÉRALITÉS

653	Cotisation du Gouvernement canadien comme membre des organismes internationaux et du Commonwealth énumérés dans le détail des affectations, y compris l'autorisation d'acquitter les montants spécifiés en devises des pays indiqués, même si les sommes à payer peuvent être supérieures ou inférieures à leur équivalent en dollars canadiens, calculé en avril 1953—Crédit supplémentaire	16,195 00

ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE-NORD

654	Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en conseil et nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil, dépenses administratives spéciales, y compris les traitements, résultant de l'affectation de Canadiens par le gouvernement du Canada au personnel international de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (portion recouvrable de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord)—Crédit supplémentaire.	22,000 00

Le JEUDI 7 mai 1953

BUDGET PRINCIPAL

(Moins la somme votée à titre de crédits provisoires)

PRODUCTION DE DÉFENSE

A—MINISTÈRE

79	Administration centrale et rétributions à la Corporation commerciale canadienne et autres compagnies pour services fournis en matière d'achats et de production pour la défense	$ 6,710,933 00

Le VENDREDI 8 mai 1953

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

PRODUCTION DE DÉFENSE

A—MINISTÈRE

80	Capitaux pour aider à la construction, l'achat, l'extension ou l'amélioration d'outillage ou d'ouvrages de premier établissement par des entrepreneurs privés exécutant des contrats pour la défense, ou des usines de la couronne exploitées en régie intéressée, ou des compagnies de la couronne dirigées par le ministre de la Production de défense, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	$60,000,000 00
81	Subventions aux municipalités en remplacement d'impôts sur des usines servant à la défense, appartenant à la Couronne et exploitées par des entrepreneurs privés ..	400,000 00

B—COMPAGNIES DE LA COURONNE

82	Dépenses subies par la *Defence Construction Limited* en assurant la réalisation de projets de défense pour le ministère de la Défense nationale	4,242,000 00
	Canadian Arsenals Limited—	
83	Administration et exploitation	1 00
84	Construction, améliorations et nouvel outillage	2,000,000 00

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

288	Traitements et autres dépenses	13,536,529 00
289	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	2,906,235 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

684 Traitements et autres dépenses—Crédit supplémentaire.. 70,000 00

COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Atomic Energy of Canada Limited (Programme de recherches)—

685 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, et autorisation à la Société centrale d'hypothèques et de logement d'entreprendre la construction d'ouvrages à Deep-River pour l'*Atomic Energy of Canada Limited*—Crédit supplémentaire 75,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

290 Dépenses d'administration 59,240 00

291 Subventions pour recherches et enquêtes sur l'énergie atomique 300,000 00

Atomic Energy of Canada Limited (Programme de recherches)—

292 Exploitation et entretien courants 8,437,438 00

293 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, et autorisation à la Société centrale d'hypothèques et de logement d'entreprendre la construction d'ouvrages à Deep River pour l'*Atomic Energy of Canada Limited* 3,670,210 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Atomic Energy of Canada Limited

544 Avances à l'*Atomic Energy of Canada Limited* de tels montants et selon telles modalités (dont la remise à Sa Majesté, en contre-partie des avances, d'obligations ou actions de la société) que le Gouverneur en conseil pourra approuver, pour financer la construction d'un nouveau réacteur et de bâtiments auxiliaires à Chalk-River, d'ouvrages en vue de leur assurer des services, et de logements et autres ouvrages à Deep-River; et autorisation accordée à la Société centrale d'hypothèques et de logement d'entreprendre la construction desdits logements et autres ouvrages à Deep-River pour le compte de l'*Atomic Energy of Canada Limited* 7,111,980 00

545	Avances de capitaux d'exploitation à l'*Atomic Energy of Canada Limited*, moyennant les conditions approuvées par le Gouverneur en conseil	300,000 00

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

A-Ministère

249	Administration centrale	1,001,677 00

Section de la santé nationale

Services d'hygiène

250	Administration	139,748 00
251	Application des lois de la quarantaine et de la lèpre	338,736 00
252	Services de santé des immigrants	1,176,009 00
253	Traitement des marins malades	622,723 00
254	Subventions aux institutions d'aide aux marins, selon les sommes indiquées au détail des affectations	2,400 00
	Laboratoire d'hygiène—	
255	Direction et entretien	436,764 00
256	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	709,000 00
257	Génie sanitaire	172,001 00
258	Hygiène professionnelle (ci-devant Hygiène industrielle)	221,514 00
259	Santé des fonctionnaires fédéraux	264,351 00
260	Épidémiologie	88,580 00
261	Application des lois sur les aliments et drogues et sur les spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés	1,016,884 00
262	Application de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques	157,773 00
	Services de santé des Indiens et des Esquimaux—	
263	Direction et entretien	13,567,830 00
264	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,130,700 00
265	Services techniques spéciaux	432,281 00
266	Études sur l'assurance-santé et administration des subventions générales à l'hygiène	86,694 00

Subventions générales à l'hygiène

267	Pour autoriser et octroyer des subventions générales à l'hygiène aux provinces, aux Territoires du Nord-Ouest et au Territoire du Yukon, moyennant les conditions et d'après les montants apparaissant au détail des affectations et selon les conditions approuvées par le Gouverneur en conseil, y compris l'autorisation, nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, de prendre pour l'année courante des engagements n'excédant pas un montant total de $48,503,826	30,000,000 00

Subventions à des organismes d'hygiène

268	Association canadienne d'hygiène mentale	10,000 00
269	Ligue canadienne de santé	10,000 00
270	Association canadienne d'hygiène publique	5,000 00
271	Institut national canadien des aveugles	45,000 00
272	L'Association canadienne-française des aveugles	6,000 00
273	L'Institut Nazareth de Montréal	4,050 00

274	Montreal Association for the Blind	4,050 00
275	Association antituberculeuse canadienne	20,250 00
276	Victorian Order of Nurses	13,100 00
277	Association ambulancière St-Jean	10,000 00
278	Société canadienne de la Croix-Rouge	10,000 00
279	Association canadienne de paraplégie	15,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

Section de la santé nationale

Service d'hygiène

678	Traitement des marins malades—Crédit supplémentaire ..	100,000 00
	Laboratoires d'hygiène—	
679	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	300,000 00
	Services de santé des Indiens et des Esquimaux—	
680	Direction et entretien—Crédit supplémentaire	800,000 00
681	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	86,000 00
682	Services techniques spéciaux—Crédit supplémentaire	30,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

A—Ministère

Section du Bien-être social

	Administration	32,785 00
280	Allocations familiales et Sécurité de la vieillesse—	
281	Administration	2,494,548 00

Le samedi 9 mai 1953

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

TRAVAUX PUBLICS

Division de l'architecture

Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics

	Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants, dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédits supplémentaire—	
693	Terre-Neuve	$ 100,000 00
694	Nouvelle-Écosse	200,000 00

695	Île du Prince-Édouard	25,000 00
696	Nouveau-Brunswick	1 00
697	Québec	1 00
698	Ottawa	400,000 00
699	Ontario (à l'exclusion d'Ottawa)	1 00
700	Manitoba	35,000 00
701	Saskatchewan	50,000 00
702	Alberta	1 00
703	Colombie-Britannique	200,000 00

DIVISION DU GÉNIE

Service du génie—

704	Traitements, levés, inspections, etc.—Crédit supplémentaire	56,000 00
705	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	10,000 00

Bassins de radoub

706	Bassin de radoub et chantier de construction maritime de Prince-Rupert et leurs ouvrages—Pertes d'exploitation et réparations essentielles pour l'année financière 1952-1953	140,000 00

Acquisition, construction et amélioration d'ouvrages des ports et rivières

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation des plans et achats d'emplacements relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés —Crédit supplémentaire—

707	Terre-Neuve	585,000 00
708	Nouvelle-Écosse	450,000 00
709	Île du Prince-Édouard	130,000 00
710	Nouveau-Brunswick	380,000 00
711	Québec	700,000 00
712	Ontario	400,000 00
713	Manitoba	79,000 00
714	Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest	103,500 00
715	Colombie-Britannique et Yukon	1,285,000 00

GÉNÉRALITÉS

716	Grand-River — Contribution à certaines améliorations — Parachèvement	10,500 00
717	Ouvrages de protection en général—Crédit supplémentaire	250,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

A—MINISTÈRE

SECTION DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

282	Assistance-vieillesse et allocations aux aveugles— Application des lois sur l'assistance-vieillesse et les allocations aux aveugles	108,893 00

	Loi sur l'aptitude physique nationale—	
283	Pour l'application de la loi, la somme ici prévue doit, nonobstant les articles 8 et 9 de ladite loi, être imputée sur un compte distinct du Fonds du revenu consolidé, être assujétie à l'article 35 de la Loi sur l'administration financière, et être versée par le ministre des Finances à la demande du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social	68,824 00
284	Assistance aux provinces	150,000 00
285	Subvention au Conseil canadien du bien-être social	25,000 00
286	Subvention à la Conférence canadienne du service social	1,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

SECTION DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

	Loi sur l'aptitude physique nationale—	
683	Pour l'application de la loi, la somme ici prévue doit, nonobstant les articles 8 et 9 de ladite loi, être imputée sur un compte distinct du Fonds du revenu consolidé, être assujétie à l'article 35 de la Loi sur l'administration financière, et être versée par le ministre des Finances à la demande du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social—Crédit supplémentaire	12,400 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins la somme votée à titre de crédits provisoires)

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

B—DÉFENSE CIVILE

287	Programme de défense civile..	6,506,287 00

Le LUNDI 11 mai 1953

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

511	Administration centrale	$ 2,130,643 00
512	Administration régionale	2,667,545 00
513	Division du bien-être des anciens combattants	3,178,042 00
	Division des traitements—	
514	Maintien des hôpitaux et administration	37,565,335 00
515	Travaux de recherches médicales et cours d'instruction	350,000 00
516	Construction d'hôpitaux, améliorations, nouvel outillage et achat de terrains	5,583,968 00
517	Division de la prothèse—Fourniture, fabrication et administration	1,001,510 00
518	Bureau des vétérans	509,152 00

519	Commission des allocations aux anciens combattants—Administration	141,335 00
520	Assurance des anciens combattants	86,371 00

ALLOCATIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS ET AUTRES INDEMNITÉS

521	Allocations aux anciens combattants	26,373,000 00
522	Fonds de secours (Allocations aux anciens combattants)	350,000 00
523	Assistance-chômage	20,000 00
524	Allocations d'hospitalisation et autres	2,750,000 00

PAIEMENTS DIVERS

525	Paiements à la Caisse des frais funéraires; paiement, en conformité des règlements, des frais d'enterrement et de cimetière; coût des pierres tombales et de leur installation au Canada; entretien des cimetières appartenant au Ministère; entretien des cimetières canadiens sur les champs de bataille de France et de Belgique de même que quote-part du Canada dans les dépenses de la Commission impériale des sépultures de guerre	1,674,430 00
526	Responsabilité patronale dans les accidents de travail ..	100,000 00
527	Subvention à la Légion canadienne	9,000 00

COMMISSION CANADIENNE DES PENSIONS

528	Frais d'administration	2,051,318 00
529	Pensions pour invalidités et décès, y compris les pensions concédées sous l'autorité de l'arrêté en Conseil C.P. 45/8848 du 22 nov. 1944, Ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, sous réserve de la Loi des pensions; y compris également la concession spéciale de pensions concernant Terre-Neuve	127,054,000 00
530	Récompenses pour bravoure—Seconde Guerre mondiale et contingent spécial	23,000 00

ÉTABLISSEMENT DE SOLDATS ET LOI SUR LES TERRES DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS

531	Administration: Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, établissement de soldats et établissement de familles britanniques	4,651,087 00
532	Entretien de propriétés relevant de l'Administration de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie, de recherches techniques et autres qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la pro. immobilière; taxes, assurance et entretien des services d'utilité publique	80,500 00
533	Paiement d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres provinciales en vertu d'ententes conclues avec les gouvernements provinciaux sous le régime de l'article 35 de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, modifié, et paiement d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres fédérales, en conformité d'une entente conclue avec le ministre des Ressources et du Dévelop. économique sous le régime de l'article 35 de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, modifié	575,000 00

534	Paiement d'allocations aux anciens combattants indiens établis sur des terres comprises dans des réserves indiennes, en vertu de l'article 35A de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens comb., modifié ..	175,000 00
535	Crédit destiné à réduire les montants encore dus par les colons au Directeur de l'établissement de soldats, sur des propriétés qu'ils possèdent mais dont les titres sont détenus par le Directeur, ou sur des prêts destinés aux soldats colons et administrés par la Division des affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, jusqu'à concurrence d'un montant conforme à la capacité de production des propriétés et à la capacité des colons d'acquitter leurs dettes envers le Directeur, sous le régime de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil ..	150,000 00
536	Autorisation et exécution de travaux de réparation nécessaires, devant être approuvés par le Gouverneur en conseil, sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, afin de rectifier les défectuosités dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables, et exécution de tous autres travaux qui s'imposent sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le Directeur y possède	7,500 00
537	Autorisation et exécution, sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil dans chaque cas, des travaux de réparation nécessaires aux maisons construites et aux services aménagés en vertu du programme de construction de 1945	5,000 00
	Services provisoires	
538	Prestations de réadaptation consécutives à la libération y compris les cours de formation donnés aux marins marchands et aux pêcheurs en eau salée titulaires d'une pension	1,858,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Affaires des anciens combattants

Établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

551	Protection des garanties—Établissement de soldats et remboursement des excédents aux anciens combattants ..	15,000 00
552	Achat de terres et améliorations permanentes; coût des améliorations permanentes à effectuer; dégrèvement des propriétés; animaux de ferme et outillage; remboursement de surplus aux anciens combattants (articles 9A et 19); et protection des garanties sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants	18,650,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Allocations aux anciens combattants et autres indemnités

758	Fonds de secours (Allocations aux anciens combattants)—Crédit supplémentaire	100,000 00
759	Allocations d'hospitalisation et autres—Crédit supplémentaire	250,000 00

Commission canadienne des pensions

760	Pensions pour invalidité et décès, y compris les pensions concédées sous l'autorité de l'arrêté en conseil C.P. 45/8488 du 22 novembre 1944, Ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, sous réserve de la Loi des pensions; y compris également la concession spéciale de pensions concernant Terre-Neuve—Crédit supplémentaire	600,000 00

Services provisoires

761	Prestations de réadaptation consécutives à la libération, y compris les cours de formation donnés aux marins marchands et aux pêcheurs en eau salée titulaires d'une pension—Crédit supplémentaire	100,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Affaires des anciens combattants

Établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

769	Achats de terres et améliorations permanentes; coût des améliorations permanentes à effectuer; dégrèvement des propriétés; animaux de ferme et outillage; remboursement de surplus aux anciens combattants (articles 9A et 19); et protection des garanties sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Crédit supplémentaire	1,650,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

FINANCES

Administration générale

105	Administration du ministère	1,670,515 00
106	Contrôleur du Trésor—Administration du bureau central et des bureaux auxiliaires	13,605,551 00

Application de diverses lois et frais de fonctions spéciales

107	Application des lois de pension et de retraite	206,946 00
108	Loi des banques—Traitements et dépenses du bureau de l'Inspecteur général des banques	32,835 00

109 Application de la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et de la Loi de 1946 sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants. 78,600 00

110 Dépenses de la Commission du tarif 108,713 00

Dépenses de la Monnaie royale canadienne et de l'Essayerie de Vancouver (C.-B.)—

111 Administration, fonctionnement et entretien. 1,051,961 00

112 Construction ou acquisition de nouvel outillage 740,953 00

113 Administration du Plan d'achat par les employés moyennant versements échelonnés, y compris vente et livraison d'obligations d'épargne du Canada aux employés de l'État, et des régimes d'assurance collective des employés 97,310 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954
FINANCES

Application de diverses lois et frais de fonctions spéciales

655 Application de la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et de la Loi de 1946 sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants —Crédit supplémentaire 5,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

FINANCES

Paiements aux municipalités

114 Subventions aux municipalités en remplacement d'impôts sur propriétés fédérales—

Paiements aux municipalités prévus par la Loi sur les subventions aux municipalités et les Règlements concernant les subventions aux municipalités rurales établis par décret du 6 août 1952, C.P. 3729; et paiements aux municipalités en vertu du décret du 19 juillet 1950, C.P. 3456, à l'égard des frais de services et fournitures médicaux et hospitaliers procurés aux employés fédéraux et autres personnes prévues audit décret 2,701,300 00

Éventualités et divers

115 Provision, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour diverses dépenses menues et imprévues, y compris l'autorisation de remployer toutes sommes reversées au présent crédit sur d'autres crédits, et rétributions spéciales ou autres récompenses pour inventions ou suggestions pratiques susceptibles d'améliorer le service 1,000,000 00

116 Service téléphonique des ministères à Ottawa 885,000 00

117 Somme requise pour combler les pertes afférentes aux devises étrangères reçues en règlement de créances 5,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954
FINANCES

Éventualités et divers

656 Provision, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour diverses dépenses menues et imprévues, y compris l'autorisation de remployer toutes sommes reversées au présent crédit sur d'autres crédits, et rétributions spéciales ou autres récompenses pour inventions ou suggestions pratiques susceptibles d'améliorer le service—Crédit supplémentaire 500,000 00

657 Autorisation au Séquestre de transférer au ministre des Finances, à l'occasion, selon que ce dernier le prescrit, les biens (et le produit de leur liquidation et le bénéfices qu'ils ont rapportés) confiés audit Séquestre relativement à la Seconde Guerre mondiale et appartenant antérieurement à des résidents de Hongrie ou de Roumanie, et dont le produit sera crédité à la Caisse des réclamations de guerre pour rembourser la Caisse *pro tanto* des montants que les réclamants sont autorisés à recevoir de la Hongrie et de la Roumanie en vertu des traités de paix, mais qui ont été versés aux réclamants à même la Caisse des réclamations de guerre en vertu des Règles relatives aux réclamations de guerre, et pour acquitter, les frais qu'a exigés l'enquête sur leurs réclamations 1 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

FINANCES

Éléments généraux de paie, y compris versements de pension de retraite

118 Contribution par l'État au Fonds de pension d'une somme égale aux versements estimatifs de cotisations courantes et d'arrérages de contributeurs individuels, effectués dans l'année financière précédente 16,755,989 00

119 Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, majoration d'autres crédits applicables aux traitements, salaires et autres éléments de paye 1,500,000 00

120 Contribution patronale de l'État à la Caisse d'assurance-chômage à l'égard des fonctionnaires émargeant au Bureau central de paye. 1,150,000 00

Subventions aux universités

121 Subventions aux institutions de hautes études reconnues dans chaque province par le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province comme étant des universités ou institutions de norme équivalente, égales, pour chaque province à un montant n'excédant pas 50 cents par tête de sa population, tel que vérifié par le Bureau fédéral de la statistique, réparti entre les institutions reconnues de la province en proportion de leur inscription d'étudiants internes poursuivant sans inter-

ruption et personnellement leurs études dans l'institution reconnue ou dans une institution de la même province qui lui est affiliée, inscrits à des cours de niveau universitaire reconnu comme conduisant, ou dont les années d'études additionnées mènent à un diplôme universitaire accordé par une université au Canada, et le ministre des Finances peut, à cette fin, définir plus particulièrement les expressions "niveau universitaire" et "diplôme universitaire" 7,415,000 00

SUBVENTIONS DIVERSES

122	Conseil général canadien des Scouts	15,000 00
123	Conseil canadien des Guides	9,000 00
124	Société royale d'astronomie du Canada	3,000 00
125	Académie royale canadienne des arts	4,025 00
126	Fondation des écrivains canadiens	4,000 00
127	Boy's Clubs du Canada	10,000 00
128	Association canadienne des consommateurs	6,000 00
129	Société des Jeux de l'Empire et du Commonwealth britannique	100,000 00
130	Autorisation d'une allocation pour la restauration de la Maison des étudiants canadiens à Paris (France) payable en francs français possédés par le Canada et ne devant servir qu'à des fins gouvernementales ou d'autres fins restreintes	100,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

FINANCES

SUBVENTIONS DIVERSES

658	Conseil canadien de l'Association des Guides—Crédit supplémentaire	3,000 00
659	Subvention destinée à acquitter les dépenses du congrès de la *World Woman's Christian Temperance Union* devant être tenue en juin 1953	5,000 00
660	Achat de bois canadien comme contribution à la rénovation de la Salle canadienne dans l'édifice de la *Royal Empire Society* à Londres, jadis fournie par le Canada et subséquemment détruite par l'action de l'ennemi lors de la Seconde Guerre mondiale	6,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AUDITEUR GÉNÉRAL

53	Traitements et dépenses de bureau	611,435 00

ASSURANCES

160	Administration	461,721 00
161	Dépenses de la campagne pour la prévention des incendies	61,820 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1953-1954

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Finances

764 Autorisation de consentir des prêts à la Civil Service Co-Operative Credit Society, Limited, aux conditions que le Gouverneur en conseil peut approuver 100,000 00

La Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que pour faire face aux subsides alloués à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1954, les sommes de $2,670,917.028.82 et de $41,237,118.00, respectivemens, soient octroyées à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Harris, pour M. Abbott, obtient la permission de présenter le Bill n° 368, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1954, lequel est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

CABINET DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 13 mai 1954.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, agissant en qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, à onze heures et demie du matin, le 14 mai 1953, afin de proroger la septième session du vingt et unième parlement.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre humble serviteur,

Le Secrétaire du Gouverneur général
(à l'Administration),
J.-F. DELAUTE.

L'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Affaires de routine.*

M. McCusker, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport de la division de l'aptitude physique, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, pour l'année terminée le 31 mars 1953.

M. Claxton, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 décembre 1952:—Copie de tous rapports datés depuis le 1er janvier 1951 jusqu'à ce jour et reçus par le ministère de la Défense nationale, relativement aux relevés et aux visites effectués par des fonctionnaires du ministère et par d'autres personnes dans les régions d'Utopia et de Queens-Sunbury, au Nouveau-Brunswick, concernant le projet d'établissement d'un secteur d'instruction militaire.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 14 janvier 1953:—Copie de toute correspondance, depuis le 1er janvier 1951 jusqu'à ce jour, échangée entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses ministères et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick ou l'un de ses ministères, relativement à l'acquisition d'une zone dans les comtés de Queens et de Sunbury, au Nouveau-Brunswick, destinée à être utilisée comme secteur d'instruction militaire.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 février 1953:—Copie de tous rapports adressés au ministère de la Défense nationale, depuis le 1er octobre 1952 jusqu'à ce jour, relativement *a*) aux manquants dans le matériel, *b*) au gaspillage et aux dépenses extravagantes, dans les entreprises et les approvisionnements de défense dans la région militaire des Prairies.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 mai 1953,—État indiquant:—1. En quelles occasions, depuis le 1er janvier 1951, l'avion C-5, portant le numéro matricule A.O.P.-10,000, a-t-il effectué des envolées à l'extérieur du Canada?

2. Quels ont été le parcours, la destination et la distance, au cours de chaque envolée?

3. L'avion transportait-il d'autres voyageurs que des membres du Corps d'aviation royal canadien au cours de ces envolées?

4. Dans le cas de l'affirmative, quel est le nom de ces voyageurs et, dans chaque cas, à quel titre et pour quelle raison voyageaient-ils?

5. Ces voyageurs ont-ils effectué le trajet complet et, sinon, entre quels endroits chacun a-t-il voyagé?

6. Relativement au nombre des voyageurs transportés et au coût global d'exploitation de l'avion, par mille, quel a été le coût estimatif de ces voyages à l'égard de chaque voyageur mentionné?

7. Quelle somme a été versée par chacun des voyageurs mentionnés à l'égard de ces envolées?

Avec la permission de la Chambre, la question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. Hansell—1. Combien de tonnes de charbon a-t-on importées au Canada en 1952?

2. De quels pays a-t-on importé ce charbon et quelle quantité a-t-on importée de chaque pays?

3. Quelle quantité de charbon le National-Canadien a-t-il utilisée en 1952?

4. Quelle quantité de charbon importé le National-Canadien a-t-il utilisée en 1952?

M. Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), membre du conseil privé de la reine, pour M. Bradley, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant:

Bill n° 368, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1954.

Un message est reçu de l'honorable Patrick Kerwin, juge de la Cour suprême du Canada, agissant en qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, exprimant le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat, alors qu'il plait à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi pour faire droit à Rolande Jacqueline Lortie Nugent.
Loi pour faire droit à Alice Cecilia Anne Magniac Parker.
Loi pour faire droit à Thérèse Monette Lax.
Loi pour faire droit à Paul Edward Tremblay.
Loi pour faire droit à Maurice Léveillé.
Loi pour faire droit à Bernard Gordon Smith.
Loi pour faire droit à Anne O'Connor Shapiro.
Loi pour faire droit à Beryl Mildred Taylor Leckie.
Loi pour faire droit à Eileen Margaret Amos Trudeau.
Loi pour faire droit à Florence Mae Mitchell Anderson.
Loi pour faire droit à Sidney William Donald Butler.
Loi pour faire droit à Adele Roberta Jeffrey.
Loi pour faire droit à Margaret Bell Favreau.
Loi pour faire droit à Lena Herman Besner.
Loi pour faire droit à Muriel Luella Sproston Kerr.
Loi pour faire droit à Ruth Steirman Fernley.
Loi pour faire droit à Milorad Aragian.
Loi pour faire droit à Kenneth Angus Eaton Hewitt.
Loi pour faire droit à Delia Fleurette Ayotte Martin.
Loi pour faire droit à Clarence Albert Edwards.
Loi pour faire droit à Issie Adler.
Loi pour faire droit à Jean Shelvington Parnell Adams.
Loi pour faire droit à Peggy Louise Miller McCallum.
Loi pour faire droit à Jean Paul Gauthier.
Loi pour faire droit à Bernice Catherine MacDonald Crawford.
Loi pour faire droit à Horst Wilhelm Wossidlo.
Loi pour faire droit à Nick Sauchuk.
Loi pour faire droit à Rita Frost Siversky.
Loi pour faire droit à Beatrice Gotlieb Slobotsky.

Loi pour faire droit à Georgina Julia Rose Charland.
Loi pour faire droit à Margaret Violet Creasor McKenna.
Loi pour faire droit à Kathleen Snell Meloche.
Loi pour faire droit à Henry George Maxham.
Loi pour faire droit à Marjorie Evelyn Lee Stevens.
Loi pour faire droit à Queenie Isabel Brambell Muchan.
Loi pour faire droit à Bessie Mabel Witcomb Elson.
Loi pour faire droit à Catherine Maine McKenzie Woods.
Loi pour faire droit à Robert Edward Francis Clements.
Loi pour faire droit à Agnes Jackson Stroud Earle.
Loi pour faire droit à Elizabeth Irene Gray Brideau.
Loi pour faire droit à Marie Claire Marcelle Suzanne Langlois Crowe, autrement connue sous le nom de Marie Claire Marcelle Suzanne Langlois Cockell.
Loi pour faire droit à Janina Jenny Spaiches Remeikis.
Loi pour faire droit à Ruth Sanel Kolofsky.
Loi pour faire droit à Pauline Tratenberg Goldman.
Loi pour faire droit à Molly Klau Lust.
Loi pour faire droit à Charlotte Freeman Pelletier.
Loi pour faire droit à Olive Spencer Thompson.
Loi pour faire droit à Dorothy Sanger Anderson Morris.
Loi pour faire droit à Helen Vera Cater Morgan.
Loi pour faire droit à Theresa Hynes Gnatiuk.
Loi pour faire droit à Anna Kobitowich Gordon.
Loi pour faire droit à Mary Viola Yolanda Decorato Roy, autrement connue sous le nom de Mary Viola Yolanda Decorato King.
Loi pour faire droit à Vincent John Laviolette.
Loi pour farie droit à Eileen Arthur Osborne Prescott.
Loi pour faire droit à Margaret Aziz Salhany.
Loi pour faire droit à Margaret Parker Graves.
Loi pour faire droit à Audrey Jane Clements Patterson.
Loi pour faire droit à Roland Masson.
Loi pour faire droit à Clara Doris Jacobovitch Shepherd.
Loi pour faire droit à Doris Esther Kimel Schwartz.
Loi pour faire droit à Hans (Johann) Mueller.
Loi pour faire droit à Joseph Henri Jacques Gaston Lareault.
Loi pour faire droit à Joseph Nagy.
Loi pour faire droit à Aimé Arthur Roy.
Loi pour faire droit à Sarah Juliet Montgomery Scott.
Loi pour faire droit à Mary Ethel Flood Harding.
Loi pour faire droit à Carrie Ruth Morbey Chenoy.
Loi pour faire droit à Beatrice Sylvia Aston Sutton.
Loi pour faire droit à Irene Toth Nagy.
Loi pour faire droit à Henryka Ziernicka Bogdan.
Loi pour faire droit à Mildred Ermine Bradshaw Moore.
Loi pour faire droit à Shirley William Bales.
Loi pour faire droit Marjorie Joy Hartley Tanner.
Loi pour faire droit à Thomasine Elaine Mansfield Black.
Loi pour faire droit à Patricia Mary Kearney Hollett.
Loi pour faire droit à Margot Fairbanks Duff Pratt.
Loi pour faire droit à Marguerite Rita Stevenson LaFerme.
Loi pour faire droit à James Alexander Dougherty.
Loi pour faire droit à Morris Fishman.
Loi pour faire droit à Yvon Perras.
Loi pour faire droit à Joyce Elizabeth Purves Jones.

Loi pour faire droit à Marjorie Euretta Adams Mattinson.
Loi pour faire droit à Myrtle Norma Epps Stewart.
Loi pour faire droit à Joseph Alexandre Hyppolit McLish.
Loi pour faire droit à Taschereau Pierre Charles Joseph Rodier.
Loi pour faire droit à Berniece Gertrude Doran.
Loi pour faire droit à Florence Mildred Fine Crelinsten.
Loi pour faire droit à Gerard Richer.
Loi pour faire droit à Thomas John Rivet.
Loi pour faire droit à Dorina Perelroizen Wallerstein, autrement connue sous le nom de Dorina Perlraizen Wallerstein.
Loi pour faire droit à Gabriele Laure Josephine Girard Steinbach.
Loi pour faire droit à Reine Cesarine Berthe Leborgne Deyglun.
Loi pour faire droit à Hanus Braun, autrement connu sous le nom de John Browne.
Loi pour faire droit à Hazel Loisette Robinson Darby.
Loi pour faire droit à Pearle Elizabeth McLeod Martin.
Loi pour faire droit à Susan Klamka Migicovsky.
Loi pour faire droit à Olive Margaret Searle Pfeffer.
Loi pour faire droit à Alfred Roger Holder.
Loi pour faire droit à Joseph Willie Brais.
Loi pour faire droit à Gladys Ola Taylor McLellan.
Loi pour faire droit à Freda Smolar Brown.
Loi pour faire droit à Marguerita Downie Couture.
Loi pour faire droit à Howard Douglas Wardle.
Loi pour faire droit à Rose Brownstien Lazarus.
Loi pour faire droit à Rebecca Bowman LeFloch.
Loi pour faire droit à John Stewart Hannah.
Loi pour faire droit à Harold Speevak.
Loi pour faire droit à Rita Rabinovitch Abrams.
Loi pour faire droit à Marcel Roland Veilleux.
Loi pour faire droit à Mary Gordon Wilson LaForest.
Loi pour faire droit à Lionel Jobin.
Loi pour faire droit à Mildred Hannah Earle.
Loi modifiant la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.
Loi constituant en corporation *Merit Insurance Company*.
Loi constituant en corporation "Canadian Disaster Relief Fund, Incorporated".
Loi constituant en corporation "Mid-Continent Pipelines Limited".
Loi sur la responsabilité de la Couronne en matière d'actes préjudiciables et de sauvetage civil.
Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934.
Loi modifiant le Tarif des douanes.
Loi modifiant la Loi sur les Indiens.
Loi modifiant la Loi sur les postes.
Loi modifiant la Loi sur les pouvoirs d'urgence.
Loi établissant la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.
Loi modifiant la Loi sur les Lignes aériennes Trans-Canada, 1937.
Loi portant exécution de la Convention internationale sur les pêcheries hauturières de l'océan Pacifique nord.
Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935.
Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.
Loi modifiant la Loi du Conseil de recherches sur les pêcheries.
Loi concernant les aliments, drogues, cosmétiques et instruments thérapeutiques.

Loi modificative de la Loi sur la citoyenneté canadienne.

Loi modifiant la Loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants.

Loi autorisant l'octroi d'une aide à toute province pour la conservation des ressources hydrauliques.

Loi modifiant la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Loi aidant à l'instruction supérieure des enfants de certains membres décédés des forces armées et d'autres personnes.

Loi pourvoyant au gouvernement du territoire du Yukon.

Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.

Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada, 1934.

Loi concernant les forces canadiennes.

Loi modifiant la Loi sur la radio, 1938.

Loi concernant les marques de commerce et la concurrence déloyale.

Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

Loi concernant les associations coopératives de crédit.

Loi modifiant la Loi nationale de 1944 sur l'habitation.

Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1953, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Loi portant exécution d'une Convention entre le Canada et les États-Unis pour la conservation des pêcheries de flétan.

Loi modifiant la Loi canadienne sur la radiodiffusion (1936).

Loi ayant pour objet d'empêcher toute distinction injuste en matière d'emploi et d'affiliation syndicale pour raison de race, d'origine nationale, de couleur ou de religion.

Loi constituant en corporation "Canadian Co-operative Credit Society Limited".

Loi modifiant la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage.

Loi pourvoyant à la pension des employés du service public du Canada.

Loi modifiant le Code criminel.

A ces bills la sanction royale est proclamée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

L'honorable Orateur de la Chambre des communes s'adresse à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, dans les termes suivants:

QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR,

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

"Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1954."

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

La sanction royale de ce bill est proclamée par le greffier du Sénat, par ordre du Député de Son Excellence le Gouverneur général, dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi, il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de clore la septième session du vingt et unième Parlement du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

La session qui est sur le point de se terminer sera, prévoit-on, la dernière session de la vingt et unième législature.

Au cours de la présente législature, le Commonwealth et le monde ont été attristés par la mort d'un grand roi.

Le loyalisme et le dévouement affectueux de la population du Canada sont déjà acquis à notre jeune Reine, de même que notre attachement profond à la Couronne. Les représentants de notre pays s'embarqueront dans quelques jours pour aller manifester ces sentiments au cours des cérémonies du Couronnement. Le Jour du Couronnement sera l'occasion d'une allégresse universelle au Canada et par tout le Commonwealth. Au cours de la présente session, vous avez édicté une mesure législative tendant à conformer la modification à la désignation et aux titres royaux approuvée à la réunion des premiers ministres du Commonwealth, tenue à Londres, en décembre dernier.

Depuis l'élection de la présente législature, il y a quatre ans, nous avons été témoins de nombreux changements importants dans notre propre pays et dans le monde.

Pour la première fois, la Couronne est représentée au Canada par l'un des sujets canadiens de la Souveraine.

La présente législature a été la première à compter des députés de la nouvelle province de Terre-Neuve. Il y a quatre ans, l'œuvre des Pères de la Confédération se complétait et tous les Canadiens se réjouissent du succès de l'Union ainsi que du magnifique apport de la population de Terre-Neuve à la vie de la nation.

Une des premières réalisations de la présente législature a été de revêtir la Cour suprême du Canada de la compétence voulue pour en faire le tribunal de dernière instance de la nation canadienne.

La présente législature aura été la première à posséder le pouvoir de modifier la Constitution du Canada, ici au Canada, quant aux questions qui sont exclusivement d'intérêt fédéral et, au cours de la dernière session, elle a exercé ce pouvoir pour prévoir le changement des règles régissant le remaniement de la représentation à la Chambre des communes.

Vous avez pourvu à la représentation distincte, au Parlement, du district de Mackenzie, des Territoires du Nord-Ouest; à l'élection de membres du Conseil des Territoires du Nord-Ouest et à l'augmentation du nombre des représentants élus, au sein du Conseil du Yukon.

Des garanties spéciales, sur le plan constitutionnel, ont été prévues en vue d'assurer la tenue d'élections fédérales générales dans les délais prescrits par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Il y a trois ans, le Parlement sanctionnait la participation du Canada à l'action militaire entreprise par les Nations Unies en Corée en vue d'y repousser l'agression communiste. Depuis ce temps, les forces canadiennes participent à l'effort collectif visant à enrayer l'agression et à rétablir la paix dans ce malheureux pays. Si on excepte les Sud-Coréens eux-mêmes, nos troupes

forment le troisième par ordre d'importance de tous les contingents qui constituent l'effectif global des Nations Unies en Corée. Fidèles à nos plus belles traditions, elles ont combattu avec éclat et bravoure. Tous les Canadiens reconnaissent l'ampleur du sacrifice de ceux qui se battent pour l'amour de la paix en vue de servir la cause des Nations Unies et tous ont partagé l'anxiété de leurs familles.

On a réalisé, pour une large part, l'objectif militaire de l'intervention des Nations Unies en Corée. Ayant enrayé l'agression, les Nations Unies se sont efforcées par tous les moyens d'obtenir un armistice honorable afin de mettre fin aux combats. Quoiqu'on n'ait pas encore résolu le problème, nous nous réjouissons des mesures qui ont été prises pour ramener les prisonniers malades ou blessés et nous espérons que la reprise des négociations à Panmunjom en vue d'un armistice sera le prélude de la paix pour laquelle prie le monde entier.

A l'égard de la Corée, tout comme dans d'autres questions, nous avons en tout temps été disposés à étudier toute proposition sincère visant à cette fin, car une paix réelle est notre unique objectif. Cependant, on doit nous convaincre, par des gestes aussi bien que par des paroles, qu'on désire véritablement voir régner une paix permanente et durable, avant que nous jugions prudent ou sûr de ralentir le rythme des préparatifs qui doivent nous assurer la force nécessaire pour prévenir l'agression.

Nous avons compté sur les Nations Unies non seulement comme instrument de sécurité collective, mais aussi comme moyen d'accroître le bien-être des humains. Grâce à ses programmes d'aide technique aux pays insuffisamment développés auxquels le Canada a participé pour une large part, des mesures s'appliquant à des régions de plus en plus vastes ont été prises pour relever les niveaux de production mondiale, pour extirper ou diminuer la maladie ou l'analphabétisme, ainsi que la faim. Les initiatives auxquelles nous avons contribué en participant au plan de Colombo, qui a constitué une démonstration utile de collaboration pratique au sein du Commonwealth actuel, se rattachent étroitement à notre participation aux efforts des Nations Unies dans le domaine de la collaboration technique, économique et sociale.

Le Traité de l'Atlantique-Nord a été en vigueur pendant toute la durée de la présente législature. Cette alliance des États atlantiques s'est révélée utile comme moyen d'atténuer les dangers d'agression en Europe grâce à la constitution de forces militaires intégrées pour préserver la paix.

Notre pays s'est acquitté promptement des obligations qu'il a contractées aux termes de cette alliance. Une formation de l'armée canadienne fait actuellement partie des forces intégrées, en Europe. On achève en ce moment la constitution de la division aérienne du Corps d'aviation royal canadien. L'importance de nos forces navales s'accroît sans cesse. Nous avons, grâce à l'aide mutuelle, contribué d'une manière sensible à la puissance militaire de nos alliés européens.

En très étroite collaboration avec les États-Unis, nous nous sommes préoccupés de la défense du continent nord-américain lui-même. Nous nous occupons activement, à l'heure actuelle, de la mise à exécution de plans conjoints, destinés à parer à toute attaque jugée possible à l'échelle présentement envisagée par les conseillers militaires de nos deux pays.

D'autres mesures importantes visant à la paix mondiale ont été prises durant cette période. L'état de guerre avec l'Allemagne a pris fin en 1951 par suite d'une proclamation. Depuis lors, le Canada a appuyé l'association

de la République fédérale allemande, en vue de la défense commune, au sein de la Communauté européenne de défense et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord. Le traité de paix avec le Japon, également signé en 1951, a permis la reprise des relations diplomatiques normales avec ce pays.

Après le début des hostilités en Corée, mes ministres ont recommandé, non sans répugnance, l'adoption d'une mesure tendant à conférer au gouverneur en conseil, pendant un an, certains pouvoirs qui pourraient être nécessaires en vue de faire face à tout état de crise imprévu. Cette mesure réserve expressément au Parlement le controle des dépenses et exclut expressément tout pouvoir arbitraire d'arrêter, de détenir, d'exclure ou d'expulser toute personne, ou de censurer, contrôler ou supprimer les publications et les écrits; elle renferme des dispositions prévoyant l'examen par le Parlement de la façon dont le gouverneur en conseil exerce ces pouvoirs d'urgence. Les hostilités s'étant poursuivies en Corée, cette mesure d'urgence a dû être prorogée d'année en année.

La charte des anciens combattants a fait l'objet d'un examen constant et on a, de temps à autre, modifié les lois pertinentes. On a relevé sensiblement le barème des pensions destinées aux ex-militaires invalides, aux veuves d'anciens combattants et à leurs ayants droit. On a également augmenté les allocations aux anciens combattants. Au cours de la présente session, vous avez approuvé une mesure destinée à fournir plus de moyens de s'instruire aux enfants dont le père est décédé par suite de son service militaire.

L'ensemble des échanges commerciaux du Canada avec les autres pays a atteint un niveau sans précédent. La suppression du contrôle du change étranger et le niveau élevé du dollar canadien ont démontré la solidité fondamentale de notre économie nationale.

Par une participation active à des négociations commerciales plurilatérales et par tous les autres moyens possibles, mes ministres ont cherché à contribuer de façon efficace à la suppression des obstacles à la liberté des échanges commerciaux dans le monde.

Les placements productifs se sont accrus d'année en année. L'inflation a été maîtrisée. La dette nationale a été réduite chaque année, ce qui a entraîné la réduction cumulative du poids mort que représente le service de cette dette.

La production et le revenu national ont augmenté dans une telle mesure d'année en année qu'il a été possible de faire les frais de l'accroissement considérable de notre effort de défense et, en même temps, de réduire sensiblement le taux des impôts.

Mes ministres se sont préoccupés de favoriser la mise en valeur du pays en conformité de lignes de conduite conçues en vue d'assurer aux divers secteurs de l'économie canadienne leur juste part du revenu national.

La production agricole et le revenu des cultivateurs se sont maintenus à des niveaux élevés, malgré certains ajustements inévitables. Afin d'aider à amoindrir le contre-coup des fluctuations des prix, on a eu efficacement recours à la législation sur le soutien des prix. Les prix minimums et l'intervention de l'État sur une grande échelle étaient essentiels pour empêcher qu'on n'ait, dans toutes les parties du Canada, à souffrir grandement de l'interdiction imposée par les États-Unis à l'égard de l'importation de la viande et des bestiaux canadiens à la suite de l'épizootie de fièvre aphteuse qui a sévi l'an dernier dans la province de la Saskatchewan.

Au cours de la présente session, vous avez approuvé la participation du Canada à un nouvel accord international sur le blé et vous avez prorogé l'existence de la Commission canadienne du blé.

Le programme à longue échéance d'aide fédérale en vue de la modernisation de notre industrie de la pêche a réalisé de grands progrès.

La convention internationale sur les pêcheries hauturières de l'océan Pacifique-Nord a été approuvée, ainsi que le renouvellement du traité concernant le flétan. Des dispositions ont été prises en vue d'assurer les bateaux et certains agrès des pêcheurs.

L'embauchage s'est maintenu à un niveau élevé durant la période d'existence de la présente législature. On a étendu la portée de la loi sur l'assurance-chômage, augmenté les prestations payables et prévu le versement de prestations supplémentaires au cours des mois d'hiver. Au cours de la présente session, vous avez approuvé le versement de prestations aux ouvriers assurés qui, tout en étant en chômage et ayant droit à des prestations, deviennent incapables de travailler en raison d'une maladie ou d'une blessure.

Bien que le Parlement ait dû intervenir pour régler un différend entre les exploitants et les employés de nos chemins de fer en 1950, la modération et le bon sens des deux parties ont permis d'éviter, cette année, une grève semblable qui menaçait d'éclater. Des relations remarquablement bonnes entre ouvriers et patrons, dans l'industrie en général, se sont maintenues durant l'ensemble de la période.

On a pris des dispositions en vue d'insérer, dans tous les contrats accordés par le gouvernement fédéral, des clauses interdisant toute distinction injuste, de la part de l'entrepreneur, contre toute personne en matière d'emploi pour raison de race, d'origine nationale, de couleur ou de religion. Au cours de la présente session, vous avez approuvé un projet de loi établissant des dispositions semblables à l'égard de l'emploi relatif ou se rattachant à des travaux, entreprises ou affaires qui relèvent de l'autorité législative du Parlement du Canada.

La présente législature a complètement revisé la loi sur les Indiens, prévoyant, entre autres choses, pour les Indiens qui le désirent, le plein droit de suffrage. La loi de l'immigration a aussi été complètement revisée et des améliorations sensibles ont été apportées à la loi sur la citoyenneté canadienne. Un grand nombre d'immigrants sont venus au Canada pour y établir leurs foyers et participer à la mise en valeur du pays.

Vous avez, de temps à autre, apporté des modifications importantes à la loi nationale sur l'habitation; les multiples dispositions de notre loi nationale ont permis d'assurer une vaste expansion dans le domaine de la construction d'habitations.

La sécurité sociale a fait un grand pas lorsque le Parlement a édicté une mesure prévoyant le versement d'une pension, de plein droit et sans évaluation des ressources, à tous les Canadiens qui, ayant atteint l'âge de soixante-dix ans, remplissent les conditions de résidence; il y a eu aussi les mesures complémentaires prévoyant la collaboration avec les provinces en vue de venir en aide aux personnes nécessiteuses âgées de soixante-cinq à soixante-dix ans.

Au cours de la présente session, vous avez élargi le programme national de santé inauguré en 1948 et grâce auquel on a pu donner une expansion considérable aux services de santé et d'hospitalisation dans tout le Canada. Les nouvelles subventions que vous avez prévues à l'égard du service d'hygiène maternelle et infantile, en vue du rétablissement médical et de l'accroissement

des services de radiologie et de laboratoire assureront de nouveaux moyens d'améliorer la santé dans toutes les régions du Canada, ranimeront les espoirs des invalides et protégeront davantage la santé des mères et des enfants canadiens.

La Commission des pénitenciers a apporté à l'administration de nos institutions pénales d'importantes réformes qui ont donné des résultats satisfaisants et prometteurs.

La législature actuelle a également édicté une loi prévoyant l'aménagement de la route transcanadienne en collaboration avec les gouvernements des provinces.

Pour aider à la mise en valeur du pays, vous avez également autorisé les chemins de fer Nationaux du Canada à aménager un embranchement depuis Sherridon jusqu'à Lynn-Lake dans la province du Manitoba et un autre entre Terrace et Kitimat dans la province de la Colombie-Britannique; vous avez également prévu l'aide fédérale au chemin de fer *Pacific Great Eastern* en vue du prolongement de la ligne jusqu'à Prince-George. Vous avez approuvé un certain nombre de recommandations formulées par la Commission royale d'enquête sur les transports, y compris une disposition prévoyant l'entretien, aux frais de la nation, du tronçon ferroviaire qui, dans le nord de l'Ontario, relie l'Est et l'Ouest du Canada; vous avez aussi approuvé la mesure prévoyant une nouvelle capitalisation des chemins de fer Nationaux du Canada.

Vous avez pourvu à la construction de la jetée de Canso actuellement en voie d'exécution, ainsi qu'aux services de transbordement de Sydney-Nord à Port-aux-Basques et à l'aménagement d'un terminus à ce port; vous avez pourvu également à un nouveau service de transbordement entre Yarmouth (Nouvelle-Écosse) et Bar-Harbor (Maine).

Vous avez assuré des fonds en vue de certaines améliorations au port de Vancouver, d'études techniques intéressant ce port et d'autres améliorations possibles à la navigation sur le littoral du Pacifique.

Vous avez autorisé la création d'une société qui sera connue sous le nom d'"Administration de la voie maritime du Saint-Laurent" et qui sera chargée d'aménager, d'exploiter et d'entretenir, soit seule soit en collaboration avec les États-Unis, une voie d'eau profonde entre Montréal et le lac Érié.

Vous avez également approuvé l'accord conclu avec le gouvernement de l'Ontario en vue de permettre à cette province d'exploiter, en collaboration avec un organisme approprié des États-Unis, les ressources hydro-électriques de la section internationale des rapides du fleuve Saint-Laurent. Le projet relatif à l'énergie a été approuvé par la Commission mixte internationale; les travaux concernant la voie maritime et l'entreprise d'exploitation de l'énergie pourront commencer dès qu'un organisme aura été autorisé, aux États-Unis, à collaborer à la mise en valeur de l'énergie.

Vous avez approuvé le traité concernant le détournement des eaux du Niagara conclu entre les États-Unis et le Canada, traité qui prévoit les mesures appropriées destinées à sauvegarder la beauté naturelle des grandes chutes et à permettre de détourner de la rivière Niagara, de façon permanente, une quantité supplémentaire d'eau aux fins de production d'énergie hydro-électrique et l'entreprise est déjà en voie de réalisation.

Vous avez adopté des mesures en vue d'étendre l'utilisation, à des fins industrielles et scientifiques, de l'énergie atomique grâce à une nouvelle société de la Couronne appelée *Atomic Energy of Canada, Limited.*

Vous avez adopté une mesure législative prévoyant la collaboration fédérale avec les gouvernements provinciaux à la conservation de nos ressources forestières et hydrauliques.

Pour sauvegarder l'existence d'un certain nombre de collectivités importantes, vous avez aussi prévu l'aide nécessaire pour assurer l'exploitation ininterrompue de certaines mines d'or et de certaines mines de charbon.

Vous avez pris les dispositions nécessaires pour donner suite au programme national de télévision dont l'objectif est de mettre la télévision à la portée du plus grand nombre possible de personnes au pays, grâce à la collaboration de la Société Radio-Canada et de postes privés, et pour assurer un caractère suffisamment canadien aux émissions télévisées.

Vous avez également pourvu au financement de la radiodiffusion sonore et de la télévision sans droits de permis à l'égard des postes récepteurs.

Vous avez approuvé une mesure en vue de définir plus clairement les fonctions de l'Office national du film et d'en simplifier les rouages administratifs.

Vous avez approuvé la création d'une bibliothèque nationale, dont l'emplacement a été choisi et dont les plans sont en voie de préparation.

Vous avez revisé la loi de la Galerie nationale et accru le nombre des membres du Conseil des administrateurs. Vous avez aussi pourvu au versement de subventions aux universités et aux institutions équivalentes d'enseignement supérieur reconnues et approuvées par les autorités provinciales.

Vous avez placé la Commission des lieux et monuments historiques sur une base statutaire, vous en avez favorisé l'activité et vous avez pourvu à l'érection, sur la colline du Parlement, d'un monument à la mémoire d'un ancien premier ministre du Canada, sir Robert Borden.

Vous avez établi une façon uniforme et méthodique de publier et de déposer au Parlement les règlements, décrets et ordonnances édictés par le gouverneur en conseil, les ministres de la Couronne ou autres mandataires autorisés à édicter des règlements ayant force de loi.

Vous avez renforcé la loi destinée à empêcher la formation de coalitions et la fixation des prix qui tendent à entraver le commerce.

On a adopté une mesure plaçant la Couronne, en substance, sur le même pied qu'un particulier en matière de responsabilité à l'égard d'actes commis par ses employés, du manquement au devoir afférent à la propriété ou à l'occupation de biens et à l'égard de réclamations concernant le sauvetage, et conférant en même temps aux tribunaux provinciaux une compétence parallèle à celle de la cour d'Échiquier du Canada relativement à certaines catégories de réclamations.

Vous avez pourvu au renouvellement d'ententes fiscales avec les provinces et de nouveaux accords ont été conclus avec les gouvernements de neuf provinces.

Vous avez revisé et amélioré sensiblement la législation concernant l'administration financière du gouvernement du Canada, la vérification des comptes publics et le contrôle financier des sociétés de la Couronne.

Au cours de la session actuelle, vous avez promulgué une mesure visant à réglementer les associations coopératives de crédit constituées en sociétés par le Parlement, en vue de les autoriser à faire affaire dans plus d'une province.

Vous avez approuvé des revisions de la loi de la pension du service civil, de la loi des aliments et drogues, de la loi du Yukon et de la législation sur les marques de commerce.

La loi qui a trait à la rémunération des courriers d'entreprise a été revisée.

Des modifications ont été apportées à la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, la loi sur la protection des pêcheries côtières, la loi du Conseil de recherches sur les pêcheries, la loi des prisons et des maisons de correction, la loi de la preuve en Canada, la loi des juges, la loi de la marine marchande du Canada, la loi sur les lignes aériennes Trans-Canada, la loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines, la loi sur les terres territoriales, la loi des compagnies fiduciaires et la loi des compagnies de prêt.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie d'avoir pourvu à tous les services essentiels, y compris notre défense nationale et nos obligations à l'étranger.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Au moment où le Parlement actuel termine ses travaux, je prie la divine Providence de continuer à bénir notre nation et notre Reine bien-aimée, et à nous aider à assurer une paix durable.

Son Honneur le Président du Sénat dit alors:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

C'est le désir et le plaisir de l'honorable Député du Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé au mardi, vingt-troisième jour de juin prochain, pour être tenu en ce lieu; et ce Parlement, en conséquence, est prorogé au mardi, vingt-troisième jour de juin prochain.

INDEX

DU

QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

1-2 ELIZABETH II

A

68111—48

D

Divorce, Bills de:—*suite*

H

P

S

LISTE DES APPENDICES

Session de 1952-1953

Nº 1—Présentation (avec appendice) du rapport des cobibliothécaires du Parlement pour l'année 1952. Voy. la page 6 des Journaux.

Nº 2—Comité permanent de la marine et des pêcheries.—Deuxième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill nº 44 (E du Sénat), Loi tendant à assurer la protection des pêcheries côtières, déposés sur le bureau, 248.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 248 des Journaux.

Nº 3—Comité (institué pour la session) des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle.—Deuxième rapport: témoignages, etc., relatifs aux rapports annuels, pour l'année 1952, ainsi qu'aux prévisions budgétaires, pour l'année 1953, des chemins de fer Nationaux du Canada, de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited*, des Lignes aériennes Trans-Canada; aux rapports des vérificateurs présentés aù Parlement au sujet de ces organismes; au rapport annuel du Trust des titres des chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année 1952; et aux postes 467, 471 et 476 du budget des dépenses pour l'année expirant le 31 mars 1954, déposés sur le bureau, 430.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 428-430 des Journaux.

Nº 4—Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.—Sixième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill nº 189 (D-5 du Sénat), Loi constituant en corporation *Mid-Continent Pipelines Limited*, déposés sur le bureau, 450.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 450 des Journaux.

Nº 5—Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.—Quatrième rapport: Bill nº 38 (L du Sénat), Loi concernant la Compagnie de pont et de prolongement de chemin de fer de Saint-Jean, et Bill nº 39 (N du Sénat), Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines, 224.—Septième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill nº 191 (D-7 du Sénat), Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada, 1934 et aux bills nºs 38 et 39, déposés sur le bureau, 460.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 458-460 des Journaux.

Nº 6—Comité permanent des Affaires extérieures.—Deuxième rapport: témoignages, etc., relatifs aux postes nºs 85 à 104 inclusivement du budget principal des dépenses pour 1953-1954, déposés sur le bureau, 520.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 519-520 des Journaux.

Nº 7—Comité spécial institué aux fins d'étudier le Bill nº 107, Loi modifiant la Loi sur les postes, et les règlements régissant le service de livraison rurale du courrier.—Deuxième rapport: Bill nº 107 rapporté du comité, 380.—Troisième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill nº 107 et aux règlements régissant le service de livraison rurale du courrier, déposés sur le bureau, 536.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 535-536 des Journaux.

Nº 8—Comité permanent de la banque et du commerce.—Sixième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill nº 334, Loi pourvoyant à la pension des employés du service public du Canada, déposés sur le bureau, 556. —*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 555-556 des Journaux.

Nº 9—Comité permanent de la banque et du commerce.—Septième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill nº 338, Loi concernant les associations coopératives de crédit, déposés sur le bureau, 559.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 559 des Journaux.

Nº 10—Comité permanent de la marine et des pêcheries.—Troisième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill nº 341, Loi portant exécution d'une Convention entre le Canada et les États-Unis pour la conservation des pêcheries de flétan, déposés sur le bureau, 567.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 567 des Journaux.

Nº 11—Comité permanent des relations industrielles.—Deuxième rapport: témoignages, etc., relatifs à la substance du Bill nº 2, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable volontaire des cotisations), déposés sur le bureau, 567.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 567-568 des Journaux.

Nº 12—Comité permanent des relations industrielles.—Troisième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill nº 100, Loi ayant pour objet d'empêcher toute distinction injuste en matière d'emploi et d'affiliation syndicale pour raison de race, d'origine nationale, de couleur ou de religion, déposés sur le bureau, 568.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 568 des Journaux.

Nº 13—Comité spécial de la radiodiffusion.—Troisième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill nº 340, Loi modifiant la Loi canadienne sur la radiodiffusion (1936), déposés sur le bureau, 572.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 572 des Journaux.

Nº 14—Comité permanent de la banque et du commerce.—Huitième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill nº 316 (R-3 du Sénat), Loi concernant les marques de commerce et la concurrence déloyale, déposés sur le bureau, 574.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 574 des Journaux.

Nº 15—Comité spécial institué aux fins d'étudier le Bill nº 93 (O du Sénat), Loi concernant le droit criminel, et tous les sujets qui s'y rapportent.—Deuxième rapport: Bill nº 93, rapporté du comité, 584.—Troisième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill nº 93, et à tous les sujets qui s'y rapportent, déposés sur le bureau, 607.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 584-596 et 603-607.

Nº 16—Comité spécial des dépenses aux fins de la défense.—Deuxième rapport: témoignages, etc., relatifs à l'étude des dépenses et de tous engagements de dépenses aux fins de la défense nationale depuis le 31 mars 1950, ainsi que du rapport de M. G. S. Currie, déposés sur le bureau, 622.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et les témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 619-622 des Journaux.



